

UNIVERSITÉ PARIS 8 - VINCENNES-SAINT-DENIS

École Doctorale des Sciences Sociales

Thèse de doctorat

Anthropologie

présentée par

Anastasios GRIGORAKIS

**Les stratégies familiales dans la reproduction et la
transformation sociale dans la Grèce d'après-guerre**

Thèse dirigée par

Kostas VERGOPOULOS

soutenue le 11 décembre 2014

Jury :

M. Alain BERTHO, Professeur d'Anthropologie, Université Paris 8

Mme Susana NAROTZKY, Professeur d'Anthropologie, Universitat de Barcelona

M. Pierre GROU, Professeur d'Économie, Université de Versailles - St-Quentin-en-
Yvelines

M. Kostas VERGOPOULOS, Professeur d'Économie, Université Paris 8

UNIVERSITÉ PARIS 8 - VINCENNES-SAINT-DENIS

École Doctorale des Sciences Sociales

Thèse de doctorat

Anthropologie

présentée par

Anastasios GRIGORAKIS

**Les stratégies familiales dans la reproduction et la
transformation sociale dans la Grèce d'après-guerre**

Thèse dirigée par

Kostas VERGOPOULOS

soutenue le 11 décembre 2014

Jury :

M. Alain BERTHO, Professeur d'Anthropologie, Université Paris 8

Mme Susana NAROTZKY, Professeur d'Anthropologie, Universitat de Barcelona

M. Pierre GROU, Professeur d'Économie, Université de Versailles - St-Quentin-en-
Yvelines

M. Kostas VERGOPOULOS, Professeur d'Économie, Université Paris 8

Les stratégies familiales dans la reproduction et la transformation sociale dans la Grèce d'après-guerre

Anastasios GRIGORAKIS

Résumé

Cette thèse de doctorat analyse le rôle des stratégies familiales dans les processus de reproduction et de transformation sociale dans la Grèce d'après-guerre. Elle tente de montrer que les familles ont développé, tout au long de la période d'après-guerre, un système de stratégies afin d'assurer sur le plan intergénérationnel la préservation ou l'amélioration de leur statut économique et symbolique. Ces stratégies, qui constituent le « mode de reproduction familial », ont joué un rôle capital dans les processus de transformation sociale du pays (tels que l'urbanisation et la restructuration économique), notamment pendant la première période d'après-guerre.

La recherche se focalise sur trois types de stratégies familiales : la pluriactivité, les stratégies résidentielles et les stratégies éducatives. Tout d'abord, à travers les stratégies de pluriactivité, les familles, notamment dans le monde rural, ont fait face à l'exode rural et aux mutations économiques profondes des premières décennies d'après-guerre. Ensuite, les stratégies résidentielles avaient pour objectif l'accession à la propriété, mobilisant principalement l'épargne des ménages, ainsi que les ressources humaines et matérielles des réseaux familiaux. Enfin, les stratégies éducatives, qui ont également mobilisé d'importantes ressources des ménages, exprimaient les efforts des familles pour assurer leur reproduction, voire leur mobilité sociale, sur le plan intergénérationnel à travers l'obtention des diplômes universitaires par leurs enfants.

Par ailleurs, la question du rôle de l'État-providence grec est abordée dans les processus de protection et de reproduction sociale. En analysant le développement tardif et fragmentaire de l'État-providence grec, il est démontré que la famille n'a jamais perdu son rôle prépondérant en termes de protection et de reproduction.

Mots-clés : famille, Grèce - conditions sociales, logement, Éducation, urbanisation, reproduction sociale.

Family strategies in social reproduction and change in post-war Greece

Anastasios GRIGORAKIS

Abstract

This PhD. Thesis focuses on the role of family strategies in social reproduction and change processes in post-war Greece. It argues that during the whole post-war period, families, according to a normative propensity in pursuing their subsistence, protection and reproduction in an intergenerational perspective, developed a system of strategies in order to assure their social reproduction, namely to assure the preservation or amelioration of their economic and symbolic status. These strategies, that constitute the ‘family mode of reproduction’, played also an important role in social transformation processes (such as urbanization and economic restructuring), notably in the first post-war period.

The dissertation focuses particularly in three types of family strategies: pluriactivity, residential and education strategies. With the development pluriactivity strategies, rural families (in particular) tried to cope with deep economic restructuring and rural depopulation during the first post-war decades. Residential strategies aimed at accessing home-ownership, notably in the period of rapid urbanization by mobilizing mainly family savings and exchanges. Educational strategies expressed family aspirations of social reproduction and mobility through the acquisition of university degrees. These strategies also mobilized important proportions of family wealth in order to cope with high competition within the academic field.

We finally address the question of the role of the Greek Welfare-State in social protection and reproduction processes. By analysing the late and fragmentary development of public policies, we show that family never lost its prominent role in social protection and reproduction.

Keywords : family, Greece – social conditions, housing, education, urbanization, social reproduction

REMERCIEMENTS

Cette thèse de doctorat a été le fruit d'une longue aventure et d'efforts constants. Pour mener cette aventure jusqu'au bout, bien souvent dans des conditions très difficiles, un grand courage a été nécessaire. J'ai puisé ce courage dans les incitations, les conseils, l'estime, l'amitié et l'amour de plusieurs personnes qui méritent pleinement ma reconnaissance.

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur de recherche, Monsieur Kostas Vergopoulos, qui m'a conseillé et soutenu, et qui m'a incité à poursuivre ma recherche pendant toutes ces années de travail.

Je voudrais aussi remercier les membres du jury, Madame Susana Narotzky, Monsieur Alain Bertho et Monsieur Pierre Grou, qui ont accepté de participer à la soutenance de cette thèse et à ce rite de passage au monde académique.

Je remercie également Panos Xanthopoulos, Eleonora Vraskidou, Dora Vetta et Maria Markantonatou. Un grand merci aussi à Anne Brossier, pour tout son travail dans la correction linguistique du texte final.

Par ailleurs, je remercie chaleureusement tous mes amis et camarades, qui m'ont apporté leur soutien et qui m'ont accompagné dans cette aventure : Panos Paschalidis, Alex Glentis, Paris Chrysos, Zoi Psaroudaki, Nikos Madentzoglou, Dimitri Kataiftsis, Sarantis Korniotis, Dimitri Foufoulas, Vassili Vergopoulos, et Eleni Siopi. Je leur dois beaucoup.

Enfin, et surtout, j'adresse mes profonds remerciements et ma gratitude infinie à mes parents et à Katerina Livydikou. Sans eux, cette thèse n'aurait jamais pu être menée à bien.

Table des matières

Résumé	2
Abstract	3
Remerciements	4
Introduction	12
I) La problématique	13
II) La structure	22
III) La méthodologie	28
Chapitre 1	
La famille dans la recherche sociale	31
1.1. Famille et théorie sociale dans le 19e siècle	31
1.1.1 Famille et ordre sociale.....	33
1.1.2 La « famille conjugale »	34
1.1.3 Famille et capitalisme.....	35
1.2. Famille nucléaire et société industrielle : l’empreinte du structuro- fonctionnalisme	39
1.2.1. La famille « parsonienne »	41
1.2.2. Famille et industrialisation : une approche comparative	47
1.3. Le discours sociologique sur la modernité et la crise de la famille	49
1.3.1. La « fin de la famille »	50
1.3.2. La « famille moderne » triomphante	53
1.4. Famille, rapports entre le sexe et le capitalisme : la critique marxiste et féministe.....	57
1.4.1. Rapports de sexes et productivité du travail domestique	58
1.4.2. Transformations de la famille et développement capitaliste	61
1.5. Famille, échanges et services	64

1.5.1. Parenté, échanges et transmissions dans les sociétés contemporaines	64
1.5.2. Don, contre-don et obligation	69
1.5.3. Solidarité, transmissions et inégalités sociales	72
1.6. Famille, action et reproduction sociale : la sociologie contemporaine	75
1.6.1. La famille comme sujet « collectif ».....	77
1.6.2. Le « mode de reproduction familial ».....	79
1.6.3. Famille, reproduction et classes sociales	85
1.6.4. Famille, État et institutions	89
1.7. La famille grecque dans la recherche sociologique et anthropologique	95
1.8. Conclusions.....	106

Chapitre 2

Exode rural et transformations sociales : les stratégies de pluriactivité dans un monde en mouvement..... 110

2.1. Les grands mouvements démographiques : l'urbanisation et l'immigration....	111
2.1.1. L'urbanisation	111
2.1.2. L'immigration	113
2.2. Les implications socioéconomiques de l'émigration.....	115
2.2.1. Émigration et reclassement dans les campagnes	115
2.2.2. Émigration, famille et communautés locales	119
2.2.3. L'économie internationale et le rôle de l'État.....	120
2.3. Les aspects sociologiques de l'urbanisation	123
2.3.1. L'urbanisation comme affaire de famille	123
2.3.2. Les modèles migratoires selon le sexe.....	125
2.3.3. Urbanisation, famille et travail industriel	127
2.4. La pluriactivité familiale.....	129
2.4.1. Préalables théoriques	130
2.4.2. Les aspects quantitatifs de la pluriactivité familiale.....	131
2.4.3. Pluriactivité et taille des exploitations	136
2.4.4. Pluriactivité familiale, mutations et reproduction sociale	138
2.5. Pluriactivité et transformation sociale dans le monde rural.....	142
2.5.1. L'exploitation à distance.....	143
2.5.2. La « féminisation » du métier agricole	144
2.5.3. Pluriactivité et immigration	146

2.5.4. Travail informel et systèmes locaux de production	147
2.5.5. Les activités touristiques.....	154
2.6. La pluriactivité et la polyvalence comme facteurs de reconfigurations sociales	155
2.7. Conclusions.....	161

Chapitre 3

Les stratégies résidentielles	164
3.1. Le logement en Grèce : de la pénurie à l'abondance	165
3.1.1. Mutations démographiques et logement	165
3.1.2. L'explosion de la propriété	166
3.2. La famille et l'accession à la propriété	168
3.2.1. Le logement, une affaire de famille	168
3.2.2. Le logement, un bien symbolique.....	171
3.2.3. L'accession à la propriété et l'urbanisation	172
3.3. Les aspects des stratégies résidentielles familiales.....	175
3.3.1. Une forte propension à épargner	175
3.3.2. Dot et stratégies résidentielles	177
3.3.3. L'autopromotion, l'auto-construction et l' <i>antiparochi</i>	179
3.3.4. L'ampleur des stratégies résidentielles familiales	185
3.3.5. Transmissions familiales et classes sociales	187
3.3.6. La proximité résidentielle	188
3.4. Les implications économiques de la question du logement.....	190
3.4.1. L'importance économique du secteur du bâtiment.....	192
3.4.2. Les raisons de l'investissement dans le logement.....	193
3.4.3. Le logement en Europe occidentale.....	195
3.4.4. L' <i>antiparochi</i> comme mode de production de logements	197
3.4.5. Le logement et les politiques publiques.....	201
3.4.6. La reproduction de la force ouvrière.....	210
3.5. Les implications sociologiques des stratégies résidentielles familiales.....	211
3.6. Libéralisation du crédit, crise économique et stratégies résidentielles	214
3.7. Conclusions.....	218

Chapitre 4

Les stratégies éducatives.....	221
4.1. Famille et École : un mode de reproduction « à composante scolaire ».....	222
4.2. Stratégies éducatives et transformation du monde rural	225
4.2.1. Famille paysanne, éducation et mobilité sociale.....	226
4.2.2. Le culte précoce de l'éducation	227
4.2.3. Famille rurale et mobilité sociale pendant la première période d'après-guerre	228
4.2.4. La dévalorisation du monde rural	230
4.3. Les stratégies éducatives des familles modestes.....	232
4.4. L'Éducation, la reproduction sociale et le rôle de l'État	234
4.5. Les stratégies éducatives contemporaines	237
4.5.1. L'éducation parallèle	237
4.5.2. Les dépenses des familles en matière d'éducation	240
4.5.3. Les études à l'étranger	246
4.5.4. Les raisons de l'essor des stratégies éducatives.....	251
4.6. Les inégalités dans les stratégies et les inégalités au sein de l'enseignement supérieur.....	255
4.6.1. L'éducation et la mobilité sociale et géographique des paysans	256
4.6.2. Classes sociales et égalités d'accès à l'enseignement supérieur.....	259
4.6.3. La hiérarchie des établissements universitaires	261
4.6.4. L'accès des femmes à l'enseignement supérieur et l' (in)égalité des stratégies éducatives.....	263
4.6.5. Capital culturel et stratégies éducatives	266
4.6.6. La privatisation des dépenses éducatives.....	268
4.7. Famille et transition des jeunes vers la vie professionnelle	269
4.7.1. Diplômes universitaires et rentabilité des stratégies éducatives	270
4.7.2. L' « allongement de la jeunesse » et la recherche d'emploi.....	272
4.8. Les stratégies éducatives à l'épreuve de la crise.....	275
4.9. Conclusions.....	281

Chapitre 5

L'État-providence et la famille	284
5.1. L'évolution historique de l'État-providence.....	285

5.1.1. Les conceptions historiques de l'État-providence	285
5.1.2. L'émergence de la sécurité sociale	286
5.1.3. L'âge d'or de l'État-providence	289
5.1.4. La crise de l'État-providence	292
5.2. Les implications théoriques et méthodologiques de l'État-providence	294
5.2.1. Une nouvelle conception de l'État	294
5.2.2. Les modélisations théoriques des États-providence	297
5.2.3. L'État-providence et la famille	303
5.3. L'État-providence en Grèce et en Europe du Sud	305
5.3.1. Un quatrième « monde » de l'État-providence ?	305
5.3.2. Famille et État-providence dans l'Europe du Sud	311
5.4. La construction de l'État-providence en Grèce	316
5.4.1. Les origines du système de sécurité sociale	316
5.4.2. La formation de l'État-providence	318
5.4.3. Redressement et « européanisation » de l'État-providence	320
5.5. La structure de l'État-providence grec	322
5.5.1. Les politiques familiales	322
5.5.2. L'aide sociale	333
5.5.3. Le pilier essentiel de l'État-providence : les retraites	338
5.6. L'État-providence et la famille en Grèce : éléments de synthèse	340
5.6.1. Pourquoi l'État-providence grec est-il tardif et fragmentaire ?	340
5.6.2. Les problèmes structurels du système de protection sociale	344
5.6.3. Famille, protection et reproduction sociale	347
5.7. Crise économique et État-providence	354
5.8. Conclusions.....	356
Conclusions.....	359
Bibliographie	371

INTRODUCTION

Dans un « Eurobaromètre » de la Commission Européenne, mesurant les valeurs et les opinions des peuples européens (Union Européenne des Douze) relatives à la famille¹, la quasi-totalité des Grecs (99,4%) a placé la famille en tête des valeurs importantes dans la vie. Certes, la famille constitue une valeur essentielle pour l'ensemble des Européens, mais on ne saurait négliger le fait que les Grecs sont les premiers à reconnaître la valeur capitale de la famille². De plus, dans la même étude, la Grèce est le seul pays (avec la France) dont les habitants plaçaient en première et en deuxième position dans leur hiérarchie de valeurs la famille et la vie en couple respectivement³. De même, la Grèce arrive à la première place dans l'Union Européenne des 12 en ce qui concerne l'importance accordée aux enfants : en Grèce, neuf personnes interrogées sur dix jugeaient que les enfants étaient « indispensables » ou « très importants » dans leur vie, alors que le taux médian de l'ensemble de l'Union ne dépassait pas 65%⁴. Les pourcentages relatifs à l'attitude des Grecs envers la prise en charge des personnes âgées et la cohabitation prolongée des enfants chez les parents sont aussi particulièrement élevés. On relève ainsi, en Grèce, le pourcentage le plus élevé parmi les pays européens de personnes estimant que la prise en charge des grands-parents et la présence prolongée des jeunes chez les parents étaient une bonne chose.

Pourquoi la famille bénéficie-t-elle en Grèce d'une reconnaissance à l'unanimité de son importance capitale ? Pourquoi est-elle si bien ancrée dans l'imaginaire social du pays ? Comment peut-on expliquer la forte solidarité intergénérationnelle exprimée dans cette enquête d'opinion ? Il s'agit assurément de questions qui peuvent être légitimement posées, questions qui ont constitué le point de départ de cette thèse de doctorat qui a pour objet d'explorer le rôle de la famille dans la société grecque de l'après-guerre.

¹ Malpas N., Lampert P.-Y., 1993, *Les Européens et la famille : résultats d'une enquête d'opinion*, Bruxelles, Commission Européenne.

² À l'exception des Néerlandais, les autres Européens considèrent aussi à plus de 95% la famille comme la valeur essentielle. Malpas N., Lampert P.-Y., 1993, p. 86.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 102.

I) La problématique

L'hypothèse centrale que nous essayerons de vérifier dans ce travail de recherche est que la famille a non seulement constitué en Grèce un lieu privilégié de solidarité et de protection sociale, mais aussi qu'elle a conditionné à travers ses stratégies le processus de transformation sociale du pays, notamment pendant les premières décennies de l'après-guerre. Afin d'assurer sa reproduction sociale, à savoir aussi bien son propre maintien que sa position sociale sur le plan intergénérationnel, la famille grecque a développé une série de stratégies importantes. Ces dernières n'ont pas seulement servi de moyen de reproduction de la famille mais elles ont aussi joué un rôle non négligeable dans les mutations profondes que la société grecque a connues depuis la fin de la guerre civile en 1949. Elles ont aussi constitué un facteur capital pour les processus de reproduction et de mobilité de l'ensemble de la société grecque tout au long de la période d'après-guerre. En d'autres termes, le système de stratégies familiales a déterminé le jeu social, la manière dont se développent les antagonismes sociaux, dont se forment les classes sociales et, enfin, dont la société elle-même se structure et se reproduit.

La famille a donc joué un rôle actif et prépondérant durant cette période dans le changement social et, en même temps, dans la mobilité et la reproduction sociale, à travers ses propres pratiques et stratégies ayant pour but la préservation du groupe familial sur le long terme. La propension de la famille grecque à garantir sa propre subsistance et à s'impliquer activement dans les processus qui conditionnent sa reproduction a constitué un facteur positif de transformation sociale. Si la famille semble bien ancrée dans l'esprit des Grecs, c'est parce qu'elle représente le moyen d'assurer la subsistance des individus, qu'est un lieu privilégié d'organisation et d'action sociale et, en même temps, un groupe social qui, par ses stratégies, a un impact important dans la façon dont la société grecque se forme et se transforme depuis des décennies. Autrement dit, ce que nous tenterons de démontrer dans cette thèse, c'est que la famille occupe une place essentielle dans l'histoire sociale contemporaine du pays.

Quelques précisions sur ce que l'on entend dans cette étude par le terme « famille » nous paraissent nécessaires. Nous définirons ici la famille comme « l'ensemble des personnes apparentées par consanguinité et/ou par affinité » et « l'ensemble des personnes unies par le sang et l'alliance vivant au même pot et au

même feu »⁵. Cette définition recouvre à la fois la famille élémentaire ou nucléaire, c'est-à-dire le groupe résidentiel composé d'adultes et de leurs enfants engendrés ou adoptés, ainsi que la famille au sens plus large, à savoir la parenté. Elle indique que la famille élémentaire n'est qu'une composante d'un réseau plus vaste formé de liens qui unissent des individus sur une base biologique et/ou sociale⁶. Il sera fait référence dans ce travail de recherche à plusieurs types familiaux, comme la famille étendue ou élargie (groupe résidentiel regroupant des familles nucléaires apparentées, de même génération ou de générations différentes), la famille nucléaire ou conjugale ou élémentaire (groupe résidentiel composé de deux conjoints et de leurs enfants non mariés) ou la famille monoparentale (groupe résidentiel composé d'un seul parent, le plus souvent la mère, et de ses enfants). L'existence de ces différents types familiaux pourrait engendrer une confusion conceptuelle que la définition plus large présentée ici vise à dépasser pour faciliter l'analyse qui va suivre. Au cours de cette étude, les termes « groupe domestique » et « ménage » seront utilisés pour décrire les membres de la famille vivant sous le même toit. Il faut toutefois souligner que le mot « famille » renvoie essentiellement dans cette thèse à la famille nucléaire, à la famille élargie ou au ménage, étant donné que, contrairement à la plupart des pays européens, l'existence des autres types de familles reste minime dans la société grecque.

Il est vrai que la famille grecque présente diachroniquement une forte institutionnalisation, qui apparaît dans les faibles taux de divorces, d'unions libres et de naissances hors mariage. La Grèce enregistre pendant toute la période d'après-guerre l'un des taux de divortialité, à savoir le taux de divorces pour mille habitants, le plus faible d'Europe. Ce taux, qui a oscillé de 0,3 à 0,5% pendant les années 1960 et 1970, atteint 0,8% en moyenne pendant les années 1990 et dépasse 1% seulement pendant la dernière décennie. Depuis 2005, le taux de divortialité en Grèce s'est stabilisé à 1,2%, le taux le plus élevé historiquement. Seuls deux pays de l'UE présentent actuellement des taux de divortialité moins élevés : l'Italie et l'Irlande. Le taux médian des 27 pays de l'Union Européenne est actuellement de 2%, alors qu'il dépassait déjà 1% depuis 1970⁷. Il apparaît que le mariage a une forte connotation positive dans la société grecque et que le divorce n'a lieu que dans des cas exceptionnels. Malgré la hausse considérable des divorces et la « crise » de la famille

⁵ Barry L.S. et alii, 2000, *Glossaire de la parenté*, L'Homme, n° 154-155, p. 725.

⁶ Dechaux J.-H., 2007, *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, p. 4.

⁷ Eurostat, 2014, « Divorce rates in Europe » (disponible sur <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do>, dernière mise à jour : 19/06/2014).

à partir des années 1970, à la suite de la contestation des contraintes imposées par le mariage et, notamment, des inégalités dans les rapports entre les deux sexes, la rupture des unions institutionnelles est restée en Grèce plutôt limitée.

La persistance du mariage comme forme incontestable de la vie familiale se renforce lorsqu'on parle de familles ayant des enfants. En Grèce, les couples se montrent non seulement réticents à divorcer quand ils ont des enfants, mais ils préfèrent aussi se marier bien avant de devenir parents. Ce qui apparaît clairement lorsqu'on examine l'évolution du taux de naissances hors mariage en Grèce et dans les autres pays européens. À l'exception de Chypre, la Grèce est le pays qui compte le moins de naissances hors mariage depuis 1960 jusqu'au milieu de la décennie précédente. Le faible taux (1,2%) d'enfants né(e)s de mères non mariées en 1960 est demeuré presque inchangé jusqu'au milieu des années 70, et il est passé à 2,1% à la fin des années 1980. En 2000, 4% des enfants sont nés de mères non mariées alors que le taux de naissances hors mariage dépasse 7% en 2010. Ce taux est le plus faible d'Europe et il est largement inférieur au taux médian européen, qui s'élevait à 16% en 1990, à 27% en 2000, pour atteindre 38% en 2010, soit 5,5 fois plus que le taux grec⁸. Il faut souligner que cette hausse constatée durant ces dernières années en Grèce est partiellement due aux femmes immigrées, provenant notamment des pays d'Europe de l'Est. Alors qu'elles ne représentent que moins de 10% des femmes en âge de féconder, les immigrées représentent 37% des mères non mariées⁹.

Dans ce contexte, les faibles taux de familles monoparentales ne sont guère surprenants en Grèce. En 2007, les familles monoparentales représentaient moins de 15% de la totalité des ménages en Grèce, ce qui était le troisième taux le plus faible d'Europe, bien derrière la moyenne européenne qui s'élevait à 21%¹⁰. Pourtant, ce taux inclut aussi les ménages dans lesquels un seul parent et un enfant cohabitent avec d'autres personnes, notamment des grands-parents. Si l'on prend en compte uniquement les familles dans lesquelles le parent et l'enfant vivent seuls, l'écart entre la Grèce et le reste de l'Europe se creuse. Ainsi, pendant la même année (2007), les

⁸ Eurostat, 2014, « Fertility indicators » (disponible sur : <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do>, dernière mise à jour : 11/03/2014).

⁹ Gavalas V., Rontos K., 2011, « Les naissances hors mariage en Grèce : aspects spatiaux et sociodémographiques d'un phénomène émergent », in *Nouvelles Démographiques*, n° 16, p. 3.

¹⁰ Beier L., Hofäcker D., Marchese E. et alii, 2010, "Family Structures & Family Forms - An Overview of Major Trends and Developments", *European Commission*, p. 27.

familles monoparentales comptant au moins un enfant dépendant¹¹ représentaient 1,7% des ménages (taux le plus faible d'Europe), alors que dans l'ensemble de l'UE-27, ce type de famille atteignait 4%¹². En ce qui concerne le taux de familles monoparentales dans l'ensemble des ménages où vivent des enfants, il s'élevait à 5% (taux plus faible d'Europe) contre 13% dans l'Union Européenne des 25 (en 2005)¹³. De même, le taux d'enfants qui vivent dans des familles monoparentales s'élevait en 2007 à 5,3%, restant toujours le taux le moins élevé de toute l'Europe, alors que le taux médian européen atteignait 14,1%. Il est à noter que le pourcentage d'enfants vivant en Grèce dans des familles composés de deux parents mariés s'élève à 92,3%, ce qui est le taux le plus élevé d'Europe, tandis que la moyenne européenne atteignait 73,8%¹⁴.

De même, le taux des unions libres, à savoir le taux des ménages composés de couples non mariés vivant en simple cohabitation, reste en Grèce toujours marginal. Ainsi, toutes tranches d'âge confondues, le taux grec des couples non mariés vivant maritalement reste parmi les plus bas, voire le plus bas, d'Europe. Notamment en ce qui concerne les jeunes âgés de 20 à 29 ans et de 30 à 39 ans, les taux de ceux qui cohabitent en couple sont très nettement les plus faibles d'Europe, atteignant 25% et 7% respectivement, loin derrière les taux médians européens, qui s'élèvent respectivement à 63% et à 38%. En ce qui concerne les couples avec enfants, le taux d'unions libres est insignifiant : parmi les couples âgés entre 20 et 49 ans ayant des enfants, moins de 0,5% ne sont pas mariés, alors que la moyenne européenne dépasse 16%¹⁵. Il n'est donc pas surprenant que seulement 1,2% des enfants vivent avec des parents qui ne sont pas mariés, contre 11% d'enfants ayant des parents qui vivent en union libre dans l'ensemble de l'UE. Autrement dit, pour les couples grecs qui ont des enfants le mariage semble la seule possibilité socialement légitime.

Pendant toute la période d'après-guerre, malgré la vague de contestation des normes familiales dominantes dans les sociétés « occidentales », la famille grecque demeure largement attachée aux normes de la famille « normale » et institutionnalisée et au modèle de la « famille nucléaire des classes moyennes » (*middle class nuclear*

¹¹ On considère comme enfants dépendants les enfants âgés de moins de 15 ans ou les jeunes de 15-24 ans qui sont inactifs.

¹² Eurostat, 2014, SILC Database, (disponible sur : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/income_social_inclusion_living_conditions/data/database, dernière mise à jour le 04/06/2014).

¹³ Eurostat, 2006, "The family in the EU 25 seen through figures".

¹⁴ Eurostat, 2010, "Household Structure in the EU", p. 20.

¹⁵ *Ibid.*, p. 26.

family)¹⁶ tel qu'il a émergé pendant la première période d'après-guerre. Contrairement à la plupart des autres pays européens, il ne s'est pas produit en Grèce de recul des formes institutionnelles de la famille étant donné que les couples continuent à se marier pour avoir des enfants et ne divorcent que dans des cas relativement rares. De plus, même la cohabitation des jeunes couples, cette forme de famille à l'essai, reste largement minoritaire alors qu'elle gagne de plus en plus de terrain dans la majorité des pays européens. C'est la raison pour laquelle la notion de « famille » reflète dans cette étude une réalité moins complexe que celle qui est présente dans des sociétés européennes où des formes familiales alternatives acquièrent une place tout à fait significative. Dans ce contexte, la « famille » ne semble pas être une notion ambiguë et ses connotations méthodologiques et théoriques dans le contexte grec apparaissent plutôt homogènes, sans pour autant nier la complexité anthropologique et sociologique que cette notion implique historiquement dans cette même société étudiée ici.

Si de fortes prémisses religieuses, idéologiques et culturelles préconisent ce familialisme omniprésent dans la société grecque, des évolutions plus complexes, à la fois économiques, démographiques, politiques et normatives, devraient être considérées afin de comprendre la place de la famille dans la Grèce contemporaine. Comme nous l'avons déjà souligné, la première période d'après-guerre a été une période de mutations importantes : une société qui était essentiellement agricole avant les guerres est rapidement devenue une société fortement urbanisée avec une économie basée sur les services, après avoir connu une période brève mais intense d'industrialisation depuis la fin des années 1950 jusqu'au début des années 1970. Alors qu'au début des années 50, un Grec sur deux vivait encore à la campagne et travaillait dans l'agriculture, 30 ans plus tard, moins de 30% des Grecs travaillaient dans l'agriculture ou vivaient de manière permanente dans le monde rural. Un environnement politique instable, à la suite de la guerre civile, marque les processus de reformation de l'appareil étatique et ne revient à la « norme » qu'après la chute de la dictature des Colonels en 1974. C'est dans ce contexte que s'est produite une reconfiguration sociale importante, qui a largement marqué la société grecque contemporaine.

¹⁶ Beier L., Hofäcker D., Marchese E et alii, 2010, p. 24.

Toutefois, cette reconfiguration n'a pas entraîné une totale rupture avec les structures sociales préexistantes. Les petites structures, à savoir l'agriculture familiale ou les petites entreprises familiales, ont fait preuve d'une capacité de résistance remarquable. Le morcellement des terres, caractéristique historique des campagnes grecques depuis la réforme agraire d'E. Venizelos en 1917, a été peu modifié, malgré le départ de plus de 1,5 million de paysans entre 1950 et 1970¹⁷. Les réseaux informels, économiques ou politiques ont aussi conservé une place non négligeable dans une société en pleine expansion de marché capitaliste et de « modernisation » politique. L'avènement de l'État-providence, par exemple, n'a pas limité les voies informelles des échanges de services et de ressources.

C'est dans ce contexte que la famille grecque émerge comme un acteur social primordial. Comme nous essayerons de le démontrer, si les mutations profondes n'ont pas entraîné une rupture totale avec les structures et les rationalités d'avant la guerre, c'est en raison de cette forme d'organisation et d'action sociale. Avec leur système complexe de stratégies, les familles grecques constituent un facteur majeur non seulement dans la préservation et la reproduction des individus mais aussi dans la production historique du pays. En soulignant la capacité des familles à développer des stratégies, nous voulons mettre en évidence la manière dont les individus et les groupes sociaux font face et jouent un rôle positif dans le changement social. Plutôt que de s'adapter passivement, la famille montre une aptitude remarquable à organiser la vie de ses membres afin de reproduire leur place économique et symbolique dans le jeu social, tout en conditionnant, dans une certaine mesure, le processus de transformation sociale.

En considérant la famille comme un lieu de production de stratégies, nous chercherons à montrer comment ce groupe social constitue un lieu de production des normes et des significations, des évaluations et des jugements définissant ce que l'on doit faire ou ne pas faire¹⁸. Cette production normative serait à l'origine d'un système d'actions et de stratégies visant à s'adapter positivement et activement à la transformation sociale qui assure, avant tout, la reproduction sociale du groupe familial. La nécessité de conserver ou d'améliorer sa position sociale dans un horizon

¹⁷ Vergopoulos K., 1975, *La question agraire en Grèce. L'intégration sociale de l'agriculture*, Athènes, Exantas, pp. 210-293.

¹⁸ La manière dont on appréhende ici la famille renvoie à ce que D. Fassin définit comme une « économie morale » : Fassin E., 2009, « Les économies morales revisitées », *Annales HSS*, no. 6, p. 1243

intergénérationnel est ici le moteur de l'action sociale développée par les familles grecques tout au long de la période d'après-guerre. C'est précisément ce trait normatif qui confère une autonomie relative à l'action du groupe familial. La gestion des ressources, humaines ou matérielles, ainsi que les ambitions et les stratégies, obéissent, de manière implicite ou explicite, intentionnelle ou non, à cette propension de la famille à poursuivre sa propre reproduction.

Toutefois, l'action familiale n'obéit pas à un calcul purement rationnel, comme le voulaient les analyses néo-classiques, qui la soumettaient à une estimation des coûts et des bénéfices propre à la rationalité capitaliste. Au contraire, la famille est régie par une propre rationalité, ayant des traits peu communs avec la rationalité des relations marchandes. Les échanges sur le long terme, la « dette positive » ou le sacrifice, sont des caractéristiques qui visent à perpétuer un lien social possédant ses propres logiques, finalités et rationalités. Le maintien et la reproduction des rapports inégalitaires et antinomiques entre les sexes et les générations deviennent possibles exactement grâce à cette « transcendantalité » du lien familial qui dépasse l'individualité de ses membres et ses implications. L'intérêt du groupe familial transcende l'intérêt individuel, ce qui implique que la famille reflète un rapport de forces entre les sexes et les générations qui se trouve très souvent soumis aux finalités collectives.

Compte tenu de ces particularités du lien familial, la famille est appréhendée ici comme un lieu de production des stratégies d'action sociale ayant pour but la reproduction du groupe familial. Suivant P. Bourdieu, nous considérons que les stratégies familiales développées dans la Grèce d'après-guerre forment un système, un « mode de reproduction familiale »¹⁹ dont l'importance dépasse la simple question de la reproduction du groupe familial, définissant dans une certaine mesure la façon dont la société grecque s'est transformée depuis les années 1950.

Comme nous allons le montrer dans ce travail de recherche, ce système, ce « mode de reproduction familial », se compose d'une série de stratégies qui visent à assurer la reproduction de la famille et/ou à constituer la base d'une éventuelle ascension sociale, conditionnant ainsi les antagonismes sociaux pendant l'ensemble de la période d'après-guerre. Ces stratégies se sont développées durant la première période d'après-guerre, période de fortes turbulences économiques, démographiques

¹⁹ Bourdieu P., 1989, *La noblesse d'État*, Paris, Les Éditions de Minuit, pp. 386-389.

et politiques, et elles ont inévitablement affecté les mutations sociales qui se sont produites non seulement pendant les premières décennies qui ont suivi la guerre, mais aussi dans toute la période étudiée. Comme nous tenterons de le démontrer, les stratégies analysées ici ont joué un rôle positif dans la formation de la société grecque contemporaine, les mutations des premières décennies d'après-guerre constituant la base de la société grecque de la période de *Metapolitefsi*, à savoir la période après 1974 et le rétablissement du régime parlementaire qui marque le début de ce que l'on peut considérer comme la Grèce contemporaine. Autrement dit, le mode de reproduction familial constitue en lui-même un facteur de « modernisation » sociale plutôt que les vestiges d'un monde en voie de disparition. Ce système de stratégies marque la formation des espaces, la structure économique et le cadre normatif de la société grecque contemporaine.

Mais quelles sont les composantes de ce système familial de reproduction et de transformation sociale ? Nous avons identifié trois stratégies familiales qui constituent les piliers de ce mode de reproduction et qui ont également marqué la façon dont se déroulent la transformation sociale et les antagonismes sociaux : les stratégies de pluriactivité familiale, les stratégies résidentielles d'accession à la propriété et les stratégies éducatives. Bien que des aspects de ce système de stratégies concernent notamment les familles du monde rural (comme, par exemple, les stratégies de pluriactivité), leur rôle dans les reconfigurations sociales et géographiques est tel qu'il nous permet d'attribuer à ces stratégies une importance théorique incontestable. Ces stratégies, socialement répandues pendant la plus grande partie de la période étudiée, sont interdépendantes, bien que le poids de chaque stratégie dans l'ensemble du système de reproduction familial dépende du milieu social (ou, pour reprendre Bourdieu, du volume et de la structure du capital possédé)²⁰. Autrement dit, si une partie de ces stratégies occupe une place moins marquée dans l'action familiale d'un certain milieu social, l'ensemble de ces stratégies obéit à la même rationalité sociale. De plus, étant donné que ces stratégies sont appréhendées sur le plan historique et intergénérationnel, l'importance de chaque composante du système de reproduction peut varier d'une génération à l'autre au sein du même groupe familial. Dans ce cadre, si la composition du système des stratégies familiales peut paraître, à première vue

²⁰ Bourdieu P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris Les Éditions du Minuit, p. 145.

fluide voire hétérogène, sa rationalité et son importance sociale dans la longue durée présentent une homogénéité indéniable.

L'importance historique de ce système de stratégies dans son ensemble nous incite à dépasser un premier obstacle épistémologique qui surgit lorsqu'on examine à la fois les pratiques développées au sein de milieux sociaux apparemment bien distincts. Mais si on se penche, par exemple, plutôt sur la famille rurale pour étudier les stratégies de pluriactivité, c'est parce que ce type de stratégie joue un rôle essentiel dans la formation des espaces rural et urbain et marque un processus d'hybridation normative, spatiale et économique. Analysé dans une perspective intergénérationnelle, ce système de stratégies articulées et complémentaires révèle aussi le processus de transformation sociale et répond à notre question initiale : pourquoi la famille est-elle si importante et si bien ancrée dans l'imaginaire social du pays ?

Quoi qu'il en soit, l'analyse du « mode de reproduction familial » tel qu'il est développé en Grèce contemporaine doit nécessairement prendre en compte les données macroscopiques et les évolutions économiques, politiques et sociales, nationales et internationales auxquelles ce système de stratégies est intrinsèquement lié. Ce système s'est développé dans un contexte historique donné et il montre comment les individus ont essayé d'y répondre dans un contexte instable. Mais, en même temps, ce système est nécessairement impacté par les pressions structurelles, économiques et politiques, nationales et internationales. Si l'ensemble des stratégies constitue un moyen d'assurer sa reproduction ou sa mobilité sociale, chaque stratégie analysée dans cette thèse est liée à une série de facteurs économiques, politiques ou culturels. Les contraintes économiques ont également affecté la façon dont les familles rurales ont affronté le processus de transformation des campagnes et la rationalité de l'appareil étatique a conditionné, dans une certaine mesure, l'action des familles dans la première période d'après-guerre ou pendant la période de *Metapolitefsi*. La structure de l'économie agricole ou même de l'économie nationale, la situation économique de certaines régions et l'articulation des économies locales avec le marché capitaliste mondialisé jouent donc un rôle incontournable dans le développement des stratégies familiales en matière de reproduction sociale. De même, l'absence totale d'un système public de protection sociale, pendant une période où l'histoire sociale et politique de la plupart des pays européens est marquée par l'émergence de l'État-providence, a affecté les processus de reproduction sociale en Grèce, faisant de la famille le seul acteur de protection et de reproduction.

C'est la raison pour laquelle l'analyse du « mode de reproduction familial » sera effectuée dans cette thèse de doctorat conjointement à l'analyse du contexte social et historique dans lequel ce mode de reproduction s'est développé et dans lequel il trouve sa cohérence sociale. Afin de répondre à l'enjeu épistémologique constant dans les sciences sociales, à savoir la conciliation entre l'action et la structure sociale, nous mettrons en relation le développement de ce système de stratégies familiales et les évolutions structurelles économiques, politiques et sociales de la Grèce contemporaine. C'est dans ce contexte théorique que l'analyse des stratégies familiales de reproduction montrera la pertinence de l'étude de la famille afin de mieux comprendre l'histoire contemporaine du pays.

Toutefois, nous n'avons pas l'intention d'affirmer un quelconque « exceptionnalisme grec ». Certes, on observe dans le modèle social grec des éléments plutôt inédits, comme l' « *antiparochi* », qui constitue un système de construction de logements en dehors du marché capitaliste. Mais en règle générale, les phénomènes présentés dans ce travail de recherche sont loin de constituer une exclusivité grecque. Le familialisme prononcé, le maintien des réseaux et des échanges informels ou le développement tardif de l'État-providence sont des éléments communs à différents pays, notamment à ceux de l'Europe du Sud, qui semblent former un modèle social distinct, même si l'on reconnaît que la Grèce constitue souvent un cas extrême de ce modèle. Si nous insistons sur ces traits « spécifiques », ce n'est donc pas pour prôner un certain exceptionnalisme mais pour mieux comprendre le rôle de ces traits sociaux dans l'histoire contemporaine du pays et déchiffrer les éléments constitutifs du modèle de reproduction ou de transformation sociales de la Grèce contemporaine.

II) La structure

Cette thèse comprendra cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous présenterons tout d'abord les fondements théoriques de ce travail de recherche, puis nous analyserons les stratégies qui forment le « mode de reproduction familial » grec. Enfin, nous examinerons le rôle de l'État-providence grec dans les processus de reproduction et de protection sociale dans le pays pour mieux comprendre l'importance structurelle du système de stratégies familiales.

Dans le premier chapitre, nous entreprendrons une sorte de généalogie de la recherche sur la famille dans les sciences sociales. Cette généalogie permettra de saisir les enjeux théoriques autour de la famille et son rôle dans les évolutions sociales. La place de la famille dans les processus de transformation et de reproduction sociale ainsi que la nature et la rationalité des liens familiaux présentent un intérêt incontestable et constituent la base de notre problématique. Dans ce cadre, ce parcours commencera par une présentation critique des premières approches relatives à l'importance de la famille comme lieu d'organisation et d'action sociale et à son rôle dans une société en transformation. Les approches des « pères fondateurs » des sciences sociales du 19^e siècle, tels E. Durkheim, A. Comte, K. Marx et F. Engels, sont les premières à mettre en relation la famille et les processus de transformation sociale, et à énoncer que la famille se transforme historiquement et qu'elle suit les grandes évolutions historiques. Ces approches ont été approfondies par les sociologues fonctionnalistes de la première période de l'après-guerre, et notamment par le grand sociologue américain Talcott Parsons. Nous présenterons de manière critique sa théorie sur la famille moderne. Le fonctionnalisme de Parsons a proposé une théorisation cohérente sur la famille et son évolution historique au sein du capitalisme mais il a suscité de nombreuses critiques et a alimenté un vif débat sur la nature du lien familial et la place de la famille dans le capitalisme contemporain. Parmi les critiques, ce sont plus particulièrement les critiques marxistes et féministes qui attireront notre attention. C'est la complexité de la relation entre la famille et le capitalisme ainsi que la nature inégalitaire, quoique bien distincte de la rationalité marchande, que nous retiendrons de cette présentation de la critique marxiste. C'est précisément cette rationalité distincte de la famille qui suscitera notre intérêt dans cette étude. Nous examinerons ainsi dans cette généalogie théorique les approches anthropologiques et sociologiques qui considèrent la famille comme un lieu d'échange de services et de biens, bien souvent sous la forme du don.

La question de la reproduction du groupe familial et de ses implications sociales étant centrale dans ce travail, les théorisations sociologiques sur ce sujet occupent aussi une place importante dans ce chapitre. Nous ferons ainsi principalement référence aux travaux de Pierre Bourdieu sur le « mode de reproduction familial » ainsi que sur l'*habitus* qui constituent le fondement théorique de cette thèse de doctorat. Avec les contributions des autres sociologues français, tel R. Lenoir, la question du rôle de la famille dans les processus de reproduction sociale

devient l'enjeu central dans la généalogie théorique autour de la famille. Les implications politiques et sociales des processus de reproduction et des antagonismes sociaux qui mettent en évidence la complexité des relations entre la famille, l'État, les institutions scolaires ou le marché complèteront la problématique que la généalogie théorique du premier chapitre souhaite mettre en évidence. La dernière partie de ce premier chapitre sera consacrée à l'évolution des travaux sur la famille grecque. Notre propos est de réaliser une présentation critique des principaux travaux sur la famille (même si elle est traitée comme un sujet secondaire) afin de positionner ce travail de recherche dans le cadre de la littérature existante et de démontrer son originalité. Certes, cette présentation ne saurait être exhaustive et elle sera centrée sur les études pionnières, intéressantes du point de vue théorique.

Le deuxième chapitre portera sur les stratégies des familles paysannes lors de la première période de l'après-guerre, à savoir la période de l'urbanisation intense du pays. Compte tenu de l'importance capitale de ce phénomène majeur de l'histoire contemporaine de la Grèce, nous examinerons comment les familles du monde rural ont géré la transformation des campagnes et la migration. La pluriactivité familiale, élément central dans ce chapitre, s'avère la stratégie la plus importante pour la gestion de la reproduction du groupe familial dans les campagnes, dans le cadre d'une économie locale en transformation et d'une reconfiguration profonde des espaces rural et urbain. Nous examinerons, dans un premier temps, les processus d'émigration et d'immigration depuis les campagnes, qui se sont étendus sur près de trente ans. Parallèlement, on verra comment l'urbanisation a été conditionnée par les stratégies familiales, constituant dans une certaine mesure « une affaire de famille ». Dans un second temps, nous nous intéresserons à la pluriactivité des familles rurales qui a marqué les évolutions économiques et démographiques des campagnes grecques dans l'ensemble de la période de l'après-guerre. La mise en évidence des aspects qualitatifs et quantitatifs de la pluriactivité démontre la place capitale de cette stratégie au sein des petites et moyennes exploitations familiales qui constituent la large majorité des exploitations agricoles en Grèce jusqu'à aujourd'hui. Dans ce cadre, de nouvelles pratiques liées à la pluriactivité ont émergé dans le monde rural, comme l'agriculture à distance ou la féminisation du métier agricole. De même, la formation de nouveaux systèmes de production économique locaux basés sur une organisation familiale et la multiplication des activités professionnelles marquent la transformation socioéconomique des campagnes. L'articulation de ces systèmes de production avec

l'économie mondialisée constitue un élément majeur des évolutions économiques dans le monde régional grec de l'après-guerre. Les implications normatives, économiques et démographiques de ces mutations sur la reformation des espaces urbain et rural seront analysées dans la dernière partie du deuxième chapitre.

Le troisième chapitre de cette thèse sera consacré à ce que l'on appelle « les stratégies résidentielles ». L'accession à la propriété d'un logement a marqué le processus d'urbanisation pendant les premières décennies d'après-guerre et a constitué l'un des piliers du système social grec, tant en termes de protection sociale qu'en termes de reproduction des familles sur le plan intergénérationnel. Dans ce chapitre, nous mettrons en évidence la manière dont l'accession à la propriété a constitué une « affaire de famille », tout en ayant, en même temps, des implications socioéconomiques incontestables pour l'ensemble de la société grecque d'après-guerre.

Nous expliquerons ainsi comment l'accession à la propriété s'est trouvée au cœur de l'univers normatif et symbolique familial, notamment dans une période marquée par la pénurie de logements et la forte urbanisation. Nous examinerons la façon dont les familles ont épargné afin d'acquérir un logement ainsi que le rôle des pratiques matrimoniales, et notamment la dot, dans les stratégies résidentielles. Un élément central des stratégies résidentielles est le développement des stratégies d'autopromotion, d'auto-construction ainsi que d'un système de production immobilière quasi informel, basé sur l'échange des terrains à bâtir contre des appartements entre les propriétaires de terrains et les entreprises de construction de logements. Ce système s'est avéré essentiel pour le développement de la propriété et la revalorisation importante des patrimoines familiaux. Nous mettrons l'accent sur l'importance des pratiques familiales dans l'accession à la propriété et nous dégagerons les implications sociales et économiques de la diffusion de la propriété occupante, diffusion qui traverse l'ensemble du spectre social. L'importance du bâtiment dans l'économie grecque, la contribution de la propriété dans le système de reproduction sociale basé sur les pratiques familiales ainsi que les implications politiques de la question résidentielle seront examinées pour montrer la pertinence sociologique de l'accession à la propriété et, en même temps, la place capitale que la famille occupe dans cette dernière.

Dans le quatrième chapitre, nous analyserons le dernier pilier du « mode de reproduction familial » grec, à savoir les stratégies éducatives. Ces stratégies ont

constitué le principal vecteur des antagonismes sociaux. L'obtention d'un diplôme, de préférence universitaire, occupe une place capitale dans l'imaginaire familial, toutes classes sociales confondues. C'est la raison pour laquelle la famille est prête à investir une part considérable de son patrimoine, déterminant ainsi la façon dont se déroulent les antagonismes sociaux et les processus de mobilité et de reproduction sociale.

Nous attirerons l'attention, dès le début de ce chapitre, sur l'importance accordée aux études au sein du monde rural. Les diplômes sont considérés, dès le 19^e siècle, comme le moyen par excellence de mobilité intergénérationnelle. Dans le cadre de la première période d'après-guerre où la société grecque se trouvait en pleine mutation, nous analyserons comment les études des enfants, financées par leurs parents, constituent une partie structurante du processus d'urbanisation du pays, reflétant les dynamiques sociales des campagnes et les disparités entre les classes et les sexes. On verra comment l'État grec de la période, en quête de légitimation politique, a instrumentalisé la restructuration de l'appareil étatique et l'accès à l'emploi dans la fonction publique afin de consolider sa légitimation en contrôlant le processus de reconstitution des nouvelles classes moyennes.

Après l'analyse des stratégies éducatives familiales de la première période d'après-guerre, nous mettrons en lumière l'extension de ces stratégies pendant la période de *Metapolitefsi*, à savoir la période après 1974, moment où le régime parlementaire a été rétabli. Les principaux éléments de cette période sont le développement d'un vaste réseau d'éducation parallèle destiné à la préparation des élèves aux concours d'entrée dans les universités grecques, qui absorbait des sommes importantes de la quasi-totalité des ménages grecs, ainsi que l'augmentation spectaculaire du nombre d'étudiants grecs à l'étranger. D'une part, ces stratégies montrent quelle était la forte implication des familles dans le parcours scolaire de leurs enfants ainsi que dans la question de leur propre reproduction. D'autre part, elles révèlent les disparités sociales du jeu de la mobilité et de la reproduction sociale. Elles impliquent en effet une dynamique différenciée, en raison de la privatisation partielle du processus éducatif, selon le milieu et les classes sociales. Dans la dernière partie de ce chapitre, nous aborderons la question de l'importance de la famille dans la période transitoire des jeunes entre la fin des études et leur stabilisation dans le marché du travail, et nous montrerons quel est le rôle de la famille, tant comme « refuge » contre la précarité professionnelle que comme moyen d'accéder à un emploi.

Dans le dernier chapitre de cette thèse, nous examinerons le rôle de l'État-providence grec dans les processus de reproduction sociale pendant toute la période étudiée. Cette question présente un intérêt considérable. La progression de l'État-providence en Europe, notamment pendant les Trente Glorieuses, impliquait une prise en charge collective des risques sociaux et des processus de reproduction. La capacité de l'État à redistribuer les revenus et à assumer des risques sociaux historiquement pris en charge par la famille a contribué à limiter le rôle des pratiques et des échanges familiaux dans la question de la reproduction, sans pour autant réduire à néant leur importance. L'étude de l'interaction entre la famille et l'État-providence en Grèce s'avère donc indispensable si l'on veut comprendre les processus de reproduction et de transformation sociale.

Dans ce cinquième chapitre, nous ferons en premier lieu une brève présentation historique du développement de l'État-providence en Europe et de son importance économique, politique et social. De sa conception en 19^e siècle à son « âge d'or » dans les Trente Glorieuses puis à sa crise pendant l'ère néolibérale depuis les années 1980, l'État-providence a constamment représenté un enjeu social majeur dans la façon dont une société se reproduit dans son ensemble. En second lieu, nous développerons une étude théorique de l'État-providence pour saisir toutes ses implications sociologiques. Les typologies des États sociaux européens et la théorisation autour de la relation entre la famille, l'État et le marché capitaliste montrent les dynamiques et les rationalités différentes des processus de reproduction selon les pays européens et mettent en évidence la complexité de l'interaction entre la famille et l'État-providence. Le cas de l'Europe du Sud et de la Grèce, bien différent de celui du reste de l'Europe en raison du développement tardif et fragmentaire de l'État-providence, nous intéressera ici tout particulièrement. La faiblesse des politiques familiales dans le Sud qui laissent toujours à la famille un rôle protecteur par excellence est d'une importance considérable.

Dans la seconde moitié de ce chapitre, nous focaliserons notre attention sur le cas grec. La Grèce a connu un développement graduel de l'État social à partir des années 1980, moment où les premiers dispositifs providentiels ont été créés par le gouvernement socialiste, ainsi qu'une période d'« européanisation » pendant la deuxième moitié des années 90, marquée par un effort de convergence avec les dispositifs des pays de l'UE. Comme on verra, malgré la convergence des dépenses sociales avec la moyenne européenne, avant la crise économique, le caractère de

l'État social grec présente de fortes divergences : les politiques familiales restent le plus souvent sous-développées et les dispositifs, faibles et trop tardifs, ne permettent pas de désengager la famille de la protection et de la reproduction sociales. Malgré l'existence d'un système de santé universaliste, la famille est demeurée l'acteur social le plus important de la protection sociale et de la redistribution des revenus, ce qui s'explique par la faiblesse du système d'assistance sociale et l'importance du système de retraites dans la redistribution des revenus. Dans la dernière section du chapitre, nous développerons l'hypothèse selon laquelle la famille grecque a continué à jouer un rôle de tout premier plan pendant la période de l'après-guerre dans la protection et la reproduction sociales. Le développement tardif de l'État-providence grec et son caractère plutôt familialiste ne lui ont pas permis de dominer les processus de reproduction sociale de même façon que les États sociaux « avancés », laissant ainsi à la famille la charge d'assumer les fonctions protectrices, selon ses propres rationalités et impératifs, pour la reproduction du groupe familial sur le plan intergénérationnel.

III) La méthodologie

Cette thèse, qui présente avant tout une réflexion théorique sur le rôle de la famille dans la Grèce contemporaine, est principalement basée sur des sources bibliographiques. Si la recherche primaire, anthropologique ou sociologique, qui comporte une enquête de terrain, des entretiens et des questionnaires, contribue à la découverte de sujets et de questions nouvelles, la recherche bibliographique approfondie nous semble être la méthodologie la mieux adaptée au traitement de notre sujet. Elle apporte en effet un éclairage différent sur de nouvelles études peu exploitées et permet de travailler à nouveau sur des études dont les implications théoriques et analytiques ont souvent été négligées. L'interaction entre la réflexion théorique et les données empiriques qui mettent en évidence la réalité sociale n'est guère négligée. C'est pourquoi la réflexion théorique sur la famille grecque se penche sur un nombre considérable de données empiriques, issues des nombreuses études anthropologiques et sociologiques publiées pendant toute la période étudiée, complétées très souvent par des données statistiques, lorsque le recours à ces dernières s'avère indispensable pour bien encadrer cette réflexion.

Le cadre théorique du rôle de la famille dans les processus de transformation et de reproduction sociale et la valeur sociologique, anthropologique et historique de la rationalité qui régit son fonctionnement s'accompagne des données issues des recherches empiriques. Or, la démarche théorique de cette thèse nécessite le recours à des données et à des problématiques issues des diverses filières des sciences sociales. Dans ce contexte, on ne saurait se limiter aux études de la sociologie de la famille ou de l'anthropologie de la parenté. Les études empiriques qui relèvent de l'anthropologie, de la sociologie rurale, de la sociologie du travail, de l'histoire sociale, de la géographie critique, de l'anthropogéographie, de l'anthropologie et de la sociologie économiques, de la sociologie urbaine et, bien évidemment, de la sociologie de la famille forment un univers riche en données qui permet d'innover et d'approfondir la réflexion théorique de cette thèse de doctorat. C'est précisément dans cette synthèse des problématiques et des données empiriques que réside l'originalité de notre travail et que notre démarche théorique acquiert un caractère innovant. En recourant à des données empiriques issues d'études relevant des différentes filières des sciences sociales, nous avons eu accès à des matériaux riches et différenciés, qui permettent un élargissement et un approfondissement de la problématique développée dans cette thèse, marquant une évolution dans la procédure scientifique autour du sujet étudié.

Le recours aux données empiriques que la recherche sociale a dévoilées est ici complété par l'emploi de données statistiques. Ces dernières proviennent aussi bien des sources secondaires, à savoir des ouvrages sociologiques ou économiques, que des sources primaires. Des statistiques extraites de bases de données internationales, telles que les bases des données de l'Eurostat et de l'OCDE et la base des données de l'Autorité grecque des statistiques (l'ELSTAT), sont utilisées dans l'ensemble de ce travail. Ce corpus riche en données statistiques primaires et secondaires nous permet de saisir la dynamique historique des phénomènes étudiés et, en même temps, d'établir des comparaisons utiles entre le cas grec et les cas des autres pays européens. Ces comparaisons permettront une analyse approfondie des particularités éventuelles de certains aspects du modèle social grec et aideront à établir la pertinence épistémologique de la problématique développée. Par ailleurs, l'usage des données primaires renforce l'originalité de cette thèse tout en enrichissant le corpus de données empiriques sur la Grèce contemporaine.

Ces matériaux riches et diversifiés sont exploités par le biais de réflexions théoriques relevant aussi des différentes filières de la sociologie et de l'anthropologie. Comme on le verra dès le premier chapitre, les fondements théoriques de la problématique développée sont puisés dans les théorisations diverses des sciences sociales. Des approches théoriques relevant non seulement de la sociologie de la famille mais aussi de l'anthropologie ou de la sociologie générale contribuent à l'exploitation des matériaux issus des études empiriques. Notre ambition est d'élaborer des concepts théoriques cohérents qui permettront de saisir la pertinence épistémologique du sujet étudié, à savoir le rôle de la famille en tant qu'acteur social et son importance dans la façon dont les membres du groupe et la société dans son ensemble sont reproduits dans la Grèce d'après-guerre. Sans vouloir surestimer la valeur épistémologique d'une thèse de doctorat, nous tenterons de mettre en relation un riche matériau empirique, puisé dans un corpus d'études diversifié mais aussi dans des données statistiques primaires et secondaires et une réflexion théorique dynamique, comme le montre l'emploi d'une production d'ouvrages théoriques étendue dans le temps et l'espace académique afin de mieux comprendre certains aspects de la société grecque de l'après-guerre.

Le recours à une telle méthodologie, qui met l'accent sur la bibliographie et, de manière secondaire, sur les données statistiques plutôt que sur une enquête de terrain, des entretiens et des questionnaires et, plus généralement, sur la mise en œuvre d'une enquête primaire, est donc dicté par le besoin de systématiser et de généraliser les phénomènes étudiés. L'objectif étant de déchiffrer et d'interpréter des pratiques sociales omniprésentes dans la société grecque, le choix de cette méthodologie semble mieux adapté aux impératifs épistémologiques. Au contraire, la mise en œuvre d'une enquête primaire qui monopoliserait le développement de cette thèse de doctorat poserait des limites à l'approfondissement de la problématique et à la systématisation théorique, même si elle paraît mieux à même d'approfondir la problématique d'une étude limitée dans le temps et l'espace. Autrement dit, le souci d'effectuer un travail dont la portée interprétative et analytique serait plus étendue que celle d'une étude structurée autour d'une enquête primaire nous a incité à réaliser une recherche bibliographique approfondie, complétée par l'usage des données statistiques.

CHAPITRE 1

La famille dans la recherche sociale

La famille et la parenté occupent une place non négligeable dans la littérature anthropologique et sociologique. Dès le 19^e siècle, les « pères fondateurs » des sciences sociales ont saisi l'importance de la famille dans les processus de changement et de reproduction de la société. Mais c'est à partir de la période d'après-guerre que l'étude de la famille a connu un essor remarquable. Les structuro-fonctionnalistes anglo-saxons ont systématisé l'étude de la famille et ont développé une théorie de la famille conjugale, alors que l'anthropologie et la sociologie critiques ont considérablement approfondi la théorisation autour de la famille.

La généalogie de l'approche qui sera adoptée dans cette thèse de doctorat trouve ses origines dans la sociologie du 19^e siècle. Elle passe par la critique du structuro-fonctionnalisme puis arrive aux approches sociologiques et anthropologiques qui attribuent à la famille une rationalité distincte et un rôle social actif et positif. D'une part, les théorisations sur la nature antinomique et la place de la famille dans le capitalisme des chercheurs marxistes et féministes ainsi que l'analyse par des anthropologues et sociologues français des entraides et des échanges familiaux relevant d'une rationalité distincte du marché et, d'autre part, le rôle de la famille dans les antagonismes sociaux et la structure sociale ainsi que le fonctionnement du « mode de reproduction familial » analysé par P. Bourdieu constitueront des éléments primordiaux dans notre travail de recherche. Cette généalogie de la pensée adoptée dans cette thèse sera complétée par une présentation critique des principales études sur la famille et la parenté en Grèce, présentation qui nous amènera à mettre en évidence l'apport originel de notre démarche scientifique.

1.1. Famille et théorie sociale dans le 19^e siècle

La famille et son importance sociale trouvent déjà leur place au 19^e siècle dans le travail des « pères fondateurs » des sciences sociales modernes, tels qu'Émile

Durkheim, Auguste Comte, ou même Karl Marx et Friedrich Engels. Ces analyses ont joué un rôle capital dans la construction de la « famille » en tant qu'objet sociologique dans les sciences sociales de la période après la Seconde Guerre mondiale. E. Durkheim et A. Comte ont été les premiers à saisir l'importance de la famille pour l'étude de l'ensemble des faits sociaux. Ils ont reconnu son caractère institutionnel et historique et ont marqué les premiers efforts de typologisation sociologique des liens et des formes familiales. Ces penseurs du 19^e siècle considéraient la famille comme un corps intermédiaire naturel reliant l'individu à la société. La famille, en tant qu'objet à la fois théorique et méthodologique, constituait un observatoire privilégié pour découvrir les lois cachées du monde social¹. En définissant d'ailleurs le caractère institutionnel de la famille, les « pères fondateurs » de la pensée sociale ont tenté d'affirmer la variabilité et l'historicité de la famille. Cette dernière ne constitue pas un « corps abstrait », une entité isolée du reste de la société, étant donné que sa forme, sa structure et son contenu dépendent du contexte social. L'étude de la famille devient ainsi indissociable de l'étude des configurations sociales particulières dans lesquelles elle est née.

La célèbre opposition entre la *communauté* (*Gemeinschaft*) et la *société* (*Gesellschaft*), établie par Tönnies et reprise par Durkheim², est centrale dans la pensée sociologique du 19^e siècle et elle a inspiré la manière dont est conçue la famille. Cette dernière, en tant qu'institution, fabrique et nourrit le lien social qui repose sur l'esprit de la communauté, animée par la « volonté organique », qui se distingue de la « volonté réfléchie » qui régit les sociétés modernes en développement dans lesquelles dominant la rationalisation, l'individualisme et la commercialisation³. Bien que simpliste, cette opposition tente de mettre en évidence la capacité de la famille à fournir l'élément intermédiaire et restaurateur du lien social au sein du monde social communautaire qui représente pour la pensée sociale du 19^e siècle la source par excellence de l'intégration sociale⁴.

¹ Cicchelli-Pugeault C. ? Cicchelli V., 1998, *Les théories sociologiques de la famille*, Paris, La Découverte, p. 32.

² Tönnies F., 2010, *Communauté et société*, Paris, PUF, 1^{re} éd. en allemand, 1887. Voir notamment le livre I. Cf. le commentaire critique de Durkheim E., 1975, *Textes I, Éléments d'une théorie sociale*, Paris, Éditions de Minuit, pp. 383-390.

³ Durkheim E., 1975, *op. cit.*

⁴ Cicchelli-Pugeault C., Cicchelli V., 1998, p. 40.

1.1.1. Famille et ordre sociale

Auguste Comte, père-fondateur de la sociologie positiviste française, recherche dans la vie familiale les conditions d'un ordre social « non pathologique ». Selon lui, on ne peut pas étudier séparément la vie familiale et la vie sociale. La famille est à ses yeux « l'élément immédiat de la société », « l'association la moins étendue et la plus spontanée », alors qu'une décomposition méthodologique de l'humanité en individus constituerait une analyse « anarchique, irrationnelle et immorale ». La société humaine est donc composée de familles et non d'individus et la famille, cette « moindre société », constitue le véritable élément sociologique »⁵. Pour Comte, la famille constitue le facteur principal et la structure élémentaire de l'ordre social en tant que source spontanée de l'éducation morale et base naturelle de l'organisation politique de la société. Il souligne la capacité de résistance du groupe familial et une « tendance spontanée à former de nouvelles familles, plus homogènes et plus stables ». L'objectif de la famille est le développement de la sociabilité et le recul de l'individualisme. Comte conçoit la famille comme un protecteur qui assume un rôle réformateur dans le processus de régénération sociale tout en fonctionnant comme pilier de l'ordre social. Le lien conjugal, établi par le mariage, constitue pour Comte le « primat des relations volontaires », symbole de progrès et d'organisation rationnelle⁶.

Comte est d'ailleurs le premier à théoriser la division sexuelle du travail. Il soutient que l'harmonie de la famille présuppose la reconnaissance d'une division des rôles familiaux fondée en « nature ». Il distingue ainsi le « sexe affectif » (la femme) et le « sexe actif » (l'homme). Il identifie également une division des fonctions parentales dans la « famille positive » : la protection matérielle incombe au père, qui était déjà chargé de subvenir aux besoins de son épouse, alors que l'éducation morale reste à la charge de la mère. On voit ici les premiers éléments du schéma théorique de la différenciation des rôles des deux sexes qui a dominé la sociologie fonctionnaliste des premières décennies d'après-guerre. Comme on le verra plus loin, T. Parsons, figure emblématique du fonctionnalisme américain, a fondé sa théorie de la famille sur la différenciation des rôles des deux sexes au sein des sociétés industrielles.

⁵ Comte A., 1852, *Système de politique positive ou traité de sociologie, instituant la religion de l'humanité*, T. II, Paris, Éditions Auguste Comte, pp. 180-183.

⁶ *Ibid.*

1.1.2. La « famille conjugale »

Pour É. Durkheim, la famille constitue « le groupe qui est le plus simple de tous et dont l'histoire est la plus ancienne »⁷. Le sociologue s'intéresse par excellence à la famille contemporaine, qui condense tout le développement historique de la famille. Il recherche la raison d'être des relations domestiques et met l'accent sur les forces de structuration externes qui pèsent sur la famille et sa définition sociale, et tout d'abord l'État, qui s'intéresse de plus en plus à la vie domestique, devenant un acteur essentiel. Durkheim tente d'identifier la généalogie des différents types familiaux dans l'histoire et à rechercher les causes qui ont déterminé leur apparition et, surtout, leur survie pour arriver finalement à la genèse de la famille européenne de la fin du 19^e siècle, à savoir « la famille conjugale ». Contrairement à la famille paternelle, la famille conjugale ne comprend plus que le mari, la femme, les enfants mineurs et célibataires. Durkheim constate au sein de la famille conjugale la rupture des liens de dépendance perpétuelle, qui étaient le fondement de la famille paternelle et de la famille patriarcale, étant donné que la dimension intergénérationnelle ne forme plus l'élément essentiel structurant la relation familiale. Dans la famille conjugale, les seuls éléments permanents sont les époux du fait que les enfants finissent par quitter la maison paternelle⁸. Ainsi, le trait primordial de cette famille conjugale est l'émergence de l'individualisme. Le « vieux communisme familial », dans lequel les membres n'avaient pas d'individualité distincte, cède la place à la famille conjugale dans laquelle chacun des membres a sa propre individualité et sa sphère d'action et développe sa propre manière personnelle de sentir et de penser. Durkheim estime qu'au sein de la famille conjugale la solidarité domestique devient toute personnelle, liée aux personnes elles-mêmes du père, de la mère ou des époux et des enfants⁹. Ce qui caractérise donc le groupe domestique contemporain, c'est sa taille réduite et, surtout, la proximité affective de ses membres.

Durkheim associe l'émergence de la famille conjugale aux mutations profondes qui se sont produites au sein de la société industrielle. Il précise que l'urbanisation de la société et le développement des moyens de communication libèrent les individus des contraintes et que le sentiment de la communauté se restreint

⁷ Durkheim E., 1975, *Textes III : Fonctions sociales et institutions*, Paris, Les Éditions de Minit, p. 11.

⁸ Durkheim É., 1975, p. 36.

⁹ *Ibid.*

graduellement¹⁰. Cette restriction ne serait pas possible sans l'existence de l'État moderne. L'intervention croissante de l'État dans la vie intérieure de la famille fait de ce dernier un acteur important de la vie domestique et contribue à l'émergence elle-même de la famille conjugale. À travers ses dispositifs légaux, tel que la protection des mineurs qui dépasse les limites de l'autorité paternelle, l'État intervient dans la société domestique, prend sous son contrôle les liens de parenté, dissout les particularismes locaux et favorise finalement l'essor de l'individualisme en amenant chacun des membres de la famille à se distinguer des autres. Toutefois, Durkheim considère avec un certain scepticisme le processus de rétraction et d'individualisation de la famille au 19^e siècle. Il estime que le groupe domestique contemporain se révèle inadéquat pour assurer sa double fonction d'intégration et de régulation. Il constate un affaiblissement de la morale conjugale qui conduit à un « désenchantement » de la vie familiale¹¹.

Par ailleurs, Durkheim analyse la différence entre les sexes dans le cadre institutionnel du mariage. L'institution matrimoniale n'a pas les mêmes effets sur les époux. Même si ces derniers partagent un objectif commun en tant que parents, leurs intérêts divergent, voire sont antagonistes, en tant que conjoints. Selon l'analyse de Durkheim, les deux conjoints ont non seulement des attitudes et des intérêts conflictuels, étant donné que « l'un a besoin de contrainte et l'autre de liberté », mais ils en retirent aussi des bénéfices opposés. Il faut donc considérer le cadre conjugal comme une institution contradictoire et conflictuelle, plus ou moins contraignante pour les deux sexes¹².

1.1.3. Famille et capitalisme

Par ailleurs, on relève un effort de théorisation de la famille dans les premiers ouvrages marxistes, toujours dans l'esprit de l'interaction entre la sphère domestique et le monde social environnant. Dans ce cas, c'est la dégradation des conditions de vie des familles ouvrières à la suite de l'industrialisation et le capitalisme qui est mise en évidence. Dans son étude sur la situation de la classe ouvrière de l'Angleterre¹³,

¹⁰ Singly F. de, 1993, *Introduction à la sociologie contemporaine*, Paris, Éditions Nathan, p. 10.

¹¹ Cicchelli-Pugeault C., Cicchelli V., 1998, p. 56

¹² Durkheim E., 1990, *Le suicide : étude sociologique*, Paris, PUF, p. 309.

¹³ Engels F., 1962, *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Paris, Éditions Sociales, 1^{re} édition en allemand, 1845.

F. Engels dénonce les effets néfastes du travail en usine, qui apparaît comme la source d'éclatement du groupe domestique. Engels fait remarquer que les rapports sociaux de production affectent la dynamique des relations familiales en raison de la séparation du ménage et de l'entreprise provoquée par l'industrialisation. L'introduction du machinisme et la dépréciation du prix du travail de l'ouvrier qui en a résulté ont poussé le prolétaire à pousser son épouse et ses enfants à travailler pour assurer la survie du foyer. L'exploitation capitaliste et les carences alimentaires qui en ont résulté ont jeté la famille ouvrière dans la misère et l'isolement et ont obligé l'ouvrier à vendre sa femme et ses enfants, se transformant ainsi en « marchand d'esclaves ». L'entrée de la femme dans le marché du travail a aussi des effets néfastes sur la socialisation des enfants. Totalement engagée dans le salariat, la famille devient finalement incapable de créer des liens sociaux¹⁴.

Dans son célèbre ouvrage de 1884, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Engels essaie de systématiser l'analyse sur la famille et sa relation avec la propriété privée. Son approche s'inspire de l'étude de L. Morgan, *La société archaïque*, publiée en 1877¹⁵, dans laquelle Morgan distinguait cinq formes de la famille, cinq étapes, allant de la promiscuité à l'instauration de la monogamie¹⁶. Selon la conception matérialiste développée par Engels, « le facteur déterminant, en dernier ressort, dans l'histoire, c'est la production et la reproduction de la vie immédiate »¹⁷. Cette production a une double nature : la production des moyens d'existence et la production des hommes eux-mêmes, la propagation de l'espèce. Les institutions sociales d'une certaine époque historique et d'un certain pays sont déterminées par ces deux sortes de production : par le stade de développement dans lequel se trouvent, d'une part, le travail et, d'autre part, la famille. Dans ce cadre, les liens du sang semblent dominer l'ordre social alors que le travail est moins développé et la richesse de la société moins grande¹⁸.

Suivant un schéma évolutionniste, Engels relie chaque forme de mariage au mode de production dominant. Ainsi, le mariage par groupe à l'état sauvage, le mariage apparié correspond à la barbarie, alors que la monogamie, née de la concentration des richesses entre les mains de l'homme et de la volonté subséquente

¹⁴ *Ibid.*, p. 124. Aussi Cicchelli-Pugeault C., Cicchelli V., 1998, p. 14

¹⁵ Morgan L., 1971, *La société archaïque*, Paris, Anthropos, 1^{re} éd. en anglais, 1877.

¹⁶ Voir la présentation de Makarios R., et plus particulièrement son introduction à la Troisième partie.

¹⁷ Engels F., 1971, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Éditions Sociales, 1^{re} éd. en allemand, 1884, p. 15.

¹⁸ *Ibid.*, p. 16.

de les transmettre à ses enfants, correspond à la civilisation¹⁹. La « victoire définitive » de la famille monogamique, signe « de la civilisation commençante », est fondée sur la domination de l'homme et sur la paternité incontestée, paternité exigée dans le cadre de la transmission du patrimoine familial d'une génération à l'autre²⁰. La transmission de la propriété privée à des héritiers exclusifs fonde le mariage conjugal, « la forme-cellule de la société civilisée ». Pour Engels, la monogamie est donc née de causes économiques. Engels fait également remarquer à son tour que le mariage conjugal implique l'assujettissement d'un sexe à l'autre. Avec la famille individuelle monogamique, la femme est devenue « une première servante », écartée de la participation à la production. La famille conjugale moderne est fondée sur « l'esclavage domestique, avoué ou voilé » de la femme. Dans la famille, « l'homme est le bourgeois; la femme joue le rôle du Prolétariat »²¹.

Le point commun à tous les penseurs du 19^e siècle est donc la relation étroite entre la famille et le monde qui l'entoure, les évolutions familiales dépendant des évolutions historiques majeures. Nous constatons que le premier effort d'historisation et théorisation de la famille analyse avec une certaine réserve envers les évolutions contemporaines des relations familiales, liées à l'industrialisation. Si la famille constitue de manière unanime le socle de « l'ordre social », sa forme ultérieure, la famille conjugale ou « instable », constitue plutôt une menace pour le maintien de l'ordre familial et, par extension, de l'ordre social. Le deuxième point commun est la division des rôles selon les sexes. Selon le schéma d'analyse développé par les sociologues conservateurs et repris ensuite par la sociologie fonctionnaliste d'après-guerre, la femme est l'« âme du foyer », la personne chargée de l'éducation morale des enfants, et la subordination de la femme analysée par Engels a exercé une profonde influence sur les analyses féministes.

On peut constater que la pensée sociale du 19^e siècle se structure autour d'une interrogation plus générale sur le lien social et les chercheurs étudient la famille pour la réformer. Ciccelli-Pugeault et Cicchelli précisent que les pères fondateurs de la pensée sociologique considèrent la question familiale comme un élément organique de la « pathologie générale du corps social », et définissent les conditions d'une vie

¹⁹ Engels définit comme « civilisation » « le stade de développement de la société où la division du travail, l'échange qui en résulte entre les individus et la production marchande qui englobe ces deux faits parviennent à leur plein déploiement et bouleversent toute la société antérieure ». *Ibid.*, p. 159.

²⁰ *Ibid.*, p. 61.

²¹ *Ibid.*, p. 72.

familiale souhaitable²². Le discours sociologique du 19^e siècle est fortement idéologisé et l'analyse des évolutions et des transformations familiales dépend des prédispositions morales et idéologiques des auteurs. Ainsi, certains types familiaux sont considérés comme « normaux » ou « pathologiques ». Comte, penseur positiviste et conservateur, conçoit la famille comme l'institution qui sert de base au maintien de l'ordre social. Durkheim observe d'ailleurs avec un certain scepticisme la famille conjugale et il n'omet pas de mentionner que seul le mariage peut fonder une famille légitime et morale²³. Les analyses marxistes n'échappent pas à ce point de vue théorique, étant donné que leur constat de départ est aussi la crise de la famille au 19^e siècle. Ces analyses recherchent les raisons de la misère de la vie familiale dans les conditions incertaines de la vie professionnelle qui ont entraîné l'extension du mode de production capitaliste et l'apparition des ateliers de tissage mécanique, provoquant le bouleversement de l'économie familiale. La domination de la production marchande et la propriété privée qui marquent l'émergence de la famille individuelle monogamique ont eu des répercussions négatives sur la nature de la famille²⁴.

Le discours de ces penseurs n'échappe pas à l'évocation d'un certain évolutionnisme, point idéologique commun de l'époque. Leur analyse historique ne voit qu'une évolution linéaire dans les transformations sociales et les transformations familiales qui y sont mises en relation, thèse qui sera vivement réfutée par les historiens contemporains. La famille conjugale, produit de la société industrielle émergente, se rétrécit et devient « instable », alors que le mariage conjugal apparaît comme la forme supérieure, le dernier stade de l'évolution de l'organisation familiale. Toutefois, la famille nucléaire n'est pas une forme originale des sociétés occidentales à l'époque moderne, mais elle se rencontre aussi dans d'autres sociétés et à d'autres époques. De plus, au sein de ces analyses, la famille n'est qu'un groupe social passif dont les pratiques suivent les évolutions et les transformations sociales. L'instabilité et la faiblesse de la famille dans la période moderne, évoquées par ces penseurs,

²² Cicchelli-Pigault C.-Cicchelli V., 1998, p. 12.

²³ D'ailleurs, Durkheim s'oppose au divorce par consentement mutuel. Outre la corrélation étroite entre l'augmentation du nombre de suicides et le divorce qui produit un état d'« anomie conjugale », le divorce par consentement mutuel réduit *de facto* le rôle du juge et du magistrat et, par conséquent, le rôle de l'État dans le maintien de l'ordre public car il laisse à la seule volonté des époux la rupture du mariage. Voir Durkheim É., 1975, *Textes II : Religion, morale, anomie*, Paris, Éditions de Minit, pp. 181-194.

²⁴ Engels F., 1971, *op. cit.*

impliquent une incapacité des pratiques familiales à jouer un rôle positif dans la société industrielle. La complexité de l'organisation familiale et sa capacité à se reproduire à travers ses stratégies, même au sein des sociétés capitalistes, nous montrent que cette approche ne saurait être pertinente.

Si les approches des « pères fondateurs » semblent fortement idéologiques, attribuant des traits positifs à des configurations familiales historiquement données, leur importance théorique ne doit pas être négligée. Malgré leurs faiblesses et les prises de positions idéologiques, ces penseurs sont les premiers à construire la famille en tant qu'objet sociologique, institution socialement et historiquement repérable dont l'organisation et les pratiques ont des implications sociales incontournables. Les remarques sur les mutations de la famille au sein des sociétés urbaines industrielles ont profondément marqué le discours sociologique du 20^e siècle et les analyses sur l'émergence de la famille contemporaine. Ces approches ont constitué le point de départ de la généalogie de la théorie sur la famille, base du développement ultérieur de la « sociologie de la famille ».

1.2. Famille nucléaire et société industrielle : l'empreinte du structuro-fonctionnalisme

Après la Seconde Guerre mondiale, la théorie sociologique sur la famille est profondément marquée par les études fonctionnalistes des sociologues américains Talcott Parsons et, de manière secondaire, William Goode. Selon les principes du structuro-fonctionnalisme qui reflètent les idées développées par les penseurs du 19^e siècle, toutes les institutions sociales majeures doivent assurer le bien-être non seulement des individus mais aussi de la société tout entière dont dépendent ces individus. Dans ce cadre d'analyse, la famille doit remplir des fonctions essentielles pour ses membres et pour la société. En ce sens, elle est considérée comme une institution universelle étant donné qu'elle accomplit des fonctions préalables à la survie de toutes les sociétés humaines. Le bon fonctionnement des familles est donc essentiel pour le succès et le bien-être de toute société donnée. D'ailleurs, dans une société qui fonctionne « normalement », lorsque sa structure se transforme, les formes de la vie familiale se réorganisent à leur tour pour garantir que les besoins sociaux restent satisfaits. Les structuro-fonctionnalistes s'intéressent donc par excellence à

l'« ajustement » entre famille et société. Ils indiquent que la famille dans les sociétés modernes occidentales s'est adaptée pour satisfaire les besoins de l'industrialisation. Le type familial dominant qui a découlé de ce processus d'évolution sociale est la « famille conjugale » (fondée sur la relation maritale) ou « famille nucléaire ». Ce type familial constitue une petite « unité », censée mieux répondre aux besoins de l'organisation industrielle et à la mobilité accrue de la main-d'œuvre²⁵.

1.2.1. La famille « parsonienne »

La figure marquante du courant structuro-fonctionnaliste est sans doute T. Parsons. Bien que l'œuvre de ce dernier ait fait l'objet de vives critiques dans les décennies suivantes, l'émergence de la sociologie de la famille en tant que champ particulier des sciences sociales lui doit beaucoup. Parsons s'efforce de rendre compte de l'organisation de la famille dans les États-Unis d'après-guerre. Il voit dans la famille nucléaire un produit spécifique de la modernité. À l'instar de Durkheim, Comte ou Engels et Marx, qui conçoivent l'organisation domestique comme une variable dépendante de la structure sociale, il soutient que l'institution familiale a été transformée par la révolution industrielle. Son analyse est « systémique » : elle considère la famille comme un sous-système ayant de multiples rapports avec les autres sous-systèmes sociaux. Le sous-système familial apparaît comme un « rouage du système social présenté comme une machinerie bien huilée », comme le souligne, à juste titre, la sociologue française Martine Segalen²⁶. Parsons considère la société - le système social - comme une sorte de réseau de sous-systèmes interdépendants qui s'interpénètrent²⁷. Par exemple, la famille constitue un sous-système du système social alors que les relations parents-enfants constituent un sous-système du système familial.

Pour comprendre la sociologie de la famille chez Parsons, il faut la situer dans sa conception d'ensemble du changement social, dominée par la conception de la différenciation. La différenciation est une spécialisation en plein essor qui conduit les sociétés modernes à créer de nouvelles agences susceptibles de prendre en charge des

²⁵ Goode W., 1963, *World revolution and family patterns*, New York, The Free Press, pp. 13-18. Voir aussi Cheal D., 1991, *Family and the state of theory*, Toronto, University of Toronto Press, pp. 3-5.

²⁶ Segalen M., 2006⁶, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, p. 110.

²⁷ Parsons T.-Bales R., 1955, *Family: socialization and interaction process*, Glencoe, The Free Press, pp. 35-38.

fonctions autrefois exercées par une agence non spécialisée. Celle-ci se concentre de façon plus adéquate sur un nombre de fonctions plus réduit. Dans ce sens, la différenciation économique implique que le groupe familial cesse d'être un agent de production économique, l'agence devenant une exclusivité de la grande industrie. Ce processus a conduit à la réduction de l'importance de la parenté dans les sociétés modernes en faveur de la famille nucléaire. De plus, il a engendré le transfert d'une série de fonctions de la famille nucléaire vers d'autres structures de la société. Pour Parsons, la famille moderne est devenue une agence plus spécialisée qu'auparavant, probablement « plus spécialisée » que dans toute autre société connue²⁸. Ce qui implique un déclin de certaines caractéristiques traditionnellement associées aux familles. Le type de famille qui émerge avec l'industrialisation est plus spécialisé qu'auparavant et il est, de ce fait, essentiel car la société entière dépend de plus en plus de la famille pour le bon fonctionnement de certaines de ses fonctions vitales.

La théorie de la famille chez Parsons comporte trois axes : **a)** une théorie des fonctions de la famille, **b)** une théorie de la structure de la famille américaine et **c)** une théorie des rôles masculins et féminins. Ces trois axes ne sont pas des parties isolées d'une théorie mais forment une totalité :

a) Lorsque la famille perd ses fonctions « macrosociologiques » (comme la production économique ou l'éducation), c'est sur le plan microsociologique de la personnalité qu'il faut rechercher les fonctions de la famille moderne. Selon Parsons, la famille exerce encore deux fonctions fondamentales et irréductibles : la socialisation primaire des enfants et la stabilisation des personnalités adultes de la population, ces deux fonctions étant liées²⁹. Le point central de la socialisation de l'enfant réside dans l'internalisation de la culture, ainsi que des normes, des rôles et des valeurs en vue de maintenir l'équilibre du système social. Par ailleurs, la famille moderne est fondée sur le mariage qui permet aux jeunes adultes de trouver un équilibre affectif³⁰.

b) La famille américaine selon Parsons est nucléaire ou conjugale, fondée sur le mariage et relativement isolée de la parenté élargie. Le groupe familial, indépendant de la famille élargie, doit être financièrement indépendant. De plus, la résidence de la famille nucléaire est *néolocale*, à savoir distincte de celle des parents.

²⁸ *Ibid.*, p. 9.

²⁹ *Ibid.*, p. 16.

³⁰ *Ibid.*, pp. 19-22.

Ainsi, la famille nucléaire est à la fois une unité de résidence et une unité de consommation dont les membres mettent en commun leurs ressources et leurs revenus monétaires³¹. De ce fait, l'individu est avant tout lié à son conjoint et à ses enfants, et non pas à ses parents. Ce qui implique que l'individu est libre de choisir son conjoint sans aucune intervention des parents³². Dans les sociétés modernes, la famille moderne repose donc sur le mariage alors que, dans le passé, le mariage reposait sur la famille, la famille préexistant et survivant au mariage. Dans ce cadre, les valeurs de la famille moderne sont orientées, selon Parsons, vers la « rationalité », contrairement à l'« irrationalité » des valeurs particularistes de la famille étendue qui impliquaient la dépendance du statut social en fonction de la naissance. Au sein de la société américaine moderne basée sur l'accomplissement individuel, chacun ne peut compter que sur lui-même.

Selon Parsons, si ce type de famille a été développé au sein de la société américaine moderne, c'est parce qu'il était mieux adapté aux besoins de la société industrielle, impliquant la mobilité sociale et géographique de ses membres. De manière générale, la famille étendue et la société industrielle constituent pour Parsons deux systèmes de valeurs fondamentalement opposés, voire antagonistes, en raison de l'individualisme prononcé des sociétés capitalistes. Bien que ces caractéristiques structurelles concernent avant tout la famille américaine, Parsons considérait qu'avec le développement de l'industrialisation à l'échelle planétaire ce type de famille deviendrait graduellement universel et qu'il s'imposerait dans tous les pays industrialisés.

c) De même que les théoriciens du 19^e siècle évoqués plus haut, Parsons accordait à la répartition des tâches selon les sexes une plus grande efficacité concernant le fonctionnement du groupe familial, en concordance avec la tendance à la spécialisation et à la différenciation des sociétés industrielles. Cette spécialisation des rôles contribue au maintien de l'équilibre du sous-système familial et fournit une base à la socialisation des enfants. Ainsi, selon la formulation célèbre de Parsons, le père acquiert le *rôle instrumental* dans les liens avec la société, en tant que pourvoyeur des biens matériels et des revenus, alors que la femme exerce le *rôle expressif*, affectif, à l'intérieur de la famille. Le rôle instrumental de l'homme, à

³¹ Parsons T., 1955, *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon, pp. 130 et sv.

³² Tahon M.-B., 1995, *La famille désinstitutionnée. Introduction à la sociologie de la famille*, Ottawa, Presses Universitaires d'Ottawa, p. 73.

savoir « celui qui gagne le pain » (*breadwinner*), est fondé sur l'exercice d'une profession, le critère le plus important selon Parsons pour l'acquisition d'un statut pour la famille au sein de la société³³. Les femmes exercent une activité professionnelle si elles ne peuvent pas compter sur un mari (les célibataires, les divorcées ou les veuves), si elles n'ont pas encore d'enfants ou si leurs enfants ont acquis leur indépendance. Parsons indique le rôle de la « femme au foyer » (*housewife*) est prédominant, dans une proportion écrasante, pour les femmes mariées qui ont des enfants en bas âge³⁴. De plus, lorsque les femmes travaillent à l'extérieur, elles occupent un emploi qui prolonge le rôle expressif qu'elles remplissent dans la famille : notamment, institutrices ou secrétaires. Ainsi, l'activité féminine professionnelle et leur rôle familial apparaissent comme des situations conflictuelles. Cette structure bipolaire des rôles en fonction du sexe de la famille moderne nucléaire exercera, selon Parsons, un rôle déterminant dans la formation de la personnalité et la socialisation de l'enfant. L'idéal de la famille parsonienne est que le père prépare le fils à acquérir le rôle instrumental alors que la mère prépare les filles à acquérir le rôle expressif.

Les analyses de Parsons ont marqué les études sur la famille pendant les années 1950 et 1960, non seulement en ce qui concerne leur contribution en tant que telles dans la recherche sociale sur la famille, mais surtout parce qu'elles ont contribué à faire avancer la théorisation sur la famille par les nombreuses critiques qu'elles ont suscitées. Dans un premier temps, on doit reconnaître que la contribution apportée par Parsons à l'analyse de la famille moderne a été importante. Parsons a indiqué les transformations considérables de la structure et de la place de la famille au sein des sociétés modernes même si ses généralisations ne peuvent pas être retenues. À juste titre, il n'a pas étudié séparément les formes de la vie familiale et les formes de la vie sociale et il n'a pas dissocié le changement familial du changement social dans lequel le premier se déroule. La perception du lien familial engage donc une perception du lien social.

Toutefois, les analyses de Parsons ont fait l'objet de fortes critiques dès le début des années 1970, tant au niveau empirique de ses énoncés que sur le plan théorique. Le premier aspect de la théorie parsonienne contesté était la force de l'association entre l'industrialisation et la famille nucléaire. Des historiens, des

³³ Parsons T.- Bales R., 1955, p.13.

³⁴ *Ibid.*, p. 14.

anthropologues et des sociologues ont contrecarré plusieurs aspects de la conception parsonienne de la famille au sein des sociétés industrielles, et ces analyses méritent notre attention. La démographie historique, notamment dans la mouvance de Peter Laslett et du « *Cambridge Group for the history of population and social structure* », a nettement montré que la famille réduite était une réalité ancienne et planétaire³⁵. Le « groupe domestique simple », composé du père, de la mère et des enfants a été dominant dans des sociétés qui n'étaient caractérisées ni par l'urbanisation ni par l'industrialisation. Dans une grande partie de l'Europe, les groupes domestiques avaient une configuration identique à celle des années 1950 et 1960 décrite par Parsons. Ainsi, l'industrialisation n'a pas « nucléarisé » la famille du fait que la famille était depuis longtemps nucléaire. L'historien A. MacFarlane signale qu'il y avait déjà une mobilité accrue chez les paysans anglais à partir du 13^e siècle et il avance même l'hypothèse selon laquelle ce serait l'existence de la famille nucléaire qui aurait favorisé l'émergence précoce de l'industrialisation en Angleterre. La nucléarisation de la famille anglaise avant l'industrialisation a eu pour résultat le développement de l'« individualisme possessif » qui a facilité le calcul économique rationnel et l'investissement³⁶. D'autres aspects de l'industrialisation montrent que la relation entre la structure familiale et l'industrialisation était plus complexe que ne le décrit Parsons. Par exemple, les premiers entrepreneurs capitalistes embauchaient souvent non pas des individus mais des familles entières. Ainsi, les enfants comme les parents d'une même famille participaient au travail productif qui était organisé sur une base familiale³⁷. Par ailleurs, le cas du Japon mais aussi celui des Chinois de la diaspora d'Asie du Sud-Est suggèrent que les liens traditionnels et la famille étendue peuvent coexister avec un développement rapide et une excellente maîtrise des mécanismes économiques³⁸. En France, comme dans d'autres pays d'Europe, la

³⁵ Voir notamment : Laslett P. (édit.), 1972, *Household and Family in Past Time*, Cambridge, Cambridge University Press et Laslett P., 1977, *Family Life and Illicit Love in Earlier Generations*, Cambridge, Cambridge University Press.

³⁶ MacFarlane A., 1978, *The origins of the English individualism. The Family, Property and Social Transition*, Oxford, Blackwell.

³⁷ Giddens A., 1989, *Introduction à la sociologie*, Athènes, Odysseas, p. 142. Voir aussi Segalen M., 2006, p. 24.

³⁸ Boudon R.-Bourricaud F., 1982, *Dictionnaire critique de sociologie*, Paris, PUF, p. 257. Voir aussi l'étude très intéressante de H. Hirata sur la relation entre les entreprises capitalistes et les liens familiaux : Hirata H., 1984, « Vie reproductive et production : famille et entreprise au Japon » in M.A. Barrère-Maurisson (sous la dir.), *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Grenoble, PUG, pp. 191-205.

production industrielle provenait largement d'ateliers artisanaux qui utilisaient la main-d'œuvre familiale³⁹.

Dans le même sens, les critiques portaient sur la thèse de Parsons sur l'isolement de la famille nucléaire au sein des sociétés contemporaines. Plusieurs analyses ont montré que la famille conjugale, aux États-Unis et ailleurs, continuait à entretenir des relations de toutes sortes avec la parenté. Cette thèse, qui découle de la conviction de Parsons selon laquelle la famille nucléaire constitue la forme familiale la mieux adaptée et la plus adéquate aux besoins du développement industriel, a largement ignoré l'importance des réseaux de parenté, précisément dans des périodes de bouleversements économiques et de développement industriel. Le soutien des parents sur lequel peut compter un individu exposé aux aléas de la pauvreté, du chômage et de la sous-qualification, contribue à réduire certaines des tensions engendrées par l'industrialisation et l'urbanisation. On constate dans plusieurs cas une proximité résidentielle entre la famille nucléaire et son réseau de parenté, et surtout pendant les premières phases de l'urbanisation⁴⁰. Par ailleurs, de nombreuses études de sociologues, notamment français, ont bien montré la dynamique des réseaux de la parenté étendue au sein de la société contemporaine et l'importance des services intrafamiliaux⁴¹. Nous présenterons de semblables constats dans les chapitres de notre analyse consacrés à la famille grecque et au processus d'urbanisation.

Parsons a également insisté sur la perte des fonctions économiques de la famille nucléaire. Toutefois, les approches féministes d'inspiration marxiste (sur lesquelles nous reviendrons plus loin) ont bien montré qu'au sein du capitalisme il existe du travail productif dans le ménage. La marchandisation étendue des services implique que le travail effectué à la maison (majoritairement par les femmes) a un équivalent dans le marché. La préparation des repas, la garde des enfants et d'autres services nécessaires à la reproduction de la famille sont aussi offerts dans le marché capitaliste. En ce sens, les services offerts dans le réseau de la parenté, contrairement à la conviction de Parsons, sont non seulement économiquement importants mais ils peuvent également constituer une composante non négligeable du développement

³⁹ Segalen M., 2006, p. 24.

⁴⁰ Par exemple, R. Sennett, dans son étude sur la relation entre la famille, l'industrialisation et l'urbanisation à Chicago de la fin du 19^e siècle, a combattu l'idée selon laquelle la famille nucléaire était la plus efficace dans le soutien de ses membres : voir Sennett R., 1974, *Families against the city*, New York, Vintage Books.

⁴¹ Voir par exemple l'étude importante d'Agnès Pitrou, 1992, *Vivre sans famille ?*, Toulouse, Privat. Nous y reviendrons.

industriel et capitaliste. Lorsque ces services sont non payants et assumés par la famille, ils contribuent à la compression des coûts de reproduction de la force ouvrière dans une société capitaliste.

Parsons a été critiqué aussi pour ses développements sur le partage et la complémentarité harmonieuse des rôles des sexes. Cette vision a fortement caché la situation souvent conflictuelle et la question du pouvoir entre les deux sexes. Comme l'ont montré les recherches féministes, dans les sociétés modernes, la répartition des tâches n'est pas le résultat d'un accord entre les sexes mais elle reflète souvent la subordination d'un sexe à l'autre. C'est donc une question de division sexuée du travail domestique et non pas un partage de tâches égalitaire et harmonieux entre les deux sexes. De plus, l'augmentation des pourcentages de l'activité féminine dans les sociétés contemporaines a bien montré l'invalidité de la thèse de Parsons sur l'incompatibilité du rôle de la femme mariée, ayant des enfants en bas âge, avec le travail à l'extérieur.

L'approche parsonnienne de la famille nucléaire se caractérise non seulement par une logique néo-évolutionniste mais aussi par des prédispositions idéologiques sur la société moderne et l'importance de la famille nucléaire dans celle-ci. Les années 1950 apparaissent comme l'« âge d'or » de la famille nucléaire. Elles sont en effet dominées par une analyse sociale qui a non seulement mis au centre de sa problématique ce type de famille mais qui semble également soutenir la supériorité de ce type d'organisation de la vie familiale. Les analyses de Parsons (et les analyses structuro-fonctionnalistes en général) semblent même exprimer une préférence culturelle pour ce type particulier de famille et les particularités socio-historiques de la famille nucléaire sont dissimulées sous des généralisations scientifiques d'ambition universaliste. L'influence du discours sur la « modernité » est patente. Selon le postulat moderniste, tout ce qui est identifié comme « moderne » est en quelque sorte fondamentalement différent et supérieur à ce qui existait auparavant. Autrement dit, Parsons croyait qu'une modernisation adaptative de la famille nucléaire s'était produite et que, sous certains aspects, la famille moderne devait être considérée comme supérieure aux formes familiales antérieures⁴². À l'instar des analyses du 19^e siècle qui recherchent un modèle familial stable et « vrai », le structuro-fonctionnalisme d'après-guerre voit dans la famille occidentale une famille de

⁴² Cheal D., 1993, pp. 32-33.

référence, une famille « normale », fondée sur le mariage par amour et la division « harmonieuse » du travail entre les sexes. On va revenir sur ce sujet plus loin.

Dans cette approche néo-évolutionniste, la « modernité » s'oppose mécaniquement à la « tradition » et la société contemporaine aux sociétés du passé. La famille est étudiée de manière dichotomique et bipolaire. Famille et monde industriel sont présentés par Parsons comme contradictoires et antagoniques dans un contexte finalement anhistorique. La famille ancienne, passive, a été bouleversée dans sa structure, ses fonctions et dans ses rapports avec la société par le courant de la modernité. Les relations de parenté et les relations économiques constituent des principes structurels incompatibles. C'est la raison pour laquelle la mise en place des modes de production industrielle a détruit les structures de parenté, et plus généralement les structures sociales locales⁴³. Parsons voit dans les sociétés contemporaines une évolution mécanique des tendances sociales qui vont de l'attribution à l'accomplissement, du particularisme à l'universalisme, et de l'affectivité à la neutralité affective⁴⁴. Il a largement ignoré la complexité des processus de changement social et l'importance de la famille dans celui-ci. Comme on le verra aussi dans notre étude, non seulement la famille n'est pas un acteur passif dans l'histoire mais, au contraire, elle constitue à travers ses stratégies d'action sociale un élément essentiel dans la transformation sociale. La complexité du processus de changement social et le rôle polyvalent de la famille dans ce processus témoignent de l'absurdité d'envisager une évolution linéaire de la famille. La production de formes sociales hybrides, la nature complexe du développement du marché capitaliste auquel la famille participe activement ainsi que le rôle positif des stratégies familiales en matière de protection et de reproduction sociale, que nous analyserons plus loin, vont à l'encontre du néo-évolutionnisme parsonien.

1.2.2. Famille et industrialisation : une approche comparative

Par ailleurs, bien que s'inscrivant dans le courant structuro-fonctionnaliste, W. Goode s'est relativement démarqué des thèses de T. Parsons. En recueillant des données sur les modèles familiaux issues de sociétés différentes, tant occidentales que

⁴³ Segalen M., 2006, p. 24.

⁴⁴ Goldthorpe J.E., 1987, *Family life in western societies: a historical sociology of family relationships on Britain and North America*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 61.

non occidentales, Goode a essayé de déchiffrer la relation entre les transformations de la famille et les changements sociaux et, plus particulièrement l'impact de l'industrialisation sur les pratiques familiales. Selon Goode, la famille conjugale constitue un « idéal-type » au sens wébérien, à savoir une construction théorique, un modèle qui représente une approche théorique simplifiée de la réalité complexe. La différence essentielle entre Goode et Parsons est que le premier ne considère pas la famille comme un groupe social passif qui subit les transformations sociales provoquées par l'industrialisation et l'urbanisation. Pour Goode, il n'est nullement évident que la famille moderne soit un simple produit de l'industrialisation étant donné qu'il est difficile de savoir comment l'industrialisation ou l'urbanisation affectent le système familial ou comment un système familial peut faciliter ou entraver ces processus. Il est d'ailleurs plus probable que les normes idéologiques familiales partiellement indépendantes de l'industrialisation ont aussi des effets importants sur l'action de la famille dans le processus d'industrialisation. En outre, à l'instar des autres historiens et sociologues, Goode affirme que beaucoup de changements familiaux sont apparus longtemps avant l'industrialisation et sous l'impact de forces radicalement différentes alors que d'autres, que l'on tend à considérer comme « modernes » (la famille néolocale, par exemple) sont anciennes et ne peuvent pas être provoquées par l'industrialisation⁴⁵.

Goode insiste sur une analyse non mécanique et non évolutionniste de la relation entre l'industrialisation et les transformations des formes familiales. Il fait observer que l'industrialisation affecte considérablement les pratiques familiales : les formes familiales se transforment, les liens de la parenté s'affaiblissent, les lignages se dissolvent et une tendance à la prépondérance du système conjugal apparaît généralement, la famille nucléaire devenant une unité de parenté plus indépendante⁴⁶. Toutefois, Goode observe avec prudence la convergence énoncée des systèmes familiaux des sociétés industrielles. Pour s'éloigner des approches évolutionnistes, il met l'accent sur le fait que même si les systèmes familiaux dans les différentes sociétés du monde tendent à converger vers des formes similaires, ils ont un point de départ si différent que les tendances de convergence des formes familiales peuvent se diversifier d'une société à l'autre. Des événements survenus au sein d'un système familial peuvent se transformer avec des rythmes différents. De nouvelles influences

⁴⁵ Goode W., 1982, *The Family*, Prentice Hall, New York, p. xvii.

⁴⁶ Goode W., 1963, *World revolution and family patterns*, The Free Press, New York, p. 6;

rencontrent plus de résistance que d'autres dans le système familial. Quelques systèmes familiaux peuvent facilement changer alors que d'autres peuvent résister énergiquement. Goode met aussi l'accent sur le fait que des formes anciennes sont brisées et que de nouvelles émergent, qui peuvent, dans certains cas, être aussi stables que les anciennes⁴⁷.

Dans ce cadre, Goode énonce qu'il faut étudier les origines des systèmes familiaux et distinguer les systèmes familiaux idéaux des comportements et des valeurs familiaux réels ainsi que les habitudes sociales des classes supérieures de celles des autres classes sociales. Dans la tradition wébérienne, Goode insiste sur les facteurs idéologiques qui ont contribué selon lui à l'émergence de la famille conjugale. L'idéologie du « progrès » économique et technologique comme l'idéologie de la famille conjugale ont précédé les grands changements survenus dans la vie industrielle ou familiale. L'idéologie de la famille conjugale était une idéologie radicale, destructrice des traditions anciennes dans presque toutes les sociétés proclamant le droit de l'individu à faire ses propres choix et à être libre des obligations imposées par la parenté. Ainsi, il est probable que cette idéologie a fait son apparition dans la société avant que les conditions matérielles de l'existence de la famille conjugale soient présentes⁴⁸.

Goode insiste sur le fait que les systèmes familiaux ne semblent pas être entièrement déterminés par les structures économiques et politiques. Ils sont indépendants, ils ont une puissance indépendante intrinsèque et leurs conséquences peuvent faciliter ou gêner le fonctionnement des institutions économiques et politiques. En indiquant les relations complexes entre les systèmes familiaux et la structure sociale dans son ensemble, Goode énonce implicitement que la famille ne peut plus être traitée comme un système passif et soumis à une série de variables dépendantes. Même si des variables économiques ou politiques sont prépondérantes, on doit néanmoins préciser de manière détaillée à travers quels processus elles ont affecté les formes familiales⁴⁹.

Si Parsons a été le premier sociologue qui ait développé une théorie de la famille moderne, Goode a introduit l'étude de la relation entre les transformations familiales et le processus de modernisation. Son approche comparative qui relève

⁴⁷ *Ibid.*, p. 25.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 19.

⁴⁹ Goode W., 1982, pp. xvii-xviii.

souvent de l'anthropologie historique, lui a permis d'éviter une théorisation évolutionniste et linéaire du changement familial et social. Le mérite de son analyse se trouve dans la reconnaissance de la complexité de l'articulation entre la famille et la société industrielle ainsi que dans l'attribution d'un rôle actif à la première et d'une capacité à résister et à influencer le processus de changement. Néanmoins, une incapacité à saisir le caractère antinomique des relations interfamiliales et une tendance à regarder les évolutions familiales sous le prisme de la fonctionnalité générale d'un système social n'ont pas permis à Goode de dépasser les limites de la théorisation structuro-fonctionnaliste. De plus, sa conviction de la convergence des systèmes familiaux, même non linéaire, ne peut pas cacher un certain eurocentrisme et une sous-estimation des implications du processus de « modernisation » selon le pays, processus dont le résultat ne saurait être donné par avance. Quoi qu'il en soit, l'approche innovante de W. Goode a enrichi de manière considérable la problématique des transformations et du rôle de la famille dans le processus de changement social et d'industrialisation, notamment pendant une période où les analyses parsoniennes dominaient la pensée sociologique anglo-saxonne.

1. 3. Le discours sociologique sur la modernité et la crise de la famille

1.3.1. La « fin de la famille »

Prenant le relais des analyses de la sociologie du 19^e siècle qui observent souvent avec regret les évolutions de la vie familiale, mais aussi de la sociologie fonctionnaliste de la première période de l'après-guerre qui énonçait la restriction de la famille moderne, un certain discours sociologique présageait la « fin de la famille ». L'idée de la crise de la famille a été évoquée par certains sociologues français et anglo-saxons⁵⁰ en raison du développement d'une série de transformations sociales et démographiques liées à la famille après les années 1970. La chute du mariage et de la natalité, associée à l'augmentation des divorces, des unions libres et des naissances

⁵⁰ Voir surtout Sullerot E., 2000, *La crise de la famille*, Paris, Fayard, Dagenais D., 2000, *La fin de la famille moderne*, Rennes, PUR et Roussel L., 1989, *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob. Voir aussi B. et P. Berger, 1984, *The war over the family. Capturing the Middle Ground*, New York, Anchor. Pour une analyse grecque dans le même sens, voir Moussourou L., (1999), « Crise de la famille et crise des valeurs », in *La revue grecque de la recherche sociale*, n° 98-99, pp. 5-19.

hors mariage ainsi qu'aux facteurs économiques et idéologiques comme l'entrée massive des femmes sur le marché du travail et la diffusion d'une idéologie d'émancipation des sexes et des générations, ont conduit certains chercheurs à annoncer la crise, voire la dissolution et la fin de la famille contemporaine. Selon cette conception, on constate actuellement un « éclatement » et une « décomposition » des liens familiaux qui deviennent instables et ne résistent plus au temps. On souligne avec un sens aigu de la dramatisation le déclin et l'affaiblissement des valeurs fondatrices de l'institution familiale ainsi que ses répercussions sur l'ensemble de l'organisation sociale. La famille devient « incertaine », se dés-institutionnalise et se dé-ritualise. On se trouve donc devant un changement brutal de société dont la crise de la famille est l'effet, « nourrissant une conduite pathologique »⁵¹ et mettant en jeu la viabilité de la société. Dans ce contexte analytique, les changements de la famille et de la société entière sont clairement perçus comme des dysfonctionnements. Ces inquiétudes quant au risque d'anomie renvoient sans aucun doute aux préoccupations des pères fondateurs sur le maintien de l'ordre dans les sociétés modernes.

Cette idée de la crise de la famille est fondée sur une juxtaposition mécanique entre la famille traditionnelle et la famille moderne. « Il était une fois la famille traditionnelle. Comme son nom l'indique, elle était tout orientée vers la reproduction de la vie et la transmission, de génération en génération, d'un patrimoine biologique, matériel et symbolique », écrit L. Roussel dans un ouvrage d'un grand intérêt, « *La famille incertaine* », publié en 1989. Mais cette vision de la famille traditionnelle ne s'applique pas seulement aux familles d'autrefois et aux sociétés rurales du passé. L'idée de l'existence d'un « âge d'or » ou des « vingt glorieuses de la famille moderne », correspondant à la période d'après-guerre (1945-1965) et coïncidant en partie avec la période des « Trente Glorieuses » du monde occidental, en juxtaposition avec la période des « Trente piteuses de la famille » qui ont suivi et qui ont été marquées par la crise et le déclin supposé des liens sociaux primaires a trouvé sa place dans une partie de la recherche sociologique du siècle dernier⁵². Cette idée consiste à produire une image idéalisée de la famille de la première période, une famille qui est fortement instituée (fondée sur le mariage), stable (avec un faible taux de divorce), basée sur une forte division et complémentarité des rôles des sexes de type parsonien (« l'homme qui gagne le pain – soutien de famille »/*Male Breadwinner* versus « la

⁵¹ Dagenais D., 2000, *La fin de la famille moderne*, Rennes, PUR.

⁵² Voir par exemple E. Sullerot 2000, *op. cit.*

femme au foyer »/*Female Housewife*) qui respecte avant tout une série d'obligations mutuelles et communautaires.

Selon cette vision, les familles d'autrefois constituaient de « vraies familles ». Elles étaient présentées comme plus simples et moins problématiques que celles d'aujourd'hui. Toutefois, cette thèse est fondée sur une conception *a priori* négative du changement social. Il est vrai que la famille se transforme, et elle fait d'ailleurs partie d'un monde qui change profondément dans son ensemble. Ses fonctions, sa structure et les relations en son sein changent dans les sociétés contemporaines. Mais, comme le précise F. de Singly, « trop souvent le raisonnement repose sur un principe du 'tout ou rien', comme si la famille ne pouvait pas assurer de nouvelles fonctions et en même temps redéfinir les anciennes pour continuer à les prendre en charge »⁵³. Ainsi, tout changement de la famille est automatiquement perçu comme un « déclin », une « crise » ou une « perte ». J. Gillis ajoute qu'il y a une tendance à déplacer chronologiquement et à actualiser la conception de l'« âge d'or » de la famille selon les périodes historiques⁵⁴.

Qu'il s'agisse de transformations de formes familiales inscrites dans des changements sociaux plus généraux ou de phénomènes sociaux récurrents, mais dans des contextes différents, on doit souligner que la famille que nous sommes portés à considérer comme *naturelle*, présentée avec « l'évidence du toujours »⁵⁵, est une invention récente et qu'elle fait partie d'un processus historique spécifique. Le problème de ce type d'analyses réside donc dans le fait qu'elles ne peuvent pas s'éloigner du sens commun de la famille et l'examiner en tant qu'objet scientifique.

Selon Bourdieu, une construction sociale arbitraire paraît situer la famille du côté du naturel et de l'universel. La famille est un « *nomos* » que nous avons tous présent à l'esprit, parce qu'il nous a été inculqué à travers un travail de socialisation opéré dans un univers qui était lui-même réellement organisé selon la division en familles. Ce principe de construction est l'un des éléments constitutifs de notre *habitus*, une structure mentale qui, ayant été inculquée dans tous les cerveaux socialisés d'une certaine façon, est à la fois individuelle et collective »⁵⁶. Il y a donc

⁵³ Singly F. de, 2002, « À quoi sert la famille ? », in Dortier J.-F., (sous la dir.), *Familles, permanence et métamorphoses*, Paris, Éditions Sciences humaines, p. 104.

⁵⁴ Gillis J.R., 2000, « Le mythe pour les familles d'antan », in Nova-Kaltsouni Ch., *Textes de sociologie du mariage et de la famille*, Athènes, Typothito, pp. 67-68.

⁵⁵ Bourdieu P., 1993, « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 100, n° 1, p. 32.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 33.

un consensus sur l'existence et le sens de la famille, un sens commun, la *doxa* acceptée par tous comme allant de soi. Le familial renvoie, dans l'imaginaire, au « naturel » et à un certain ordre qui suivrait une loi issue de la nature. Si la famille apparaît comme la catégorie sociale la plus naturelle, c'est parce qu'elle fonctionne dans les *habitus* comme schème classificatoire et principe de construction du monde social et qu'elle se perpétue grâce à une création continue du sentiment familial, les formes de fusion devant impérativement contrecarrer les formes de fission⁵⁷. Toutefois, cette naturalisation de l'arbitraire social a pour effet, comme le précise Bourdieu, de faire oublier que, pour que cette réalité que l'on appelle famille soit possible, « il faut que soient réunies des conditions sociales qui n'ont rien d'universel et qui, en tout cas, ne sont pas uniformément distribuées »⁵⁸.

Dans le cas des analyses sociologiques qui concernent les transformations récentes de la famille comme une « crise », voire comme une conduite sociale pathologique, le discours scientifique est mêlé à cette « construction sociale arbitraire », la *doxa* du sens commun plaçant la famille du côté du naturel, et donc dans une catégorie devant rester intacte dans le processus historique. L'analyse scientifique se confond avec une image idéalisée de la famille selon laquelle cette dernière constitue la condition préalable du « bon fonctionnement » des sociétés humaines dans leur ensemble, au sens d'un fonctionnalisme vulgaire. L'usage idéologique du passé se trouve ainsi sollicité afin de « culpabiliser » l'évolution historique des sociétés contemporaines et montrer le déclin de la famille contemporaine qui entraîne la dissolution des liens et du respect et provoque un dysfonctionnement social. Dans ce cadre, une analyse des processus sociaux de rigueur scientifique se révèle impossible et la théorisation autour de la famille se transforme en un discours idéologisé qui obéit plutôt à des présomptions politiques et demeure incapable de déchiffrer la nature des transformations sociales et du rôle de la famille et de ses pratiques dans ces transformations.

1.3.2. La « famille moderne » triomphante

À l'inverse, on remarque une autre forme d'idéologisation de la famille, qui relève d'une grande partie du courant structuro-fonctionnaliste, et qui tend à

⁵⁷ *Ibid.*, p. 34.

⁵⁸ *Ibid.*

privilégier un certain type de famille, à savoir la famille conjugale propre aux « classes moyennes » des sociétés contemporaines. Ce type de famille est censé être le seul qui permette l'accomplissement personnel et les compétences individuelles, assurant à la fois l'indépendance par rapport aux réseaux de la parenté et les sentiments affectifs au sein de la famille nucléaire. Dans ce cadre, les valeurs de la famille nucléaire « normale » sont prônées. À l'encontre de l'irrationalité des valeurs de la famille traditionnelle, les valeurs de la famille du monde occidental sont orientées vers la rationalité, l'efficacité et l'accomplissement personnel.

L'analyse sociologique fait ainsi partie du « projet de la modernité », projet de dissolution du monde traditionnel et de consolidation du « moderne »⁵⁹. Ainsi, la conviction d'une direction évolutionnaire universelle du changement social est liée aux prémisses modernistes du progrès et de l'amélioration de la condition humaine. La modernisation des formes familiales signifie une meilleure adaptation de la famille aux besoins de la société moderne et la famille moderne peut ainsi être considérée comme supérieure aux familles du passé. M. Segalen constate que l'esprit de la modernité dans l'univers familial est lié à la conquête de l'intimité, l'affirmation de l'amour, l'émergence du couple conjugal et la présence diminuée de toute personne périphérique au groupe nucléaire, l'indépendance des jeunes ménages devenant un idéal. Cet idéal n'est toutefois accessible qu'aux couches bourgeoises, étant donné que les familles ouvrières qui subissent souvent une crise du logement sont contraintes de cohabiter avec leurs enfants et/ou les grands-parents⁶⁰. Ainsi, certaines analyses sociologiques n'échappent pas à une tendance à l'idéalisation et à la généralisation d'une configuration familiale propre aux classes moyennes et bourgeoises⁶¹.

Dans ce processus de modernisation de la famille, l'émergence de l'individualisme occupe une place centrale. À partir des années 1970, les individus semblent rechercher l'émancipation des rôles et des figures traditionnelles de la famille et de la parenté, dans un mouvement de « dé-traditionnalisation » et d'individualisation. Pour des auteurs tels que François de Singly, Anthony Giddens ou Ulrich Beck, les transformations de la vie privée ne signifient pas la fin de l'institution familiale mais plutôt une nouvelle configuration familiale plus démocratique et

⁵⁹ Giddens A., 1987, *Social theory and modern sociology*, Stanford, Stanford University Press, cité par Cheal D., 1991, p. 28.

⁶⁰ Segalen M., 2004, « Les formes de la famille », Cahiers Français, n° 322, p. 4.

⁶¹ L'exemple le plus patent est l'ouvrage des sociologues américains Brigitte et Peter Berger « *The war over the family* », publié en 1983 et qui, comme le déclarent ses auteurs dès les premières lignes du livre, a pour but de défendre « les valeurs de la famille bourgeoise ».

horizontale. La famille contemporaine privilégie la construction de l'identité personnelle tant dans les relations conjugales que dans les relations entre parents et enfants. Elle devient une « famille relationnelle ». Dans ce contexte, la responsabilité des parents ne consiste plus à défendre un modèle moral, hiérarchisé et imposé par le haut, mais à aider les enfants à révéler leurs talents cachés et à développer librement leur individualité⁶². Le processus d'individualisation libère les individus des rôles traditionnels et des contraintes, comme les classes fondées sur le statut. Les femmes sont libérées de leur destin de travailleuse domestique et la structure entière des liens familiaux se trouve sous la pression de l'individualisation⁶³.

On ne peut bien évidemment pas nier ce processus de transformation profonde des configurations et des idéologies familiales qui accompagne les transformations structurelles des sociétés contemporaines et qui implique une certaine prépondérance de l'esprit individualiste. Mais ce processus n'a ni les mêmes caractéristiques ni la même intensité pour tous les milieux sociaux. Comme l'ont montré des études sociologiques portant sur l'éducation familiale, la façon dont les parents regardent le processus d'individualisation de leurs enfants diffère selon les classes sociales, de même que les conceptions des relations entre les sexes diffèrent au sein de milieux sociaux différents⁶⁴.

Il s'avère que ce courant de « modernisation » n'est ni universel ni homogène socialement. Les transformations des configurations familiales ne s'appliquent pas de la même façon aux différents milieux sociaux, et encore moins à des environnements nationaux différents. La conception d'une tendance universelle à l'émergence d'une famille purement « relationnelle » orientée vers l'individualisation et l'épanouissement personnel ne saurait être acceptée et révèle une généralisation abusive des phénomènes sociaux propres à des classes sociales particulières avec une certaine disposition idéologisante. La norme d'égalité, prônée dans les analyses sur la modernisation des relations familiales, rencontre des situations quotidiennes d'inégalité. Il existe souvent ainsi une juxtaposition entre l'aspiration égalitaire et

⁶² Singly F. de, 1996, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan et Singly F. de, 1993. Voir aussi Giddens A., 2006, *La transformation de l'intimité : sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Paris, Hachette.

⁶³ Beck U. et Beck-Gernsheim E., 2002, *Individualization: Institutionalized Individualism and its Social and Political Consequences*, London, Sage, pp. 202-203. Voir aussi, Beck U., 2008, *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion.

⁶⁴ Kellerhals J.-Montandon C., 1991, *Les stratégies éducatives des familles*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé et Kellerhals J.-Montandon C, 1991, « Les styles éducatifs », in Singly F. de, *op. cit.* Voir aussi Singly F. de, 1993, *op. cit.*

l'inégalité des destins qui rend les négociations intrafamiliales très ambiguës et complexes⁶⁵. Toute analyse de la procédure d'individualisation et de l'émergence d'une famille moderne et relationnelle doit donc prendre en considération l'existence de relations inégalitaires et antinomiques ainsi que les rapports de pouvoir dans la famille, conditionnant la manière dont l'organisation, l'action, les pratiques et les stratégies familiales se développent et se reproduisent. Nous montrerons dans notre recherche, comment le système de stratégies familiales est soumis aux impératifs des relations antinomiques entre les sexes et les générations.

Nous devons d'ailleurs souligner, à la suite de Jean-Hugues Dechaux, que l'individualisme ne signifie pas la dissolution des normes mais leur redéfinition. La vision monochrome des transformations sociales qui opposent les normes sociales des configurations « traditionnelles » à l'individualisme moderniste n'est pas validée par la recherche sociale. L'émergence de normes nouvelles conduit à un pluralisme normatif et, de ce fait, la famille ne se caractérise pas par un affaiblissement général des normes sociales mais plutôt par leur abondance. En ce sens, à côté des types de fonctionnement « modernistes », marqués par les valeurs de l'individualisme moral, il en existe d'autres, attachés à une conception plus classique des rôles des individus et de la place de la famille dans la société. Le véritable changement des configurations familiales durant ces dernières décennies se trouve donc non pas dans l'émergence elle-même de la liberté individuelle mais dans la coexistence des systèmes normatifs et des configurations hétérogènes⁶⁶.

En définitive, l'approche de la famille en termes de moralisme et d'idéologisation souffre d'un eurocentrisme et d'un sociocentrisme profonds. Non seulement des types de ménages et des pratiques familiales dominantes, propres aux pays industriels, sont prônées, mais il s'avère que ces types constituent un trait social de couches sociales spécifiques. Une certaine généalogie familiale des couches supérieures des pays « avancés » occidentaux semble représenter la forme familiale idéale, type de famille qui serait la mieux adaptée aux transformations sociales, la seule qui saurait assurer le bien-être de ses membres et, par là même, de la société dans son ensemble. La complexité des configurations familiales, tant dans ces mêmes pays industriels que dans les autres pays en voie de « modernisation », est largement ignorées. La conception de la famille « normale », occidentale, stable et bourgeoise,

⁶⁵ Kellerhals J. et alii, 1984, *Microsociologie de la famille*, Paris, PUF, p. 21.

⁶⁶ Dechaux J.-H., 2009, *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, pp. 112-113.

occulte après tout la dynamique de la famille dans toutes ses formes, historiques et sociologiques, dynamique qui n'a cessé de constituer une partie structurante du processus de transformation sociale.

Dans le cadre de notre étude, nous validons l'hypothèse d'un développement des formes et des configurations familiales hybrides. Une vision juxtaposant la « tradition » à la « modernité » ne saurait expliquer le processus de transformation sociale dans la Grèce de l'après-guerre qui a engendré des normes sociales et familiales mixtes relevant de systèmes de valeurs urbains et ruraux. Ainsi, un processus de « modernisation » n'implique pas la dissolution du système normatif de la famille « traditionnelle » des campagnes ou des milieux populaires. Au contraire, ce processus est marqué de façon positive par des normes relevant d'un fonctionnement familial « traditionnel » qui met l'accent sur l'action familiale stratégique impliquant une intensification de la mobilisation des ressources humaines et matérielles de la famille et de ses réseaux. Le développement d'un certain individualisme dans le cadre des sociétés marchandes n'implique pas nécessairement une incompatibilité avec le développement des stratégies familiales, mettant l'accent sur la rationalité collective de la famille. D'ailleurs, comme nous l'analyserons dans cette recherche, la « modernité » grecque elle-même ne saurait être soumise à un développement linéaire. Au contraire, la modernité semble incorporer des traits économiques, culturels et normatifs « traditionnels », voire être dominée, dans une certaine mesure, par ces caractéristiques. La famille peut ainsi être à la fois centrée autour de l'enfant et de son épanouissement personnel et construire des plans d'action collective pour assurer sa reproduction à une portée intergénérationnelle reliant l'intérêt individuel à l'intérêt familial. La montée de l'individualisme ne saurait être conçue sans qu'il soit tenu compte d'un certain individualisme familial au sein duquel il est né et s'est développé.

1.4. Famille, rapports entre le sexe et le capitalisme : la critique marxiste et féministe

Comme nous l'avons déjà souligné, selon l'une des thèses principales de la sociologie structuro-fonctionnaliste, la famille moderne est privée de ses fonctions économiques et plus particulièrement de ses fonctions productives. Parsons considérait la famille sur le plan économique exclusivement comme une unité de

consommation. Pendant les décennies suivantes, cette thèse a été placée au centre d'un large débat autour de la question de la nature du travail domestique et de l'articulation entre la famille et l'économie capitaliste. La question centrale de ce débat concerne assurément la productivité du travail domestique. Dans ce débat, la contribution des théoricien(ne)s féministes d'inspiration marxiste a été considérable. Cette question a un intérêt multiple : elle aborde non seulement le thème de l'asymétrie entre les sexes déjà énoncé par F. Engels comme on l'a vu précédemment, mais aussi la question des fonctions économiques de la famille tout en précisant le rôle de la famille dans les processus de reproduction sociale au sein des sociétés capitalistes.

1.4.1. Rapports de sexes et productivité du travail domestique

En examinant la relation entre la famille, le travail domestique féminin et le capitalisme, les chercheuses féministes ont mis en relation les rapports entre les sexes et le travail effectué au sein du groupe domestique. Ces approches ont ouvert de nouvelles perspectives à l'étude de la famille et à sa place dans les sociétés capitalistes. Ce courant théorique a connu sa plus grande ampleur pendant les années 1980 avec les travaux des féministes françaises et anglo-saxonnes. Les approches féministes mettent l'accent sur la critique de la distinction des sphères productive/domestique, sur la place des hommes dans la première alors que les femmes se placent dans la sphère domestique. Le travail effectué dans cette sphère reste dans l'ombre.

Ces analyses tendent à rompre avec une conception figée de la structure sociale qui voit dans la division sexuée du travail la domination absolue du capitalisme. En élaborant la notion de *rapports sociaux de sexes*, elles essaient de montrer que les pratiques sociales ne reflètent pas simplement les déterminations des systèmes dominants et cherchent à mettre au centre de l'analyse la dynamique des processus historiques ainsi que la contradiction et l'antagonisme entre les groupes sociaux⁶⁷. Il s'agit ici de rompre avec une certaine vision théorique unilatérale selon laquelle la famille n'est qu'un simple instrument du capital, quadrillé par les appareils étatiques, produit une fois pour toutes par les impératifs de la production capitaliste.

⁶⁷ Kergoat D., 1984, « Plaidoyer pour une sociologie des rapports sociaux », in Barrère-Maurisson (sous la dir.), p. 210.

Les évolutions familiales n'ont pas pour but de servir la reproduction du système capitaliste et leur dynamique dépasse largement une simple soumission progressive de la famille aux dispositifs que le capitalisme développe pour la mettre sous surveillance⁶⁸.

Dans cette perspective, l'assignation prioritaire des hommes à la production économique et des femmes à la reproduction biologique n'est pas un simple produit de l'émergence et de l'extension du capitalisme. Bien avant, les hommes et les femmes prenaient déjà partout inégalement part à la production et à la reproduction. Cette répartition des sexes dans la production et dans la reproduction traduit une division sexuée, qui structure ainsi les rapports entre les hommes et les femmes sur une base tout autant politique qu'économique. L'avènement du capitalisme a bouleversé non seulement les conditions de la production des biens mais aussi celles de la (re)production des êtres humains. Si, toutefois, le développement des formes concrètes de la production matérielle entraîne celui des formes concrètes de la production des êtres humains, ce mouvement « n'est ni mécanique, ni poussé par une logique unique qui serait celle du capital (ou des forces productives) »⁶⁹.

Les chercheuses féministes ont bien insisté sur l'occultation de la nature économique du travail domestique. Cette occultation a été inscrite dans la structure même de la pensée économique et la construction de la discipline. Ainsi, « *l'homo oeconomicus* » possède en réalité toutes les caractéristiques (masculines) d'un (bon) père de famille alors que la famille elle-même apparaît plus comme une extension de l'individu-mâle que comme une véritable association d'individus des deux sexes. La contribution de Christine Delphy a été considérable dans la question du travail domestique. Cette économiste française a été la première à souligner le caractère public de la famille en affirmant que le travail domestique produit de la valeur alors que les économistes classiques estimaient qu'il s'agissait de productions immédiates à valeur d'usage à l'encontre des marchandises qui entraînent dans le réseau des échanges marchands. D'après Delphy, on ne saurait retenir l'argument selon lequel le travail domestique est gratuit car il n'est pas productif et ne passe pas par les mécanismes du marché. Selon cette conception, le travail ménager devrait être considéré comme productif au même titre que les productions comptabilisées sous le

⁶⁸Combes D. - Haicault M., 1984, « Production et reproduction, rapports sociaux de sexes et de classes », in Barrère-Maurisson (sous la dir.), p. 165.

⁶⁹ *Ibid.*, pp. 159-160.

titre d' « autoconsommation des ménages ». Delphy précise que le processus de l'autoconsommation forme un tout : soit toutes les opérations aboutissant à la consommation finale sont productives, soit aucune ne l'est⁷⁰.

Par ailleurs, le ménage procède lui-même à la production des biens finals de consommation, de la même manière qu'une firme produit ses biens finals. Pour cette production, le ménage utilise le travail ménager, des machines (les biens durables) et des matières premières qui sont transformées par le ménage lui-même à l'aide d'une certaine quantité de travail et de capital. Le travail ménager fournit de cette façon une certaine quantité de biens directement consommables. Delphy en conclut que l'on devrait considérer comme productif tout travail ménager, accompli soit au sein des ménages agricoles soit dans les ménages urbains. Elle fait remarquer que le travail ménager n'est pas considéré comme productif et n'est pas comptabilisé parce qu'il est effectué gratuitement : il n'est pas rémunéré, ni échangé d'une façon générale. Et ce, non en raison de la nature des services qu'il produit étant donné qu'on les trouve tous sur le marché ni en raison de la nature des personnes qui le fournissent mais « en raison de la nature particulière du contrat qui lie la travailleuse - l'épouse - au ménage, à son « chef » »⁷¹. En ce sens, le ménage ne peut pas être conçu exclusivement comme unité car il faut examiner « qui fournit quoi » et dans quelles conditions. Par ailleurs, Delphy souligne l'importance économique de la transmission des biens à l'intérieur de la famille. Comme dans le cas du travail ménager ou domestique, la science économique tend à ignorer ce type de circulation de biens. Le patrimoine constitue un mode de circulation des biens, et donc un lieu économique qui est opposé à la rationalité du marché. L'auteure souligne que ce type de circulation n'est pas caractérisé par l'échange, mais par le don, et que les acteurs ne sont pas interchangeables mais définis très étroitement par les règles de la parenté.

Le caractère productif hiérarchisé entre les sexes ainsi que la circulation du patrimoine constituent d'après Delphy le mode de production domestique. Cette auteure souligne que, comme tout mode de production, le mode de production domestique est un mode de circulation et de consommation des biens. Ainsi analysées, la production et la circulation des biens au sein de la famille nous montrent que la non-valeur marchande du travail domestique et l'opposition entre valeur d'échange et valeur d'usage qui en découle n'avaient de sens que pour le marché. Ce

⁷⁰ Delphy C., 1998, *L'ennemi principal, T.1 : Économie du patriarcat*, Paris, Syllepse, pp. 64-67.

⁷¹ *Ibid.*, p. 69.

qui ne signifie pas l'absence d'activité économique familiale mais la présence d'une économie autre⁷². En ce sens, on ne saurait établir une comparaison étroite entre la morale familiale et la rationalité capitaliste. De même, la production des valeurs au sein de la famille ne saurait être assimilée à la production de valeurs dans le marché. La spécificité du travail domestique réside dans le fait qu'il n'est pas immédiatement substituable au travail inscrit dans les rapports de production capitalistes⁷³. Le caractère impersonnel des services payés est directement opposé aux qualités de l'économie domestique qui se concentre sur le bien-être personnel et familial et dont les services sont personnalisés. Ainsi, on constate un fossé croissant entre l'économie du marché, étendue et impersonnelle, et l'économie domestique, qui est réduite et personnalisée⁷⁴.

1.4.2. Transformations de la famille et développement capitaliste

Outre la question, soulevée par les féministes, de l'inégalité des rapports entre les sexes et de l'invisibilité du travail effectué dans le cadre domestique, la théorie marxiste a généralement traité la question de la relation entre les pratiques du ménage et le développement capitaliste. Chris Harris déclare que la transformation de la vie familiale est toujours la résultante d'une transformation de la vie économique et que les formes familiales devraient être comprises selon le rôle qu'elles jouent dans un système de production, soit directement soit indirectement. En même temps, il ajoute que, même s'il est théoriquement fondé de caractériser les formations sociales en termes de mode de production dominant ou principal et, consécutivement, selon la forme familiale associée, des variations empiriques importantes existent entre formations sociales similaires et formations en transition, d'un mode de production dominant à un autre⁷⁵. En ce qui concerne la relation entre la famille et le mode de production capitaliste (MPC), C. Harris fait observer que ce dernier n'a pas déterminé la forme et le développement de la famille mais qu'il a seulement constitué le facteur principal de « conditionnement » de la famille à travers son interaction avec la famille précapitaliste.

⁷² *Ibid.*, pp. 10-11.

⁷³ Lautier B., 1977, « Forme de production capitaliste et 'procès de travail domestique' », *Critiques de l'économie politique*, n°1, p. 75.

⁷⁴ Brown C., 2000, « L'économie domestique au service de l'économie du marché », in Kaltsouni-Nova Ch., *Textes de sociologie de la famille et du mariage*, Typothito, Athènes, pp. 155-175.

⁷⁵ Harris C., 1983, *The Family and Industrial Society*, London, George Allen & Unwin, p. 117.

Cette approche théorique semble imputer l'ensemble des évolutions des pratiques familiales aux transformations des pratiques économiques. Ce serait une erreur d'analyser la famille et sa relation avec le développement économique dans un schéma téléologique d'inspiration fonctionnaliste. Autrement dit, on ne peut pas identifier les « causes » de la famille moderne, sa forme et son développement comme un processus de simple adaptation aux impératifs du développement capitaliste, voire à la satisfaction des besoins et des intérêts de la classe capitaliste au détriment des classes populaires. Si le développement capitaliste est effectivement lié à une série de mutations survenues dans l'organisation sociale et familiale, la manière dont ce développement se déroule n'exclut pas une reproduction des pratiques et des stratégies familiales. Comme on le verra par la suite en étudiant la formation des systèmes de production dans les campagnes grecques, l'expansion du capitalisme est aussi rendue possible par la flexibilité de la main-d'œuvre familiale qui constituait l'une des conditions de l'articulation du capitalisme international avec le micro-capitalisme des firmes familiales en Grèce. Autrement dit, la capacité des familles à mobiliser la main-d'œuvre de ses membres a constitué elle-même une condition de développement du marché capitaliste.

Comme le souligne à juste titre Wally Seccombe, il y a un processus d'interaction entre les types de familles et les modes de production : « si les modes de production déterminent les types de famille, l'inverse est également vrai. Les types de famille jouent un rôle actif dans la constitution et le développement des modes de production, en premier lieu en raison du rôle central qu'elles jouent dans la production des êtres humains et de leur capacité de travail, de consentement et de résistance »⁷⁶. Dans ce schéma d'analyse, aucun *telos* ne peut être assigné au système dans son ensemble. Ainsi, les classes dominées développent des stratégies qui répondent à leurs propres impératifs de subsistance mais dans des conditions qu'elles ne maîtrisent pas entièrement. Seccombe dénonce l'omission de l'importance économique de la famille dans la conception marxiste classique des modes de production et le positionnement de la famille uniquement à la « superstructure » : « une fois éliminées de 'la base', les familles sont placées dans 'la superstructure', comme chez Althusser lorsqu'il fait de la famille un 'appareil idéologique d'État' »⁷⁷. En revanche, même si les familles sont

⁷⁶ Seccombe W., 2005, « Les différents types de famille au sein des modes de production », in *Actuel Marx*, n° 37, p. 29.

⁷⁷ *Ibid.*

probablement les lieux privilégiés d'une intense activité idéologique, les lieux dans lesquels elles habitent et travaillent sont des unités économiques. La plus grande partie des tâches domestiques sont effectuées par les femmes, ce qui les place bien plus que les hommes au cœur de la production domestique et de la reproduction de la force de travail.

De manière générale, les approches marxistes et féministes ont considérablement contribué à l'approfondissement de la recherche scientifique sur la famille. Ces théorisations nous ont permis de saisir les antinomies de l'organisation familiale, fondée sur une dissymétrie entre les sexes. Au lieu de constituer une entité homogène, les familles dissimulent des rapports sociaux très souvent inégalitaires. Comme on le verra, les stratégies familiales ne sont pas épargnées par cette asymétrie, étant donné que des stratégies différentes entre les sexes tendent à privilégier les membres masculins. Parallèlement, ces approches nous ont amené à repenser les fonctions attribuées à la famille et, en général, le fonctionnement de l'économie par rapport à celle-ci. En posant la question du travail domestique en tant que problème théorique, les féministes ont radicalement contribué à une nouvelle conception de la famille par rapport à la sociologie structuro-fonctionnaliste. Le développement capitaliste et, surtout, la tertiarisation de l'économie pendant ces dernières décennies, ont rendu nécessaire l'étude des services produits au sein du groupe domestique. La marchandisation des activités traditionnellement familiales comme la préparation des repas, la garde des enfants, le ménage et les autres tâches domestiques nous obligent à examiner avec attention l'importance économique du travail domestique et à établir un lien entre famille et les transformations socio-économiques. L'importance économique des services produits au sein du groupe domestique montre clairement que les évolutions des structures familiales et les évolutions économiques se trouvent en interaction et que le développement capitaliste ne saurait être conçu sans prendre en compte les fonctions économiques « cachées » de la famille, et surtout du travail effectué par les femmes. La capacité de la famille à « produire » des services aux marges de l'économie capitaliste, dans une période pendant laquelle les dispositifs publics de l'État-providence se trouvaient en pleine expansion, reste capitale pour saisir la complexité des processus de reproduction sociale dans les sociétés contemporaines.

La nature spéciale de la production au sein de la famille par rapport à la production au sein du marché, soulignée par ce courant de pensée, mérite notre

attention. La rationalité différente des pratiques familiales comparée à la rationalité du marché constitue un trait capital du groupe familial et de sa propension à la reproduction. C'est la raison pour laquelle nous allons nous attarder sur ce sujet.

1.5. Famille, échanges et services

1.5.1. Parenté, échanges et transmissions dans les sociétés contemporaines

Pour contrecarrer l'emprise du fonctionnalisme anglo-saxon sur la recherche autour de la famille, la question de la relation entre les générations et des liens entre la famille nucléaire et la famille élargie a été naturellement placée au centre de plusieurs études. Une grande partie de la littérature sociologique et anthropologique depuis les années 1970 a essayé d'analyser les rapports entre la famille nucléaire et le réseau de la parenté, montrant que le déclin des relations entre les deux au sein des sociétés modernes annoncé par Parsons était loin d'être validé par la réalité sociale.

Bien au contraire, des études ont montré une relation toujours forte entre la famille nucléaire et les réseaux de la parenté, relation d'une importance non négligeable au sein des sociétés du capitalisme avancé. Ainsi, au milieu des années 1970, L. Roussel constatait que tant en France et les autres pays européens qu'aux États-Unis, la solidarité entre les générations était manifestement bien présente alors qu'A. Pitrou notait que seulement 7 à 8 % des ménages français se déclaraient en rupture ou en semi-rupture avec leurs parents⁷⁸. Même au tournant du 21^e siècle, les échanges entre les ménages constituent une réalité évidente : en 2001, en France, 60% des ménages avaient à la fois reçu et offert des aides financières⁷⁹. Plusieurs études dans les sociétés industrielles avancées ont bien montré que les échanges dans la parenté restent toujours très importants et qu'ils ont un caractère polyvalent et complexe⁸⁰.

⁷⁸ Roussel, L. 1976, « La famille après le mariage des enfants, Étude des relations entre générations », *Cahiers de l'INED*, n° 78, Paris, PUF, cité par Degenne A, Lebeaux M-O. 1991, « L'entraide entre les ménages : un facteur d'inégalité sociale ? », *Sociétés contemporaines*, n° 8, p. 21, Pitrou A., 1977, « Le soutien familial dans la société urbaine », *Revue française de sociologie*, XVIII, p. 51.

⁷⁹ Dechaux J.-H. - Herpin N., 2004, « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Économie et Statistique*, n° 373, p. 11.

⁸⁰ Pour un repère de la bibliographie internationale sur le sujet, voir Martin C., 2002, « Les solidarités familiales : bon ou mauvais objet sociologique ? », in Debordeaux D. - Strobel P., *Les solidarités sociales en question. Entraide et transmission*, Paris, LGDJ, pp. 41-71.

Il est vrai que si l'on veut étudier la nature et l'intensité des relations familiales, il faut nécessairement les situer dans l'espace et dans une profondeur temporelle. Ainsi, on ne doit pas réduire l'étude de la famille au niveau du ménage, comme si ce dernier constituait une entité isolée et autarchique. Dans ce cadre, la famille constitue une ressource disponible quasiment en permanence, qui se mobilise en cas de difficulté ou dans le cadre d'une série d'échanges dans le temps. Non seulement les échanges familiaux continuent à offrir socialement un filet de sécurité et un lieu de protection mais ils permettent également la mise en œuvre de stratégies concernant l'ensemble de la famille, stratégies particulièrement importantes pendant des périodes de mutations sociales, comme nous allons le montrer dans les chapitres qui suivent.

Dans le cadre des études sur les échanges familiaux, l'école sociologique française a marqué une activité considérable, et ses principales approches méritent notre attention, du fait qu'elles ont innové dans le champ des études sur la famille. Le travail important d'A. Pitrou⁸¹ sur les solidarités familiales en France constitue l'un des ouvrages de référence sur ce sujet. À l'encontre des énoncés de Parsons, l'étude de Pitrou a bien montré la complexité des relations entre la famille nucléaire et la parenté et l'importance persistante de la dernière au sein de la société française contemporaine. Pitrou s'oppose clairement au modèle sociologique qui considérait que la solidarité familiale entre les générations est marginale et que « chacun vit pour soi ». Les échanges et les attaches familiales peuvent conditionner les pratiques familiales en matière de mobilité géographique, du fait que toutes les observations s'accordent à reconnaître qu'il y a une grande réticence des individus à quitter le lieu de leurs attaches. Non seulement l'urbanisation et le capitalisme n'ont pas pu provoquer le déracinement des familles nucléaires mais, selon Pitrou, pour la grande majorité des familles, les bouleversements nés du développement capitaliste et de l'extension des villes semblent avoir été d'autant mieux résorbés que les liens familiaux avaient pu se reconstituer. Il s'avère ainsi que la vie urbaine intense rend plus précieuses les relations qui permettent de retrouver des points d'ancrage familiaux⁸².

La sociologie française a également mis en évidence le fait que la nature des pratiques et des échanges entre les générations et entre la famille nucléaire et la

⁸¹ Pitrou A., 1992, *op. cit.*

⁸² *Ibid.*, pp. 38, 59.

famille élargie diffèrent selon les classes sociales. En ce qui concerne la mobilité géographique déjà évoquée, il semble que la résistance à la mobilité soit plus grande chez les classes populaires. Pour ces dernières, la proximité familiale est l'une des composantes principales et irremplaçables de la vie quotidienne alors que dans les classes supérieures, on décide plus facilement de se déplacer, notamment pour des raisons professionnelles. Toutefois, les classes supérieures rompent rarement totalement les contacts avec les réseaux de parenté⁸³. De plus, il semble que la conception des normes sociales autour de la famille diffère aussi selon les classes. Pitrou constate que l'on joue plus facilement avec les normes et les habitudes établies lorsqu'on atteint un niveau socioculturel et économique qui permet de prendre du recul et d'affirmer son indépendance. Au contraire, il semble que les familles d'ouvriers et d'employés respectent davantage les normes et la sécurité qu'offrent les relations éprouvées et régulières de la famille élargie⁸⁴.

J.-H. Dechaux a pour sa part essayé d'approfondir la nature des échanges au sein de la famille. Il a ainsi identifié trois types d'échanges : le premier type recouvre les services échangés dans l'univers domestique comme la garde des enfants, les tâches ménagères ou le bricolage. Le second type concerne l'accès aux réseaux sociaux pour trouver un travail, un logement ou pour entrer dans un réseau de troc ou d'autoproduction. Le dernier type d'échange est financier et consiste en aides, soit en argent (dons ou prêts d'argent), soit en nature (équipement ménager, voiture, maison). Les deux premiers types d'échanges sont purement informels et, en tant que souterrains, ils échappent aux statistiques officielles tandis que le dernier relève à la fois de la transmission patrimoniale déclarée (héritage et donations) et des relations financières informelles. Dans tous les cas, il s'agit d'échanges économiques pour lesquels il est possible de trouver un équivalent marchand ou dispensé par les services collectifs⁸⁵. Les échanges et les aides peuvent consister en services « matériaux » ou en services relationnels ou réticulaires qui établissent une mise en relation avec autrui. Les services familiaux visent à protéger ou à favoriser l'insertion des bénéficiaires, sans que pour autant les uns excluent l'autre⁸⁶.

⁸³ *Ibid.*, p. 48.

⁸⁴ *Ibid.*, pp. 50-51.

⁸⁵ Déchaux J.-H. 1994, « Les échanges dans la parenté accentuent-ils les inégalités ? », *Sociétés contemporaines*, n°17, p. 77.

⁸⁶ Dechaux J.-H., 1996, « Les services dans la parenté : fonctions, régulation, effets », in Kauffmann J.-C., *Faire ou faire faire ? Famille et services*, Rennes, PUR, pp. 39-54

Les aides et les échanges entre les générations constituent une composante importante des sociétés contemporaines, non seulement sur le plan affectif, fortement souligné par les sociologues américaines, mais surtout sur le plan économique. La famille élargie se présente non seulement comme distributrice en dernier recours mais souvent comme le premier fournisseur, le plus immédiat, de biens et de services. Des aides financières, pour le logement, les vacances ou la garde des enfants, ont une valeur considérable et un impact direct sur les budgets des familles. En même temps, les cadeaux et les aides en nature (telles que les aides pour des travaux ou l'aide à la recherche d'emploi) ont aussi un impact financier assurément considérable mais impossible à évaluer. On constate donc une vitalité et une complexité non négligeables des réseaux de parenté qui entrent dans une relation d'échanges continus et qui soutiennent les ménages, notamment les plus jeunes. À tout cela, on devrait ajouter les transmissions plus classiques, les transferts patrimoniaux à travers l'héritage et la donation, mais aussi les transmissions « indirectes » du capital culturel familial et du capital social formant un ensemble complexe et étendu d'échanges familiaux d'une importance souvent non quantifiable au sein des sociétés industrielles⁸⁷.

En effet, transmettre son patrimoine demeure un phénomène de masse même au sein d'une société capitaliste avancée⁸⁸. L'héritage contribue non seulement économiquement aux ménages mais, de plus, la situation d'héritier implique un devoir de réception et de retransmission qui réinscrit, de manière circulaire, la vie familiale dans la longue durée. Il faut noter que, contrairement aux pratiques successorales des sociétés traditionnelles dans lesquelles l'héritage avait lieu par excellence après la mort, on constate au sein des sociétés contemporaines une multiplication des dons et des transmissions entre vivants⁸⁹. En France, par exemple, l'héritage n'est plus nécessaire pour s'installer, à l'exception du cas des agriculteurs, et la transmission du patrimoine s'effectue de manière plus subtile, sous la forme de donations diverses. Ces transferts, principalement monétaires, s'effectuent par principe au bénéfice des jeunes. C'est une aide importante qui contribue à conserver au jeune ménage un

⁸⁷ Marpsat M., 1991, « Les échanges au sein de la famille », *Économie et statistique*, n° 239, pp. 59-66.

⁸⁸ Selon les estimations, plus de deux Français sur trois ont reçu un héritage au cours de la dernière décennie du siècle précédent : voir Marpsat M., 1991 et Segalen M., 2006.

⁸⁹ Ce type de donations a augmenté de 50% entre 1970 et 1990, Segalen M., 2006, p. 281.

niveau de vie égal à celui de ses parents et qui dépasse les évaluations chiffrées qui peuvent en être faites⁹⁰.

Dans ce cadre d'analyse, des chercheurs ont essayé de modéliser les types d'échanges interfamiliaux. C. Martin a proposé une typologie des échanges et des solidarités familiales qui distingue les conceptions différenciées de l'entraide selon que les acteurs mettent eux-mêmes l'accent sur : **i)** la soumission aux prescriptions sociales et communautaires : il s'agit d'une conception traditionnelle de l'institution familiale et le sens des liens ainsi que des pratiques de solidarité et d'échanges dans la parenté correspond à l'idée d'obligation, de normes et de prescriptions liées à des statuts et des rôles ; **ii)** la construction d'un sentiment d'obligation au fil du temps et l'instauration de relations : dans ce cas, dans une conception holiste de la famille, les relations familiales et de parenté sont un compromis entre tradition et modernité. Si la famille se modernise, en accordant une place croissante à l'individualisme et au désir d'autonomie, elle conserve néanmoins certains traits « pré-modernes » ; **iii)** la question de la préservation de l'autonomie dans les relations de parenté : dans ce cas, on constate une dévalorisation de la dépendance intergénérationnelle et la parenté perd une partie de ses prérogatives, laissant le libre champ aux relations affinitaires⁹¹. En général, on peut donc souligner que les échanges, les entraides et les solidarités familiales ne s'expliquent pas seulement par des négociations et des stratégies entre individus d'une même famille liés par des affinités. Elles sont également inspirées, inconsciemment ou non, par un sentiment d'obligation né des usages en vigueur dans la société ou dans le milieu social dans lequel vivent les individus.

Pour leur part, les économistes français L. Arrondel et A. Masson, qui ont aussi étudié les transferts des parents aux enfants, ont identifié trois modèles de transmissions, intégrant la question de l'attitude des parents envers les enfants dans les termes du système du don : **i)** un modèle « rétrospectif », dans lequel les parents aident comme ils ont été eux-mêmes aidés, instaurant une circulation du don et de la dette dans toute la lignée ; **ii)** un modèle « projectif », selon lequel les parents sont altruistes et aident les enfants lorsque ces derniers en ont besoin, notamment au moment de leurs études, et les parents seront « récompensés » par la réussite de leurs enfants. À une aide monétaire répond un bénéfice symbolique ; **iii)** un modèle

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Martin C., 2002, *op. cit.* Voir aussi Singly de, F., 1993, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.

« paternaliste », lorsque les parents s'accordent le plaisir de donner, indépendamment des besoins des enfants. Ce modèle permet, à travers la mainmise sur le patrimoine, de garder un contrôle sur la vie des enfants⁹².

Par ailleurs, il faut souligner les spécificités des services échangés au sein de la famille par rapport aux « substituts », qu'ils soient marchands ou publics. Déchaux distingue cinq traits qui marquent cette spécification des services échangés au sein de la parenté : la plasticité, la polyvalence, la confiance, l'accessibilité et la gratuité. En ce qui concerne le premier, les aides familiales sont proportionnées et personnalisées selon les besoins et peuvent mieux s'adapter aux besoins des bénéficiaires par rapport aux « équivalents » publics ou à ceux qui sont disponibles sur le marché. La polyvalence des services au sein de la famille apparaît dans la grande variété de leurs domaines d'intervention par opposition aux services marchands ou collectifs qui sont plus spécialisés. D'ailleurs, les services échangés concernent souvent des prestations « sensibles » et supposent une intrusion dans les affaires privées de la famille. C'est la raison pour laquelle les interventions doivent être confinées dans la parenté qui peut assurer la confiance nécessaire. En ce qui concerne l'accessibilité, on constate que les réseaux familiaux se caractérisent par une permanence et une continuité dans le temps. Enfin, les services échangés dans la parenté consistent en dons et aucune contrepartie financière n'est exigée. En raison de ces cinq caractéristiques, les services familiaux recouvrent potentiellement un spectre plus large que les services marchands ou collectifs. Ainsi que le précise J.-H. Déchaux, « la plasticité et la polyvalence s'opposent à la spécialisation fonctionnelle ; la confiance, aux critères impersonnels et standard d'attribution des aides ; l'accessibilité, à l'organisation des procédures d'accès ; la gratuité, au coût pécuniaire ou au droit. Il en résulte une grande variété des services échangés entre parents »⁹³.

1.5.2. Don, contre-don et obligation

Ces échanges, qui relèvent de la « solidarité familiale », ou des « solidarités entre les générations », répondent à des besoins spécifiques des membres de la famille et circulent entre parents selon des normes ou des stratégies par excellence implicites.

⁹² Arrondel L.- Masson A., 1994, « Stratégie patrimoniale et assurance-vie dans les ménages français », *Risques*, 19, cité par Segalen M., 2006, p. 281.

⁹³ Dechaux J.-H., 1996, p. 46.

Ces services suivent donc la logique de réciprocité de l'échange social. Cet échange relève plutôt du système de don-contre-don et il s'agit d'un système de transactions qui n'est pas soumis aux normes d'un échange contractuel. Cet élément définitionnel des échanges au sein de la famille a une importance capitale dans l'étude des pratiques familiales. Il démontre que ces dernières n'obéissent pas à une rationalité marchande, mais qu'elles relèvent d'une rationalité propre à la reproduction du groupe familial dans la longue durée. Dans ce contexte, la famille est « le lieu de base du don dans toute société, le lieu où il se vit avec le plus d'intensité, le lieu où on en fait l'apprentissage »⁹⁴. La sphère des réseaux familiaux est dominée par le principe du don et de la dette positive et la famille demeure le groupe où les obligations sont les plus importantes ainsi que le groupe par excellence fondateur et consolidateur des relations sociales⁹⁵.

Ce qui importe dans le sens de la réciprocité des échanges, c'est le sentiment, de la part du donataire, de reconnaissance d'avoir reçu et le sentiment d'obligation de rendre. Cette obligation de rendre n'ayant pas un caractère contractuel, elle se dissimule souvent dans le désir de rendre, et le sens de la dette que nous avons déjà évoqué apparaît comme positif. Dans la famille, ses membres ne règlent pas leurs dettes une fois pour toutes, mais les entretiennent plutôt au fil des années. On se trouve donc dans un état de dette réciproque volontairement entretenu dans lequel « les intéressés sont incapables de savoir à un moment donné et surtout dans le cours du temps s'ils sont créanciers ou débiteurs »⁹⁶. Dans ce cadre, il faut souligner que les échanges prennent en compte l'ensemble du réseau familial et des interdépendances à plus long terme au sein de ce groupe. Ainsi, la dette mutuelle positive des échanges familiaux ne s'applique pas à une séquence déterminée de don/contre-don, mais plutôt à un état de la relation qui dépasse la transaction immédiate. Même si la parenté continue à jouer un rôle significatif dans l'économie substantielle et à être une institution importante pour répondre aux besoins matériels de ses membres, les normes marchandes d'équivalence et de rentabilité sont absentes des échanges qui ont lieu dans la parenté. Par conséquent, malgré la domination de la rationalité du marché

⁹⁴ Godbout J., 1992, *L'esprit du don*, Paris, La Découverte, p. 45.

⁹⁵ Charbonneau J. 1993, « La dette positive dans le lien familial » in MAUSS, *Ce que donner veut dire. Don et intérêt*, La revue de MAUSS, Paris, La Découverte. Voir aussi Godbout J., 2000, *Le don, la dette et l'identité*, Paris, La Découverte/MAUSS.

⁹⁶ Pitrou A., 1992, p. 232.

au sein des sociétés industrielles, le modèle marchand demeure en général extérieur à la parenté et aux échanges entre ses membres.

Toutefois, il ne faut pas exagérer le caractère volontariste et purement désintéressé des échanges familiaux. Non seulement ces échanges peuvent constituer l'objet de stratégies familiales complexes mais ils peuvent aussi instaurer des rapports de pouvoir à l'intérieur de la famille. On a déjà constaté au sein des échanges intergénérationnels que donner est notamment un acte symbolique par lequel le donateur se conforme à des normes relationnelles. Ainsi, une surcharge éventuelle du système d'échanges peut perturber l'équilibre des rapports entre les sexes et les générations ainsi qu'entre donateurs et bénéficiaires. Dans le domaine du soutien domestique, les échanges ne se font pas à sens unique. Les bénéficiaires sont plus fréquemment les jeunes ménages qui sont aidés par leurs parents alors que l'aide sous forme de services se trouve inversée au profit des personnes âgées. En ce qui concerne les transferts financiers, les flux s'établissent presque exclusivement des parents vers les enfants et, de cette façon, il n'y a pas de réciprocité entre les générations du point de vue strictement économique. Si l'on tient compte de l'obligation implicite qu'entraîne le système du don, les transmissions peuvent engendrer un pouvoir sur celui qui reçoit. Il peut s'agir d'une forte pression normative exercée sur les enfants. Dans cette perspective, le bilan des échanges se révèle ambigu : l'absence de réciprocité matérielle autorise parfois les parents à exercer un pouvoir sur les enfants, voire un contrôle sur leur vie et leur avenir. En outre, les services au sein de la parenté ont un caractère sexué étant donné qu'ils sont, par excellence, à la charge des femmes qui effectuent deux fois plus d'activités domestiques que les hommes⁹⁷. Ces échanges domestiques et la charge matérielle sont parfois tels qu'ils contraignent certaines femmes à renoncer même à leur activité professionnelle. C'est le cas de nombreuses femmes qui doivent s'occuper de leurs parents âgés devenus dépendants.

Par ailleurs, le sens de l'obligation au sein du système don - contre-don n'est pas le même selon les milieux sociaux. On constate ainsi un sentiment d'obligation plus fort dans les classes populaires alors que le système d'échanges est plus électif dans les milieux aisés. Les classes modestes sont, semble-t-il, plus conformes à la pression normative vis-à-vis de l'aide apportée aux parents, en raison notamment de la moindre marge de manœuvre dont ils disposent. Au contraire, les milieux à fort

⁹⁷ Dechaux J.-H., 1996, *op. cit.*

capital culturel bénéficiant d'une plus grande flexibilité normative et peuvent introduire la négociation et l'autorégulation dans les échanges avec la parenté⁹⁸. Toutefois, il faut noter que ce sentiment d'obligation se trouve aussi dans des milieux fortement dotés économiquement qui adoptent des modèles d'interactions plus traditionnalistes. L'obligation et l'aide inconditionnelle constatées ont souvent pour contrepartie la conformité aux normes en vigueur dans ces milieux.

On ne saurait néanmoins réduire le sens de l'obligation et les finalités des échanges familiaux au pouvoir exercé par un cadre normatif. Si les classes populaires ont effectivement une forte tendance à suivre les pratiques du système don - contre-don, c'est parce que les pressions économiques sont aussi plus fortes. Les échanges dans les milieux modestes sont souvent d'une importance capitale pour le bien-être familial et pour la protection des membres qui vivent en situation de précarité. Au contraire, la marge de manœuvre et la capacité de pluralité au niveau des stratégies familiales des milieux aisés permettent à ces familles d'adopter une certaine flexibilité dans leur système d'échanges, introduisant ainsi une propension à la négociation du cadre normatif qui régit l'univers familial.

1.5.3. Solidarité, transmissions et inégalités sociales

Les solidarités familiales sont une composante importante de la reproduction sociale. La famille maintient un certain ordre, en faveur des détenteurs des pouvoirs économiques et sociaux, tout en assurant la reproduction des générations de travailleurs et la transmission des conduites et des valeurs qui fondent le système social⁹⁹. Si les prêts et les dons (ponctuels ou occasionnels, pour subsister ou pour s'installer) font partie de la pratique courante dans tous les milieux sociaux, ces aides diffèrent considérablement selon les classes sociales. Le montant des sommes échangées ou données entre les générations est proportionnel aux possibilités financières des personnes intéressées, ce qui reproduit les inégalités entre les classes sociales¹⁰⁰. Il s'avère aussi qu'il y a entre les classes une différenciation des raisons pour lesquelles cette aide est donnée. La solidarité familiale conditionne les processus de reproduction sociale en contribuant soit à la promotion sociale des membres

⁹⁸ Martin C., 1996, « Solidarités familiales : débat scientifique, enjeu politique », in J-C. Kaufmann (dir.), *Faire ou faire-faire. Familles et services*. Rennes, PUR, 1996, p. 55-78.

⁹⁹ Pitrou A., 1992, p. 64.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 79.

familiaux soit à leur survie. D'une part, les familles offrent une éducation de base permettant d'assurer une bonne insertion professionnelle. Elles peuvent également offrir à leurs enfants un soutien supplémentaire important : aide en argent ou en nature pour se loger et s'équiper, soutien financier lorsque les enfants veulent réaliser un investissement professionnel ou matériel et réseau utile de relations pour s'introduire dans les circuits économiques et sociaux avantageux. D'autre part, chez les classes populaires, l'aide apportée par la famille a une intensité égale ou même parfois supérieure, mais ses implications diffèrent. L'entraide des ménages les moins privilégiés ne peut avoir de grandes prétentions promotionnelles. Ce type d'aide, comme les soins apportés aux membres de la famille malades, l'aide aux chômeurs, le soutien aux parents vieillissants représente typiquement une aide de subsistance¹⁰¹.

Par ailleurs, bien que les échanges entre les générations soient souvent considérés comme un substitut des services publics de l'État-providence, il s'avère que ces échanges contribuent en réalité à la reproduction des inégalités sociales. La protection et l'insertion assurées par la parenté sont souvent inégalitaires, étant donné qu'elles sont offertes en fonction des ressources (financières, culturelles, sociales) mobilisables par le réseau de parenté. Plusieurs études ont montré que les classes aisées peuvent mobiliser un plus grand réseau de parenté et que les échanges dans les classes supérieures sont d'une valeur plus importante, contribuant ainsi au maintien des clivages entre les classes sociales¹⁰². En effet, « on aide d'autant plus ceux qui en ont le moins besoin », comme le constate C. Martin¹⁰³. Dans ce cadre, on peut distinguer trois niveaux d'effets inégalitaires des échanges dans la parenté. L'inégalité peut exister entre les catégories sociales, mais elle peut aussi s'établir entre les sexes et les générations. Dans les deux derniers cas, l'inégalité n'est pas nécessairement de même nature que celle entre catégories sociales. Entre sexes et entre générations, elle peut être non seulement liée aux ressources matérielles, mais elle peut aussi refléter, comme on l'a vu, des questions de pouvoir.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 106.

¹⁰² Voir, par exemple, Degenne A, Lebeaux M-O. 1991, « L'entraide entre les ménages : un facteur d'inégalité sociale ? », *Sociétés contemporaines*, n° 8, pp. 21-42, Dechaux J.-H., 1994 « Les échanges dans la parenté accentuent-ils les inégalités ? », *Sociétés contemporaines*, n° 17, pp. 75-90 et Fougeyrollas-Schwebe D., 1994, « L'entraide familiale : de l'universel au particulier », in *Sociétés contemporaines*, n° 17, pp. 51-73 Paugam S.-Zoyem J.-P. 1997, « Le soutien financier de la famille : une forme essentielle de la solidarité », *Économie et Statistique*, n° 308-309-310, pp. 187-210 Barry C. de, Eneau D. et Hourriez J.-M. 1996, « Les aides financières entre ménages », Insee Première, n° 441, n.p.

¹⁰³ Martin C., 1996, p. 63.

Contrairement à une idée largement répandue, l'appui domestique des parents ne compense donc pas à lui seul les inégalités de ressources entre les catégories sociales. En outre, plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, plus le recours aux services marchands est important. Ce qui signifie que la parenté n'exerce pas en matière d'appui domestique un effet correcteur des inégalités économiques dans l'accès aux ressources marchandes. Au contraire, on constate plutôt un cumul des services sollicités, familiaux et marchands, au sein des classes supérieures¹⁰⁴. De même, les transferts financiers entre les générations sont inégalement répartis et ils n'ont pas la même utilité pour les catégories sociales les plus modestes qui dépendent davantage de l'aide perçue. Ainsi, les enfants de cadres sont deux fois plus souvent aidés que ceux d'ouvriers¹⁰⁵.

Les services échangés au sein des classes populaires sont plus souvent protecteurs du fait que la situation du bénéficiaire est moins sûre. En revanche, le soutien financier de la famille peut avoir pour finalité l'accès à un statut social supérieur à celui du donateur. Dans ce cas, il ne compense pas une difficulté particulière, mais favorise l'émancipation sociale de la personne aidée et l'inscrit dans un cadre de stratégies d'ascension sociale. Ce type d'aide familial est caractéristique des milieux les plus aisés. Malgré le montant généralement plus faible des aides familiales au sein des classes populaires par rapport aux ressources mobilisées dans les milieux aisés, l'importance des premières est beaucoup plus grande étant donné qu'elles permettent aux ménages défavorisés d'éviter au déclasserement social et de contribuer de manière plus importante au budget familial que dans les classes moyennes et supérieures.

Ces analyses relatives à l'importance des liens de parenté et des transmissions familiales ont considérablement approfondi nos connaissances des implications des pratiques familiales dans les sociétés contemporaines. Elles ont bien montré la dynamique des liens familiaux, si importants en matière de protection sociale. Les transmissions, l'entraide et les échanges familiaux jouent un rôle capital pour la protection de la reproduction des individus et ont des implications multiples sur la construction des liens sociaux. La rationalité familiale s'avère primordiale même au sein des sociétés contemporaines dominées par la rationalité du marché capitaliste. Mais, dans le même temps, ces analyses nous ont bien montré les limites et

¹⁰⁴ Dechaux J.-H., 1994, p. 79.

¹⁰⁵ Paugam S.- Zoyem J.-P. 1997, p. 193.

les antinomies du système de transmissions familiales. La dépendance dans les rapports entre les sexes et les générations ainsi que la reproduction des clivages sociaux ne sauraient passer inaperçues. De ce fait, les pratiques familiales ont des répercussions non négligeables sur la structure sociale, répercussions qui ont été placées au centre de l'analyse sociologique pendant ces dernières décennies.

1.6. Famille, action et reproduction sociale : la sociologie contemporaine

Il est évident que toutes les sociétés humaines doivent s'occuper de la reproduction biologique de leurs membres. Mais, en même temps, elles doivent assurer la reproduction des conditions générales d'existence, matérielles et idéologiques ou culturelles, et la préservation de la structure sociale, génération après génération. Ce processus de reproduction s'effectue dans une certaine mesure grâce à la famille dans son sens large. On a déjà vu que selon Engels, le facteur déterminant, en dernier ressort, dans l'histoire, c'est la production et la reproduction de la vie immédiate. Mais on doit signaler que le concept sociologique de reproduction trouve ses origines plutôt dans l'œuvre de K. Marx. Selon ce dernier, la reproduction sociale est la reproduction des conditions nécessaires pour qu'ait lieu une forme de production particulière. Dans ce cadre, la reproduction sociale est perçue comme le renouvellement des hommes et des choses au sein d'un cadre spécifique de rapports qui rend possible la continuation du processus de production¹⁰⁶. Par ailleurs, Marx considérait les processus économiques comme des processus de reproduction simple ou élargie. Dans le premier cas, le niveau et les rapports de production demeurent stables : les individus sont remplacés dans le temps mais le système se reproduit à l'identique. Dans le second cas, la production est croissante mais les rapports de production demeurent stables : la production augmente, mais les relations et les distances entre les classes ainsi que les relations des individus à l'intérieur des classes demeurent constantes¹⁰⁷.

Toutefois, la notion de reproduction sociale dépasse les limites de la discussion au strict niveau des rapports de production. En ce sens, la question de la

¹⁰⁶ Narotzky S., 1997, *New Directions in Economic Anthropology*, London, Chicago, Pluto Press, p. 168.

¹⁰⁷ Boudon R., Bourricaud F., 2004, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, p. 500.

reproduction sociale nous amène à nous demander à quel niveau une structure sociale donnée est reproduite comme telle, à savoir dans quelle mesure les clivages sociaux sont maintenus et comment se reproduit l'ordre social, politique et culturel dans laquelle la production matérielle de la vie a lieu¹⁰⁸. Parallèlement, cette question nous incite à penser à la manière dont les individus assurent leur propre subsistance et à la façon dont leur statut symbolique et économique se trouve reproduit. La notion de reproduction sociale devient pertinente en ce sens que la famille vise à préserver (ou même à améliorer) sa place dans le champ social et à assurer les conditions matérielles de sa subsistance dans la longue durée, contribuant ainsi aux processus structuraux d'une société donnée. Pour ce faire, la famille véhicule l'expérience sociale des individus et organise des stratégies d'action sociale qui affectent la production et la reproduction des rapports sociaux dans le cadre de la production économique, la politique ou la culture. Ainsi, à travers ses stratégies visant à la reproduction, la famille conditionne la manière dont se déroulent les antagonismes sociaux.

Alors que la famille occupait une place prépondérante indéniable dans les processus de reproduction sociale au sein des sociétés précapitalistes, cette place a été remise en question par la transformation sociale entraînée par l'industrialisation, l'urbanisation et la construction de l'État moderne, dont les institutions tendent à contrôler, en concurrence avec la famille, les mécanismes de reproduction sociale. De nombreux pouvoirs politiques, économiques et culturels constituent un ensemble complexe d'acteurs sociaux qui, dans les sociétés contemporaines, participent aux processus de reproduction. De ce fait, les affaires de reproduction familiale représentent de moins en moins des affaires privées. L'État intervient, dans le but explicite de compenser ou même de contrecarrer les mécanismes de reproduction sociale, en faveur d'une égalité des chances des citoyens au-delà de leur origine sociale¹⁰⁹. Toutefois, cette concurrence étatique, l'extension des rapports marchands et la montée de l'individualisme suffisent-ils à éliminer les mécanismes familiaux d'action et le rôle important de la famille dans la reproduction sociale ? Le rôle de la famille en la matière se trouve donc placé au centre de la recherche et de la théorisation sociologique, notamment en France.

¹⁰⁸ Narotzky S., 1997, p. 174

¹⁰⁹ Schultheis F., 1997, « La contribution de la famille à la reproduction familiale : une affaire d'État », in Singly F. de - Commaille J., *La question familiale en Europe*, Paris, Éditions L'Harmattan, p. 253.

1.6.1. La famille comme sujet « collectif »

Malgré l'émergence de nouvelles dispositions sociales dans les sociétés contemporaines, la famille n'a cessé de jouer un rôle important dans l'action sociale des individus, visant soit à préserver soit à améliorer leur position dans le champ social. Dès la naissance, tout individu fait partie d'un univers familial particulier, marqué par une trajectoire socio-historique spécifique et un ensemble de propriétés matérielles et immatérielles. Cet univers constitue un patrimoine, un « bien de famille » produit, accumulé et transmis d'une génération à l'autre. L'individu hérite ainsi d'un « bagage » plus ou moins bien fourni pour entrer dans le jeu de la concurrence sociale, la famille constituant déjà une sorte de ressource ou de capital de base¹¹⁰. Cependant, les individus peuvent avoir recours à des ressources différenciées, selon les classes sociales, la famille étant un facteur de maintien des clivages sociaux. La famille joue donc un rôle déterminant dans le maintien de l'ordre social, dans la reproduction, non pas seulement biologique mais aussi sociale, c'est-à-dire dans la reproduction de la structure de l'espace social et des rapports sociaux. Elle est l'un des lieux par excellence de l'accumulation du capital sous ses différentes espèces et de sa transmission entre les générations¹¹¹.

La fonction et le pouvoir reproducteur de la famille ne se limitent pas au domaine de la stratification sociale et des rapports de domination entre les classes sociales. Au niveau culturel, l'existence d'une « culture familiale » spécifique constitue aussi un lieu de production et de reproduction des distinctions sociales. L'éducation des enfants, renforcée par des expériences sociales de toutes sortes, tend à inculquer des schèmes de perception et d'appréciation, à savoir des goûts différenciés selon les milieux sociaux et le niveau du « capital culturel » possédé par les familles¹¹². F. Schultheis fait remarquer que la famille se situe en effet à l'intersection de plusieurs fonctions sociales primordiales : non seulement elle détient un quasi-monopole de légitimité en matière de reproduction biologique ou génétique mais, dans le même temps, elle exerce aussi traditionnellement un rôle clé dans le domaine de la transmission intergénérationnelle des valeurs économiques, des savoirs,

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 241.

¹¹¹ Bourdieu P., 1993, p. 35.

¹¹² Bourdieu P., 1972, « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », in *Annales*, vol. 27, n° 4-5, pp. 1105-1127 et surtout Bourdieu P., 1979, *La distinction : critique social du jugement*, Éditions de Minuit, Paris.

des compétences culturelles, des systèmes normatifs et des biens symboliques. Néanmoins, cette position « stratégique » du groupe familial dans les différents champs sociaux n'explique pas la totalité de l'impact du facteur familial dans le jeu social. Il s'avère donc nécessaire de concevoir la famille elle-même comme un acteur proprement dit de ce jeu, relativement autonome, et de s'interroger sur les motivations et les enjeux qui l'amènent à y participer¹¹³.

Dans la mesure où l'individu possède dès sa naissance ce « bagage plus ou moins fourni », son action sociale s'inscrit dans un cadre historique lié à la place que sa famille occupe dans le champ social. L'existence familiale trouve sa base matérielle dans un patrimoine produit, accumulé et transmis de génération en génération. On ne pourrait pas analyser ainsi l'action familiale selon la rationalité économique de l'utilitarisme individuel mais selon un « égoïsme familial » ou un « individualisme collectif », caractéristiques des sociétés pré-marchandes. Ce qui implique l'idée d'une « conscience collective » du groupe familial qui est apte à diriger l'action de ses membres et à imposer un intérêt commun à poursuivre, qui n'est pas nécessairement identique aux intérêts de ses membres au niveau individuel. L'action familiale, qui exige souvent des sacrifices de la part de chacun des membres du groupe, semble être dirigée vers un but « transcendant » par rapport aux existences individuelles. Son objectif est de « reproduire », dans la concurrence sociale générale pour l'accès aux moyens d'existence matériels et immatériels, un « pouvoir de reproduction » qui dépasserait la durée limitée de la vie individuelle afin de perpétuer la lignée¹¹⁴. À travers leurs stratégies, les familles se mettent en concurrence, dans une lutte continue en vue de s'assurer la meilleure position possible dans le champ social. Dans cette perspective, on peut appréhender la famille comme une unité qui agit « contre » les intérêts des autres familles au sein d'une relation concurrentielle, préservant son caractère collectif afin de mieux servir ses intérêts. Ainsi, un nombre considérable d'actes sociaux n'ont pas pour « sujet » un individu singulier et isolé, mais la famille en tant qu'acteur collectif. Qu'il s'agisse du choix d'un établissement scolaire ou de l'achat d'une maison ou d'un investissement, la décision peut mobiliser plusieurs personnes de la famille et non seulement les membres de la famille

¹¹³ Schultheis, 1997, p. 242-243.

¹¹⁴ *Ibid.*

nucléaire. Ainsi analysée, la famille agit comme une sorte de « sujet collectif », et non pas comme un simple agrégat d'individus¹¹⁵.

Ce sujet collectif est à l'origine du développement d'un système de reproduction (ou même de mobilité) sociale, un système de stratégies pluridimensionnelles, ou l'inverse. Comme le précise P. Bourdieu, « la famille et les stratégies de reproduction ont partie liée : sans famille, il n'y aurait pas de stratégies de reproduction; sans stratégies de reproduction, il n'y aurait pas de famille »¹¹⁶. Il faut donc que la famille existe pour que les stratégies de reproduction soient possibles et les stratégies de reproduction sont la condition de la perpétuation de la famille mettant en œuvre une création continuée. Bourdieu ajoute que la famille fonctionne de façon systémique. Elle tend toujours à fonctionner comme un *champ*, avec ses rapports de forces physiques, économiques et surtout symboliques (liés notamment au volume et à la structure du capital possédé par les différents membres) et ses luttes pour la conservation ou la transformation de ces rapports de forces. Pour ce faire, un processus constant est exigé, afin que les forces de fusion compensent et contrecarrent celles de la fission, processus dont l'élément principal est une obligation morale familiale autour de la transmission : chaque génération concrète se trouve dans l'obligation morale fondamentale d'assurer la transmission du capital héréditaire, en transmettant à la génération descendante, au minimum, la « mise » de la génération ascendante et l'obligation de maintenir pour les descendants la position relative dans le jeu social dont on a soi-même hérité¹¹⁷. Telle est la force motrice de ce système des stratégies de reproduction, qui constitue selon P. Bourdieu un « *mode de reproduction familial* »¹¹⁸.

1.6.2. Le « mode de reproduction familial »

En élaborant un modèle minutieux, P. Bourdieu a étudié ce système des stratégies familiales de reproduction et a décrit plusieurs types de stratégies interdépendants, qui s'étendent dans le temps selon la position d'une famille donnée dans le champ social. Bourdieu définit la notion de « stratégie » comme « les

¹¹⁵ Bourdieu P., 1993, p. 35.

¹¹⁶ Bourdieu P., 1994, « Stratégies de reproduction et modes de domination », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 105, n° 1, p. 11.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ Bourdieu P., 1989, *La noblesse d'État*, Paris, Éditions de Minuit, p. 386.

ensembles d'actions ordonnées en vue d'objectifs à plus ou moins long terme et non nécessairement posés comme tels, qui sont produits par les membres d'un collectif tel que la maisonnée », rompant toutefois avec l'usage dominant de la notion, « qui considère les stratégies comme des visées conscientes et à long terme d'un agent individuel »¹¹⁹. Ainsi appréhendée, la notion de stratégie a l'ambition de prendre en considération à la fois les *contraintes structurales* qui pèsent sur les agents et la possibilité de *réponses actives* à ces contraintes, rompant tant avec certaines formes d'individualisme méthodologique des théories néo-classiques qu'avec un certain réductionnisme structuraliste. Il s'agit donc d'abandonner la logique mécaniste de la structure pour une logique dynamique et ouverte du jeu, tout en prenant en compte l'interaction à long terme de diverses stratégies familiales de reproduction¹²⁰.

Selon Bourdieu, il y a une sorte de « grandes classes » de stratégies de reproduction que l'on peut trouver dans toutes les sociétés, mais avec des poids différents et sous des formes qui varient selon la nature du capital disponible à transmettre et l'état des mécanismes de reproduction disponibles comme, par exemple, les traditions successorales. Ainsi, les *stratégies d'investissement biologique* peuvent se diviser en *stratégies de fécondité* et *stratégies prophylactiques*. Les premières sont des stratégies à long terme, qui concernent tout l'avenir de la lignée et de son patrimoine et qui visent à contrôler la fécondité et, par là même, la force du groupe familial mais aussi le nombre de prétendants potentiels au patrimoine matériel et symbolique. Les secondes sont destinées à maintenir le patrimoine biologique en assurant « une gestion raisonnable du capital corporel ».

Les *stratégies successorales* visent à assurer la transmission du patrimoine matériel entre les générations avec le minimum de déperdition possible dans les limites posées par la coutume et le droit. Ces stratégies se spécifient selon l'espèce de capital à transmettre et la composition du patrimoine. Les *stratégies éducatives* sont des stratégies d'investissement à long terme qui ne sont pas nécessairement perçues comme telles et qui ne se réduisent pas à leur seule dimension économique. Ces stratégies tendent, par principe, à produire « des agents sociaux dignes et capables de recevoir l'héritage du groupe »¹²¹ et visent à inculquer la soumission de l'individu et

¹¹⁹ Bourdieu P., 1994, p. 4.

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ *Ibid.*, p. 5.

de ses intérêts au groupe familial assurant la reproduction de la famille qui est elle-même le « sujet » des stratégies de reproduction.

Les *stratégies d'investissement économique*, au sens large du terme, sont orientées vers la perpétuation ou même l'augmentation du capital sous ses différentes espèces. Les stratégies économiques permettent d'assurer l'existence matérielle et l'avenir du groupe familial, par des formes d'investissement de la force du travail ou de capitaux dans la production, par la constitution d'épargnes et de rentes, et par la gestion rationnelle du patrimoine. Il faudrait ajouter aux stratégies d'investissement économique au sens restreint les *stratégies d'investissement social*, visant à instaurer ou à entretenir des relations sociales directement utilisables ou mobilisables, à court ou à long terme, et à les transformer en capital social et en capital symbolique. En d'autres termes, les stratégies d'investissement social visent à conserver, voire à augmenter, les ressources d'aide - de manière solidaire ou intéressée - disponibles en cas de besoin. Au niveau familial, un tel capital social repose sur les rapports de parenté et d'alliance, les réseaux de parenté élargie jouant un rôle primordial sur le plan d'entraide solidaire, comme on l'a vu précédemment. Les *stratégies matrimoniales*, qui font partie de ces deux types de stratégies de reproduction, doivent assurer la reproduction biologique du groupe sans menacer sa reproduction sociale par une mésalliance éventuelle et contribuer à l'entretien du capital social de la famille à travers l'alliance avec un groupe familial au moins équivalent sous tous les rapports socialement importants. Le lien matrimonial apparaît comme l'un des instruments les plus sûrs pour garantir la reproduction du capital social et du capital symbolique tout en sauvegardant le capital économique. Bien qu'il constitue une question par excellence des sociétés « traditionnelles », ce dernier type de stratégie se manifeste aussi dans toutes les sociétés européennes industrielles par l'existence d'un taux important d'homogamie sociale.

Enfin, les *stratégies d'investissement symbolique* visent à conserver ou même à augmenter le capital de reconnaissance et le prestige en favorisant la reproduction de certains schèmes de perception et d'appréciation propres aux propriétés des familles qui les développent. Autrement dit, ces stratégies accordent une importance considérable aux apparences extérieures et aux styles de vie particuliers qui indiquent le statut social et le prestige, même en s'opposant, bien souvent, à la rationalité économique (comme, par exemple, dans le cas d'endettement pour avoir maintenu des styles de consommation excessive). Les *stratégies de sociodicée* constituent un cas

particulier de stratégies d'investissement symbolique qui cherchent à légitimer la domination et son fondement (la sorte de capital sur laquelle elle repose) en les naturalisant¹²².

Ces stratégies familiales de reproduction sociale, qui constituent un système, doivent être appréhendées dans une perspective de longue durée. Du fait qu'elles s'appliquent à des moments différents du cycle de vie, les différentes stratégies de reproduction sont chronologiquement articulées, chacune d'elles devant à tout moment compter sur les résultats atteints grâce aux stratégies antérieures. Dans ce cadre, des stratégies d'un certain type peuvent avoir un caractère compensatoire ou complémentaire des stratégies d'un autre type. Il y a donc, selon Bourdieu, une interdépendance des stratégies de reproduction qui s'étendent sur plusieurs générations et qui « sont au principe de suppléances fonctionnelles et d'effets compensatoires liés à l'unité de fonction »¹²³. Ainsi, les stratégies éducatives sont liées aux résultats des stratégies de fécondité et les stratégies matrimoniales sont interdépendantes des stratégies scolaires¹²⁴. En analysant ce système de stratégies de reproduction dans une perspective historique, on doit prendre en considération aussi bien la composition du patrimoine dont dispose une famille donnée pour transmission, à savoir le poids relatif des différentes espèces de capital disposé, que son interaction avec les mécanismes divers de reproduction sociale (le marché, l'État, les institutions scolaires, etc.). De ce fait, selon Bourdieu, la structure du système des stratégies familiales de reproduction dépend de la valeur relative des profits qu'elle peut attendre des placements des différentes espèces de son capital sur les différents mécanismes qui fonctionnent comme instruments de reproduction (comme, par exemple, le marché économique, le marché matrimonial ou le marché scolaire)¹²⁵. Ce qui implique qu'une restructuration du système des stratégies de reproduction et une reconversion des espèces de capital sous d'autres formes plus rentables soient possibles¹²⁶.

La notion de stratégie que nous venons de développer à partir des travaux de P. Bourdieu renvoie à une question plus vaste des sciences sociales, à savoir à la relation entre l'action et la structure sociale. Ces stratégies, complexes et étendues

¹²² *Ibid.*, p. 5-6.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ Comme on le verra ultérieurement, cette interdépendance est visible dans le cas des stratégies familiales en Grèce.

¹²⁵ Bourdieu, 1989, p. 393.

¹²⁶ *Ibid.*

dans le temps, sont-elles la preuve que la famille constitue un groupe social parfaitement rationnel au sens des théories néo-classiques qui réduisaient l'ensemble de l'action familiale à un calcul de type coût-bénéfice¹²⁷ ? Nous pensons que le système de stratégies de reproduction tel qu'analysé par Bourdieu vise à dépasser, d'une part, les explications simplistes qui considèrent l'action sociale comme une intention entièrement consciente et rationnelle et, d'autre part, les limites que posent les analyses structuralistes qui réduisent l'action sociale à une obéissance spontanée aux normes que les structures dominantes imposent aux individus.

Dans l'analyse de l'action familiale en termes de stratégies de reproduction, il ne s'agit pas d'imputer les pratiques familiales à un calcul rationnel en vue d'une maximisation des profits de toutes sortes. Bourdieu rappelle que « nombre de pratiques phénoménalement très différentes s'organisent objectivement, sans avoir explicitement été conçues et posées par référence à cette fin, de telle manière qu'elles contribuent à la reproduction du capital possédé ». Ces pratiques ont pour principe non une intention consciente et rationnelle, mais les dispositions de *l'habitus*¹²⁸ qui « tend à reproduire les conditions de sa propre production en produisant, dans les domaines les plus différents de la pratique, les stratégies objectivement cohérentes et systématiques caractéristiques d'un mode de reproduction »¹²⁹. Les stratégies de reproduction engendrées par les dispositions à la reproduction inhérentes à l'habitus familial peuvent se doubler de stratégies conscientes, individuelles ou collectives, mais elles ne contribuent pas nécessairement à la réalisation des fins qu'elles visent. Loin d'être de simples procédures, réductibles à des règles formelles et explicites, ces stratégies, produites par l'habitus, constituent la « maîtrise pratique du petit nombre de principes implicites à partir desquels s'engendrent une infinité de pratiques qui peuvent être réglées sans être le produit de l'obéissance à des règles, qui,

¹²⁷ Voir notamment l'analyse de G. Becker, 1991, *A treatise on the family*, Harvard, Harvard University Press.

¹²⁸ Par le terme « *habitus* », Bourdieu entend cet ensemble de dispositions, valeurs, pratiques et schèmes de perception et d'action sociale que chaque individu acquiert et développe lors de son expérience sociale. Tout d'abord par l'inculcation familiale et ensuite à travers son expérience sociale, l'individu incorpore un ensemble de manières de penser, juger, sentir et agir. Bourdieu définit l'habitus comme « un système de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente des fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre » (Bourdieu P., 1980, *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, pp. 88-89).

¹²⁹ Bourdieu P., 1989, p. 386-387.

« spontanément » réglées, dispensent de l'explicitation, de l'invocation et de l'imposition de la régie »¹³⁰.

Cette théorisation de Bourdieu occupe une place prépondérante dans notre analyse. La notion de « mode de reproduction familiale » place au centre de l'analyse de la famille son besoin de se reproduire, voire d'améliorer sa position sociale dans la longue durée, sans pour autant négliger l'interaction des stratégies familiales avec les autres dispositifs de reproduction sociale. Si chaque famille peut développer un système de stratégies objectivement pertinent afin d'assurer sa reproduction sociale, la structure de ce système diffère selon la nature du capital possédé et ses résultats dépendent de la façon dont cette famille peut en bénéficier à travers son interaction avec les autres modes de reproduction sociale. La force de l'analyse de Bourdieu est de permettre de saisir et de systématiser la subtilité de l'action du groupe familial sur la base de sa propension à se reproduire dans la longue durée. Si les capacités et les moyens de reproduction de chaque famille diffèrent, la propension elle-même à la reproduction et l'action sociale qui en découle traversent le corps social. Le « mode de reproduction familial » nous invite à appréhender les logiques propres à la famille et les spécificités de son action sociale ainsi qu'à comprendre que cette action ne saurait être indépendante du système de reproduction sociale dans son ensemble. Il s'éloigne du volontarisme et de l'économisme vulgaires - qui voient dans toute action sociale une tendance à la maximisation des profits propre à la rationalité marchande -, mais il rompt aussi avec un structuralisme mécaniste - qui ne permet pas de saisir la rationalité des acteurs sociaux qui luttent pour résister et s'imposer aux contraintes structurelles et participer énergiquement aux antagonismes sociaux. Reconnaisant la capacité de la famille à agir de manière organisée afin d'assurer sa propre reproduction, il renforce une analyse sociale qui cherche à mettre en évidence la dynamique et la subtilité des individus et de leur famille sans négliger le rôle des transformations structurelles dans le processus historique tel que nous nous proposons de l'analyser dans cette thèse de doctorat.

¹³⁰ Bourdieu P., 1972, p. 1124.

1.6.3. Famille, reproduction et classes sociales

Le rôle de la famille dans la structuration sociale, la reproduction des clivages sociaux et la mobilité sociale ont souvent été placés au centre de l'analyse sociologique. Comme nous l'avons déjà précisé plus haut, ce système de stratégies familiales mobilise les différents capitaux possédés par la famille afin de s'assurer la meilleure position possible dans le champ social. Or, les familles, qui possèdent des volumes inégalitaires de capitaux, mobilisent dans le cadre de ces stratégies des ressources aussi inégalitaires. Par conséquent, les classes supérieures peuvent non seulement mobiliser un fort capital économique mais aussi mettre en œuvre un fort réseau social¹³¹ et légitimer socialement leurs propres dispositions, pratiques et jugements dans le jeu social. Qu'il s'agisse de moyens financiers, qui peuvent se cumuler de génération en génération par les héritages et les donations ou de moyens culturels qui permettent d'acquérir précocement les modes de pensée, l'habitude du jeu social et un niveau d'aspiration qui incite les enfants à prétendre à des diplômes ou des carrières plus ou moins valorisés, les stratégies familiales contribuent à la reproduction des clivages sociaux. En même temps, la marge de manœuvres des classes supérieures est considérablement plus large, ces dernières pouvant élaborer des stratégies de reconversion alors que les classes populaires doivent se limiter aux stratégies défensives en essayant d'éviter le déclassement en cas de transformations sociales défavorables¹³². Ainsi, le patrimoine de chaque famille, l'héritage, et pas seulement l'héritage économique, constitue un « ensemble de *droits de préemption sur l'avenir*, sur les positions sociales susceptibles d'être occupées »¹³³.

Dans ce cadre, les différences tiennent aux modes de distribution des fortunes, des pouvoirs et des savoirs. Chaque génération d'une famille peut fort bien projeter ses aspirations à une vie meilleure sur la suivante, mais de façon inégalitaire. En se basant sur les faibles taux de mobilité sociale intergénérationnelle, D. Bertaux parle du processus de *distribution anthroponomique* que la famille met en œuvre. Ce

¹³¹ La recherche d'emploi représente un aspect important de la mobilisation des réseaux sociaux. Le partage de son propre réseau de relations, en particulier professionnel, est l'une des formes d'aide que les parents fournissent aux enfants, et pas seulement dans les milieux favorisés. (Marpsat, 1991 et Degenne A. et alii, 1991, « Les relations au cœur du marché du travail », in *Sociétés contemporaines*, vol. 5, n°5, pp. 75-97.

¹³² Voir plus haut la distinction entre les pratiques d'entraide des familles populaires visant la subsistance et des familles de classes supérieures visant la mobilité sociale.

¹³³ Bourdieu P., 1974, « Avenir de classe et causalité du probable », in *Revue française de sociologie*, p. 15.

concept est destiné à remplacer la notion de « mobilité sociale » et comprend la distribution des individus dans les places définies par la structure de classe. Cette distribution « sociologique » est, selon l'auteur, la question la plus importante, par rapport à la distribution géographique et économique, du processus de distribution des êtres humains. Selon Bertaux, les places dans la structure de classes sont des places *collectives*, et non pas des emplois individuels¹³⁴. C'est la raison pour laquelle il faut concevoir le processus de distribution anthroponomique non pas comme une simple addition de mouvements individuels mais comme un *système de flux collectifs*.

La famille est l'institution par excellence de la distribution anthroponomique. Bertaux précise qu'il n'existe pas « la famille » mais des familles de classe. C'est pourquoi il a analysé les processus de distribution anthroponomique dans chaque classe sociale. Il a souligné que non seulement la famille marque profondément les individus dès l'enfance, mais qu'elle les marque de façon différente : ce que la famille aisée donne à ses enfants n'a pas la même importance et la même valeur que ce qu'une famille de cadres donne aux siens, ou que ce qu'une famille ouvrière peut offrir à ses enfants par rapport à une famille paysanne. C'est la famille qui oriente *dès le début* toute la trajectoire des enfants et leurs aspirations. Quand un jeune obtient son diplôme, c'est par excellence grâce au combat mené par ses parents pour le pousser dans l'appareil scolaire, combat dont l'intensité dépend même davantage de la position de classe de ses parents que des qualités de ce jeune. En effet, c'est, selon Bertaux, la différence entre les moyens matériels et les positions de classes qui mesure l'appareil scolaire¹³⁵. Ainsi, dans chaque classe sociale, les familles produisent des enfants, garçons ou filles, qui deviennent eux-mêmes des membres de cette classe. Ce qui n'est pas seulement lié aux effets de l'appareil scolaire ou à la famille comme milieu plus ou moins « cultivé », mais avant tout au fait que les enfants sont *produits* différemment. Ce ne sont donc pas des enfants identiques que l'appareil scolaire « ventile » dans les différentes filières, mais ce sont « des enfants déjà différenciés, non pas au sens où ils seraient porteurs d'un patrimoine plus ou moins cultivé, mais parce qu'ils sont déjà structurés différemment »¹³⁶. Selon Bertaux, dans les familles des classes supérieures, « on ne fait pas des enfants ; on fait des héritiers »¹³⁷.

¹³⁴ Bertaux D., 1977, *Destins personnels et structure de classe : pour une critique de l'anthroponomie politique*, Paris, PUF, p. 47.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 41.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 72.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 75.

K. Tsoukalas aborde aussi la question du rôle de la famille dans la structure de classes dans les sociétés contemporaines. Il met l'accent sur l'existence et la multiplication des phénomènes de « polyvalence » et des formes complexes d'intégration sociale qui se manifestent principalement à travers les taux croissants de pluriactivité au sein des sociétés capitalistes. L'acteur principal de ce phénomène de polyvalence est la famille qui ne constitue pas une simple unité de production et de consommation domestiques mais qui forme aussi un groupe important de planification socioéconomique. Dans ce cadre de planification, la famille vise la meilleure exploitation de ses capitaux et de la totalité de sa main-d'œuvre disponible. L'ensemble des stratégies familiales et des formes toujours existantes d'entraide et de solidarité familiale entraîne, selon Tsoukalas, un processus de « dés-unitisation » des dispositifs et des agents économiques. Le groupe familial peut apparaître plus efficace que les seuls agents économiques traditionnels, engendrant ainsi une contradiction avec le processus historique de l'émergence de l'individu et de l'« *homo oeconomicus* » dans les sociétés modernes¹³⁸.

Tsoukalas indique qu'au-delà du schème « individu/société », la famille peut constituer une entité sociale autonome. Comme D. Bertaux, Tsoukalas affirme que l'on ne peut pas appréhender de manière autonome la place des individus dans la structure de classes sociales, rejetant ainsi une approche « individualiste » des activités sociales et économiques. Néanmoins, en se basant sur les travaux d'E.O. Wright sur la structure de classes des sociétés contemporaines¹³⁹, il considère que la famille constitue un agent social polyvalent et il s'éloigne de ce fait de la thèse de Bertaux sur la « distribution anthroponomique » dans les classes sociales. Non seulement chaque famille est constituée de membres pouvant appartenir à des classes différentes, mais chaque membre peut occuper des places différentes, voire contradictoires, dans la division sociale de travail soit en raison de sa pluriactivité soit en raison des différents emplois qu'elle a occupés pendant sa vie active. Tsoukalas souligne qu'il y a dans le capitalisme contemporain une mobilité au sein de la structure de classes et le positionnement dans celle-ci. Même si la famille est un lieu privilégié de développement de stratégies d'emploi et de distribution de sa main-d'œuvre disponible, ayant souvent le caractère d'une « quasi-entreprise », elle n'est

¹³⁸ Tsoukalas K., 1999, *État, société, emploi en Grèce d'après-guerre*, Athènes, Themelio, pp. 155-162.

¹³⁹ Voir notamment Wright E.O. 1985, *Classes*, London, Verdon.

pas un groupe social monovalent et homogène et, de ce fait, elle ne constitue pas le facteur exclusif de l'appartenance de classe de chaque membre¹⁴⁰.

Tsoukalas met l'accent, à juste titre, sur la possibilité pour la famille de mobiliser ses membres et de profiter ainsi des revenus tirés de plusieurs sources en vue de sa reproduction ou de sa mobilité sociale. Comme on le verra dans notre étude, la pluriactivité familiale a constitué une réalité répandue dans le cas grec, notamment pendant la période de la mobilité géographique et de l'urbanisation, à savoir la période pendant laquelle la reformation sociale s'est accélérée. Elle a non seulement permis l'intégration des familles dans l'espace urbain mais elle a aussi contribué au maintien des exploitations familiales et à l'implication des familles dans plusieurs types d'activités. Mais si la polyvalence familiale a effectivement permis une « moyennisation » de certaines couches agricoles, notamment les mieux lotis, on constate que cette fluidité de classes n'implique pas nécessairement l'amointrissement des clivages sociaux. La mobilité entre différents statuts sociaux ne va pas de pair avec une modification généralisée des rapports de production, ce qui implique, comme on le verra plus loin, le maintien, plus au moins, des distances et des clivages sociaux. C'est ici que l'analyse de D. Bertaux devient pertinente. Les moyens dont chaque famille dispose et qu'elle peut mobiliser constituent un facteur capital de ces stratégies. Le point de départ de chaque famille étant inégalitaire, la polyvalence familiale peut servir de façon aussi inégalitaire. Si Bertaux semble proposer un cadre de reproduction asphyxiant qui affaiblit les capacités interprétatives de sa démarche théorique, ses remarques sur la « production » des individus, qui jouent un rôle de premier plan dans leur avenir, restent indispensables pour saisir la dynamique des antagonismes sociaux.

La question du rôle de la famille dans le jeu de la reproduction sociale revêt sans aucun doute une importance sociologique primordiale étant donné qu'elle aborde, comme on l'a vu, le problème de la relation entre l'action et la structure sociale. La notion de système des stratégies familiales de reproduction est très pertinente et nous permet de mettre en relation la famille comme un groupe social actif avec les structures sociales englobantes tout en nous focalisant sur la façon dont la famille lutte pour conserver ou améliorer sa place sociale. Il ne faut certes pas appréhender l'existence d'un tel système comme un signe d'immobilité sociale et de

¹⁴⁰ Tsoukalas K., 1999, pp. 190-191.

reproduction absolue des clivages sociaux ou des systèmes économiques, culturels ou normatifs. Même si ces stratégies sont marquées par l'existence de fortes inégalités qui limitent les possibilités de mobilité sociale ascendante, il ne faut pas ignorer le fait que les familles elles-mêmes n'ont cessé de poursuivre une amélioration des conditions de leur existence et d'élaborer des formes d'action complexes et subtiles. De ce fait, ce système de stratégies de reproduction doit être appréhendé comme un signe que la famille est en effet un lieu privilégié d'action sociale, un agent social qui lutte pour contrôler les conditions matérielles et normatives de sa propre existence et préserver voire améliorer sa place dans le champ social. Et ce système de stratégies prend une ampleur plus importante encore dans le cadre d'une société en mutation, marquée par les processus d'urbanisation et de transformation économique, telle que la société grecque d'après-guerre.

Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que la famille, même si elle constitue un groupe social qui agit comme un ensemble visant à se perpétuer dans le temps, n'est pas dénuée de contradictions, voire de conflits, internes. L'action familiale organisée visant au meilleur placement de ses membres dans la concurrence sociale cache souvent des rapports de domination entre les sexes et les générations, relevant des pratiques et des orientations différenciées selon les deux sexes¹⁴¹. Cette action collective doit donc être appréhendée avec ses antinomies et ses contradictions qui ne reflètent pas seulement les inégalités de classes mais aussi des formes de dominations des sexes et des générations. Malgré son fonctionnement « systémique », la famille n'est pas un groupe homogène et harmonieux.

1.6.4. Famille, État et institutions

Par ailleurs, le rôle des autres instances sociales dans la manière dont les antagonismes sociaux se déroulent et dont les individus et leurs familles assurent leur reproduction a aussi attiré l'attention de la recherche sociale. L'émergence, tout d'abord, de l'État moderne mais aussi du marché et des institutions scolaires a entraîné de nouvelles configurations sociales au sein desquelles la famille a aussi connu pour sa part des mutations importantes. Il est vrai que, dans les sociétés modernes, les affaires familiales font de plus en plus l'objet de l'État. L'intervention

¹⁴¹ Schultheis, 1997, *op. cit.*

multiforme de l'État contemporain dans les affaires sociales fonctionne de manière concurrente des autres institutions sociales, y compris bien évidemment la famille, essentiellement dans les processus de régulation sociale. Le constat de l'importance des fonctions macro-sociales de la famille ne peut qu'engendrer une volonté, de la part de l'État moderne, d'en contrôler les mises en œuvre. Ainsi, des dispositifs de contrôle social ont contribué à assurer la reproduction de la société (et notamment des classes « dangereuses ») et la perpétuation biologique, économique et culturelle de la population que l'État moderne a en charge¹⁴². Dans ce cadre d'analyse, de nombreux chercheurs ont mis en évidence le développement d'une série de politiques familiales, ainsi que le contrôle étatique exercé sur des rapports économiques et dispositifs juridiques qui affectent directement ou indirectement la famille et sa capacité de reproduction.

R. Lenoir a souligné que c'est par l'intermédiaire du Code Civil et des diverses législations que l'État s'est substitué à l'Église et aux communautés locales pour réguler la famille. Depuis le 19^e siècle l'État occidental a systématisé, complexifié et étendu ses dispositifs d'intervention dans la vie privée et s'est immiscé dans plusieurs aspects de la vie familiale. C'est l'époque où non seulement la famille devient une catégorie et un champ d'action politique, mais où elle se met à exister comme représentation. Tenant compte des enjeux et des implications de l'industrialisation, l'intervention de l'État était essentiellement guidée par le souci de contrôler les familles ouvrières et les familles déviantes¹⁴³. Selon R. Lenoir, on constate un processus d'institutionnalisation étatique de la famille qui passe par la codification des pratiques de puériculture, les techniques médico-pédagogiques, les conditions de travail des femmes et enfants et par le traitement spécifique des mineurs délinquants et de la prise en charge collective des personnes âgées dépendantes¹⁴⁴. L'attention des dispositifs de l'État portée sur la famille s'exprime par excellence à travers la médicalisation et le mouvement de l'hygiénisme. Comme le fait remarquer J. Donzelot, le « pôle médical - hygiéniste » est utilisé comme instrument direct contre « les risques de destruction de la société par l'amoindrissement physique et moral de la population, par l'apparition de luttes », et contre un libre agencement des

¹⁴² Commaille J., 1987, « Ordre familial, ordre social, ordre légal », in *L'Année Sociologique*, vol. 37, pp. 265-290.

¹⁴³ Lenoir R., 2005, « À propos de la généalogie de la morale familiale », in *Actuel Marx*, n° 37, p. 46. Voir aussi Segalen M., 2006, p. 293.

¹⁴⁴ Lenoir R., 2003, *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Le Seuil, p. 80. Voir aussi Porter D., 1999, *Health, Civilization and the State*, London, New York, Routledge, p. 173.

rapports sociaux menaçant ce que l'État moderne vise à garantir¹⁴⁵. C'est dans ce cadre que la notion de « famille normale » apparaît dans le discours politique. Cette notion a d'ailleurs marqué, comme on l'a vu, une partie de la théorisation sur la famille : la famille « normale » est la famille dont la taille permet à la population nationale de se renouveler et y contribuer est désormais un « devoir national »¹⁴⁶.

Ce souci des dispositifs publics à intervenir dans les pratiques familiales et à contrôler ses conduites est lié à l'industrialisation et à l'expansion capitaliste qui s'était en plein essor pendant cette époque. À partir du 19^e siècle, l'État moderne dans les pays en voie d'industrialisation commence à légiférer sur les questions de santé publique et à se préoccuper de la qualité et de la disponibilité de la main-d'œuvre. La transition d'une économie agricole vers le capitalisme industriel a entraîné une série de problèmes liés à la reproduction et à la gestion de la force de travail. Or, la médicalisation de la famille n'a pas été, comme l'a montré M. Foucault, une réalité limitée aux classes populaires mais elle a affecté aussi, de manière différente, les classes bourgeoises¹⁴⁷. Toutefois, cet intérêt croissant du discours et des dispositifs étatiques porté aux affaires privées ne saurait être conçu en dehors des implications de l'industrialisation des pays occidentaux.

R. Lenoir a insisté sur l'importance de la législation dans la construction sociale de la famille. Les questions d'État civil et les actes de constitution contribuent à la construction de l'identité familiale. La façon dont on conçoit la famille historiquement est étroitement liée à la législation des pays occidentaux. Le droit civil définit la famille « normale », « légitime », les conditions de mariage ou de divorce, et met en place un système de gestion collectif, de type bureaucratique, de la famille¹⁴⁸. De ce fait, à travers la législation, l'État moderne n'impose pas seulement des règles sur la circulation des biens familiaux, mais il définit également ce qui constitue « la famille ». Ainsi, l'État est le principal responsable « de la *construction* des catégories officielles selon lesquelles sont structurés et les populations et les esprits »¹⁴⁹. Cette construction juridique de la famille, trait principal de l'État moderne, a manifesté une résistance face à l'évolution des esprits et à la contestation sociale des normes dominantes. La domination sur le plan juridique du modèle de la famille « normale »,

¹⁴⁵ Donzelot J., 1977, *La police des familles*, Paris, Les éditions de Minuit, p. 56.

¹⁴⁶ Lenoir R., 1992, « L'État et la construction de la famille », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 91, vol. 91-92, p. 24.

¹⁴⁷ Foucault M., 1976, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.

¹⁴⁸ Lenoir R., 2005, p. 51.

¹⁴⁹ Bourdieu, 1993, p. 36.

institutionnalisée et hétérosexuelle, relevant des pratiques des classes bourgeoises et moyennes, démontre que la famille reste toujours un enjeu social capital, impliquant la volonté des pouvoirs publics de maîtriser ses comportements. Toutefois, il faut souligner que la législation familiale peut varier d'un système légal national à un autre. Il est également vrai que, pour des raisons historiques, philosophiques et politiques, il y a une « ligne de démarcation » des cultures législatives entre l'Europe du Nord et l'Europe continentale et l'Europe du Sud¹⁵⁰. Mais pendant la période d'après-guerre, et plus précisément après les années 60, on assiste à un processus de convergence des législations familiales parmi les sociétés européennes.

Cependant, les répercussions les plus importantes des législations familiales ont eu lieu dans le domaine de la transmission du patrimoine. L'homogénéisation des pratiques successorales imposée par le principe d'égalité des enfants face à l'héritage était un élément majeur de transformation des pratiques familiales au 20^e siècle. Avant l'avènement de l'État moderne, le choix des successeurs constituait une affaire de droit privé. C'est le Code civil qui va régler d'emblée l'ordre de succession et le testament devient un mode annexé de dévolution des biens. L'héritage est progressivement soumis au principe d'égalité au sein des systèmes législatifs modernes. La transmission du patrimoine constituait, sans aucun doute, un champ privilégié de développement des stratégies familiales de longue durée et les modalités de transmission des biens et les règles d'héritage conditionnaient dans une très large mesure la manière dont la société se perpétuait¹⁵¹. En effet, les campagnes européennes ont révélé plusieurs systèmes de transmission de biens au sein des familles, par excellence fondés sur le mariage, systèmes qui variaient non seulement d'une région à une autre, mais qui présentaient des modalités différentes selon les sexes et les âges.

L'intervention institutionnelle et législative a donc profondément marqué l'ensemble du processus de reproduction sociale des familles contemporaines et la diffusion des patrimoines dans le temps. Dans le cas grec, l'abolition officielle de la pratique de la dot a mis fin à un système de transmissions et de stratégies jusqu'alors dominant, dont les origines se trouvaient bien avant la constitution de l'État grec contemporain. Toutefois, cela ne signifie pas que les stratégies de transmission

¹⁵⁰ Ronfani P., 2003, « Family Law in Europe », in Kertzer D., Barbagli M. (edit.) *The History of the European family*, vol. 3: *Family life in the Twentieth Century*, New Haven, London, Yale University Press, p. 114.

¹⁵¹ Burguière A., 2002, p. 27.

disparaissent. L'héritage est plutôt devenu un système de transferts répartis sur l'ensemble de la vie et les rapports de transmission sont, le plus souvent, librement consentis entre les membres de la famille¹⁵². Comme on le verra dans les chapitres suivants, les transferts familiaux se sont adaptés aux normes législatives alors que des stratégies matrimoniales ont fait place à des stratégies d'autre type, telles que les stratégies résidentielles ou éducatives.

Par ailleurs, les appareils scolaires sont à ajouter aux dispositifs publics visant à réguler les processus de reproduction sociale de manière concurrentielle à la famille. L'imposition de la scolarisation généralisée ainsi que les transformations qui se sont opérées dans le marché du travail pendant ces dernières décennies ont profondément marqué la nature des échanges au sein de la famille contemporaine et ses stratégies en vue du maintien et, si possible, de l'amélioration de sa position dans l'espace social. Les institutions scolaires engendrent ainsi de nouvelles modalités d'hérité sociale, du fait qu'il n'est pas possible de transmettre le capital scolaire et la famille, même si elle est bien dotée scolairement, ne peut intervenir qu'indirectement dans ce processus¹⁵³. On parle ainsi, selon l'expression de P. Bourdieu, d'un « mode de reproduction à composante scolaire » dans lequel l'École joue un rôle important dans le système de reproduction des sociétés contemporaines¹⁵⁴. Nous reviendrons dans le quatrième chapitre sur ce sujet.

R. Lenoir a tenté de modéliser la manière dont l'État moderne intervient dans les processus de reproduction sociale. Prenant en compte toutes les transformations survenues dans le jeu de reproduction sociale et la mise en place des forces et des dispositifs visant à contrôler les processus de reproduction de l'ordre biologique et social, il déclare qu'à partir la fin du 19^e siècle, quatre dispositifs de reproduction se juxtaposent au mode de reproduction familial : le marché du travail, le système scolaire attestant des compétences culturelles et sociales des individus, le système de protection sociale, ainsi que l'économie de consommation de biens et de services ayant pour finalité la famille¹⁵⁵. Si cette juxtaposition est effectivement une réalité présente dans les sociétés capitalistes, la nature de la concurrence entre la famille et

¹⁵² Gotman A. - Laferrère A., 1991, « L'héritage » in Singly, F. de (éd.), *La famille, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 241.

¹⁵³ Singly F. de, 1993, p. 23.

¹⁵⁴ Bourdieu P., 1989, p. 406. Pour le rôle du système d'enseignement dans la reproduction des classes sociales et la légitimation de celle-ci, voir Bourdieu P. - Passeron J.-C., 1970, *La Reproduction*, Paris, Les Éditions de Minuit.

¹⁵⁵ Lenoir R., 2008, p. 116.

les autres instances sociales reste moins évidente et soumise à des particularités historiques et géographiques.

En premier lieu, l'émergence de l'État moderne et de ses nombreux dispositifs qui s'introduisent non seulement dans la vie privée mais aussi dans plusieurs aspects de l'organisation de la société peut s'affirmer contre la famille. Il est vrai que cette émergence accompagnait dans une certaine mesure le dépassement et la dévalorisation des liens de parenté et d'alliance, au bénéfice d'autres configurations sociales, et instaurait un contrôle accru des affaires familiales en matière de reproduction biologique et sociale. Mais ce serait une grave erreur de considérer l'intervention du public dans le privé comme une réalité linéaire conduisant à l'emprise totale des dispositifs modernes, publics ou privés, sur les affaires familiales. La famille n'a jamais cessé de jouer un rôle important dans les processus de reproduction sociale, alors que la nature et l'ampleur de l'intervention étatique et de ses institutions, ou l'expansion de la rationalité marchande dans une société donnée, entraînent des configurations différentes entre l'État, le marché et la famille.

Cela dit, le rapport du « mode de reproduction familial » avec les autres dispositifs en matière de reproduction n'est pas un rapport d'exclusion mutuelle. Si, par exemple, les dispositifs publics posent des limites à la manière dont la famille se reproduit ou revendiquent une place occupée jusqu'alors par la famille (comme, par exemple, la question de la protection sociale), ils ne peuvent cependant pas écarter la famille. Ils fonctionnent souvent de façon complémentaire à la famille, alors que cette dernière peut développer ses propres stratégies pour agir à travers ses dispositifs, comme cela se produit dans le cas des dispositifs scolaires. Des paramètres nationaux, sociaux ou historiques conditionnent la manière dont interagissent les divers modes de reproduction. L'existence, par exemple, de modèles d'État social comme celui des pays d'Europe du Sud, dont la Grèce fait partie, dans lesquels la structure et les dispositifs publics montrent une incapacité à jouer un rôle dominant dans la reproduction sociale, permet à la famille de continuer à exercer son rôle protectif. Comme on le verra dans notre travail de recherche, outre le système de protection sociale, la structure du système scolaire et la façon dont s'exerce la concurrence au sein de l'enseignement ont aussi laissé la place aux stratégies familiales de reproduction.

De plus, l'interaction des familles avec les instances de régulation peut prendre des formes complexes selon les milieux sociaux. Le souhait de non-ingérence

de l'État dans l'espace privé peut se combiner avec l'exigence de protection, notamment de la part des familles défavorisées qui poursuivent leur reproduction à travers des stratégies par excellence « défensives »¹⁵⁶. Dans ce cadre, l'intervention étatique en matière de politiques familiales serait en mesure de corriger les inégalités à travers la redistribution des revenus, inégalités qui sont souvent reproduites à travers les stratégies familiales. Si l'aide institutionnelle est souhaitée par les familles, elle est toutefois attendue comme un soutien, un coup de main ou un soulagement, mais non pas comme un appel au changement de leurs propres pratiques, pratiques qui relèvent d'une rationalité sociale bien différente de celle des dispositifs publics ou marchands¹⁵⁷.

Quoi qu'il en soit, les approches qui ont révélé les implications de l'émergence de l'État moderne ont contribué de manière considérable à l'analyse des processus de reproduction sociale. L'interaction entre les dispositifs publics et la famille et ses stratégies devient un élément du processus de la modernité en termes de construction et de reproduction des sociétés « occidentales ». Ces analyses, à la fois historiques et théoriques, sont d'une utilité majeure pour notre étude qui porte sur l'importance de la famille comme acteur de reproduction et de transformation sociale.

1.7. La famille grecque dans la recherche sociologique et anthropologique

Malgré l'importance sociale de la famille, de ses pratiques et de ses stratégies, la recherche sociale sur ce sujet en Grèce demeure fragmentaire au niveau conceptuel et théorique. Bien qu'il existe un nombre significatif d'études ethnographiques et sociologiques dévoilant divers aspects du rôle social de la famille, tant dans l'espace urbain que (et surtout) rural, on constate l'absence d'une étude qui mettrait en évidence de manière théorique le système de pratiques et de stratégies familiales et son rôle dans la transformation et la reproduction sociale. La présente recherche vise précisément à combler cette absence d'un travail analytique fondé sur les données fragmentaires que la recherche sociale en Grèce nous a dévoilée. Une présentation de la littérature existante sur la question de la famille en Grèce nous paraît ici indispensable.

¹⁵⁶ Commaille J., 1991, p. 272.

¹⁵⁷ Godbout J., Charbonneau J., 1994, p. 24.

Le grand nombre d'études ethnographiques en Grèce constitue une première source de données sur les pratiques et les stratégies familiales, même si ces études n'avaient pas toujours pour objet principal la famille ou la parenté. C'est la raison pour laquelle les données relatives à la famille étaient souvent fragmentaires et peu systématisées, même pour le cadre local étudié. Pendant les premières décennies d'après-guerre, la recherche anthropologique en Grèce a été dominée par les études des anthropologues anglo-saxons, plus ou moins inspirées du fonctionnalisme anglo-saxonne. Parmi de nombreuses études ethnographiques, les études de J. Campbell sur les pasteurs semi-nomades Sarakatsans, d'E. Friedl et de J. Du Boulay sur deux villages de la Béotie et de l'Eubée¹⁵⁸ respectivement sont les plus connues de la période. En ce qui concerne la place de la famille dans ces ouvrages qui étudient la vie quotidienne et l'organisation sociale des communautés villageoises, ce sont les pratiques matrimoniales qui retiennent l'attention des auteurs et le rôle des alliances dans la construction politique des communautés. Il s'agit ainsi de l'étude des communautés traditionnelles, plus ou moins fermées sur elles-mêmes et relativement autarciques, dans lesquelles la cohésion et l'équilibre intérieur des sociétés locales commencent à être déréglés du fait de l'invasion de l'économie du marché. Bien qu'ils fournissent des données intéressantes sur les pratiques matrimoniales en milieu rural, ces travaux ne parviennent pas à élaborer un schéma d'analyse sur le rôle social de la famille dans les communautés rurales ni à établir la dynamique de ces pratiques dans le cadre du changement social et de l'interaction entre les sociétés locale et nationale. Au contraire, ils semblent surestimer les « particularités locales » des communautés qu'ils examinent. À ces études on pourrait ajouter l'étude de I.T. Sanders¹⁵⁹ qui, en se basant sur une série de données statistiques, administratives mais aussi ethnographiques, a essayé de décrire plusieurs aspects des sociétés rurales des années 1950, y compris les pratiques matrimoniales de la Grèce rurale. Il s'agit de la première étude qui élabore un lien entre la société rurale et la société englobante en mutation.

L'aspect de l'interaction entre la société rurale et la société nationale en cours de transformation sociale a graduellement gagné du terrain dans l'étude anthropologique à partir des années 1970, et notamment durant les années 1980. Bien

¹⁵⁸ Campbell J.K., 1964, *Honour, Family and Patronage*, Oxford, Oxford Press; Friedl E., 1962, *Vasilika : A Village in Modern Greece*, New York, Reinhart; Du Boulay J., 1994, *Portrait of a Greek mountain village*, Evia, Denise Harvey (1^{re} édition, 1974).

¹⁵⁹ Sanders I. T., 1962, *Rainbow in the Rock: the People of Rural Greece*, Harvard, HUP.

que la parenté et les pratiques matrimoniales constituent toujours le sujet principal de la recherche ethnographique en ce qui concerne l'étude de la famille, la recherche se penche sur l'impact de la transformation sociale et le rôle des pratiques dans celle-ci. Des monographies et des articles publiés dans des ouvrages collectifs mettent l'accent sur la capacité de la famille à développer des stratégies pour garantir sa reproduction au sein d'une société en mouvement. Dans le deuxième cas, on devrait inscrire les contributions dans l'ouvrage collectif « *Aspects du changement social dans les campagnes grecques* »¹⁶⁰ ou la contribution de Friedl dans l'ouvrage anglais « *Mediterranean family structures* »¹⁶¹. Les auteurs mettent en évidence le rôle des pratiques et des stratégies familiales dans l'immigration et l'urbanisation, tout en examinant le processus de transformation des campagnes pendant la première période d'après-guerre.

Par ailleurs, les auteurs de l'ouvrage collectif « *Familles et biens en Grèce et en Chypre* » abordent aussi le rôle des transmissions familiales et des stratégies matrimoniales¹⁶². Des contributions historiques et anthropologiques décrivent les pratiques de transmission de biens dans des communautés et des villes diverses en Grèce et en Chypre, depuis l'antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. À l'instar des autres études anthropologiques sur les stratégies matrimoniales, le point central de ces contributions est la dot et le rôle économique et social des communautés, ainsi que ses implications sur les statuts inégalitaires des hommes et de femmes. Parmi ces contributions, l'étude de R. Shapiro sur les transformations de la dot est particulièrement intéressante¹⁶³. Dans son article qui résume sa thèse de doctorat¹⁶⁴ l'auteure cherche à établir la relation entre les stratégies matrimoniales et le travail des femmes dans des villes grecques (Volos et Sparte). La dot est, selon Shapiro, un « fait social total ». Au lieu de constituer un vestige traditionnel dans une société en cours de modernisation, elle fonctionne comme un moyen d'intégration dans le monde urbain, elle est un instrument de mobilité sociale. La liquidation d'une partie de richesses agricoles fait de la dot elle-même un trait du processus de modernisation et

¹⁶⁰ Damianakos S. (éd.), 1987, *Aspects du changement social dans les campagnes grecques*, Athènes, EKKE.

¹⁶¹ Friedl E., 1976, « Kinship, class and selective migration », in Peristiany J.G. (ed.), *Mediterranean family structures*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 363-388.

¹⁶² Piault C. (éd.), 1985, *Familles et biens en Grèce et en Chypre*, Paris, L'Harmattan.

¹⁶³ Shapiro R., 1985, « Échange matrimonial et travail féminin. Les paradoxes de la modernité », in Piault C. (édit), pp. 311-339.

¹⁶⁴ Shapiro R., 1984, *Système matrimonial et changement social : la dot en Grèce*, Thèse de doctorat, Université de Paris X-Nanterre.

d'urbanisation. Étant une affaire de famille, la dot nécessite souvent le travail féminin pour sa constitution, fonctionnant comme la raison principale de l'entrée (et la sortie) des femmes dans le marché du travail. Ainsi, dot et travail féminin sont deux phénomènes complémentaires du processus de modernisation grecque.

Les travaux de Shapiro sont importants parce qu'ils présentent le rôle dynamique des pratiques familiales dans le processus de transformation sociale. L'auteure met en évidence le rôle reproductif des transmissions familiales et explique comment ces dernières ont conditionné non seulement le jeu de mobilité géographique et sociale, mais aussi l'entrée des femmes dans le marché du travail. Contrairement à une vision dichotomique entre le rural et l'urbain, la tradition et la modernité, Shapiro a développé le rôle positif des pratiques « traditionnelles » dans le changement social et a mis en évidence l'interpénétration des différentes rationalités sociales.

L'étude de B. Vernier sur l'île de Karpathos est un autre travail ethnographique important qui met l'accent sur le processus de transformation des communautés locales et le rôle des stratégies familiales dans celle-ci¹⁶⁵. La parenté est organisée à Karpathos autour d'un système lignager selon lequel le nom et l'ensemble de la propriété des lignages sont transférés aux aîné(e)s alors que les cadet(e)s n'ont qu'une alternative : soit se mettre en service de leurs aîné(e)s et devenir domestiques soit immigrer (notamment les garçons). L'intérêt de l'étude de Vernier réside dans son analyse des stratégies familiales de reproduction sociale au sein de la société de l'île, et avant tout dans la reconversion de ce système de reproduction que la transformation sociale a entraînée après la Seconde Guerre mondiale. Le bouleversement du rapport de forces provoqué par l'immigration massive d'après-guerre a contraint les aîné(e)s à effectuer une reconversion de leurs stratégies de reproduction pour éviter le déclassement. Le déclin des stratégies matrimoniales en tant que stratégie primordiale de reproduction des clivages sociaux de la société locale a conduit les aîné(e)s à développer des stratégies de reconversion du capital possédé. L'éducation a joué ici un rôle capital pour ceux qui souhaitent garantir leur place dominante en termes symboliques et économiques.

La vertu du travail de Vernier est d'étudier la dynamique historique des stratégies familiales de reproduction en évitant les déterminismes structuralistes.

¹⁶⁵ Vernier B., 1991, *La genèse sociale des sentiments, Aînés et cadets dans l'île grecque de Karpathos*, Paris, Éditions de l'EHESS.

L'auteur a examiné les limites de ce système lignager rigide et a mis en évidence l'interaction entre ce système et les impératifs de la transformation sociale du pays après la Seconde Guerre mondiale. La dynamique des antagonismes sociaux à travers les mutations du « mode de reproduction familial » d'une société « fermée » en cours de mutation présente un intérêt majeur pour notre problématique qui cherche à faire la lumière sur la manière dont la famille poursuit sa propre reproduction et conditionne le mode de structuration et de transformation d'une société.

La recherche sociologique sur la famille en Grèce est demeurée quant à elle relativement sous-développée durant la plus grande partie de la période étudiée, alors que les contributions les plus intéressantes sur le plan analytique du rôle social de la famille se trouvent dans des études dans lesquelles la famille ne constitue qu'un sujet secondaire. Jusque dans les années 1990, la littérature sociologique autour de la famille comporte très peu d'études, se concentrant sur les rôles des sexes ou sur le travail féminin¹⁶⁶. Ces études sont issues des recherches empiriques et se limitent à la description de la morphologie de la famille urbaine sans pour autant élaborer un travail analytique et théorique des implications macrosociologiques des pratiques familiales. Malgré leur caractère novateur dans le cadre de la sociologie grecque, elles ne nous permettent pas d'approfondir le rôle polyvalent de la famille dans l'organisation et l'action sociale ainsi que la manière dont elle assure sa reproduction.

Même si l'on assiste à un développement de la production sociologique pendant les années suivantes, les études consacrées à la famille sont toujours rares. Au-delà de quelques ouvrages collectifs sur la sociologie de la famille¹⁶⁷ dont la portée théorique sur le cas grec demeure limitée, il faut mentionner le travail important de la sociologue Jenny Kavounidis. Dans son ouvrage « *Famille et emploi à Athènes* » publié en 1996¹⁶⁸, Kavounidis étudie les pratiques familiales de 60 familles des classes populaires d'Athènes. Elle met en évidence les rapports de force entre les sexes et les générations, tant au sein des ménages d'ouvriers que dans les familles

¹⁶⁶ Voir Moussouou L., 1985, *Famille et enfant à Athènes. Résultats d'une recherche empirique*, Athènes, Hestia. De la même auteure : Moussouou L., 1985, *Emploi féminin et famille en Grèce et ailleurs*, Athènes, Hestia. Voir aussi les travaux antérieurs de la sociologue gréco-américaine Safilios-Rothschild C., 1976, « The Family in Athens : regional variations », *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 268, pp. 410-418 et Safilios-Rothschild C. 1967, « A Comparison of Power Structure and Marital Satisfaction in Urban Greek and French Families », *Journal of Marriage and Family*, vol. 29, n° 2, pp. 345-352.

¹⁶⁷ Voir, par exemple, Kaltsouni-Nova Ch., 2000, *op. cit.* et le numéro spécial de la Revue grecque de recherche sociale, 1999, n° 98-99.

¹⁶⁸ Kavounidis J., 1996, *Famille et emploi à Athènes*, Athènes, Komotini, Sakkoulas.

d'artisans. Sa contribution la plus importante est l'étude des stratégies de mobilité et de reproduction sociale des familles, notamment autour de l'avenir professionnel des enfants. L'accent est mis sur le fait que l'ensemble des familles étudiées aspirent à la mobilité sociale pour leurs enfants, ce qui conditionne leur éthos de travail. Les parents souhaitant voir leurs enfants exercer un meilleur métier qu'eux, sont prêts à travailler dur pour pouvoir financer les stratégies éducatives. L'auteure constate également que les stratégies éducatives n'ont pas la même portée pour les deux sexes, étant donné que les stratégies sont limitées pour les filles, privilégiant leur rôle familial. De surcroît, elle met en évidence le réseau d'entraide et de transmissions entre parents et proches, réseau qui s'avère capital pour la reproduction des familles. Des échanges incluant des dons, des transmissions fondées sur le principe de la dette positive ou l'entraide pour la recherche d'emploi constituent l'ensemble des échanges au sein du réseau de la parenté, échanges qui, toutefois, ne sont pas toujours dénués d'antagonismes.

Même si l'horizon théorique et la portée de cette étude restent limités et si l'analyse de l'interaction entre les ménages et la société englobante est minime, son importance dans l'étude des stratégies familiales est indéniable. Il s'agit de l'un des rares cas où les pratiques familiales sont mises en évidence empiriquement, révélant des aspects primordiaux du processus de reproduction des familles populaires de la capitale. Kavounidis expose la manière dont les familles font non seulement face aux exigences de leur vie quotidienne mais poursuivent aussi la mobilité et la reproduction sociale dans la longue durée, sans pour autant négliger les antinomies et les asymétries développées à l'intérieur du groupe domestique. Elle met en évidence la volonté et la capacité des milieux modestes à développer des actions et à intervenir de façon positive dans les antagonismes sociaux.

Par ailleurs, des études empiriques sur les liens sociaux en milieu urbain sous l'égide du Centre National des Recherches Sociales (EKKE) ont contribué à une meilleure connaissance des relations et des pratiques familiales. Les auteurs du collectif « *Processus de transformation sociale à Pirée : mobilités, famille, emploi* » ont décrit les pratiques et le système normatif des familles dans quatre quartiers du Pirée¹⁶⁹. À partir de statistiques, les auteurs comparent l'ampleur des relations interfamiliales, le niveau d'entraide au sein de la parenté, les transmissions autour du

¹⁶⁹ Benoît-Guilbot O. et alii, 1998, *Processus de transformation sociale à Pirée : mobilités, famille, emploi*, Athènes, EKKE.

logement ou le système normatif des familles dans les quatre quartiers étudiés. Si les données empiriques et le caractère comparatif de l'étude nous montrent l'univers des pratiques familiales, l'absence d'un cadre analytique et d'une vision macro-sociale pose des limites à la portée théorique de ce travail, et notamment aux implications des pratiques familiales relevées. Ce qui est d'ailleurs le cas aussi des autres études empiriques sur les pratiques familles élaborées par l'EKKE, comme celle de Maratou-Alipranti sur les modèles familiaux et la division sexuée du travail parmi des familles athéniennes¹⁷⁰ ainsi que l'étude des sociologues et des démographes grecs sur les tailles souhaitée et réelle d'environ deux mille familles de la capitale¹⁷¹.

Malgré l'apport de plusieurs études empiriques sur la famille, une vision plus large sur le rôle de la famille dans le cadre des mutations sociales voire ses stratégies de reproduction sociale est absente de la littérature sur la sociologie de la famille en Grèce. Comme nous l'avons précisé, c'est dans d'autres études sociologiques qui n'ont pas pour sujet principal la famille que l'on trouve des théorisations intéressantes sur les implications sociales des pratiques familiales. Dans son ouvrage intitulé « *État, société, emploi en Grèce d'après-guerre* », Konstantinos Tsoukalas présente une série de remarques importantes sur le rôle de la famille dans les processus de reproduction sociale¹⁷². Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, Tsoukalas met en avant la notion de « polyvalence » pour décrire la structure de classes dans la Grèce de l'après-guerre. La famille est l'agent, par excellence, de cette polyvalence. Elle est en mesure de combiner les ressources tirées des revenus recueillis par chaque membre afin non seulement de survivre mais aussi de poursuivre l'objectif d'ascension sociale pour les jeunes générations. La famille fonctionne comme une « quasi-entreprise » qui gère sa main-d'œuvre et les revenus de ses membres, souvent gagnés dans l'économie informelle. À la suite de Bourdieu, Tsoukalas emploie le terme « stratégie » pour désigner les pratiques familiales qui constituent un ensemble, dont le but est la mobilité sociale. Il a été le premier à étudier les stratégies éducatives familiales, élément capital pour les ambitions familiales et le « culte » des familles grecques pour l'éducation de leurs enfants¹⁷³. Pour atteindre l'objectif de l'ascension sociale, les

¹⁷⁰ Maratou-Alipranti L., 1999², *La famille à Athènes : modèles familiaux et pratiques maritales*, Athènes, EKKE.

¹⁷¹ Symeonidou Ch. et alii, 2000, *Taille souhaitée et taille réelle de famille. Une approche diachronique : 1983-1997*, Athènes, EKKE.

¹⁷² Tsoukalas K., 1999, *op. cit.*

¹⁷³ Dans une étude antérieure, Tsoukalas a examiné de manière plus extensive les stratégies éducatives des familles du 19^e siècle en Grèce et le rôle des appareils scolaires dans les processus de reproduction

familles étaient prêtes à investir une grande partie de leur patrimoine dans les études des jeunes. Tsoukalas a également souligné que ces ambitions étaient légitimées par la politique de l'État grec de la période qui, en quête de légitimité en raison des fortes turbulences politiques qui ont suivi la guerre civile, a recouru aux emplois publics pour satisfaire une partie de la forte demande sociale. En même temps, il a aussi souligné la forte propension des familles à l'acquisition d'un logement. L'accession à la propriété a constitué l'autre pilier du plan familial visant à sa reproduction. Si l'éducation était le moyen de réussir l'ascension sociale, la propriété constituait un dispositif de sécurité.

La contribution de Tsoukalas est remarquable, en vue de placer la famille au centre de l'action sociale sans négliger le contexte social dans lequel cette action se développe et se conditionne. Il s'agit du premier effort sociologique visant à conceptualiser des éléments centraux des pratiques familiales et à saisir la pertinence des stratégies familiales dans la façon dont les individus et la société dans son ensemble se reproduisent dans le cadre de la première période d'après-guerre. Toutefois, cette conceptualisation autour de la famille est demeurée inachevée. L'auteur n'a pas développé sa théorie pour les stratégies familiales au-delà d'une vision générale et s'est fort peu occupé du rôle de la famille dans la question du logement. Par ailleurs, l'usage limité des données qualitatives concernant les pratiques familiales ne saurait permettre une étude plus détaillée des stratégies familiales, conduisant à des remarques trop généralistes qui laissent dans l'ombre les disparités sociales et les dynamiques historiques liées au développement du système de pratiques et de stratégies familiales. Tsoukalas surestimait la fluidité de la structure sociale grecque et sous-estimait dans le même temps les implications de l'origine sociale de chaque famille sur sa capacité à développer des stratégies selon ses moyens. Cependant, il faudrait attribuer ce caractère inachevé de son travail sur la famille au fait que sa première préoccupation était l'étude de la structure sociale grecque, ainsi que la formation de l'État et du marché du travail de la première période d'après-guerre et non les stratégies familiales elles-mêmes. Quoiqu'il en soit, ces remarques générales sur l'importance du fonctionnement stratégique de la famille, ainsi que son travail important sur le rôle de l'éducation dans les processus de

sociale. Voir Tsoukalas K., 1992, *Dépendance et reproduction. Le rôle social des appareils scolaires en Grèce (1830-1922)*, Athènes, Themelio.

reproduction sociale ont contribué de manière remarquable au développement de la recherche autour de la question familiale.

L'étude d'Antonis Georgoulas sur le processus d'exode rural et de mobilité géographique est également intéressante¹⁷⁴. L'auteur soutient que le processus de l'immigration interne et de l'urbanisation n'a pas entraîné une mobilité sociale généralisée en termes de changement des statuts sociaux mais qu'il a contribué au maintien des anciennes distances du monde rural dans le nouvel environnement. En examinant des données issues des communautés locales de tailles et de profils économiques différents, Georgoulas mentionne que la position sociale qu'un individu occupe dans l'espace urbain lors de son immigration depuis les campagnes est intrinsèquement liée à sa position sociale dans son lieu d'origine. La clé de ce maintien des distances sociales se trouve dans les stratégies des familles rurales pendant la première période d'après-guerre. Ainsi, les familles mieux dotées des campagnes étaient en mesure de mieux organiser leurs stratégies matrimoniales et, en même temps, d'assurer un meilleur niveau éducatif à leurs enfants. Il s'avère ainsi que le processus d'exode rural reflétait les antagonismes sociaux des campagnes qui étaient largement conditionnés par les stratégies familiales et par la capacité de chaque famille à assurer sa reproduction dans le champ social à travers ses transmissions.

Ce travail qui vise à analyser les dynamiques du monde rural et leur importance dans le processus de l'exode rural a bien montré comment la propension de la famille à organiser sa reproduction constitue un facteur primordial des antagonismes sociaux et du processus de mutations sociales. L'auteur met en évidence la dynamique des stratégies familiales sans négliger les impératifs des clivages sociaux et les antinomies des relations entre les sexes et les générations dans le milieu rural. Bien que les stratégies familiales ne constituent pas l'intérêt central de son étude, les implications théoriques de cette approche et l'utilité des données exploitées par l'auteur rendent ce travail indispensable pour la recherche sociale autour de la famille grecque.

Aux contributions théoriques sur la famille en Grèce on devrait ajouter les remarques théoriques de l'anthropologue E. Papataxiarchis, notamment dans un article récent intitulé *Shaping Modern Times in the Greek Family: A Comparative*

¹⁷⁴ Georgoulas A., 1997, *Trajets en coïncidence. Exode rural, État, espace urbain de travail en Grèce (1950-1985)*, Athènes, Gutenberg.

*View of Gender and Kinship Transformations after 1974*¹⁷⁵. Dans cet ouvrage, Papataxiarchis indique que le familialisme en Grèce contemporaine constitue un élément de sociabilité construit autour du ménage (*noikokyrio/νοικοκυριό*) qui est, en quelque sorte, un « régime normatif » et une condition incontournable de la construction sexuée de soi. Cette dernière est intrinsèquement liée au mariage qui marque (notamment pour les femmes) le passage à la vie adulte. Plutôt que de constituer un trait résiduel et « traditionnel » le *noikokyrio* est un facteur de modernisation. Papataxiarchis affirme qu'en dépit des processus d'industrialisation et d'urbanisation, les spécificités sociales et culturelles de la parenté montrent une résistance et une capacité d'adaptation remarquables. Le *noikokyrio* représente l'option culturelle la plus « viable », attribue un statut symbolique solide, fondé sur la propriété et constitue une modalité d'action. L'anthropologue grec reconnaît que les réseaux de parenté sont en mesure de développer des stratégies multiples afin de mobiliser des ressources et d'assurer le bien-être des membres dépendants. La parenté ne peut pas être considérée comme un vestige de la tradition mais, au contraire, elle donne lieu à une multiplicité de configurations et de structures familiales selon le milieu social. Dans ce cadre, des pratiques familiales censées « traditionnelles » véhiculent le processus de modernisation. Papataxiarchis donne pour exemple la dot qui, en prenant la forme d'un appartement urbain, assure l'autonomie résidentielle des nouveaux ménages tout en contribuant à la reproduction des réseaux de parenté même au sein des centres urbains.

Ce cadre théorique très intéressant est en concordance avec le cadre théorique de notre thèse de doctorat. Bien que Papataxiarchis ne développe pas les pratiques et les stratégies à travers lesquelles l'action familiale devient explicite, il affirme qu'elle véhicule le processus de modernisation plutôt que constituer un élément résiduel. Il met aussi l'accent sur le caractère sexué de *noikokyrio* tout en soulignant son rôle dans la construction de soi. Ces éléments théoriques sont essentiels si l'on veut comprendre les implications sociales des structures familiales en Grèce contemporaine. Sa théorisation est dynamique et s'éloigne des approches évolutionnistes. Bien évidemment, on ne peut que regretter l'absence d'approfondissement de ce projet théorique, qui demeure imparfait quoique d'une

¹⁷⁵ Papataxiarchis E., 2013, "Shaping Modern Times in the Greek Family: A Comparative View of Gender and Kinship Transformations after 1974" in Diaila A. - Maroniti N. (édit.), *State, Economy, Society (19th-20th centuries). Essays in Honor of Emeritus Professor George B. Dertilis*, Athènes, Metaichmio, pp. 217-244.

importance indéniable. Comme on le verra dans les chapitres suivants, des éléments communs par rapport à notre démarche théorique sont présents, intégrés, pourtant, dans une analyse plus détaillée et minutieuse.

Il faut souligner qu'à l'exception de ce texte, la théorisation sur le rôle de la famille ne s'étend pas à la période plus récente. La quasi-totalité des travaux qui contribuent à l'analyse de la question familiale concernent la première période d'après-guerre et la première partie de la période qui a suivi le rétablissement de la démocratie. Au contraire, les contributions sur ce sujet pour la période postérieure à 1990 sont presque inexistantes. De plus, le caractère souvent fragmentaire de la conceptualisation sur la famille rend inexploitable les données importantes que la recherche sociale a dévoilées tout au long de la période d'après-guerre. Avec notre étude, nous avons l'ambition d'approfondir la problématique sur le rôle reproductif de la famille pendant la période de l'exode rural et des mutations profondes de la première période d'après-guerre et, en même temps, d'élargir cette problématique à la période plus récente. La mise en relation des données issues des diverses filières anthropologiques, sociologiques ou historiques qui abordent très souvent des sujets et des questions autres que la famille nous permettra de rendre intelligible un schéma d'analyse qui démontre que les pratiques et les stratégies familiales ont constitué dans l'ensemble de la période un facteur incontournable de la manière dont les individus se reproduisent dans le temps et dont la société se reconfigure avec eux.

Si la recherche anthropologique s'est principalement focalisée sur la question des stratégies matrimoniales, et si la recherche sociologique a quant à elle souligné le rôle des stratégies éducatives, d'autres aspects du « mode de reproduction familial » doivent être inclus dans ce faisceau de pratiques de la famille visant à sa reproduction. Nous souhaitons ainsi nous pencher sur le rôle des stratégies de pluriactivité et réfléchir sur la question de la mobilité géographique afin de saisir les dynamiques de la reproduction et de la transformation sociale entraînées par le phénomène capital de l'exode rural. Il nous semble également indispensable d'inclure et de systématiser l'analyse de ce que l'on appelle « les stratégies résidentielles » des familles pour mettre en évidence leur position centrale dans la quête de la reproduction. De plus, l'étude des stratégies éducatives, souvent évoquées par de nombreux chercheurs, devrait être étendue à la période plus récente, au cours de laquelle la généralisation des stratégies a entraîné une radicalisation des dépenses familiales en matière d'éducation des jeunes générations. Toutefois, une étude sur la question des pratiques

familiales en matière de reproduction sociale serait incomplète si elle n'examinait pas le système public de protection sociale et de redistribution des revenus, à savoir l'État social grec développé notamment à partir des années 1980.

L'originalité de cette thèse de doctorat se trouve donc dans la systématisation et l'extension de l'étude des pratiques, des normes et des stratégies familiales étudiées auparavant de manière partielle et fragmentaire, dans un schéma conceptuel qui vise à examiner à la fois la façon dont la famille joue le rôle de mécanisme de reproduction, pour ses membres et pour le groupe familial lui-même dans son ensemble, conditionne les antagonismes sociaux et constitue un dispositif de mutations sociales. Nous adoptons ici une démarche théorique qui ne sous-estime pas la capacité des groupes familiaux à développer une action sociale relativement autonome qui obéit aux normes propres à la reproduction du groupe et qui, en même temps, respecte les contraintes que l'existence des clivages et des disparités sociales posent sur les dynamiques des stratégies familiales. En plaçant ainsi la famille au premier plan de l'analyse, nous cherchons aussi bien à saisir les rationalités de l'action sociale dans le cadre des antagonismes développés au sein de la société grecque d'après-guerre qu'à appréhender, dans le même temps, les processus de mutations sociales à travers un cadre théorique dialectique.

1.8. Conclusions

L'importance du groupe familial avait déjà été mise en évidence par les penseurs importants, les « pères fondateurs » des sciences sociales au 19^e siècle. Malgré leurs divergences, les théories sociologiques du 19^e siècle ont attribué à la famille une place capitale, tant pour le maintien de l'ordre social que pour son rôle structurel dans l'évolution des formes sociales historiques. Bien qu'idéologisé, le discours sociologique de l'époque a posé les fondements des théorisations sociologiques de l'après-guerre. Les contributions de Durkheim et de Marx et Engels présentent une pertinence sociologique non négligeable, notamment en ce qui concerne l'évolution des formes familiales par rapport au développement de l'industrie et du capitalisme. Même s'il conviendrait de rejeter un évolutionnisme mécanique, on ne peut que se rallier à l'idée que les évolutions de la vie familiale sont corrélées aux évolutions sociales plus larges.

Les sociologues structuro-fonctionnalistes de l'après-guerre ont cherché à approfondir cette corrélation entre les évolutions de l'organisation familiale et l'industrialisation. La théorisation de Parsons, qui met en évidence une spécialisation et une restriction inédite de la famille au sein de la société américaine de son temps, a marqué les études sur la famille. Bien qu'intéressantes sur le plan théorique, les approches structuro-fonctionnalistes n'ont pas échappé à un certain évolutionnisme et à une forte tendance à l'idéalisation de la famille des classes moyennes américaines. Si la thèse de la prise en charge par l'État des fonctions autrefois assurées par la famille n'est pas totalement dénuée de fondement, Parsons a négligé certains aspects de l'organisation et de l'action familiale relevés par les études historiques et, par là même, la rationalité propre au groupe familial. Par ailleurs, il a idéalisé les rapports entre les sexes, ce qui méprise les antinomies et les hiérarchies au sein de la famille. Cette tendance à l'idéalisation et la naturalisation des formes familiales selon le contexte historique est d'ailleurs reprise par d'autres sociologues dans les décennies suivantes.

En effet, le structuro-fonctionnalisme américain a alimenté un débat riche et étendu sur la famille, qui a marqué la production scientifique des décennies suivantes. Les contributions apportées par les féministes d'inspiration marxiste sur l'inégalité de sexes ainsi que sur la nature productive du travail domestique ont retenu notre attention. Ces critiques ont bien établi le caractère conflictuel des rapports entre les sexes et les antinomies familiales. De plus, elles ont mis en lumière la productivité du travail domestique et son importance dans le cadre de l'extension du marché capitaliste. Plutôt qu'un simple lieu d'épanouissement personnel, la famille demeure toujours, même au sein du capitalisme, un lieu de production et d'échange de services qui sont aussi offerts par le marché et qui sont, pour la majorité d'entre eux, à la charge des femmes. Ces services ne peuvent toutefois pas être considérées comme substituables à ceux offerts par le marché du fait de leur caractère personnel et de la rationalité différente que leur échange implique.

Nous avons ensuite dirigé notre attention vers les théorisations plus récentes qui voient dans l'organisation familiale une logique différente de celle évoquée par le fonctionnalisme américain. La production et l'échange de services restent solides dans les réseaux de parenté soumis aux impératifs du lien familial. Les études récentes ne sauraient que démentir la thèse de la rupture entre la famille nucléaire et la famille élargie (et davantage encore la thèse de la « fin » ou du déclin de la famille), en

montrant l'importance des échanges et des transmissions au sein de la famille et de la parenté. Ces échanges, qui reposent dans une certaine mesure sur la logique du don, peuvent acquérir des traits différents selon les milieux sociaux. S'ils constituent un élément majeur de protection sociale, ils conditionnent, dans le même temps, un facteur de reproduction des clivages sociaux. Du fait que chaque famille échange selon ses ressources, les transmissions familiales contribuent au maintien des inégalités. Ces approches qui mettent l'accent sur la persistance des échanges au sein de la famille et de la parenté, sur leur nature distincte du marché capitaliste et sur leur contribution dans le jeu des antagonismes sociaux se révéleront d'une utilité majeure pour cette thèse de doctorat.

Les théorisations sociologiques ont beaucoup insisté sur le rôle actif et positif de la famille dans les sociétés contemporaines. La capacité de la famille à agir en tant qu'acteur collectif apte à développer des stratégies pour mieux se positionner dans le jeu social est placée au centre de l'analyse sociologique. Le rôle de la famille dans la reproduction sociale, tant au niveau du groupe familial lui-même qu'au niveau de la structure de classes, acquiert une importance sociologique majeure. C'est dans ces approches que nous puiserons nos outils théoriques afin d'élaborer un cadre conceptuel pour l'analyse de la famille grecque. Les travaux de P. Bourdieu occuperont une place primordiale. Le concept théorique de « mode de reproduction familial » qui comprend, selon Bourdieu, un système de stratégies familiales, implicites ou explicites, complémentaires et interchangeableables dans le temps, sera repris dans notre recherche, adapté et reconfiguré pour nous permettre de mieux saisir le cas grec. Cette approche théorique qui vise à examiner le rôle actif de la famille dans les sociétés contemporaines ne néglige pas l'importance des stratégies familiales dans la reproduction des clivages sociaux et de l'appartenance de classe de chaque famille. Dans ce cadre, le travail de Bourdieu présente un double intérêt : il aborde à la fois la propension et la capacité de la famille à organiser sa propre perpétuation et reproduction dans le long terme et le rôle structurel et macrosociologique de ces stratégies. Des études importantes ont vu le jour à partir de ce dernier élément. Des approches concernant le rôle de l'État ou de l'École dans la formation et les implications de l'action familiale approfondiront la réflexion théorique. Les institutions majeures de la société contemporaine se trouvent dans un rapport concurrentiel avec la famille. Toutefois, cette dernière reste un acteur toujours capable

d'intervenir dans le jeu social même si, tant l'État que les appareils scolaires visent à dominer les processus de normalisation et de reproduction sociale.

C'est, d'ailleurs grâce à ces approches que notre travail prend sens au sein de la production scientifique autour de la famille en Grèce. L'existence d'approches théoriques fragmentaires dans le cadre d'ouvrages qui n'ont pas pour sujet principal la famille elle-même et l'absence d'étude théorique et synthétique sur le rôle et l'importance de la famille en Grèce de l'après-guerre nous ont incité à employer un cadre théorique et analytique cohérent afin de saisir les implications sociales de l'action familiale. Si un certain nombre d'études réalisées tout au long de la période étudiée ont contribué à éclairer plusieurs aspects de la vie familiale, elles nous semblent analytiquement insuffisantes pour répondre à la question fondamentale que nous avons posée dès la première page de cette thèse : pourquoi la famille apparaît-elle si importante pour la totalité des habitants de ce pays ?

CHAPITRE 2

Exode rural et transformations sociales : les stratégies de pluriactivité dans un monde en mouvement

La fin de la Seconde Guerre mondiale et, plus encore, la fin de la guerre civile (1946-1949) marquent le début d'une période de mutations profondes de la société grecque, comme d'ailleurs dans l'ensemble des pays européens. Les flux migratoires, non seulement vers les grands centres urbains mais aussi vers l'étranger, ainsi que la transformation du profil économique du pays avec le développement des secteurs secondaire et surtout tertiaire ont eu des répercussions sociales majeures. Plus particulièrement, la période allant du début des années 1950 jusqu'au milieu des années 1970 marque profondément le profil démographique et économique du pays. Si ces transformations sociales ne constituent pas un phénomène exclusivement grec, elles se produisent cependant avec un rythme plus accéléré et prennent un caractère plus profond que dans les pays occidentaux développés. On ne saurait étudier cette période de mutations sociales sans examiner le rôle de la famille, notamment paysanne, qui essaie de s'adapter à travers ses stratégies voire de conditionner la façon dont le monde rural s'intègre socialement dans le monde englobant. L'adoption de nouvelles stratégies et la reconversion de stratégies plus « traditionnelles » ne sont pas simplement des effets directs de cette période de « crise » mais elles constituent également un élément structurel et définitionnel de cet ensemble de mutations considérables. L'immigration, l'emploi et la gestion des ressources humaines et matérielles de la famille constituent des champs privilégiés pour le développement des stratégies familiales. Le développement des stratégies de pluriactivité est un aspect primordial de l'articulation du monde rural avec le monde urbain. La transformation du monde rural grec et la formation de l'espace urbain contemporain constituent l'axe primordial de la transformation du profil sociologique du pays.

2.1. Les grands mouvements démographiques : l'urbanisation et l'immigration

2.1.1. L'urbanisation

Jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale, le profil démographique et sociologique de la Grèce demeure marqué par la forte présence du monde rural. Malgré des périodes d'émigration importante, notamment vers l'Amérique et l'Australie, à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, la population grecque reste essentiellement agricole avant la décennie turbulente des années 1940. En 1940, 52,4% de la population habitent dans les régions purement agricoles, alors que seulement une personne sur trois habite dans un centre urbain. La Seconde Guerre mondiale et la guerre civile qui a suivi marquent le début d'une période de près de trente ans de déplacements et d'immigrations, internes et externes. À la fin de cette période, la Grèce présente l'image d'un pays fortement urbanisé où plus de la moitié de la population totale habite dans les deux plus grandes agglomérations du pays, celle de la capitale et celle de Thessalonique. Entre 1951 et 1981, on assiste à un immense mouvement migratoire qui compte plus de 2,2 millions d'immigrants intérieurs, dont la grande majorité vers Athènes et Thessalonique et plus de 1,2 million d'émigrés, dont plus de 500 000 en dehors de l'Europe. En ce qui concerne l'immigration à partir des régions agricoles, le nombre de personnes déplacées est remarquablement élevé : selon des estimations, durant la période 1955-1971 qui représente la période de pointe du phénomène migratoire, près de 1,5 million d'agriculteurs semblent avoir quitté les campagnes¹.

Plus précisément, comme le montre le Tableau 2.1, la population urbaine du pays a connu des augmentations consécutives importantes jusqu'au début des années 1980 : elle est passée de 32,8% en 1940 à 37,7% en 1951 et à 58,1% en 1981. Inversement, la population rurale est passée respectivement de 52,4% à 47,5% et à 30,3%. Le rythme de l'urbanisation baisse considérablement à partir de 1981 et, dans les 20 années qui suivent, la population urbaine représente plus de 60% alors que la population rurale représente 27% environ de la population totale. La population des deux plus grandes agglomérations du pays explose pendant la période de pointe de l'urbanisation. Entre 1951 et 1981, la population d'Athènes et de Thessalonique a plus

¹ Vergopoulos K., 1977, *La question agraire en Grèce*, Athènes, Exantas.

que doublé, ce qui montre le caractère fortement inégalitaire du processus de l'urbanisation. Aujourd'hui, ces deux agglomérations et leurs dèmes avoisinants concentrent près de 45% de la population totale du pays².

Tableau 2.1

Population de la Grèce (en pourcentage, selon le niveau d'urbanisation)

Année	Population urbaine	Population semi-urbaine	Population rurale
1940	32,8	14,8	52,4
1951	37,7	14,8	47,5
1961	43,3	12,9	43,8
1971	53,2	11,6	35,2
1981	58,1	11,6	30,3
1991	58,9	12,8	28,3
2001	59,7	13,1	27,2

Source : Service national de statistiques (ELSTAT)³

Le phénomène de l'urbanisation constitue généralement une procédure de concentration sélective des populations à Athènes, principalement, et à Thessalonique, mais il n'implique pas une augmentation générale de la population des centres urbains. Ces derniers ne peuvent pas, semble-t-il, attirer la population avoisinante de la même manière que la capitale. De ce fait, l'urbanisation est plus intense dans le sud du pays où Athènes constitue le pôle d'attraction par excellence des populations agricoles. Par ailleurs, l'urbanisation demeure moins intense dans le centre et dans le nord du pays, alors que des déplacements ont lieu également à l'intérieur des régions agricoles⁴.

² Kotzamanis V. - Androulaki E., 2009, « Les évolutions démographiques en Grèce moderne (1830-2007) » in Kotzamanis V. (sous la dir.), *Le défi démographique, éléments et enjeux*, Volos, Presses universitaires de Thessalie.

³ Les données détaillées du recensement de 2011 n'étaient pas encore publiées au moment de la rédaction de cette thèse.

⁴ Katsikas I. - Lampranidis L., 1994, « Les déplacements des populations à l'intérieur des campagnes et la tendance de création des centres urbains de taille moyenne », in *La société grecque pendant la première période d'après-guerre (1945-1967)*, Athènes, Fondation Sakis Karagiorgas, pp. 490-501.

2.1.2. L'immigration

L'émigration vers l'étranger, et surtout vers les pays non européens, se développe pleinement pendant la période 1950-1975, parallèlement à la migration interne. L'émigration n'était pas un phénomène nouveau en Grèce. Pendant la période allant de la fin du 19^e siècle à la fin de la Première Guerre Mondiale, le pays a notamment connu une période d'émigration importante, dirigée presque exclusivement vers les États-Unis. Entre 1895 et 1920, plus de 380 000 personnes ont émigré, dont plus de 360 000 vers les États-Unis⁵. À partir des années 1950, on assiste à une deuxième vague d'émigration, à la suite des effets dévastateurs de la Seconde Guerre Mondiale et de la guerre civile, notamment la pauvreté et les tensions politiques accrues. Contrairement à la première période d'émigration du début du 20^e siècle, l'émigration d'après-guerre n'avait pas pour principale destination les États-Unis. Plus spécifiquement, à partir de 1960, la majorité des émigrés avaient pour destination les pays industriels d'Europe, et surtout l'Allemagne Fédérale.

Il apparaît que cette deuxième vague d'émigration constitue une procédure plus complexe, liée tant à la situation économique internationale qu'aux paramètres sociologiques de la Grèce. Pendant les années 1950, on observe une nette supériorité de l'émigration vers les pays d'outre-mer (notamment les États-Unis et l'Australie) tandis qu'à partir de 1960 et jusqu'au milieu des années 1970, lorsque le phénomène de l'émigration s'atténue, la majorité des émigrés se dirigent vers les pays européens, et avant tout l'Allemagne, qui absorbe près de 85% de l'émigration grecque vers l'Europe⁶.

Comme le montre le Tableau 2.2, alors que 60% des émigrés se dirigeaient vers les pays d'outre-mer pendant les années 1950, davantage d'émigrés choisissent de s'installer en Allemagne plutôt qu'aux États-Unis pendant la période 1960-1975. Entre 1960-64, l'Allemagne devient la destination privilégiée des émigrés grecs. En effet, plus de 60% des émigrés, soit plus de 240 000 personnes, choisissent cette destination. Au total, 530 000 personnes ont émigré en Allemagne, soit plus de la moitié du nombre total des émigrés de la période 1960-1975 (1 055 000).

⁵ Patiniotis N., 1990, *Dépendance et immigration : le cas de la Grèce*, Athènes, EKKE, p. 206.

⁶ Kotzamanis V. - Androulaki E., 2009, p. 109.

Tableau 2.2
L'émigration grecque (1955-1975)

Année	Nombre total d'émigrés	Émigrés vers les pays d'outre-mer	Émigration vers les pays d'outre-mer	Émigrés vers l'Allemagne Fédérale	Émigration vers l'Allemagne Fédérale
1955-59	143 769	86 409	60,1%	6 652	10,1%
1960-64	396 300	106 845	27%	240 206	60,6%
1965-69	389 211	142 767	36,5%	155 994	40,1%
1970-75	270 126	88 974	33%	133 772	49,6%
Total (1955-75)	1 199 406	424 995	39,2%	536 637	40,1%

Source : Patiniotis N. (1989), p. 208.

À partir des années 70, le phénomène de l'émigration s'atténue et deux autres phénomènes font leur apparition : le retour des émigrés de la première génération et la transformation de la Grèce d'un pays émetteur d'immigration à un pays destinataire des immigrants étrangers. D'un côté, à partir de 1970, on assiste à la première vague de retours en Grèce. Cette vague a été accentuée après les deux crises pétrolières des années 70 et les effets de la stagnation et de la crise sur le marché du travail qu'ont subis les économies avancées du monde occidental. On estime ainsi qu'entre 1971 et 1985 près de 630 000 émigrés sont rentrés en Grèce, dont la moitié s'est installée dans les deux plus grandes agglomérations urbaines du pays (Athènes et Thessalonique). Les retours se sont poursuivis jusqu'au début des années 90 et environ 160 000 émigrés sont rentrés en Grèce entre 1985 et 1991, alors que la dernière décennie du siècle a été une décennie transitoire dans le phénomène migratoire vers la Grèce. Pendant les années 90, outre quelques retours des émigrés, on assiste surtout au retour des personnes d'origine grecque ayant résidé dans les pays ex-socialistes ainsi qu'au retour des réfugiés politiques à partir surtout de l'ex-URSS comme des immigrants économiques provenant d'abord des pays communistes, puis des pays asiatiques et

africains⁷. Cette transformation de la Grèce en un pays de réception des immigrants constitue un phénomène nouveau qui se produit à partir du début des années 90. Alors qu'en 1991 le nombre de personnes n'étant pas de nationalité grecque atteignait 167 000 (soit 1,63% de la population), dix ans plus tard, en 2001, leur nombre atteignait 762 000, soit 7% de la population totale en Grèce⁸. On verra que l'arrivée des immigrants économiques étrangers a joué un rôle important dans le développement des stratégies familiales, notamment dans le monde rural.

2.2. Les implications socioéconomiques de l'émigration

Pour revenir au phénomène de l'émigration, des paramètres sociologiques, démographiques et économiques indiquaient la destination des émigrés. L'émigration, inscrite d'ailleurs dans le cadre des mutations de l'économie internationale, devient un moyen d'adaptation, voire de reclassement social, pour les familles des campagnes. C'est dans ses implications sociales qu'il faut rechercher les raisons des transformations du phénomène migratoire pendant la première période d'après-guerre et la prépondérance, à partir des années 60, de l'immigration vers l'Allemagne fédérale et les autres pays d'Europe occidentale.

2.2.1. Émigration et reclassement dans les campagnes

On constate que les émigrés de la première décennie d'après-guerre constituaient la partie de la population la plus vulnérable aux effets dévastateurs des deux guerres de la décennie précédente. L'émigration à partir des régions agricoles les plus défavorisées était la norme pendant les premières années du phénomène. Les premiers à quitter le pays sont les travailleurs de la terre ou les agriculteurs de très petites exploitations. La structure de l'économie grecque de cette période n'offrait pas beaucoup d'alternatives et de marge de manœuvre pour les populations les moins mobiles. Non seulement la croissance économique et le développement de l'industrie ne se sont pas produits avant la fin des années 50 mais la structure du secteur secondaire ne permettait pas un développement massif de nouveaux emplois pour les

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

ouvriers. Même pendant la période de son grand développement (1961-1971), l'industrie ne suffisait pas à absorber les flux migratoires quittant les campagnes. Hormis quelques exceptions, les entreprises industrielles de la période étaient plutôt moyennes et petites, voire familiales, et elles se concentraient principalement sur les secteurs de basse technologie. Les petites entreprises de moins de dix salariés continuaient d'occuper plus de la moitié de la force ouvrière du pays⁹ même au moment du plein développement de l'industrie.

Si l'immigration vers les pays d'outre-mer concerne surtout les catégories socioprofessionnelles et les régions agricoles les plus vulnérables et si elle prend un caractère plutôt définitif, l'immigration à destination des pays industriels européens a un caractère plus flexible et temporaire et elle est souvent caractérisée par des va-et-vient¹⁰. Le chômage massif de la première période d'après-guerre, le sous-emploi des campagnes (en 1961, 864 000 personnes, soit 24% de la population active, étaient au chômage ou sous-employées) ainsi que les bas salaires constituaient une réalité contraignante. Toutefois, l'immigration vers les pays européens « avancés » s'est inscrite dans des stratégies familiales visant une amélioration du niveau de vie. Il s'agit dans ce cas d'une émigration relativement programmée et les émigrants de ce type considéraient leur départ comme une période temporaire qui leur permettrait de gagner une somme d'argent importante, pour les membres de leur famille en Grèce. Des salaires trois fois plus élevés, la sécurité d'un contrat de travail légal et le système de sécurité sociale de ces pays séduisaient un nombre considérable de Grecs prêts à quitter temporairement leur pays pour aider financièrement leur famille à sortir de la pauvreté et de la précarité¹¹. Le nombre des émigrés déclarant être partis pour améliorer la situation sociale et économique de leur famille était trois fois plus élevé que parmi les émigrés qui avaient été contraints au départ en l'absence d'alternatives¹². En même temps, les communautés migratoires grecques apparaissent avoir une aspiration plus prononcée en ce qui concerne les possibilités d'amélioration

⁹ Kassimis Ch. (et al.), 2012, *Social Impact of Emigration and Rural-Urban Migration in Eastern and Central Europe*. Final Country report: Greece, European Commission, p. 4.

¹⁰ Kolodny E., « Neokaisareia (Pierias) : Exemple d'immigration massive à partir un village de la Macédoine d'Ouest vers l'Allemagne Fédérale », in Damianakos S. (sous la direction), 1987, *Processus de transformation sociale en Grèce rurale*, Athènes, EKKE, pp. 45-74. Voir aussi Patiniotis N., 1990, *op. cit.*

¹¹ *Ibid.*

¹² Tsoukalas K., 1999, *État, Société, Emploi en Grèce d'après-guerre*, Athènes, Themelio (3^e édition, 1^{re} édition en 1987), p. 123.

de leur niveau de vie, par rapport à d'autres communautés migratoires d'Europe occidentale¹³.

En effet, l'immigration temporaire vers l'Allemagne ou vers un autre pays industriel constituait une procédure de reclassement des familles des classes populaires des campagnes ou même des centres urbains. La vie difficile d'un émigré apparaît acceptable, surtout pour les classes populaires qui ne sont pas concernées par le niveau de croissance de l'économie grecque. De même, la position inférieure qu'un émigré occupe dans le pays de destination est tolérée dans la mesure où cette situation est temporaire. Quand cet émigré décidera de rentrer en Grèce, l'épargne qu'il aura pu réaliser à l'étranger lui permettra d'occuper une position sociale supérieure à celle qu'il occupait avant. Si le niveau de son épargne ne lui permet pas de réaliser des projets d'investissement ambitieux, l'argent épargné permettra tout au moins de rentrer en Grèce et d'emporter avec lui des biens de consommation durables, comme une voiture ou des appareils électroménagers, rares encore à l'époque, notamment dans les campagnes d'où provient la grande majorité d'entre eux.

Le retour des émigrés implique leur entrée dynamique dans le jeu social local. Une partie importante des économies réalisées à l'étranger est investie dans des biens que les émigrés croient qu'ils symbolisent leur accession à une position supérieure. La construction d'une maison ou la possession d'une télévision et d'une voiture représente un reclassement symbolique considérable¹⁴. Pour ceux qui ont réussi à faire des économies importantes, la création d'une petite entreprise familiale constitue, outre la revalorisation du statut social, une revalorisation importante du patrimoine familial. D'ailleurs, ces épargnes ont contribué dans plusieurs régions à la modernisation des exploitations agricoles familiales à travers les investissements réalisés dans un équipement moderne consolidant le phénomène de la pluriactivité familiale que nous analyserons plus loin.

C'est dans cette perspective que la résidence à l'étranger est parfois prolongée afin d'assurer une épargne plus importante, l'accumulation d'un capital qui permettra des investissements et l'accession à un niveau de vie plus élevé, avec tout le confort possible. Dans son étude sur les émigrés en Allemagne provenant d'un village du nord de la Grèce, l'anthropologue E. Kolodny souligne l'aspiration des familles à accéder à

¹³ Kayser B., 1971, *Migration de main-d'œuvre et marchés du travail*, Paris, OCDE, p. 155 (cité par Tsoukalas K., 1999, *op. cit.*).

¹⁴ Voir les remarques de N. Patiniotis concernant les immigrants grecs en Allemagne (Patiniotis, 1990).

la propriété d'un logement dans un centre urbain et au développement des activités commerciales lorsqu'elles rentreront en Grèce¹⁵. Toutefois, les immigrants ne sont pas disposés à exercer de nouveau un travail manuel après leur retour en Grèce, dans des conditions de travail plus mauvaises que celles qu'ils ont connues dans des pays où l'ouvrier peut bénéficier de la sécurité d'emploi et de la protection sociale.

Les virements des immigrants jouent bien évidemment un rôle primordial dans la vie économique familiale, surtout pour les membres de la famille restés en Grèce. Ces virements leur permettent non seulement de couvrir leurs besoins élémentaires mais aussi d'améliorer leur qualité de vie et de compléter les revenus de l'exploitation familiale, voire de réaliser quelques investissements, notamment dans l'immobilier. Un tiers des virements effectués vers la Grèce pendant cette période de pointe de l'émigration sont en effet directement investis dans le logement¹⁶. Ils contribuent aussi à la réduction du déficit des revenus agricoles par rapport aux revenus des autres secteurs de l'économie ainsi qu'au paiement des dettes, de la dot des filles ou à l'éducation des enfants¹⁷. Ils assurent une meilleure flexibilité dans une société en transformation et la reconfiguration des stratégies familiales. L'économie régionale se modernise et survit alors que les familles peuvent établir des liaisons avec les centres urbains. Des maisons simples et des magasins misérables cèdent graduellement la place à de grands bâtiments et à des magasins modernes. L'épicerie traditionnelle qui vendait un peu de tout devient un magasin spécialisé dans la vente des appareils électroménagers et le café traditionnel (*καφενείο*) se transforme en une cafétéria moderne, comme le constate E. Kolodny à propos de la région macédonienne d'où proviennent les émigrés en Allemagne¹⁸.

Selon les estimations, dans les années 1970, les virements des émigrés ont entraîné une augmentation de 3% de la consommation totale ainsi qu'une augmentation de 4% de la production, principalement grâce aux investissements dans le secteur de la construction et les produits localement consommés¹⁹. Pendant la période 1955-1982, la valeur totale des virements des émigrés atteint 12,6 milliards de dollars alors qu'elle représente 5% du PIB annuel pendant les années où l'émigration

¹⁵ Kolodny E., 1987, *op. cit.*

¹⁶ Patiniotis N., 1990, p. 191.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Kolodny E., 1987, p. 91.

¹⁹ Glytsos N. P., 1993, "Measuring the income effects of migrant remittances: a methodological approach applied to Greece", *Economic Development and Cultural Change*, vol. 42, no. 1, pp. 131-168.

était plus intense. En même temps, l'impact des virements dans l'ensemble de l'économie inclut une augmentation importante de l'emploi dans certains secteurs. On estime qu'environ 10% de l'emploi dans l'industrie minière et 5% de l'emploi dans la manufacture et la construction sont dus aux virements²⁰.

2.2.2. Émigration, famille et communautés locales

L'immigration acquiert ainsi un caractère stratégique. Les personnes partent graduellement à l'étranger et les communautés locales s'organisent dans les pays d'accueil afin de mieux préparer l'arrivée des nouveaux immigrants. Au début, l'immigration constitue un phénomène masculin par excellence. Des jeunes hommes de moins de 30 ans, mariés pour la plupart d'entre eux, quittent leur famille pour travailler à l'étranger. C'est la raison pour laquelle, jusqu'au milieu des années 1960, le nombre des hommes immigrants en Allemagne, la destination la plus fréquente, est deux fois plus élevé que celui des femmes. Ce qui change progressivement du fait qu'après leur installation dans le nouveau pays, les hommes ont tendance à faire venir leurs femmes et leurs enfants. D'ailleurs, le choix de l'immigration implique des informations et des contacts avec des personnes déjà installées. L'existence de communautés établies dans un pays facilite l'arrivée des immigrants. Selon le schéma migratoire dominant, les premiers qui s'installent dans un nouveau pays deviennent rapidement des « agents d'embauche » pour leurs frères et sœurs, leurs proches ou même leurs amis, avant d'emmener leurs épouses et leurs enfants, après un an, voire plus. Le phénomène des immigrants provenant du même village ou de la même région est fréquent : ils travaillent tous dans la même entreprise et habitent dans la même rue, voire dans le même immeuble²¹. Dans les pays industriels, ces communautés locales facilitent non seulement le contact avec les communautés d'origine et ceux qui cherchent à quitter leur pays mais elles constituent en quelque sorte l'exemple d'un choix de vie réussi, un exemple à suivre pour les familles restées en Grèce²².

La nature de l'organisation des flux migratoires et la dépendance du phénomène des réseaux des proches et des parents qui influent fortement sur le choix du pays pour l'émigration impliquent une répartition géographique de l'émigration.

²⁰ Kassimis Ch. (et al.), 2012, p. 13.

²¹ Patiniotis N., 1990 et Kolodny E., 1987.

²² Patiniotis N., 1990.

Les émigrés de la période qui a précédé les deux guerres mondiales, dont la destination était surtout les pays d'outre-mer, provenaient des régions de la « vieille » Grèce, c'est-à-dire les régions qui appartenaient initialement à l'état néo-hellénique, comme le Péloponnèse, la Grèce centrale et les îles de la mer Egée. Ainsi, les premiers immigrants qui ont quitté le pays durant la toute première période d'après-guerre se sont dirigés vers ces pays où ils avaient des contacts et des liens. Il n'est donc pas surprenant que les premiers flux migratoires à destination des pays d'outre-mer proviennent des régions centrales et du sud de la Grèce qui avaient précédemment alimenté l'immigration vers l'outre-mer. En revanche, ceux qui n'avaient pas de contacts avec les émigrés des générations antérieures ont migré vers les pays européens. Ce sont ainsi les régions du nord de la Grèce qui ont alimenté l'immigration vers les pays européens, et surtout l'Allemagne. En effet, 45% des immigrants de la période 1955-1975 provenaient du nord de la Grèce (Macédoine, Thrace et Epire)²³. Si la destination des flux migratoires dépend des facteurs socioéconomiques, elle s'inscrit également dans des logiques familiales qui jouent un rôle tout à fait primordial dans le champ de la circulation de l'information, de la solidarité et de l'entraide et, enfin, dans la circulation des personnes elles-mêmes.

2.2.3. L'économie internationale et le rôle de l'État

Toutefois, il ne faut pas oublier que le phénomène migratoire s'inscrit fortement dans la configuration de l'économie mondiale et la division du travail, dans un capitalisme de plus en plus mondialisé. L'immigration vers les pays industriels de l'Europe a notamment été rendue possible par les besoins de ces pays en main-d'œuvre bon marché. L'accord de 1960 entre la Grèce et l'Allemagne ainsi que des accords similaires avec la Belgique et la France pour le recrutement des ouvriers grecs ont considérablement facilité l'installation des émigrés. La liaison de la Grèce avec la CEE en 1962 et les politiques actives de recrutement des pays industriels européens ont aussi contribué à l'augmentation des flux migratoires vers ces pays. L'émigration grecque d'après-guerre s'inscrit dans une procédure de déplacement des populations à partir des économies agricoles de la Méditerranée vers les pays industriels développés en pleine expansion économique. Cette émigration, qui était largement dépendante

²³ Patiniotis N., 1990 et Kotzamanis V. ; Androulaki E., 2009.

des besoins des marchés du travail des économies occidentales, faisait partie des politiques d'importation de la main-d'œuvre élaborées par les gouvernements des pays d'accueil²⁴. L'augmentation et la diminution du nombre d'entrées dans les pays de destination étaient intrinsèquement liées aux conjonctures économiques de ces pays. Ainsi, les évolutions du phénomène migratoire semblent dépendre davantage de la situation économique des métropoles des pays d'accueil que de la situation des pays en difficulté économique, comme la Grèce et les autres pays de l'Europe du Sud²⁵. De même, on ne doit pas oublier l'impact de la crise économique et du processus de désindustrialisation qui l'a suivi sur les flux de retours des émigrés en Grèce.

En même temps, l'État grec a directement ou indirectement, encouragé, l'émigration de cette partie de la population menacée par la prolétarianisation. L'absence de politique globale concernant le problème économique d'une partie importante de la population ainsi qu'un certain « laisser-aller bienveillant » ont marqué les évolutions du phénomène migratoire. L'absorption d'une surpopulation industrielle et artisanale concentrée dans les quelques grands centres urbains ainsi que le « contrôle » de la mobilité rurale et la « gestion » du réservoir de main-d'œuvre agricole s'avéraient difficiles, voire impossibles. De ce fait, l'émigration des populations « dangereuses » pouvait maintenir la cohésion et la paix sociale menacée, surtout pendant une période où les discriminations politiques et le souvenir de la guerre civile entraînaient des équilibres fragiles. Dès le début de la période d'émigration, l'État grec a non seulement essayé de faciliter le départ des émigrés en anticipant l'application des accords bilatéraux de la Grèce avec les pays industriels, mais il a aussi développé un discours politique qui favorisait le choix de l'immigration. Ce discours, qui est devenu dominant, est passé progressivement d'une problématique qui renvoyait à la « continuité historique grecque », comme la propension « naturelle » du grec au départ (avec un certain déterminisme géopolitique) à un discours « économiste » et « rationnel », visant d'une part à répondre aux inquiétudes sociales montantes devant l'ampleur exceptionnelle du phénomène et surtout, d'autre part, à éviter toute remise

²⁴ Ventouras L., 2002, "Greek Immigrants in Post-war Belgium: Community and Identity Formation Processes", *Journal of the Hellenic Diaspora*, n° 28, 1, pp. 33-72

²⁵ Patiniotis N., 1989. L'auteur inscrit son analyse du phénomène de l'émigration grecque dans la position dépendante du pays au sein du système capitaliste mondial. Ainsi, l'émigration est non seulement l'effet immédiat du sous-développement et de la dépendance structurelle du capitalisme grec, mais elle reproduit en même temps, voire intensifie, le statut de dépendance de la Grèce par rapport aux pays du capitalisme avancé.

en cause du régime politique et de sa légitimité. Ce discours a mis en évidence la « rationalisation » de l'émigration, la maximisation de sa « rentabilité sociale » et le caractère « provisoire » du déplacement²⁶.

Quoi qu'il en soit, l'État grec semblait promouvoir l'exode des populations « dangereuses » en incitant à émigrer. Avec l'encouragement des pays hôtes qui promouvaient le caractère temporaire de l'immigration, les gouvernements grecs ont établi un réseau d'organisations destinées à aider les émigrés à maintenir les liens avec la patrie, ce qui permettait d'assurer le flux des virements à partir de l'étranger. Ils ont aussi développé des politiques actives pour attirer les virements, en relâchant les contrôles sur les transactions internationales des émigrés et en offrant des taux d'intérêt attractifs pour des dépôts de longue durée dans un établissement bancaire grec. Des réductions fiscales étaient prévues pour les émigrés qui achèteraient un logement ou qui investiraient en une monnaie étrangère, même si ces derniers considéraient avec méfiance le gouvernement grec et ses incitations. Des accords bilatéraux entre la Grèce et les pays hôtes ont été mis en place pour le transfert des droits à la sécurité sociale des émigrés lors de leur retour en Grèce. Du point de vue culturel et religieux, l'État grec a également cherché à faciliter la transition des émigrés dans leur nouveau pays. Ainsi, les gouvernements grecs ont assuré la présence des prêtres orthodoxes dans les pays où il y avait une forte présence d'émigrés et ils finançaient et organisaient souvent des événements culturels²⁷.

Même si cette phase d'émigration s'est inscrite dans une série de stratégies qui ont permis une amélioration considérable du niveau de vie des familles des émigrés, on ne saurait qualifier le phénomène de purement intentionnel. Les taux de chômage exorbitants, le sous-emploi généralisé des régions agricoles et le risque de pauvreté accru pour certaines parties de la population constituaient des raisons incontournables qui poussaient plusieurs familles à envisager l'émigration. Il n'est pas surprenant de constater que ce sont les populations qui se trouvaient à « la périphérie de la structure sociale » (qui ne sont cependant pas nécessairement les plus pauvres) qui ont fini par émigrer, alors que les moins défavorisées optaient pour l'immigration interne. Le

²⁶ Kotzamanis V., 2004, « Migrations internationales et retours dans la Grèce de l'après-guerre », in CEPED, *Migrations internationales de retour dans la perspective des pays du Sud*, Compte rendu de la table ronde n° 4 : La place des migrations internationales de retour dans les politiques migratoires. [Source électronique disponible sur : http://www.ceped.org/cdrom/migrations_5-6_avril_2004/]

²⁷ Kassimis Ch., (et al.), 2012. Voir aussi Glytsos N. P. - L. T. Katseli, (2005) "Greek Migration: the two faces of Janus" in K. F. Zimmermann (ed.), *European Migration, what do we know?* Oxford-New York, Oxford University Press, pp. 337-388.

phénomène de dépendance de l'économie grecque au sein de la division de travail mondiale a d'ailleurs été un facteur décisif pour la mobilité de la main-d'œuvre. Par ailleurs, il ne faut pas négliger la capacité des populations à concilier les contraintes sociales et les possibilités de mobilité ascendante à long terme. Si l'émigration vers les pays d'outre-mer semblait définitive, l'émigration vers les pays industriels européens apparaissait temporaire et elle constituait le point de départ d'une mobilité importante dans la longue durée qui a conduit à l'amélioration des conditions de vie dans les campagnes mais aussi à une transition souple, et en quelque sorte programmée, vers les centres urbains.

2.3. Les aspects sociologiques de l'urbanisation

Non seulement l'immigration interne constitue un aspect important du phénomène migratoire de l'après-guerre, mais elle s'inscrit aussi dans un large processus de restructuration sociale. Elle est intrinsèquement liée à la modification du profil démographique du pays ainsi qu'aux mutations économiques, politiques et culturelles de la société grecque. Ainsi, elle ne saurait être étudiée de manière isolée mais plutôt dans le cadre de configurations plus larges dont elle constitue une partie structurante. C'est pourquoi nous insisterons sur quelques aspects de la mobilité géographique qui font partie des mutations plus profondes et qui reflètent la nouvelle configuration sociale à travers la transformation du monde rural et la formation du monde urbain dans la Grèce d'après-guerre et qui, en même temps, montrent clairement l'impact des stratégies familiales dans cette période de transformations.

2.3.1. L'urbanisation comme affaire de famille

Si l'émigration révèle, jusqu'à un certain niveau, des pratiques, des échanges et des stratégies familiales, l'immigration interne ne peut être conçue qu'à travers le prisme des reconversions des stratégies familiales du monde rural. Toutefois, des contraintes sociales sont patentes et la situation politique et économique du pays conditionne la façon dont les individus, ou plutôt les familles, agissent dans l'espace et dans le temps. Il faut donc tenir compte de l'état catastrophique du pays après les deux guerres des années 40 et de la situation politique tendue : à titre indicatif, la

production industrielle n'atteignait que le tiers de celle d'avant la Seconde Guerre mondiale, la production agricole avait diminué de 70% et le profil sociodémographique était largement perturbé par le déplacement coercitif de 500 000-700 000 agriculteurs depuis les zones militaires vers la périphérie des grands centres urbains²⁸.

C'est donc dans ce contexte que les acteurs sociaux doivent organiser leurs pratiques et leurs stratégies afin d'affronter les effets des transformations et de préserver, voire améliorer, leur place dans le jeu social. De ce fait, la décision de s'installer dans un centre urbain ne relève pas d'une action purement individuelle. Les individus n'agissent pas en tant que tels mais s'organisent au sein du groupe familial. La procédure de l'immigration et de l'installation dans la ville constitue une action collective qui affecte aussi bien la famille nucléaire que la famille étendue, mais aussi une collectivité locale entière²⁹. Étant donné que l'immigration vers les centres urbains est motivée par le désir d'améliorer leur niveau de vie et que les immigrants sont en principe des jeunes qui souhaitent effectuer des études ou qui sont menacés par le sous-emploi, l'aide de leur famille est indispensable. La famille, dans son sens large, outre les ressources financières dans la mesure du possible, offrait une possibilité de logement à ceux qui cherchaient un emploi ou qui faisaient des études, et constituait une source d'informations importante pour les nouveaux-venus dans la ville. Rares sont les personnes qui ont fait face aux difficultés de l'immigration sans aucune aide de leur famille. Souvent, ceux qui avaient émigré dans les pays industriels aidaient financièrement des membres de la famille qui commençaient une nouvelle vie dans la ville³⁰.

Cette importance des liens familiaux et des liens avec les proches entraînait une concentration géographique des immigrants dans certaines zones de l'espace urbain. Outre les facteurs généraux de facilité d'installation tels que les opportunités de travail, le prix de la terre et la faisabilité de l'accession à la propriété, parfois à travers des voies illégales, l'existence des réseaux de proches dans une région ou un quartier était un critère majeur pour le choix du lieu d'installation³¹. Ainsi, les

²⁸ Tsoukalas K., 1999, p. 23. Voir aussi Nikolaidou S., 1993, *L'organisation sociale de l'espace urbain*, Athènes, Papazisis, p. 152.

²⁹ Demos V., (1988), "Rapid Urbanization, Internal Migration, and Rural Underdevelopment in Greece: A Case Study", *Journal of the Hellenic Diaspora*, vol. 15, n° 3-4, pp. 87-99.

³⁰ Voir le cas du village du Péloponnèse étudié par V. Demos.

³¹ Benoit-Guilbot O. (et alii), 1998, *Procédures de transformation sociale au Pirée : déplacements, famille, emploi*, Athènes, EKKE.

immigrants tendent à choisir un quartier où habitent leurs proches et surtout leurs parents si ces derniers se sont déjà installés dans un centre urbain. Dans son étude sur le processus d'immigration interne vers le Pirée, A. Hadjiyanni constate que plus de deux immigrants sur trois ont « choisi » le lieu de leur installation pour des raisons purement « familiales » (présence de parents/de proches dans le quartier ou propriété d'un logement familial). Toutefois, il faut noter que cette forte dépendance des nouveaux-venus par rapport à leurs parents qui affecte le choix de leur installation semble diminuer au fil du temps. Ainsi, après la première période d'urbanisation, l'existence de parents installés dans un quartier joue un rôle moins important³². Cette diminution de la dépendance quant au choix de l'installation indique qu'une procédure de mobilité dans l'espace urbain est possible pour les personnes qui se sont bien installées.

En même temps, il s'avère que la proximité de membres de la famille ou de la collectivité locale renforce les liens des nouveaux arrivés avec leur lieu d'origine. La conservation de liens forts avec ce dernier ne constituait pas un choix individuel mais un choix et une pratique familiale dans le cadre des échanges interfamiliaux. Dans la même étude, l'auteure souligne que les deux tiers des personnes interrogées sont mariées avec des personnes venant de la même région, ce qui contribue fortement à la conservation de liens forts entre le lieu d'installation et le lieu d'origine ainsi qu'à la reproduction des pratiques familiales.

2.3.2. Les modèles migratoires selon le sexe

Par ailleurs, la relation entre l'immigration et l'arrière-plan familial des immigrants conduit à des « types » d'immigration différents qui correspondent à des parcours migratoires différents depuis les campagnes vers l'espace urbain. Que les immigrants se déplacent seuls, avec leurs conjoints ou qu'ils suivent obligatoirement leur famille affecte les conditions de leur installation et leurs opportunités d'améliorer leur niveau de vie et dépend, en même temps, des raisons de leur immigration depuis le monde rural³³. Parallèlement, on observe des différences entre les sexes en ce qui concerne les raisons de l'immigration vers un centre urbain, et notamment Athènes. En règle générale, le nombre d'immigrants dont l'objectif exclusif était la recherche

³² *Ibid.*, p. 69.

³³ *Ibid.*, p. 64.

d'un emploi était plus important pendant les premières années de l'après-guerre, alors que, par la suite, l'emploi n'est plus la raison exclusive de l'immigration étant donné que les immigrants-étudiants sont de plus en plus nombreux. Toutefois, si l'on compare les motifs d'immigration selon les sexes, on relève des différences parfois significatives. Alors que l'emploi et les études sont, pendant la période de forte l'urbanisation, les principales raisons du déplacement des hommes, en ce qui concerne les femmes, le mariage est la principale raison qui pousse les femmes à quitter les campagnes, et un grand nombre des femmes immigreront pour suivre leur famille dans la ville. Par contre, le nombre d'immigrées ayant pour principal motif l'emploi ou les études est minoritaire³⁴.

Il faut toutefois souligner qu'il existe une tendance de changement de motifs de l'immigration féminine par rapport à la période d'avant la guerre et les premières années qui l'ont suivie. Si, au cours de la période précédente, l'immigration féminine restait entièrement soumise aux besoins familiaux tels qu'ils sont conçus par les membres masculins de la famille et si la raison primordiale du déplacement reste le mariage, à partir des années 1960, on constate que les raisons économiques deviennent aussi pour les femmes une motivation pour immigrer. La recherche d'un emploi, l'apprentissage d'un métier ou les études³⁵ commencent à constituer des raisons pour le déplacement des femmes, surtout chez les jeunes. Néanmoins, ces raisons motivent rarement une décision « libre » de la part des femmes. Dans la plupart des cas, l'initiative de la mobilité des femmes appartenait aux hommes dans le cadre d'une stratégie familiale (le père, le mari ou le frère). Ce qui n'a pas empêché une mobilité intergénérationnelle des femmes et une contestation graduelle des rôles strictement définis en fonction du sexe. Ainsi, même lorsque les femmes immigrantes de la première génération n'ont pas effectué une mobilité remarquable, leurs filles ont fait, pour la plupart d'entre elles, des études ou ont même mené une carrière professionnelle³⁶.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Comme on le verra dans le quatrième chapitre, les études des femmes ne se généralisent qu'à partir des années 1980.

³⁶ Bada K., 2008, « L'expérience de l'immigration de la part des femmes. Des villages montagneux aux villes régionales. Le cas d'Agrínion. » in Kassimis C. (et. alii.), *Ruralité, Société et Espace*, Athènes, Plethron, pp. 95-114.

2.3.3. Urbanisation, famille et travail industriel

Pendant la première période d'immigration, on remarque aussi l'existence d'un type spécifique d'immigration, intrinsèquement lié au travail industriel. Si le déplacement en vue d'un emploi dans l'industrie était avant tout une affaire d'émigration vers les pays industriels avancés, le déplacement depuis les campagnes vers les sites industriels grecs n'était pas absent. Ce type d'immigration s'inscrivait dans une période d'industrialisation du pays, courte mais intense. À l'instar de l'émigration « industrielle », l'immigration interne liée à l'emploi industriel n'était pas seulement motivée par des contraintes extérieures, nationales et internationales, mais aussi par des stratégies familiales actives visant à gérer les bouleversements et les opportunités offertes par la procédure de transformation sociale.

Cette immigration, dont la nature et les caractéristiques différaient de l'immigration massive vers les centres urbains, relevait d'une interaction complexe entre l'industrie en plein essor et les familles agricoles et leur entourage local. On constate ainsi que les politiques de recrutement des usines étaient souvent décidées en harmonie avec les normes d'organisation et les valeurs de solidarité familiale. Dans ce cadre, les industries textiles de Laurion, petite ville de l'Attique de l'Est connue depuis le 19^e siècle pour ses industries et ses ateliers d'artisanat, avaient recours à des stratégies d'embauche visant plutôt la famille que les individus en ce qui concerne le recrutement des populations des campagnes. L'objectif était d'attirer les groupes familiaux qui cherchent collectivement un emploi dans l'industrie et surtout de « libérer » le travail féminin qui restait jusqu'alors limité au sous-emploi agricole. Parallèlement, ces politiques de recrutement visaient à intégrer les populations agricoles à travers leurs propres collectivités, familiales ou locales, ce qui apparaissait en même temps valable, voire attractif, pour les populations agricoles. Cela leur permettait de construire des réseaux et, éventuellement, d'exercer une influence sur les procédures de recrutement en faveur de leurs proches.

Ce paramètre n'était pas négligeable. Comme on le verra plus loin, les stratégies de déplacement des populations agricoles étaient liées à leur volonté de ne pas quitter leurs terres définitivement. La possibilité d'organiser ce déplacement de manière à permettre à une famille de combiner plusieurs sources de revenus constituait un point central des stratégies des populations agricoles pendant la première période d'après-guerre. De ce fait, un tel emploi dans l'industrie était un

outil économique qui permettait cette stratégie de transition en douceur : migrer progressivement dans la ville sans quitter définitivement l'exploitation agricole³⁷.

Dans ce cas, comme d'ailleurs dans le cas de l'émigration, le déplacement n'a pas un caractère définitif dans l'imaginaire social des paysans. Ces derniers ne visent pas la ville comme telle, comme un espace de vie et de travail, mais plutôt l'usine. Comme les ouvriers des usines d'Europe occidentale, l'ouvrier grec considère sa situation comme transitoire et son travail comme un moyen qui lui permettra de mieux organiser à l'avenir sa propre vie et celle de sa famille. En ce sens, sur le plan psychologique, le migrant intérieur de ce type ressemble plutôt à l'émigré des usines occidentales.

Il s'avère que le phénomène migratoire constitue une procédure multifactorielle dans laquelle la famille joue un rôle capital. Le choix final de la personne qui se déplace dépend, d'une part, de facteurs extérieurs, tels que sa place sociale, son niveau économique et l'environnement global, à savoir les structures économiques nationales et internationales et, d'autre part, des configurations et des pratiques familiales qui constituent le fil conducteur de ces décisions. Même dans le cas des populations les plus défavorisées qui se dirigent vers les pays d'outre-mer, l'existence de liens familiaux sur le lieu de destination est le principal facteur de ce déplacement, et le profil sociodémographique de ce type d'émigrés en est la preuve. En revanche, les populations moins défavorisées qui ont une marge de manœuvre plus large et qui se dirigent surtout dans les centres urbains de l'intérieur dépendaient largement des réseaux familiaux. Ici, ce n'est pas l'individu qui se déplace mais c'est un mécanisme familial qui s'impose dans la manière dont les personnes se situent au sein du phénomène de l'urbanisation. Les réseaux de la famille ou de la communauté locale organisent, dans la mesure du possible selon les contraintes extérieures, les trajectoires migratoires, c'est-à-dire la façon dont chacun se déplace, jouant un rôle capital dans des questions primordiales liées à l'urbanisation, telles que le logement, l'emploi, les études ou le mariage³⁸.

³⁷ Petraki G., 1994, « L'immigration interne temporaire vers Laurion », in Collectif, *La société grecque pendant la première période d'après-guerre*, Athènes, Fondation Sakis Karagiorgas, pp. 502-515.

³⁸ Le sociologue A. Georgoulas a montré que les trajectoires migratoires dépendaient de manière significative de la place que les familles occupaient dans le lieu d'origine. Ainsi, il relève des parcours différents de mobilité sociale selon la classe sociale d'où proviennent les individus et leurs familles à l'intérieur du monde rural. Nous reviendrons sur ce sujet dans le Chapitre 4. Voir Georgoulas A., 1997, *Trajets en coïncidence : exode rural, état et espace de travail urbain en Grèce (1950-1985)*, Athènes, Gutenberg

2.4. La pluriactivité familiale

Phénomène parallèle à l'immigration, ou composante de celle-ci, la pluriactivité familiale marque profondément le processus de transformation sociale d'après-guerre et constitue un pilier majeur du système familial de reproduction familiale. Elle marque l'exode rural et l'urbanisation et montre la dynamique des pratiques familiales dans un processus de transformation sociale. Mais si la pluriactivité affecte la façon dont les paysans quittent les campagnes et se dirigent vers l'espace urbain, son importance capitale est révélée par le fait qu'elle constitue une manière d'absorber des effets de transition et conduit à un exode rural inachevé et à la survivance des exploitations familiales en dépit du processus de l'industrialisation pendant la première période d'après-guerre et du changement de la structure économique du pays dans son ensemble. En même temps, elle constitue un paramètre incontournable de la restructuration des systèmes locaux de production économique, contribuant de manière décisive non seulement au maintien d'un grand nombre d'exploitations agricoles pendant cette période mais aussi à la configuration de la production dans les autres secteurs économiques, fondée sur la petite propriété, la pluriactivité et le travail informel familial. Comme on le verra, la pluriactivité des familles agricoles a conduit à une nouvelle interaction entre l'espace agricole et l'espace urbain, ayant pour résultat la formation de configurations sociales hybrides dont le trait principal est l'interrelation étroite et profonde entre l'espace rural et l'espace urbain.

Il est vrai que la pluriactivité ne constitue pas un phénomène nouveau dans les campagnes grecques. Déjà, durant la période de l'entre-deux-guerres, le ruraliste K. Karavidas avait constaté l'existence de familles paysannes pluriactives³⁹. Le phénomène a néanmoins connu un essor considérable après la Deuxième Guerre mondiale dans le cadre des mutations sociales profondes que le pays a connues. De ce fait, la pluriactivité acquiert une place importante dans l'étude de la transformation du monde rural mais aussi des processus de transition de la Grèce d'après-guerre. Pour saisir les spécificités de la pluriactivité de cette période, il faut élargir l'horizon de

³⁹ Karavidas K., 1978, *Rurales*, Athenes, Papazisis, (réimpression photographique de l'édition de 1931), pp. 439-469. L'auteur constate que l'on trouve surtout des familles pluriactives au sein de la petite exploitation familiale.

l'analyse au-delà des reconfigurations agricoles afin de tenir compte de l'interaction du phénomène avec l'environnement global.

2.4.1. Préalables théoriques

Par pluriactivité, on entend l'exercice de l'activité agricole dans l'exploitation familiale parallèlement à d'autres activités au sein ou en dehors du domaine agricole⁴⁰. La personne pluriactive peut être le chef de l'exploitation, son épouse ou un autre membre de la famille agricole. Toutefois, étant un phénomène par excellence familial, la pluriactivité s'inscrit dans le contexte des stratégies familiales, ce qui implique qu'elle est subordonnée aux spécificités et aux antinomies familiales. C'est la famille en tant qu'entité qui participe au phénomène de la pluriactivité et les gains éventuels contribuent au revenu global de la famille. De ce point de vue, derrière la pluriactivité se cachent souvent des conflictualités et des rapports hiérarchiques au sein de la famille. Si l'on tient compte du fait que dans le monde rural la division des rôles entre les sexes et les générations apparaît plus prononcée, il s'avère que la façon dont la famille exerce ses activités multiples est par principe subordonnée aux décisions du père de famille.

Il faut toutefois considérer que la notion de pluriactivité soulève des questions théoriques liées à la conception et à la définition du travail familial, rendant ainsi difficile son relevé exact. Comme nous l'avons déjà analysé dans le précédent chapitre, le travail familial n'a pas les mêmes caractéristiques que le travail salarial ou le travail en général au sein du marché capitaliste. L'emploi et la rémunération ainsi que les rapports de travail doivent être relativisés. Le travail effectué par les « aides familiaux » n'est pas conçu en tant que rendement de services en contrepartie d'un salaire déterminé mais en tant que simple participation à l'unité économique familiale. Ainsi, le travail des « aides familiaux » est un travail souvent mal cadré et compté, occultant le travail effectué au sein d'une exploitation familiale par les membres de la famille. Comme le souligne A. Barthez, « les rapports familiaux ne sont pas des rapports marchands. L'activité n'est donc ni comptée, ni évaluée [...] ». Le salarié et le

⁴⁰ Afin de préciser la façon dont les campagnes et l'espace urbain se transforment à travers un processus interactif entre les espaces sociaux, nous avons choisi de ne pas inclure dans notre analyse la pluriactivité purement urbaine, c'est-à-dire l'exercice au niveau familial des activités multiples uniquement dans l'espace urbain.

travailleur familial ne sont pas dans des structures sociales de production comparables »⁴¹.

Dans ce cadre, les catégories et les données statistiques, surtout pendant la première période d'après-guerre, ne sauraient suffire à mesurer correctement l'ampleur quantitative exacte de la pluriactivité. La conception des activités des membres de la famille dans la référence familiale - et non dans la référence professionnelle qui découle de l'incapacité à définir exactement le travail des « aides familiaux » et à relever le travail souvent informel des femmes déclarées comme des « femmes au foyer » - peut donc aboutir à une sous-estimation de la pluriactivité des ménages agricoles. L'estimation de la pluriactivité au niveau des chefs d'exploitation (sans inclure l'activité des femmes et des jeunes pouvant avoir un emploi à temps plein ou à temps partiel hors de leur exploitation) est un symptôme récurrent de cette faiblesse méthodologique, notamment dans les premiers efforts pour étudier le phénomène.

2.4.2. Les aspects quantitatifs de la pluriactivité familiale

Tout d'abord, il faut souligner que la pluriactivité n'est pas un phénomène exclusivement grec. Elle est, au contraire, déjà bien présente pendant les Trente Glorieuses même dans les pays avancés. Dans l'Europe des Six, en 1967, 22% des chefs d'exploitations agricoles travaillaient plus de la moitié du temps hors de leur entreprise⁴² alors qu'à la fin des années 70, plus d'un tiers des revenus des ménages agricoles en France provenaient d'activités non agricoles⁴³. De même, en Italie, dans plus d'un tiers des exploitations agricoles, on exerçait une activité non agricole tandis que la pluriactivité existait aussi dans 16% des exploitations supérieures à 100 hectares⁴⁴. En même temps, des chercheurs italiens mentionnaient les récits des salariés italiens soulignant leurs liens profonds avec l'exploitation familiale et leur participation aux travaux agricoles lors des fêtes qui leur permettaient de revenir quelques jours dans leur village ou leur ville natale. Ces récits ressemblent d'ailleurs à

⁴¹ Barthez A., 1982, *Famille, travail et agriculture*, Economica, p.16.

⁴² Rambaud P., 1973, *Société rurale et urbanisation*, Paris, Seuil, p. 19.

⁴³ Kayser B., 1990, *La renaissance rurale*, Paris, A. Colin, p. 99.

⁴⁴ Rambaud P., 1973, p. 19. Pour une présentation des aspects de la pluriactivité en Europe, voir Association des Ruralistes Français, 1984, *La pluriactivité dans les familles agricoles*, Paris.

des récits faits par des Grecs⁴⁵. Selon d'autres études, la pluriactivité concerne environ 30% des exploitations agricoles néerlandaises, 40% des exploitations françaises et 50% des exploitations allemandes. Il s'agit d'un phénomène complexe et multiforme et la pluriactivité tend à s'adapter aux conditions variables et aux mutations de l'environnement économique englobant⁴⁶.

Si la pluriactivité apparaît comme un phénomène commun à plusieurs pays, ses traits et ses implications varient selon les cas, son rôle social n'étant pas identique. Même si les données européennes disponibles ne montrent pas une ampleur extraordinaire du phénomène en Grèce, l'importance de la pluriactivité agricole dans la structure totale de l'emploi dans la Grèce d'après-guerre, ainsi que ses implications spatiales et normatives, justifient l'intérêt que nous portons à ce phénomène. Il faut, par exemple, noter que si le taux de personnes ayant un deuxième emploi se trouve en Grèce proche de la moyenne européenne, le taux des personnes (plus d'une personne sur deux) exerçant un deuxième emploi dans l'agriculture était le plus haut des 15 pays de l'Union Européenne. L'agriculture constitue l'activité la plus courante parmi les personnes qui déclarent avoir un deuxième emploi et ce, dans toutes les catégories socioprofessionnelles, y compris les cadres supérieurs⁴⁷. Si le nombre total des agriculteurs pluriactifs en Grèce n'a donc rien d'exceptionnel, le nombre total des personnes exerçant une activité dans l'agriculture, qu'il s'agisse de leur activité principale ou secondaire, est très élevé, ce qui renforce l'hypothèse que cette importance traverse les espaces sociaux, en prenant un aspect structurel.

Pour revenir sur l'ampleur quantitative de la pluriactivité, il faut tenir compte des problèmes méthodologiques analysés plus haut qui affectent fortement notre capacité à mesurer le phénomène, surtout pendant les premières décennies d'après-guerre, ne nous permettant que d'effectuer une première approche du phénomène. En se basant sur les données statistiques de l'ELSTAT (Service National de Statistique en Grèce), le ruraliste grec A. Moysidis a tenté une première estimation de la pluriactivité. Comme on le voit dans le Tableau 2.3, en 1951, 23,7% des chefs

⁴⁵ Zakopoulou E., (1999), « Pluriactifs et Agriculture : vers une nouvelle détection d'un phénomène pluridimensionnel », in Kassimis C. - Louloudis L., *La société rurale grecque à la fin du vingtième siècle*, Athènes, Plethron, pp. 115-147.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

d'exploitations n'avaient pas déclaré l'agriculture ou l'élevage comme activité principale. En 1981, ce pourcentage s'élevait à 41,1% des agriculteurs⁴⁸.

Tableau 2.3

La pluriactivité des chefs d'exploitation (1951-1981)

<i>ANNÉE</i>	<i>1951</i>	<i>1961</i>	<i>1971</i>	<i>1981</i>
Nombre d'exploitations	1 007 207	1 156 172	1 047 260	998 876
Chefs d'exploitations pour qui l'agriculture ou l'élevage est l'activité principale	768 232	802 480	695 768	588 356
Chefs d'exploitations pour qui l'agriculture ou l'élevage est l'activité secondaire	238 975	353 692	351 492	410 520
Pourcentage	<i>23,7%</i>	<i>30,6%</i>	<i>33,6%</i>	<i>41,1%</i>

Source : Moysidis A. (1986), p. 233.

Le pourcentage de chefs d'exploitation qui exercent l'agriculture comme activité secondaire augmente considérablement sur trente ans. Néanmoins, il est évident que les données présentées ne montrent qu'une dimension de la pluriactivité des familles agricoles en Grèce car elles mentionnent seulement les chefs d'exploitation qui exercent une activité non agricole comme activité principale. Nous ne disposons pas de données sur le nombre de chefs d'exploitation qui déclarent l'agriculture comme leur activité principale et qui exercent une activité secondaire. En outre, nous n'avons pas de données sur l'activité des autres membres de la famille. L'activité des épouses et des enfants des chefs d'exploitation échappe au calcul de la pluriactivité. De plus, du fait qu'elle n'est pas déclarée, la participation des autres membres de la famille aux activités non agricoles est souvent sous-estimée.

Dans une étude plus récente sur l'ensemble des régions grecques, D. Damianos et alii indiquent que 40,6% des chefs d'exploitations agricoles, dont 82,4% étaient des hommes et 17,6% des femmes, exerçaient une deuxième activité en dehors de l'agriculture. Sur l'ensemble des chefs des exploitations étudiées, 26,5% exerçaient une activité extra-agricole comme activité principale. Les chercheurs ont

⁴⁸ Moysidis A., 1986, *La société rurale en Grèce contemporaine*, Athènes, IME, p. 229.

aussi tenté de mesurer l'ampleur de la pluriactivité dans l'ensemble du foyer agricole, et non pas seulement au niveau des chefs des exploitations. Ainsi, sur l'ensemble des exploitations, dans 52,5% des ménages, au moins un membre de la famille exerçait une deuxième activité rémunérée et 21,3% d'entre eux ont un enfant pluriactif. Les auteurs constatent qu'il s'agissait plutôt d'activités relevant de l'économie informelle⁴⁹.

Tableau 2.4
Pluriactivité des familles agricoles, 2003-2007

ANNÉE	2003	2007
Nombre d'exploitations agricoles	823 917	859 512
Familles agricoles pluriactives	283 016	309 039
Familles agricoles pluriactives dont l'activité principale est extra-agricole	256 019	284 169
Chefs d'exploitation pluriactifs	176.204	194 102
Chefs d'exploitation pluriactifs dont l'activité principale est extra-agricole	152 242	170.698
Conjoint(e) de chef d'exploitation pluriactif (pluriactive)	80 005	87 090
Conjoint(e) de chef d'exploitation pluriactif (pluriactive)/ dont l'activité principale est extra-agricole	73 680	80 995
Autres membres pluriactifs	74 144	82 817
Autres membres pluriactifs dont l'activité principale est extra-agricole	69 984	78 892

Source : ELSTAT, Recensements des exploitations agricoles, 2003, 2007.

⁴⁹ Damianos D. et alii, 1995, *La pluriactivité dans le secteur agricole et la politique du développement en Grèce*, Athènes, IME. Voir surtout le Chapitre 3.

Loin d'être un phénomène spécifique à la première période de l'après-guerre, riche en mutations sociales, la pluriactivité révèle aussi son importance pendant la toute première décennie du 21^e siècle. Les données issues des recensements des exploitations agricoles de 2003 et de 2007 réalisés par le Service National des Statistiques (ELSTAT) confirment la persistance du phénomène. Comme le montre le Tableau 2.4., dans près de 824 000 exploitations, plus de 283 000 ménages sont pluriactifs (34,3%). Plus de 256 000 (31,1% des exploitations, 90,5% des exploitations-ménages pluriactifs) pratiquent l'agriculture comme activité secondaire. Dans 176 204 familles pluriactives, le chef d'exploitation est pluriactif, alors que dans 80 005 et 74 144 exploitations respectivement, l'épouse ou l'époux du chef d'exploitation ou d'autres membres de l'exploitation familiale sont pluriactifs. Dans tous les cas, la grande majorité des personnes pluriactives n'exercent l'agriculture que comme activité secondaire.

Les dernières données disponibles issues du recensement des exploitations agricoles de 2007 révèlent la même ampleur de la pluriactivité, voire une pluriactivité plus importante. Sur les 859 512 familles possédant une exploitation agricole, 309 039 (sur 36% des exploitations totales) exercent une deuxième activité lucrative, parmi lesquelles 284 169 n'exercent l'agriculture que comme activité secondaire. Parmi les ménages pluriactifs, dans 62,8% des cas (soit 194 102 ménages au total) le chef d'exploitation exerce une deuxième activité. Il faut noter que la plupart d'entre eux, soit 88% des chefs d'exploitation pluriactifs (170 698), exercent principalement une autre activité professionnelle. D'ailleurs, dans plus de 170 000 exploitations agricoles, les conjoints et/ou les autres membres de la famille sont aussi pluriactifs, et la grande majorité ne travaille pas principalement dans l'exploitation.

En règle générale, comme le constatent K. Chatzimichalis et D. Vaiou, la pluriactivité des agriculteurs et/ou des travailleurs des autres secteurs qui exercent toutefois des activités agricoles dépend de trois facteurs : la taille des exploitations, la nature des produits et leur rentabilité et, enfin, l'existence d'opportunités d'activités saisonnières. Il peut s'agir d'opportunités dans l'industrie, le tourisme, le commerce ou d'autres activités du secteur tertiaire, soit dans les régions agricoles soit dans les régions avoisinantes pour les agriculteurs à la recherche d'une deuxième activité (ou l'inverse, pour ceux qui travaillent dans d'autres secteurs mais qui conservent leur exploitation agricole). La pluriactivité dépend également du cadre fiscal et, plus précisément, de la manière dont l'État contrôle les revenus issus des activités diverses.

L'incapacité de l'État grec, ou plutôt son refus d'exercer des contrôles stricts et de permettre l'existence du travail et des revenus informels, a considérablement favorisé le développement de la pluriactivité au niveau régional⁵⁰.

2.4.3. Pluriactivité et taille des exploitations

D'autres études⁵¹, basées sur les données disponibles en ce qui concerne la structuration des exploitations agricoles, tentent d'étudier le phénomène de la pluriactivité de manière plus subtile, en explorant le paramètre de la relation entre la taille de l'exploitation et le niveau de pluriactivité familiale. On constate que la pluriactivité est bien présente dans l'ensemble des catégories d'exploitations, mais que son ampleur tend à diminuer quand on passe des petites exploitations aux exploitations plus grandes à caractère capitaliste.

En ce qui concerne les très petites exploitations, le niveau de la pluriactivité est plus important et il concerne un agriculteur sur deux (50,7%). De plus, la plupart d'entre eux exercent seulement l'agriculture comme activité secondaire. Bien que ce type d'exploitation représente près d'un quart de l'effectif total (23,5%), son poids relatif reste moins important du fait que les très petites exploitations appartiennent majoritairement à des personnes âgées retraitées qui représentent 30% des propriétaires de cette catégorie. Dans ce type d'exploitation, la culture principale est l'oléiculture, qui semble parfaitement compatible avec les pratiques de la pluriactivité. D'une part, le travail peu intensif permet aux propriétaires de consacrer seulement quelques journées par an à la récolte et à la gestion de leur exploitation à distance. D'autre part, l'oléiculture bénéficie régulièrement de subventions européennes. De petits agriculteurs peuvent ainsi avoir des revenus supplémentaires grâce à leurs exploitations sans habiter dans les campagnes mais sans les quitter définitivement.

La pluriactivité est également importante dans la catégorie des petites exploitations (de 1 à 3 ha), qui constitue la catégorie la plus représentée dans l'ensemble des effectifs (34%). Au sein de cette catégorie, 45% des ménages sont pluriactifs. Les propriétaires fonciers non agricoles et les retraités y sont moins

⁵⁰ Hadjimichalis K. - Vaiou D., 2003, *Avec la machine à coudre dans la cuisine et les Polonais dans les champs : villes, périphéries et travail informel*, Athènes, Exantas, première édition 1997, p. 103.

⁵¹ Anthopoulou T., 2004, « Diversité et adaptabilité des systèmes agricoles et ruraux en Grèce », in *European Farming and Rural Systems Research: Environmental, Agricultural and Socio-economic Issues*, Athens, AFSRE-European Group/Papagissis, p.16-30 et Zakopoulou E., 1999, *op. cit.*

représentés que dans la catégorie précédente (représentant respectivement 16,9% et 23,4%) et la culture est plus diversifiée (oléiculture, agrumes et autres arbres fruitiers, cultures maraîchères et petits ruminants).

La pluriactivité reste importante pour les petites et moyennes exploitations comptant entre 3 et 10 ha. Dans cette catégorie, qui présente des configurations productives diverses selon les régions, les ménages qui exercent une double activité oscillent entre 30 et 40% des exploitations totales.

Enfin, les exploitations de grande taille (de plus de 10 ha) sont aussi affectées par le phénomène de la pluriactivité bien qu'elles ne fassent pas partie de l'agriculture typiquement familiale. Les membres de l'exploitation-ménage de cette catégorie qui exercent une double activité atteignent un pourcentage de 25%. Toutefois, les grandes exploitations constituent une entité socioéconomique distincte. On se trouve ici devant une agriculture productiviste, capitaliste et « professionnalisée » qui fait partie de la concurrence internationale. L'objectif des stratégies de pluriactivité n'est pas l'adaptation et l'intégration dans le tissu socioéconomique local mais plutôt la maximisation des revenus et le maintien d'un niveau élevé de technicité et de performances productives⁵².

La pluriactivité prend donc tout au long de la période de l'après-guerre une place structurante dans les campagnes grecques. L'absence de grandes terres agricoles, supprimées à la suite de la grande réforme agraire d'E. Venizelos en 1925, et la lente concentration des terres au cours de ces dernières décennies sont des facteurs qui renforcent également l'importance de la pluriactivité⁵³. L'exploitation agricole de taille (très) petite ou moyenne, essentiellement familiale, et la pluriactivité organisée au niveau familial constituent jusqu'à aujourd'hui les principales caractéristiques des campagnes grecques. Par ailleurs, à l'encontre du modèle européen occidental, caractérisé par l'homogénéité des structures agricoles basées sur des modes d'exploitations familiales à hautes performances et à l'organisation technico-économique entrepreneuriale, l'agriculture grecque présente une grande

⁵² Anthopoulou T., 2004, pp. 18-20.

⁵³ La tendance à la réduction du nombre d'exploitations agricoles et à la concentration des terres, constatée durant ces dernières décennies, ne semble pas s'accélérer au niveau qu'entraînerait une transformation radicale du monde agricole. Ainsi, la taille moyenne des exploitations agricoles était la plus petite de l'Europe des 15 et la troisième plus petite de l'Union Européenne des 25, n'atteignant que 4,8 hectares contre 20,1 dans l'Europe des 15 et 15,8 dans l'Union Européenne des 25. Voir Chatellier V. - Delame N., 2007, *Les exploitations agricoles européennes et françaises*, Paris, INSEE, p. 81.

diversité de structures et de systèmes de production qui repose, avant tout, sur un statut professionnel agricole moins rigide et une remarquable mobilité des acteurs ruraux. Selon des données issues du traitement du « Registre des Agriculteurs et Exploitations Agricoles », près de 60% des exploitations agricoles ont une surface jusqu'à trois hectares⁵⁴.

2.4.4. Pluriactivité familiale, mutations et reproduction sociale

Il ne faut cependant pas considérer que la pluriactivité constitue un phénomène tout à fait homogène et anhistorique, figé et sans diversifications et évolutions spatiales, temporelles et, avant tout, sociales. Dans ce cadre d'analyse, la pluriactivité doit toujours être analysée par rapport aux caractéristiques sociales des familles qui l'exercent et dans la perspective des évolutions historiques des campagnes grecques en vue de l'intégration dans le capitalisme national et international. Autrement dit, la pluriactivité évolue parallèlement au processus des changements sociaux entraînés par l'articulation du monde rural au monde urbain et l'articulation entre l'agriculture et le capitalisme. De plus, sa forme et ses caractéristiques dépendent de la place de chaque famille dans le jeu social.

Toutefois, même si les stratégies pluriactives prennent des formes diverses selon des conditions socioéconomiques changeantes, elles semblent toujours s'inscrire dans l'effort de la famille agricole pour assurer sa reproduction sociale. Il s'agit d'un aspect constant du monde rural, depuis le début de la période d'après-guerre, qui constitue un élément structurant non seulement de l'urbanité grecque mais aussi de l'intégration générale du monde rural dans le marché capitaliste. En dépit des contraintes sociales pressantes, la famille agricole s'est montrée réticente à abandonner définitivement ses terres. Lorsque la liquidation du patrimoine agricole ne fait pas partie des autres stratégies (éducatives, résidentielles, matrimoniales ou économiques) ou ne correspond pas à une nécessité incontournable, la famille semble s'accrocher à l'exploitation, symbole de son identité. Elle peut la céder temporairement ou la diviser mais elle ne la vend pas. De ce point de vue, la relation que la famille agricole entretient avec son exploitation et les stratégies qu'elle développe pour la préserver montrent la capacité d'adaptation voire d'intervention face à un environnement

⁵⁴ Anthopoulou T., 2004, p. 18.

socioéconomique en pleine mutation. Cette capacité, qui dépend toutefois du niveau des ressources familiales disponibles, témoigne de la subtilité des interactions entre la famille et son entourage ainsi que de la complexité du processus de changement social.

Si les conditions sociales et économiques dans les campagnes apparaissent peu favorables à leurs populations et si, plus particulièrement pendant la première période de l'après-guerre, les mutations sociales qui sont parties du monde rural sont profondes, la pluriactivité agricole nous révèle le caractère complexe, et surtout non linéaire, de ces mutations. Les stratégies familiales, conditionnées par les ressources que chacun peut mobiliser, montrent une tendance à la préservation des exploitations agricoles à travers la pluriactivité. Les stratégies pluriactives ne sauraient être conçues qu'au niveau familial et non pas individuel. On peut ainsi parler d'une « économie politique familiale » au sein de laquelle il y a un regroupement des ressources diverses de la famille. Les revenus de chaque membre de la famille sont gérés collectivement et sont soumis à la poursuite des objectifs familiaux liés à la reproduction de la famille elle-même. Dans le cas de la pluriactivité des familles agricoles, l'objectif peut être la survie et la stabilisation d'une petite exploitation agricole, son expansion et sa modernisation. Il peut être aussi simplement la multiplication des revenus disponibles de la famille pendant une période de transformation sociale et une transition en douceur vers la vie urbaine, sans nécessiter pour autant l'abandon définitif des terres familiales qui constituent une valeur permanente économique mais surtout symbolique. Il faut toutefois considérer que cette gestion peut entraîner des conflits et des antagonismes interfamiliaux, étant donné que les décisions finales dépendent du rapport de forces à l'intérieur de la famille.

Par ailleurs, comme on l'a déjà signalé, si la pluriactivité mérite notre attention, c'est en raison de son importance dans la formation des catégories socioprofessionnelles et la structure générale de l'emploi dans la Grèce d'après-guerre. Pendant la période d'urbanisation plus particulièrement, la pluriactivité des ménages a fortement marqué la reconfiguration de l'espace entre les villes et les campagnes, surtout au niveau régional. La formation des catégories socioprofessionnelles dans les villes régionales pendant cette période renvoyait souvent aux stratégies familiales de pluriactivité et à ses origines dans les mouvements du monde rural. De ce fait, la place des familles pluriactives dans l'espace urbain dépendait de leur positionnement dans la structure du monde rural, et

plus précisément de la taille de l'exploitation agricole. Les ménages ouvriers pluriactifs des villes régionales étaient dans leur majorité propriétaires de petites exploitations agricoles alors que la majorité des familles des cadres, des commerçants ou des artisans, c'est-à-dire des catégories socioprofessionnelles que l'on pourrait classer dans les « classes moyennes », étaient propriétaires d'exploitations de taille moyenne⁵⁵.

La pluriactivité prend ainsi une place capitale dans la structuration des marchés d'emplois locaux. Elle semble en effet concerner l'ensemble des catégories socioprofessionnelles et elle acquiert un caractère stratégique pour les familles, en fonction cependant de la place que chacune occupe dans l'espace social. La possibilité de valorisation des opportunités offertes par le marché de travail en dehors de l'agriculture pour les familles issues du monde rural dépendait étroitement de leur place dans l'agriculture locale, ce qui montre que les objectifs des stratégies pluriactives variaient selon les cas⁵⁶. Si, pour les familles qui ne possédaient que de très petites exploitations, la pluriactivité constituait une stratégie de survie, en revanche, pour les familles qui possédaient des exploitations de taille moyenne, la pluriactivité s'inscrivait dans une série de stratégies visant à une mobilité ascendante.

Dans un tel contexte, la pluriactivité familiale peut prendre des formes diverses. D'un côté, on trouve la pluriactivité familiale, qui concerne plutôt les membres de la famille et non pas le chef de famille. Dans ce cas, les membres trouvent des emplois dans un centre urbain afin de contribuer, parfois de manière très significative, aux revenus familiaux, alors que les parents continuent à habiter dans le village pour s'occuper de l'exploitation familiale. Néanmoins, les membres qui habitent dans la ville et qui exercent une autre activité sont toujours considérés comme faisant partie de la main-d'œuvre familiale et sont toujours des candidats à la succession de l'exploitation, évitant ainsi son abandon définitif. De l'autre côté, nous observons des cas dans lesquels, dans le cadre de petites exploitations agricoles, le chef d'exploitation cède la gestion de son exploitation à sa femme et exerce une

⁵⁵ Voir par exemple l'étude d'E. Zakopoulou sur une petite ville de la Grèce centrale : Zakopoulou E., 1999, notamment les pages 134-146. Par ailleurs, cet aspect de la pluriactivité est en concordance avec la tendance générale des mutations socio-spatiales de l'après-guerre. A. Georgoulas montre comment la position sociale des personnes qui se déplacent depuis les campagnes vers les villes dépend étroitement de la position qu'elles occupaient précédemment, les parties supérieures des classes moyennes n'étant accessibles qu'aux « classes supérieures du monde rural ». Voir Georgoulas A., 1997, p. 250. Ces constats seront repris dans le Chapitre 4.

⁵⁶ Zakopoulou E., 1999.

activité principale dans une ville. La femme bénéficie alors des aides économiques européennes qui contribuent, avec les revenus modestes d'une production peu intensive, aux revenus générés par l'activité masculine dans les secteurs extra-agricoles. Nous reviendrons plus loin sur cette question, qui doit retenir toute notre attention.

Les familles les plus défavorisées envisagent une période de pluriactivité ou même un abandon temporaire des terres. L'objectif est l'amélioration de la situation économique de la famille qui permettra un retour à la campagne et à l'exploitation agricole familiale. Une activité dans le secteur secondaire représentait pour de nombreuses familles le moyen de faire face au sous-emploi dans l'agriculture et de stabiliser leur position dans leur lieu d'origine. Dans ce cas, des familles semi-prolétarisées résistaient à l'exode géographique et social définitif des campagnes. Le travail salarié avait un rôle stabilisateur et il contribuait à une épargne qui comptait parmi d'autres stratégies familiales, telles que les stratégies matrimoniales, résidentielles ou éducatives. Les économies familiales réalisées sur les salaires incitaient certaines familles à reprendre la vie et les activités économiques dans les campagnes, dans des conditions meilleures et plus stables cette fois sans que cette reprise soit pour autant permanente : un va-et-vient entre le travail agricole et le salariat pouvait avoir lieu chaque fois que la famille se trouvait dans une situation économique précaire⁵⁷.

Quelle que soit la nature ou le motif des stratégies pluriactives, la pluriactivité ne semble pas entraîner une scission de l'unité familiale et ne pas être non plus une simple phase transitoire avant l'abandon définitif de l'exploitation agricole. Au contraire, elle semble souvent les stabiliser, voire les renforcer, du fait que l'ensemble des ressources, agricoles et extra-agricoles, sont utilisées dans le budget familial. Les revenus extra-agricoles pourraient contribuer à la stabilisation ou même à la modernisation d'une exploitation agricole alors que les revenus agricoles pourraient soutenir les activités rémunérées des membres de la famille dans la ville ou des stratégies familiales qui ne sont pas purement financières, telles que les études des enfants ou l'accession à la propriété dans les centres urbains. Ainsi, l'exploitation agricole familiale ne saurait exister sans la contribution des divers membres de la

⁵⁷ Voir le cas des salariés à Laurion : Petraki G., 1994.

famille et ces derniers ne pourraient espérer l'amélioration de leur niveau de vie sans la contribution des revenus issus de l'exploitation⁵⁸.

La pluriactivité ne prend pas seulement des formes diverses selon le milieu socioéconomique des familles, mais elle se complexifie aussi à travers le temps. L'interaction du monde rural avec le monde englobant et celle de l'agriculture avec le capitalisme mondialisé ont affecté plusieurs aspects qualitatifs de la pluriactivité. Si le besoin de s'adapter à une société en pleine mutation - qui était issue des deux guerres consécutives et qui imposait des nécessités urgentes - a constitué le facteur incontournable des évolutions des stratégies de pluriactivité pendant la toute première période de l'après-guerre, le développement économique et les conditions d'intégration de l'économie grecque dans le capitalisme mondial, ainsi que les conséquences de l'adhésion du pays à l'Union Européenne et des mutations géopolitiques (comme l'effondrement de l'URSS), ont profondément affecté et conditionné le phénomène de la pluriactivité pendant ces dernières décennies. Des phénomènes intrinsèquement liés à la pluriactivité émergente, tels que la « féminisation » du métier agricole, le flux migratoire vers les campagnes, l'« exploitation à distance », ainsi que le développement d'un tissu socio-productif local en cours d'intégration dans le capitalisme national et international, montrent que la pluriactivité constituait un facteur qui dépassait l'intérêt strictement familial et conditionnait l'ensemble du processus de transformation sociale des campagnes.

2.5. Pluriactivité et transformation sociale dans le monde rural

Comme nous l'avons déjà souligné, la pluriactivité ne constituait pas seulement pour les familles une manière de s'adapter aux mutations sociales afin d'assurer leur reproduction. L'extrême importance des configurations socioéconomiques liées à la polyvalence des familles des campagnes dans les processus de transformation sociale nous amène à nous attarder sur ce sujet et à explorer la manière dont les pratiques familiales agissent de manière positive sur les

⁵⁸ Voir les remarques de S. Koutsou et T. Anthopoulou à propos de la pluriactivité dans une région de Thrace : Koutsou S. - Anthopoulou T., 2008, « Flux migratoires et systèmes agro-productifs locaux », in Kassimis C. (et. alii), *Ruralité, Société et Espace*, Athènes, Plethron, pp. 115-135.

mutations dans les campagnes et la reconfiguration de la relation entre l'espace rural et l'espace urbain.

2.5.1. L'exploitation à distance

Le phénomène de l'« exploitation à distance » constitue un aspect de la pluriactivité qui prend son essor après l'entrée du pays dans l'Union Européenne et qui constitue une composante des nouvelles spatialités liées à l'articulation des mondes rural et urbain. Outre la pluriactivité des agriculteurs restés dans l'espace rural, on constate l'existence des « agriculteurs à distance », qui habitent dans une ville et qui conservent leur exploitation familiale, en tirant ainsi profit de revenus supplémentaires. L'apparition de l'« exploitation à distance » représente un nouveau rapport spatial et organisationnel entre la famille et l'activité agricole. Ce phénomène renvoie à une forme spécifique d'exploitation agricole, marquée par la séparation physique entre le lieu de résidence de l'agriculteur et le lieu principal de son exploitation, mais qui préserve l'intégration de cette dernière dans le système de production du village⁵⁹. Une grande partie des exploitants se sont installés avec leurs familles dans une ville à proximité. Il faut aussi souligner que ce mode d'organisation de l'agriculture n'est pas assimilable à l'absentéisme des grands propriétaires, bien connu dans d'autres secteurs du bassin méditerranéen.

Outre les exploitants qui continuent à s'occuper eux-mêmes de leurs terres de manière occasionnelle, selon les rythmes du travail agricole, il faut mentionner le cas des propriétaires qui cèdent leurs exploitations à des proches ou à d'autres villageois. Dans ce cas, le revenu supplémentaire provient de la rente ou, surtout, des subventions agricoles de l'UE⁶⁰. Cette dernière pratique, qui ne relève pas d'une pluriactivité « classique » mais qui fait partie des stratégies économiques familiales, semble être de plus en plus répandue. À titre d'exemple, une étude récente sur la région de Kilkis au nord de la Grèce révèle que plus d'un chef d'exploitation sur trois (35%) cède temporairement ses terres à d'autres agriculteurs pour continuer à avoir

⁵⁹ Goussios D. - Duquenne M.-N. (2003), « L'exploitation agricole à distance en Grèce : mobilité, pluriactivité et ruralisation », in *Méditerranée*, Tome 100, Recherches récentes en géographie aixoise. pp. 45-48.

⁶⁰ Koutsou S. et alii appellent ce type d'agriculteur « absent-absent », à savoir absent à la fois et du village et de l'activité agricole : S. Koutsou et alii, 2011, « Present or Absent Farm Heads? A Contemporary Reading of Family Farming in Greece », in *Sociologia Ruralis*, vol. 51, Issue 4, pp. 404-419.

droit aux subventions agricoles. Un tiers d'entre eux n'habitent même pas dans les villages. Il s'agit plutôt de propriétaires de petites exploitations. En effet, plus de 70% possèdent des exploitations inférieures à 5 ha⁶¹. Ainsi, dans toute la Grèce, les villes sont devenues les lieux de résidence des chefs d'exploitation, aussi bien les petites villes et les localités classées par la Statistique dans la catégorie semi-urbaine (de 2 000 à 10 000 habitants) que les grandes villes et la capitale. Il faut toutefois rappeler que le niveau de la pluriactivité dépend des opportunités de travail au niveau régional. La proximité avec un centre urbain dans lequel existe un marché du travail développé ou la proximité avec une zone touristique favorise ce type d'exploitation.

La mécanisation et la modernisation générale de l'agriculture jouent d'ailleurs un rôle-clé dans ce type d'agriculture familiale à distance, indépendamment de la participation au processus productif des chefs d'exploitation eux-mêmes. Il s'agit d'une nouvelle forme de stratégies pluriactives : dans ce cas, une modernisation préalable de l'exploitation (ou de la communauté agricole) est nécessaire. Il n'est donc pas surprenant que les communes qui comptent un nombre relativement élevé d'exploitations à distance soient situées dans les régions où dominent les cultures peu intensives en travail dans l'année ou très fortement mécanisées (oliviers, arboriculture, coton, céréales)⁶². L'ampleur du phénomène dépend ainsi de la nature de la production agricole selon les régions et de son niveau de modernisation. Si la pluriactivité de la première période d'après-guerre constituait une composante des migrations internes vers les villes et un moyen de stabilisation voire de consolidation de l'exploitation familiale, l'« exploitation à distance » marque une nouvelle phase de la configuration spatiale et économique de la production agricole et des stratégies familiales. Ici, c'est la modernisation agricole qui précède l'immigration.

2.5.2. La « féminisation » du métier agricole

La « féminisation » du métier agricole est une autre dimension de la transformation du monde agricole, de plus en plus fréquente ces dernières années, liée aussi à la pluriactivité familiale. La « féminisation », c'est-à-dire la déclaration officielle d'une femme en tant que chef de l'exploitation agricole, s'inscrit dans le

⁶¹ Koutsou S. et alii., 2009, « Formes de gestion des exploitations agricoles : absences, pratiques gestionnaires et divergences professionnelles », in Kotzamanis V. et alii, *Actes du 2^e colloque d'urbanisme, d'aménagement et de développement périphérique*, Volos, T. III, pp. 1317-1326.

⁶² Goussios D. - Duquenne M.-N, 2003, p. 47.

courant de la « gestion à distance » de l'exploitation et de l'exercice de l'agriculture comme activité secondaire afin de compléter les revenus familiaux. Selon les dernières données détaillées disponibles de l'Eurostat (2007), le pourcentage des exploitations agricoles gérées par une femme dépasse 30%, totalisant un nombre de 260 290 femmes à la tête des exploitations familiales, et ce chiffre est en hausse continue depuis les vingt dernières années. Plus précisément, entre 1987 et 2000, le nombre de femmes déclarées comme chefs d'exploitation est passé de 11% à 25% des exploitations agricoles pour dépasser 30% (30,3%) en 2007⁶³.

En principe, il s'agit de petites exploitations, ce qui indique que le transfert de la gestion à la femme ne signifie pas une véritable prise en charge par celle-ci (ce qui impliquerait une transformation radicale de la division du travail et des rôles entre les sexes) mais il est plutôt lié à des contraintes familiales (comme, par exemple, la disparition ou le départ à la retraite de l'homme/chef d'exploitation et l'absence d'héritiers de sexe masculin) et surtout à des stratégies familiales autour de l'organisation de l'emploi parmi les membres. Dans ce cas, l'homme exerce une activité principale autre que l'agriculture (par principe dans l'espace urbain) alors que la femme acquiert le statut d'agriculteur pour bénéficier d'avantages administratifs éventuels et pour que la famille continue à avoir accès aux financements de la PAC (Politique Agricole Commune). Le transfert de la gestion de l'exploitation à la femme est facilité par le fait qu'au sein des petites exploitations le temps de travail exigé est relativement limité, étant donné qu'il ne s'agit pas d'exploitations de production intensive⁶⁴.

Nous pourrions avancer qu'il s'agit ici de cas de stratégies de survie pour les petites exploitations agricoles et de stratégies d'adaptation face aux changements socioéconomiques entraînés dans les campagnes grecques. Dans tous les cas, la famille préserve, d'une part, l'identité agricole tout en bénéficiant des ressources financières européennes et qu'elle obtient, d'autre part, à travers le travail du « chef de la famille », des ressources supplémentaires dans les autres secteurs économiques, notamment au sein de l'espace urbain. Cette séparation entre la propriété agricole et la gestion de l'exploitation constitue une évolution plutôt récente dans les processus de reproduction sociale au sein du monde rural, liée autant à la professionnalisation de

⁶³ Koutsou et. Alii, 2011, p. 407. Voir aussi, Papadopoulos A., 2008, « Aspects de différenciation sociale dans la campagne grecque : agriculture familiale, stratégies, immigrants et flexibilité », in Zakopoulou E. et alii, *Ruralité, Société et Espace*, Athènes, Plethron.

⁶⁴ Koutsou S., et alii, 2009, p. 1319.

l'agriculture familiale et à l'expansion du marché capitaliste dans le monde rural qu'à la réalité entraînée par la participation de la Grèce à l'Union Européenne. Elle marque ainsi une nouvelle période de reconfigurations entre l'espace rural et l'espace urbain toujours sous l'empreinte des stratégies familiales basées sur la pluriactivité et la gestion du patrimoine.

2.5.3. Pluriactivité et immigration

La structure du marché de travail et les relations de travail dans le monde rural, ont été considérablement affectées par l'arrivée graduelle des immigrants à partir des années 1980. Leur nombre était plutôt limité jusqu'à la fin des années 80 et ils étaient surtout des travailleurs saisonniers provenant des pays asiatiques, d'Afrique et de Pologne. Toutefois, l'effondrement des régimes communistes de l'Europe de l'Est a conduit à une accélération et à une multiplication des flux migratoires vers la Grèce. Le pourcentage des immigrants dans la population grecque est passé de 1,6% en 1991 à 8,8% en 2007. Plus de la moitié d'entre eux étaient des Albanais, suivis des Bulgares, des Roumains, des Polonais et des ressortissants des ex-pays soviétiques, alors que des vagues importantes provenant des pays asiatiques comme le Pakistan, l'Inde, le Bangladesh ou l'Irak, l'Afghanistan et la Syrie se sont aussi dirigées vers la Grèce, notamment à partir de la fin des années 1990.

Ces vagues migratoires, principalement installées dans les campagnes où l'offre d'emploi saisonnier était plus élevée, ont modifié la structure du travail mais aussi le profil socioéconomique des régions rurales. Il est aussi à noter qu'il existe une forte division entre les sexes en ce qui concerne le lieu d'installation du fait que plus de la moitié des femmes immigrantes se sont concentrées à Athènes alors que les hommes se sont dirigés vers les régions rurales. Si ce sont avant tout les grandes exploitations capitalistes qui ont tiré profit de l'existence d'une main-d'œuvre bon marché, l'effet de la présence des immigrants est loin d'être négligeable pour les exploitations familiales. Selon des études menées pendant la décennie précédente dans différentes régions agricoles en Grèce, 60% des exploitations recrutaient régulièrement des immigrants depuis le début des années 90, alors que seulement une ferme sur quatre n'avait jamais recruté de salariés étrangers. Bien que le nombre de journées de travail effectuées par des immigrants augmente selon la taille de l'exploitation, un nombre non négligeable de journées de travail, allant de 15 à

22% du nombre total de journées de travail, ont été effectuées par des immigrants dans les petites exploitations familiales (de moins de 5 ha)⁶⁵. D'ailleurs, 57% des exploitations recrutent des immigrants pour les travaux saisonniers, ce qui correspond à 46% de la main-d'œuvre immigrante totale.

Outre l'importance de la main-d'œuvre à bon marché pour les exploitations capitalistes, l'emploi des immigrants a joué un rôle positif pour la survie des exploitations familiales et a conduit à une reconfiguration de la pluriactivité et des stratégies familiales dans leur ensemble. La disponibilité étendue d'une main-d'œuvre pas chère permettait aux agriculteurs à temps partiel et aux « agriculteurs à distance » de redynamiser leurs exploitations. Dans le second cas, plus de la moitié des heures de travail étaient effectuées par des immigrants. Cette disponibilité rendait donc possible une libération des capacités de travail des familles tout en conservant leur exploitation et les revenus que celle-ci pouvait apporter. Le travail des immigrants diminuait l'intensité du travail familial aussi bien pour les chefs d'exploitation que pour leurs femmes, permettant ainsi le développement d'autres activités alors que, dans d'autres cas, il répondait à la réticence des plus jeunes à s'occuper des travaux agricoles en leur permettant de se concentrer sur des stratégies éducatives ou la poursuite d'une mobilité géographique et sociale. Ainsi, pour un nombre considérable de familles agricoles, le recrutement des immigrants constituait une sorte d'« investissement ». Les immigrants étaient souvent considérés comme faisant partie de la famille : ils réalisaient des tâches supplémentaires au sein du foyer et participaient éventuellement aux activités extra-agricoles⁶⁶. Le travail des immigrants contribuait ainsi à un système et à un marché de travail très flexibles et, en principe, informels dont l'importance était capitale pour l'adaptation et l'évolution des systèmes socio-économiques locaux.

2.5.4. Travail informel et systèmes locaux de production

Comme nous l'avons déjà signalé, l'importance du phénomène de la pluriactivité des ménages ne se limite pas à la question de la viabilité des exploitations familiales ni à une simple multiplication des revenus de la famille et, par conséquent,

⁶⁵ Papadopoulos A., 2009, "Begin from the bottom and move up : Social Mobility of Immigrant Labour in Rural Greece" ", in *Méditerranée*, n° 113, pp. 25-39.

⁶⁶ *Ibid.*

à la reproduction sociale de cette dernière. La double activité exerce tout au long de la période d'après-guerre un rôle prépondérant dans la constitution des systèmes de production locaux et la question de l'intégration de l'économie grecque dans le marché capitaliste mondial.

Si l'on observe de plus près le processus du changement structurel des systèmes socio-économiques locaux, on constatera le rôle capital des pratiques de pluriactivité, souvent informelles et occultées dans les statistiques, aussi bien dans le cadre des entreprises capitalistes que dans le cadre des petites entreprises possédées et gérées par des familles, quel que soit leur champ d'activité (tourisme, agriculture ou manufacture). Toutes ces entreprises employaient une main-d'œuvre familiale, majoritairement féminine, qui s'engageait parallèlement dans des activités agricoles, salariales ou domestiques.

Dans leur étude sur une région du nord de la Grèce (Polikastro-Peonia), Kalantaridis et Labrianidis⁶⁷ décrivent un tel système socio-économique local où la pluriactivité joue un rôle non négligeable. Ainsi, 60% des propriétaires d'une petite entreprise exercent également des activités agricoles et possèdent, par excellence, une petite exploitation qui leur permet de disposer d'un revenu supplémentaire. Ces entreprises, qui développent dans leur grande majorité leur activité dans le secteur du textile, emploient les trois quarts des employés de ce type d'industrie, dont un tiers concerne des membres de la famille non rémunérés.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que ces entreprises sont organisées dans un esprit quasi domestique et que le chef d'entreprise exerce également un pouvoir « domestique ». Les femmes des propriétaires, qui travaillent aussi dans les entreprises, ont souvent la responsabilité de motiver les autres employé(e)s, qui entretiennent d'ailleurs des liens d'amitié ou de parenté avec le chef d'entreprise. Il n'est donc pas surprenant que des hiérarchies entre les employé(e)s, fondées entre autres sur des critères « familiaux », soient établies dans ce type d'entreprise. Au plus bas de la hiérarchie se trouvent les jeunes femmes non mariées qui ne sont rémunérées que sous forme d'argent de poche. Ces femmes font par ailleurs majoritairement partie des ménages dont la situation économique est plutôt précaire. Ces femmes restent dans le marché du travail durant de courtes périodes pour des raisons

⁶⁷ Kalantaridis Ch. - Labrianidis L., 1999, « Family Production and the Global Market: Rural Industrial Growth in Greece », *Sociologia Ruralis*, vol. 39, n° 2, p. 146-164.

familiales⁶⁸. Au contraire, les femmes mariées occupent une place supérieure par rapport aux jeunes femmes (et intermédiaire dans le système de production). Leurs qualités dans le travail domestique au sein de leur famille sont aussi appréciées dans le cadre d'une petite entreprise du textile. En ce qui concerne les hommes employés dans ce type d'entreprise, ce sont des travailleurs qualifiés qui occupent une place supérieure dans le système de production. On constate ainsi que dans le contexte des entreprises de petite taille la distinction est souvent floue entre les propriétaires, leurs familles et les salariés⁶⁹.

Cette analyse se trouve en concordance avec la conception de la pluriactivité au niveau familial. La division et l'organisation du travail s'effectue collectivement par rapport aux besoins de consommation mais aussi aux stratégies plus longitudinales concernant le patrimoine et la mobilité éventuelle au niveau intergénérationnel. L. Labrianidis et Ch. Kalantaridis mettent l'accent sur la survie d'un esprit de collectivité, d'ailleurs ancré autour de la possession de la terre et d'autres moyens de production, qui diffère significativement de l'individualisme plus prononcé du monde rural des pays du capitalisme avancé. Le besoin d'exercer la pluriactivité s'inscrit dans la division du travail entre les sexes, étant donné que, dans plusieurs régions grecques, les femmes sont par excellence des membres pluriactifs. Cette division se trouve au centre de la relation des ménages pluriactifs et du capitalisme local ou international⁷⁰.

Ces remarques révèlent un autre aspect, aussi important, du phénomène de la pluriactivité, à savoir le rôle du travail informel. Comme nous l'avons déjà souligné, une partie non négligeable des personnes pluriactives travaillaient de manière informelle, c'est-à-dire qu'elles n'étaient pas rémunérées et qu'elles avaient le statut d'« aides familiales » ou n'étaient pas officiellement déclarées comme salariées. À première vue, le travail informel conférait à la pluriactivité un rôle décisif dans la reproduction sociale des ménages dans les campagnes. La possibilité d'avoir des revenus non déclarés constituait non seulement un moyen de stabilisation pour les ménages en difficulté, mais aussi une manière de développer des stratégies de « reproduction élargie » qui ouvriraient la voie à la mobilité sociale, au moins pour les

⁶⁸ Ce type de travail féminin renvoie aux stratégies matrimoniales, dans lesquelles les jeunes femmes des classes inférieures travaillent temporairement afin de contribuer elles-mêmes par leurs revenus à la constitution de leur dot.

⁶⁹ Kalantaridis Ch. - Labrianidis L., 1999, *op. cit.*

⁷⁰ *Ibid.*

familles qui disposaient d'une marge de manœuvre plus importante pendant cette période de mutations. Stabilisation des petites exploitations agricoles ou modernisation des exploitations moyennes, développement des petites industries ou simplement des activités professionnelles parallèles, investissement dans le logement, dans les études des enfants ou dans la dotation des filles, tous ces éléments formaient un schéma social répandu dans l'ensemble des régions grecques.

Toutefois, outre l'importance de la pluriactivité et du travail informel en général dans la manière dont la famille se mobilise dans le jeu social, ces processus occupent une place capitale non seulement dans la formation des systèmes locaux de production mais aussi dans le mode d'intégration de ces systèmes économiques locaux au sein du système capitaliste mondial. Labrianidis et Kalantaridis précisent que, dans le cas de Polykastro-Peonia, la croissance industrielle locale a été conditionnée par les stratégies des grandes firmes de vêtements de la République Fédérale Allemande. Ces dernières faisaient appel aux petites ou moyennes entreprises locales à travers la sous-traitance. Le coût de production très peu élevé de ces petites entreprises grecques de textile constituait un avantage important pour les grandes entreprises capitalistes allemandes qui effectuaient ainsi une partie de leur production en Grèce. Ce coût peu élevé était bien évidemment rendu possible par un travail totalement flexible, offert par des familles pluriactives, par des « aides familiaux » ou des salariés non déclarés. Dans le secteur du textile en Grèce, plus spécifiquement, il semble que le taux de salariés officiellement déclarés ne dépassait pas, selon des estimations effectuées à la fin des années 1980, 10 à 20% de l'ensemble des salariés⁷¹.

La production au moyen de la pratique de la sous-traitance pour le compte des grandes firmes internationales ou locales a notamment été très répandue dans le nord de la Grèce. Les sous-traitants verticalement dépendants de leur mandataire, principalement spécialisés dans le textile mais aussi dans les produits du métal et le mobilier, constituaient un trait principal de la structure de production, au moins jusqu'à la fin des années 1990, moment où la désindustrialisation a profondément affecté ce système de production et où l'ouverture des économies des pays ex-communistes a offert aux entreprises européennes une alternative encore moins chère. Les petits ateliers de 3 à 8 personnes, qui travaillaient presque exclusivement pour le

⁷¹ Hadjimichalis K. - Vaiou D., 1990, « Whose flexibility? The politics of informalisation in Southern Europe », *Capital & Class*, vol. 14, n° 79, p. 87.

même mandataire et qui avaient pour point commun de ne pas travailler pour le marché local, les femmes qui travaillaient à façon pour les sous-traitants de Drama ou de Serres et qui cousaient les uniformes de l'armée belge ou néerlandaise, ou les femmes qui produisaient et emballaient à Xanthi les décorations de Noël pour le marché national ou international formaient l'univers de ce système de production basé sur le travail flexible, saisonnier, familial (et surtout féminin) et avant tout informel, occupant une place importante dans le système de production national⁷².

Outre les firmes internationales ou locales, ce système de sous-traitance basé sur le travail informel familial s'est aussi été sollicité aussi par l'État grec lui-même. Comme dans le cas des firmes privées, ce sont les femmes qui sont essentiellement impliquées dans ce système de production. D'un côté, on trouve le phénomène des écoles publiques d'apprentissage (qui fonctionnaient parfois aussi comme des pensionnats publics) dans lesquelles des jeunes femmes apprenties travaillaient pour la fabrication de produits destinés à l'exportation. Leur rémunération, extrêmement faible, ne dépassait pas, dans certains cas, 30% du salaire minimum. De l'autre côté, on observe les pratiques de sous-traitance, adoptées par le ministère de la Défense qui mandatait les personnes qui travaillaient à domicile pour la fabrication de tentes ou d'autres équipements légers pour l'armée grecque⁷³.

Il s'avère que l'État grec a toléré, voire encouragé, l'existence d'un marché du travail extrêmement flexible, surtout au sein des systèmes locaux de production. Si les remarques relatives à l'incapacité de l'État grec à réguler et à contrôler le marché du travail ne sont pas totalement infondées, la question de la régulation des rapports de travail semble bien plus complexe. Il apparaît que l'extension du travail informel a représenté aux yeux des gouvernements grecs, pendant la plus grande partie de la deuxième moitié du siècle précédent, un moyen d'amélioration de la compétitivité de l'économie grecque dans la division internationale du travail. L'existence de rapports de travail légaux allait entraîner une hausse des coûts de production. De plus, le travail informel dans le cadre d'une famille pluriactive représentait une source importante de revenus supplémentaires. En l'absence quasi totale d'un système organisé de protection sociale, l'existence des revenus non déclarés au sein d'un marché de travail flexible était considérée comme un filet de sécurité élémentaire, et plus spécialement pour les familles de petits propriétaires. Dans le cadre d'un système

⁷² Hadjimichalis K. - Vaiou D., 2003², pp. 111-115.

⁷³ Hadjimichalis K. - Vaiou D., 1990, p. 96.

politique inclinant toujours au clientélisme, notamment au niveau régional, l'existence de systèmes de travail informel constituait un facteur de dépendance accrue des acteurs sociaux vis-à-vis des patrons politiques locaux qui pouvaient non seulement intervenir au niveau des réseaux sociaux au sein desquels circulait l'information sur les postes de travail, mais aussi offrir une couverture légitime pour l'existence des rapports sociaux en dehors du cadre de la loi⁷⁴.

La pluriactivité étant une affaire purement familiale, par là même soumise aux contraintes des rapports de forces intrafamiliaux, elle n'implique pas le même statut dans le marché du travail pour tous les membres de la famille. Il s'avère qu'il y a une nette division entre les personnes qui travaillent dans le marché informel et celles qui ont le statut d'employeur. Il faut ainsi distinguer ceux qui travaillent légalement et ceux qui travaillent de manière informelle, ceux qui possèdent légalement une exploitation et ceux qui y travaillent et, enfin, ceux qui exercent l'agriculture comme activité principale et ceux qui travaillent de manière précaire et flexible pour accroître les revenus familiaux.

Si une tendance à la « féminisation » du métier d'agriculteur est apparue au cours de ces dernières années, les hommes sont surtout les « chefs d'exploitation ». Au contraire, comme nous l'avons déjà précisé, les femmes se trouvent dans un va-et-vient entre le travail dans l'exploitation familiale et le travail informel. Leur travail dans l'exploitation familiale (non rémunéré) reste toujours très significatif en termes de production, alors que leur participation au salariat informel contribue aussi de manière décisive au maintien de l'exploitation et au développement éventuel des stratégies familiales à visée ascendante. Dans l'ensemble des systèmes locaux de production, le travail informel des femmes et des jeunes a constitué une condition indispensable au maintien des entreprises familiales dans l'ensemble des secteurs économiques et, de ce fait, à la reproduction sociale des ménages (agriculture, commerce, tourisme ou manufacture)⁷⁵.

⁷⁴ Un cas apparaît caractéristique : celui de la ferme opposition des députés locaux à côté des propriétaires des entreprises de la région de Kastoria, spécialisée dans la production des fourrures, à l'imposition d'un système de sécurité sociale pour les travailleurs à domicile et les sous-traitants locaux (voir Hadjimichalis K. - Vaiou D., 1990, p. 97).

⁷⁵ Le travail informel des femmes n'est certes pas un phénomène régional. Dans l'espace urbain, tant dans le secteur des services (souvent personnels) que dans la manufacture ou même le travail à domicile, ce travail féminin informel occupe une place importante dans les procédures économiques. Le travail informel urbain constituait souvent la phase transitoire des populations en cours de transfert depuis les campagnes vers les centres urbains. Le travail informel des femmes est d'ailleurs lié au phénomène des stratégies matrimoniales.

Ce type de travail féminin semble d'ailleurs « compatible » avec leur rôle familial. Travaillant à domicile pour le compte des firmes internationales, ou dans l'exploitation agricole comme « aides familiales », ou temporairement dans une petite entreprise locale, les femmes continuaient à avoir pour lieu de référence le foyer étant donné qu'elles ne devenaient que rarement des employées « normales ». Elles apportaient un revenu financier complémentaire, vital pour la famille, ou une main-d'œuvre importante dans le foyer, sans être considérées comme des travailleuses au même titre que leurs époux. Elles occupaient ainsi une place doublement subordonnée, tant dans la division du travail familial que dans le marché du travail, évitant ainsi un bouleversement de la répartition inégalitaire du travail entre les sexes, si important symboliquement dans leur milieu social⁷⁶.

De même, les jeunes occupaient une position précaire et subordonnée. Cette place contribuait à une dépendance prolongée vis-à-vis de la famille, étant donné que le travail n'avait pas une fonction émancipatoire. Toutefois, cette place ne doit pas être assimilée à celle des épouses des chefs de famille. L'engagement des jeunes (notamment les garçons) dans des stratégies éducatives visant dans le long terme une mobilité aussi bien géographique que sociale transformait cette précarité en une situation temporaire, tout au moins dans l'imaginaire social des campagnes. Si, pour les femmes des chefs d'exploitation ou des petites entreprises, la place précaire dans le marché du travail informel et leur rôle d'« aide familiale » semblait permanent et structurel, pour les enfants, il s'agissait d'une étape transitoire, qui déboucherait sur une place sociale meilleure et plus stable que celle occupée par la génération précédente. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

De ce point de vue, la division du travail selon les sexes et les générations est donc fortement liée au travail informel, d'une manière constante dans le temps et souvent intense. Cette division est fondée sur le rapport de forces à l'intérieur de la famille et elle le reproduit. Elle fait ainsi partie de la structure même des rapports familiaux. La famille peut avoir des revenus provenant du travail de plusieurs personnes mais les membres de la famille sont en principe placés dans une relation de dépendance par rapport au chef de famille. La façon dont le travail est divisé dans la configuration de la pluriactivité et du travail informel illustre bien cette relation de hiérarchie dans la famille. Comme nous l'avons déjà mentionné, la famille ne doit

⁷⁶ Pour la question de la double subordination de classe et de sexe, voir Charalambous K., 1988, *L'opposition cachée, homme-femme (France-Grèce)*, Thèse de doctorat, Université Paris 8.

donc pas être considérée comme une entité unifiée et parfaitement homogène, ses stratégies étant dépendantes du rapport de forces familial.

2.5.5. Les activités touristiques

Les évolutions dans le monde rural et, par conséquent, l'évolution des pratiques de pluriactivité pendant la période de l'après-guerre sont aussi marquées par la croissance importante du tourisme, qui est devenu l'« industrie lourde » de l'économie grecque. Le développement des activités touristiques a été favorisé par la politique économique du gouvernement grec. C'était là une façon de contrôler les flux de mobilité entre les campagnes et les centres urbains et d'empêcher une hémorragie démographique désordonnée du monde rural. Dans ce contexte, dès les années 1960, l'État a développé une politique de prêts subventionnés afin d'encourager le développement des activités touristiques et surtout la construction de chambres à louer. Le développement touristique et l'implication croissante des familles agricoles dans les services touristiques ont progressivement conduit à un large développement de l'économie des logements touristiques⁷⁷. L'implication dans le secteur touristique a constitué une solution alternative au problème de l'émigration, plusieurs agriculteurs préférant se tourner vers le tourisme plutôt que d'émigrer. Les activités touristiques, bien que saisonnières, étaient en mesure d'offrir des revenus comparables aux revenus que les émigrés auraient pu gagner à l'étranger en tant qu'ouvriers qualifiés.

Du fait que le tourisme, comme d'ailleurs d'autres activités économiques liées à la pluriactivité que nous venons d'analyser, restait pour un nombre considérable des participants au niveau de l'économie informelle, l'implication étendue, non seulement des chefs d'exploitations mais aussi des enfants et des épouses qui exerçaient des emplois salariés non déclarés, augmentait l'importance des revenus issus des activités touristiques. Parallèlement, ce développement du tourisme a contribué au développement de secteurs économiques qui y étaient liés, comme la construction, les transports et les services, créant ainsi une nouvelle dynamique dans les marchés locaux du travail⁷⁸. Il faut cependant considérer que cette dynamique ne concernait pas l'ensemble des régions grecques mais surtout les îles et les régions maritimes. Le

⁷⁷ Tsartas P., 1991, *Le tourisme et la pluriactivité agricole*, Athènes, EKKE.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 20.

développement des activités de l' « agrotourisme » a aussi favorisé le dynamisme du marché du travail dans certaines régions.

Par ailleurs, les professions du secteur touristique bénéficiaient d'un certain prestige et offraient une possibilité de mobilité sociale, au moins au niveau symbolique. L'invasion du modèle de vie urbaine dans le monde rural a créé de nouveaux besoins de consommation, que pouvaient satisfaire les revenus élevés du tourisme⁷⁹. Le tourisme a également favorisé le travail extra-agricole des femmes et des jeunes. Ces derniers sont souvent incités à apprendre des langues étrangères ou à acquérir une qualification dans les professions touristiques. Ce qui pourrait cependant avoir des résultats inverses pour la relation des membres familiaux avec l'exploitation. Les revenus élevés du tourisme et le contact avec des cultures différentes constituaient un facteur de contestation et de dévalorisation du métier agricole. La pluriactivité devenait souvent permanente et conduisait progressivement à la marginalisation de l'agriculture. Les jeunes, notamment les agriculteurs, exerçant des professions touristiques étaient prompts à quitter leur métier agricole qui, à leurs yeux, était peu rentable et dévalorisé⁸⁰.

2.6. La pluriactivité et la polyvalence comme facteurs de reconfigurations sociales

On peut alors s'interroger : la pluriactivité constitue-t-elle un phénomène transitoire vers la prolétarianisation des petits exploitants et l'abandon définitif des terres ou un phénomène volontaire des acteurs sociaux, à savoir des familles qui essaient d'intervenir de manière positive dans les processus de transformation sociale ? La pluriactivité est-elle la dernière étape avant l'abandon définitif des campagnes ou bien constitue-t-elle un phénomène structurel des mutations sociales ? Ces questions ne sauraient, par ailleurs, être indépendantes de la place de la famille dans les processus de reproduction sociale et de sa capacité à développer de stratégies d'action et de reproduction.

⁷⁹ *Ibid.*, pp. 20-24.

⁸⁰ *Ibid.* Pour la question de l'activité des jeunes dans l'agriculture, voir Kovani E., 1985, *Jeunes et communauté*, Athènes, EKKE et, de la même auteure, « Le secteur primaire et la mobilité sociale des jeunes », in *Le monde rural dans l'aire méditerranéenne, (Actes de colloque franco-hellénique)*, Athènes, EKKE-KNE, pp. 222-234. Nous reviendrons sur cette question dans notre analyse des stratégies éducatives.

La première conception voit dans la pluriactivité le signe de la marginalisation de l'agriculture familiale et une voie vers la prolétarianisation de la famille agricole entraînée par la domination de l'agriculture capitaliste. Selon cette approche d'inspiration marxiste, l'agriculture familiale ne peut pas assurer les revenus nécessaires pour sa reproduction et elle a donc recours à la pluriactivité. Elle se trouve dans une position défavorable vis-à-vis de l'agriculture capitaliste et les conditions fortement concurrentielles qu'impose la monétarisation du secteur agricole et la commercialisation des produits agricoles. La prolétarianisation qui résulte de ces conditions est polymorphe et profonde. La dégradation des conditions de subsistance de la famille agricole conduit à l'abandon définitif de la production agricole. Afin d'éviter l'abandon définitif de leurs exploitations familiales, les paysans s'investissent dans des activités multiples⁸¹.

Cette thèse cherche à s'appuyer sur les processus de concentration des terres et de diminution des exploitations familiales entraînés par le développement de l'agriculture capitaliste. En effet, depuis quelques décennies, on constate une légère tendance à la concentration de la terre, accompagnée d'une diminution du nombre total des exploitations agricoles. De plus, le nombre d'exploitations non familiales a doublé entre 1991 et 2001 (passant de 261 à 525) alors qu'on observe aussi une augmentation des journées de travail effectuées par des salariés et une diminution des exploitations exclusivement basées sur le travail des membres de la famille. Néanmoins, la taille moyenne des exploitations était encore la plus faible de l'UE des 15 (4,8 contre 20,1 hectares) et les exploitations familiales constituaient encore la quasi-totalité des exploitations agricoles (99,9%) alors que le taux des journées de travail effectuées dans les exploitations grecques par des salariés ne dépassait pas 13% de la totalité des journées travaillées⁸². Autrement dit, malgré les tendances actuelles et une diminution évidente du poids économique de l'agriculture familiale en faveur de l'agriculture professionnelle ainsi que la réduction de l'importance de l'agriculture elle-même dans l'économie du pays, la situation dans l'agriculture grecque est loin de valider la thèse de l'annonce de la disparition et de la prolétarianisation imminente des agriculteurs pluriactifs.

Même si l'agriculture tend à perdre de son poids économique en termes de reproductibilité des exploitations et des ménages ruraux, elle continue à alimenter et à

⁸¹ Pour cette approche, voir surtout l'étude d'A. Moysidis : Moysidis A., 1986, *op. cit.*

⁸² Papadopoulos A., 2010, pp. 222-223.

maintenir des activités et des fonctions fondamentales dans les zones rurales, et plus particulièrement dans les zones défavorisées des montagnes. L'amélioration des revenus a permis la consolidation des ménages pluriactifs dans les zones rurales, semi-urbaines ou périurbaines et le maintien des activités agricoles, même comme activité secondaire. Ainsi considérée, la pluriactivité ne constitue pas un effort d'adaptation provisoire des exploitations en voie de disparition mais un moyen et un facteur d'intégration dans l'économie capitaliste et dans un cadre socio-économique marqué par le développement du marché et la dominance du mode de vie urbain. La pluriactivité et le phénomène de l'extension du travail informel, si capital dans la question de l'exercice de plusieurs activités au niveau familial, ont empêché le phénomène de la prolétarianisation désordonnée des paysans ouvrant la voie à leur reproduction sociale au sein d'un contexte socio-économique en pleine mutation. Plutôt qu'engendrer la figure du « paysan détruit », ces procédures ont fait partie de la manière dont l'agriculture et les systèmes locaux de production en Grèce (mais aussi dans les autres pays d'Europe du Sud) sont intégrés dans un capitalisme de plus en plus mondialisé.

La pluriactivité familiale, dans tous ses états, a permis à de nombreux agriculteurs de maintenir voire de moderniser leurs exploitations. Pour ceux qui ont migré vers les centres urbains, la terre est restée un atout important qui joue un rôle non négligeable dans les processus de reproduction et de mobilité sociale. Toutefois, la famille ne se déplaçait presque jamais dans son ensemble. Certains sont restés dans les campagnes et ont contribué à la création d'une nouvelle dynamique économique fondée sur une demande de services et de produits en expansion et sur la formation d'un marché du travail flexible et souvent informel. Cette dynamique économique a finalement été une reconfiguration des systèmes de production et d'emploi ruraux et semi-urbains, si importants dans une période de mutations sociales généralisées. Comme le souligne G. Burgel, la Grèce est « un des rares pays où la progression des groupes sociaux réputés liés aux activités tertiaires (professions intellectuelles et libérales, cadres administratifs, employés de bureau et des services, commerçants et vendeurs) a été beaucoup plus vive dans les zones rurales que dans les villes, tandis que la population active agricole diminuait un peu plus rapidement dans les villages que dans les agglomérations urbaines ». Alors que l'agriculture familiale semble perdre son poids économique, le nombre d'employeurs a augmenté beaucoup plus

rapidement dans les campagnes que dans villes, montrant ainsi une persistance remarquable de l'initiative familiale⁸³.

Les effets de la pluriactivité dans les configurations sociales sont multiples et profonds. Tant au niveau économique que spatial ou culturel et normatif, la pluriactivité a permis une osmose impressionnante et l'interpénétration des espaces rural et urbain mérite sans aucun doute notre attention. Dans un contexte de mutations, d'une urbanisation forte et d'une expansion continue du marché capitaliste, les familles paysannes ne constituent pas des sujets passifs face aux forces aliénatrices du système englobant mais plutôt des acteurs qui s'adaptent, résistent et réagissent. Ils tentent de négocier les termes de leur intégration, inventent des modes d'adaptation souvent particuliers et exploitent leur dynamique sociale pour assurer leur reproduction. La relation entre les sociétés locales et la société nationale n'est pas unilatérale mais dialectique, voire antinomique, puisqu'il s'agit à la fois d'une relation d'intégration et de rupture⁸⁴.

Le caractère généralisé des pratiques de pluriactivité a provoqué une relativisation de la dichotomie entre la ville et le monde rural. Si les campagnes ont alimenté la forte urbanisation des premières décennies d'après-guerre, les familles paysannes n'ont presque jamais quitté définitivement leurs terres. Les membres de la famille ne migraient pas tous vers la ville mais ils retournaient toujours dans certaines occasions spéciales ou passait plusieurs semaines de vacances dans leurs campagnes d'origine. Finalement, les cas de désertion totale des villages étaient plutôt rares alors que le séjour temporaire des familles « urbaines » dans les campagnes a conservé des liens profonds entre les deux espaces. Ces liens ont été à l'origine d'une série d'échanges multiples, économiques ou politiques entre les habitants des villes et des campagnes. L'urbanisation semble par ailleurs s'arrêter dans les années 1980 : les campagnes ne perdent plus des populations, mais au contraire des retours sont recensés, alors que de petites villes semblent se stabiliser, voire se développer, face à l'hypertrophisme des deux grandes agglomérations urbaines d'Athènes et de Thessalonique⁸⁵. Malgré les mutations profondes, le fait que les nouvelles configurations soient apparues à l'intérieur d'un même cadre social et territorial, grâce

⁸³ Burgel G., 2001, « Organisation de l'espace et nouvelles tendances de la ruralité en Grèce », *Strates* [en ligne], no. 10, p. 14.

⁸⁴ Damianakos S., 2002, *Du paysan à l'agriculteur : la société agricole grecque face à la mondialisation*, Athènes, EKKE (1^e édition française en 1996 sous le titre : « Le paysan grec. Défis et adaptation face à la société moderne »).

⁸⁵ Burgel G., 2001, *op. cit.*

aux stratégies des mêmes unités familiales, explique en grande partie pourquoi le monde rural grec ne s'est finalement pas disloqué, en dépit des brusques changements économiques.

Dans ce contexte, l'exode rural est demeuré inachevé. Les espaces urbain et rural ne se sont jamais placés en juxtaposition pure, ils n'ont jamais constitué des espaces distincts et opposés. Au contraire, la rapidité des mutations sociales et économiques engendrées par l'urbanisation a multiplié les imbrications de toutes sortes entre la ville et la campagne. Ainsi, une approche dichotomique sur la question des mutations sociales ne saurait être retenue. Les schémas disjonctifs opposant l'urbain au rural, le local au national, la tradition à la modernité, l'inertie à la mobilité ou la société fermée à la société ouverte ne sauraient expliquer la complexité du phénomène de la pluriactivité et des processus de transformation sociale. C'est dans l'hybridation des formes, la polyvalence et la formation du complexe « agro-urbain » ainsi que l'interpénétration des espaces que l'on doit situer la dynamique du changement social d'après-guerre. L'impact de cette interpénétration des espaces sur les configurations normatives et culturelles du pays est aussi profond. Des modes de vie et des modèles culturels sont en interaction constante entre l'urbain et le rural. Grâce à ce va-et-vient entraîné par la polyvalence familiale, la culture urbaine pénètre les campagnes et inversement, alors qu'une continuité des modèles de consommation entre la ville et le monde rural est développée⁸⁶. Mais avant tout, cette hybridation normative a conforté dans l'imaginaire sociale le rôle de la famille comme acteur de protection et de reproduction sociale. De ce fait, la famille semble toujours capable de développer de stratégies qui lui permettra de se reproduire dans le temps. Ainsi, même au milieu urbain, la rationalité et les qualités du lien familial sont toujours socialement reconnus.

C'est précisément cet aspect incontestable des mutations sociales qui a incité le grand ruraliste grec S. Damianakos à parler du « triomphe du paysan ». Plutôt que prolétarisé et détruit, le paysan grec semble être en mesure de « conquérir » la ville par son pluriactivité et ses autres stratégies. Loin d'être absorbé, il transfère sa culture et son mode de vie à son nouvel environnement, alors qu'il devient un agent novateur et modernisateur quand il se déplace temporairement dans les campagnes. Damianakos fait observer que la société paysanne occupe une place prépondérante en

⁸⁶ Karapostolis V., 1984, Le comportement de consommation dans la société grecque (1960-1975), Athènes, EKKE,

ce qui concerne l'ensemble de la société grecque. En Grèce, le village s'étend socio-culturellement dans la ville. Son impact ne se limite pas à la sphère productive mais s'étend à l'organisation du pouvoir et à la formation des institutions politiques du pays⁸⁷. Si la thèse du « triomphe du paysan » semble exagérée car elle surestime les capacités d'action sociale des paysans et sous-estime, dans le même temps, les pressions structurelles incontestables qu'exercent l'extension du marché capitaliste, le contexte politique, notamment de la première période d'après-guerre et le modèle culturel et idéologique de la société urbaine, elle montre toutefois la dynamique des stratégies sociales adoptées par les familles paysannes et le niveau de leur adaptation active à des conditions des mutations sociales prononcées. Si la société rurale n'a pas triomphé face à la société urbaine, on ne peut cependant pas comprendre les processus de transformation sociale sans examiner l'interpénétration profonde des pratiques, des stratégies, des modes de vie et des systèmes économiques et politiques, sans intégrer dans notre cadre d'analyse la manière dont la famille paysanne s'est construite en tant qu'acteur collectif (avec, bien évidemment, ses antinomies et ses contradictions) dans les nouvelles configurations émergentes de la société grecque d'après-guerre, et comment elle a « participé » de manière positive au jeu de la reproduction et du changement social.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger les effets de la pluriactivité familiale sur la structure de classes de la Grèce contemporaine. Le fait qu'un nombre considérable de familles des campagnes exercent des activités multiples, tant au niveau individuel qu'au niveau familial, a des incidences sur leur positionnement social. Ainsi la famille, en tant qu'acteur économique, peut occuper des positions différentes, voire contradictoires, dans les rapports de production économique. À la fois petits propriétaires et salariés, agriculteurs et commerçants ou ouvriers, les paysans pluriactifs peuvent avoir des appartenances de classes multiples. C'est pourquoi on observe des formes d'intégration économique ambivalentes, ce qui implique la construction de positions de classes « partielles » ou « temporaires »⁸⁸. D'une part, cette « temporalité » peut engendrer une fluidité idéologique. Les individus demeurent plus attachés à leur famille qu'à un groupe de personnes de même appartenance dans

⁸⁷ Damianakos D., 2001, pp. 316-317. Selon l'auteur, l'État grec a joué un rôle actif dans la consolidation des paysans. Afin d'intégrer politiquement les agriculteurs, et plus particulièrement dans une période instable marquée par les tensions issues de la guerre civile, l'État a adopté une stratégie de conservation de l'agriculteur traditionnel, à travers la transposition des réseaux politiques personnalisés dans l'espace urbain.

⁸⁸ Tsoukalas K., 1999, p. 163.

les rapports de production (ou de consommation) économique. D'autre part, la pluriactivité implique l'existence de sources de revenus multiples. Dans ce contexte, on pourrait avancer que la pluriactivité constitue un mode de « moyennisation » sociale au moins pour les familles agricoles les mieux loties. Ces familles pluriactives qui ont accès à des activités plus rentables que le métier agricole pourraient être considérées comme plus proches des classes moyennes que des classes populaires. Tant au niveau économique qu'au niveau culturel, ces familles semblent s'éloigner des classes agricoles et occupent des positions socioéconomiques intermédiaires⁸⁹. Si, dans le cas de la Grèce (et des autres pays de l'Europe du Sud), le fordisme avancé et l'extension de l'État-providence n'ont pas véhiculé le processus de constitution des classes moyennes d'après-guerre, la pluriactivité, basée sur les stratégies familiales, a joué ce rôle.

2.7. Conclusions

Dans ce chapitre, nous avons examiné comment les familles, notamment dans les campagnes, ont fait face aux transformations profondes du pays et à la restructuration que le monde rural a connue dans l'après-guerre. Le processus d'émigration des populations des campagnes et, surtout, la pluriactivité agricole ont été marqués par les stratégies familiales visant à la reproduction du groupe dans un environnement instable.

D'une part, l'émigration a été dans une très large mesure une affaire familiale et pourrait être vue comme un élément des stratégies de polyvalence. Non seulement en ce qui concerne le choix du lieu d'installation des émigrés mais aussi au niveau du caractère de l'émigration elle-même, en vue de consolider les revenus familiaux dans la longue durée. Par ailleurs, tant l'émigration que l'immigration interne n'étaient pas dépourvues de divisions sexuées. L'émigration à la recherche d'un emploi concernait prioritairement les hommes. Dans le cas de l'urbanisation, les raisons du déplacement féminin ont été liées au mariage, alors que l'immigration masculine à l'emploi et aux études. La vague migratoire des premières décennies de l'après-guerre, inscrite dans les impératifs de la division internationale du travail, a contribué de manière

⁸⁹ Cf. les remarques d'A. Georgoulas sur la mobilité sociale des paysans et l'accès des plus aisés aux classes moyennes : Georgoulas A., 1997, *op. cit.*

significative à la consolidation des exploitations agricoles et à la reproduction d'une partie importante des familles des campagnes qui ont pu moderniser leurs exploitations, fonder de petites entreprises familiales, financer les études des enfants ou bien accéder à la propriété.

D'autre part, la pluriactivité familiale, répandue et persistante dans l'ensemble de l'après-guerre au sein des petites et des moyennes exploitations, constitue un élément incontournable des reconfigurations socio-économiques du pays. La pluriactivité, qui doit être conçue impérativement sur le plan familial et collectif et non pas au niveau individuel, constitue tout au long de la période étudiée un trait structurel du monde rural et un élément de restructuration des espaces, des systèmes économiques et normatifs, marquant une interpénétration des espaces rural et urbain. Elle a permis la survie des petites et moyennes exploitations, voire leur modernisation, et a contribué à la restructuration des systèmes locaux de production dans les campagnes grecques. D'ailleurs, de nouvelles formes d'agriculture développées pendant les dernières décennies montrent l'adaptation du métier agricole aux impératifs de la pluriactivité familiale : l'exploitation à distance ou la féminisation du métier agricole sont les signes des stratégies des familles visant à préserver leurs exploitations tout en exerçant d'autres activités, souvent extra-agricoles, dans le cadre de l'amélioration de leurs revenus qui permettra la reproduction sociale de la famille. La pluriactivité, largement présente au sein des petites et moyennes exploitations, a donc permis aux familles de renforcer leur statut économique et de conserver leurs exploitations, évitant ainsi la prolétarianisation. De ce fait, l'urbanisation et la transformation économique n'ont pas provoqué un déclassement social des petits agriculteurs qui ont pu consolider leur place sociale, en acquérant souvent des statuts économiques multiples sur la base d'une répartition du travail familiale. La polyvalence familiale a conditionné l'intégration des paysans dans une société urbanisée, de plus en plus marquée par la rationalité du marché.

C'est la nature et les caractéristiques de cette intégration qui rendent ce type de stratégies familiales capital, non seulement pour la question de la reproduction elle-même des familles concernées, mais aussi pour des processus sociaux plus larges. D'un côté, cette polyvalence a marqué la nouvelle constitution de systèmes de production locaux, faisant de la famille un acteur primordial des configurations économiques qui liaient les économies locales avec l'économie globalisée. De l'autre côté, les statuts économiques multiples des familles ont brisé les dichotomies des

espaces, provoquant une interpénétration entre le rural et l'urbain, interpénétration qui marque les reconfigurations sociales du pays à plusieurs niveaux. Plutôt qu'une simple caractéristique des campagnes grecques en cours de transformation, la polyvalence familiale s'est avérée tout au long de la période étudiée à la fois un élément structurel des processus de reproduction sociale des populations du monde rural et un vecteur de transformation sociale.

CHAPITRE 3

Les stratégies résidentielles

La question du logement dans la Grèce d'après-guerre est directement liée à la famille et à ses stratégies. Les problèmes importants auxquels le pays a été confronté après la Seconde Guerre mondiale et la guerre civile qui l'a suivie ont constitué un champ privilégié pour la famille grecque. Cette dernière a développé des stratégies résidentielles non seulement afin de satisfaire les besoins accrus en logements, mais aussi afin d'agir dans les processus de reproduction sociale, notamment dans une période de mutations profondes, comme nous l'avons analysé dans le chapitre précédent. Les réseaux d'entraide et les transmissions familiales ont contribué de manière décisive à la quête de l'acquisition d'un logement et, plus généralement, à la cohésion sociale du pays pendant les premières décennies d'après-guerre. Dans ce chapitre, nous allons examiner les stratégies de la famille en matière de logement et les aspects sociaux qui marquent les évolutions de cette question. Les pourcentages très élevés de la propriété occupante et, en même temps, la faible intervention de l'État dans la politique résidentielle sont des éléments essentiels. Il est à noter que la société grecque présente un apparent paradoxe en ce qui concerne la question des systèmes d'habitation. D'une part, la Grèce est parvenue à satisfaire ses besoins résidentiels pendant une période de changement social rapide et, d'autre part, elle y est parvenue sans développer un secteur important de logement social. L'une des clés de ce paradoxe se trouve dans le rôle de la famille en tant qu'acteur social principal organisant des stratégies visant l'accession à la propriété dans sa quête de reproduction sociale. Toutefois, il est impossible de comprendre la complexité de la question du logement si nous n'examinons pas, dans le même temps, des aspects tels que la politique publique en matière de logement, les caractéristiques du marché immobilier ainsi que les aspects culturels relatifs à la propriété dans la société grecque.

3.1. Le logement en Grèce : de la pénurie à l'abondance

3.1.1. Mutations démographiques et logement

À l'aube de l'après-guerre, le problème résidentiel du pays avait acquis des dimensions considérables. Le problème de l'insuffisance du parc de logements en raison de l'arrivée, pendant la période de l'entre-deux-guerres, de plus d'un million de réfugiés grecs provenant d'Asie Mineure, a été aggravé par la destruction de plus de 550 000 logements pendant la Guerre. Les logements détruits représentaient 30% du parc de logements disponibles, qui comptait 1 740 000 logements en 1940. Le déficit accumulé au début des années 1950 s'élevait à 562 117 logements¹. En même temps, le courant migratoire en plein développement pendant les deux premières décennies de l'après-guerre, des campagnes vers les centres urbains, a aggravé ce déficit. Outre le problème de la pénurie de logements, l'état du parc de logements existants exacerbait la situation, étant donné qu'il s'agissait de petits logements en mauvais état qui ne répondaient pas aux normes élémentaires d'hygiène. Au début des années 1950, le pays avait donc à faire face à un très grave problème résidentiel et il avait besoin de renouveler ce parc afin de satisfaire les besoins accrus de la population.

Au cours des décennies suivantes, l'activité de la construction de logements a connu un développement considérable. C'était l'un des plus importants secteurs de l'économie grecque. Les rythmes de construction étaient tout à fait impressionnants pendant les trois premières décennies d'après-guerre. Dans l'ensemble du pays, on constate une augmentation d'environ 30% du parc de logements dans les années 1961-1971 et de 33,5% au cours de la décennie suivante, alors qu'entre 1981 et 1991, la croissance a été divisée par deux, pour tomber à 16,5%. Ce sont surtout les grands centres urbains qui ont bénéficié de cette croissance : en trente ans, l'augmentation du parc de logements a atteint 165% à Athènes et 182% à Thessalonique. Le nombre de logements pour 1 000 habitants a également considérablement augmenté. Si, en 1947, le nombre de logements existants ne dépassait pas 1,5 million, il dépassait les 2 millions en 1961, puis il a doublé en 1981 et a atteint 5,5 millions en 2001². La période de pointe de la construction de logements se situe assurément entre 1946 et

¹ Velentzas et alii, 1993, *Le logement en Grèce, crise des rapports de production*, Thessaloniki, Paratiritis, p. 15 ; Ellis, *Le capital industriel dans le développement de l'économie grecque*, 1965 (cité par Velentzas et alii, 1993, p. 31).

² *Ibid.* Voir aussi, ELSTAT, 2001, *Résultats du Recensement des logements*.

1981, période durant laquelle plus de 55% du stock existant ont été construits. Il faut souligner que la Grèce est le pays qui enregistre le pourcentage le moins élevé (10%) de logements construits avant 1945 dans l'Europe des 15 (et la Grèce arrive en deuxième position, après la Slovaquie, dans l'Union Européenne des 25). En même temps, la Grèce compte depuis 1981 parmi les pays qui ont le plus grand nombre de logements pour 1 000 habitants (410 logements pour 1 000 habitants en 1981 et 454 en 1991) et c'est le pays qui en compte le plus grand nombre après 2001 (505 logements pour 1 000 habitants en 2001)³.

On constate une amélioration sensible des conditions de logement et de confort. Les logements sont devenus plus spacieux. On enregistre une augmentation du nombre moyen de pièces par logement et, parallèlement une diminution du nombre de personnes par pièce. Ainsi, la proportion de pièces par logement est passée de 2,1 en 1955, à 3,1 en 1975 et à 4 en 2001. De même, la proportion de personnes par pièce est passée de 2,5 en 1947 à 1,03 en 1975 puis à 0,70 en 2001. Ces changements sont dus au renouvellement quasi total du parc de logements et à l'augmentation de la taille des logements neufs. Au milieu des années 1960, un logement neuf comprenait 3,1 pièces en moyenne, pour passer à 3,4 pièces en 1975 et à 3,6 pièces en 1984. De plus, une amélioration du confort a été constatée en ce qui concerne l'électroménager et les conditions d'hygiène. Il est également important de souligner que les classes supérieures n'ont pas été les seules à bénéficier de cette amélioration. Au contraire, le rythme moyen d'amélioration des conditions a été plus élevé parmi les classes populaires⁴. Quoi qu'il en soit, les conditions résidentielles se sont améliorées selon un rythme élevé et la Grèce est parvenue à combler son retard sur des pays qui possédaient un niveau de développement économique supérieur.

3.1.2. L'explosion de la propriété

Cet essor de la construction de nouveaux logements pendant la période d'après-guerre a été lié à un phénomène fort répandu dans la société grecque, à savoir l'élargissement de la propriété. La Grèce est par excellence un pays de propriétaires : elle compte le plus grand pourcentage de propriétaires occupants de l'UE des 15,

³ Doll K., Haffner M., édit., 2004, *Housing Statistics in The EU*. Voir aussi Anastasiadis A.-Tsoukala K., 2006, « Évolution de la population et de l'habitat en Grèce », in Bonvalet C.-Arbonville D., édit, *Quelles familles ? Quels logements ? La France et l'Europe du Sud*, Paris, INED, p. 192.

⁴ Maloutas T., 1990, *Athènes, logement, famille*, Athènes, Exadas, p. 16. Voir aussi ELSTAT, 2001.

après l'Espagne, dont le taux de propriété occupante s'élevait à 84% en 2000. Toutefois, comme on le voit dans le Tableau 3.1, la Grèce arrivait en première position en ce qui concerne la propriété occupante parmi les pays de l'UE en 1980. À titre de comparaison, le taux de propriété occupante s'élevait à 55% en France en 2000, à 45% en Allemagne et à 69% en Italie et au Royaume-Uni durant la même année.

Tableau 3.1
La propriété du logement dans les pays de l'UE (en pourcentage)

	1980	2000
Allemagne	31	45
Autriche	52	56
Belgique	59	68
Danemark	55	52
Espagne	73	84
Finlande	63	64
France	47	55
Grèce	75	80
Irlande	76	78
Italie	59	69
Luxembourg	60	70
Pays-Bas	42	53
Portugal	52	75
Royaume-Uni	58	69
Suède	42	46

Source: Housing Statistics in the EU, 2004.

La propriété du logement se caractérise en Grèce par un faible niveau de concentration et, en même temps, par une grande diffusion sociale. Comme on le voit dans le Tableau 3.2, le pourcentage de propriétaires occupants atteignait 67% en 1951, notamment du fait que la moitié de la population se trouvait alors dans les campagnes (47,5%) où la quasi-totalité des ménages étaient propriétaires de leurs logements. Au cours des deux décennies suivantes, ce pourcentage a augmenté de manière impressionnante, et même pendant la période d'urbanisation rapide qui a entraîné des mutations considérables dans le tissu social. Pendant les années 70, le

pourcentage de propriétaires occupants a atteint 75% pour augmenter dans les trente années suivantes et atteindre 81% (y compris pour les ménages habitant dans des logements cédés gratuitement). Il faut également noter que les pourcentages de propriétaires ont graduellement augmenté dans les régions urbaines pour dépasser déjà 70% en 1991 et atteindre 73,5% en 2004, même dans les agglomérations d'Athènes et de Thessalonique qui concentrent près de 40% de la population totale (71% des propriétaires occupants dans l'agglomération d'Athènes et 78% dans l'agglomération de Thessalonique en 2004)⁵.

Tableau 3.2

Répartition des ménages selon leur statut résidentiel					
	1951	1974	1981	1991	2003
Propriétaires occupants	61%	73%	75%	79%	75%
Location privée	33%	27%	25%	21%	19%
Location sociale	0	0	0	0	0
Autres	6%	n.d.	n.d.	n.d.	6%

Sources : ELSTAT, Recensements de la population (1951, 1981, 1991) et enquêtes sur les budgets familiaux (1974, 2004), *Housing Statistics in the EU* (2004).

3.2. La famille et l'accèsion à la propriété

3.2.1. Le logement, une affaire de famille

Le logement constitue un bien complexe qui possède des caractéristiques spécifiques. En effet, son importance considérable dans le processus de cohésion et de reproduction sociale permet aux ménages de satisfaire leurs besoins élémentaires. Le lieu de l'habitat procure aux individus organisés en unités familiales (dont la structure est diverse, depuis la personne seule jusqu'aux familles nombreuses, recomposées, sur plusieurs générations) « un espace où se nourrir, dormir, aimer, travailler, se protéger

⁵ ESYE, *Enquête sur les budgets familiaux 2004-05*.

contre les intempéries du climat, reproduire sa capacité de travail, entretenir ses relations familiales et sociales, etc. »⁶. Si le logement est un bien de consommation au même titre que l'alimentation ou l'habillement, c'est également un bien durable transmissible qui affecte sur le plan intergénérationnel la situation économique des familles. Pour accéder à la propriété de son logement, la famille doit investir une part considérable de ses revenus ou des autres formes du patrimoine familial étant donné qu'il s'agit du bien de consommation le plus coûteux. On peut dire que le logement est, avec l'emploi, l'un des domaines privilégiés de l'intervention familiale étant donné qu'il constitue un bien essentiel pour la vie familiale, un bien symbolique pour le foyer, fondamental du point de vue financier⁷. C'est la raison pour laquelle la question de l'accession à la propriété est par excellence liée à la famille et à ses stratégies de reproduction ou de mobilité sociale. Toutefois, une approche strictement économique ne permettrait pas à elle seule de comprendre les comportements des ménages en matière d'habitat, étant donné que d'autres dimensions à caractère social et culturel interviennent dans les stratégies familiales. Dans cet objectif, il faut donc considérer à la fois les aspects symboliques et socioéconomiques de la propriété du logement ainsi que les mécanismes et les mobilisations des ressources familiales.

Le logement étant un bien primordial pour la famille dans la longue durée, tant au niveau économique qu'au niveau symbolique, l'importance que la famille accorde au logement n'obéit pas seulement à des logiques économiques mais également à des logiques familiales. Si les théories économiques néo-classiques, qui placent l'individu au centre de l'analyse et qui analysent les effets marquants de son cycle de vie nous incitent à penser l'action des individus comme parfaitement rationnelle, en évaluant les avantages et les désavantages de la location et de la propriété, l'accession à la propriété dépasse le simple calcul utilitariste et constitue un projet par excellence familial et de longue durée⁸. Le logement n'est pas un bien comme les autres : il s'inscrit dans l'histoire elle-même et la reproduction sociale des familles dans le long terme et, en tant que tel, il ne saurait être limité au calcul individualiste. Les logiques et les projets familiaux, qui restent souvent invisibles au niveau macro-économique, fournissent souvent la clé pour comprendre le parcours résidentiel des ménages. La famille, qui a une influence importante et qui utilise des moyens relationnels et

⁶ Segalen M., 2006⁶, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, p. 208.

⁷ Bonvalet C., 1991, « La famille et le marché du logement : une logique cachée » in Segalen M. (édit.), *Jeux de familles : Parents, parenté, parentèle*, Paris, CNRS, p. 57.

⁸ Bonvalet C., 1993, *op. cit.*, p. 68.

financiers, agit dans l'ombre pendant toutes les étapes du cycle de vie et se mobilise pour l'acquisition du logement. Ainsi, le groupe familial laisse la porte ouverte à ses différents membres et fonctionne comme un véritable agent économique, joue un rôle de sécurité et construit un « capital-logement » auquel ses membres peuvent avoir recours à tout moment. En ce sens, la famille conserve avec le logement un domaine d'influence et d'intervention tel qu'il n'est pas possible d'analyser la question résidentielle sans en tenir compte⁹.

Il est certain que le statut résidentiel familial se construit dans le long terme, dans l'enchaînement familial des générations. La perspective intergénérationnelle est nécessaire si l'on veut comprendre la rationalité de ces logiques et stratégies patrimoniales et résidentielles qui inscrivent dans la longue durée des transmissions et des projets familiaux et les rapports instrumentaux que les ménages entretiennent avec leur bien immobilier. Les projets résidentiels, qui sont élaborés dans une perspective de valorisation du patrimoine, ont pour objectif la reproduction continue des familles et des nouvelles générations. Dans ce cadre, l'accession à la propriété est le résultat d'une série des stratégies et de transmissions au sein de la famille ou du réseau de parenté. Ces projets révèlent le rôle complexe et multifonctionnel de la famille en ce qui concerne la question des relations intergénérationnelles. Les échanges au sein de la famille sont souvent analysés comme des échanges affectifs entre parents et enfants, masquant leur diversité ainsi que leurs aspects normatifs et socioéconomiques. Si nous considérons les pratiques et les solidarités familiales comme de simples élans affectifs idéalisés et « désintéressés » de la part des acteurs sociaux, nous ne sommes pas en mesure de saisir la nature diachronique des transactions qui ont pour but la reproduction ou l'ascension sociale du groupe familial. Des pratiques telles que l'autopromotion, l'autofinancement et l'auto-construction ont bien montré comment ces pratiques et ces solidarités familiales contribuent à l'acquisition d'un logement.

D'une manière générale, on peut constater que la famille constitue en Grèce la structure sociale la plus importante pour l'établissement et la conservation des pratiques autonomes en vue de l'acquisition du logement. Les transferts patrimoniaux intergénérationnels programmés, le soutien économique au sein de la famille, la division familiale de travail et le développement des réseaux de solidarité familiale

⁹ *Ibid.*, pp. 76-77.

composent des éléments de stratégies familiales résidentielles qui révèlent une possibilité de médiation importante dans le champ de l'habitat. La relation entre ces pratiques familiales et le logement dans le processus de reproduction et de cohésion sociale apparaît complexe. Le logement a constitué en même temps l'axe de développement du rôle de la famille dans l'espace urbain et a contribué au maintien de l'efficacité familiale, des relations et des réseaux sociaux à caractère « traditionnel » ainsi qu'au remplacement dans le contexte urbain des rôles et des pratiques du monde rural¹⁰.

3.2.2. Le logement, un bien symbolique

Si le logement est un bien économique qui s'intègre plus ou moins dans la logique de marché des sociétés contemporaines, il ne faut toutefois pas négliger son importance idéologique dans la formation d'une famille et sa fonction dans la construction symbolique du foyer dans l'imaginaire familial. Selon les conditions d'urbanisation rapide et de transformations du ménage, l'habitat devient un espace de « structuration de la vie conjugale et familiale ». Il marque une privatisation des espaces familiaux et inscrit une « démarcation entre un dedans et un dehors, un domaine privé et un domaine public »¹¹. C'est l'émergence d'un nouvel « esprit domestique » au sein des centres urbains qui donne sens à la relation de la propriété du logement avec la vie familiale. Sur le plan idéologique familial, la propriété « est investie d'une valeur très forte qui déborde les cadres pratiques, pour s'inscrire dans les représentations du logement idéal sous la forme d'une maison à soi »¹². Du point de vue psychologique, l'accession à la propriété est considérée comme une performance sociale et comme un acte d'auto-confirmation personnelle/familiale. Si un nouvel esprit individualiste, observé avant tout dans les centres urbains des pays industriels de l'Europe occidentale, a valorisé l'accession à la propriété, dans le cas de la Grèce, la valeur symbolique « traditionnelle », largement présente dans les centres urbains en raison des spécificités du processus d'urbanisation, ne saurait être négligée. L'importance de la terre et de la propriété, tant comme élément de sécurité que

¹⁰ Papataxiarchis E., 2013, "Shaping Modern Times in the Greek Family : A Comparative View of Gender and Kinship Transformations after 1974" in Diaila A. – Maroniti N. (édit.), *State, Economy, Society (19th-20th centuries). Essays in Honor of Emeritus Professor George B. Dertilis*, Athènes, Metaichmio, p. 228. Aussi Maloutas T., 1990, pp. 368-69.

¹¹ Segalen M., 2006², *op. cit.*

¹² Bonvalet C., Gotman A (édit.), 1993, *Le logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan, p. 13.

comme bien d'enrichissement, est l'une des principales caractéristiques du système symbolique de la société rurale. Les nouveaux arrivés depuis les campagnes ont transféré des représentations sociales dans lesquelles la propriété occupait une place prépondérante. Être propriétaire de sa propre maison était, dans la Grèce paysanne, la condition *sine qua non* d'un statut social satisfaisant au sein des communautés locales¹³.

Il est vrai que, dans les sociétés paysannes, la notion de patrimoine est intrinsèquement liée à la famille et à son statut social. Outre ses aspects économiques, le patrimoine a des implications symboliques importantes pour les familles. En tant que propriété héréditaire, le patrimoine est lié à la perpétuation de la lignée, il est considéré comme éternel, pérenne, et son existence dépasse celle des membres de la famille. Du fait qu'il consiste essentiellement en propriété foncière, il marque géographiquement et socialement la place dans l'espace familial. L'identité familiale ainsi que l'instauration de relations sociales stables et la constitution d'un groupe permanent sont ainsi construites autour du patrimoine familial. Liée à la famille comme *maisonnée*, et à sa permanence dans le temps, la propriété de la maison est, selon l'expression de P. Bourdieu, un « pari collectif » sur l'avenir de l'unité domestique, sa cohésion, son intégration et sa capacité à résister à la désagrégation et à la dispersion¹⁴. Dans ce contexte, l'attachement à la terre (même sous les formes hybrides comme nous venons de l'analyser) et à la propriété marque les stratégies résidentielles pendant les décennies de forte urbanisation. L'accession à la propriété d'un logement urbain ou dans les communautés périurbaines de grandes villes devient un objectif primordial pour les familles, et plus particulièrement pour les familles d'origine agricole dans le cadre de leur quête pour reproduction.

3.2.3. L'accession à la propriété et l'urbanisation

Ainsi analysée, l'accession à la propriété a marqué les processus de mobilité géographique de l'après-guerre. Au-delà de son importance vitale sur le plan pratique, le logement a joué un rôle symbolique incontournable dans le processus d'urbanisation et dans la quête de mobilité symbolique en termes de revalorisation du

¹³ McNeil W., 1978, *The metamorphosis of Greece since World War II*, Oxford, Blackwell, p. 223.

¹⁴ Bourdieu P., 1990, « Un placement de père de famille », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 81-82, pp. 7-8.

capital symbolique de chaque famille. Pour les couches sociales issues des campagnes, l'accèsion à la propriété constituait notamment un enjeu primordial d'intégration sociale, notamment sur le plan symbolique, condition indispensable à la formation d'un « bon ménage », signe de l'appartenance aux classes moyennes.

Dans une étude anthropologique sur la production sociale de l'espace dans la communauté périurbaine « Voula » d'Athènes, L. Oikonomou mentionne que l'accèsion à la propriété était le premier objectif de toutes les familles. La propriété du logement avait une valeur essentielle, non seulement matérielle mais aussi symbolique, et constituait une condition nécessaire à la formation d'une « bonne » famille. Un certain nombre de couples ont décidé de différer leur mariage afin de réaliser les ressources nécessaires et la plupart des ménages accédaient à la propriété quelques années après le mariage. La propriété d'un logement était considérée comme la condition idéale pour la vie de famille ainsi que le développement d'une intimité familiale et d'une indépendance du couple et des enfants par rapport au monde extérieur¹⁵. R. Hirschon formule des remarques similaires sur la société locale de la banlieue Yerania de Pirée. La maison représentait une ressource à valeur utilitaire et intégrait les éléments culturels primordiaux relatifs à l'intégrité et à l'indépendance familiale¹⁶.

Outre son importance symbolique pour la construction d'une nouvelle identité familiale au sein de l'espace urbain, l'accèsion à la propriété du logement avait d'autres connotations idéologiques. L'acquisition du statut de propriétaire avait une valeur symbolique significative et, bien évidemment, supérieure, à celle de locataire. L'identification du statut social des familles à travers l'accèsion à la propriété a beaucoup marqué les antagonismes sociaux, de même que les stratégies résidentielles pendant les premières décennies d'après-guerre. L'accèsion à la propriété est devenue un champ privilégié pour le développement des stratégies de reproduction ou d'ascension sociale. Il est à noter que l'accèsion à la propriété et l'investissement dans l'immobilier ont été une priorité pour toutes les couches sociales, et surtout pour celles qui ont immigré des campagnes vers Athènes et dans les autres grandes villes. L'acquisition d'un logement, étroitement liée au statut social, a constitué un moyen d'« entrer » dans les nouvelles classes moyennes. Par ailleurs, les fonctions

¹⁵ Oikonomou L., 2008, *La production sociale de l'espace urbain d'Athènes d'après-guerre*, Athènes, Ellinika Grammata, p. 122.

¹⁶ Hirschon, 1989, *Heirs of the Greek catastrophe*, Oxford, Berghan, p. 118. Voir aussi Papataxiarchis E., 2013, *op. cit.*

symboliques de la propriété étaient encore plus intenses au sein des classes moyennes étant donné que le statut résidentiel représentait le moyen de leur reproduction idéologique¹⁷. Dans ce cadre, la location est considérée comme une forme de handicap social alors que la propriété indique une promotion sociale et l'obtention d'un statut plus prestigieux pour les familles, un « ticket d'entrée » dans les classes moyennes. À l'instar de l'éducation et des stratégies professionnelles des enfants, l'habitat était un autre axe autour duquel s'est développé le jeu de la mobilité sociale pendant la période de mutations sociales.

En outre, le processus d'urbanisation a eu des conséquences importantes sur les modèles de vie et de consommation. Le logement s'inscrivait dans les modes de consommation émergents au sein des centres urbains, sous la forme de l'appartement moderne dans un immeuble neuf. Le renouvellement rapide du parc de logements a considérablement amélioré la qualité des conditions résidentielles dans les grandes villes, rendant encore plus attractive l'acquisition d'un logement neuf, notamment pour les familles des immigrants venus des campagnes. Ces familles adoptaient un nouveau modèle de vie, proche du mode de vie bourgeois, dans lequel la propriété d'un logement moderne disposant de tout le confort était indispensable. La dévalorisation de la vie dans les campagnes et la prépondérance d'un mode vie « bourgeois » ont bien marqué la mentalité des nouveaux venus, qui cherchaient à s'adapter rapidement à un nouvel environnement. Disposer de chambres confortables et de tous les appareils électriques modernes dominait l'imaginaire des familles qui recherchaient désormais l'intimité et le bien-être dans leurs nouveaux foyers¹⁸. Effectivement, la grande majorité des appartements étaient équipés d'appareils électroménagers, notamment d'un réfrigérateur et d'une cuisinière électrique, alors que la plupart des appartements se sont graduellement équipés d'une salle de bains avec une douche ou une baignoire¹⁹.

¹⁷ Basset K-Short J., 1980, *Housing and residential structure*, p. 127 (cité par Oikonomou D., 1987, « La politique résidentielle en Grèce d'après-guerre », *Revue grecque de recherches sociales*, n° 64, p.69). Voir aussi Tsoukalas K., 1999, *État, société et emploi en Grèce d'après-guerre*, Athènes, Themelio, p. 278 et Oikonomou L., 2008, *op. cit.*

¹⁸ Oikonomou L., 2008, *op. cit.*

¹⁹ En 1991, en Grèce, seuls 14% des logements ne disposaient pas encore de douche ou de baignoire. Toutefois, ce pourcentage est le plus élevé des pays de l'UE.

3.3. Les aspects des stratégies résidentielles familiales

3.3.1. Une forte propension à épargner

L'accession à la propriété du logement, qui représente la partie la plus importante du patrimoine, est essentielle dans la planification et les stratégies familiales. La famille grecque semble épargner de manière planifiée et délibérée selon des plans à long terme, dans la mesure du possible, afin d'accéder à un meilleur statut social, garantir sa vieillesse, aider financièrement ses descendants et transmettre un héritage suffisant dans le cadre des antagonismes sociaux. L'attention particulière que les familles grecques de tous les milieux sociaux portaient de plus en plus aux enfants dans la période de l'après-guerre impliquait que la propriété constitue un investissement familial intégrant les besoins de plusieurs générations. L'accession à la propriété du logement ainsi que l'acquisition, dans la mesure du possible, de terrains et de logements supplémentaires afin de satisfaire les besoins résidentiels de la génération suivante et acquérir une résidence secondaire pour les vacances familiales comptent parmi les principaux objectifs des ménages qui développent des plans de long terme pour bien investir leur épargne²⁰.

Il faut souligner que les ménages grecs ont montré une propension considérable à épargner pendant la période de l'après-guerre, bien plus importante que l'épargne des ménages de la plupart des autres pays européens. Un taux de l'ordre de 25 à 33% de cette épargne, augmentée par les flux importants de richesses des Grecs rapatriés ou des virements des émigrés, a financé la construction de logements. Si la proportion de l'épargne dans le revenu disponible représentait, au début des années 1950, moins de 5%, comme dans la plupart des pays européens, elle a rapidement dépassé 20% pendant les années 1970. Dans ce contexte, on constate que le pourcentage de l'épargne dans le PIB a doublé pendant les années 1960 grâce à l'accumulation de l'épargne des ménages en vue de l'acquisition d'un logement. Durant la décennie suivante, cette proportion est demeurée relativement stable, malgré une légère diminution, alors que la proportion respective des autres pays de l'UE était d'un niveau largement inférieur (la proportion médiane des années 1980-89 était de

²⁰ Emmanuel D., 1995, « On the structure of housing accumulation and the role of the family wealth transfers in the Greek housing system », in Forest R. - Murie A. (édit.), *Housing and Family Wealth. Comparative International Perspectives*, London, Routledge, p. 172.

19,1% en Grèce, contre 11,8% dans l'UE)²¹. Pendant les trois premières décennies de l'après-guerre, les ménages grecs ont non seulement épargné à un niveau considérablement plus élevé que la moyenne européenne, mais ils ont également directement investi une plus grande partie de leur épargne dans la construction résidentielle et l'acquisition d'un logement.

Apparemment, une norme sociale bien établie indiquait que les familles amassaient du patrimoine et, à un moment donné, en transmettaient la plus grande partie à leurs descendants, qui feront de même pour la génération suivante. Dans ce contexte, le statut résidentiel des familles dépendait, semble-t-il, tout au long de la période d'après-guerre, plutôt des données démographiques et de la structure du ménage, du cycle de vie et des rapports au sein des familles que des contraintes de classe et des catégories de revenus. L'accession à la propriété est liée au mariage et le pourcentage des propriétaires occupants augmente à mesure que la famille s'agrandit et que le réseau familial s'étend. L'accumulation de ressources intergénérationnelles permet l'acquisition du statut résidentiel souhaité. Ainsi, le statut de locataire était une situation temporaire et transitoire jusqu'à l'accumulation des capitaux nécessaires pour l'acquisition d'un logement. Il pouvait également concerner des personnes qui n'avaient pas de plan de logement familial en cours ou qui étaient divorcées. Par ailleurs, les taux très faibles de mobilité résidentielle constatés dans les grandes villes, et surtout à Athènes, montrent que l'accession à la propriété constitue un objectif à long terme. La plupart des jeunes ménages considéraient l'acquisition d'un logement comme une dépense que l'on devait faire une fois dans sa vie et qui exigeait un investissement considérable. C'est la raison pour laquelle de jeunes couples décident de ne pas quitter le foyer parental pour constituer un capital nécessaire²².

Toutefois, outre cette norme sociale, la structure dominante de soutien familial et des transferts de patrimoine en vue de l'acquisition du logement a été rendue possible grâce aux tendances économiques favorables pendant les trois premières décennies d'après-guerre. La croissance économique continue et l'afflux des virements des émigrés ont permis une accumulation de patrimoine considérable pour une grande partie de la société. La structure même de la société grecque favorisait le développement d'une forte norme sociale d'épargne. De nombreux éléments

²¹ *Ibid.*, p. 170.

²² Allen J, et alii, 2004, *Housing and welfare in southern Europe*, London, Wiley-Blackwell, p. 138. Voir aussi Maloutas T. (1990).

favorisaient le développement de la propension à l'épargne : la combinaison de la grande diffusion de la petite propriété, la prépondérance des petites exploitations familiales dans l'économie agricole qui alimentait les centres urbains, le pourcentage très élevé de petites entreprises dans les villes, l'insécurité économique provoquée par le sous-développement des services de sécurité sociale et, enfin, l'inexistence d'un État-providence organisé. La combinaison des petites structures économiques et de l'insécurité économique et sociale rendait l'épargne un mécanisme de sécurité essentiel.

3.3.2. Dot et stratégies résidentielles

Dans le cas grec, la forme la plus importante de soutien familial en matière de logement était celle du transfert direct de logement ou de terrain à bâtir aux descendants, avant que les parents ne soient âgés. Le mariage, élément central dans le passage à la vie adulte, était aussi un moment privilégié pour le soutien familial et le développement de stratégies résidentielles. L'existence de la pratique de la dot des jeunes filles²³ au moment du mariage a marqué pendant plus de trois décennies après la Deuxième Guerre mondiale la question du logement et de l'accession à la propriété, constituant un champ important de transmissions familiales. Pendant les années de l'urbanisation, la dot a pris une forme nouvelle, tant pour les populations urbaines que pour les populations agricoles venues s'installer dans les grandes villes de la Grèce. Les familles dotaient leurs filles d'un appartement dans une grande ville. Le mariage constituait en effet une institution liée non seulement aux transactions économiques interfamiliales mais aussi aux ambitions de mobilité sociale des couches inférieures et des agriculteurs. La dot, qui constituait l'essence des stratégies matrimoniales, était le moyen d'attirer des gendres des classes moyennes. Offrir la propriété d'un terrain ou d'un logement constituait donc un avantage considérable dans les antagonismes matrimoniaux. Le mariage représentait ainsi un champ de stratégies planifiées pour l'exploitation du patrimoine et l'acquisition d'un logement à transmettre aux générations suivantes.

L'institution de la dot avait pour conséquence l'intensification de la tendance des ménages à épargner. Les familles commençaient souvent à épargner dès la

²³ Pour une présentation de la pratique de la dot, voir le chapitre suivant.

naissance d'une fille en vue de la constitution de sa future dot. Cette partie du patrimoine transmise lors du mariage des filles était avant tout investie dans l'achat d'un terrain à bâtir ou d'un logement, et rarement dans d'autres activités économiques. Alors que jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale on constatait une diversité et une pluralité dans les pratiques dotales, la période d'après-guerre est marquée par une homogénéisation et une cristallisation de la dot sous la forme des transmissions immobilières. L'appartement devient la forme de dot idéale, « à la fois stable et productif, sûr et rentable, ancré dans le passé par le travail qu'il incorpore et projeté dans l'avenir... »²⁴. Malgré son caractère censé « traditionnel », la pratique de la dot a connu une croissance remarquable pendant les premières périodes d'après-guerre contribuant à la fois à l'autonomie résidentielle des nouveaux couples et au maintien des réseaux de la parenté²⁵. Selon des estimations, le taux des contrats légaux de dotation atteint 25% de la totalité des mariages en Grèce en 1970. Toutefois, les taux réels de dotation ont été beaucoup plus élevés étant donné que, d'un côté, une partie considérable des transmissions matrimoniales a été faite en dehors du cadre de la loi et que, de l'autre, la valeur des biens transmis a souvent été dissimulée dans les contrats de dotation pour des raisons fiscales : selon un décret de 1972, les dots d'une valeur inférieure à 200 000 drachmes étaient non imposables²⁶.

Par ailleurs, une série de dispositions légales ont favorisé l'augmentation des pratiques dotales jusqu'à la réforme du Code civil en 1983 et l'abolition de la pratique de la dot. Le Code civil de 1946 imposait aux chefs de familles de doter leurs filles selon leur patrimoine. Il stipulait que les biens immobiliers constituaient la propriété de la femme mais que le mari en conservait la gestion et la jouissance. De plus, la Caisse de Dotations des Filles Indigentes, créée en 1957, contribuait à la constitution des dots de filles provenant même des couches les plus pauvres de la société grecque alors que plusieurs organismes publics avaient institué la dotation des employées et des filles d'employés depuis la Deuxième Guerre mondiale. Quoiqu'il en soit, non seulement l'État grec n'a pas contesté cette pratique « traditionnelle » mais il a au

²⁴ Shapiro R., « Mariage et Urbanité », in *Actes du Symposium international d'histoire de la Ville néo-hellénique*, 1985, p. 452. On peut trouver dans la bibliographie anthropologique plusieurs références à la question de la transformation de la dot. Voir notamment Hirschon R., 1989, p. 118 et le Chapitre 7.

²⁵ Papataxiarchis Th., 2013, *op. cit.*

²⁶ Symeonidou-Alatopoulou Ch., 1979, « L'évolution de l'institution de la dot en Grèce, 1956-1974 », *La Revue Grecque de recherches sociales*, n° 34-35, pp. 323-337. Voir aussi les remarques de Gazis A., sur cet article, pp. 338-340. Voir aussi Hirschon R., 1989, p. 130.

contraire contribué à sa stabilisation et à son extension pendant plus de trois décennies.

La pratique de la dot, qui était inscrite dans le cadre des stratégies familiales planifiées, a assurément contribué à développer les transmissions intrafamiliales en matière de terrains à bâtir et de logements. Une conséquence importante de cette pratique a été le transfert considérable de capitaux depuis les campagnes vers les centres urbains pendant la période de pointe de l'urbanisation. La dot impliquait la liquidation d'une partie du patrimoine, en principe la part de la fille dans l'héritage, des ménages agricoles afin de financer l'achat d'un terrain à bâtir ou d'un appartement, ou même la construction d'un bâtiment. Toutefois, ce transfert de capitaux et la diffusion des aspirations à l'ascension sociale liées aux stratégies matrimoniales ont entraîné une inflation de la valeur des dots et, par là même, des prix de l'immobilier dans les grandes villes. C'est là l'une des raisons principales (parmi d'autres raisons liées à l'égalité des sexes) de l'abolition de la pratique de la dot dans le nouveau Code civil de 1983 préparé par le gouvernement socialiste de PASOK. Néanmoins, cette abolition officielle de la dot n'a pas eu de conséquences négatives sur les transmissions des biens immobiliers et des aides financières. La provision instituée par le nouveau code pour la possibilité de transmissions familiales sous la forme de « dons parentaux », en faveur des deux sexes cette fois, a maintenu un cadre relativement favorable pour les échanges familiaux en matière de logement²⁷.

3.3.3. L'autopromotion, l'auto-construction et l'*antiparochi*

Toutefois, ce qui caractérise le cas grec en ce qui concerne l'accession à la propriété, c'est l'extension des pratiques d'autopromotion pendant les deux premières décennies d'après-guerre ainsi que le développement d'un système assez particulier d'échange immobilier, savoir l'*antiparochi* qui existe encore aujourd'hui. Ces deux aspects de la question résidentielle en Grèce constituent la clé de voûte de la compréhension des évolutions dans le domaine du logement et du rôle des stratégies familiales dans la satisfaction des besoins résidentiels des ménages.

²⁷ Il faut souligner que la pratique de la dot a permis à un pourcentage considérable de femmes divorcées de devenir propriétaires occupantes de leur logement. Il est à noter qu'à Athènes les pourcentages de propriétaires divorcés, hommes et femmes, sont identiques (34,2% et 34,1%), ce qui nous permet de constater que la dot a nuancé dans ce cas la position inégalitaire de la femme. Voir Maloutas T., 1990, p. 42.

Durant l'immédiat d'après-guerre, l'accession à la propriété par achat ne représentait à Athènes que 10% des accessions qui constituaient pratiquement un « privilège » des classes dominantes et ce n'est que dans la période plus récente que l'accession du logement par achat a commencé à se répandre également dans les couches moyennes et populaires. Le développement de l'autopromotion a constitué la composante principale de la production immobilière des premières décennies d'après-guerre. L'autopromotion consistait principalement en l'auto-construction et l'achat sur commande. Ces deux pratiques se situaient relativement en dehors du cadre de l'économie officielle, laissant la place à l'action familiale. Pour de nombreux ménages, se procurer un logement hors du marché immobilier classique, en le construisant soi-même ou en se faisant aider par sa famille, était le seul moyen de s'intégrer dans la société urbaine en développement. Si ces pratiques n'étaient pas socialement uniformes, elles ont cependant connu une croissance remarquable au sein des classes moyennes et populaires, notamment pendant les deux premières décennies qui ont suivi la guerre civile, décennies marquées par l'urbanisation. Les aides financières pour l'achat d'un appartement, l'offre d'une main-d'œuvre familiale en cas d'auto-construction et la cession d'un terrain à bâtir ont constitué les principaux axes de l'action familiale visant l'accession à la propriété. C'est précisément grâce à ces pratiques d'autopromotion que les besoins urgents en logement ont été satisfaits et que le taux de la propriété occupante s'est rapidement élevé, en raison d'un rythme de construction très soutenu.

La plupart des personnes qui ont migré vers les centres urbains ont ainsi accédé à la propriété. Les pratiques d'autopromotion ont donc marqué le processus de l'urbanisation et de l'exode rural. La famille rurale a pu ainsi, comme les autres familles, développer des stratégies « agressives » afin d'acquérir un logement. L'auto-construction était en principe basée sur l'expérience récente des familles dans la construction de la maison rurale et sur les compétences acquises par les nouveaux arrivés dans la construction, qui constituait très souvent leur premier emploi dans la ville. Le travail personnel et l'entraide familiale leur ont permis de construire leur propre maison. Dans la majorité des ménages (soit plus de 60%) qui ont eu recours à l'autopromotion, les membres de la famille ont réalisé eux-mêmes la construction du logement²⁸. Cette aide familiale provenait principalement des membres de la famille

²⁸ Maloutas, 1990, p. 241.

déjà établis à Athènes et, le plus souvent, dans le quartier où des communautés locales et des familles ayant le même lieu d'origine se sont regroupées. De nombreux quartiers d'Athènes portent encore le nom du lieu d'origine de leurs premiers habitants. Le recours à la main-d'œuvre familiale a permis à un certain nombre de familles d'origine agricole ou ouvrière d'accéder à la propriété à un coût abordable étant donné que les pratiques d'entraide familiale ont remplacé les services du marché capitaliste. Et lorsque la main-d'œuvre familiale n'était pas suffisante, d'autres stratégies familiales se sont déployées, telles que l'aide financière des parents ou d'autres membres de la famille, ou la vente du patrimoine familial sur le lieu d'origine. Parallèlement, dans un grand nombre de cas d'auto-construction ou de construction sur commande, soit le terrain à bâtir a été procuré par la famille soit la famille a financièrement contribué à l'achat d'un terrain.

L'extension de l'autopromotion durant les deux décennies d'après-guerre a été rendue possible par la petite taille des lots à bâtir disponibles et la tolérance de l'État grec vis-à-vis des pratiques illégales. Le processus de construction dépendait des ressources familiales disponibles et c'est la raison pour laquelle il était souvent interrompu temporairement. Les prêts sur hypothèque étaient rares dans les cas d'autopromotion. En général, les ménages qui possédaient des terrains, notamment périurbains, ont fait construire des logements en fonction de leurs ressources, soit avec l'aide des membres de la famille étendue, soit, après accord, avec de petites sociétés de construction. Jusqu'au milieu des années 1970, une partie importante des constructions en autopromotion était illégale. Les maisons construites pendant la nuit représentaient la norme du développement illégal de l'autopromotion dans les banlieues et les périphéries périurbaines, notamment pendant les années 1950 et 1960. Des familles des campagnes immigrées, qui avaient acheté un terrain ou qui l'avaient illégalement occupé, construisaient pendant la nuit des maisons précaires alors que les policiers n'étaient pas en service ou prétendaient ignorer l'existence des constructions illégales. Le fait que la loi interdisait la démolition des maisons illégales qui avaient déjà un toit et qui étaient habitées constituait *de facto* une légitimation des logements illégaux. Selon les estimations, pendant la période qui se situe entre 1945 et 1969, période de pointe de l'urbanisation, environ 140 000 maisons illégales ont été construites, ce qui correspondait à près d'un quart des nouveaux logements. Elles logeaient environ 570 000 personnes, chiffre qui correspondait à plus de 35% de l'augmentation totale de la population d'Athènes pendant cette période. Sur

l'ensemble du pays, plus de 206 000 maisons ont été bâties sans permis de construire pendant la même période²⁹.

Après 1970, on constate, d'une part, une diminution du pourcentage des propriétaires qui ont acquis leur logement grâce à l'autopromotion familiale et, d'autre part, un accroissement simultané de l'importance du marché du logement. Toutefois, cette progression est liée au développement d'un système de production immobilière qui ne renvoyait pas totalement à un marché capitaliste de construction. Le système de l'échange immobilier (*antiparochi*), qui existe pratiquement jusqu'aujourd'hui et qui constitue un phénomène unique en Europe, a fortement marqué la production de logements en Grèce et a permis, grâce à son caractère quasi informel, l'action et, jusqu'à un certain point, la planification familiale. Selon ce système de promotion, le propriétaire fournit un terrain à bâtir et le promoteur apporte le capital ainsi que la maîtrise d'œuvre en contrepartie de la propriété d'un pourcentage de la surface construite. Dans cette procédure, le terrain est échangé contre un bâtiment neuf, sans intervention financière, et selon des conventions conclues entre les propriétaires de terrains et les promoteurs immobiliers.

L'*antiparochi* a eu pour conséquence le développement d'un marché quasiment dominé par de petites entreprises de construction et l'appropriation individualisée de l'espace urbain. Même si ce système de production immobilière ne faisait pas partie des pratiques familiales classiques d'autopromotion, l'existence de facteurs importants, que nous examinerons dans les sections suivantes de ce chapitre, tels que la fragmentation de la propriété de terre, la valeur peu élevée de la terre périurbaine et les extensions constantes de plans des grandes villes ainsi que la possibilité de construire sans disposer au préalable de liquidités, a rendu possible, jusqu'à un certain point, le développement de l'action personnelle/familiale dans la quête de l'accession à la propriété d'un logement neuf et de la revalorisation du patrimoine. Par ailleurs, l'*antiparochi* s'adresse plutôt aux classes moyennes et aux classes supérieures, tandis que l'autopromotion constituait une pratique courante dans toutes les classes sociales, avec toutefois des méthodes et des implications différenciées, notamment pour les couches populaires qui pouvaient avoir un accès étendu à la propriété. Pendant les années 1970, le développement croissant du marché capitaliste dans la production et la circulation immobilière a marqué le déclin graduel

²⁹ Leontidou, 1990, *The Mediterranean City in transition*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 149-150 et Allen J, (et alii), 2004, p. 179.

de l'autopromotion. Jusqu'à la fin des années 1980, le pourcentage des accédants à la propriété à travers l'autopromotion à Athènes a diminué, passant de 46,8% à 19,7%³⁰.

Quoi qu'il en soit, l'*antiparochi* a eu des implications importantes pour les familles qui pouvaient bénéficier de ce système de production immobilière. D'une part, ce système a facilité la proximité résidentielle des familles nouvellement formées et des parents. Étant donné que les propriétaires fournissaient des terrains à bâtir en échange d'appartements dans le même immeuble, l'*antiparochi* permettait la cohabitation de plusieurs familles apparentées. Cette proximité résidentielle a favorisé le maintien d'un réseau familial, de pratiques et de fonctions qui relevaient de la famille étendue, malgré la réduction graduelle du nombre de membres d'une même famille dans l'espace urbain.

D'autre part, l'*antiparochi* a permis à certaines familles de conserver un petit bien immobilier, pouvant être transmis plus tard aux autres membres de la famille selon leurs besoins éventuels et souvent mis temporairement en location afin d'assurer des revenus complémentaires aux ménages³¹. Étant donné que la convention de cession d'un terrain prévoyait par principe la délivrance de plusieurs appartements au propriétaire du terrain, les familles avaient la possibilité de garder un appartement pour leurs parents et de mettre les autres logements en location. De plus, des ménages qui habitaient d'anciennes maisons en mauvais état bâties sur un terrain dont ils étaient propriétaires pouvaient céder ce terrain en contrepartie de l'acquisition d'un appartement neuf. Ce type d'échange était relativement fréquent dans les banlieues et les périphéries périurbaines qui bénéficiaient des extensions des plans des villes. L'augmentation de la valeur du terrain dans ces régions offrait aux promoteurs immobiliers des possibilités de profit et, en même temps, donnait aux propriétaires de terrains l'occasion d'accéder à un logement neuf et de réaliser une plus-value de leur patrimoine. Dans ce sens, on peut avancer que ce processus, qui impliquait des profits multiples pour les familles, pouvait faire partie des stratégies des ménages en vue de l'acquisition ou du renouvellement d'un logement et de la revalorisation du patrimoine à long terme. Or, les profits engendrés dans le cadre de l'*antiparochi* dépendaient de la valeur actuelle et potentielle du terrain cédé. De ce fait, les familles des classes moyennes ou supérieures ayant la possibilité d'échanger des terrains de haute valeur se trouvaient après l'achèvement des nouveaux bâtiments avec des

³⁰ Maloutas T, 1990, p. 242.

³¹ *Ibid.*, p. 77.

propriétés fortement revalorisées et rentables. Outre son importance pour les stratégies familiales, l'*antiparochi* a été un facteur important de développement économique. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet, afin de mieux comprendre son rôle capital dans les mutations sociales de la période.

Il faut mentionner ici une autre pratique d'entraide et de transmissions familiales, relativement répandue pendant la première période d'après-guerre en Grèce, pratique qui ne faisait pas partie des stratégies d'accession à la propriété, à savoir la cession gratuite de logement. Cette pratique, qui nécessitait une mobilisation intergénérationnelle, s'adressait surtout aux jeunes ou aux personnes âgées et contribuait à l'entretien des ménages composés de personnes qui n'étaient pas encore ou qui n'étaient plus actives comme, par exemple, les jeunes qui se trouvaient dans une période de transition vers la vie active et le mariage. Dans ce cadre, des personnes âgées qui avaient quitté la vie active et qui vivaient parfois seules, cédaient souvent la propriété de leur logement à la nouvelle génération et se contentaient d'occuper un logement plus petit, appartenant au patrimoine familial. Les familles qui exerçaient cette pratique étaient nombreuses et elles étaient issues de toutes les classes sociales. Toutefois, la cession gratuite était plus développée parmi les classes populaires (et les classes moyennes) que parmi les classes supérieures, qui avaient plus facilement recours à des pratiques spatialement et économiquement plus flexibles (achat ou location à l'endroit souhaité). Selon une enquête sur le logement menée à la fin des années 1980 dans l'agglomération athénienne, le pourcentage des logements cédés atteignait 6 à 7% des ménages à Athènes. Le taux était plus élevé parmi les ouvriers (6,5%) alors que, chez les cadres supérieurs et les professions libérales, il ne concernait que 4,5% des ménages³². Une autre enquête réalisée au début des années 90 à Volos mentionne des pourcentages analogues³³. Ces pourcentages sont demeurés stables dans les années qui ont suivi et, en 2004, le taux de ménages habitant des logements cédés gratuitement dans l'ensemble du pays se situait encore au niveau de 6%³⁴.

³² Maloutas T., 1990, pp. 32 et 123.

³³ Maloutas T., 1995, « Ségrégation urbaine et relations familiales dans deux villes grecques : Athènes et Volos », *Sociétés contemporaines*, n° 22-23, p. 92.

³⁴ ELSTAT, 2004, *Enquêtes sur les budgets familiaux*.

3.3.4. L'ampleur des stratégies résidentielles familiales

Malgré le développement graduel des structures du marché foncier et immobilier capitalistes en Grèce après 1970, le rôle de la famille en quête de l'accession à la propriété a été décisif pendant toute la deuxième moitié du 20^e siècle. Selon les enquêtes disponibles, vers la fin des années 1980, à Athènes, sur 60% des ménages propriétaires occupants de leur logement, 29% avaient accédé à la propriété via l'autopromotion et 23% par le transfert direct familial (cession, dot ou héritage). Par ailleurs, plus de 28% des ménages ont reçu une aide financière familiale en matière de logement, sans compter les logements transmis par héritage. Les dots, les cessions et les donations parentales, qui constituaient des transmissions intergénérationnelles planifiées, concernaient environ 80% des transmissions familiales de logement. En même temps, dans 35% des cas d'autopromotion, le terrain faisait partie d'une cession parentale alors que, dans 12,5% des cas d'achat, les ménages avaient obtenu une aide financière parentale³⁵. Avant 1970, les pourcentages de propriétaires occupants qui avaient acquis leur logement dans le cadre des stratégies résidentielles familiales étaient surprenants : 47% par auto-construction ou construction sur commande, 22% par cession parentale, dot ou héritage et 23% seulement par achat. On constate une situation semblable à Volos, bien que les transformations soient moins prononcées qu'à Athènes. En 1993, 29% des propriétaires occupants avaient acquis leur logement par autopromotion alors que 40% l'avaient acquis par cession, dot ou héritage. Contrairement à Athènes, le pourcentage de l'accession à la propriété par autopromotion est demeuré au même niveau pendant toute la période de l'après-guerre, tandis que le pourcentage des accessions par transfert familial a légèrement baissé, passant de 43% avant 1980 à 37,5%³⁶.

En s'appuyant sur les résultats d'une recherche réalisée à la fin des années 1980 sur les ménages des huit plus grandes villes de Grèce, D. Emmanuel a identifié les formes suivantes de transmissions familiales pour l'acquisition du logement : l'héritage d'un logement ou d'un lot de terrain à bâtir, le don parental de logement ou de terrain, les transmissions monétaires, l'application de l'*antiparochi* pour un terrain transmis par la famille et la cession gratuite de logement. Il faut souligner que la

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Maloutas, T., 1995, pp. 99-102.

pratique de la dot était déjà abolie au moment de l'enquête. Dans le Tableau 3.3, on peut observer la part de chaque pratique dans les acquisitions totales : les dons parentaux sous forme de logement ou de terre représentaient plus de 22% des acquisitions totales tandis que l'héritage ne semble concerner que 5% des propriétaires.

Tableau 3.3
Les transmissions familiales en matière de logement
dans les huit plus grandes villes

(1) Héritage de logement	5.1%
(2) Héritage de lot de terre	3.9%
(3) Don parental de logement	14.8%
(4) Don parental de lot de terre	7.5%
(5) Contribution en liquide	4.9%
pour l'achat/construction du logement	
(6) « Antiparochi »	5.3%
(7) Logement cédé gratuitement	7.8%
Total (1) - (7)	49.3%

Source : Emmanuel D., (1995), «On the structure of housing accumulation and the role of the family wealth transfers in the Greek housing system», p. 179

L'auteur a ajouté à ces sept formes de soutien familial le cas des personnes qui ont accédé à la propriété en vendant un autre bien immobilier transféré par leur famille. Le pourcentage de personnes ayant ainsi acquis leur logement atteignait 10%. En combinant tous ces cas, on constate que plus de la moitié (environ 60%) des propriétaires occupants avaient reçu des transferts considérables de patrimoine par leur famille alors que seuls 20% des propriétaires ont bénéficié d'un prêt afin d'acquérir ou de construire un logement³⁷. Il faut toutefois remarquer que des

³⁷ Emmanuel D., *op. cit.*, 1995, pp. 179-180.

acquisitions issues d'une période d'accumulation de richesses pendant laquelle des transmissions familiales ont eu lieu ne peuvent pas être mesurées, ce qui implique que l'ampleur des pratiques familiales dans l'accession à la propriété serait supérieure.

3.3.5. Transmissions familiales et classes sociales

Il faut souligner que les pratiques d'assistance familiale et de transferts patrimoniaux pour l'acquisition du logement concernent toutes les classes socioéconomiques. Toutefois, on constate un rapport inverse entre le rôle des transferts familiaux et l'appartenance de classe. Le taux de propriétaires occupants qui bénéficiaient des dons parentaux et des héritages augmentait en passant des couches supérieures des classes moyennes aux couches inférieures et à la classe ouvrière³⁸. L'existence de revenus élevés diminuait le recours à l'entraide familiale et orientait les ménages vers l'achat ou l'autopromotion de haut niveau, qui semblait constituer un privilège des classes supérieures et un signe de distinction sociale. Ce mode d'acquisition de logement n'était pas seulement le résultat des revenus élevés mais également des orientations idéologiques et des modèles de consommation particuliers³⁹.

Il faut également souligner qu'en ce qui concerne l'accession à la propriété, les différences entre les groupes socioéconomiques sont très limitées, compte tenu des ségrégations sociales issues du fonctionnement capitaliste au sein des économies avancées. On constate donc une « démocratisation » de la propriété du logement au sein de la société grecque : il y a une diffusion considérable du patrimoine immobilier même parmi les ménages ayant des revenus inférieurs et une uniformité des pourcentages de propriété occupante parmi les classes sociales, malgré les différences substantielles de ressources économiques. Cette diffusion sociale de la propriété est révélée par le fait que 86% des familles se situant en dessous du seuil de pauvreté⁴⁰ sont propriétaires de leur logement. De plus, il faut noter qu'au milieu de la décennie précédente la pénétration du crédit immobilier parmi les classes populaires était encore minimale : seuls 4% des ménages pauvres propriétaires de leur logement avaient des obligations financières en ce qui concerne leur logement alors que ce pourcentage

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Maloutas T., 1990, p. 177.

⁴⁰ Sont considérés comme ménages pauvres ceux dont les dépenses annuelles sont inférieures à 60% des dépenses médianes de la totalité des ménages.

s'élevait à 11% pour les autres ménages. Au total, 10% des ménages (soit 12% des ménages propriétaires de leur logement) avaient des obligations financières relatives à leur logement selon les enquêtes réalisées en 2004 sur les budgets des ménages par le Service national de statistiques (ELSTAT)⁴¹. En revanche, il apparaît que le statut économique des ménages est un facteur déterminant pour l'ancienneté du logement. En effet, seuls 18% des ménages pauvres habitaient dans un logement construit après 1981 contre 38% pour les autres ménages. Il faut toutefois souligner que plus de 40% de la population pauvre habitaient dans les régions agricoles⁴².

3.3.6. La proximité résidentielle

Par ailleurs, le développement des pratiques et des stratégies familiales en matière de logement et les particularités de la production immobilière en Grèce pendant les premières décennies d'après-guerre ont favorisé la proximité résidentielle des ménages et la cohabitation des membres de la famille au-delà de la famille nucléaire. Le pourcentage de logements habités par des familles élargies est considérable. Maloutas mentionne que ce pourcentage atteint 8,8% à Athènes en 1986 et 14,3% à Volos en 1993, pourcentages qui pourraient se révéler plus élevés compte tenu des problèmes méthodologiques rencontrés dans les enquêtes statistiques⁴³. Les pratiques d'autopromotion dans la production du logement ont amené à construire des immeubles dans lesquels des segments nucléaires de familles élargies occupaient des logements séparés. Une famille élargie sur trois à Volos occupait deux logements ou plus dans le même immeuble, alors qu'à Athènes, le pourcentage de ces familles élargies dissimulées devait être supérieur, étant donné que la création de tels immeubles était plus répandue. Outre ce type de cohabitation au sein du même immeuble, il faut mentionner aussi la cohabitation dans un même quartier, qui assurait aux familles nucléaires certaines fonctions de la famille élargie. Sur l'ensemble des ménages de Volos ayant des parents âgés, 46,5% habitaient dans le même quartier (dont 39,5% partageaient le même logement et 22% occupaient un logement différent situé dans le même immeuble)⁴⁴. On relève des résultats similaires dans d'autres enquêtes menées à la fin des années 1980 et pendant les années 90. Selon la recherche

⁴¹ ELSTAT, 2004, *op. cit.*

⁴² *Ibid.*

⁴³ Maloutas T., 1995, p. 92.

⁴⁴ *Ibid.*

de Maratou-Alipranti⁴⁵, sur un échantillon de 800 personnes au Pirée, 28% des familles cohabitaient avec leurs parents dans le même appartement ou dans un autre appartement du même immeuble et 38% habitaient dans le même quartier ou la même région du Pirée. Par ailleurs, selon l'enquête réalisée par Georgas dans les années 1990 à Athènes, 17% des ménages interrogés logeaient avec leurs parents dans le même immeuble, 3,5% dans des immeubles voisins et 41% habitaient dans le même quartier⁴⁶.

En outre, les raisons du choix de localisation résidentielle sont significatives de l'importance des réseaux d'entraide familiale et du patrimoine familial dans les pratiques d'autopromotion. Selon les enquêtes mentionnées, les relations familiales et la localisation du patrimoine familial sont les deux principales raisons du choix du lieu de résidence. Le pourcentage des ménages qui mentionnent les structures familiales comme motivation du choix de localisation résidentielle s'élevait à 58,5% à Athènes et à 64,8% à Volos. Ce sont avant tout les classes moyennes et les classes populaires qui choisissent leur lieu de résidence selon l'existence ou non d'un patrimoine immobilier et des réseaux de la famille étendue. Généralement, ces catégories sociales se distinguent en ce qui concerne leur profil résidentiel par des pourcentages de propriétaires occupants très élevés, les modes « traditionnels » d'accession à la propriété, une faible mobilité résidentielle et, enfin, des pratiques d'entraide familiale fréquentes⁴⁷.

On voit clairement que la question résidentielle et l'accession à la propriété étaient largement une affaire de famille durant la période étudiée. Les stratégies de transferts et de valorisation des patrimoines familiaux analysées montrent que la famille, avec ses stratégies, a joué un rôle prépondérant dans la question du logement en Grèce, notamment au cours d'une période de mutations importantes. Les raisons et les implications du rôle de la famille dans ce domaine sont multiples. On peut supposer que le développement de l'autopromotion et la propension à la propriété étaient dus à une prédisposition culturelle de la société grecque, du fait de son passé récent rural et « traditionnel ». Quoiqu'il en soit, il est difficile de comprendre comment la famille grecque a pu remplir un rôle si important dans l'essor de la

⁴⁵ Maratou-Alipranti L., 1999, « Relations intergénérationnelles dans l'époque contemporaine : considérations, tendances, pratiques », *Revue Grecque des Recherches Sociales*, n° 98-99, pp. 66-67.

⁴⁶ Georgas D., 1999, « Aspects psychologiques de la famille contemporaine », in *Revue Grecque des Recherches Sociales*, pp. 98-99, p. 39.

⁴⁷ Maloutas T., 1995, pp. 95-98.

construction des logements et le développement de l'accèsion à la propriété, dont le pourcentage compte parmi les plus élevés d'Europe. C'est pourquoi nous allons à présent examiner les caractéristiques de la question du logement dans la société grecque et ses implications dans l'économie, ainsi que le rôle de l'État et de la politique gouvernementale en faveur du logement.

3.4. Les implications économiques de la question du logement

3.4.1. L'importance économique du secteur du bâtiment

Nous avons déjà souligné que la plupart des ménages qui étaient propriétaires de leur logement n'avaient pas d'obligations financières (prêts immobiliers, hypothèques, etc.). Ces faibles pourcentages de ménages, même parmi les ménages pauvres dont les propriétés ne sont pas hypothéquées, peut s'expliquer par la participation modérée du crédit bancaire dans le financement du logement, notamment avant 1990⁴⁸. Durant la période 1958-1985, qui a été la période de pointe de la construction des logements, la participation moyenne du crédit bancaire dans la construction des logements se situait autour de 16,5%. Ce taux était largement inférieur à celui des pays industriels avancés, dans lesquels la participation du crédit bancaire atteint 90%⁴⁹. Ainsi, en 1990, la Grèce se situait à la dernière place parmi les pays de l'UE en ce qui concerne la dette hypothécaire. Cette dette ne dépassait pas 3% du PIB, alors que la dette hypothécaire moyenne dans l'UE dépassait 20% du PIB. L'extension du crédit bancaire qui a suivi le développement du marché immobilier capitaliste après le déclin des pratiques de l'autopromotion pendant les années 90 était liée à une augmentation de la dette hypothécaire dans le PIB, qui se situait toujours à 9% en 2000, étant largement inférieure cependant à la moyenne européenne (37% du PIB dans l'UE des 15)⁵⁰. Nous reviendrons ultérieurement sur ce point. Néanmoins, il s'avère que dans le cas grec, le financement du logement pendant la période de l'essor

⁴⁸ Pour l'essor du crédit immobilier à partir de la deuxième moitié des années 90, voir la dernière section de ce chapitre.

⁴⁹ Oikonomou D., 1993, « La politique résidentielle : état actuel et perspectives dans les pays de l'UE et la Grèce », in Getimis P.- Gravaris D., *L'État-Providence et la politique sociale : la problématique contemporaine*, Athènes, Themelio, p. 337.

⁵⁰ Norris M. et Domanski H., 2009, "Housing Conditions, States, Markets and Households: a Pan European Analysis", *Journal of Comparative Policy Analysis : Research and Practice*, vol. 11, n° 3, p. 398.

de la construction des logements était basé, dans une proportion non négligeable, sur les fonds propres des ménages.

Compte tenu de l'essor de l'activité de construction des logements, le bâtiment était l'un des secteurs les plus importants de l'économie d'après-guerre. Le taux médian des investissements en matière de logements dans la constitution brute de capital fixe se situait autour de 30% pendant la deuxième moitié du 20^e siècle et la première décennie du nouveau siècle, oscillant entre 21% et 44%. Parallèlement, en tant que pourcentage du PIB, les investissements immobiliers ont oscillé entre 5,5% et 9% jusqu'à la fin des années 80, pour se stabiliser autour de 5% pendant les années 90 et atteindre 7% durant ces dernières années. Il faut mentionner que l'activité de l'État a été marginale dans la construction de logements pendant les premières décennies d'après-guerre durant lesquelles s'est produit l'important essor du secteur du bâtiment. La participation du secteur public à la formation brute de capital dans le secteur du logement a oscillé entre 1 et 3%, à l'exception des années 1950 où le taux moyen a atteint 9%. Au total, alors que plus de trois millions de logements ont été construits durant les trente premières années, seuls 50 000 d'entre eux l'ont été par les services publics. Et si l'on prend en compte dans le calcul les logements illégaux, la participation de l'État apparaît encore plus limitée. Ce taux d'activité de l'État grec dans la construction de logements a été largement plus faible que les taux enregistrés dans les autres pays européens. Pendant la même période, le taux médian de participation du secteur public dans la formation brut de capital logement dans les pays de l'Europe des 12 dépassait 20%⁵¹.

Ce développement du bâtiment était lié aux caractéristiques structurelles de l'économie grecque pendant la deuxième moitié du 20^e siècle et au processus de l'accumulation du capital. Tout au long de cette période, on constate l'absence de concurrence entre la production immobilière et les autres secteurs de l'économie grecque. Les investissements dans le logement se sont développés parallèlement aux autres investissements réalisés dans l'industrie, ce qui montre que l'expansion du bâtiment ne s'est pas faite au détriment de l'accumulation du capital dans l'industrie. Par ailleurs, la construction de logements a été financée de manière autonome, notamment grâce aux ressources familiales étendues alors que l'industrie a été financée par des crédits contrôlés par l'État grec ou par des investissements étrangers.

⁵¹ Oikonomou D., 1987, « La politique du logement en Grèce d'après-guerre », in *Revue Grecque des Recherches Sociales*, n° 64, p. 62.

L'essor de la construction de logements s'est principalement produit grâce à de petits capitaux alors que le grand capital se dirigeait principalement vers les secteurs industriels. Par ailleurs, on constate qu'un abandon ou un éventuel échec des stratégies résidentielles familiales n'a pas systématiquement entraîné le transfert des ressources disponibles des ménages vers d'autres formes d'investissement. Compte tenu de la nature complexe de l'habitat qui n'obéit pas aux logiques purement économiques, il est fort probable que ces ressources se dirigeaient plutôt vers la consommation⁵². Autrement dit, alors que la construction de logements a représenté l'un des secteurs les plus actifs de l'économie grecque, cette activité a été principalement financée par des ressources privées de petite et de moyenne taille (ménages et PME de la construction), sans la participation d'importants capitaux qui ont été investis dans les autres secteurs de l'industrie.

Le dynamisme du secteur du bâtiment a contribué au développement des secteurs économiques qui y sont liés. Des secteurs en relation à la consommation domestique comme l'ameublement et l'électroménager, ainsi que les secteurs de production des matériaux du bâtiment (ciment, bois, brique, marbre, etc.) ont connu un développement parallèle, augmentant ainsi leur participation au PIB et leur importance dans la structuration de l'économie. De plus, on constate dans ces secteurs la plus faible participation du capital étranger. Cette interconnexion du secteur du bâtiment avec l'ensemble de l'économie de la période d'après-guerre a constitué un champ privilégié d'esquisse de politique économique. Nous y reviendrons.

La participation limitée du secteur public à l'essor du bâtiment, que nous avons déjà soulignée, a renforcé le rôle des fonds privés. L'accroissement de l'activité immobilière a été rendu possible grâce à l'existence de ressources disponibles suffisantes pour soutenir la demande. En même temps, on constate que le pouvoir d'achat réel des ménages était plus élevé que le niveau des revenus actuels pendant les premières décennies d'après-guerre. Des transferts depuis l'étranger, provenant soit des dépôts de capitaux des entrepreneurs grecs expatriés soit des virements effectués par les émigrés et les marins grecs ont considérablement contribué à accroître les revenus des ménages. Une partie significative de ces ressources a été dirigée vers le marché immobilier, notamment pendant la période 1964-1977, où le pourcentage,

⁵² Oikonomou, D., 1987, pp. 76-77. Voir aussi l'analyse de Karapostolis V., 1983, *Le comportement de consommation dans la société grecque (1960-1975)*, Athènes, EKKE, notamment sur la question de la consommation ostentatoire largement diffusée dans la société grecque durant cette période.

dans les transactions immobilières, des capitaux provenant de l'étranger oscillait entre 12% et 19%. Selon des estimations, ces ressources représentaient le quart des investissements réalisés dans le logement. Comme on l'a déjà vu, le transfert et la liquidation des ressources familiales ont renforcé le marché immobilier et l'activité de construction des logements. La transformation de la pratique de la dot a constitué le mode de transfert par excellence des capitaux agricoles vers les villes.

Parallèlement, une autre source de financement du secteur de l'habitat a été l'émergence des petits et moyens capitaux pendant les années de l'Occupation et les premières années après la Guerre, grâce aux opportunités de croissance économique qui ont bénéficié de l'aide financière des États-Unis (plan Marshal). Ces capitaux ont contribué au développement d'un « micro-capitalisme » du bâtiment, caractérisé par de petites structures, en ce qui concerne le marché et la propriété. Dans ce contexte, le développement de l'activité immobilière a généré des revenus supplémentaires pour une partie non négligeable de la société et pour l'ensemble des classes sociales, permettant une « auto-alimentation » économique de la croissance du bâtiment en Grèce⁵³.

3.4.2. Les raisons de l'investissement dans le logement

Si l'on constate une disponibilité de ressources dans la construction de logements, il reste à comprendre pourquoi ces capitaux disponibles ont été investis dans le logement et non pas dans d'autres formes d'investissement. Une grande partie de la société grecque, qui atteint déjà 75% pendant les années 70, a choisi d'accéder à la propriété même si le coût exigé était beaucoup plus élevé que le coût de la location. Une première réponse se trouve dans la situation économique du pays à la fin de la guerre civile (1949). Du fait de la dégradation de l'économie et de l'effondrement monétaire qui a suivi la dévaluation de la drachme en 1953, l'immobilier est apparu comme le seul placement « sûr » de l'épargne des ménages et l'accession à la propriété comme un moyen de reproduction sociale. Les faibles montants de ressources disponibles et l'absence d'alternatives pour réaliser de petits investissements (tels que les actions des entreprises) ont considérablement favorisé le choix de l'immobilier. Dans un tel contexte, l'accession à la propriété était considérée

⁵³ Oikonomou D., *op. cit.*, 1987, pp. 66-68.

dans la société grecque d'après-guerre comme un « mécanisme de sécurité ». L'absence d'autres mécanismes d'assurance (sécurité sociale, État-providence, sécurité et droits du travail) a transformé la propriété en un mécanisme d'assurance sociale par excellence face aux incertitudes que créait naturellement, une société en pleine restructuration. La propriété est ainsi devenue une priorité pour les familles qui cherchaient à assurer leur subsistance ou qui cherchaient des opportunités de revalorisation de leur patrimoine⁵⁴. On pourrait aussi ajouter aux impératifs économiques de la période les dispositions culturelles relatives à la propriété au sein d'une société dans laquelle le monde rural exerçait encore une influence considérable pendant toute la période de transformation. Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, le processus de l'urbanisation pendant les trois décennies qui ont suivi la guerre impliquait une pénétration des modèles culturels de la société rurale dans les centres urbains. L'acquisition de son propre logement occupait une place capitale dans ces modèles.

Si l'immobilier a constitué une forme de dépôt de « sécurité » des ressources familiales, la structure de la propriété immobilière a rendu possible, dans une certaine mesure, la création de revenus issus de la rente pour un nombre considérable de groupes sociaux. La dispersion sociale et la faible concentration de la propriété ne permettaient pas une concentration de la rente immobilière mais entraînaient la dispersion d'une « micro-rente » qui traversait le corps social. D'ailleurs, le fait que le montant des loyers se trouvait sous la protection de l'État jusque dans les années 90 a imposé davantage de limites à la rentabilité des logements en tant que source de revenus issus de la rente et d'une marchandisation étendue du produit immobilier. Dans ce cadre, déjà, vers la fin des années 70, une partie considérable de la population avait des revenus qui provenaient de l'immobilier. Selon des estimations, plus d'un tiers des contribuables déclaraient de tels revenus, qui représentaient près de 10% de la totalité des revenus déclarés. À l'exception d'un petit nombre de salariés dont les revenus immobiliers étaient minimes (3,6%), ces revenus étaient importants dans les autres catégories socioprofessionnelles, notamment chez les agriculteurs (30%), les artisans et les retraités (23%)⁵⁵. Outre sa valeur sûre, l'investissement familial dans la pierre constituait une source de plus-values financières, économiquement limitées

⁵⁴ Voir l'analyse précédente. Voir aussi Tsoukalas K., 1987, et Oikonomou D., 1987.

⁵⁵ Oikonomou, D., 1987, pp. 69-70.

mais socialement dispersées, plus-values essentielles pour la stabilisation économique des ménages.

3.4.3. Le logement en Europe occidentale

L'essor de la construction des logements en Grèce n'est bien évidemment pas un phénomène unique en Europe. Pendant la période d'après-guerre, on constate un développement du secteur du bâtiment et une amélioration des conditions de logement. La croissance économique pendant les Trente Glorieuses et l'intervention des États assurant, d'une part, les conditions favorables pour le développement économique et, d'autre part, les conditions de reproduction de la force ouvrière et le renforcement de la demande comme de la consommation ont marqué l'évolution en matière de logement et la satisfaction des besoins résidentiels des sociétés industrielles en Europe. Le système du logement dans les pays du capitalisme avancé se définissait alors par deux composantes primordiales : le marché et l'État⁵⁶. Les mécanismes du marché déterminaient la production et la consommation du logement par le biais de l'activité des grandes entreprises du bâtiment et du système du crédit immobilier, ainsi que par le biais du marché du travail qui conditionnait les modalités de la consommation du produit logement. Par ailleurs, à travers ses politiques de redistribution et de protection sociale, l'État limitait les conséquences du libre fonctionnement des mécanismes du marché (*démarchandisation*)⁵⁷ qui tendaient à exclure les catégories sociales aux bas revenus de certains types de consommation, jouant ainsi un rôle important dans les processus de reproduction sociale.

En Grèce, le conditionnement du système de production et de circulation du bien « logement » par les mécanismes du marché et par l'État n'est pas exclusif et l'importance de ces deux composantes présente des différences significatives. Le marché du logement se caractérisait par la domination des petites entreprises de bâtiment qui ne pouvaient cependant pas organiser et contrôler entièrement les conditions de production et de circulation de leur produit. Les propriétaires de terrains urbains exerçaient également un rôle définitionnel dans le système de production de

⁵⁶ Maloutas T., (1990), pp. 17-18.

⁵⁷ Sur la notion de « démarchandisation » (*decommodification*), voir Esping-Andersen G., 1990, *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge, Polity Press et, du même auteur, 1999, *The Social Foundations of Postindustrial Economies*, Oxford, Oxford University Press. Nous reviendrons sur ce point dans le Chapitre 5.

logements, comme le montre la prédominance du système particulier de l'*antiparochi*. La fragmentation et la diffusion sociale étendue de la propriété foncière ont nui à la formation d'un capital monopoliste dans le secteur du bâtiment. Parallèlement, l'exclusion du crédit bancaire de ce système de production à la suite des politiques protectionnistes mises en œuvre par les gouvernements grecs pendant la première période d'après-guerre rendait impossible le développement des investissements à rationalité capitaliste dans le marché immobilier⁵⁸. Dans ce contexte, comme nous l'avons déjà indiqué, pendant les trois décennies de l'essor du bâtiment, on n'a pas enregistré de tendances à la concentration du capital dans le secteur de la construction de logements. De plus, les conditions de fonctionnement du système de production et de circulation du bien logement n'ont pas favorisé l'attraction d'importants investissements provenant des autres secteurs de l'économie.

L'essor des pratiques d'autopromotion qui ont marqué le processus de construction des logements, principalement jusque dans les années 1970, montre clairement cette tendance à l'autonomisation du secteur du logement. L'autopromotion est un mode de production des logements qui se différencie essentiellement des formes classiques du marché du logement. La personne qui a recours à ce type d'acquisition de logement a la responsabilité, l'initiative et souvent l'organisation de tout le processus de production. De plus, dans certains cas, les services du marché sont remplacés par le travail personnel et/ou l'entraide familiale. Ce type d'accession à la propriété préservait le plus grand degré d'autonomisation face au développement des rapports de production capitalistes dans le secteur du logement. L'autopromotion n'était toutefois pas absente dans les sociétés industrielles « avancées », étant donné qu'elle constituait une pratique liée au passé agricole et « traditionnel » de ces pays. Toutefois, la différence résidait dans le fait qu'au sein de ces sociétés, l'autopromotion ne constituait qu'une pratique marginale et minoritaire dans l'espace urbain, alors qu'en Grèce, pendant la période de pointe de l'urbanisation et de l'essor du bâtiment, l'autopromotion concernait près d'un tiers des logements construits et que la rationalité « précapitaliste » conditionnait la constitution du marché immobilier, notamment à travers l'*antiparochi*.

La particularité du cas grec réside ainsi dans le fait que la production massive de logements n'obéit pas au schéma de production immobilière capitaliste. Un tel

⁵⁸ Oikonomou D., 1987.

schéma impliquerait l'existence d'un processus de production immobilière dans lequel des entreprises du bâtiment achèteraient des terrains urbains pour construire des logements et les mettre en vente dans le marché immobilier. Elles tireraient ainsi profit de la plus-value du produit et le processus de production recommencerait. En revanche, les pratiques de l'autopromotion et de l'*antiparochi* ont prédominé dans le secteur du logement pendant la plus grande partie de la deuxième moitié du 20^e siècle, formant un système de production relativement différent des pays européens dans lesquels le marché capitaliste conditionnait la production et la consommation de logements. C'est la raison pour laquelle nous reviendrons sur la question de l'*antiparochi* et sur ses particularités dans le système de production de logements.

3.4.4. L'*antiparochi* comme mode de production de logements

Si l'autopromotion constitue une pratique qui se situait par excellence hors du marché capitaliste, l'*antiparochi*, qui a connu sa période de pointe pendant les années 1960 et 70, et qui existe toujours aujourd'hui⁵⁹ en tant que système de production immobilière marchande, était une pratique spécifique, qui relevait en grande partie de l'économie informelle. Pendant cette période, on ne constate pas l'existence d'un secteur public de production immobilière qui pourrait fonctionner parallèlement dans le marché du logement et offrir des alternatives résidentielles. L'*antiparochi* a donc constitué le mode dominant de production des logements. La prépondérance de ce mécanisme, tant à Athènes que dans les autres grandes villes du pays, a marqué l'ensemble de la formation de la ville contemporaine en Grèce.

Selon ce type de production immobilière, en premier lieu, le propriétaire de terrain urbain cédait son terrain, et le droit de construire un bâtiment, au promoteur immobilier/organisateur de la production et il recevait en contrepartie un certain pourcentage, fixé au préalable, d'appartements dans le futur immeuble. En second lieu, le promoteur se charge de la construction des logements, soit en utilisant le travail salarié soit en sous-traitant une partie de l'œuvre à forfait. Deux conventions coexistent dans le système de l'*antiparochi* : la première concerne la construction

⁵⁹ L'*antiparochi* a connu son déclin pendant la dernière décennie, notamment après 2006, à la suite de l'imposition d'une TVA aux propriétaires fonciers. Toutefois, bien que les contrats d'*antiparochi* diminuent d'année en année, on estime qu'un pourcentage d'appartements neufs oscillant entre 15% et 55%, selon le quartier, ont été bâtis dans l'agglomération d'Athènes par le biais de ce système à la fin de la décennie précédente (voir Kanelis V., « La crise a détruit l'*antiparochi* », *Imerisia*, 9/01/2010).

d'un bâtiment sur le terrain cédé et la seconde est une convention de cession/vente d'une partie de la propriété du terrain au promoteur immobilier, qui sera conclue après la délivrance du bâtiment accordé au propriétaire du terrain. La convention de vente du terrain présente les particularités suivantes : elle n'est pas conclue immédiatement mais après la construction et la délivrance des appartements accordés et il n'y a pas de transaction monétaire dans cet échange. Ce processus permet au propriétaire du terrain, ou aux propriétaires dans le cas où plusieurs propriétaires cèdent leurs terrains voisins, d'accéder à la propriété des appartements sans dépenses financières et le promoteur qui trouve un terrain à bâtir sans avoir l'obligation de l'acheter, profite de la mise en vente des autres appartements. Les promoteurs immobiliers avaient souvent déjà pré-vendu des appartements avant leur construction, assurant ainsi le capital nécessaire à la réalisation des travaux. Il faut également noter que cette absence de transaction financière dans l'*antiparochi* doit s'expliquer par le fait que le propriétaire du terrain ne vise pas la liquidation du patrimoine et le profit de la rente foncière mais cherche tout d'abord à satisfaire les besoins en logements de sa famille et à assurer la revalorisation de son patrimoine sur le long terme.

Comme nous l'avons déjà souligné, la demande en matière de logement a été très forte en Grèce pendant les premières décennies d'après-guerre. Toutefois, même si cette demande était un facteur essentiel, elle ne suffisait pas, à elle seule, à expliquer l'apparition et la domination de ce mécanisme de production immobilière qui, de même que l'autopromotion classique, ont marqué la question du logement pendant la deuxième moitié du 20^e siècle. L'existence d'une forte fragmentation de la propriété de la terre urbaine ainsi que les liquidités limitées dans l'économie grecque et l'absence de sources de financement et de capitaux pour la construction de logements ont permis le développement de cette pratique. Cette combinaison de la diffusion sociale de la propriété des terrains et de l'exclusion des grands capitaux a favorisé l'émergence d'un mécanisme de production immobilière flexible dans lequel de petites entreprises du bâtiment construisaient un certain nombre de logements. Les propriétaires, qui se révélaient souvent incapables de financer la construction de leur propre maison, acquéraient des appartements pour leur famille. À ces conditions économiques il faut ajouter l'existence d'un cadre politique et « légal » favorable, nécessaire pour le fonctionnement et le développement de l'*antiparochi*⁶⁰.

⁶⁰ *Ibid.*, pp. 149-151.

Outre ces conditions favorables, il est important de souligner le rôle des termes d'exploitation des terrains urbains et, plus concrètement, des coefficients de construction dans l'extension et la généralisation de la pratique de l'*antiparochi*. La surévaluation fréquente des « coefficients de construction »⁶¹ par les gouvernements d'après-guerre a rendu le processus d'*antiparochi* largement profitable non seulement aux propriétaires de terrains qui visaient l'acquisition d'un logement et la revalorisation de leur patrimoine mais aussi aux promoteurs immobiliers qui pouvaient accroître leur profit grâce à la construction de bâtiments. La surévaluation fréquente des coefficients de construction allait de pair avec l'extension constante des plans de ville qui favorisaient le développement de l'*antiparochi* même dans les quartiers périurbains, malgré la moindre valeur des terrains⁶². Les extensions des plans de ville avaient d'ailleurs des implications multiples. Même si elles ne s'inscrivaient généralement pas dans un plan d'urbanisme concret de longue portée, elles constituaient plutôt un enjeu politique. Les besoins accrus de légitimation politique des gouvernements issus de la guerre civile ont placé les extensions des plans de ville au centre des réseaux de clientélisme, et la revalorisation des patrimoines périurbains constituait le champ des interactions politiques. Nous allons analyser de manière plus approfondie, dans le sous-chapitre qui suit, ces implications de la politique immobilière.

Il est clair que le mécanisme de l'*antiparochi* est sensiblement différent du processus de production capitaliste des logements. De même, les implications économiques du marché immobilier en Grèce diffèrent des caractéristiques du marché immobilier des pays industriels d'Europe Occidentale, du moins en ce qui concerne les premières décennies d'après-guerre. Tout d'abord, la prépondérance de la petite propriété et des petites entreprises du bâtiment qui ont caractérisé le processus de production de logements à travers l'*antiparochi*, a eu pour résultat la délimitation de l'accumulation du capital qui circulait dans le secteur du bâtiment et de la survalorisation de l'espace. Bien évidemment, ces limitations dans la constitution et la circulation du capital ont eu pour conséquence de maintenir la valeur des logements à des niveaux peu élevés. De plus, l'environnement fiscal favorable, créé parfois de

⁶¹ Les coefficients de construction régissent la surface constructible sur un *terrain* donné. La surévaluation de ces coefficients permettait la construction de davantage de logements sur chaque terrain, donnant ainsi accès à une rémunération supplémentaire pour toutes les parties impliquées dans le processus de construction.

⁶² Velentzas et alii, 1993, pp. 152-153.

facto par l'État grec dans les transactions immobilières des logements effectuées à travers l'*antiparochi*, a contribué à limiter la forte montée des prix de l'immobilier. Par ailleurs, la nature des rapports de production au sein du mécanisme de production qui impliquait des transactions souvent informelles, des temps de recyclage du capital très lents et une plus-value immobilière rendue au propriétaire sous forme d'appartements entraînaient des limitations du profit réalisé par les promoteurs immobiliers et du capital accumulé dans le secteur⁶³.

Parallèlement, plusieurs facteurs contribuaient au maintien du coût de production des logements à des niveaux particulièrement bas, soit pour les familles qui avaient recours aux pratiques de l'autopromotion et de l'auto-construction, soit pour les entreprises de construction elles-mêmes, dans le cadre de la construction des immeubles à travers l'*antiparochi*. La mauvaise qualité des logements construits et l'utilisation ou même l'abus gratuit de capitaux naturels qui bénéficiaient de la tolérance de l'État ont eu une importance primordiale dans la diminution du coût de production. L'utilisation (illégal) gratuite de sable, l'occupation par les chantiers des parties communes et l'absence de places de parking dans les bâtiments maintenaient les coûts de production à des niveaux peu élevés. De plus, la facilité d'acquisition de terrains périurbains et leur faible valeur en raison de l'extrême morcellement des lots de terrains à bâtir ont été des facteurs importants de diminution de coût. Le résultat de ces facteurs a été l'évolution de l'indice du coût de la construction des logements selon des rythmes égaux ou même inférieurs à ceux de l'indice général des prix⁶⁴.

En ce qui concerne l'autopromotion et l'auto-construction, la non-imposition des transferts immobiliers intrafamiliaux, l'achèvement progressif des logements ainsi que la limitation des dépenses grâce aux formes d'entraide et de solidarité familiale ont contribué à réduire les coûts de construction des nouveaux logements. Dans ce contexte, le coût résidentiel s'est également maintenu à des niveaux peu élevés pour les locataires. Durant la plus grande partie de la période étudiée, le loyer médian a évolué à un rythme semblable, ou même inférieur, à l'indice général des prix, contrairement à ce qui se produisait dans les pays industriels avancés où les hausses des loyers ont été considérables⁶⁵. Il faut aussi mentionner que, malgré le déclin de l'autopromotion et l'extension graduelle du marché capitaliste du logement, le

⁶³ Demathas Z., 1993, « Schèmes de production du logement », in *La recherche sociale en Grèce aujourd'hui*, Athènes, EKKE, p. 639-643.

⁶⁴ Oikonomou D., 1987, *op. cit.*

⁶⁵ Oikonomou D., 1993, p. 338.

pourcentage du coût résidentiel dans la consommation totale des ménages est le plus bas de l'UE : il atteint 10,1% en 1998-99 et 10,7% en 2004-05⁶⁶.

3.4.5. Le logement et les politiques publiques

Dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, le problème du logement qui s'est posé à la suite de la Seconde Guerre mondiale a donné lieu à des politiques résidentielles concrètes. Le besoin de renouvellement du parc de logements à la suite des destructions provoquées pendant la guerre et la question du logement pour une grande partie de la population, et surtout les classes ouvrières, ont été placés au centre de ces politiques, marquées par ailleurs par le compromis keynésien. Le concept de l'action publique au logement est certes plus large qu'une politique sectorielle du logement. Le logement constitue une ressource et un bien pluridimensionnel. En effet, il n'est pas seulement le lieu de reproduction du ménage mais il est également un « filet de sécurité » pour le bien-être familial. De plus, il constitue une activité économique qui peut jouer un rôle important dans le développement économique, notamment dans les conditions de transformation sociale et de mutation d'une société rurale vers une société urbanisée et dans le passage d'une économie agricole à une économie industrielle et/ou à une économie de services. Pour tout ce qui concerne la politique de l'État grec en matière d'habitat, on peut identifier deux enjeux majeurs : d'une part, la question du logement s'inscrit dans un cadre beaucoup plus large de politique de développement et de planification économique et, d'autre part, elle a fait l'objet d'une exploitation et d'une instrumentalisation politique par les premiers gouvernements d'après-guerre en quête de légitimation.

Sur le plan économique, la politique de l'État grec en matière de logement a été confrontée aux enjeux du développement économique du pays dans l'immédiat d'après-guerre et à ceux du processus d'accumulation du capital. Comme nous l'avons déjà précisé, la construction des logements ne reposait que très partiellement sur le crédit bancaire ou les fonds publics et son financement provenait par excellence des fonds privés des familles et des petits promoteurs immobiliers. Dans le circuit du système de production de logements, l'activité de la construction s'autofinçait et elle-même génère des revenus pour une partie considérable de la population. Dans ce

⁶⁶ ELSTAT, 2004, *Enquêtes sur les budgets familiaux*.

cadre, l'activité du bâtiment s'est émancipée du système bancaire, sans rencontrer de difficultés de financement.

La politique de l'État s'est parallèlement développée : durant presque toute la période d'après-guerre, les gouvernements ont mis en place des contrôles et fixé des limites strictes dans le fonctionnement des politiques de crédit du système bancaire afin d'éviter une fuite éventuelle des crédits financiers vers la construction des logements. Cette politique avait pour objectif l'abondance des capitaux pour le financement de l'industrie et du tourisme, qui ont été placés au centre du plan de développement de l'économie grecque. Ce plan de développement a permis de garantir les ressources nécessaires pour les priorités économiques mises en œuvre par les gouvernements, sans empêcher l'essor du secteur du bâtiment qui était financé de manière autonome par des ressources suffisantes. En même temps, en excluant le capital bancaire du logement, il a créé un champ privilégié de reproduction du petit capital et des couches nombreuses de la population qui participaient aux activités relatives au logement dans le cadre des stratégies résidentielles familiales. Il est à noter qu'à travers cette politique de développement l'État grec a soutenu l'offre de logements et la satisfaction des besoins en matière de logements sans surcoût budgétaire. Outre son rôle social, le logement fait partie de la question de la régulation de l'accumulation du capital, et il a ainsi un rôle essentiel dans le processus de développement de l'économie grecque de l'après-guerre⁶⁷.

Au-delà de leurs implications économiques indirectes, les politiques publiques résidentielles à proprement parler n'ont pas fait partie du débat politique en Grèce. Le logement a été davantage considéré comme un aspect de l'activité économique générale que comme une question sociale et l'accès au logement n'a pas été considéré comme un problème social particulier auquel devraient s'appliquer des politiques de logement. Les gouvernements grecs d'après-guerre ont préféré donner la priorité à la promotion d'un contexte économique favorable en vue de développer l'emploi et les revenus familiaux et de permettre aux ménages de satisfaire leurs besoins résidentiels par leur propre initiative. Cette orientation a été facilitée par le processus de l'urbanisation. Étant donné qu'au début de la période qui a suivi les deux guerres, une partie considérable de la population travaillait encore dans l'agriculture, le secteur du bâtiment a exercé un rôle majeur dans le processus de mutations sociales et de

⁶⁷ Oikonomou D., 1993, pp. 347-48.

changements économiques⁶⁸. D'une manière générale, on pourrait avancer que l'objectif primordial de l'action publique en matière de logement en Grèce n'était pas de développer un parc important de logements sociaux pour faire face aux besoins de la population, mais de soutenir la mobilité sociale de la population et la mobilité géographique des populations agricoles qui arrivaient dans les centres urbains. L'acquisition d'un logement constituait un indicateur important du bien-être social des ménages et l'accession à la propriété fonctionnait comme un dispositif qui pourrait garantir aux familles une meilleure protection contre les fluctuations de l'économie et du marché du travail. La propriété du logement était le moyen d'offrir aux familles un niveau minimal de bien-être qui ne dépendrait pas seulement des cycles économiques locaux ou nationaux, de l'emploi ou des salaires. La propriété était finalement un instrument de stabilité et de cohésion sociale qui constituait un objectif politique stratégique pour les gouvernements grecs, et plus particulièrement pendant les trois décennies qui ont suivi la guerre civile. La propriété a donc été considérée comme un facteur de sécurité pour la famille, qui pourrait compenser l'absence de l'État-providence et du système de sécurité sociale. Ainsi analysée, on ne pourrait parler que d'une politique résidentielle *de facto*, qui est le résultat d'une politique libérale qui promeut un certain « Laissez faire » en matière de logement, facilitant l'accès des ménages à la propriété. La politique des gouvernements consistait en des éléments divers qui ne constituaient en aucun cas une politique substantielle.

La particularité du cas grec repose sur le fait que ces méthodes économiques ne sont pas liées à la fonction redistributrice de l'État-providence mais plutôt à la « construction » d'un marché dans lequel se sont reproduits ceux qui se trouvaient impliqués dans la construction ou qui cherchaient à accéder à la propriété de leur logement. D. Oikonomou précise que cette stratégie de l'État fait référence aux formes d'intégration politique « verticale » et qu'elle constitue un équivalent contemporain du clientélisme traditionnel. La Deuxième Guerre mondiale et la guerre civile qui l'a suivie, ainsi que l'émigration, l'exode rural et l'urbanisation intense des premières décennies d'après-guerre avaient provoqué une dissolution des réseaux traditionnels du clientélisme. Ces nouvelles formes d'intégration politique liées au

⁶⁸ On peut relever de fortes ressemblances entre les quatre pays de l'Europe du Sud, non seulement en ce qui concerne les politiques résidentielles mais aussi dans l'ensemble de la question du logement après la Deuxième Guerre mondiale. Pour une analyse comparative, voir Allen J. et *alii*, 2004. Sur la question de l'action publique en faveur du logement, voir le Chapitre 6.

logement et ces formes d'accèsion à la propriété avaient partiellement remplacé la fonctionnalité des rapports clientélistes qui se trouvaient alors en cours de reconstruction⁶⁹.

Le développement du secteur du logement a ainsi été lié, sur le plan politique, au processus de reproduction sociale d'une partie considérable de la société. Dans ce cadre, un objectif politique essentiel des gouvernements de la période était la reconstitution des classes moyennes et de la petite bourgeoisie démantelées pendant les années 1940. Cette reconstruction sociale devait assurer le consensus politique nécessaire à la consolidation du rapport de forces qui a découlé de la guerre civile⁷⁰. Après la Deuxième Guerre mondiale et la guerre civile, les classes moyennes se sont trouvées dans un état de décomposition et le remplacement de ces classes sociales par de nouvelles classes moyennes constituait l'enjeu de la construction du consensus politique dans la société grecque. L'intervention étatique dans le processus du développement du secteur du bâtiment et la politique en faveur du logement sont liées aux stratégies de légitimation politique de l'État grec. L'une des principales composantes de cette stratégie était la consolidation des petits capitaux. Dans ce contexte, l'essor du bâtiment et de l'accèsion à la propriété a contribué à la restructuration de la stratification sociale, en augmentant le bloc social des classes moyennes, et à l'intégration idéologique et politique de la petite bourgeoisie et des couches agricoles qui migraient vers les centres urbains. Il s'agissait d'un processus de légitimation qui ne s'exerçait pas par le biais des dispositifs idéologiques de l'État mais à travers des méthodes économiques.

La politique de la terre des gouvernements de cette période était un élément central de cette stratégie d'intégration et de reproduction. La consolidation de la propriété foncière à travers les lois de la propriété « horizontale » et sa protection constitutionnelle ont entraîné une importante fragmentation de la propriété urbaine (la propriété dans l'espace urbain), créant un champ privilégié pour l'investissement des petits capitaux. Cette fragmentation et cette diffusion de la propriété immobilière a lié de manière décisive les fractions inférieures des classes moyennes et les couches agricoles qui arrivaient dans les villes dans le rapport de forces politiques après la

⁶⁹ Oikonomou D., 1987, p. 83.

⁷⁰ Comme on le verra dans le chapitre suivant, la question de la reconstitution du tissu social était un enjeu primordial multidimensionnel. Tant la question du logement que la question du contrôle de l'emploi, notamment à travers l'expansion du secteur public, ont constitué deux enjeux majeurs pour le maintien de l'ordre politique de la période.

guerre civile. Par le biais de la propriété (propriété des appartements, élargissement de la pratique de l'*antiparochi*), le modèle d'intégration de la société agricole (petite propriété fragmentée et dispersée) se trouve transféré à l'espace urbain. Parallèlement, le mode de réglementation de l'extension de l'espace urbain et de la construction avait de semblables implications. Les extensions continues du plan de la ville, le renouvellement du parc de lotissements et de terrains constructibles ainsi que l'augmentation des coefficients de construction ont facilité l'activité de construction⁷¹.

Il faut mentionner aussi que l'État grec a toléré, voire encouragé, un processus illégal de lotissement privé. Les gouvernements repoussaient ainsi l'élaboration d'un plan de régulation du marché des terrains urbains et péri-urbains. Le cadre institutionnel des transactions immobilières, qui se trouvait alors dans un état « primitif », a davantage fonctionné comme un cadre d'actions plus ou moins possibles au sein du marché que comme un cadre purement régulateur. Cette absence de régulation allait de pair avec la fragmentation des services de contrôle et l'absence de planification urbaine et spatiale. Dans un premier temps, l'État incitait tacitement à des pratiques de lotissement illégales étant donné que les services administratifs validaient des contrats de transactions immobilières, prélevaient les taxes correspondantes et les légalisait ultérieurement à travers l'extension du plan de ville. La législation sur l'immobilier se caractérisait plutôt par des arrêtés fragmentaires *ad hoc* qui avaient pour objectif de privilégier des groupes (ou des familles) dans l'accession à la propriété d'un terrain ou d'un logement plutôt que des régulations générales inscrites dans une politique concrète d'urbanisme⁷².

C'est donc dans ce cadre d'analyse que l'on devrait interpréter la tolérance de construction illégale par les gouvernements. Ce type de construction sur commande a constitué la principale voie d'accession à la propriété pour les catégories de la population qui ne pouvaient pas avoir accès au marché du logement « légal ». Il s'agissait avant tout d'une partie des immigrants intérieurs à qui les ressources disponibles ne permettaient pas d'acquérir leur logement par des voies « normales » tandis que leur position instable et précaire dans le monde du travail rendait difficile l'accès à la location. La tolérance vis-à-vis de ce mode d'acquisition de logement a marqué la politique résidentielle des gouvernements en ce qui concerne le problème

⁷¹ Charalambis D., 1989, *Relations clientélistes et populisme*, Athènes, Exantas, p. 189.

⁷² Cf. les remarques de L. Oikonomou, (2008) sur la banlieue d'Athènes, Voula (notamment les pp. 148-159).

du logement des classes populaires. Une fois de plus, la régularisation du problème résidentiel était soumise aux priorités économiques et politiques de la période.

Il faudrait préciser que ce type d'action illégale n'avait jamais, au sein de la société grecque, le caractère d'une contestation générale des structures sociales et des normes idéologiques dominantes. Au contraire, son rôle apparaissait finalement stabilisateur. Au niveau idéologique, la construction illégale a contribué à renforcer les représentations sociales de la propriété qui fonctionnaient comme un facteur de cohésion du système normatif de la « petite bourgeoisie » et des classes moyennes émergentes en général. Sur le plan politique, les légalisations graduelles de constructions illégales, notamment pendant les périodes préélectorales, ont contribué à la reformation et à la consolidation des rapports de clientélisme entre les parties du pouvoir et les résidents « illégaux ». Il faut souligner que les revendications sociales en matière de politique de logement en Grèce n'étaient jamais allées au-delà de la légalisation des logements illégaux. Aucune revendication collective concernant une politique publique de logement social n'a vu le jour dans une période où les besoins de la population en matière de logement étaient immenses. Ainsi, la question de la légalisation *ad hoc* des logements illégaux a constitué un champ privilégié pour l'instauration des relations clientélistes alors que l'intégration sociale des résidents « illégaux » a indirectement légitimé l'ensemble de la politique de l'État sur le plan socioéconomique. Les mobilisations des classes populaires non seulement ont échoué à contester les orientations fondamentales de la politique résidentielle et générale des gouvernements, mais elles ont fini par fonctionner comme appui de la politique dominante en raison de leur orientation⁷³.

Il n'est donc pas surprenant que cette orientation de la politique de l'État grec vers la facilitation de l'activité de construction des logements ait entraîné une régulation « irrationnelle » de la question urbaine en raison de l'absence d'un plan d'urbanisme cohérent ayant de graves conséquences sur la dégradation graduelle de l'environnement naturel d'Athènes et des autres grandes villes du pays. Néanmoins, l'orientation vers une forme de régulation du marché immobilier semblable à celle des pays industrialisés d'Europe occidentale allait avoir pour conséquence l'augmentation considérable du coût de production et la diminution des possibilités d'accession à la propriété des classes populaires dans le contexte économique de la première période

⁷³ Oikonomou L., 2008, pp. 213-21.

d'après-guerre. Dans ce contexte, l'objectif des gouvernements grecs a été la configuration d'un cadre d'activité qui devait permettre une participation élargie dans le système de production des logements et l'accession à la propriété rapide et à bon marché⁷⁴. Ainsi analysée, l'accession à la propriété a constitué dans la Grèce d'après-guerre un objectif social primordial ayant des implications importantes sur l'investissement des ressources des ménages ainsi que le processus de leur intégration et de leur reproduction sociale. La légitimation universelle du projet d'acquisition de logement accompagnée de la promotion des petits capitaux disponibles des familles liés aux activités du bâtiment a marqué le processus d'instauration du consensus politique de la période et a entraîné l'intégration politique et spatiale des populations agricoles récemment installées dans l'espace urbain. Les gouvernements de la période sont ainsi parvenus à répondre aux besoins résidentiels sans engager de dépenses publiques importantes et, en même temps, ils ont gagné en termes de légitimation politique.

Par ailleurs, parmi les autres éléments de cette politique résidentielle *de facto*, on peut mentionner une politique générale d'exonérations d'impôts concernant l'acquisition de résidence principale et, en même temps, la surestimation de la valeur « objective » des logements, renforçant ainsi les transactions intrafamiliales et la valeur des patrimoines familiaux. Toutefois, ces exonérations, qui n'étaient pas prévues de manière progressive selon les revenus, ont généralement favorisé l'accession à la propriété des ménages sans s'adresser spécifiquement aux couches défavorisées. La distribution des bénéfices ne parvenait pas à être progressive en faveur des classes populaires et la déduction des taxes était proportionnellement plus importante pour les revenus supérieurs. Ces mesures renforçaient ainsi généralement l'accession à la propriété, sans que cette accession soit favorable aux populations à bas revenus⁷⁵.

Dans ce contexte d'absence de politique résidentielle concrète et cohérente, les disparités et les lacunes de la politique de l'État grec en matière de logement se révèlent importantes. Par exemple, on ne constate aucune protection des locataires malgré la libéralisation totale des prix des loyers à partir du milieu des années 1990. En favorisant exclusivement les propriétaires occupants et l'accession à la propriété,

⁷⁴ Charalambis D., *op. cit.*

⁷⁵ Emmanuel D., 2006, « La politique sociale de logement en Grèce : les dimensions d'une absence », in *Revue Grecque des recherches sociales*, n° 120, p. 5.

mais jamais les locataires et, notamment, les familles nombreuses les plus défavorisées, la politique résidentielle grecque violait le principe international de la politique sociale de neutralité en ce qui concerne les statuts résidentiels (*tenure neutrality*). Pendant cette période, la question du logement comportait des lacunes en ce qui concerne la protection des familles vulnérables. Les gouvernements n'avaient prévu aucun mécanisme en guise de « filet de sécurité » pour ces ménages et pour ceux qui étaient confrontés à de graves problèmes de logement. Les ménages les plus démunis ne pouvaient quasiment avoir aucun recours à une aide étatique pour résoudre leur problème résidentiel étant donné qu'il n'y avait ni aide ni allocation prévue pour certaines catégories sociales, telles que les familles monoparentales, dont un membre était au chômage⁷⁶.

Les ménages dont le logement était dégradé et qui vivaient dans de mauvaises conditions de logement étaient également privés de soutien public car l'État grec ne prévoyait pas de système de subventions pour ceux qui n'avaient pas les moyens de faire les réparations nécessaires pour améliorer leur habitat. De même, aucune prévision n'avait été faite pour les régions et les quartiers qui connaissaient un grand nombre de problèmes résidentiels. L'absence d'un mécanisme d'intervention ne permettait pas une amélioration et un reclassement à caractère social des régions sensibles en ce qui concerne la qualité du parc de logements. D'ailleurs, la fonctionnalité limitée des mécanismes de marché qui pouvaient favoriser une rénovation du parc de logements rendaient encore plus patente l'absence d'intervention publique⁷⁷.

Par ailleurs, en l'absence quasi totale d'un secteur de logement spécifique, la seule institution qui offre des services de logement social est l'OEK (*Οργανισμός Εργατικής Κατοικίας* - Organisme de logement ouvrier), fondé en 1954. Toutefois, l'OEK, qui prévoit des programmes de prêts subventionnés en vue de l'acquisition d'un logement, des allocations logement ou même des distributions de logements selon des critères sociaux, tels que le montant des revenus, le nombre de personnes par famille, et l'existence éventuelle de personnes handicapées, s'adresse seulement aux salarié(e)s assurés à l'IKA⁷⁸ (*Ιδρυμα Κοινωνικών Ασφαλίσεων* - Institution de Sécurité Sociale), la caisse principale de Sécurité Sociale. Son objectif primordial

⁷⁶ Emmanuel D., 2006, p. 8.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 9.

⁷⁸ Il existe en Grèce plusieurs services de sécurité sociale. L'IKA est le plus grand service de sécurité sociale des salariés.

n'est pas l'exercice d'une politique sociale du logement en tant que telle, mais l'augmentation des possibilités d'acquisition d'un logement pour le plus grand nombre possible d'assurés. La politique de l'organisme n'obéit donc pas à un cadre institutionnel général fixant des critères et des objectifs précis pour remédier aux problèmes résidentiels des populations le plus défavorisées. Au contraire, les logements sociaux sont exclusivement orientés vers des ménages moins défavorisés étant donné que les ayants droit de l'OEK sont nécessairement des salariés⁷⁹.

Nous devons également préciser que l'OEK est financièrement autonome par rapport à l'État. Son budget est alimenté par les cotisations obligatoires des salariés (1% de retenues sur les salaires) et les cotisations patronales et concerne plus de 60% de la population active. Toutefois, même si l'OEK ne reçoit quasiment aucune subvention publique (la participation de l'État ne dépasse pas 0,35% du budget annuel de l'OEK), le gouvernement exerce un rôle déterminant dans l'activité de l'organisme. C'est l'État qui assure les transferts en faveur de l'OEK, il contrôle son activité et il est membre de son Conseil d'administration sans disposer toutefois de la majorité des voix⁸⁰. De manière plus générale, l'État joue un rôle décisif dans l'existence de l'OEK, sans toutefois le financer. L'OEK ne fait cependant pas partie d'une politique de logement bien définie mais il s'aligne sur une volonté générale de l'État de favoriser l'accèsion à la propriété.

En ce qui concerne la politique économique des gouvernements grecs sur la question résidentielle, on constate qu'elle se caractérise par un fort déséquilibre social dans la distribution des ressources en faveur des classes moyennes, privilégiant la construction et l'accèsion à la propriété. Malgré un développement tardif et fragmentaire de l'État social grec à partir des années 1980 et une augmentation des dispositifs, notamment financiers, en matière de logement, l'État grec n'est jamais parvenu à occuper une place dominante dans la question résidentielle. D'ailleurs, la politique économique de ces vingt dernières années était défavorable à une extension décisive des initiatives et des dépenses en matière de politique sociale du logement. En effet, le processus d'entrée du pays dans l'Union Économique et Monétaire a empêché durant la plus grande partie des années 1990 le développement des politiques expansionnistes. Quoi qu'il en soit, tout au long de la période d'après-guerre, on ne relève pas la conception d'une politique résidentielle concrète au sein du

⁷⁹ Emmanuel D., 2006, p. 6.

⁸⁰ « L'Europe et l'habitat social », 2001, in *Les Cahiers du GRIDAUH*, n° 5, p. 150.

discours politique dominant, malgré l'abolition de la politique protectionniste sur les loyers et la marchandisation du crédit immobilier depuis les années 1990. En revanche, il apparaît que l'État grec évaluait davantage l'accession à la propriété en tant que telle que la satisfaction générale des besoins résidentiels de la population comme dispositif primordial de protection sociale. Faute d'une intervention publique cohérente en matière de logement, les stratégies familiales ayant comme objectif l'accession à la propriété ont occupé une place primordiale sur les processus de reproduction sociale liés au logement.

3.4.6. La reproduction de la force ouvrière

Un autre aspect, distinct mais plutôt indirect, de l'absence de politique résidentielle des gouvernements grecs durant la première période d'après-guerre est la question de la reproduction de la force ouvrière et du rôle du logement. Ce rôle a deux composantes : d'une part, la valeur d'usage du logement doit satisfaire tous les paramètres nécessaires à la reproduction de la force ouvrière selon les exigences du processus d'accumulation du capital ; d'autre part, étant donné que les dépenses en matière de logement conditionnent la définition de la valeur de la force ouvrière, le coût résidentiel doit rester à des niveaux peu élevés afin d'empêcher une augmentation éventuelle des salaires, fonctionnant ainsi comme un facteur de diminution du profit des investisseurs. L'aspect de la reproduction de la force ouvrière a été un élément-clé pour le développement des systèmes de protection sociale dans les pays du capitalisme avancé. Le rôle du logement dans cette procédure a été placé au centre des politiques résidentielles.

Comme cela s'est produit pour l'ensemble des gouvernements grecs en ce qui concerne la question du logement, la reproduction de la force ouvrière n'a pas été liée au logement ni à une politique résidentielle concrète. Une intervention publique, semblable aux configurations développées autour de cette question au sein des États sociaux avancés, devait comprendre la division du marché du logement dans un marché libre et un marché subventionné par l'État qui puisse satisfaire les besoins de la classe ouvrière et des autres couches populaires dont l'accès au logement par le biais du marché libre entraînerait soit des conditions résidentielles dégradées mettant en péril la pleine reproduction de la force ouvrière soit une augmentation des salaires. Comme on l'a vu, en Grèce, la division interne du marché du logement ne

correspondait pas au schème marché libre/marché subventionné. L'activité directe de l'État dans le secteur du bâtiment a été marginale et l'aide accordée au moyen de prêts-logement subventionnés était limitée et n'obéissait pas à une logique de renforcement du logement social. Par ailleurs, on constatait une absence totale du secteur de la location de logements sociaux tout au long de la période étudiée. Au contraire, tant la division du marché que la construction sur commande relevaient entièrement de l'activité libre de construction⁸¹.

Cette absence de la question de la reproduction de la force ouvrière comme composante de la politique résidentielle doit probablement être attribuée, dans une certaine mesure, aux caractéristiques de la stratification sociale et du marché de travail. Le pourcentage de salariés dans la population active est le plus bas des pays de l'Europe occidentale et il compte parmi les plus bas des pays de l'OCDE. Ce pourcentage a lentement évolué pendant la période de l'après-guerre. De plus, la demande en main-d'œuvre n'a pas augmenté même si l'immigration interne a apporté au marché du travail un surplus de travailleurs. Dans la procédure de mobilité de la période, le salariat ne constituait qu'un statut transitoire ou temporaire pour une partie de la population active⁸². En outre, le pourcentage en augmentation constante des employés publics pour lesquels la propriété était financièrement plus accessible a limité les pressions visant à obtenir une réponse publique globale à la question de la reproduction de la force ouvrière. Faute d'intervention organisée de la part de l'État, la question de la reproduction de la force ouvrière a été traitée par l'initiative familiale. Les stratégies résidentielles des familles ayant comme objectif la reproduction du groupe dans la longue durée constituaient une réponse, en même temps, à la question de la reproduction de la force ouvrière. On pourrait ainsi qualifier cette dernière comme un élément des stratégies familiales de reproduction sociale, réglé par le biais de l'accession à la propriété.

3.5. Les implications sociologiques des stratégies résidentielles familiales

Dans l'analyse qui précède, nous avons tenté de préciser le rôle de la famille dans la question résidentielle, rôle qui est beaucoup plus important qu'un simple

⁸¹ Oikonomou D., 1987, p. 87.

⁸² Voir nos remarques dans le chapitre précédent.

soutien ou qu'une entraide familiale visant à accéder à la propriété. Les pratiques d'autopromotion, les formes diverses de transmissions et de cessions intrafamiliales, l'offre de main-d'œuvre dans les cas d'auto-construction constituent des aspects de l'organisation et de l'action familiale dans le champ du logement, champ nodal dans la question de la cohésion et de la reproduction sociale. Nous avons non seulement essayé de démontrer le rôle important et complexe de la famille mais aussi de l'intégrer dans un schème d'analyse qui tienne compte de l'action étatique dans la question résidentielle et des structures économiques du logement.

Si la famille a réussi à remplir son rôle, c'est précisément grâce à l'absence, d'un côté, d'une politique sociale de logement et de maintien et, de l'autre, des rapports de production précapitalistes dans l'activité en matière de construction de logements. Le choix de l'État grec de ne pas développer le logement social et d'adopter, dans le même temps, une politique de tolérance et de protection envers l'action libre et souvent illégale des familles en matière de logement a laissé la place à la famille, qui a exercé des stratégies « agressives » en vue de l'accession à la propriété d'un logement. Le plan politique qui mettait l'accent sur le développement d'un cadre économique favorable et permettait aux ménages de satisfaire leurs propres besoins résidentiels a permis à la famille grecque de consolider son importance sociale et de renforcer ses réseaux d'action, en demeurant un agent primordial d'organisation et de cohésion sociale. Dans le même temps, l'absence d'un plan d'urbanisme concret multipliait les actions possibles des ménages qui pouvaient revendiquer la valorisation de leur patrimoine à travers la politique des terrains et l'extension du plan de ville, souvent par le biais d'échanges clientélistes avec les agents de l'État.

Dans ce cadre, la propriété est devenue un substitut des services publics providentiels et la famille a conservé un rôle prépondérant dans la protection sociale. Elle est devenue l'acteur majeur dans un système de providence fondé sur une « démocratie des petits propriétaires »⁸³. Au lieu d'un dispositif public répondant aux besoins résidentiels des catégories sociales en danger, c'est la famille qui assure, à travers ses pratiques et ses stratégies, la protection de ses membres, tout en revalorisant son patrimoine dans le long terme. On pourrait avancer dans ce cas que l'État grec a cédé à la famille le redressement de la question résidentielle, après avoir

⁸³ Rawls J., 2002, *La justice comme équité. Une reformulation de la théorie de la justice*, Paris, La Découverte, pp. 187-ff., 1^e éd. en anglais, 2001.

configuré un champ plutôt libre dans lequel les transmissions familiales occupaient une place capitale.

Ce rôle de la famille dans le domaine du logement a ainsi été renforcé par la nature des structures économiques qui ont régi le développement de la construction de logements. Comme on l'a vu, le financement de l'essor du bâtiment a été principalement assuré par des ressources familiales. L'absence d'action publique ainsi que l'exclusion des grands capitaux et du crédit bancaire du secteur du bâtiment pendant près de quatre décennies ont impliqué l'émergence de petits capitaux familiaux qui ont pu se reproduire dans des conditions favorables. La famille a accédé à la propriété par ses propres moyens financiers et, en même temps, l'activité du bâtiment a constitué une source de revenus supplémentaires pour une part considérable de la population. Le maintien d'un système de production quasi informel a joué ici un rôle décisif. Des formes de production immobilière comme l'autopromotion et l'*antiparochi* ont entraîné une autorégulation de l'activité du bâtiment qui permettait aux ménages d'avoir l'initiative dans le processus de production et de protéger la valeur de leur patrimoine des contraintes d'un marché capitaliste. On constate ainsi un double mouvement dans le champ du logement. La famille a pu conserver, durant la plus grande partie de la période d'après-guerre, son rôle prépondérant dans l'organisation et l'action sociale du fait que l'État et le marché n'ont pas assumé des fonctions et des responsabilités familiales dans la question résidentielle. Parallèlement, la particularité des structures économiques a contribué à consolider de petits capitaux familiaux, rendant possible la reproduction sociale des familles concernées.

Dans ce cadre, la relation entre la famille et le logement est une relation de réciprocité. La famille accède au logement à travers ses stratégies et, dans le même temps, le logement constitue un champ de consolidation des réseaux familiaux. On a d'ailleurs vu que l'extension des pratiques d'autopromotion et d'auto-construction avait entraîné une plus grande proximité résidentielle dans les centres urbains. Cette proximité entre les parents et les jeunes ménages est assurément un facteur de renforcement des pratiques d'entraide, de soutien et de solidarité familiale et elle permet à la famille de conserver ses fonctions « traditionnelles ». Dans le même sens, on peut analyser l'extension de la propriété au sein de la société grecque. L'existence d'un large pourcentage de propriétaires occupants en Grèce constitue un facteur d'indépendance économique des ménages et de persistance du patrimoine familial

face à l'extension des rapports marchands et capitalistes. De plus, le faible pourcentage de propriétés hypothéquées ainsi que la grande fragmentation et diffusion sociale de la propriété révèlent une tendance accrue à l'indépendance familiale dans la société grecque. Quoi qu'il en soit, le logement a constitué un facteur primordial non seulement pour la reproduction et la cohésion sociale en général en Grèce après-guerre mais aussi pour la consolidation de la famille en tant qu'acteur social. De ce fait, il a constitué un des piliers du « mode de reproduction familial » fonctionnant non seulement comme un moyen de protection sociale mais aussi comme un facteur de reproduction du rôle des stratégies familiales en ce domaine.

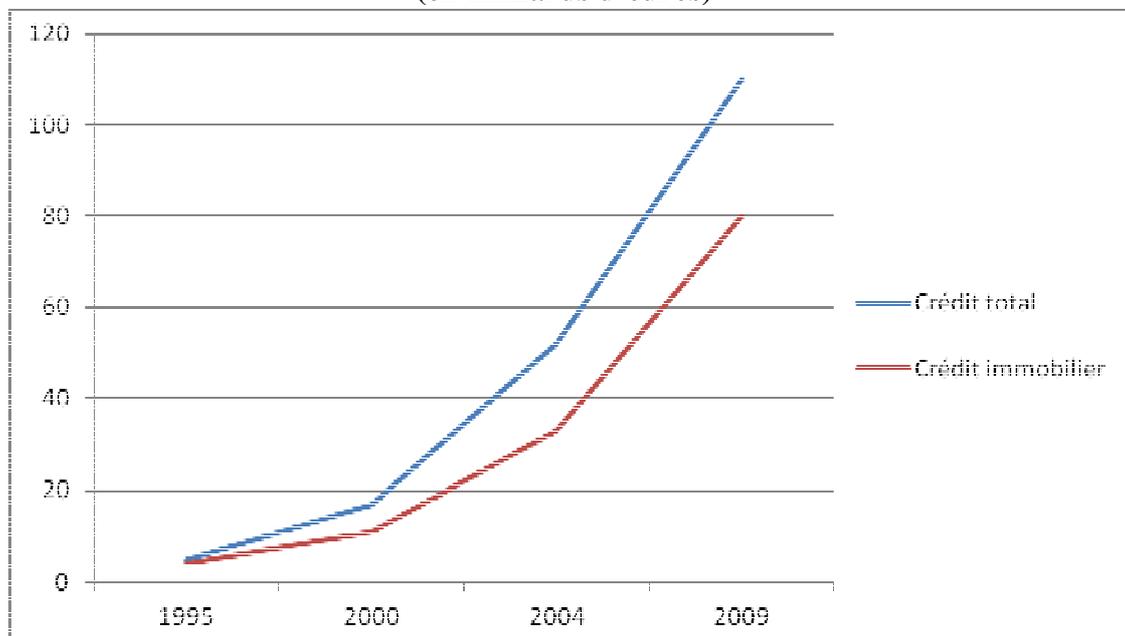
3.6. Libéralisation du crédit, crise économique et stratégies résidentielles

Si pour la plus grande partie de la période d'après-guerre l'accèsion à la propriété est devenue possible grâce à la combinaison des ressources familiales et du système de production de logements basé sur l'*antiparochi*, la situation a graduellement changé à partir des années 1990. Les réformes pour la libéralisation du crédit initiées par le gouvernement de la Nouvelle Démocratie (de Droite) au début des années 90 et généralisées par les gouvernements suivants ont permis une augmentation considérable du crédit dans le revenu des ménages, impliquant ainsi une transformation des stratégies résidentielles des ménages. La montée du crédit immobilier et du crédit à la consommation a eu aussi des retombées négatives sur les épargnes des ménages à long terme. L'explosion de la crise économique et la dépression économique ont profondément modifié le profil économique des ménages, provoquant non seulement le risque d'un affaiblissement des stratégies résidentielles mais également une incapacité générale des familles grecques à rembourser leurs dettes.

Même si le taux d'endettement des ménages grecs était minime au début des années 90, la généralisation du crédit à partir du milieu de la dernière décennie du 20^e siècle avait déjà provoqué une hausse considérable de l'endettement avant la crise économique. Si la dette totale des ménages grecs n'était que de 4,8 milliards d'euros en 1995, elle s'élevait à 17 milliards en 2000 et elle dépassait largement les 100 milliards d'euros en 2009. Quant à l'emprunt des ménages pour l'accèsion à la propriété, il est passé de 3,6 milliards d'euros en 1995 à 11,6 milliards en 2000, et à

plus de 80 milliards d'euros en 2009 (voir graphique ci-dessous)⁸⁴. Il faut ajouter l'augmentation importante du crédit à la consommation, augmentation qui comptait parmi les plus agressives d'Europe⁸⁵. Du fait de cette augmentation, la part du crédit à la consommation dans la dette totale des ménages est, en Grèce, la plus élevée de tous les pays de la zone euro. De manière générale, la part de la dette dans le revenu disponible annuel des ménages a doublé en sept ans, de 2002 à 2009, passant de 20 à 40% du revenu disponible total des ménages grecs⁸⁶.

Graphique 3.1
Crédit total et crédit immobilier des ménages 1995-2009
(en milliards d'euros)



Sources : Athanasiadou E., 2006, EMF, 2013.

Dans ce cadre d'expansion du crédit, on constate une augmentation parallèle de la dette hypothécaire et des prix de l'immobilier : entre 1995 et 2008, les prix de

⁸⁴ Athanassiou E., 2006, 'Prospects of Household Borrowing in Greece and their Importance for Growth', Centre of Planning and Economic Research, Athènes, p. 8 et EMF, 2013, *Hypostat : a review of Europe's mortgage and housing markets*, p. 85.

⁸⁵ Cofidis, 2007, *Consumer Credit in Europe in 2006*, Le Cadran de Cofidis, Briefing Memo 26.

⁸⁶ Parlement européen, 2010, *Household Indebtedness in the EU*, p. 4.

l'immobilier ont triplé⁸⁷. En ce qui concerne le taux de la dette hypothécaire en pourcentage du PIB, alors qu'il ne représentait que 11% du PIB dix ans avant la crise économique, il est passé à 35% en 2009. Il faut toutefois souligner que, malgré son augmentation, l'endettement des ménages est proportionnellement inférieur à l'endettement médian des ménages des pays de la zone euro et de l'Union Européenne. En 2009, le taux médian de la dette hypothécaire s'élevait à 46% pour les pays de la zone euro et à 52% pour l'ensemble de l'UE des 27⁸⁸. En même temps, non seulement le crédit a progressé dans les revenus familiaux mais l'épargne n'a cessé de diminuer. Ainsi, d'un taux médian de 9,1% du PIB pendant la période 1997-2001, l'épargne des ménages a atteint un niveau négatif durant la période 2001-2008 (0,1%)⁸⁹.

La crise économique a bien évidemment entraîné une dégradation importante des ressources familiales. La diminution des revenus ne pouvait avoir des répercussions négatives sur l'endettement des ménages. La dette hypothécaire a continué à progresser, passant de 35% en 2009 à 39% du PIB en 2012, même si, en chiffres absolus, la valeur de l'emprunt immobilier a diminué, passant de 81 milliards euros à 75 milliards en 2012⁹⁰. Cette diminution est assurément due à l'effondrement du système bancaire grec : depuis 2011, le nombre des prêts logement diminue annuellement de plus de 3%. Dans le même temps, on constate une chute des prix de l'immobilier. Depuis le début de la crise, les prix ont diminué dans l'immobilier, passant de 4,7% en 2010 à 5,5% en 2011 alors que, depuis 2012 la chute s'est accélérée : 11,7% en 2012 et 11,5% au premier trimestre de 2013⁹¹. Sur l'ensemble de la période de la crise économique, la diminution accumulée des prix de l'immobilier a atteint 29,4%.

D'après ce qui précède, on comprend que les années 1990 ont marqué un tournant dans les stratégies résidentielles familiales. L'expansion du crédit dans les

⁸⁷ Banque de Grèce, 2013, *Real Estate Market Analysis, Index of Prices and Dwellings, Historical Series*.

⁸⁸ EMF, 2013, p. 89.

⁸⁹ Melas K., 2011, *L'épargne et son rôle dans l'économie grecque*, document disponible sur internet : <http://fr.scribd.com/doc/69307982/%CE%9A%CF%8E%CF%83%CF%84%CE%B1%CF%82-%CE%9C%CE%B5%CE%BB%CE%AC%CF%82-%CE%97-%CE%91%CF%80%CE%BF%CF%84%CE%B1%CE%BC%CE%AF%CE%B5%CF%85%CF%83CE%B7-%CE%BA%CE%B1%CE%B9-%CE%BF-%CE%A1%CF%8C%CE%BB%CE%BF%CF%82-%CF%84%CE%B7%CF%82-%CF%83%CF%84%CE%B7%CE%BD-%CE%95%CE%BB%CE%BB%CE%B7%CE%BD%CE%B9%CE%BA%CE%AE-%CE%9F%CE%B9%CE%BA%CE%BF%CE%BD%CE%BF%CE%BC%CE%AF%CE%B1>

⁹⁰ EMF, 2013, p. 85 et 89.

⁹¹ *Ibid.*, p. 45.

budgets des ménages, qui s'est accélérée pendant la première décennie du 21^e siècle, implique que la famille grecque ne compte plus seulement sur ses propres ressources et ses stratégies mais qu'elle fait de plus en plus souvent appel au crédit bancaire pour l'accession à la propriété et pour la consommation. L'augmentation continue du niveau d'endettement dans la nouvelle réalité de la récession économique, la montée du chômage et la diminution des revenus des ménages risquent d'entraîner une incapacité de s'acquitter de ses dettes. Déjà, pendant les dernières années qui ont précédé la crise, le rythme d'endettement des ménages grecs s'est accéléré beaucoup plus rapidement que dans les autres pays de la zone euro. Il n'est dès lors pas surprenant que, selon les estimations de la Banque Centrale Européenne, le niveau d'endettement des ménages en Grèce, bien qu'inférieur à la moyenne européenne, implique des difficultés économiques plus élevées pour les familles que pour les ménages des autres pays européens surendettés⁹².

Les familles grecques doivent se contenter de plus en plus souvent de stratégies « défensives », au moins en ce qui concerne le logement, afin d'éviter la dévaluation rapide du patrimoine familial, tandis que les stratégies résidentielles « agressives » des trois premières décennies, décrites dans ce chapitre, qui ont permis la reproduction sociale au niveau intergénérationnel d'une grande partie de la population apparaissent aujourd'hui fort incertaines. L'allongement d'une période de récession ou de stagnation économique risque d'anéantir le rôle social et économique de la propriété résidentielle dans les processus de reproduction sociale, bien que le niveau d'endettement des ménages grecs reste inférieur à celui de la moyenne européenne. La conjonction de la forte diminution des revenus, de l'extension du chômage et de la dévaluation des biens immobiliers risque de subordonner la reproduction des ménages aux contraintes imposées par le surendettement, ce qui marquerait une profonde transformation de ce système de reproduction basé sur la propriété immobilière. Dans le même temps, la domination de la rationalité néolibérale dans l'ensemble des processus économiques risque de transformer profondément un système de production immobilière qui rendait accessible, pendant près d'un demi-siècle, l'acquisition d'un logement pour une partie considérable des classes populaires. Pour la première fois dans l'histoire contemporaine du pays,

⁹² Georganakos D., Lojschova A., Ward-Warmedinger M., 2010, *Mortgage indebtedness and household financial distress*, European Central Bank.

l'apparition des sans-abri, provenant souvent des classes moyennes⁹³, montre les limites du mode de reproduction familial dans un contexte de crise économique et politique profonde.

3.7. Conclusions

D'après cette analyse, on voit à quel point l'accession à la propriété est devenue un aspect majeur du système social grec et on peut mesurer le rôle capital de la famille dans cette accession. Élément central du système de protection, notamment dans les premières décennies de l'après-guerre marquées par l'absence totale de provision publique en matière de protection sociale, le logement a acquis une place centrale dans le mode de reproduction familiale et dans les configurations économiques, politiques et sociales de la Grèce contemporaine.

Comme on l'a vu, l'accession à la propriété était une affaire de famille. En raison de l'absence de politiques publiques en matière de logement social et de la faible participation du crédit immobilier, la famille est devenue l'acteur principal dans la quête de l'acquisition de son propre logement. Non seulement l'essor de la construction de logements a été largement financé par l'épargne familiale, mais les ménages ont joué un rôle actif dans la promotion et la construction : une partie considérable des logements ont été construits grâce à l'autopromotion et à l'auto-construction réalisées par les familles, notamment les classes populaires. Pendant la période de l'urbanisation et de la restructuration des espaces, pour de nombreuses familles issues du monde rural, la main-d'œuvre familiale était indispensable pour construire leur propre logement. Si l'on ajoute les transferts directs et la dotation des filles sous forme d'appartements, pratique encore largement répandue jusqu'en 1983, on voit que dans la majorité des acquisitions de logements dans les principaux centres urbains du pays l'accession à la propriété était le résultat de stratégies résidentielles familiales. C'est dans ce cadre que la pratique dominante de l'*antiparochi* a non seulement contribué à la large diffusion de la propriété mais aussi à la revalorisation des patrimoines familiaux et à la production de plus-values importantes pour les

⁹³ Selon des estimations, environ 20 000 personnes, d'origines sociales diverses, étaient sans domicile fixe rien qu'à Athènes en 2013. Voir : Tzavella A., (2013), « *Les sans-abri d'Athènes* », Eleftherotypia, 16/12/2013.

familles grecques, tout en maintenant la production de logements à prix peu élevé, accessible à la grande majorité de la population. En même temps, grâce à l'*antiparochi*, la proximité résidentielle entre les générations s'est largement répandue, même dans les centres urbains, contribuant ainsi à la reproduction des pratiques et des stratégies familiales, notamment en matière de protection sociale.

C'est ainsi que les stratégies résidentielles familiales acquièrent une place importante dans le mode de reproduction familial. Le logement, acquis principalement à travers les pratiques familiales, a constitué tout au long de la période non seulement un moyen essentiel de protection sociale mais aussi un moyen de revalorisation des richesses familiales, même pour des familles qui possèdent des petits terrains périurbains, ou des terrains transformés en logements dans un immeuble neuf. Dans une période marquée par l'insécurité et la restructuration sociale à travers l'urbanisation et la transformation économique, l'accession à la propriété a représenté une stratégie hautement valorisée dans l'univers normatif familial en raison de ses implications économiques et de son rôle reproductif. Au-delà de son rôle économique, le logement, en tant que source de capital symbolique de la famille « moderne », a joué aussi un rôle dans les antagonismes sociaux.

Comme nous l'avons mentionné, outre sa place capitale dans le système familial de reproduction, l'accession à la propriété a eu des implications économiques et politiques majeures. Sa contribution capitale à la croissance économique et son instrumentalisation politique ne sauraient être négligées. Non seulement les stratégies résidentielles ont contribué à l'essor de la construction et au développement des industries qui y sont liées, mais elles ont constitué un enjeu politique majeur. L'État grec, en quête de légitimation pendant une période de polarisation accrue, a exploité la question résidentielle pour instaurer des relations de dépendance politique à travers l'extension des plans de villes ou la légalisation des logements illicites. De plus, du fait que la construction de logements est une activité économique en plein essor, les politiques économiques des gouvernements de l'après-guerre ont toujours tenu compte du poids économique de l'immobilier. Son retrait du secteur du logement et la régulation du crédit bancaire ont favorisé le développement d'un secteur immobilier dans lequel les ressources et les pratiques familiales associées à la mobilisation des petites entreprises du bâtiment ont joué un rôle majeur.

C'est donc dans ce cadre que l'extension rapide du crédit immobilier à partir de la seconde moitié des années 1990, en écartant les ressources propres des ménages

ainsi que l'extension d'un marché immobilier capitaliste, constituent un phénomène à suivre. L'endettement des ménages, devenu insupportable pendant cette période de crise intense, et l'extension de la rationalité capitaliste risquent d'affaiblir profondément le rôle structurel de la propriété dans la société grecque et, par là même, la place des stratégies résidentielles dans l'univers du mode de reproduction familial.

CHAPITRE 4

Les stratégies éducatives

L'éducation constitue un autre domaine des stratégies familiales dont l'essor a été considérable pendant toute la période d'après-guerre. Ces stratégies ont eu d'importantes répercussions sur la reconfiguration de la structure sociale grecque après la guerre civile et sur l'ensemble des processus de reproduction sociale tout au long de cette période. Elles ne sont pas indépendantes de la transformation que la société grecque a connue et leur évolution est liée aux divers aspects de cette transformation.

Comme nous le verrons dans ce chapitre, les stratégies des familles habitant les campagnes jouent un rôle majeur en matière d'éducation dans le processus de l'« exode rural » et de l'urbanisation. De même que les pratiques et les stratégies analysées dans les chapitres précédents, elles affectent aussi la manière dont le monde rural s'est articulé au monde urbain et dont les paysans se sont socialement intégrés dans cette période de turbulence. La réduction des flux migratoires vers les centres urbains à partir des années 1970, l'entrée massive des femmes dans les universités à partir des années 1980, la suppression de la dot en 1983, impliquant une reconversion des transmissions familiales, sont des facteurs qui participent à la configuration des stratégies éducatives familiales de ces dernières décennies. D'autres facteurs sont aussi à prendre en considération : la fin d'une période de conflits et de discriminations politiques, qui avait jusqu'alors marqué la constitution de l'appareil étatique et le développement d'un système d'enseignement parallèle, en raison de la forte concurrence des candidats visant une place dans les universités grecques. Toutefois, la difficulté des jeunes à s'installer professionnellement compte tenu des taux élevés de chômage, qui ont explosé depuis le début de la crise, ainsi que l'importance diachronique des réseaux familiaux dans les transitions du cycle de vie des jeunes montrent que les stratégies éducatives ne sont pas linéaires mais plutôt complexes et multidimensionnelles.

4.1. Famille et École : un mode de reproduction « à composante scolaire »

Pendant ces dernières décennies, les institutions scolaires ont pris de plus en plus d'importance dans la structure du marché du travail et dans les processus de reproduction sociale, à savoir dans la quête du maintien voire amélioration de la place sociale occupée par les individus et leurs familles. Pour les générations issues de la Seconde Guerre mondiale, l'accès à l'emploi n'exigeait pas la possession d'un diplôme. La crise économique survenue à la fin des années 1970 a profondément modifié les conditions d'entrée sur le marché du travail. La progression et la généralisation des taux de scolarisation et l'« inflation » constante des diplômes scolaires puis universitaires constituent l'une des évolutions majeures survenues dans la manière dont les antagonismes sociaux se déroulent au sein des sociétés contemporaines. Le diplôme est devenu la condition *sine qua non* de l'accès à l'emploi et les non-diplômés doivent faire face à un handicap à leur insertion professionnelle. La réussite scolaire et l'obtention d'au moins un diplôme universitaire sont des conditions majeures, quoique non exclusives, du jeu social et des antagonismes au sein du marché du travail. C'est la raison pour laquelle une analyse de la question de la mobilité et de la reproduction sociale ne pourrait négliger le rôle des diplômes scolaires.

La relation entre l'École et la famille moderne est prépondérante dans les sociétés contemporaines. L'historien Philippe Ariès¹ fait observer que l'on ne peut pas comprendre la famille sans s'intéresser à l'histoire de la scolarisation. Plutôt que de priver la famille de ses fonctions éducatives, comme le voulaient les théories fonctionnalistes², l'École a en effet renforcé le rôle de la famille dans l'éducation, tout en transformant la relation entre parents et enfant. Contrairement à l'apprentissage, qui éloignait l'enfant de sa famille, l'École moderne a créé une idée particulière de l'enfance. Elle a en quelque sorte « rendu » l'enfant à sa famille. À travers le processus éducatif, la famille se tourne vers l'enfant, qui devient le centre de l'intérêt familial.

Les transformations réalisées par l'École au sein du mode de reproduction familial doivent retenir notre attention. À l'exception des grandes familles capitalistes dans lesquelles le capital financier demeure toujours décisif pour leur reproduction, les diplômes se révèlent de plus en plus indispensables pour la plupart des familles. L'École

¹ Ariès Ph., 1973, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil (nouvelle édition, 1^{re} éd. 1960).

² Voir les remarques sur les théories de T. Parsons dans le premier chapitre.

et les titres scolaires ont entraîné une profonde transformation du système et du rôle de l'héritage familial. En modifiant le processus de l'héritage familial, l'École a transformé les processus de reproduction sociale puisqu'elle conditionne l'accès au marché du travail et ainsi le positionnement des individus dans la division du travail et les rapports de production. Ainsi, alors que dans l'héritage traditionnel, le propriétaire du patrimoine économique le transmettait directement aux héritiers, dans le cadre du « mode de reproduction à composante scolaire » la transmission s'opère par l'intermédiaire des institutions scolaires qui délivrent des labels de qualité et imposent leurs critères de valeur. De ce fait, les processus de reproduction sociale passent par l'obtention de ces titres de qualité. Par le biais des diplômes, l'École modifie profondément la nature du patrimoine familial. Ce dernier est de plus en plus défini par le montant du capital scolaire détenu par l'ensemble de ses membres. La famille contemporaine n'est plus seulement centrée sur le patrimoine économique (hormis, peut-être, dans le cas des familles à très fort capital économique) et le capital scolaire devient de plus en plus important, les titres scolaires étant un véritable « droit d'entrée »³. Les familles doivent ainsi modifier leurs stratégies pour que leurs enfants puissent conserver la position sociale occupée par les parents (ou une place comparable). Cette modification, cette « reconversion » des stratégies de reproduction, s'avère tout particulièrement indispensable pendant les périodes de transitions et de transformations sociales comme celle que nous étudions ici.

Ces évolutions impliquent que la famille « perd la maîtrise des choix successoraux et le devoir de désigner elle-même les héritiers »⁴. F. de Singly constate à juste titre qu'un bachelier ne peut pas céder à un autre son titre scolaire et qu'un parent ne peut pas « déshériter » culturellement son enfant. Le capital scolaire est, dans une large mesure, un capital incorporé⁵. L'impossibilité de transmettre un capital, tel que le capital scolaire, indispensable pour le positionnement des individus et des familles dans le jeu social, ne signifie pas dépouiller la famille de son rôle dans la quête de reproduction sociale à travers ses stratégies. Il est vrai que non seulement la famille perd le droit de désigner ses « élus », mais aussi que son quasi-monopole en matière

³ Bourdieu P. 1989, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Les Éditions de Minuit, pp. 406-427. Voir aussi Mauger G., 2002, « Capital culturel et reproduction scolaire », *Sciences Humaines*, n° 36.

⁴ Bourdieu P., 1989, p. 408.

⁵ Singly, F. de, 1993, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, p. 26. Voir aussi les remarques de P. Bourdieu et de J.-C. Passeron sur l'importance du capital linguistique transmis par la famille dans la réussite scolaire : Bourdieu P. - Passeron J.C., 1970, *La reproduction*, Paris, Les Éditions de Minuit, notamment pp. 89 et sv.

d'éducation se trouve remis en question. Toutefois, la famille ne perd pas tout son pouvoir sur le jeu de reproduction à composante scolaire. Du fait que le capital scolaire, tout comme le capital culturel, disparaît à la mort de son détenteur, chaque famille doit se mobiliser pour aider ses enfants à réussir à l'école. Cette réussite passe souvent par les efforts de « transmission » du capital culturel de la famille, transmission qui doit se faire le plus tôt possible. Bien évidemment, contrairement à la transmission du patrimoine économique, le capital culturel exige un travail d'inculcation et d'assimilation en même temps qu'un travail effectué par l'enfant lui-même, qui « doit » se cultiver. La transformation du capital culturel hérité en capital scolaire, capital certifié et institutionnalisé, exige une activité spécifique, des investissements éducatifs et un travail pédagogique des parents, ainsi que la création d'un bon environnement extrascolaire pour les enfants⁶. Le parcours scolaire des enfants nécessite une mobilisation familiale continue, étant donné que les familles demeurent étroitement dépendantes des institutions scolaires. Dans ce contexte, on ne devrait pas simplement juxtaposer les deux « modes de reproduction » (mode de reproduction familiale et mode de reproduction à composante scolaire) mais on devrait souligner plutôt la différence entre une gestion des questions de reproduction purement familiale et une gestion familiale qui fait entrer un certain usage de l'École dans les stratégies de reproduction⁷.

Les stratégies éducatives des familles ne peuvent être conçues que dans l'ensemble des stratégies de reproduction visant à maintenir ou à améliorer la position sociale de chaque famille. C'est la raison pour laquelle elles se trouvent en corrélation avec les autres stratégies familiales, le capital scolaire faisant partie de l'ensemble du patrimoine à transmettre. Ainsi analysées, les stratégies éducatives ne dépendent pas seulement de l'environnement social et du capital culturel possédé par chaque famille, mais aussi du poids relatif du capital culturel dans la structure du patrimoine total. De ce fait, elles ne sauraient être isolées de l'ensemble des stratégies familiales selon les groupes et les classes sociales⁸.

Si la sociologie de l'éducation a plutôt insisté sur l'importance de la transmission culturelle dans la famille et du capital culturel des enfants dans le parcours et la réussite scolaire, nous essayerons ici de montrer l'importance de la capacité de la

⁶ Mauger G., 2002, *op. cit.*

⁷ Bourdieu P., 1994, « Stratégies de reproduction et modes de domination », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 105, n° 1, p. 10.

⁸ Bourdieu P., 1974, « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de Sociologie*, vol. 15, n° 1, p. 37.

famille à développer des stratégies en matière d'éducation et à offrir aux enfants un soutien scolaire mobilisant des ressources importantes au sein d'une éducation parallèle. Il s'agit de saisir l'importance pour chaque famille d'engager le plus de dépenses possible afin de mieux préparer ses enfants au concours d'entrée dans l'enseignement supérieur grec. La capacité à mobiliser ses ressources matérielles, à recourir aux services de l'éducation parallèle ou à soutenir financièrement ses enfants pour leur permettre de faire des études à l'étranger dans des établissements prestigieux d'autres pays occidentaux s'avère d'une importance capitale pour les processus de reproduction sociale. L'interaction entre l'École et la famille ne passe donc pas uniquement par la transmission culturelle (qui reste bien évidemment un élément définitionnel) mais également par l'accès aux services et aux dispositifs qui peuvent contribuer à développer la compétitivité dans la forte concurrence scolaire et professionnelle. Autrement dit, les ressources financières des familles n'ont pas cessé d'être importantes dans le jeu social mais elles doivent être transformées en capital scolaire pour qu'une famille puisse être compétitive dans les antagonismes sociaux et assurer sa reproduction sur le plan intergénérationnel.

4.2. Stratégies éducatives et transformation du monde rural

La question des stratégies éducatives ne saurait être indépendante du phénomène majeur que connaît la société grecque pendant la première période d'après-guerre, à savoir l'exode rural et la forte urbanisation (même si ce phénomène a un caractère non linéaire, comme nous l'avons montré précédemment). Si la pluriactivité et les stratégies résidentielles ont constitué deux phénomènes centraux dans ce processus, le développement des stratégies éducatives conditionne la reconfiguration de la structure de classes sociales démantelées. Le rôle de ces stratégies s'avère primordial dans les campagnes grecques, en plein mouvement, qui alimentent les centres urbains pendant les trois premières décennies d'après-guerre. L'importance des diplômes universitaires est au cœur du jeu social et du repositionnement des individus et de leurs familles dans la structure sociale qui émerge après la guerre. Une raison essentielle de la forte demande en matière d'éducation est liée aux mutations et aux interactions entre l'espace rural et l'espace urbain, dans le cadre de la transformation du pays pendant les premières décennies d'après-guerre. Il n'est dès lors pas surprenant que la place capitale

de l'éducation des enfants et l'aspiration à l'ascension sociale soient déjà soulignées par des nombreuses études ethnographiques dans les années 60⁹.

4.2.1. Famille paysanne, éducation et mobilité sociale

Si les contraintes sociales se révèlent bien pesantes pour les familles rurales qui doivent se réorganiser face aux mutations sociales en s'orientant vers le développement des stratégies éducatives, le phénomène de la forte demande des paysans en matière d'éducation n'est pas nouveau dans l'histoire de la Grèce. C. Tsoukalas met en évidence une tendance diachronique des petits et moyens agriculteurs à s'investir dans la quête de l'ascension sociale. C'est là un « syndrome idéologique de la voie ascendante » qui constitue également un trait idéologique dominant de la petite bourgeoisie¹⁰. Cette tendance, déjà présente au 19^e siècle, marque les stratégies éducatives des paysans, constituant un autre aspect du phénomène de la mobilité géographique, de l'immigration et de la polyvalence précédemment analysées. Dans le cas de l'éducation, c'est aussi le mécanisme de la mobilité géographique et de l'immigration (ou même de l'émigration) qui s'est mis en place et ce mécanisme, qui exprime les aspirations des paysans à l'ascension sociale, est planifié au niveau familial. Il ne s'agit pas de l'immigration d'une personne qui veut étudier, mais plutôt de la planification familiale pour qu'au moins un membre de la famille, prioritairement un fils, effectue des études dans un centre urbain. L'unité familiale (avec toutes ces antinomies) fonctionne comme un agent social et économique ayant pour objectif non seulement le maintien de la place sociale occupée par la famille mais aussi la poursuite de l'ascension sociale. C'est la famille dans son ensemble qui finance les études et assume le coût de l'investissement. C'est dans cette perspective que l'on doit parler d'une mobilité plutôt programmée et sélective, à visée ascendante.

⁹ Notamment Friedl E., 1962, *Vasilika : A Village in Modern Greece*, New York, Reinhart, Sanders I. D., 1962, *Rainbow in the Rock: the People of Rural Greece*, Harvard, H.U.P., Mendras H., 1961, *Six villages d'Épire : problèmes de développement économique*, Paris, UNESCO, Boulay du J., 1994, *Portrait of a Greek mountain village*, Evia, Denise Harvey publications (1^{re} édition 1974). Voir aussi les études ultérieures : Vernier B., 1991, *La genèse sociale des sentiments. Aînés et cadets dans l'île grecque de Karpathos*, Paris, EHESS, Kovani E., 1995, *Jeunes et communauté*, Athènes, EKKE et Ananicas L., 1984, *Le problème de la succession dans l'agriculture grecque*, Athènes, KEPE. Présenter ici un relevé de l'ensemble des monographies faisant mention des ambitions des familles paysannes semble impossible.

¹⁰ Tsoukalas C., 1992, *Dépendance et reproduction. Le rôle social des appareils scolaires en Grèce (1830-1922)*, Athènes, Themelio (1^{re} éd. en français, 1975), p. 132.

Bien évidemment, surmonter et contrecarrer les contraintes sociales n'était pas possible pour l'ensemble des petits agriculteurs. C'est pourquoi l'investissement éducatif ne concernait souvent qu'un seul enfant, le fils, qui assumait la responsabilité de réussir dans cet effort familial qu'est l'ascension sociale. D'ailleurs, le prestige de l'enfant cultivé rejaillit sur l'ensemble de la famille et sur son statut social. L'amélioration « qualitative » du statut social d'un membre de la famille concerne donc l'ensemble de la famille qui a investi sur cette élévation sociale. Bien que l'ascension sociale ne concerne finalement qu'une partie des paysans, ce mécanisme de promotion sociale bien présent s'est inscrit de manière permanente dans l'imaginaire social du monde rural diachroniquement tourné vers la quête de mobilité¹¹.

4.2.2. Le culte précoce de l'éducation

C'est dans ce contexte que la société rurale grecque voue une grande admiration à l'École, à partir des premières décennies d'indépendance. L'effort de l'État grec au 19^e siècle pour lutter contre l'illettrisme très répandu a entraîné un développement rapide des établissements scolaires, ainsi qu'une augmentation considérable des taux de scolarisation, bien supérieurs à ceux d'autres pays plus urbanisés et industrialisés que la Grèce. Déjà, en 1855, le nombre d'enfants scolarisés dans l'enseignement secondaire dépassait les 5 000, pour une population totale d'un million d'habitants alors qu'en France, par exemple, l'effectif était de 20 000 élèves pour une population vingt fois plus importante. Parallèlement, en ce qui concerne les élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, en 1890, il y avait 27 élèves en Grèce pour 10 000 habitants, contre 26 élèves en France et 11 aux États-Unis¹². Il ne faut pas oublier que le pourcentage de la population agricole en Grèce pendant cette période était de 80% de la population totale.

Toutefois, la scolarisation ne constituait pas une pratique égale pour les deux sexes. Au contraire, le décalage entre les garçons et les filles, notamment dans le secondaire, est très marqué : alors que les filles représentaient de 25 à 30% des élèves de l'enseignement primaire, elles ne représentaient que 4% des élèves du secondaire au début du 20^e siècle¹³. Comme on le verra au cours de l'étude de la première période

¹¹ *Ibid.*

¹² Bickford-Smith R.A.M., 1893, *Greece under King George*, London, Bentley, p. 179.

¹³ Tsoukalas C., 1992, p. 425.

d'après-guerre, cette discrimination en matière de scolarisation des enfants est liée à la nature des stratégies familiales entre les sexes qui caractérisent les processus d'immigration et d'exode rural.

Néanmoins, dans l'enseignement supérieur, les taux de scolarisation de ce petit pays agricole sont impressionnants. Déjà, à la fin des années 1880, la Grèce se trouvait en tête des pays européens en ce qui concerne le nombre d'étudiants pour 10 000 habitants. Avec un effectif total de 2 800 étudiants, ce qui correspond à plus de 11 étudiants par 10 000 habitants, la Grèce s'est trouvée très tôt devant des pays bien plus urbanisés et industrialisés, comme l'Allemagne (5,6 étudiants/10 000 habitants), les Pays-Bas (5,1), la France (2,7) ou le Royaume-Uni (4), et largement devant des pays balkaniques comme la Serbie (1,3) ou la Roumanie (1,4)¹⁴. Cette situation n'a pas changé au début du 20^e siècle, alors que les étudiants étaient issus dans une mesure considérable des familles paysannes et même des couches de la population les plus démunies. Ces étudiants bénéficiaient de la gratuité de l'enseignement supérieur ainsi que de l'absence d'un système d'examens d'entrée limitant l'accès à l'université pour les bacheliers (*numerus clausus*). Ce système a joué un rôle important dans la période d'après-guerre¹⁵. Durant cette même période, le sureffectif des écoles de médecine et, avant tout, de droit qui attiraient à elles seules plus de trois étudiants sur quatre, semble confirmer que les études ne constituent pas une simple affaire de reproduction des classes supérieures de la période mais impliquent une idéologie répandue en ce qui concerne les possibilités d'ascension sociale, par le biais de postes dans l'administration publique ou à travers l'exercice d'une profession libérale¹⁶.

4.2.3. Famille rurale et mobilité sociale pendant la première période d'après-guerre

Le rôle du système éducatif dans les mécanismes de différenciation et de mobilité sociale est revalorisé durant cette période de reconfiguration sociale marquée par l'urbanisation, les mutations économiques et la réorientation de l'État en matière d'intégration sociale après les deux guerres,. Alors que l'éducation n'avait à ce propos

¹⁴ Mulhall M.G., 1892, *The Dictionary of Statistics*, London, Routledge, p. 232 et Bickford-Smith R.A.M., 1893, p. 181. Voir aussi Tsoukalas K., 1992, p. 432.

¹⁵ En se basant sur les témoignages des visiteurs étrangers en Grèce au 19^e siècle (comme ceux de M. Duvray et E. About), Tsoukalas signale que le phénomène des jeunes pauvres qui venaient à Athènes pour faire des études n'était pas rare. Voir Tsoukalas K., 1992, p. 438.

¹⁶ *Ibid.*, pp. 439-441.

qu'une importance secondaire pendant la période précédente, sa contribution à la mobilité sociale devient considérable, surtout à partir des années 60. Les familles, notamment des couches sociales inférieures dont le niveau scolaire était plus bas, souhaitent ardemment doter leurs enfants de diplômes scolaires qui pourraient leur ouvrir la voie de l'ascension sociale. C'est ainsi que le rôle de l'enseignement supérieur devient largement reconnu au sein de la société entière et que l'éducation fait l'objet d'un « culte »¹⁷.

C'est dans ce contexte social qu'une ambition généralisée d'ascension sociale est observée dans les campagnes grecques. Les familles paysannes orientent de plus en plus au moins un enfant, généralement un fils, vers l'obtention d'un diplôme universitaire qui lui permettra d'échapper au monde rural et d'occuper un emploi mieux rémunéré et socialement plus prestigieux dans un centre urbain. L'ambition de voir ses enfants vivre mieux que les générations précédentes s'est vite répandue dans les campagnes et les familles ont fait d'immenses sacrifices pour permettre à leurs enfants d'obtenir un diplôme. Elles ne croient pas simplement à la possibilité de mobilité sociale ascendante mais elles mettent tout en œuvre pour y parvenir, bien souvent au-delà de la rationalité économique stricte¹⁸. Dès les premières années d'après-guerre, l'habitude de financer les études des enfants se répand au sein des familles rurales. Dans son travail sur l'origine et la vie des étudiants de l'Université d'Athènes au début des années 60, I. Lampiri-Dimaki constatait que 40% des étudiants et 70% des étudiantes provenant d'une famille agricole n'exerçaient aucune activité rémunérée, et que leurs études étant financées par leurs familles¹⁹.

Il en résulte une transformation des conceptions relatives à la place de l'enfant dans la famille agricole. Il est désormais accepté qu'un jeune fasse des études et que sa subsistance soit assurée par sa famille sans qu'il ait besoin de travailler lui-même pour gagner sa vie. Ce changement important, inscrit dans la logique des stratégies visant une vie extra-agricole, marque une rupture avec les pratiques et les représentations de la

¹⁷ Thanos Th., 2010, *Sociologie des inégalités sociales dans l'éducation. L'accès des groupes socioprofessionnels à l'enseignement supérieur*, Athènes, Nisos, p. 24.

¹⁸ Il est à noter qu'en 1963 dans les villages d'une population inférieure à 2 000 habitants, les dépenses familiales en matière d'éducation des enfants dépassaient celles de l'habillement : ESYE, 1969, *Household Survey carried out in the semi urban and rural areas of Greece during 1963-1964*, Athènes, p. 100, cité par Tsoukalas K., 1996, *Voyage dans la Raison et l'Histoire : Textes 1969-1996*, Athènes, Plethron, vol. II, p. 21.

¹⁹ Lampiri-Dimaki I., 1973, *Vers une sociologie grecque de l'éducation*, Athènes, EKKE, vol. 2, pp. 127-132. De plus, on constate des taux d'inactivité similaires pour les étudiants issus de familles ouvrières tandis qu'une étudiante d'origine ouvrière sur deux avait une activité rémunérée.

période d'avant-guerre. L'allongement de la durée des études et l'entrée plus tardive dans la vie active au profit de stratégies visant une activité professionnelle plus rentable et prestigieuse font leur apparition dans les campagnes alors que le travail dans les champs dès l'enfance constituait encore la règle quelques années plus tôt²⁰.

4.2.4. La dévalorisation du monde rural

Les ambitions de mobilité par l'obtention d'un diplôme universitaire sont liées à une revalorisation du monde urbain et à une dévalorisation simultanée du monde rural. Outre les nécessités économiques et les besoins d'adaptation et de reconversion imposés par la transformation profonde du pays, le modèle de vie urbain et le prestige des professions de la ville semblent dominer l'imaginaire des jeunes des campagnes et de leurs familles. Le modèle culturel de la société rurale ainsi que la nature du travail agricole se trouvent fortement dévalorisés aux yeux des jeunes et les études constituent la première étape pour échapper au monde rural. L'instabilité du travail agricole, ses faibles revenus et son caractère pénible et « sale » répugnent aux jeunes. Pour beaucoup d'entre eux, le travail de l'agriculteur n'est pas même considéré comme un métier et la vie paysanne semble se situer en dehors de la civilisation²¹. Comme le constate L. Ananicas, dans l'agriculture grecque, la conviction est répandue que les enfants d'agriculteurs qui n'ont pas pu faire d'études sont en quelque sorte « condamnés » à exercer un métier agricole. L'agriculture ne constitue pour ces enfants qu'une solution de nécessité, soit parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'étudier soit parce qu'ils se trouvaient dans l'obligation de travailler dans l'exploitation familiale²². Les jeunes issus du milieu agricole recherchent un métier prestigieux, qui soit plus utile à la société. Ils cherchent à s'identifier à travers un rôle important, attribué par leur profession. Les jeunes souhaitent exercer un métier socialement reconnu comme, par exemple, le métier d'enseignant. Les études classiques et les sciences humaines sont ainsi de plus en plus

²⁰ Kovani E., 1995, p. 66. Voir aussi les remarques de Boulay du J., 1994, p. 254.

²¹ Kovani E., 1995, p. 97. Cf. les constats de P. Rambaud à propos de la société rurale française : « remplissant mal sa fonction productive, incapable d'assurer le rôle social qu'on attend de lui, dépourvu d'une technicité moderne, inapte à supporter la concurrence d'autres métiers, le travail agricole place la société rurale en position d'échec ». Rambaud P., 1973, *Société rurale et urbanisation*, Paris, Seuil, p. 95.

²² Ananicas L., 1984, p. 118.

recherchées alors que l'enseignement technique reste peu apprécié durant cette période²³.

Cette dévalorisation touche l'ensemble du monde rural, qui est marqué par l'invasion des valeurs de la société industrielle, ce qui provoque dans la société rurale un sentiment généralisé d'infériorité par rapport à la première. La diffusion dans les campagnes des modèles et des désirs urbains crée un sentiment de rupture du monde rural avec le monde urbain, provoquant ainsi un conflit. Le décalage qui existe entre le désir et la réalité, entre les aspirations des paysans basées sur ces modèles et ce que peut leur offrir le métier agricole, représente en quelque sorte l'« échec » rural²⁴. Tous les aspects de la culture traditionnelle, les mentalités, les pratiques, les comportements, les habitudes ou le langage, sont considérés par les paysans eux-mêmes comme inférieurs, comme non civilisés. Les paysans en viennent même jusqu'à la négation d'eux-mêmes, à une « auto-négation culturelle »²⁵. Pour eux, le rejet du passé semble être préalable à toute aspiration à un avenir meilleur, et ce changement est uniquement possible à travers l'enseignement supérieur.

Dans le même temps, il est vrai cependant que la scolarisation, surtout en ce qui concerne l'enseignement secondaire et supérieur, renforce la dévalorisation du monde rural. Du fait que les établissements secondaires étant principalement situés à l'époque dans les villes, la scolarisation entraîne une rupture spatiale avec la société rurale. L'environnement scolaire devient un espace favorable d'acculturation, tant en ce qui concerne l'image et les valeurs du modèle de vie urbain que l'orientation professionnelle des enfants. Dans ce contexte, on en arrive à ce que l'anthropologue E. Kovani a appelé « le monothéisme extra-agricole »²⁶. Les jeunes et les familles agricoles font des sacrifices pour obtenir une place dans l'enseignement supérieur qui leur permettra d'obtenir un emploi mieux rémunéré et de meilleures conditions de vie.

²³ Lambiri-Dimaki I., 1973, p. 107 et Karapostolis V., 1984, *La mentalité de consommation dans la société grecque (1960-1975)*, Athènes, EKKE, p. 257.

²⁴ Cette dévalorisation du monde rural face aux pressions qu'exercent la modernité et le modèle de vie urbaine n'est bien évidemment pas une spécificité grecque. H. Mendras a aussi constaté chez les paysans ce sentiment d'être le groupe social le plus défavorisé du pays : Mendras H., 1984, *La fin des paysans*, Le Paradou, Actes Sud.

²⁵ Karapostolis V., 1984, p. 354.

²⁶ Kovani E., 1995, p. 80.

4.3. Les stratégies éducatives des familles modestes

L'aspiration à la mobilité sociale à travers l'éducation n'était pas une caractéristique exclusive des familles rurales. Tout au long de la période d'après-guerre, l'idée d'une amélioration des conditions de vie et du statut socioprofessionnel dominait également l'imaginaire des familles modestes, à savoir les familles des artisans et des ouvriers. À l'instar des familles des campagnes, les artisans et les ouvriers des centres urbains souhaitent voir leurs enfants exercer un métier plus « digne » et avoir une vie meilleure, loin des incertitudes.

Pour les familles d'artisans et d'ouvriers d'Athènes, la mobilité sociale des enfants est l'objectif final du mariage. Comme le souligne la sociologue J. Kavounidis, qui a étudié les pratiques familiales et professionnelles des familles modestes Athéniennes, le bon « positionnement » social des enfants apparaît comme l'objectif primordial des familles, et non pas seulement comme un objectif parmi tant d'autres. L'enfant prend ainsi une place capitale dans le système de valeurs familial. Pour atteindre cet objectif, accéder à une profession non manuelle est d'une importance capitale et l'éducation est la condition *sine qua non*. Les parents ne souhaitent pas voir leurs enfants devenir comme eux artisans ou ouvriers. Ils considèrent le travail manuel comme subalterne et privilégient les professions scientifiques. Pour réaliser ces ambitions, plus de deux tiers d'entre eux ont financé les études de leurs enfants, sous diverses formes, parmi lesquelles le tutorat privé (*φοροντιστήριο*), les écoles préparatoires privées ou les universités à l'étranger. Les familles semblent prêtes à travailler dur pour disposer de plus de ressources afin de financer les études des enfants. Dans le cas des enfants dont les possibilités d'entrée dans un établissement supérieur sont modestes, les parents insistent sur la nécessité d'obtenir le baccalauréat qui pourrait, éventuellement, déboucher sur un emploi dans le secteur public²⁷.

Le financement des formes diverses d'enseignement privé pour les enfants concerne tout le spectre des stratégies éducatives, tant les stratégies réussies que les stratégies manquées. On peut mentionner par exemple le cas des enfants qui, à la suite d'un échec scolaire, s'orientent vers des écoles techniques pour acquérir une qualification. La formation technique ne constitue qu'une reconversion des stratégies éducatives en dernière instance. Pour les enfants de familles ouvrières, après un échec

²⁷ Kavounidis J., 1996, *Famille et emploi à Athènes*, Athènes-Komotini, Sakkoulas. Voir notamment le Chapitre 3, pp. 59-93.

scolaire, les parents orientent leurs enfants vers une formation technique (souvent dans l'enseignement privé) pour éviter que l'enfant ne devienne un ouvrier sans qualification²⁸.

L'objectif de la réussite sociale des enfants conditionne l'ensemble des pratiques familiales, et notamment les valeurs morales des familles en ce qui concerne le travail. Des conditions d'ascèse et un éthos de travail spécifique constituent la base des stratégies éducatives des familles modestes. L'ascension professionnelle des enfants nécessite un investissement important en matière de financement des diverses formes d'études, soit dans l'enseignement privé (tutorat, instituts, écoles de formation professionnelle ou même cours privés de langues étrangères) soit pour des études universitaires dans une autre ville. Des heures de travail supplémentaires sont souvent nécessaires pour mettre en œuvre ce genre de stratégies et cette volonté de travail soutenu en faveur de l'avenir des enfants est socialement reconnue et respectée. Les parents sacrifient leur temps personnel afin d'avoir davantage de revenus en vue de soutenir leurs projets éducatifs (et résidentiels) pour les enfants²⁹.

La répugnance à l'égard du travail manuel est très nette, comme dans le cas des enfants d'agriculteurs. La possibilité d'avoir un emploi dans l'atelier d'artisanat du père (dans le cas des familles d'artisans) n'apparaît que comme une option en dernier recours après un échec scolaire, lorsque la possibilité d'exercer une profession non manuelle est exclue. L'artisanat, qui dans ce cas ne survient que « par erreur », est simplement considéré comme préférable au salariat³⁰. Ce rejet du travail manuel est d'ailleurs partagé par les enfants eux-mêmes. Tant les enfants des ouvriers que ceux des artisans jugent le travail de leur père ingrat, dégradant et pénible. Dès lors, il n'est pas surprenant qu'ils intériorisent, dès l'enfance, une nette préférence pour le travail intellectuel, qui est seulement accessible par la réussite scolaire, ce qui peut expliquer les raisons de la reproduction intergénérationnelle du « culte » de l'éducation. Il s'avère que l'importance de la réussite scolaire et du diplôme universitaire n'est pas simplement reconnue par une génération qui avait été privée d'études en raison des conditions sociales difficiles mais elle l'est aussi par les générations suivantes pour lesquelles l'accès à l'éducation semble plus « naturel ». Ainsi, la norme sociale qui place

²⁸ *Ibid*, p. 62.

²⁹ *Ibid.*, pp. 71-86.

³⁰ *Ibid.*, pp. 63-64.

l'éducation au centre des aspirations de mobilité sociale semble être transmise de génération à génération.

Toutefois, les stratégies de mobilité des enfants ne constituent pas une simple question de transmissions intergénérationnelles mais elles concernent tout l'univers familial. Elles affectent la manière dont est conçue une « bonne famille », l'instauration de relations, tant au sein de la famille qu'entre la famille nucléaire et les proches, ainsi que le rôle que les parents sont contraints d'assumer. L'importance de la mobilité sociale des enfants est notamment considérable dans l'univers des familles de milieux modestes, comme nous l'avons précisé plus haut. Dans ce cas, toute la rationalité familiale est construite autour de l'ascension sociale des enfants par le biais, avant tout, de l'éducation.

4.4. L'Éducation, la reproduction sociale et le rôle de l'État

Si cette ambition de mobilité sociale et le « culte » de l'éducation chez les paysans n'est pas, comme nous l'avons souligné, un phénomène limité à la période d'après-guerre, ses implications pendant les premières décennies qui ont suivi la guerre méritent notre attention. Il est important d'examiner l'attraction qu'exercent l'éducation et les diplômes universitaires compte tenu de leur rôle dans la reconfiguration sociale dans laquelle l'État grec issu de la guerre civile occupe une place prépondérante. Si la grande majorité des enfants de paysans revendiquent une place dans les universités, c'est parce que l'objectif leur semble légitime et réalisable. Cet objectif, à savoir l'accès à un emploi dans le secteur public, est lié à la stratégie de l'État de construire une base sociale d'appui à travers le contrôle de la redéfinition de nouvelles classes moyennes urbaines.

Il s'agit d'une période durant laquelle non seulement le pays se trouve en pleine reconstruction, après les catastrophes des deux guerres des années 40, mais aussi où il se trouve confronté à une forte polarisation politique. Après le démantèlement du système de classes pendant la période précédente, la constitution de nouvelles classes moyennes devient un enjeu primordial tant pour l'État grec, qui cherche à renforcer sa légitimation politique, que pour l'ensemble de la société du fait que les groupes sociaux cherchent à assurer leur place dans la nouvelle configuration. La place historiquement prépondérante de l'État grec dans le marché du travail et la société civile ainsi que sa

fonction de distributeur de l'aide économique internationale pour la reconstruction du pays avaient renforcé son rôle décisif dans la question de la restructuration sociale.

De plus, en raison de la lente progression du marché du travail officiel, nettement insuffisante pour absorber la forte demande provoquée par l'urbanisation et les taux de chômage qui dépassaient 30% pendant les années 1950, l'État grec était devenu le premier employeur. L'accès à la fonction publique était pour les classes inférieures le seul espoir d'obtenir un emploi stable et rentable. Pendant les « Trente Glorieuses » l'État a donc joué un rôle important dans la progression de l'emploi : le nombre de salariés dans les divers secteurs de l'appareil étatique a plus que doublé. Selon les estimations, en 1980, entre 500 000 et 550 000 personnes travaillaient dans le secteur public alors qu'en 1950 leur nombre ne dépassait pas 250 000³¹. Pendant la même période, le nombre total de salariés en Grèce est passé de 1 050 000 à 1 700 000, ce qui implique qu'environ 40% des nouveaux salariés étaient employés dans le secteur privé³².

À travers l'expansion contrôlée de l'appareil étatique, les gouvernements de la première période après la guerre civile devaient être en mesure de construire des groupes sociaux qui serviraient d'appuis politiques. Dans la quête de légitimation, l'État grec a donc instrumentalisé l'emploi public en prenant en considération les aspirations d'une partie de la population à l'ascension sociale. La construction d'une nouvelle « petite bourgeoisie » dépendante de l'État a été une stratégie plutôt intentionnelle de la classe politique dominante, la structure de l'appareil étatique ainsi que la rationalité de l'emploi public obéissant à des objectifs purement politiques et idéologiques. D'ailleurs, le fait qu'une partie considérable de la petite bourgeoisie de l'entre-deux-guerres ait soutenu les communistes pendant la guerre civile et l'instauration d'un gouvernement de la Droite dépendante des grandes puissances occidentales constituaient des sources éventuelles d'instabilité politique. C'est dans ce cadre que l'on peut interpréter l'expansion de l'emploi public durant la période : sa logique ne se trouvait pas dans l'expansion de l'État social, comme dans la plupart des pays de l'Europe (à l'exception des pays de l'Europe du Sud), mais dans la quête de légitimation

³¹ Tsoukalas C., 1999, *État, Société, Emploi en Grèce d'après-guerre*, Athènes, Themelio, p. 84.

³² Moschonas A., 1986, *Les couches traditionnelles de la petite bourgeoisie. Le cas de la Grèce*, Athènes, IMM, pp. 328-331. Il faut aussi souligner que le nombre total de salariés jusqu'en 1991 était inférieur à l'ensemble des travailleurs indépendants, des auto-entrepreneurs et des aides familiaux, ce qui témoigne du faible développement du salariat du privé. Cette faible progression serait liée au fait que le taux des petites entreprises (de moins de 10 salariés) était particulièrement élevé (plus de 96% en moyenne durant la période).

et de contrôle de la nouvelle configuration sociale³³. L'expansion de l'administration publique n'était pas dépendante d'une rationalité bureaucratique *stricto sensu* mais elle représentait un moyen d'intégration des populations qui absorbait la polarisation politique de la période³⁴.

Dans ce processus d'expansion de l'emploi public, l'éducation et l'obtention du baccalauréat au minimum s'avèrent essentielles. Il est difficile d'évaluer le nombre exact d'employés du secteur public titulaires du bac ou d'un diplôme universitaire. Toutefois, les estimations réalisées nous permettent de confirmer que le secteur public absorbait effectivement une part considérable des personnes ayant fait des études. K. Tsoukalas précise qu'au début des années 60, les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme universitaire représentaient près de la moitié des fonctionnaires réguliers, tandis que la proportion respective dans d'autres pays de l'Europe n'atteignait que 5%³⁵. En ce qui concerne le nombre de détenteurs de diplômes universitaires qui travaillaient dans les divers secteurs de l'État, il atteignait 130 000 à 140 000 en 1980. Ce chiffre correspond à près de la moitié du nombre de diplômés de la période. Or, si on soustrait de ce nombre les diplômés qui exerçaient une profession libérale - ce qui implique que ces personnes avaient fait des études qui devaient les mener à une carrière libérale - il semble que plus de trois titulaires d'un diplôme universitaire sur quatre exerçaient un travail salarié dans le secteur public³⁶. Dans le marché du travail des diplômés, l'État jouait assurément un rôle prédominant. Autrement dit, pour ces personnes instruites, l'emploi dans le secteur public représentait une possibilité solide et légitime.

C'est donc dans ce cadre qu'il faudrait interpréter la forte demande en matière d'enseignement supérieur, notamment au sein des couches agricoles qui semblent attribuer à la formation un caractère « fétiche ». Pour les enfants d'agriculteurs, le diplôme universitaire signifiait un poste dans le secteur public, un emploi stable qui leur assurerait un niveau de vie acceptable, contrairement à la précarité du secteur agricole. C'est la raison pour laquelle des études débouchant vers l'enseignement, et surtout l'enseignement primaire, étaient très prisées³⁷. En obtenant un diplôme d'une école pédagogique, théologique ou une école de lettres, les enfants issus du monde rural ou d'autres classes défavorisées pouvaient légitimement espérer être recrutés dans une

³³ Faute d'un État-providence, l'expansion de l'emploi public elle-même semble d'ailleurs jouer un rôle providentiel. Nous développerons plus longuement cette question dans le Chapitre 5.

³⁴ Tsoukalas K., *op. cit.*, 1999, notamment les pages 91-144.

³⁵ *Ibid.*, p. 96-97.

³⁶ *Ibid.*, p. 128.

³⁷ Lambiri-Dimaki I., 1973, p. 107 et Kovani E., 1995, p. 88.

école de la ville la plus proche de leur lieu d'origine. Par ailleurs, l'orientation vers l'emploi public, et surtout l'enseignement, était parfaitement compatible avec les stratégies de pluriactivité, d'une grande importance, notamment pendant la période d'urbanisation. Face aux incertitudes liées à l'agriculture, un salaire stable pourrait apporter un complément vital pour la famille et être un filet de sécurité. L'emploi public offrait à la fois les avantages économiques et symboliques d'une profession non agricole, tout en permettant de maintenir des liens avec l'exploitation agricole pendant les vacances ou les congés.

4.5. Les stratégies éducatives contemporaines

Si la recherche de mobilité sociale à travers les études a constitué un aspect important des transformations sociales pendant la première période d'après-guerre, l'ampleur des stratégies éducatives familiales dans les antagonismes sociaux, notamment à partir des années 70, est très grande. Le ralentissement voire l'arrêt des flux migratoires ainsi que la normalisation d'un régime parlementaire démocratique à partir de 1974 ont constitué le contexte social, moins turbulent et conflictuel cette fois, de la généralisation et de l'amplification des stratégies éducatives familiales. Le point nodal de ces stratégies est le développement d'un système éducatif parallèle et quasi informel qui conditionne la concurrence des examens d'entrée dans l'enseignement supérieur. Les études à l'étranger, qui ont connu un essor impressionnant, notamment à partir des années 1970, constituent un autre élément définitionnel des stratégies éducatives.

4.5.1. L'éducation parallèle

Le développement d'un vaste réseau de services d'éducation parallèle représente le phénomène le plus marquant dans le cadre des stratégies éducatives. Ce système absorbe une partie considérable des patrimoines des familles qui dépensent de fortes sommes pour s'assurer que leurs enfants obtiendront une place dans les universités grecques. Les *frontistiria* (*φροντιστήρια*), à savoir les écoles préparatoires privées, le tutorat privé et les écoles privées de langues étrangères deviennent des choix

incontournables pour la quasi-totalité des familles grecques en quête de réussite scolaire.

Même si les classes préparatoires privées ne constituent bien évidemment pas une particularité grecque, leur place dominante dans les antagonismes scolaires et les stratégies éducatives familiales, ainsi que la part des patrimoines qu'elles absorbent, sont sans précédent au niveau européen. Les *frontistiria*, forme principale de ce système d'éducation souterraine, connaissent un développement de plus en plus marquant et constituent, comme le souligne à juste titre N. Panayotopoulos, « un indice fondamental de l'anxiété permanente et accrue des différentes catégories sociales concernant le système scolaire dont elles attendent leur reproduction »³⁸. Signe, avant tout, des carences du système public d'éducation mais aussi des représentations bien ancrées au sein de la société grecque liées au rôle des diplômés universitaires dans la reproduction et la mobilité sociale, le système d'éducation parallèle marque l'univers des stratégies éducatives de la période après le rétablissement de la démocratie en 1974 (*Metapolitefsi*).

L'éducation privée auxiliaire fait son apparition dès la naissance de l'État grec au 19^e siècle mais sa régularisation, et surtout la régularisation des *frontistiria*, ne s'est produite qu'en 1940, sous la dictature d'I. Metaxas. Ce cadre légal de l'enseignement privé auxiliaire est toujours en vigueur. La forte demande en matière d'éducation, alliée au système du *numerus clausus* - qui imposait des limites au nombre de candidats pouvant obtenir une place au sein de l'enseignement supérieur - ainsi que l'incapacité des réformes successives à améliorer la qualité du système national d'enseignement ont donné lieu à un développement continu de l'éducation parallèle. Par ailleurs, la réforme de 1964 a institué la gratuité de l'enseignement, notamment l'enseignement supérieur, devenu ainsi plus accessible aux classes populaires et aux populations des campagnes. Cette réforme préconisait la création d'établissements scolaires et d'universités dans différentes régions du pays. Elle a ainsi considérablement contribué à conforter la demande en matière d'éducation et les aspirations selon lesquelles l'enseignement supérieur pourrait effectivement constituer un moyen de mobilité sociale. Les familles

³⁸ Panayotopoulos N., 2000, « Les frontistiria : un concours d'entrée dans l'enseignement supérieur », *Regards Sociologiques*, n° 19, p. 10.

grecques ont ainsi été incitées à investir leur patrimoine dans la préparation de l'avenir de leurs enfants³⁹.

Jusqu'à la réforme du système d'entrée dans les universités qui a instauré en 1980 un système de concours nationaux, l'importance de l'éducation souterraine se limitait plutôt aux processus relatifs à l'entrée dans l'enseignement supérieur. À partir des années 80, il semble que le rôle de l'éducation parallèle se soit étendu à l'ensemble de la concurrence et à la réussite scolaire dans le cadre de l'enseignement secondaire, malgré une autre réforme de l'éducation visant à limiter l'importance des *frontistiria*⁴⁰.

C'est dans ce contexte que le nombre d'élèves inscrits dans les *frontistiria* et le nombre des *frontistiria* eux-mêmes ne cessent de croître depuis les années 70. Quoique l'occultation des données pour des raisons fiscales rende bien souvent difficile l'estimation exacte du nombre d'élèves et des coûts engendrés par l'éducation souterraine, les données existantes nous donnent une image claire de l'importance des *frontistiria* et des tutorats dans les processus éducatifs. Déjà, au milieu des années 1970, un élève de lycée sur trois suivait des cours dans les *frontistiria*⁴¹. En 1984, 65% des lycéens d'Athènes suivaient des cours dans les écoles préparatoires ou des cours particuliers (tutorat) alors que, dix ans plus tard, 95% des élèves avaient recours à l'éducation parallèle⁴². Dans les années suivantes, la quasi-totalité des élèves des centres urbains et la plupart des élèves de l'ensemble du pays prenaient des cours privés dans les *frontistiria* ou optaient pour des cours particuliers à domicile. De même, les quelque 1 000 *frontistiria* du début des années 80 ont plus que doublé durant la décennie suivante, pour atteindre 3 500 dans les années 2000⁴³. Par ailleurs, le million d'élèves qui suivent des cours des langues étrangères dans plus de 7 000 écoles privées spécialisées complètent l'univers de ce système d'éducation parallèle, si important pour les stratégies éducatives familiales.

³⁹ La réforme de 1964 visait à empêcher l'extension du système de l'éducation parallèle à travers la démocratisation de l'ensemble du système d'éducation nationale. Toutefois, le développement continu des *frontistiria* témoigne de l'échec de cette réforme ambitieuse. Voir Polychronaki M., 2004, « Frontistirio : une institution imbattable de dépassement des systèmes d'entrée dans l'enseignement supérieur », communication lors du 4^e Colloque International de l'Histoire de l'Éducation, Université de Patras.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ Panayotopoulos N., 2000, p. 11.

⁴² Katsikas Ch. - Kavvadias G.K., 1996, *L'éducation grecque à l'horizon 2000. Enseignants, élèves et réalité scolaire*, Athènes, Gutenberg, p. 92.

⁴³ *Ibid.* Voir aussi Liodakis, N., 2010, 'The Development of Supplementary Educational Institutions and Educational Mobility in Greece'. Communication lors du colloque 'The World-wide Growth of Supplementary Education', Université de Waterloo, Canada, 4-6 juin.

Dans un système fortement concurrentiel compte tenu du nombre de places limitées et des carences du système d'éducation nationale, l'éducation parallèle est devenue la clé de voûte de la réussite, la partie la plus élémentaire des stratégies éducatives familiales. Il n'est pas surprenant que les *frontistiria* soient recherchés tant par les « bons » que par les « mauvais » élèves, alors que même les familles modestes ont recours à ce système, comme étant le seul qui leur donne une chance de mobilité sociale. Les élèves eux-mêmes sont convaincus du rôle capital de ce type de soutien. Dans son enquête sur ce sujet, N. Panayotopoulos mentionne que 90% des élèves considèrent de façon positive l'apport des *frontistiria* alors que seul un élève sur dix les juge inutiles⁴⁴. Le concours d'entrée dans les universités acquiert ainsi une importance symbolique élevée, un caractère « fétichiste », et devient un rituel⁴⁵.

4.5.2. Les dépenses des familles en matière d'éducation

Comme nous l'avons déjà mentionné, la concurrence dans les stratégies éducatives absorbent une large part du patrimoine familial. Cette part, qui n'est pas toujours aisé à estimer, apparaît impressionnante comparativement aux dépenses des ménages en matière d'éducation dans les autres pays européens. Pour avoir une idée de l'ampleur des investissements familiaux dans ce domaine, on peut avoir recours aussi bien à des études statistiques qu'à des études qualitatives qui éclairent certains aspects des stratégies familiales.

L'augmentation importante des dispositifs de l'éducation parallèle va nécessairement de pair avec une augmentation constante des dépenses familiales pour les services éducatifs. Comme on le voit dans le Tableau 4.1, les dépenses moyennes des ménages grecs en matière d'éducation des enfants n'ont cessé de croître. Cette augmentation est observée aussi bien en termes de coût absolu en prix constants qu'au niveau du pourcentage que les dépenses pour l'éducation occupent dans les dépenses totales des familles. Ainsi, selon les enquêtes sur les budgets familiaux de l'Autorité Grecque des Statistiques (ELSTAT), les dépenses mensuelles des ménages pour des services d'éducation, sont passées de 20,78 euros en 1993 à 66,80 euros en 2009, et tombent à 57,33 euros en 2012. La part des dépenses éducatives dans les dépenses

⁴⁴ Panayotopoulos N., 2000, p. 12.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 22.

totales a quant à elle également augmenté de manière considérable. Les dépenses totales sont passées de 2,4% en 1993 à 3,5% en 2012.

Tableau 4.1
Dépenses éducatives familiales par mois (en moyenne)

Année	1993	1998	2004	2009	2012
En euros	20,78	38,68	51,34	66,80	57,33
Pourcentage des dépenses totales	2,4	2,8	2,9	3,2	3,5

Source : Enquêtes sur les budgets familiaux, ELSTAT (1993/94, 1998/99, 2004, 2009, 2012).

Toutefois, une remarque est ici nécessaire. L'estimation des dépenses des ménages pour l'éducation pose souvent des problèmes méthodologiques, laissant dans l'ombre une partie des dépenses effectuées dans le cadre des stratégies éducatives. Les estimations des enquêtes sur les budgets familiaux de l'Autorité Grecque des Statistiques (ELSTAT) ou des enquêtes semblables réalisées par des autorités européennes ne comptent que les dépenses déclarées relatives aux services éducatifs⁴⁶. Cette méthodologie ne nous permet pas de mesurer l'ampleur des stratégies éducatives qui, outre les dépenses pour le tutorat, les écoles préparatoires ou les écoles de langues étrangères, comprennent les frais de scolarité dans un autre lieu que le lieu d'origine, élément non négligeable des stratégies éducatives familiales. Les coûts engendrés au sein du système de l'éducation parallèle sont difficiles à estimer, compte tenu de la nature quasi informelle du système.

Le coût mensuel des seuls *frontistiria* dépasse largement les montants médians du tableau ci-dessus. Au milieu des années 1990, le coût mensuel des *frontistiria* pour un élève de lycée se situait aux alentours de 50 000 drachmes (environ 150 euros) alors que, 15 ans plus tard, à la fin de la décennie précédente, il avait doublé, dépassant 300 euros par mois. Ces chiffres correspondent à un coût moyen, qui s'avère encore

⁴⁶ Cf. ELSTAT, 2006, *Enquête sur les budgets familiaux 2004/05. Éducation privée et dépenses pour l'éducation*, p. 2.

plus important dans le cas des *frontistiria* réputés des grandes villes⁴⁷. D'autres estimations indiquent des dépenses éducatives bien plus élevées. Entre 1994 et 1999, les ménages grecs semblent dépenser seulement pour les services de l'éducation parallèle 4,8% de leurs revenus contre 5,2% entre 1999 et 2004⁴⁸.

Une autre étude précise de manière plus détaillée l'ensemble des dépenses familiales en matière d'éducation⁴⁹. L'avantage de cette étude, qui utilise plusieurs bases de données publiques, est d'inclure non seulement l'ensemble des biens et des services éducatifs acquis par les ménages grecs, mais aussi les frais engagés par les familles grecques pour les études de leurs enfants dans une autre ville grecque ou à l'étranger. Selon cette étude, les familles grecques ont dépensé 4,4 milliards euros en 2004 pour l'éducation. Plus d'un tiers de cette somme (1,5 milliard d'euros) concernait le soutien scolaire (*frontistiria* et tutorat) au sein de l'enseignement obligatoire (841 millions d'euros) ou les écoles privées de langues étrangères (671 millions d'euros). 1,4 milliard d'euros ont été dépensés par les ménages grecs pour les études effectuées dans une autre ville ou à l'étranger. Sur le reste des dépenses, qui s'élevait à 1,5 milliard d'euros, une grande partie (758 millions d'euros) a été dépensée pour des frais de scolarité dans des écoles privées de tous les niveaux éducatifs (crèches, écoles primaires, écoles secondaires ou instituts d'enseignement supérieur) ou des études de troisième cycle effectuées dans un établissement public. Le coût des biens éducatifs, tels que les livres et les fournitures scolaires, s'élevait à 356 millions euros et le reste concernait des services éducatifs non décrits plus haut⁵⁰. Selon des estimations plus récentes, en 2008, juste avant la crise économique, les ménages grecs ont dépensé 953 millions d'euros pour les services de l'éducation parallèle (dont 613 millions euros pour les *frontistiria* et 340 pour le tutorat privé), ce qui correspond à 20% des dépenses publiques pour l'enseignement primaire et secondaire. Il faudrait ajouter à cette somme quelque 705 millions dépensés par les familles grecques pour l'apprentissage des langues étrangères⁵¹.

⁴⁷ Le coût mensuel pour un *frontistirio* réputé d'Athènes avant la crise économique dépassait 400 euros. Pour mieux saisir l'importance de ces montants, il faut considérer que dans les deux cas, le coût mensuel des *frontistiria* dépasse 40% du salaire minimum de chaque période.

⁴⁸ Liidakis, N., 2010, *op. cit.*

⁴⁹ KANEP/GSEE, 2014, *Les dépenses publiques et privées pour l'éducation dans l'environnement de crise*, Athènes.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 15.

⁵¹ NESSE, 2011, *The Challenge of Shadow Education. Private tutoring and its implications for policy makers in the European Union*, European Commission, p. 13.

La structure des dépenses éducatives des familles grecques selon le niveau de scolarisation des enfants indique d'ailleurs clairement la place prépondérante de l'éducation informelle, et notamment des écoles préparatoires privées (*frontistiria*) et du tutorat. En Grèce, près de 90% des dépenses familiales concernent l'enseignement obligatoire, dont la moitié concerne le deuxième cycle du secondaire, ce qui représente le pourcentage le plus élevé de l'UE alors que les dépenses liées à l'enseignement supérieur représentent moins de 3% des dépenses éducatives totales pour les ménages grecs⁵². Autrement dit, les familles grecques font massivement appel aux services offerts par les écoles préparatoires et aux enseignants pour les cours privés individuels alors qu'elles ne dépensent que de manière marginale pour les services éducatifs liés à l'enseignement tertiaire ou supérieur. Par ailleurs, une part considérable des dépenses des familles est dirigée vers les écoles privées de langues étrangères.

L'importance des dépenses familiales en Grèce en matière d'éducation apparaît nettement en comparaison avec les dépenses respectives des ménages des autres pays européens. Selon les enquêtes menées sur les budgets familiaux de l'ELSTAT, les dépenses éducatives médianes des familles grecques arrivent en seconde position par rapport aux autres pays européens. Selon l'enquête de 2009, la Grèce se situe au deuxième rang en Europe avec 3,2% des dépenses éducatives dans l'ensemble des dépenses pour des biens et des services, derrière Chypre (3,4%) et devant des pays comme la France (0,9%), le Royaume-Uni (1,8%), l'Autriche (1%) ou l'Italie (1,1%). Les dépenses éducatives particulièrement élevées sont aussi confirmées par une autre étude, basée sur les Comptes Nationaux de l'Eurostat. Bien que la part de ce type de dépenses dans l'ensemble de la consommation des ménages soit inférieure, pour tous les pays concernés, aux chiffres de l'enquête de l'ELSTAT, ce qui implique une méthodologie différente, les écarts entre les pays demeurent inchangés. Comme on le voit dans le Tableau 4.2 ci-dessous, la Grèce arrivait en 2001 en tête des pays européens en ce qui concerne les dépenses éducatives familiales (2,1% des dépenses totales des ménages) alors qu'elle se situe à la deuxième place en 2011 (2,4%), derrière Chypre

⁵² European Commission, 2005, *Private Household Spending on Education & Training. Final project report*, p. 47. Toutefois, ces pourcentages ne prennent pas en compte les dépenses familiales qui ne concernent pas l'achat de services éducatifs (voir plus haut).

(2,7%). Le taux médian des dépenses éducatives par rapport aux dépenses totales des ménages dans l'UE des 27 s'élève à 1,1%, contre 1% en 2001⁵³.

Tableau 4.2

Dépenses des ménages pour des services éducatifs en tant que pourcentage des dépenses totales

	ALL	AUT	BEL	BUL	CHY	DEN	ESP	EST	FIN	FRA	GRE	HON	IRL	ITA
2001	0.7	0.7	0.5	0.7	1.9	0.7	1.5	1.1	0.5	0.6	2.1	1.4	1.0	1.0
2011	1.0	0.7	0.5	0.8	2.7	0.8	1.4	0.6	0.4	0.8	2.4	1.4	2.2	1.0
	LET	LIT	LUX	MLT	P-B	POL	POR	ROU	R.U.	SLV	SLO	SUE	TCH	UE27
2001	1.8	0.6	0.3	0.9	0.6	1.3	1.1	0.9	1.7	0.9	0.8	0.0	0.5	1.0
2011	1.8	1.0	0.8	1.1	0.6	1.2	1.3	2.0	1.5	1.2	1.5	0.3	0.7	1.1

Source : Adapté par Paizis N. (sous la dir.), 2013, p. 26.

D'autres enquêtes spécialisées nous donnent non seulement une image plus détaillée des dépenses familiales dans les stratégies éducatives, mais révèlent d'autres aspects importants, tels que les effets de disparités entre les classes sociales. Ainsi, dans une recherche menée au début de la décennie précédente auprès de 3 441 étudiants des établissements grecs, on constate que la grande majorité des étudiants ont suivi des classes préparatoires pour les examens d'entrée et qu'un étudiant sur trois a bénéficié à la fois des classes préparatoires privées et du tutorat privé individuel. Le coût préparatoire pour les examens d'entrée dans l'enseignement supérieur est considérablement différencié selon les revenus. Alors que les familles d'agriculteurs dépensaient 2 228 euros annuellement et les familles d'ouvriers 2 301 euros, les familles de cadres dépensaient en moyenne un peu plus de 3 500 euros par an pour la préparation

⁵³ Paizis N. (sous la dir.), 2013, *Les dimensions essentielles de l'éducation 2012-2013. L'éducation tertiaire grecque, vol. 1, Le cadre européen et international de référence (2001-2012)*, Athènes, KANEP/GSEE, p. 269.

aux examens de leurs enfants. En général, alors que 20% des revenus les plus bas dépensaient en moyenne moins de 2 500 euros, 20% des revenus les plus élevés dépensaient 3 842 euros pour les écoles privées préparatoires et les cours privés, ce qui correspond à une différence de 54%⁵⁴.

Si l'on ajoute ce que chaque étudiant coûte à sa famille pendant ses études universitaires, on arrive à un constat intéressant : l'écart entre 20% des revenus les plus bas et 20% des plus hauts revenus diminue considérablement. Alors que les familles aux plus bas revenus dépensent en moyenne 3 467 euros par an pour la préparation et les études de leurs enfants, les familles disposant des plus hauts revenus dépensent 4 215 euros, ce qui correspond à une différence de 22%. Il est à noter qu'alors que les familles les plus modestes dépensent pour les études de leurs enfants plus de 26% de leur revenu annuel disponible, les familles les plus aisées dépensent pour le budget en matière d'éducation moins de 10% du total de leurs revenus annuels⁵⁵. Cette différence est principalement due au fait que les familles modestes doivent souvent supporter le coût des études des enfants dans une autre ville, soit parce qu'elles habitent dans l'espace rural ou semi-urbain soit parce que leurs enfants n'ont pas pu obtenir de place dans les universités prestigieuses des grandes villes du pays (Athènes ou Thessalonique). Étant donné que le coût direct public pour chaque étudiant s'élevait alors à 4 000 euros (financé par les impôts, c'est-à-dire par les contribuables et par les ménages eux-mêmes), on peut facilement saisir l'importance du financement familial par rapport aux dépenses du système public d'enseignement supérieur, censé être gratuit⁵⁶.

Il en résulte des implications importantes sur la capacité de chaque famille à développer des stratégies éducatives ambitieuses. Les familles modestes, qui dépensent déjà une part considérable de leur revenu annuel, n'ont pas la possibilité de choisir des stratégies « agressives », visant des études longues de troisième cycle, alors que les enfants issus de ces familles sont souvent contraints d'exercer une activité rémunérée afin de contribuer au financement de leurs études, ce qui peut affecter de manière négative leurs résultats universitaires⁵⁷. Bien que le niveau de dépenses familiales des classes populaires soit très élevé, il est fort probable que les capacités financières avancées des classes supérieures contribuent à reproduire les clivages sociaux. L'effet

⁵⁴ Psacharopoulos G. - Papakonstantinou G., 2005, "The real university cost in a "free" higher education country", *Economics of Education Review*, n° 24, p. 106.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Nous avons déjà mentionné le taux élevé des étudiants dits « éternels étudiants » dans les établissements universitaires « défavorisées ».

redistributif du système de l'Éducation nationale étant minime, les inégalités sociales en matière d'enseignement supérieur sont reproduites à travers les dépenses privées inégalitaires des ménages qui cherchent non seulement à assurer aux enfants les accréditations qui leur permettront d'accéder à la mobilité sociale mais essaient également de compenser l'offre déficitaire des services de l'enseignement public.

4.5.3. Les études à l'étranger

Si l'augmentation des dépenses familiales en ce qui concerne l'éducation parallèle représente l'un des piliers des stratégies éducatives, les études à l'étranger en sont un autre. Bien évidemment, étudier à l'étranger ne constitue pas une stratégie « familiale » *stricto sensu* ; les études sont souvent effectuées grâce à une bourse ou à l'autofinancement de l'étudiant, qui a un travail rétribué pour payer ses études. Toutefois, ce type d'études implique dans la plupart des cas une forte mobilisation familiale. Le soutien financier est indispensable pour ceux qui étudient dans un pays étranger, même pour un temps limité. Bien que moins répandue socialement, cette pratique est extrêmement répandue dans la plus grande partie de la période étudiée. Réservée initialement aux enfants des classes supérieures, étendue par la suite aux classes moyennes voire populaires, la stratégie des études à l'étranger constitue tout au long de cette période non seulement une alternative importante aux problèmes survenus par la forte concurrence pour une place dans les universités grecques mais aussi une stratégie de distinction sociale.

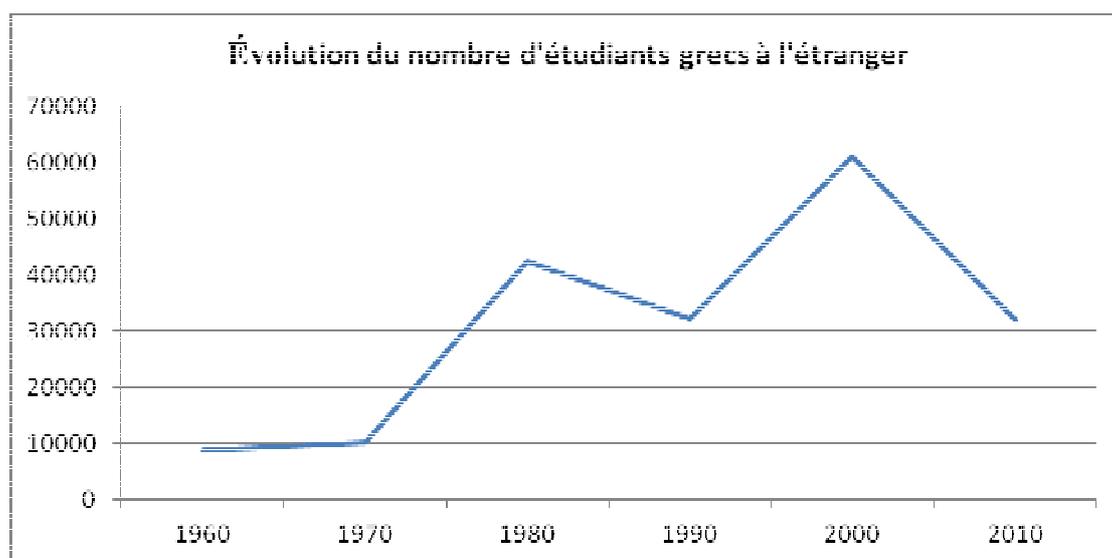
Depuis le début des années 1960, le nombre d'étudiants grecs effectuant leurs études à l'étranger ne cesse d'augmenter et, comme on le voit dans le Graphique 4.1, il atteint son plus haut niveau à la fin du 20^e siècle. Selon les données de la Banque de la Grèce concernant les virements à l'étranger pour financer des études⁵⁸, environ 9 000 étudiants partent étudier à l'étranger. Ce chiffre est resté relativement stable pendant les années 1960 mais il augmente progressivement à partir de 1970. Au milieu des années

⁵⁸ La Banque de la Grèce a cessé de conserver les statistiques des virements en faveur des étudiants à l'étranger en 1994 à la suite de la libéralisation des transactions financières internationales. Il faut aussi noter qu'on dispose des données pour les étudiants à l'étranger grâce aux estimations de l'UNESCO et, plus récemment, aux données de l'OCDE. Toutefois, les estimations souvent divergentes de chaque institution soulèvent des questions méthodologiques. Lorsque les données présentent des divergences importantes, nous avons choisi d'effectuer une moyenne entre elles. Pour les questions méthodologiques, voir les observations de Lampiri-Dimaki 1995, « Les tendances éducatives en Grèce dans l'enseignement supérieur : des années 60 vers 2000 », in Lampiri-Dimaki I. - Kyriazi N., *La société grecque à la fin du 20^e siècle*, Athènes, Papazisis, pp. 206-207 et Thanos Th., 2010, pp. 208-209.

70, le nombre d'étudiants à l'étranger a plus que triplé, atteignant 30 000 pour arriver environ à 45 000 étudiants en 1981. Autrement dit, en une seule décennie, le nombre d'étudiants grecs à l'étranger a été presque multiplié par cinq. Il est à noter également que dans cette période, au début des années 1980, le nombre d'étudiants à l'étranger correspond à près de la moitié des étudiants en Grèce, ce qui montre les pressions exercées par le système du *numerus clausus* dans les universités grecques. À partir de 1982 et jusqu'à la fin des années 80, le nombre d'étudiants à l'étranger a diminué, arrivant à 30 000 au début des années 90 pour augmenter de nouveau, de manière tout aussi spectaculaire, et arriver à son plus haut niveau, atteignant 60 000 étudiants en 1999. Dans la décennie qui a suivi, le nombre a de nouveau baissé, et a diminué de moitié à la fin des années 2000⁵⁹.

Graphique

4.1



Sources : Banque de Grèce, UNESCO, OCDE.

Le nombre d'étudiants grecs à l'étranger demeure tout au long de la période étudiée l'un des plus élevés au monde. Malgré les fluctuations, la Grèce figure constamment parmi les premiers pays qui envoient des étudiants à l'étranger en chiffres absolus, alors qu'elle se trouvait durant les 50 dernières années à la première place au

⁵⁹ Panayotopoulos N., 1998, « Les 'grandes écoles' d'un petit pays », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 128, n° 1, p. 79. Aussi Lampiri-Dimaki I. 1995, p. 200 et Thanos T., 2010, p. 210

niveau mondial parmi les pays d'émigration étudiante, proportionnellement à sa population⁶⁰. Au tournant du siècle, notamment, lorsque le nombre d'étudiants grecs a atteint son plus haut niveau, les familles grecques envoyaient à l'étranger presque autant d'étudiants que l'Inde, un peu moins que la Corée du Sud et près de la moitié des étudiants par rapport à la Chine⁶¹.

La forte augmentation de la période, notamment entre 1970 et 2000, implique que les études à l'étranger ont constitué une pratique répandue également dans certaines fractions des classes moyennes, principalement à partir des années 90, moment où l'émigration pour les études a atteint son plus haut niveau. Après la période de la stagnation des années 80, qui s'est accompagnée des efforts du gouvernement socialiste (PASOK) pour augmenter le nombre d'étudiants admis dans l'enseignement supérieur, la période de croissance de l'économie grecque, notamment après 1993, a davantage favorisé les études à l'étranger. Le nombre important d'étudiants de cette période ne nous permet pas d'analyser l'émigration étudiante comme spécifique aux classes supérieures. En revanche, il faudrait plutôt rechercher à l'intérieur de ces flux d'étudiants les effets des antagonismes sociaux.

On peut ainsi identifier deux types d'émigration étudiante : l'une concerne les classes supérieures et les fractions des classes moyennes les mieux dotées en capital économique et culturel alors que l'autre concerne les fractions inférieures des classes moyennes ou même des classes populaires. Si pour ces dernières, l'option des études à l'étranger s'impose du fait de la difficulté des enfants à entrer dans l'université de leur choix et des contraintes imposées par des ressources limitées, pour les familles des couches supérieures, les études à l'étranger constituent plutôt un choix stratégique lié aux exigences de la reproduction de leur statut social. C'est la nature des études à l'étranger qui fait la différence entre les deux types.

Ainsi, pour les familles des classes supérieures, l'émigration est surtout liée aux études du troisième cycle dans des écoles occidentales prestigieuses. Les étudiants du troisième cycle se dirigent principalement vers le Royaume-Uni puis la France, l'Allemagne et les États-Unis pour faire des études de droit, de médecine, d'économie ou de gestion. Il est aussi intéressant de souligner que l'on peut établir une distinction

⁶⁰ Lampiri-Dimaki I. 1995, pp. 199-200. Il est d'ailleurs estimé que la population étudiante d'origine grecque à l'étranger dépasse 20% de la population domestique respective. Ce pourcentage est largement supérieur aux taux respectifs pour l'ensemble de l'UE, taux qui fluctuent entre 1% et 5%. Voir Tsakoglou P. - Antoninis M., 1999, "On the distributional impact of public education: evidence from Greece », *Economics of Education Review*, n° 18, p. 450.

⁶¹ OECD, 2004, *Internationalisation of Higher Education*, p. 3.

même à l'intérieur de ce type d'études, liée à la nature du capital possédé par les familles. Ainsi, pour les familles les plus aisées, les études de troisième cycle, notamment pendant la première période d'expansion du phénomène de l'émigration pour études (avant les années 1990) ont été effectuées en commerce international, en gestion ou en finance à Londres, le centre économique de l'Europe. À l'inverse, les fractions cultivées des classes moyennes choisissent souvent la France pour des études de troisième cycle en sciences sociales ou en droit. Le Royaume-Uni attirait dans cette période près d'un étudiant grec sur deux pour des études de troisième cycle et la France arrivait en seconde position⁶². Comme le souligne N. Panayotopoulos, ces classes sociales semblent avoir une plus grande connaissance des usages sociaux différentiels des études à l'étranger et reconnaissent que les études de troisième cycle impliquent des enjeux matériels et symboliques bien plus importants⁶³. Les universités prestigieuses des pays occidentaux constituent en quelque sorte les « grandes écoles » au sein desquelles se démarquent les élites sociales grecques, multipliant leur capital symbolique. Les études supérieures fonctionnent comme un « méta-cursus » qui se surajoute aux études nationales pour préparer aux carrières « nobles »⁶⁴.

Si l'Angleterre et la France étaient les destinations de prédilection pour les études supérieures, l'Italie était jusque dans les années 90 la première destination des étudiants grecs. La proximité de ce pays, son climat et son mode vie familiers aux jeunes Grecs, ses taux de change favorables et la simplicité d'admission dans un établissement italien attiraient massivement les étudiants grecs. L'Italie est encore aujourd'hui la deuxième destination après le Royaume-Uni, devant l'Allemagne et la France⁶⁵. Mais c'est surtout l'ouverture des universités balkaniques aux étudiants grecs qui a permis le développement de cette stratégie éducative pour les classes moins favorisées. À partir des années 1980, les universités des pays de l'Est représentent une sorte de « refuge » pour les familles en difficulté qui cherchent à échapper au verdict scolaire dans un contexte de forte concurrence. Ne disposant pas des moyens de financer des études dans les universités occidentales, les familles modestes dirigent leurs enfants vers les universités balkaniques dévalorisées pour faire face à la concurrence académique internationale. L'entrée dans ces universités, à peine reconnues

⁶² Panayotopoulos N., 1998, p. 81.

⁶³ *Ibid.*, p. 82.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 77.

⁶⁵ Selon les données de l'UNESCO.

par les autorités du ministère grec de l'Éducation, semble souvent relever d'une « stratégie du désespoir »⁶⁶.

Contrairement à une grande partie des étudiants qui ont effectué leurs études dans les établissements grecs et qui se sont dirigés vers des écoles offrant des débouchés dans le secteur public, les étudiants grecs de l'étranger avaient une préférence pour les diplômes permettant de s'orienter vers les professions libérales. Les études de médecine, notamment en Italie, ont constitué le premier choix des étudiants, devant les études d'architecture. Il est également intéressant de mentionner que la majorité des étudiants grecs des universités de l'Europe de l'Est ont préféré s'orienter vers l'éducation physique et sportive, choix qui était en concordance avec les aspirations de recrutement dans le secteur public⁶⁷. Cette différence de choix reflète les clivages sociaux reproduits dans les études à l'étranger. Si les professions libérales constituent un champ professionnel spécifique aux couches supérieures, les études d'éducation physique et sportive dans les universités balkaniques relèvent plutôt des stratégies traditionnelles des classes populaires et des couches inférieures des classes moyennes qui cherchaient à assurer leur avenir à travers les postes stables de l'appareil étatique.

Ainsi, l'émigration étudiante ne saurait être analysée comme une simple stratégie de distinction des classes supérieures. Si ce sont effectivement plutôt les classes supérieures et les fractions privilégiées des classes moyennes qui envoient leurs enfants à l'étranger, le nombre important d'étudiants tout au long de la période d'après-guerre montre, comme nous l'avons déjà souligné, que cette stratégie s'est répandue dans les classes populaires⁶⁸. Autrement dit, envoyer ses enfants à l'étranger ne constitue pas en soi une stratégie « agressive » impliquant l'appartenance aux classes supérieures. Les raisons de la grande immigration étudiante grecque s'avèrent plus complexes étant donné que les antagonismes sociaux apparaissent à l'intérieur des flux d'étudiants eux-mêmes.

⁶⁶ Panayotopoulos N., 1998, p. 81. L'auteur souligne que, faute de reconnaissance de leurs diplômes par les autorités grecques, des diplômés d'universités dévalorisées des pays de l'Est, d'Afrique ou d'Amérique latine ont finalement exercé des métiers manuels.

⁶⁷ Lampiri-Dimaki I., 1995, p. 203.

⁶⁸ Selon une étude publiée au milieu des années 90, le taux des jeunes issus des catégories socioprofessionnelles privilégiées (cadres et professions libérales) exprimant le souhait de faire des études à l'étranger était 1,5 fois plus élevé que celui des enfants issus des classes populaires. Kassotakis M., 1996, *L'accès à l'éducation supérieure grecque : parcours historique, problèmes, perspectives*, Athènes, Grigoris, cité par Thanos T., 2010, p. 212.

4.5.4. Les raisons de l'essor des stratégies éducatives

Les raisons de cette expansion des stratégies éducatives familiales et de l'éducation parallèle au cours de ces dernières décennies sont multiples. En premier lieu, la politique éducative de l'État grec tout au long de la période d'après-guerre et son rôle dans le marché du travail constituent des motivations importantes. Malgré les réformes éducatives successives, les gouvernements grecs ne sont pas parvenus à améliorer le niveau éducatif et à offrir aux élèves des services suffisants. Les efforts réalisés en vue de renforcer le soutien scolaire public n'ont obtenu que des résultats modestes alors que le sous-financement du système de l'Éducation nationale demeurait un obstacle à toute ambition⁶⁹. Outre son caractère faible et instable, le système éducatif se présente comme fortement compétitif et centré sur les concours d'entrée dans les universités. Les candidats sont contraints d'entrer dans une forte concurrence en raison du nombre de places limité (le *numerus clausus*), ce qui renforce l'importance des examens d'entrée. Par ailleurs, les places dans les écoles prestigieuses très recherchées par l'ensemble des couches sociales (les écoles de droit et de médecine ainsi que les écoles polytechniques d'Athènes et de Thessalonique) sont largement insuffisantes pour satisfaire la forte demande. En même temps, la politique de création de nouvelles universités ou de filières académiques dans les universités existantes répondait à la forte demande sociale plutôt qu'elle ne visait à améliorer le niveau de l'enseignement universitaire. L'expansion du système des établissements du supérieur au niveau régional en vue de répondre à la demande sociale a souvent entraîné la création de départements et de filières mal structurés, et de faible niveau scientifique, produisant finalement davantage de nouveaux chômeurs. En définitive, l'existence de tels établissements dévalorisés a renforcé la concurrence entre les élèves pour obtenir une place dans les universités prestigieuses du pays.

Malgré la forte demande sociale en matière d'éducation, les dépenses publiques d'éducation sont restées peu élevées tout au long de la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Elles comptent parmi les moins élevées d'Europe, ce qui explique le transfert des dépenses éducatives vers les ménages afin de satisfaire la demande. On

⁶⁹ En plus de l'incapacité de l'État grec à empêcher l'expansion de l'éducation parallèle, il faut considérer que cette dernière constitue non seulement un marché économique important mais qu'elle a aussi fonctionné comme un "refuge" pour les diplômés à la recherche d'un emploi. En d'autres termes, l'État grec ne peut pas, ou même ne souhaite pas, limiter l'éducation parallèle, à condition que celle-ci devienne de plus en plus « officielle » et qu'elle représente une source des revenus publics.

peut s'étonner du fait que les dépenses publiques pour l'Éducation aient peu augmenté, notamment pendant les années 1960 et jusqu'au premier choc pétrolier de 1973, alors que la Grèce était le deuxième pays au niveau mondial en ce qui concerne la croissance (derrière le Japon). Alors qu'entre le milieu des années 60 et le milieu des années 70, le PIB grec a augmenté à un rythme annuel supérieur à 7%, les dépenses éducatives n'ont augmenté que de 9,7% par an, taux seulement comparable au Royaume-Uni et largement inférieur à celui des autres pays européens. À titre d'exemple, durant la même période, les dépenses publiques pour l'enseignement ont annuellement progressé de 17,6% en Belgique, 16,2% en France, 16,3% en Allemagne, 20,4% au Portugal, 14,1% en Espagne, 11,4% en Italie et 19,6% aux Pays-Bas⁷⁰.

Durant une période où les études devenaient de plus en plus importantes pour l'ensemble des populations au sein d'une procédure de transformation sociale, les gouvernements grecs n'accordaient qu'une importance limitée au système d'enseignement public. Depuis la fin des années 50 jusqu'à la fin des années 70, les dépenses publiques éducatives en pourcentage du PIB ont peu évolué, oscillant entre 1,8 et 2,1%. Les dépenses liées à l'éducation enregistrent une hausse à partir des années 1980, hausse qui s'accéléra pendant les années 2000, tout en demeurant inférieure à la moyenne européenne. De 2,5% du PIB en 1985, les dépenses publiques pour l'éducation atteignent 20 ans plus tard 3,8%, bien loin des 5,1% de dépenses publiques médianes dans l'UE⁷¹.

Dès lors, il n'est pas surprenant que l'État grec n'ait pas été en mesure d'offrir les mêmes services éducatifs que les autres pays européens, transférant ainsi leur coût aux ménages. Ces derniers ont eu recours à l'éducation parallèle pour s'assurer un meilleur soutien scolaire, une préparation plus adaptée aux besoins de chaque élève ou des cours de langues étrangères, qui n'ont été dispensés que tardivement par l'enseignement public. Outre l'absence de services éducatifs (ou en raison d'une offre de services insuffisante), le personnel du système national d'Éducation et le corps enseignant étaient peu motivés à améliorer la qualité de l'enseignement. Mal payés, les enseignants s'orientaient principalement vers l'éducation parallèle en vue de compléter leurs revenus ou dans l'attente de leur recrutement dans l'enseignement public. Le

⁷⁰ Pasmazoglou S. 1999, *Éducation et développement en Grèce 1978-1985. Une relation de divergence*, Athènes, Themelio, 1^{re} édition en 1987, p. 127.

⁷¹ Eurostat, 2014, *General government expenditure by function* http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=gov_a_exp&lang=en. Pasmazoglou S., 1999, p. 79.

nombre d'enseignants, toujours inférieur aux besoins éducatifs, alimentait constamment les réseaux de l'éducation souterraine en jeunes diplômés. En d'autres termes, malgré la volonté exprimée par les autorités publiques de lutter contre l'éducation parallèle, c'est le fonctionnement du système de l'Éducation nationale lui-même qui a toujours favorisé ce développement parallèle.

Par ailleurs, si, effectivement, les classes supérieures grecques se démarquent en faisant des études supérieures dans les établissements les plus prestigieux des métropoles occidentales, l'émigration estudiantine demeure en grande partie liée aux contraintes imposées par le système national de l'enseignement supérieur. L'incapacité permanente de l'Université grecque à satisfaire la forte demande sociale en matière d'éducation a été une raison primordiale de l'extension du phénomène. Le système du *numerus clausus*, qui rejetait une partie des candidats en dehors de l'éducation supérieure, a considérablement alimenté les flux d'étudiants des universités étrangères. De plus, la forte concurrence au sein des écoles prestigieuses formant aux professions libérales ainsi que l'absence de certaines filières scientifiques jusque dans les années 80 et la médiocre qualité de l'enseignement supérieur, dû au sous-financement, rendaient presque incontournable le choix des études à l'étranger. Parallèlement, l'inflation des diplômes, tant en Grèce que dans les pays occidentaux, a valorisé l'expansion des études de troisième cycle (masters et doctorats). Jusque dans les années 1980, l'absence totale d'études de ce type en Grèce obligeait les étudiants désireux de poursuivre des études supérieures à se tourner vers les établissements étrangers. Ces programmes d'études, qui n'ont été régularisés qu'en 1989, enregistrent une augmentation considérable pendant la décennie précédente. Il est significatif que la forte baisse des étudiants qui se dirigent vers l'étranger coïncide avec la progression du nombre d'étudiants de troisième cycle au sein des établissements grecs. Alors qu'il était de 28 000 environ en 2001, le nombre d'étudiants de troisième cycle a dépassé les 60 000 en 2012⁷².

Il faut cependant souligner que la stratégie des études à l'étranger est également liée aux fluctuations et aux paramètres économiques. On observe ainsi une coïncidence entre les périodes de crise économique et la diminution de la circulation des étudiants grecs. La période de stagflation des années 1980 et la période de récession de la deuxième moitié des années 2000 ont entraîné une baisse importante de l'effectif des

⁷² ELSTAT, Données sur l'enseignement tertiaire, http://www.statistics.gr/portal/page/portal/ESYE/PAGE-themes?p_param=A1403

étudiants à l'étranger, alors que la période allant de 1993 jusqu'au milieu des années 2000 a été la période de pointe d'immigration étudiante. On peut en déduire que pendant les périodes de crise, seuls les ménages aisés peuvent supporter cette pratique, alors que les périodes de croissance économique permettent une plus grande « démocratisation » des études à l'étranger.

Par ailleurs, le culte voué à l'éducation et, notamment, la forte progression de l'éducation parallèle ainsi que le nombre particulièrement élevé d'étudiants grecs à l'étranger sont souvent liés à une « obsession » culturelle de la société grecque⁷³. Même si l'on doit accepter que les études et les diplômes exercent effectivement un pouvoir symbolique incontournable dans l'imaginaire social, la place de l'éducation dans la société grecque ne saurait être réduite à une simple spécificité culturelle. La famille a toujours joué le rôle d'agent privilégié dans ces processus en raison de la disposition limitée de l'État grec à maîtriser les processus de reproduction sociale et des antagonismes sociaux à cause de l'absence d'un système public de protection sociale⁷⁴ et du caractère toujours instable et insuffisant du système d'enseignement public. Dans une période de flexibilité, comme celle des premières décennies après la Guerre, la famille, et surtout la famille rurale, a trouvé dans l'éducation un moyen de mobilité, une façon d'agir et de participer à la nouvelle configuration sociale, dispositif qui pourrait permettre aux nouvelles générations d'accéder à un mode de vie revalorisé. Dans des conditions de forte concurrence, les diplômes scolaires deviennent l'une des seules chances de mobilité et un moyen essentiel de reproduction sociale au sein d'une société où l'État ne semble pas en mesure d'exercer un rôle sécuritaire et stabilisateur. Si les familles décident d'investir une large part de leur patrimoine dans l'éducation, c'est parce que la concurrence demeure très forte et que l'État est peu enclin à réguler les concurrences sociales et à lutter contre les inégalités. De même que les stratégies résidentielles, les stratégies éducatives qui sont visibles dans les dépenses importantes des ménages jouent diachroniquement le rôle de substitut des dispositifs publics en matière de reproduction sociale.

Plutôt que révélatrice d'une « obsession », la demande constante en matière d'éducation révèle la nature des antagonismes sociaux et le rôle de la famille dans ces antagonismes. Même si la rentabilité de ces stratégies n'est pas toujours assurée, l'expansion de l'enseignement supérieur a permis aux classes moyennes et aux classes

⁷³ Voir par exemple Lioukakis, N., 2010, *op. cit.*

⁷⁴ Le chapitre suivant sera consacré à cette question.

modestes d'obtenir un surplus de capital symbolique. Ce dernier est le signe d'une mobilité ascendante au niveau intergénérationnel et il indique un éloignement symbolique (et souvent matériel) par rapport aux modes de vie dévalorisés. C'est principalement cette mise à niveau symbolique qui a occulté le fait que l'éducation ne pouvait assurer un reclassement social significatif à toutes les personnes titulaires d'un diplôme et un dépassement généralisé des clivages sociaux⁷⁵. Nous allons à présent développer cette question.

4.6. Les inégalités dans les stratégies et les inégalités au sein de l'enseignement supérieur

L'analyse qui précède nous amène inévitablement à nous interroger sur le niveau de démocratisation de l'éducation grecque ainsi que sur la faisabilité des projets et des stratégies familiales. Le culte de l'éducation des familles du monde rural, mis en évidence par la recherche sociale ou les aspirations des familles d'artisans ou d'ouvriers avait-il un fondement solide ? Tous les enfants de paysans avaient-ils une chance égale d'accéder aux nouvelles classes moyennes ? L'université grecque était-elle réellement ouverte à tous ? Quelles sont les répercussions de l'essor et de la généralisation des stratégies éducatives qui sont à l'origine des importants investissements familiaux ?

Le caractère ouvert et démocratique de l'enseignement supérieur, qui pourrait légitimer les aspirations des classes populaires, et notamment des classes agricoles, a été souligné par des sociologues grecs, notamment sur ceux qui ont été les premiers à s'intéresser aux questions de la sociologie de l'Éducation⁷⁶. Le nombre d'étudiants issus des classes inférieures n'était certes pas négligeable. Dans son étude portant sur l'origine sociale des étudiants de l'Université d'Athènes, I. Lampiri-Dimaki⁷⁷ a exercé un rôle de pionnier : elle estimait qu'au milieu des années 1960, plus de 40% des étudiants provenaient des classes inférieures (19% d'entre eux étant issus de familles paysannes et 22% de familles ouvrières). On relève de semblables remarques dans une étude ultérieure réalisée à la fin des années 70, selon laquelle le pourcentage d'étudiants grecs

⁷⁵ V. Karapostolis fait observer que c'est l'accès aux modèles culturels et surtout aux modes de consommation urbains qui a compensé le fait qu'à partir des années 70 les voies de mobilité sociale soient devenues de plus en plus inaccessibles aux personnes éduquées instruites issues du monde rural. Karapostolis V., 1983, notamment pp. 243-269.

⁷⁶ Notamment Lambiri-Dimaki I., 1973 et Tsoukalas K., 1999.

⁷⁷ Lambiri-Dimaki I., 1973, p. 100.

issus des classes inférieures s'élevait à 42% (19% venant du milieu agricole et 23% du milieu ouvrier), pourcentage bien supérieur aux pays du capitalisme avancé⁷⁸. On observe d'ailleurs que l'accès des familles modestes à l'université a été facilité par le fait que l'enseignement supérieur soit devenu gratuit en 1964.

Toutefois, la présence importante d'étudiants issus des familles paysannes devrait être relativisée. L'existence depuis 1926 du système du *numerus clausus* (l'effectif annuel d'étudiants admis dans les universités grecques étant fixé par le ministère de l'Éducation) et des concours d'entrée dans l'enseignement supérieur, qui provoquent une rivalité souvent féroce pour l'obtention d'une place au sein des établissements supérieurs, pose des limites objectives aux aspirations des familles modestes. Cependant, les opportunités réelles des classes inférieures ne pourraient pas être analysées sans qu'il soit tenu compte leur part dans la population totale. Comme on le verra, les classes populaires sont en effet sous-représentées au sein de l'enseignement supérieur. Deux autres points sont à souligner : d'une part, le fait que l'accès à l'enseignement supérieur et, en général, la possibilité d'une véritable mobilité sociale ne concernaient pas l'ensemble de la population agricole et, d'autre part, le fait que la poursuite des études concernait essentiellement les hommes pendant la première période d'après-guerre.

4.6.1. L'éducation et la mobilité sociale et géographique des paysans

Avant d'examiner la question de l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur et ses implications sur les stratégies éducatives des familles selon la classe sociale, nous allons aborder la question de la mobilité des paysans et leurs opportunités d'ascension sociale. Si le monde paysan se trouve en pleine mutation pendant la première période d'après-guerre, cette mobilité n'affecte pas l'ensemble de la population de la même manière. Le processus d'intégration du monde rural dans la société capitaliste urbaine est soumis aux contraintes sociales et la mobilité n'est pas indépendante des structures sociales des campagnes. Toutefois, l'importance du « culte » de l'enseignement supérieur et l'aspiration à l'ascension sociale sont liées à la

⁷⁸ Fragkoudaki A., 1985, *Sociologie de l'éducation : théories sur l'inégalité sociale à l'école*, Athènes, Papazisis.

structure et aux antagonismes internes du monde rural. A. Georgoulas⁷⁹ constate que la quête de l'obtention d'un baccalauréat ou d'un diplôme universitaire se développe pendant l'après-guerre et que les stratégies éducatives des familles paysannes constituent un phénomène de reconversion des stratégies de reproduction sociale. En étudiant le phénomène de l'exode rural et de l'urbanisation dans des villages de taille différente, l'auteur en conclut que ce sont les couches paysannes les plus aisées qui développent avant tout des stratégies éducatives. La pénétration de la rationalité du marché capitaliste et la diffusion du mode de vie urbain incitent les populations les plus favorisées des campagnes à rechercher la revalorisation de leur capital symbolique et économique à travers l'éducation afin de préserver leur position dominante dans les mutations du monde rural. En d'autres termes, les diplômes universitaires constituent, sur le plan intergénérationnel, une reconfiguration des pratiques et des stratégies d'héritage. Alors que les taux d'obtention des diplômes universitaires chez les familles modestes du monde rural ne progressent que très lentement et que la grande majorité des élèves interrompent leur parcours scolaire au niveau de l'enseignement primaire, la plus grande partie des enfants des paysans aisés obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur⁸⁰. Cette reconversion des stratégies de reproduction sociale vise ainsi à préserver les clivages sociaux précédents dans un contexte de mutations sociales dans lequel l'enseignement constitue un élément primordial.

Dans le monde rural, l'instruction conditionne la dynamique de la mobilité sociale, contribue au maintien des anciens voisinages et des distances sociales plutôt qu'elle ne conduit à une mobilité généralisée et à une diminution des inégalités internes. Dans ce contexte, Georgoulas met en évidence l'existence de trois types de trajectoires depuis le monde rural vers l'espace urbain : en premier lieu, le groupe dominant de la société locale, qui se reproduit au sein de la classe dominante ou dans le cadre des nouvelles couches de la classe moyenne et possède un niveau d'instruction plus élevé, et qui travaille essentiellement dans le secteur public. En second lieu, le groupe moyen des villages qui s'absorbe dans les couches, nouvelles ou traditionnelles, de la petite bourgeoisie. Et, en dernier lieu, le groupe dominé et économiquement dépendant qui connaît des difficultés d'intégration politique et économique et qui se reproduit au sein

⁷⁹ Georgoulas A., 1997, *Trajets en coïncidence. Exode rural, État, espace urbain de travail en Grèce (1950-1985)*, Athènes, Gutenberg. Voir notamment les Chapitres 6 et 7.

⁸⁰ *Ibid*, p. 222.

de la classe ouvrière⁸¹. On voit ainsi que les conditions d'accès n'étaient pas les mêmes pour tous lorsqu'une partie du monde rural a pu avoir effectivement accès aux classes moyennes. On observe également que la mobilité géographique n'a pas nécessairement entraîné une mobilité sociale ascendante, étant donné que les hiérarchies précédentes étaient fortement reproduites dans un nouveau contexte.

Le cas de Karpathos, étudié par B. Vernier, est un cas exemplaire des enjeux de cette période de mobilité et du rôle de l'enseignement supérieur dans les antagonismes sociaux ainsi que la reconfiguration sociale de l'après-guerre⁸². Un système de lignage prévalait depuis longtemps dans cette île de la mer Egée. Selon ce système, seuls les aîné(e)s avaient droit au patrimoine et au nom patronymique, tandis que les cadet(te)s devaient choisir entre l'immigration et le salariat, et servaient souvent de domestiques chez leurs aîné(e)s. L'immigration des cadets qui leur a permis d'amasser des fortunes non négligeables, et l'ouverture de cette société fermée aux pressions de la société nationale ont entraîné une dérégulation des règles anciennes. Les aîné(e)s se trouvaient en effet confrontés pendant l'après-guerre aux besoins de reconversion des stratégies afin d'éviter le déclassement. L'amélioration du statut social à travers l'éducation, même pour une partie des cadets des classes inférieures de l'île, a contraint les aînés (et, dans un second temps aussi, les aînées) à poursuivre des études afin de conserver leur place dominante dans le marché matrimonial qui constituait toujours un signe de distinction sociale et de rester symboliquement puissants, du fait que les diplômes étaient une source de capital symbolique pour l'ensemble de la lignée. Dans ce contexte, B. Vernier constate que seuls les aînés qui ont pu s'adapter aux nouvelles conditions en développant des stratégies de reconversion professionnelle et en associant les anciens critères de valorisation sociale aux nouveaux ont évité le déclassement social⁸³.

L'inégalité de chances au sein du monde rural semble permanente et elle n'est pas seulement liée à des paramètres purement économiques. Il s'avère que des raisons géographiques conditionnent aussi la réussite scolaire. Ainsi, les enfants provenant de petits villages éloignés sont, semble-t-il, moins privilégiés que les enfants habitant dans les grandes villes où il y a des établissements secondaires. En d'autres termes, les performances d'un élève à l'école (qui affectent d'ailleurs ses chances de réussir à avancer dans l'enseignement supérieur) dépendent de la distance de son lieu de

⁸¹ *Ibid.*, p. 250.

⁸² Vernier B., 1991, *op. cit.*

⁸³ *Ibid.*, notamment le Chapitre 6.

résidence par rapport à l'école : plus son domicile est éloigné de son école, plus ses performances sont mauvaises⁸⁴.

4.6.2. Classes sociales et égalités d'accès à l'enseignement supérieur

Après avoir étudié les inégalités en ce qui concerne l'accès des enfants issus de familles agricoles à l'enseignement supérieur, il convient de revenir à présent à la question de l'égalité des chances au sein du système de l'enseignement supérieur. À partir des années 1960, la question des opportunités d'accès et d'égalité des chances occupe une place importante dans le discours public. L'État grec a introduit la question de l'accès à l'enseignement supérieur dans son agenda politique en promulguant en 1964 la gratuité de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, « l'égalité des chances » a marqué la politique éducative et les plans de réforme de l'Éducation nationale, dans la volonté de satisfaire la forte demande de la population pour l'accès à l'Éducation et de contrôler le processus d'intégration sociale et la création de classes moyennes émergentes de la période de l'après-guerre. Il est à noter que le besoin d'un enseignement accessible et « démocratique » est exprimé aussi par les intellectuels grecs de la période alors que le sujet était apparu dans la presse⁸⁵.

Toutefois, malgré la présence dans les universités grecques d'un nombre considérable d'enfants issus des classes populaires, les disparités au sein de l'enseignement supérieur n'étaient pas négligeables. Si l'Université grecque était relativement ouverte, elle était aussi un mécanisme de reproduction des clivages sociaux. La représentation des différentes classes sociales dans les universités a été inégalitaire pendant toute la période d'après-guerre. La présence dans les universités des enfants de paysans, prônée par de nombreuses études, ne devrait pas occulter le fait que la classe agricole (comme d'ailleurs la classe ouvrière) est diachroniquement sous-représentée, alors que d'autres catégories socioprofessionnelles, comme les professions libérales ou les cadres, sont, à l'inverse, surreprésentées. La sociologue I. Lampiri-Dimaki, qui a défendu le caractère démocratique de l'Université grecque pendant la première période d'après-guerre, n'a pas omis de constater qu'en réalité les possibilités

⁸⁴ Mylonas Th., 2006, *Sociologie de l'éducation grecque : contributions*, Athènes, Gutenberg. Voir les résultats de l'enquête de l'auteur auprès des établissements scolaires d'une région du Péloponnèse, pp. 37-48.

⁸⁵ Thanos Th., 2010, p. 27

d'accès des enfants de paysans à l'enseignement supérieur ne dépassaient pas 8,3% alors que celles des classes supérieures atteignaient 68,5%⁸⁶.

On peut dégager deux types d'inégalité sociale relative à l'accès à l'enseignement supérieur. Le premier type concerne la possibilité d'accès à l'université pour les enfants des classes modestes et le deuxième a trait à la hiérarchisation interne de l'enseignement supérieur. On constate que les enfants de paysans et d'ouvriers ont diachroniquement moins de chances⁸⁷ d'entrer dans une école universitaire que les enfants issus des catégories socioprofessionnelles, telles que les cols blancs et les professions libérales. De nombreuses autres études relatives à l'inégalité d'accès aux universités ont mis l'accent sur l'existence d'une hiérarchie en ce qui concerne les opportunités d'accès⁸⁸. On pourrait identifier trois groupes de catégories socioprofessionnelles selon les opportunités d'accès à l'enseignement supérieur pour les enfants issus de chaque catégorie : au sommet de la hiérarchie se trouvent les professions libérales et les cadres, ensuite, les professions liées à la gestion et au commerce et on trouve en bas de cette hiérarchie les artisans, les ouvriers et les agriculteurs⁸⁹. Bien que des fluctuations à l'intérieur de chaque groupe soient présentes à travers la période d'après-guerre (par exemple les agriculteurs et les ouvriers changent de place à la base de cette échelle selon l'étude et la période étudiée et les « cols blancs » semblent avoir plus de possibilités d'accès dans les études plus récentes), la hiérarchisation des professions en groupes en matière d'opportunités d'accès à l'enseignement supérieur reste un trait permanent dans toute la période d'après-guerre.

Par ailleurs, on se trouve devant une hiérarchisation des écoles universitaires. Si les familles des classes supérieures (ou des fractions supérieures des classes moyennes) se dirigent plutôt vers les écoles de médecine ou de droit pour assurer le maintien de leur place sociale, les enfants des classes modestes se trouvent dans des écoles bien moins prestigieuses (écoles théologiques, écoles d'agriculture ou vétérinaires), qui pourraient cependant offrir des débouchés professionnels dans le secteur public. De plus, une partie considérable des classes modestes qui ne sont pas parvenues à entrer dans les écoles universitaires se retrouvent finalement dans les établissements d'enseignement professionnel. Il faut également noter que les écoles universitaires

⁸⁶ Lampiri-Dimaki I., 1973, T. 1, p. 124.

⁸⁷ On estime les chances d'accès à l'Université d'une catégorie socioprofessionnelle en comptant le taux de présence des enfants issus de cette catégorie dans une école universitaire par rapport au taux de cette catégorie dans la population active.

⁸⁸ Pour une présentation détaillée de l'ensemble des études sur ce sujet, voir Thanos Th., 2010.

⁸⁹ Thanos Th. 2010, p. 114-115.

« dévalorisées » présentent un taux d'étudiants inactifs⁹⁰ beaucoup plus élevé que les écoles fréquentées par les enfants des classes supérieures, ce qui constitue un élément supplémentaire de reproduction des inégalités au sein de l'enseignement supérieur.

L'enseignement technique et professionnel constitue d'ailleurs aussi un mécanisme de reproduction des inégalités. Ce type d'enseignement est resté insuffisamment développé et a été négligé par la plupart des gouvernements grecs jusque dans les années 70. Ce sous-développement, allié à une aspiration généralisée à la mobilité sociale pendant la première période d'après-guerre, engendrait le « mépris » d'une grande partie des classes modestes qui préféraient voir leurs enfants entrés dans un institut universitaire. L'absence de volonté des gouvernements, ou même leur incapacité à revaloriser la qualité des écoles techniques et leur « prestige », ne permettait pas à l'enseignement professionnel de jouer un rôle important dans les processus de mobilité sociale. Ainsi, en ce qui concerne la demande sociale, l'enseignement professionnel ne constituait que rarement le premier choix des jeunes candidats⁹¹ mais il était choisi à la suite d'un échec à l'entrée dans une école universitaire, et notamment dans les prestigieuses écoles polytechniques⁹². Dans ce cadre, les enfants issus des classes modestes étaient surreprésentés dans l'enseignement professionnel, qui fonctionnait finalement comme un mécanisme de reproduction de la place sociale des familles défavorisées⁹³.

4.6.3. La hiérarchie des établissements universitaires

La question de la hiérarchisation des établissements universitaires que nous venons de souligner mérite notre attention. La possibilité d'accès professionnel au secteur public à travers l'obtention d'un diplôme universitaire a également provoqué, semble-t-il, une distinction intéressante entre les instituts universitaires en ce qui concerne leur composition sociale, notamment pendant la première période d'après-

⁹⁰ Les « éternels étudiants » (*αιώνιοι φοιτητές*) constituaient dans les années 80 un tiers de la population étudiante (Thanos, 2010, p. 427).

⁹¹ Il est à noter qu'à la fin des années 70, moins de 2% des jeunes avaient choisi spontanément l'enseignement professionnel (Thanos Th., 2010, p. 192).

⁹² Comme le note N. Panayotopoulos, l'opposition entre les diplômés des écoles supérieures professionnelles (« KATEE » et « TEI ») et les diplômés des écoles polytechniques n'a jamais pu être surmontée étant donné que les premiers se sont toujours sentis exclus du marché du travail. (Panayotopoulos N., 2000, « Oppositions sociales et oppositions scolaires », in *Regards Sociologiques*, n° 19, p. 60.

⁹³ Thanos Th., 2010, p. 192.

guerre. L'absorption d'un grand nombre de diplômés par l'appareil étatique a eu pour résultat la formation de deux groupes hiérarchisés d'instituts universitaires. Le premier groupe comprend des instituts « orientés » vers l'emploi public, à savoir ceux qui offrent des débouchés dans l'enseignement, mais aussi des écoles dont les filières proches du monde agricole (comme les écoles d'agriculture ou les écoles vétérinaires) qui donnent également accès à des emplois publics. Ces écoles, dans lesquelles environ deux étudiants sur trois étudiaient pendant la première période d'après-guerre, fonctionnaient comme un mécanisme de mobilité sociale pour les enfants issus des classes populaires et agricoles. L'autre groupe concernait des écoles qui offraient des débouchés dans les professions libérales, telles que les écoles polytechniques, les écoles de médecine et les écoles de droit. Ces étés constituaient un mécanisme de préservation des classes supérieures et étaient plus prestigieuses que les écoles du premier groupe. Il n'est pas surprenant que les couches agricoles soient surreprésentées dans le premier groupe d'écoles alors que les professions libérales sont surreprésentées dans le deuxième⁹⁴. Il s'avère que le caractère plutôt « démocratique » de l'Université grecque a été « facilité » par l'existence des écoles qui correspondaient à une distinction de classes sociales⁹⁵.

Il faut toutefois souligner que cette distinction entre les écoles universitaires était toute relative. L'emploi public ne constituait pas une priorité pour les enfants issus des classes supérieures. L'exercice d'une profession libérale ou la valorisation du capital économique pour les enfants des élites économiques constituait la stratégie primordiale des familles des classes supérieures en vue d'assurer la préservation de leur domination socioéconomique. Toutefois, les postes supérieurs de la fonction publique étaient réservés, en quelque sorte, aux enfants des fractions supérieures des classes moyennes et des familles bourgeoises, ce qui implique que la capacité de reconversion des stratégies des classes dominantes était supérieure. Pour ces enfants des classes favorisées, la haute fonction publique constituait un choix parmi d'autres, et tous faisaient partie d'un mécanisme de reproduction. Au contraire, pour les enfants des classes populaires, les paysans, les ouvriers ou même les artisans, un poste « standard » dans le secteur public constituait la voie principale dans la recherche de mobilité sociale.

⁹⁴ Tsoukalas C., 1999, p. 132-133 et Thanos Th., 2010, pp. 405-407.

⁹⁵ Fragkoudaki A., 1985, pp. 186-196.

4.6.4. L'accès des femmes à l'enseignement supérieur et l'(in)égalité des stratégies éducatives

Si le caractère « démocratique » de l'enseignement supérieur était en réalité moins apparent en ce qui concerne l'égalité des chances pour les classes modestes, et notamment les paysans, au sein desquelles on relève une forte demande en matière d'éducation, il ne l'était pas davantage en ce qui concerne l'égalité des chances pour les deux sexes. Pendant la première période d'après-guerre, les femmes sont restées exclues des universités grecques et cette inégalité n'a été « corrigée » que pour les femmes qui sont nées au début des années 1960 et qui sont finalement entrées dans les écoles universitaires à partir de 1980⁹⁶.

Il serait intéressant d'examiner ici la question de l'accès des femmes à l'enseignement supérieur dans le cadre de la mobilité sociale à partir des campagnes, phénomène important pour la formation de l'espace urbain pendant la période d'après-guerre. Si, pour les fils d'agriculteurs, poursuivre des études constituait un choix légitime dans le cadre de la mobilité sociale, pour les filles, durant les premières décennies de l'après-guerre, l'éducation était encore corrélée aux stratégies matrimoniales, d'une grande importance pour la structure du monde rural pendant la période précédente. L'accès des filles à l'instruction est lent et il s'exerce au sein d'une transformation des pratiques matrimoniales dominantes qui constituent une forme d'intégration non seulement des femmes paysannes dans le processus de mobilité et d'urbanisation mais aussi de leurs familles, étant donné qu'un échange matrimonial est une affaire avant tout familiale. Ainsi, plutôt que constituer des vestiges d'une société traditionnelle en voie de disparition, ces pratiques jouent un rôle actif dans le processus de transformation sociale. Comme on le verra, l'accès à l'enseignement supérieur des femmes provenant des campagnes est survenu comme une reconversion des stratégies matrimoniales traditionnelles, graduellement devenues caduques dans le cadre de la transformation sociale de la première période d'après-guerre.

Une brève description des pratiques matrimoniales dans les campagnes nous paraît ici nécessaire. La pratique de la dot (*προίκα*) constituait un élément central des pratiques matrimoniales dans la Grèce rurale. La dot impliquait que lors d'un mariage la famille de la femme mariée dotait le nouveau couple d'un certain nombre de biens

⁹⁶ Daouli J., Demoussis M., Giannakopoulos N., 2010, "Mothers, fathers and daughters: Intergenerational transmission of education in Greece", *Economics of Education Review*, n° 29, p. 84.

mobiliers et/ou immobiliers, fixé préalablement au mariage. Cette pratique, déjà dominante en tant que norme sociale avant la guerre, a acquis une légitimation officielle par son inscription dans les règles de la constitution d'un mariage définies par le premier Code civil du pays en 1946⁹⁷. Selon ce dernier, « la dot est le patrimoine que la femme, ou une autre personne agissant en sa faveur, apporte au mari pour soulager les charges du ménage » (art. 1406). Il faut aussi noter que la dot était obligatoire dans toute contraction de mariage, hormis le cas d'incapacité totale du père de la jeune femme à apporter une dot sans nuire à sa propre subsistance⁹⁸.

Avant la guerre, on relevait à travers le pays plusieurs types et plusieurs pratiques de dotation des filles, selon les structures familiales de chaque communauté locale. L'accélération du développement des structures marchandes et l'attraction urbaine d'après-guerre qui impliquaient une « ouverture » du monde rural ont provoqué une homogénéisation graduelle des pratiques matrimoniales. De plus, le principe d'endogamie villageoise a cédé la place à l'exogamie, qui est devenu rapidement la règle du marché matrimonial. Autrement dit, les pratiques matrimoniales deviennent un élément structurel du processus de mobilité géographique et d'urbanisation. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que le nombre de mariages contractuels ait considérablement augmenté dans l'ensemble des régions grecques pendant la première période d'après-guerre⁹⁹. Comme on l'a vu dans le chapitre concernant les stratégies résidentielles, l'immobilier urbain a été la forme dominante de dotation des filles. Un appartement urbain constituait le moyen par excellence d'acquérir une place privilégiée dans le marché matrimonial et de réaliser la mobilité sociale à travers le mariage. C'est la raison pour laquelle ce sont les filles des riches agriculteurs qui exerçaient tout d'abord cette stratégie¹⁰⁰.

Mais si l'éducation constituait initialement une stratégie de mobilité par excellence masculine alors que pour les filles la dotation en immobilier était la stratégie

⁹⁷ Avant la promulgation du premier Code civil du pays, les règles matrimoniales étaient imposées soit par le Recueil d'Armenopoulos du XIV^e siècle (*Εξάβιβλιος Αρμενόπουλου*) soit par d'autres codes coutumiers locaux.

⁹⁸ « le père est tenu de constituer une dot en faveur de sa fille qui contracte un mariage, selon le patrimoine, le nombre de ses enfants et sa situation sociale, ainsi que selon la situation sociale du mari (art. 1495) ».

⁹⁹ Symeonidou-Alatopoulou Ch., 1979, « L'évolution de l'institution de la dot en Grèce, 1956-1974 », in *La revue grecque de la recherche sociale*, EKKE, pp. 323-324.

¹⁰⁰ Comme le souligne M.-E. Handman, la dot était plutôt l'affaire des familles d'agriculteurs les plus favorisées, alors que la dotation des filles lors du mariage était plus rare chez les agriculteurs modestes ou chez les ouvriers : Handman M.-E., 1985, « Code civil et droit coutumier », in Piauxt C. (édit.), *Famille et biens en Grèce et en Chypre*, Paris, L'Harmattan, p. 248.

primordiale de mobilité, la déréglementation totale des marchés matrimoniaux locaux et l'inflation de l'immobilier ont ouvert aux femmes les portes de l'enseignement supérieur. Les stratégies éducatives et les stratégies matrimoniales, qui constituent les deux faces d'une même pièce, à savoir les stratégies de mobilité et de reproduction sociale, s'avèrent complémentaires et font partie du processus de transformation sociale. L'entrée graduelle des femmes dans la quête des diplômes scolaires reflète un changement dans les logiques de dotation. L'incapacité des communautés locales à contrôler la production et la circulation du capital symbolique désormais dominé par les établissements scolaires a entraîné la réorientation des stratégies de mobilité pour les filles.

Le diplôme est devenu ainsi une nouvelle forme de dotation qui coexistait souvent avec les formes anciennes de transmission des biens, et notamment la dotation sous forme des biens immobiliers en milieu urbain, le tout s'inscrivant dans le système d'antagonismes locaux. Il n'est donc pas surprenant de constater que ce sont les couches supérieures des sociétés locales qui appréciaient le plus le rôle des diplômes scolaires dans le processus de mobilité. Les filles de riches paysans étaient les premières à poursuivre leurs études, au même titre que les garçons. Si, au sein du monde rural, la grande majorité des femmes nées durant l'entre-deux-guerres ont arrêté leur parcours scolaire à la fin de l'enseignement primaire, la majorité des femmes nées à partir des années 50 ont au moins obtenu leur baccalauréat¹⁰¹. Les diplômes, cette nouvelle forme de dotation, constitue une nouvelle voie d'antagonismes sociaux autour de la question de la mobilité sociale¹⁰². Les femmes diplômées issues de milieu agricole deviennent plus attractives alors que l'homogamie éducative devient une règle dans le marché matrimonial. L'abolition officielle de la pratique de la dot par le gouvernement socialiste en 1983 a favorisé une homogénéisation des pratiques de mobilité pour les deux sexes, sans pour autant faciliter une participation égalitaire des femmes dans le marché du travail. Même pour une femme diplômée, le travail reste un choix secondaire, un choix effectué souvent par nécessité, notamment au sein des classes modestes.

L'inégalité en ce qui concerne les ambitions professionnelles des filles dans les classes modestes se trouve d'ailleurs confirmée dans l'étude, précédemment citée, sur

¹⁰¹ Georgoulas fait observer que moins d'une femme sur trois née après la guerre a arrêté son parcours scolaire après l'enseignement primaire. Ce taux était même plus élevé que celui des hommes.

¹⁰² Cf. les remarques de F. de Singly sur un cas français : Singly F. de, 1977, « Mobilité féminine par le mariage et dot scolaire : l'exemple nantais », *Économie et Statistique*, n° 91, pp. 33-44.

les pratiques professionnelles des familles d'ouvriers et d'artisans d'Athènes¹⁰³. S'il y a une ambition commune aux garçons et aux filles concernant l'obtention d'un diplôme universitaire pouvant accroître les possibilités d'accéder à un métier scientifique ou à un poste dans le secteur public, la reconversion des stratégies en cas d'échec scolaire ne s'effectue pas de la même façon pour les deux sexes. Si, pour les garçons, l'échec au niveau de l'enseignement secondaire implique une orientation vers la formation technique, l'échec scolaire n'entraîne pas nécessairement pour les filles une reconversion professionnelle. Au contraire, la plupart des parents préfèrent que leurs filles ne travaillent pas, hormis en cas de pressions économiques importantes. En d'autres termes, les parents ne souhaitent que leurs filles aient un emploi que s'il s'agit d'un emploi de bureau¹⁰⁴. Si l'aspiration à l'ascension sociale par l'intermédiaire de l'éducation concerne aussi les filles, les stratégies éducatives de ces dernières demeurent, en ce qui concerne les classes modestes, inégalitaires selon les sexes, les fils étant privilégiés : tout fonctionnait comme si les garçons avaient la priorité dans les stratégies familiales relatives à l'avenir professionnel.

4.6.5. Capital culturel et stratégies éducatives

Si le niveau économique d'une famille joue un rôle important dans le développement des stratégies éducatives et la capacité de chaque famille à bien se situer dans une concurrence intense ou de soutenir des stratégies ambitieuses, telles que les études dans un établissement étranger ainsi que les facteurs culturels et idéologiques, le capital culturel et symbolique possédé par chaque famille est également d'une importance primordiale. Bien souvent, il ne suffit pas que les parents puissent financer le parcours scolaire et universitaire de leurs enfants, mais il faut aussi qu'ils soient en mesure de « soutenir » culturellement les stratégies éducatives. Il est d'ailleurs évident que l'on ne peut pas concevoir les élèves et leur parcours scolaire sans examiner leur environnement social et le réseau des rapports sociaux dans lequel ils sont inscrits. Il n'est donc pas surprenant que les enfants issus de familles cultivées aient plus de chances de réussite scolaire que les enfants des familles des classes populaires, qui sont moins bien « dotés » culturellement. Comme le fait remarquer F. de Singly, un enfant est d'autant plus disposé à la lecture quand il vit dans une maison où il y a une

¹⁰³ Kavounidis J., 1996, *op. cit.*

¹⁰⁴ *Ibid.*, pp. 61-62.

bibliothèque, et quand il a des parents qui lisent « naturellement », qui lui offrent des livres ou l'inscrivent dans une bibliothèque municipale ou à d'autres activités culturelles¹⁰⁵. Les familles cultivées qui possèdent un fort capital culturel ont une manière de penser différente, un habitus distinct, qui leur « permet » de mieux préparer leurs enfants à la concurrence scolaire. Elles insistent sur le sens de l'effort et sur la réussite scolaire et inculquent ces valeurs à leurs enfants tandis que les enfants des classes défavorisées ont des difficultés à s'adapter aux exigences de la concurrence scolaire. Autrement dit, les enfants des familles cultivées sont « naturellement » armés pour les stratégies éducatives familiales et l'importance des diplômes dans la concurrence sociale.

Le sociologue grec Th. Mylonas confirme ces constats dans son étude sur le milieu scolaire dans le Péloponnèse. Ainsi, les enfants issus de familles dont les parents ont au moins obtenu le bac et qui ont une bibliothèque à la maison, ont de meilleures performances scolaires, dès l'enseignement primaire. Ils réussissent bien souvent leurs années scolaires et développent des compétences tant en lecture qu'en mathématiques. La différence entre les enfants des familles à fort capital éducatif (à savoir les familles de cadres et de professions libérales) et ceux des familles défavorisées (notamment les familles agricoles ou ouvrières) est reproduite dans l'enseignement secondaire. De plus, les enfants de la première catégorie ont non seulement des taux de réussite plus élevés aux examens d'entrée dans l'enseignement supérieur mais ils sont davantage « conscients » de l'importance de la réussite scolaire, et adoptent ainsi les ambitions de leurs parents. Au contraire, les enfants des familles défavorisées, qui connaissent des taux d'échec élevés malgré leur volonté de poursuivre leur parcours scolaire en viennent à avoir des ambitions bien plus modestes, étant donné qu'ils sont en difficulté et qu'ils ont du mal à s'adapter à la concurrence¹⁰⁶.

De plus, il apparaît qu'il y a une interdépendance entre les stratégies familiales des familles à fort capital éducatif et le nombre d'enfants de chaque famille. La fécondité est en elle-même une stratégie familiale liée à l'avenir des enfants, stratégie qui ne se limite d'ailleurs pas à l'espace rural. La limitation du nombre d'enfants constitue une décision volontaire, liée aux ambitions familiales en vue de l'amélioration des conditions de leur vie, et surtout à la recherche de mobilité sociale des enfants à travers l'éducation. Mylonas fait observer que le taux de natalité des familles à fort

¹⁰⁵ Singly F. de, 1993, p. 30.

¹⁰⁶ Mylonas Th. 2006, pp. 88-131.

capital culturel est plus bas que le taux respectif des familles défavorisées, alors que le taux des familles nombreuses au sein de cette dernière catégorie est presque huit fois plus élevé que celui de la catégorie supérieure. L'auteur indique que les faibles taux de natalité de la catégorie supérieure sont dus à une autolimitation de la natalité, au profit des stratégies de mobilité¹⁰⁷. On relève ainsi dans le niveau de fécondité un indice de l'habitus social et des représentations culturelles liées à l'éducation dans les diverses classes sociales¹⁰⁸.

4.6.6. La privatisation des dépenses éducatives

L'expansion continue de l'éducation parallèle ne constitue pas seulement un phénomène propre aux processus éducatifs. La constitution d'un marché très étendu de services éducatifs au sein duquel circulent des quantités énormes de patrimoine familial qui coexiste avec un système d'éducation censé être gratuit, implique en réalité la privatisation de l'éducation et, en même temps, des processus de reproduction sociale liés à celle-ci. L'incapacité du système public à réduire l'importance de l'éducation parallèle et à corriger les carences et les faiblesses de l'Éducation nationale et, avant tout, d'intervenir de manière positive dans la diminution des inégalités en matière d'instruction fait de la famille le lieu privilégié d'action et d'intervention des processus éducatifs¹⁰⁹. Les effets des stratégies éducatives familiales qui dépendent du niveau économique et éducatif de chaque famille semblent ainsi peser davantage que les transferts publics dans la mobilité éducative au sein de l'enseignement supérieur.

Ce sont les stratégies familiales qui conditionnent, à travers l'enseignement parallèle, la concurrence scolaire et, en définitive, le système de reproduction « à composante scolaire ». Quoi qu'il en soit, la capacité de chaque famille à développer des stratégies agressives visant la mobilité sociale ou le maintien de son statut (en ce qui concerne principalement les classes dominantes) fait la différence dans le jeu social. Si toute famille adopte des stratégies en matière de ressources disponibles, les enfants des

¹⁰⁷ *Ibid*, p. 95.

¹⁰⁸ Comme le souligne Pierre Bourdieu, « il faut voir dans la limitation de la fécondité et dans l'ambition scolaire deux manifestations de la même disposition à l'ascèse pour l'ascension », P. Bourdieu, 1974, « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de Sociologie*, XV, p. 35. Voir aussi Mylonas Th., 2006, p. 42-43.

¹⁰⁹ Tsakloglou et Antoninis précisent que, même si les transferts publics ont un effet positif sur la réduction des inégalités au sein de l'enseignement primaire et secondaire, leur capacité de redistribution et de réduction des inégalités demeure inexistante au sein de l'enseignement tertiaire : Tsakloglou P. - Antoninis M., 1999, p. 440.

classes supérieures ont dès le départ une position privilégiée et disposent de davantage de moyens de réussir. Quasiment livrée aux forces du marché, la concurrence scolaire finit par maintenir, voire exacerber, les inégalités sociales car les familles aux revenus les plus élevés pourront s'offrir des services de l'éducation parallèle en plus grande quantité et de meilleure qualité¹¹⁰. Comme on l'a déjà vu, les écarts entre les populations agricoles et les cadres des villes en matière de dépenses familiales révèlent la capacité des familles urbaines privilégiées à maintenir la distance et l'inégalité sociale entre ces catégories¹¹¹. Si c'est l'école qui attribue les diplômes, en conditionnant l'entrée dans le marché du travail, la mobilisation des grandes ressources familiales constitue l'élément définitionnel de la concurrence scolaire et universitaire. Outre le rôle du capital culturel que possède chaque famille, l'investissement économique dans les études marque profondément le parcours scolaire de chaque individu et, de ce fait, les processus de reproduction sociale dans son ensemble.

4.7. Famille et transition des jeunes vers la vie professionnelle

Les stratégies éducatives ne constituent que la première étape de l'insertion professionnelle des jeunes, insertion qui se révèle plus compliquée que les familles ne l'espéraient. En réalité, même les stratégies les plus ambitieuses ne suffisent pas à assurer l'avenir des jeunes. Bien évidemment, les familles qui peuvent recourir à plusieurs types de capital - ce qui implique une flexibilité accrue dans le développement des différents types de stratégies - ont un avantage incontestable dans les antagonismes sociaux. Mais pour la plupart de familles, la situation du marché du travail ne permet pas de retours immédiats sur les investissements effectués durant les études des enfants. La période de stabilisation dans le marché du travail est souvent longue et les taux de chômage restent très élevés, même pour les diplômés.

¹¹⁰ NESSE, (2011), *The Challenge of Shadow Education. Private tutoring and its implications for policy makers in the European Union*, European Commission, p. 7. Selon l'OCDE, dans tous les pays où les dépenses éducatives des ménages sont élevées, les avantages éducatifs des enfants des familles favorisées se trouvent renforcés : OCDE, *Education at a glance*, 2012, p. 105.

¹¹¹ Psacharopoulos G. - Papakonstantinou G., 2005. Voir aussi Liodakis N., 2010.

4.7.1. Diplômes universitaires et rentabilité des stratégies éducatives

En ce qui concerne l'accès au marché du travail, le délai entre l'obtention du diplôme jusqu'au premier emploi est le plus long d'Europe. Les Grecs diplômés n'accèdent à leur premier emploi que plus d'un an en moyenne après l'obtention de leur diplôme alors que le temps moyen pour l'ensemble des pays de l'UE est d'un peu plus de cinq mois (données de 2009)¹¹². De plus, il s'avère que l'installation dans le marché du travail demande au moins six ans, ce qui signifie que la transition vers la vie professionnelle ne se limite pas à l'accès au premier emploi rémunéré. Il faut aussi souligner que les taux de chômage des jeunes diplômés pendant la première année qui suit l'obtention du diplôme universitaire se situent à des niveaux très élevés : selon une étude récente, plus d'un diplômé sur trois se trouve au chômage un an après avoir obtenu son diplôme. Et ce taux est même supérieur à celui des personnes qui ont terminé le premier cycle de l'enseignement secondaire¹¹³. Il diminue considérablement dans les années suivantes, pour se stabiliser généralement au bout de six ans après l'obtention du diplôme. Toutefois, il demeure élevé par rapport aux taux respectifs européens. Selon la même étude, plus de 8% des personnes ayant obtenu leur diplôme en 1999 étaient toujours en chômage six ans après, en 2005, alors que ce taux est presque le double pour les personnes ayant obtenu leur diplôme dans l'une des universités technologiques du pays (TEI), ce qui implique que la période transitoire dépasse souvent les six ans pour cette catégorie de diplômés.

Si le taux d'entrée sur le marché du travail atteint son plus haut niveau six ans après l'obtention du diplôme, les données internationales révèlent une image peu optimiste de la participation des diplômés dans le marché du travail en général. Pendant les années 90, le taux d'emploi des personnes possédant un diplôme universitaire était le plus bas de l'UE, à l'exception de l'Espagne. La situation s'est améliorée pendant la décennie suivante, les taux d'emploi des diplômés demeurant toutefois parmi les plus bas de l'UE et restant toujours inférieurs au taux médian européen¹¹⁴. En ce qui concerne les 15-34 ans, le taux de participation dans le marché du travail compte aussi parmi les moins élevés d'Europe. En 2009, 74% des diplômés étaient en activité

¹¹² Paizis N. (sous la dir.), 2013, p. 395.

¹¹³ Karamessini M., 2006, « De l'éducation à l'emploi rémunéré. Investigation empirique de l'intégration de la jeunesse dans le marché du travail en Grèce », *Cohésion sociale et Développement*, vol. 1, n° 1, p. 76.

¹¹⁴ Eurostat, 2014, Statistiques sur l'emploi et le chômage, (disponible sur : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_ifs/data/main_tables)

professionnelle, pourcentage qui était le troisième plus bas de l'UE (devant l'Espagne et l'Italie), bien loin du pourcentage médian de l'UE des 27 qui s'élevait à 84,2%¹¹⁵. Cette position de la Grèce en ce qui concerne l'emploi des jeunes diplômés est demeurée relativement stable pendant ces dernières années.

Faut-il en déduire que les diplômes universitaires sont pratiquement inutiles en Grèce sur le marché du travail ? Il y a effectivement un apport positif des investissements des familles dans l'éducation de leurs enfants, dans la mesure où les titulaires de diplômes universitaires sont privilégiés par rapport aux non-diplômés. Il existe toutefois deux façons d'analyser cet avantage. D'une part, un diplôme universitaire contribue à améliorer la position d'un individu sur le marché du travail grec par rapport aux personnes d'un niveau éducatif plus bas : il offre de meilleures possibilités d'emploi, réduit les délais entre la fin des études et l'entrée dans la vie active, permet d'obtenir des rémunérations supérieures et limite les risques de trouver un emploi mal payé. Mais lorsqu'on examine les privilèges qu'assure la détention d'un diplôme universitaire au niveau européen, on constate que les diplômés grecs sont parmi les moins privilégiés d'Europe. Les données sont frappantes, notamment au niveau de l'emploi des personnes diplômées : les diplômés grecs arrivent à la dernière place en Europe en ce qui concerne l'« indice combiné d'employabilité »¹¹⁶ pendant toute la période de la décennie précédente, alors que l'écart des taux de chômage en Grèce entre les titulaires de diplômes universitaires et ceux qui ont un niveau d'études moins élevé figure parmi les plus bas en Europe. Autrement dit, bien que les diplômés grecs aient effectivement moins de possibilités de se trouver au chômage que les Grecs sans diplôme, ils sont davantage menacés par le chômage que les autres Européens.

En revanche, l'obtention d'un diplôme universitaire semble constituer un atout au niveau des salaires. Dans l'UE des 27, la Grèce se trouve en huitième position en termes d'écarts de rémunération entre les détenteurs d'un diplôme universitaire et les titulaires d'un diplôme délivré par un institut de l'enseignement supérieur¹¹⁷. Par ailleurs, selon les données de l'OCDE, la Grèce arrive à la neuvième position parmi les pays de l'organisation en termes de rémunérations des diplômés par rapport aux non-diplômés. Il faut mentionner aussi que les gains de l'obtention d'un diplôme

¹¹⁵ Paizis N. (sous la dir.), 2013, p. 394.

¹¹⁶ Cet indice prend en compte le taux de chômage des diplômés, le temps entre l'obtention du diplôme et le premier emploi, le taux de personnes exerçant un emploi dans un domaine autre que celui de leurs études ainsi que le taux des diplômés dont les rémunérations sont faibles.

¹¹⁷ Paizis N. (sous la dir.), 2013, p. 407.

universitaire sont encore plus élevés pour les femmes, qui gagnent en moyenne 74% du salaire des hommes. Cet écart entre les rémunérations féminines et masculines est supérieur à l'écart moyen des pays de l'OCDE, alors que l'écart salarial est plus limité pour les femmes diplômées âgées de 55 à 64 ans (87% du salaire masculin), écart qui est le deuxième le plus faible parmi les pays de l'OCDE. Il faut ajouter que les privilèges de rémunérations pour les diplômés âgés concernent aussi les hommes en fin de carrière¹¹⁸.

Les rémunérations attractives des diplômées, alliées au prestige traditionnellement incontestable des diplômes universitaires, seraient à l'origine des stratégies éducatives ambitieuses des familles grecques. Même si les jeunes Grecs ayant une formation supérieure doivent traverser une période transitoire souvent longue avant de s'installer professionnellement, l'espoir d'un emploi bien rémunéré dans le secteur public ou privé récompense les efforts engagés par les familles et contribue à perpétuer d'une génération à l'autre les stratégies éducatives.

4.7.2. L' « allongement de la jeunesse » et la recherche d'emploi

L'analyse qui précède montre bien que la réussite professionnelle est loin d'être assurée pour les jeunes diplômés. Si le rôle de la famille reste essentiel pour les études des jeunes, il ne l'est pas moins pour tout ce qui suit les études. Son rôle dans la transition des jeunes vers la vie « adulte » et professionnelle ne doit pas être négligé, notamment dans des pays tels que la Grèce où les transitions dans le cycle de vie sont moins linéaires qu'ailleurs. Non seulement la famille grecque semble subvenir aux besoins de ses enfants jusqu'à ce que ces derniers s'installent professionnellement, mais elle « facilite » aussi leur accès au marché du travail.

Les difficultés rencontrées par les jeunes en Grèce en ce qui concerne leur vie professionnelle résultent de l'allongement de la durée de la cohabitation avec leurs parents. La transition vers la vie adulte, à savoir l'accès à un emploi stable qui permettra aux jeunes d'acquérir leur autonomie dans leur propre logement, est non seulement plus tardive mais aussi moins définitive. Élément commun aux pays d'Europe du Sud, frappés par le chômage et la précarité des jeunes, la cohabitation familiale témoigne du rôle de la famille dans les transitions du cycle de vie des jeunes. En 2008, 56% des

¹¹⁸ OCDE, 2013, *Education at a glance*, pp. 100-119.

jeunes adultes âgés de 18 à 34 ans vivaient encore en Grèce avec leurs parents, soit près de 10% de plus que la moyenne européenne. Il s'agit de l'un des pourcentages les plus élevés de l'Union Européenne des 27, derrière quelques nouveaux membres, comme la Slovaquie, la Slovénie et la Bulgarie, et quasiment au même niveau que l'Italie et le Portugal¹¹⁹. En ce qui concerne la tranche d'âge des 25-34 ans, à savoir les personnes qui, pour la plupart d'entre elles, ont terminé leurs études, 56% des hommes et 36% des femmes vivaient toujours chez leurs parents, ce qui correspond pour les deux sexes au troisième pourcentage de l'Europe par ordre d'importance, loin devant les taux médians de l'Union Européenne (32% et 20% respectivement)¹²⁰. Cette situation n'est certes pas nouvelle. La cohabitation des jeunes avec leurs parents semble même se renforcer depuis les dernières décennies, le taux de jeunes habitant le foyer parental augmentant¹²¹.

L'« allongement de la jeunesse » constitue un phénomène européen mais sa nature diffère selon les pays¹²². Les raisons et les implications de l'indépendance tardive des jeunes varient, même si l'on peut constater des ressemblances entre les pays (en l'occurrence les pays de l'Europe du Sud). L'indépendance tardive des jeunes adultes en ce qui concerne le logement en Grèce s'explique sans aucun doute par l'instabilité économique et la précarité professionnelle. Le chômage ainsi que les va-et-vient dans le marché du travail précédemment décrits obligent les jeunes à faire appel au soutien de leur famille. Comme le souligne C. Chambaz, en Grèce, seuls 38% des jeunes vivaient des revenus de leur propre travail contre 84% au Royaume-Uni et 86% au Danemark. Non seulement les jeunes ayant un emploi rémunéré sont moins nombreux en Grèce qu'ailleurs mais la structure du marché du travail renforce la dépendance vis-à-vis de leur famille. En 1996, parmi les employés en Grèce, seuls 70% étaient salariés contre 84% dans l'Union Européenne, alors que 15% étaient des travailleurs indépendants et 14% travaillaient comme « aides familiaux » contre 6% et seulement 2% respectivement

¹¹⁹ Eurostat, 2010, *Population and social conditions*, p. 1.

¹²⁰ Eurostat, 2010, *Young adults in the EU27 in 2008. One in three men and one in five women aged 25 to 34 live with their parents*.

¹²¹ Maratou-Alipranti L. - Tsaniras E., 2005, *Les transitions familiales des jeunes. Comparaison des comportements des jeunes en France et en Grèce*, Athènes, EKKE.

¹²² Galland O. - Cellule de sociologie de l'OFCE, 2000, « L'allongement de la jeunesse en Europe », *Revue de l'OFCE*, n° 72, pp. 187-191. Pour une comparaison des modèles de transition des jeunes, voir aussi Chambaz C., 2001, « Les jeunes adultes en Europe : indépendance résidentielle, activité, ressources », *Recherches et Prévisions*, n° 65, pp. 53-71.

dans l'UE. Toutefois, une grande partie des jeunes en activité professionnelle ont des conditions de travail précaires ou des formes de travail dépendant de leur famille¹²³.

La situation de dépendance économique et résidentielle des jeunes est accentuée par le très faible niveau des aides sociales complémentaires aux revenus des jeunes. Pour la même période, seuls 4% des jeunes entre 18 et 29 ans recevaient des allocations sociales en Grèce contre plus de 30% dans l'UE. En outre, la structure des prestations sociales perçues contribuait peu à l'indépendance des jeunes. Les indemnités chômage représentaient seulement 9% des allocations totales, alors que les aides au logement ne dépassaient pas 5% des prestations. Ces deux types de prestations sociales représentaient 27% et 13% des prestations totales de l'UE¹²⁴.

Compte tenu de ces éléments, la famille exerce une fonction essentielle dans le soutien des jeunes Grecs qui se trouvent dans une situation précaire, souvent après des études prolongées. Du fait de la valeur symbolique des diplômes, les familles sont plus patientes et plus attentives à l'avenir professionnel de leurs enfants. Les études sont d'abord conçues comme un instrument d'ascension sociale et les familles sont prêtes à attendre pour que les enfants trouvent un emploi qui corresponde aux attentes et aux investissements réalisés. Les familles semblent souvent s'impliquer dans la recherche d'emploi de leurs enfants. Le rôle de la famille dans l'activité professionnelle des enfants apparaît plus accentué en Grèce qu'ailleurs. Outre les offres d'emploi aux enfants au sein d'une entreprise familiale, les parents jouent généralement un rôle actif dans la recherche de postes.

¹²³ Chambaz C., 2001, p. 59-62.

¹²⁴ *Ibid.*

Tableau 4.3
Pourcentage de jeunes ayant trouvé un emploi grâce à leur famille

Belgique	28
Danemark	19
Allemagne	21
Grèce	69
Espagne	61
France	35
Irlande	33
Italie	65
Luxembourg	27
Pays-Bas	18
Portugal	58
Royaume-Uni	28

Source : H. Mendras, 1997, *L'Europe des Européens*, Paris, Gallimard, p. 171.

Comme on le voit dans le Tableau 4.3, le nombre de jeunes qui ont trouvé un emploi grâce à leur famille est le plus élevé d'Europe. Selon des estimations réalisées dans les années 90, 69% des jeunes ont trouvé un emploi en Grèce grâce à leur famille, alors qu'à l'exception des autres pays de l'Europe du Sud qui affichent des pourcentages semblables, les jeunes Européens trouvent majoritairement un emploi grâce à leurs propres efforts. À titre comparatif, 35% des jeunes en France ont trouvé un emploi grâce à leur famille et seulement 21% en Allemagne. Le pourcentage le plus bas est celui des Pays-Bas, où seulement 18% des jeunes ont trouvé un poste à travers le réseau familial¹²⁵.

4.8. Les stratégies éducatives à l'épreuve de la crise

L'explosion de la crise économique en 2008, et surtout la signature du Mémorandum entre la Grèce et la *Troïka* (Banque Centrale Européenne-Commission Européenne-Fonds Monétaire International) qui prévoyait une série de prêts à la Grèce contre un programme d'ajustement fiscal brutal a eu une série de répercussions importantes non seulement sur les processus économiques mais aussi sur les pratiques et

¹²⁵ Mendras H., 1997, *L'Europe des Européens*, Paris, Gallimard, p. 171.

les stratégies dominantes des familles grecques. L'impact de la crise économique place les stratégies éducatives dans une nouvelle perspective. Deux aspects nous semblent ici importants. D'une part, l'impact de la récession et de la réduction des revenus sur les stratégies économiques et, d'autre part, la situation du marché du travail et les perspectives qui s'esquissent pour les investissements des familles dans l'éducation des enfants.

En ce qui concerne le développement des stratégies éducatives familiales, l'impact de la crise économique sur les dépenses éducatives des ménages grecs semble minime. Alors que le revenu disponible des familles grecques recule sensiblement, la baisse des dépenses éducatives est plus limitée. En étudiant les enquêtes sur les budgets familiaux entre 2010 et 2012, on constate qu'alors que les dépenses totales des ménages sont passées de 1 956 euros par mois en moyenne à 1 637 euros (en prix courants), ce qui correspond à une diminution de 16,5%, les dépenses éducatives sont passées de 64 à 57 euros mensuels en moyenne, soit une diminution de 11%. Cette diminution compte parmi les moins élevées par poste de dépenses. En effet, les diminutions de dépenses étaient inférieures seulement en ce qui concerne les produits d'alimentation, le tabac et le logement. Autrement dit, les dépenses pour l'éducation des enfants prennent au sein des familles grecques une importance similaire à des dépenses essentielles comme l'alimentation et le logement. Si on étend l'évolution des dépenses sur l'ensemble de la période de la crise économique, on constate que les dépenses éducatives n'ont diminué que de 12% depuis 2008, alors que les dépenses totales médianes des ménages ont diminué de 23%, passant de 2 118 à 1 637 euros par mois¹²⁶.

L'importance des études pour les familles grecques apparaît encore plus nettement lorsqu'on examine la part des dépenses éducatives dans l'ensemble des dépenses. Ces études sont passées de 3,3% à 3,5% des dépenses totales entre 2010 et 2012. En d'autres termes, alors que la baisse des dépenses totales des ménages est évidente, les familles ont choisi de diminuer le moins possible leurs dépenses pour l'éducation, ce qui entraîne une augmentation de la part des dépenses éducatives dans les dépenses totales sur l'ensemble de la période de la crise économique. La Grèce reste néanmoins toujours en tête des pays européens, avec Chypre, en ce qui concerne les dépenses éducatives.

¹²⁶ ELSTAT, *Enquêtes sur les budgets familiaux, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012*.

La résistance des familles à diminuer drastiquement les dépenses éducatives est également confirmée par une étude effectuée fin 2013¹²⁷. Alors que 94,6% des ménages ont déclaré que leurs revenus avaient diminué depuis le début de la crise économique, seuls 16,4% ont déclaré avoir fait des réductions importantes en matière de dépenses éducatives pour les enfants. Ce pourcentage est nettement le moins élevé de tous les postes de dépenses. Il faut souligner que près de deux ménages sur trois ont réduit leurs dépenses d'alimentation, poste de dépenses censées être incompressibles. De plus, même dans les familles modestes, les réductions des dépenses éducatives demeurent limitées. Seule une famille sur cinq ayant un revenu annuel inférieur à 10 000 euros déclare avoir considérablement réduit ce type de dépenses. On peut relever des données semblables dans l'étude pareille de décembre 2012¹²⁸ : seuls 14,7% des ménages avaient effectué des réductions significatives de leurs dépenses éducatives alors que plus de 93% des ménages ont vu leurs revenus diminuer depuis le début de la crise économique. Il faut noter qu'entre les deux études 82,4% des ménages ont subi une réduction de leurs revenus, ce qui montre la détermination des ménages à investir dans l'éducation des enfants malgré des conditions économiques en dégradation constante.

La résistance des investissements éducatifs des familles continue assurément à alimenter l'éducation parallèle. Selon une enquête d'opinion réalisée en décembre 2013 et janvier 2014¹²⁹, 80% des ménages interrogés se tournent vers les *frontistiria* et le tutorat privé pour le soutien scolaire des enfants et la recherche d'une place dans l'enseignement supérieur. L'étude confirme, à son tour, la grande pénétration de l'éducation parallèle, même dans les classes populaires et les ménages modestes. Deux ménages sur trois ayant des revenus mensuels qui ne dépassent pas 500 euros ont recours aux services de l'éducation parallèle, alors que dans les ménages aisés, ce pourcentage atteint 94%. De plus, l'éducation parallèle s'étend aussi au monde rural où 70% des ménages optent pour les *frontistiria* et le tutorat.

Par ailleurs, une autre stratégie éducative, qui a marqué toute la période d'après-guerre, se trouve en déclin depuis le milieu de la décennie précédente. Comme nous l'avons déjà mentionné, le nombre d'étudiants grecs à l'étranger a atteint son plus haut niveau en 1999 (environ 60 000) étudiants. Dans la période 2010-2012, le nombre

¹²⁷ IME/GSVEE, 2013, *Revenu-dépenses des ménages*, (enquête disponible sur l'Internet : http://www.imegsevee.gr/attachments/article/789/ereuna_nukokoiria_ian2014.pdf)

¹²⁸ IME/GSVEE, 2012, *Revenu-dépenses des ménages*, (enquête disponible sur l'Internet : http://www.imegsevee.gr/attachments/article/600/eisodima_dec_2012%20.pdf)

¹²⁹ SEFA, 2014, *Exclusion sociale en éducation. Les « frontistiria » comme outil nécessaire pour le progrès des jeunes* (enquête disponible sur l'Internet : <http://www.sefa.edu.gr/>).

d'étudiants est passé, selon les données de l'OCDE, de 34 200 en 2010 à 22 000 en 2012¹³⁰, alors que le nombre d'étudiants a commencé à décliner dès le début des années 2000. Il s'avère que la crise a accéléré cette évolution. En 2006, le nombre d'étudiants grecs à l'étranger dépassait les 51 000, ce qui montre que le déclin important du nombre des étudiants coïncide avec la crise économique¹³¹. La baisse considérable des revenus pour la grande majorité de la population grecque a rendu de plus en plus difficile le soutien aux étudiants qui effectuent leurs études à l'étranger. Après une période de « démocratisation » de cette stratégie éducative, ce soutien redevient une stratégie fréquente des familles, qui démontre traditionnellement une capacité de mobilité plus forte.

Cependant, cette diminution n'est pas un effet exclusif de la crise. L'augmentation du nombre de places dans les universités grecques et le développement des programmes de troisième cycle ont diminué pour leur part, comme on l'a vu, les raisons de l'émigration étudiante. Il faut aussi noter que malgré la baisse considérable du nombre d'étudiants à l'étranger, la Grèce reste toujours en 2012 le premier pays d'émigration étudiante au niveau mondial, par rapport au nombre d'habitants.

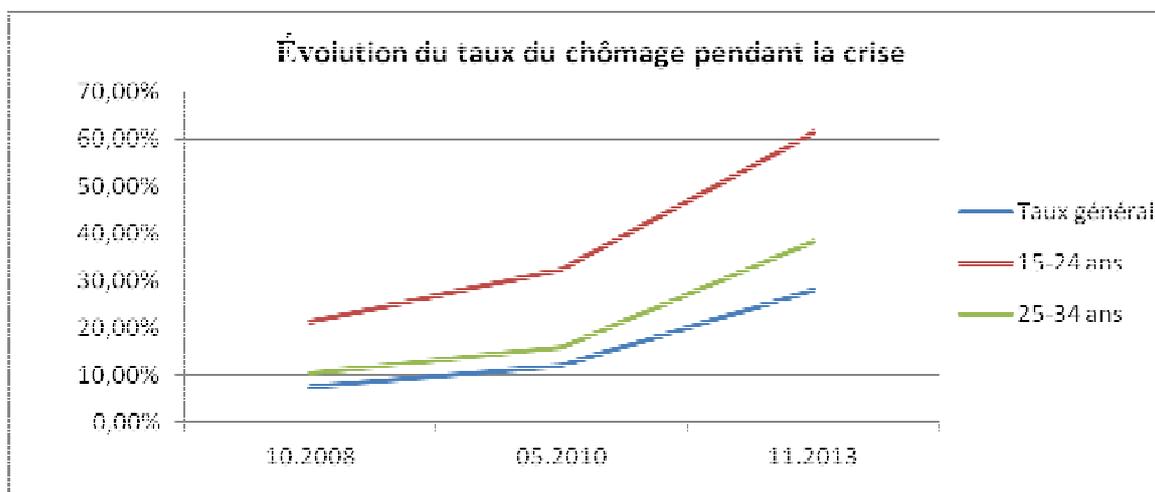
Par ailleurs, dans une période de crise profonde, les stratégies éducatives doivent être examinées à travers le prisme de la situation économique. La question de la rentabilité et des débouchés de ces stratégies reste importante pour saisir la viabilité des pratiques sociales. On ne peut pas négliger les évolutions survenues dans un marché du travail qui s'effondre sous l'impact de la forte récession économique. Si le chômage, et plus particulièrement le chômage des jeunes, est toujours élevé en Grèce, la situation actuelle reste sans précédent. Comme on le voit dans le graphique ci-dessous, en octobre 2008, lorsque la crise financière mondiale a explosé, le taux général de chômage s'élevait à 7,4%, et est passé à 12% en mai 2010 lorsque le gouvernement socialiste a signé le Mémorandum avec les créanciers du pays. Dans les trois ans et demi qui ont suivi la conclusion de cet accord imposant au pays une série de réformes drastiques afin de parvenir à la diminution du déficit public, et le taux de chômage a explosé, atteignant 28%. Sur une période de cinq ans, plus d'un million de personnes ont perdu leur emploi. Le nombre de personnes ayant un emploi a chuté, passant de 4 615 808 en octobre 2008 à 3 550 679 en novembre 2013, alors que le nombre de chômeurs est passé de 367 204 à 1 382 062.

¹³⁰ OCDE, 2010, 2012, *Education at a glance*.

¹³¹ OCDE, 2006, *Education at a glance*.

Toutefois, la situation est bien pire en ce qui concerne le chômage des jeunes. Dans la classe d'âge des 15 à 24 ans, le chômage est passé de 21,2% en octobre 2008 à 32,5% en mai 2010 et a atteint le taux spectaculaire de 61,4% en novembre 2013. Même si l'on considère que la majorité des jeunes de cette tranche d'âge poursuivent encore des études ou qu'ils viennent d'accéder au marché du travail, l'augmentation du chômage de la classe d'âge suivante montre clairement la grande difficulté des jeunes à trouver un emploi. Ainsi, pendant la même période, le chômage des 25 à 34 ans est passé de 10,5% à 15,8%, puis à 38,4% en novembre 2013, soit un pourcentage quatre fois plus élevé qu'en octobre 2008.

Graphique 4.2



Source : ELSTAT.

Il est clair que la crise du marché du travail s'est aggravée depuis mai 2010 pour l'ensemble des catégories de chômeurs. Mais c'est la classe d'âge des 25-34 ans qui semble la plus frappée par la hausse du chômage. En effet, le taux de chômage a été multiplié par 2,5 fois dans cette tranche d'âge, soit une hausse supérieure à la hausse du taux général et au taux de la classe d'âge des 15-24 ans. Autrement dit, la crise économique frappe surtout la catégorie des personnes qui ont fait des études, souvent des études supérieures ou doctorales, et dont les parents ont déboursé une partie non négligeable du patrimoine familial. Si l'on ajoute la hausse du chômage, tout aussi spectaculaire, des personnes âgées entre 35 et 44 ans, qui est passée de 9,8% en mai 2010 à 24,6% en novembre 2013, on parvient au constat que la génération la plus

diplômée et la mieux dotée dans l'histoire du pays fait face à un chômage sans précédent, comparable uniquement à la toute première période qui a suivi la guerre civile. Les personnes qui ont bénéficié du développement important des stratégies éducatives familiales ambitieuses - marquées par l'augmentation du nombre de personnes effectuant des études à l'étranger et par des investissements en hausse constante dans l'éducation parallèle - se trouvent aujourd'hui dans une situation précaire au sein d'un marché du travail démantelé et effondré.

D'ailleurs, même les jeunes qui ont un emploi rencontrent de plus en plus de difficultés financières et se trouvent dans l'incapacité de prendre leur autonomie et de quitter le foyer familial. Les bas salaires, l'insécurité et la flexibilité du marché du travail, selon les obligations du pays qui découlent du Mémorandum, et notamment les emplois destinés aux jeunes ainsi que l'augmentation des taux d'emploi à temps partiel n'assurent pas le niveau de vie souhaité. La diminution du SMIC grec de près de 25% a dégradé la situation économique des jeunes salariés. Si on parlait de la « génération des 700 euros » au début de la crise économique, le SMIC est aujourd'hui de 586 euros bruts par mois et de 510 euros bruts pour les jeunes de moins de 25 ans. En outre, le retrait de l'État grec du marché de travail prive les jeunes diplômés d'une option traditionnellement importante dans la recherche de carrière professionnelle.

Ainsi, le chômage élevé et la précarité d'emploi marquent considérablement les stratégies éducatives ambitieuses, si importantes dans l'imaginaire social grec. Même les jeunes diplômés ont à présent de grandes difficultés à trouver un emploi ou bien ils trouvent des emplois précaires, mal payés, qui ne rentabilisent pas les forts investissements des familles grecques. L'économie grecque se révélant incapable d'intégrer ces jeunes diplômés, on constate une « fuite des cerveaux » continue. Sous ce prisme, en raison de la diminution continue des revenus, la viabilité et la rationalité des stratégies éducatives familiales sont remises en question. Si les familles se montrent aujourd'hui réticentes à limiter leurs stratégies éducatives, la viabilité de ces dernières ne semble pas garantie pour les années à venir alors que leur rôle social traditionnellement élevé risque d'être dévalué.

4.9. Conclusions

Les stratégies éducatives familiales constituent le troisième pilier du mode de reproduction familial grec. Durant une période où les diplômes scolaires ont commencé à jouer un rôle définitionnel dans les antagonismes sociaux de l'ensemble des pays développés, les stratégies éducatives en Grèce font aussi partie des processus de mobilité sociale et sont intégrées dans le contexte social national en mutation. Lorsque la reproduction et la mobilité sociale passent par l'obtention de diplômes (mais non pas exclusivement), les familles grecques sont prêtes à dépenser des sommes importantes pour la réussite scolaire de leurs enfants. Certes, le « culte » de l'éducation est un phénomène qui était déjà apparu au 19^e siècle mais l'expansion des stratégies éducatives pendant l'après-guerre doit être analysée dans le cadre des mutations sociales et des configurations des stratégies familiales de la période.

Les stratégies éducatives sont ainsi liées à l'exode rural et à l'urbanisation. La volonté des parents paysans de voir leurs enfants, surtout leurs fils, vivre mieux qu'eux et exercer un métier non manuel dans un centre urbain constitue l'un des éléments majeurs des stratégies éducatives familiales. Si les universités grecques n'étaient pas très ouvertes à l'ensemble des classes modestes, le nombre non négligeable d'étudiants d'origine agricole est un signe irréfutable des ambitions des populations des campagnes. La dévalorisation du métier agricole et l'opportunité de trouver un emploi dans le secteur public ont nourri les ambitions des familles paysannes dans la première période de l'après-guerre. Les familles modestes sont prêtes à travailler dur pour assurer une bonne formation à leurs enfants. Si les écoles « prestigieuses » des universités grecques sont restées plutôt fermées aux enfants des classes populaires, les écoles dont les diplômes pouvaient assurer un emploi dans le secteur public ont accueilli un nombre important d'enfants d'agriculteurs ou d'ouvriers. Cependant, les parcours scolaires des enfants de paysans étaient toujours liés à la place sociale de chaque famille des campagnes, le point de départ définissant, dans une certaine mesure, le point d'arrivée.

L'essor des stratégies éducatives des familles grecques pendant la période de *Metapolitefsi* constitue l'élément le plus impressionnant de ce type de stratégies familiales. L'extension de l'éducation parallèle visant à répondre aux impératifs des concours d'entrée dans un institut universitaire absorbe depuis des années des sommes énormes des ressources familiales. Dans le cadre d'une concurrence féroce pour une place dans une université, le coût des cours privés préparatoires s'avère particulièrement

élevé pour les familles. Depuis ces dernières années, la quasi-totalité des ménages grecs finance les cours des enfants dans un *frontistirio*, dépensant plus d'argent pour l'éducation que les familles des autres pays européens. De plus, la progression concomitante du nombre d'étudiants grecs à l'étranger témoigne de l'ampleur des stratégies familiales. Depuis cinquante ans, la Grèce se trouve à la première place au niveau mondial en ce qui concerne le départ des étudiants pour l'étranger. Il faudrait ajouter le rôle primordial de la famille dans la transition de la vie étudiante à la vie professionnelle, tant au niveau de la recherche d'emploi qu'au niveau de la cohabitation dans le foyer parental sur une longue période.

Signe de l'incapacité du système public, censé être gratuit, à satisfaire la demande en matière d'enseignement supérieur, les stratégies éducatives familiales chères et le développement du réseau d'éducation parallèle démontrent la privatisation étendue des processus d'antagonismes sociaux à travers les mécanismes scolaires. En outre, l'obtention d'un « bon » diplôme, nécessaire pour la préservation de son statut social, voire pour l'ascension sociale des jeunes générations, nécessite la mobilisation des ressources familiales, pour prendre financièrement en charge des stratégies éducatives intenses et ambitieuses. Il n'est donc pas surprenant que les écoles prestigieuses qui doivent répondre à une forte demande soient plutôt inaccessibles aux classes populaires. Il n'est pas surprenant non plus que les enfants des classes supérieures se dirigent principalement vers les écoles renommées des métropoles européennes. Si l'inégalité entre les sexes en ce qui concerne l'accès à l'enseignement supérieur n'est plus le résultat des stratégies éducatives familiales depuis une trentaine d'années, le parcours scolaire des enfants reste toujours lié à la capacité de chaque famille à mener des stratégies éducatives onéreuses et ambitieuses.

De même que les autres types de stratégies familiales étudiées dans les chapitres précédents, les stratégies éducatives mettent en évidence le rôle prononcé de la famille dans les processus de reproduction, les antagonismes sociaux et, dans le même temps, les implications importantes de ces stratégies dans les configurations sociales contemporaines. L'instrumentalisation de la demande en matière d'éducation, les ambitions de mobilité sociale de la part de l'État grec de la première période de l'après-guerre et les implications économiques de la privatisation de la concurrence scolaire à travers l'éducation parallèle révèlent que les connotations des stratégies éducatives dépassent l'univers familial. Une fois de plus, certains aspects économiques et

politiques de la Grèce contemporaine sont intrinsèquement liés aux stratégies et aux pratiques familiales.

De ce fait, la forte propension normative de la famille à rechercher sa reproduction à travers les « titres d'entrée » des appareils scolaires montre une résistance impressionnante dans l'état de crise économique aiguë actuelle. Malgré les réductions drastiques des revenus et, par là même, de la consommation de ménages, les dépenses en matière d'éducation demeurent élevées alors que la quasi-totalité des autres postes de dépenses est en forte baisse. Mais, parallèlement, la progression considérable du chômage des jeunes risque de réduire à néant les sacrifices importants des ménages. L'effondrement du marché du travail conduit les jeunes au chômage et à la précarité, voire à l'immigration. Quoi qu'il en soit, le rôle des stratégies éducatives dans la reproduction sociale reste fort incertain alors que les jeunes, hautement qualifiés, qui ne trouvent pas d'emploi et ne disposent pas de revenus, sont incapables de maintenir les stratégies de reproduction sur le plan intergénérationnel.

CHAPITRE 5

L'État-providence et la famille

La construction de l'État-providence moderne constitue un événement important dans la question des processus de protection et de reproduction sociale au sein des sociétés capitalistes et, de ce fait, dans la question de la place des pratiques, des transmissions et des stratégies familiales au sein de ces dernières. L'État-providence n'est pas un simple concurrent de la famille pour apporter la solidarité ou la protection mais un mécanisme structurel des sociétés contemporaines intrinsèquement lié au développement capitaliste, aux diverses luttes sociales et au développement des institutions politiques et sociales en général. En tant qu'élément décisif dans les processus de production et de reproduction, l'étude de l'État-providence s'avère indispensable pour mieux comprendre le rôle de la famille dans les sociétés contemporaines. Nous essayerons de préciser quelles sont les conséquences de l'émergence de l'État-providence grec et de ses politiques sur la famille et sur son rôle dans les processus de reproduction sociale au sein de la société grecque. Pour ce faire, nous allons tout d'abord analyser les conditions de l'émergence de l'État-providence dans les sociétés modernes et ses implications théoriques en ce qui concerne le rôle des politiques sociales dans le développement économique et la reproduction des groupes sociaux. La comparaison entre les États-providence des sociétés « avancées » de l'Europe occidentale et celui développé dans la Grèce d'après-guerre nous permettra de saisir la relation complexe entre les politiques sociales et familiales, les configurations économiques (et plus spécialement les caractéristiques du développement capitaliste) ainsi que le rôle de la famille dans la reproduction et la transformation sociale en Grèce.

5.1. L'évolution historique de l'État-providence

5.1.1. Les conceptions historiques de l'État-providence

En règle générale, on peut relever historiquement des variantes conceptuelles de la notion d'État-providence. On peut distinguer, d'une part, les conceptions française et allemande de l'État-providence et de l'État social (*Sozialstaat*) et, d'autre part, la notion britannique de « Welfare State ». La notion française d'État-providence est liée à la situation sociale après la Révolution française. L'État-providence, qui a souvent une connotation négative, voire péjorative, dans le discours libéral du 19^e siècle, marque l'émergence et l'emprise de l'individualisme et de l'étatisme français par rapport aux corps intermédiaires entre l'individu et l'État après la Révolution¹, alors que l'État social allemand, bureaucratique et paternaliste, n'a pas le même sens négatif. Il exprime une réticence vis-à-vis du libéralisme et son devoir social est de concilier les rapports entre capital et travail. Dans ce cadre, l'État social fondé par Bismarck cherche à privilégier les ouvriers tout en contrôlant les sociétés de secours mutuels et les syndicats et tout en exigeant d'eux loyauté pour contrecarrer la montée du mouvement socialiste. Au-delà des points communs entre l'État-providence français et l'État social allemand, on constate que la conception française met l'accent sur la fracture sociale et l'affaiblissement des corps intermédiaires alors que la conception allemande a une connotation quasi antilibérale et corporatiste et intègre une philosophie positive et métaphysique de l'État².

La conception anglo-saxonne du *Welfare State*, qui apparaît au cours de la Seconde Guerre mondiale, marque quant à elle une nouvelle approche du rôle social de l'État. Inspirée des théories keynésiennes sur la nécessité de l'intervention étatique dans le circuit économique afin de corriger les défaillances du capitalisme ainsi que les rapports de lord W. Beveridge sur le devoir qui incombe à l'État de mettre tout individu à l'abri du besoin, le *Welfare State* dépasse les conceptions française et allemande. Alors que les trois conceptions s'accordent sur la nécessité de contrôler et de canaliser les effets négatifs de l'emprise du marché, le *Welfare State* se réfère à un État démocratique, garant avant tout des droits sociaux. L'État despotique et

¹ Rosanvallon P., 1995, *La nouvelle question sociale*, Paris, Les Éditions du Seuil, p. 13.

² Merrien F.-X., Parchet R., Kernen A., 2005, *L'État social : une perspective internationale*, Paris, Armand Colin, p. 5.

paternaliste laisse la place à un État qui a non seulement le devoir de protéger les pauvres et les ouvriers mais aussi de répondre aux besoins sociaux de tous les citoyens³.

5.1.2. L'émergence de la sécurité sociale

Les différentes conceptions que nous venons d'évoquer font référence à des périodes historiques différentes du développement de l'État-providence. Les deux premières marquent la première période d'édification de l'État-providence, qui commence au milieu du 19^e siècle, alors que la troisième est liée à la période de la grande extension de l'État-providence, qui s'étend de la fin de la Seconde Guerre mondiale à la fin des années 1970. Il conviendrait d'ajouter à ces deux périodes une troisième, qui commence à la fin des années 1970, qui s'étend jusqu'à aujourd'hui et qui marque une mutation profonde et une crise de l'État-providence liée à la crise économique provoquée par les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979 et par le changement de paradigme économique et politique fondé sur la montée du néolibéralisme (consensus de Washington).

Dans le processus d'édification de l'État-providence, la question des assurances sociales a joué un rôle primordial. Comme le souligne P. Rosanvallon, l'État-providence « s'est historiquement développé sur la base d'un système assuranciel dans lequel les garanties sociales ont été liées à la mise en place d'assurances obligations couvrant les principaux « risques » de l'existence (maladie, chômage, retraite, invalidité, etc.) »⁴. La première phase d'instauration de l'État-providence moderne, c'est-à-dire la phase d'émergence des assurances sociales ouvrières, qui débute au milieu du 19^e siècle, marque un tournant significatif des paradigmes politiques sur la question des politiques sociales. C'est une période de développement rapide de l'industrialisation en Occident, caractérisée par l'intensification de la production et l'extension des entreprises capitalistes. Les changements sociaux profonds qui sont survenus pendant une période relativement courte de quatre décennies ont suscité une inquiétude croissante en ce qui concerne

³ Rosanvallon P., 1995, p. 17.

⁴ *Ibid.*

les conditions de vie, la vulnérabilité et l'insécurité des classes ouvrières ainsi que les éventuels dangers pour le maintien de l'ordre établi⁵.

Jusqu'au milieu du 19^e siècle, les dispositifs de solidarité et de protection des ouvriers étaient fragmentaires étant donné que l'option d'une intervention étatique demeurait impensable dans le monde libéral. Les premières lois d'inspiration providentielle, les lois anglaises issues de la tradition protestante des 16^e et 17^e siècles (*Poor Laws*), sont fortement marquées par une éthique charitable établissant une division entre les pauvres qui méritent d'être aidés et ceux qui ne le méritent pas, et visant à remettre au travail les pauvres aptes à travailler. De même, les premiers efforts d'autoprotection ouvrière (les sociétés mutuelles et fraternelles inspirées de la tradition compagnonnique) et de développement de l'assurance privée étaient loin de constituer un dispositif cohérent d'assurances sociales⁶.

La mutation la plus importante concernant l'instauration de l'État-providence a été la mise en cause de l'idéologie libérale qui dominait au début du 19^e siècle, notamment en France. La raison libérale, qui est apparue après la Révolution française, était fondée sur les principes de *responsabilité* et de *prévoyance* individuelle : « chacun est, doit être, est supposé être responsable de son sort, de sa vie, de sa destinée »⁷. La cause du mal est toujours morale et est toujours une *faute* individuelle. Dans ce cadre, les causes de la pauvreté sont à rechercher dans le pauvre lui-même, dans ses dispositions morales et dans sa volonté : la pauvreté est un comportement. Ainsi, le droit libéral, fondé sur le principe de responsabilité, ne saurait en aucun cas justifier l'institutionnalisation du secours au pauvre et la bienfaisance, la « première vertu sociale », bien que nécessaire dans le monde industriel, devrait faire partie d'une obligation uniquement morale. L'exercice de la bienfaisance conçue comme une relation individuelle et individualisée ne devrait adopter une forme certaine et permanente et de cette manière le pauvre ne pourrait pas toujours compter sur elle. Ainsi, les institutions sociales de bienfaisance, comme les fonds d'épargne, les assurances populaires, les sociétés de secours mutuel ou les crèches, ne sauraient prendre une forme constante et administrative. Elles ne sauraient faire partie d'une obligation⁸.

⁵ Merrien F.-X., Parchet R., Kernén A., 2005, p. 75.

⁶ *Ibid.*, pp. 65-74.

⁷ Ewald F., 1996, *Histoire de l'État providence : les origines de la solidarité*, Paris, Grasset & Fasquelle, p. 32.

⁸ *Ibid.*, p. 43.

Néanmoins, le développement des sociétés industrielles a fait surgir un nouveau type de risque, l'accident de travail, provoquant une réévaluation des principes de responsabilité et de faute personnelle. Dans le travail industriel, les conditions de travail et de vie économique propres à la société industrielle sont aussi la cause du « paupérisme » et le mal peut survenir selon des conditions indifférentes à la bonne ou mauvaise conduite de chacun⁹. De plus, la vieillesse constitue aussi une cause de pauvreté, qui n'est pas le résultat d'une absence de qualité morale mais le résultat de la déchéance physique des individus incapables de travailler. Les nécessités nées des caractéristiques du travail industriel ont remis en question la raison libérale, ouvrant la voie à la socialisation du risque et au développement de la technique assurancielle¹⁰. Cette nouvelle « technologie du risque » a constitué la matrice de l'émergence de l'institutionnalisation des assurances et la base de l'État-providence moderne. Tout en admettant que la société industrielle est génératrice de risques spécifiques pour une classe particulière, l'assurance sociale vise non pas à porter secours aux pauvres mais à mettre en place des mécanismes collectifs pouvant permettre aux travailleurs d'échapper à la pauvreté, quelles que soient les circonstances¹¹.

Toutefois, l'institutionnalisation des assurances sociales ne s'est pas produite de manière concomitante dans le monde occidental. Même si la raison libérale est mise en cause en France vers la fin du 19^e siècle, c'est l'instauration par Bismarck d'un régime d'assurances sociales obligatoires en Allemagne en 1883 qui a constitué l'événement essentiel à la naissance de l'État-providence moderne. Une série de lois successives instaurées par Bismarck ont institué la protection sociale des ouvriers obligatoire, financée par des cotisations indexées sur les salaires, la contribution de l'employeur auquel s'ajoute une subvention de l'État et gérée de manière autonome par les partenaires sociaux en tant que garantie contre une série de risques spécifiques. Le grand changement provoqué par l'inauguration de ce système d'assurances sociales qui associe le paternalisme étatique et la tradition mutualiste ouvrière allemande est d'accorder la priorité à la question ouvrière et aux conditions de vie des

⁹ *Ibid.*, p. 57. Voir aussi Rosanvallon P., 1995, pp. 21-27.

¹⁰ Donzelot J., 1984, *L'invention du social : essai sur le déclin des passions politiques*, Paris, Fayard, p. 132.

¹¹ Merrien F.-X., Parchet R., Kernén A., 2005, p. 78.

travailleurs et non plus à la pauvreté sur laquelle les dispositifs étatiques se concentraient auparavant¹².

Au niveau politique, la révolution bismarckienne marque le passage à une conception de l'État en tant que régulateur de la vie sociale offrant aux travailleurs une sécurité sociale. En même temps, il implique le souci de l'État de s'assurer de la loyauté ouvrière et de renforcer sa légitimité auprès des classes ouvrières. À travers ce corporatisme conservateur, le chancelier Bismarck a essayé de contrecarrer la puissance montante du mouvement socialiste en Allemagne, tout en s'opposant à l'individualisme et au libéralisme¹³. Ce modèle est suivi par de nombreux pays européens, et même par les États-Unis ainsi que des pays d'Amérique latine dès la fin du 19^e siècle. En France, la politique de Bismarck a été vivement critiquée dans la presse mais la mise en cause de l'idéologie libérale avait ouvert la voie à l'adoption des systèmes assuranciers, avec toutefois un retard de près de trente ans par rapport à l'Allemagne. Comme on le verra plus loin, ce modèle a inspiré les premières tentatives de l'État grec d'après-guerre en matière de politiques sociales.

5.1.3. L'âge d'or de l'État-providence

Si cette période était une phase d'édification de l'État-providence moderne, la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale a constitué non seulement la phase de grande expansion de l'État-providence mais aussi celle de la transformation de son caractère et de son rôle dans les sociétés contemporaines. Les catastrophes causées par la Grande Guerre, la Grande Dépression des années 1930 et l'émergence d'une série de nouvelles idées sur le rôle de l'État et les politiques sociales ont ouvert la voie à la réévaluation et à l'approfondissement des services providentiels des États occidentaux. La période extrêmement difficile entre le krach de 1929 et la fin de la Seconde Guerre mondiale a été une période d'épreuves durant laquelle une reformulation du contrat social s'est avérée nécessaire. Comme le fait remarquer P. Rosanvallon, « le lien entre la mise en œuvre de l'État-providence et la reformulation du contrat social a été très fort après la Seconde Guerre mondiale »¹⁴. Ainsi, désormais, tous les citoyens sont considérés comme une vaste catégorie à

¹² Merrien F.-X., 2007, *L'État-providence*, Paris, PUF, pp. 37-38.

¹³ Esping-Andersen G., 1990, *The Three worlds of welfare capitalism*, Cambridge, Polity Press p. 40. Voir aussi Merrien F.-X., 2007.

¹⁴ Rosanvallon P., 1995, p. 51.

risque et comme incapables de se prendre en charge individuellement. Il est de la responsabilité de l'État d'intervenir et de les soutenir « depuis le berceau jusqu'à la tombe »¹⁵. L'idée selon laquelle seuls les plus vulnérables méritent d'être protégés est abandonnée en faveur de l'idée d'une couverture sociale obligatoire généralisée non seulement à l'ensemble des travailleurs mais, indirectement, à l'ensemble des citoyens.

Cette époque est celle du triomphe des idées keynésiennes et du compromis entre le Capital et le Travail, renforcé par la prospérité exceptionnelle des Trente Glorieuses. Le régime économique des taux de changes fixes de Bretton-Woods permet la constitution d'un système d'échanges économiques internationaux au sein duquel les pays prennent le contrôle des économies et des monnaies. La forte intervention étatique et les nombreux secteurs économiques sous protection permettent aux États de construire des politiques sociales et d'éradiquer les effets pervers du marché. L'État devient un médiateur, un réducteur de crises sociales qui compense les défaillances du marché et un facteur de croissance, qui domine les processus de reproduction sociale. Dans ce cadre, le social est considéré comme le supplément indispensable à l'économique. Le « Consensus de Philadelphie », basé sur la Déclaration de Philadelphie qui redéfinissait les orientations de l'Organisation Internationale du Travail, proclamant que « l'homme n'est pas une marchandise », a constitué le socle de la construction de l'État-providence d'après-guerre. Ce consensus est également lié au nom de W. Beveridge. Dans son rapport devenu célèbre « Social Insurance and Allied Services », publié en 1942, l'économiste britannique exprimait la volonté d'éradiquer définitivement de la société les « cinq grands maux », à savoir la misère, la maladie, l'ignorance, la saleté et l'oisiveté. Dans cette perspective, Beveridge préconisait la création d'un système de protection sociale généralisé, unifié et centralisé, c'est-à-dire géré par l'État. Le programme de Beveridge était basé sur trois piliers : la création d'un système national de santé, le plein emploi et la création d'un système d'allocations familiales qui viendrait compléter les indemnités de chômage et assurer aux ménages un revenu minimum¹⁶.

À l'instar de la période d'édification des États-providence, on peut constater des variantes nationales aux systèmes des politiques sociales. Néanmoins, la plupart

¹⁵ Merrien F.-X., Parchet R., Kernén A., 2005, p. 95.

¹⁶ Stasinopoulou O., 1992, *L'État-providence : évolution historique - approches théoriques contemporaines*, Athènes, Gutenberg, p. 54.

des pays développés ont connu un développement sans précédent des dispositifs de protection sociale, ainsi qu'une augmentation considérable des dépenses publiques. La grande majorité de la population bénéficiait de l'assurance sociale, soit parce qu'elle exerçait une activité professionnelle, soit en qualité d'ayants droit. Alors qu'à l'aube de la période d'après-guerre, seule la moitié de la population bénéficiait d'une couverture sociale en Europe, en 1980, plus de 90% des Européens étaient assurés, directement ou indirectement (Tableau 5.1). De plus, de nombreuses allocations et services ne sont plus liés exclusivement au niveau des revenus mais sont versés sur une base universelle alors que la sécurité sociale s'étend à des groupes sociaux qui ont des besoins spécifiques : les familles monoparentales, les jeunes au chômage, les chômeurs de longue durée ou les personnes sans revenus. De plus, le montant des prestations versées est relevé et les conditions d'accès aux droits sont facilitées. Employeurs et salariés partagent le poids des cotisations sociales et, dans la plupart des pays, les charges patronales sont supérieures à celles des salariés.

Tableau 5.1			
Pourcentages de la population bénéficiant d'une couverture sociale en Europe (en moyenne)			
		Assurance maladie	Assurance vieillesse
1910		9,83	5,83
1920		15,42	8,25
1930		33,23	22,69
1940		46,62	44,00
1950		56,58	66,83
1960		66,69	76,85
1970		73,69	90,54
1980		90,23	92,69
1990		93,40	95,90

Source : F.X Merrien, R. Parchet, A. Kernén, 2005

Ainsi, l'État-providence d'après-guerre ne se contente pas d'être un État-protecteur contre la vieillesse ou la maladie. Il est également un État-redistributeur et

un État-stabilisateur de l'ensemble des rapports sociaux¹⁷. Dans presque tous les pays capitalistes, les citoyens s'attendent à ce que les prestations et les allocations indépendantes de leurs activités sur le marché leur fournissent une grande partie de leur bien-être et de leurs revenus. Ces prestations leur sont accordées en fonction de leur appartenance à la communauté nationale. Par conséquent, l'État-providence, sous sa forme développée après la Seconde Guerre mondiale et en concordance avec les théories keynésiennes et beveridgiennes, semblait proposer une double solution au problème de l'incompatibilité théorique entre la démocratie, la fonction du marché et l'égalité. En ce qui concerne la démocratie, la diminution voire l'éradication de la pauvreté et l'intégration sociale de la classe ouvrière ont contribué à concilier les différences de classes. En ce qui concerne la sphère économique, les politiques de sécurité et de protection sociale ont contribué à l'augmentation de la demande et des taux d'emploi. Dans le même temps, l'État-providence d'après-guerre a diminué les effets sur l'emploi des mutations économiques et technologiques¹⁸. De ce fait, l'État a joué pendant les Trente Glorieuses un rôle incontournable dans la façon dont les sociétés se reproduisent, en s'érigeant en principal acteur de la protection sociale.

5.1.4. La crise de l'État-providence

Si la période des Trente Glorieuses a constitué l'« âge d'or » de l'État-providence, la période qui commence à la fin des années 1970 et qui se poursuit jusqu'à nos jours, constitue une période de contestation et de remise en question de l'État-providence. Les chocs pétroliers des années 1970 et la crise économique qui en a résulté, de même que la désindustrialisation, la globalisation et la montée du néolibéralisme, ont érodé la base sociale du consensus sur lequel était fondée l'institution de l'État-providence contemporaine. L'effondrement du système monétaire de Bretton-Woods qui a rendu les pays plus sensibles aux mouvements de capitaux internationaux sur lesquels ils n'ont aucune prise, la récession, la hausse du chômage et les pressions inflationnistes marquent la remise en cause des politiques keynésiennes et la montée des politiques monétaristes impliquant une réévaluation de l'État-providence. La crise fiscale de plusieurs États occidentaux causée par la

¹⁷ Merrien F.-X., Parchet R., Kernén A., 2005, p. 113.

¹⁸ Esping-Andersen G., 1996, « Droits sociaux et l'État-providence », in Lyrintzis Ch., Nikolakopoulos I., Sotiropoulos D., *Société et Politique : aspects de la 3^{ème} République grecque, 1974-1994*, Athènes, Themelio, p. 79.

récession ainsi que l'incapacité de l'État-providence à effacer les inégalités ont permis aux idées néolibérales inspirées des analyses, notamment de celles de M. Friedman et de F. Hayek, de resurgir. Le « consensus de Washington » prend la place du consensus de Philadelphie et les idées de discipline fiscale, de dérégulation de l'économie et de libéralisation des marchés financiers deviennent hégémoniques.

La nouvelle réalité économique entraînée par la crise des années 70 et une série de mutations sociales et démographiques profondes ont sans aucun doute fortement affecté l'État-providence. Les faibles taux de croissance, la globalisation de l'économie et la libre circulation des capitaux qui ont engendré une vague de désindustrialisation de plusieurs pays occidentaux ont entraîné une diminution des recettes fiscales et une augmentation des déficits publics, du fait de l'expansion de l'emprunt public¹⁹. Les mutations survenues dans l'économie et l'avènement de l'économie postindustrielle ont provoqué la mise à l'écart des personnes moins qualifiées et entraîné des difficultés d'insertion pour les plus jeunes ainsi que la flexibilisation du marché de travail, créant ainsi de nouveaux risques et de nouveaux enjeux pour les systèmes publics de protection sociale. Parallèlement, le vieillissement de la population lié à la baisse de la natalité et à l'allongement concomitant de la durée de la vie ainsi que les taux de chômage beaucoup plus élevés que pendant la période précédente ont exercé des pressions énormes sur les systèmes de retraite, de santé et de sécurité sociale. Dans ce contexte, la résurgence de la raison libérale sous la forme de la doxa néolibérale, a suscité une vague de réformes dans le fonctionnement des États. La privatisation de la protection sociale s'est répandue dans plusieurs pays, à travers les réformes du système de retraites, le développement des systèmes de retraite privés par capitalisation, de même que les privatisations dans le domaine de la santé. L'emprise de la « nouvelle gestion publique » (*New Public Management*), c'est-à-dire l'introduction des pratiques managériales et des principes du marché capitaliste dans la gestion des services et des institutions, marque une nouvelle rationalité dans le fonctionnement des États. De ce fait, on n'assiste pas à une simple « crise de l'État-providence » mais à une crise de l'*interaction* entre le marché du travail, la famille et l'État-providence contemporain²⁰. La prédominance de l'État dans les processus de reproduction sociale est alors remise en cause.

¹⁹ Rosanvallon P., 1992, *La crise de l'État-providence*, Paris, Éditions du Seuil, p. 13.

²⁰ Esping-Andersen G., 1999, *Social foundations of postindustrial economies*, Oxford, Oxford University Press, p. 4.

5.2. Les implications théoriques et méthodologiques de l'État-providence

5.2.1. Une nouvelle conception de l'État

La question de l'émergence de l'État-providence apparaît complexe, étant donné que son processus de développement n'est ni uniforme ni linéaire. Dans le cadre de conditions économiques, politiques et sociales différentes selon les pays occidentaux, l'État-providence s'est développé avec des variables et des orientations et des dispositifs liés à l'évolution historique de chaque pays. C'est la raison pour laquelle l'interprétation théorique de l'édification et de la forme des États-providence occidentaux s'avère délicate et doit tenir compte de la complexité des processus historiques.

Le développement de l'État-providence marque un tournant important dans les sociétés modernes. Il s'agit de l'émergence d'une nouvelle conception de l'État, à savoir d'une rupture avec la conception de l'État « gendarme » ou « gardien de nuit ». L'État-providence (*Welfare State*) implique une toute nouvelle fonction structurante de l'État moderne. Ce dernier ne se contente plus seulement de maintenir l'ordre ou de faire la guerre mais il se soucie du bien-être social de ses citoyens. On observe ainsi la prise en charge collective des fonctions de solidarité, le passage d'une solidarité subjective à une solidarité objective fondée sur les droits des travailleurs et des citoyens en général. L'État moderne tend à intervenir lorsque les solidarités primaires de la société (la communauté, la famille, ou les corporations) sont défaillantes ou insuffisantes pour assurer la subsistance, voire le bien-être, des citoyens. Dans ce contexte, la protection face aux risques sociaux majeurs, tels que la vieillesse, la maladie, le chômage ou la pauvreté, est assurée par le biais des mécanismes publics ou semi-publics. Ce qui fait l'originalité de l'État-providence moderne en tant que forme étatique, ce n'est pas qu'il offre un filet de sécurité aux parties de la population autrefois livrées à l'insécurité, ni qu'il prenne la place d'autres instances sociales dans la prise en charge de la protection, mais qu'il désigne des droits de protection fondés sur des lois universelles. Autrement dit, il suffit pour un citoyen, au sein des États-providence modernes, de faire partie d'une catégorie

sociale institutionnellement reconnue (indigents, malades, chômeurs, retraités ou invalides) pour bénéficier des droits aux prestations sociales et aux allocations²¹.

Ainsi considérée, l'édification de l'État-providence marque une évolution institutionnelle de l'État moderne. L'État-providence n'a pas seulement pour fonction de protéger la vie ou la propriété de la population mais il a également des fonctions positives, telles que la redistribution des revenus, la prise en charge collective des services sociaux et la réglementation des rapports sociaux. Son édification exprime donc « l'idée de substituer à l'incertitude de la providence religieuse la certitude de la providence étatique », l'État-providence constituant « le dernier mot » de l'État laïc²². Ce processus d'extension de l'État moderne est intrinsèquement lié à l'extension du marché capitaliste au sein des sociétés occidentales, étant donné que l'État-providence naissant correspond à la nécessité de corriger et de compenser les effets du « désencastrement » social produit par les forces du marché²³. Les dispositifs précapitalistes de la communauté se révélant inefficaces face aux nouveaux risques entraînés par le capitalisme, l'État moderne est non seulement contraint de prendre en charge la question de la reproduction des travailleurs mais aussi de réguler et d'assurer la reproduction du système capitaliste dans son ensemble.

De ce fait, l'État développe ses fonctions sociales et intervient pour assurer une certaine sécurité économique aux citoyens à travers les systèmes de sécurité sociale et d'assistance. Il procède à la redistribution des revenus à travers des transferts monétaires verticaux ou horizontaux et il met en place une série de services et de dispositifs collectifs gratuits, ou à des coûts largement inférieurs à ceux du marché, ou bien subventionne certains biens et services pour une partie ou même la totalité de la population. Dans ce cadre, on pourrait définir l'État-providence comme l'usage du pouvoir étatique en vue de la régulation de la reproduction de la force de travail, de l'entretien des travailleurs ainsi que de la reproduction sociale²⁴. Par le biais des dispositifs publics et de ses fonctions redistributrices, l'État agit, directement ou indirectement, sur le mode de consommation de la population et sur les processus

²¹ Merrien F.-X., Parchet R., Kernén A., 2005, p. 2. Voir aussi Merrien F.-X., 2007, *op. cit.*

²² Rosanvallon P., 1992, pp. 25-26.

²³ *Ibid.* Pour la question du « désencastrement » (*disembeddedness*) et de l'autonomisation des processus économiques au sein des sociétés capitalistes, voir l'étude classique de K. Polanyi, 2001 (1944), *The Great Transformation : The Political and Economic Origins of our Time*, Boston, Beacon Press

²⁴ Gough I., 2008, *L'économie politique de l'État-providence*, Athènes, Savallas (1^{re} éd. en anglais, 1979), p. 95.

de reproduction sociale à travers les générations, non seulement par ses politiques familiales mais aussi par ses politiques de l'emploi qui affectent la place des jeunes et des femmes dans le marché du travail²⁵.

Dans ce cadre d'intervention étatique on peut parler de la « démarchandisation » de l'homme au sein des sociétés capitalistes, ce qui constitue l'essence et le trait principal de l'État-providence moderne. Comme l'a montré l'analyse marxienne, le travail humain constitue lui-même une marchandise au sein du mode de production capitaliste. La classe ouvrière, privée des moyens de production, vend sa force de travail à la classe capitaliste moyennant un salaire. La reproduction de cette force de travail, à savoir la reproduction biologique du travailleur, devient une question centrale dans les sociétés industrielles et l'interaction entre l'État, la famille et le marché capitaliste. Ce dernier est devenu la force hégémonique des sociétés contemporaines, marquant le développement et la nature de l'évolution des États-providence en Occident, notamment après la Deuxième Guerre mondiale. On parle ainsi de « démarchandisation » quand un service est rendu en tant que droit social et quand une personne peut assurer sa subsistance sans avoir recours au marché²⁶. L'État-providence offre au salarié des revenus de substitution lorsqu'il se trouve hors du marché du travail ainsi que des services publics (santé, école, transports), soit gratuitement soit à un prix inférieur à celui offert au marché. On pourrait ainsi avancer que l'État-providence contribue non seulement à la reproduction des rapports économiques dominants mais aussi à leur formation. En intervenant dans la production et la reproduction, l'État-providence constitue une forme d'organisation du social au sein des sociétés modernes capitalistes.

Les systèmes de politique sociale dépendent des structures économiques et des rapports entre les groupes et les classes sociales, mais aussi des facteurs démographiques, idéologiques, ainsi que de l'histoire institutionnelle de chaque pays dans lequel ces systèmes sont développés. Les États-providence reflètent donc les caractéristiques historiques de chaque pays. D'ailleurs, l'État ne monopolise dans aucun pays les fonctions de solidarité et, dans une perspective internationale, on constate des variables importantes d'étatisation de la solidarité, qui sont le résultat de l'interaction et de l'intervention de plusieurs instances (comme la famille, l'Église ou

²⁵ *Ibid.* Voir aussi Stasinopoulou O., 1992, p. 22.

²⁶ Esping-Andersen G., 1990, pp. 21-22.

les collectivités locales)²⁷. Dans ce cadre, le niveau de « démarchandisation », d'indépendance, c'est-à-dire par rapport au marché procuré par l'État, n'est pas équivalent dans tous les États-providence et on pourrait le considérer comme le trait principal qui distingue les traditions différentes des États-providence que nous allons à présent étudier.

5.2.2. Les modélisations théoriques des États-providence

L'importance majeure de l'interaction entre l'État-providence et les autres instances sociales, telles que le marché ou la famille, ont engendré une production théorique importante, visant à modéliser et à analyser les implications sociales de la configuration de l'État-providence selon les cas. En se basant sur la notion de « démarchandisation » (*de-commodification*), le sociologue danois G. Esping-Andersen a développé une typologie, devenue célèbre, des États-providence²⁸. Son analyse ne met pas l'accent sur le montant des dépenses sociales des États-providence (*combien*) mais sur la manière dont les pays dépensent (*comment*) afin de classer les États-providence à partir du niveau de « démarchandisation », c'est-à-dire « the degree to which individuals, or families, can uphold a socially acceptable standard of living independently of market participation »²⁹. Pour construire ces types-idéaux, il faut recours au degré de « démarchandisation », aux formes de stratification sociales entraînées par les dispositifs des États-providence et aux relations entre l'État, le marché et la famille. Esping-Andersen distingue ainsi trois types d'États-providence qui prennent en considération les règles d'éligibilité aux droits sociaux, le niveau des droits garantis aux bénéficiaires ainsi que la durée des droits obtenus. Ainsi considéré, l'État-providence n'est pas seulement un mécanisme qui intervient, voire corrige, les effets d'inégalité et les problèmes qu'implique la fonction du marché. Il est lui-même un système de stratification sociale, un agent actif dans la formation des rapports sociaux³⁰. La grande vertu de la modélisation proposée est de se pencher sur la rationalité de chaque régime en matière d'interaction entre les dispositifs publics, le marché capitaliste et la famille. Plutôt que de se contenter d'une modélisation

²⁷ Merrien F.-X., 2007, p. 11.

²⁸ La modélisation d'Esping-Andersen correspond à une époque où l'État-providence n'était pas remis largement en cause et avant la grande vague de réformes libérales.

²⁹ Esping-Andersen G., 1990, p. 37 (« le degré jusqu'auquel les individus ou les familles peuvent soutenir un niveau de vie socialement acceptable indépendamment d'une participation au marché »).

³⁰ *Ibid*, p. 23.

formaliste fondée sur les données statistiques, il nous incite à examiner l'État-providence comme un régulateur des processus de protection et de reproduction sociale. Dans ce cadre, le sociologue danois distingue trois régimes d'État-providence³¹ :

i) *le régime libéral* : dans le régime libéral, ce qui prévaut, ce sont les prestations universelles modestes, basées sur une stricte évaluation de ressources (*means-tested assistance*). Les indemnités et les allocations sont attribuées uniquement aux bas revenus, en principe aux ouvriers et aux personnes se trouvant en dessous du seuil de la pauvreté, tous étant soumis à un strict contrôle social et souvent à la stigmatisation. Ce type d'État-providence apporte un degré de faible « démarchandisation » alors qu'il favorise le développement d'un fort dualisme politique de classes entre les pauvres qui perçoivent les indemnités sociales et ceux qui ont la possibilité de bénéficier d'un système de protection auprès du marché. Les pays anglo-saxons, et notamment les États-Unis, l'Australie et le Canada, constituent les exemples-types de ce régime d'État-providence. L'Angleterre, l'Irlande et la Nouvelle-Zélande s'inscrivent aussi dans ce même modèle.

ii) *Le régime corporatiste* : les cas exemplaires de ce modèle d'État-providence sont notamment la France et l'Allemagne, mais aussi d'autres pays de l'Europe centrale, comme l'Autriche, le Belgique, le Luxembourg ou les Pays-Bas. Esping-Andersen inclut également dans ce régime l'Italie, bien que ce pays présente des caractéristiques différentes des autres pays du modèle. Le régime corporatiste, qui est un modèle étatiste et plutôt conservateur, s'inspire de la tradition et des politiques bismarckiennes. Le pilier de ce modèle est la sécurité sociale obligatoire fondée sur l'activité professionnelle alors que l'assurance privée occupe une place marginale. Les droits sont accordés en fonction de la classe et du statut dans l'emploi, ce qui engendre souvent des effets de redistribution contestables. En revanche, dans ce modèle, d'autres allocations et services ayant un caractère universel offrent une solidarité sociale plus complète. Esping-Andersen met aussi l'accent sur le fait que les régimes corporatistes sont modelés à travers le rôle de l'Église et des valeurs de la famille traditionnelle. L'État-providence bismarckien semble promouvoir

³¹ *Ibid.*, pp. 26-28.

le modèle de l'homme-pourvoyeur (*male breadwinner model*) se montrant peu actif dans le domaine de la promotion du travail féminin. Il se limite plutôt aux principes de la « subsidiarité » et intervient lorsque la capacité de la famille à soutenir ses membres est épuisée.

iii) Le régime social-démocrate : ce régime est celui des pays scandinaves (Norvège, Suède, Danemark, Finlande) et il est basé sur les principes de l'universalisme. Au sein du régime social-démocrate, le droit à la « démarchandisation », qui s'exprime au sein des programmes universalistes de « démarchandisation » avancée, constitue un droit social fondamental qui est également accordé aux nouvelles classes moyennes. L'État privilégie la régulation politique afin de réaliser l'émancipation des individus vis-à-vis du marché et de la famille. À l'encontre du modèle corporatiste, le modèle social-démocrate n'attend pas l'épuisement des capacités familiales mais vise la socialisation des coûts familiaux pour assurer l'indépendance des individus. Le financement de l'État-providence est assuré par la fiscalité et, dans le même temps, les régimes d'assurance sociale sont gérés par l'État qui offre des prestations uniformes. Toutefois, la vertu principale du modèle scandinave social-démocrate est la fusion des services providentiels et de l'emploi. Parmi les trois régimes, le régime scandinave est le seul qui s'engage à garantir le plein emploi, tant pour les hommes que pour les femmes.

Bien évidemment, la modélisation proposée par Esping-Andersen ne comprend que des cas idéals-types. Il faut néanmoins tenir compte du fait que les pays inscrits dans le même régime n'ont pas des États-providence identiques mais qu'il s'agit plutôt de groupes de pays dont les États-providence partagent des caractéristiques et des principes communs, voire des groupes de pays dont la construction historique de l'État-providence est fondée sur des traits économiques, politiques et sociétaux convergents. Par exemple, l'État-providence italien présente des différences non négligeables par rapport au modèle corporatiste, et l'État-providence finlandais semble moins universaliste que les autres du modèle social-démocrate.

L'étude du sociologue danois a donné lieu à des critiques importantes mettant en cause la subtilité de son modélisation. Parmi les pistes différentes de critique³², nous mettrons l'accent sur deux d'entre elles, qui contribuent à l'enrichissement de notre problématique : la critique sur la question de la place des femmes dans les régimes de l'État-providence et la critique sur l'absence des pays de l'Europe du Sud dans ses modèles. En ce qui concerne la première question, Esping-Andersen a été accusé de ne pas avoir pris en considération les rapports de sexe dans la division du travail et dans la construction de l'État-providence. Des approches mettant en évidence le rôle de la famille dans la provision de protection sociale et la place des femmes dans celle-ci ont fait surface. A. S. Orloff³³ a souligné que la question du genre aurait dû faire partie du noyau de l'analyse sur l'État-providence. Ses critiques portent sur l'approche « masculine » des catégories comme la stratification, la citoyenneté et la notion de « démarchandisation » elle-même. L'auteure constate que les politiques sociales affectent des aspects importants des relations entre les sexes comme la division sexuée du travail, l'accès à l'emploi, le mariage et la famille. Ainsi, les critères de « démarchandisation » d'Esping-Andersen ne prennent pas en considération le travail domestique, effectué principalement par les femmes, et ne tiennent pas compte des effets différents produits par le système de « démarchandisation » sur les hommes et les femmes. Pour Orloff, les questions de la stratification et de la « démarchandisation » devraient être étendues afin d'inclure les implications du fonctionnement de l'État-providence sur les rapports entre les sexes, et notamment sur le travail rémunéré et non rémunéré au sein de la famille. Elles devraient également inclure un axe d'analyse, c'est-à-dire le degré auquel l'État garantit l'accès des femmes au marché du travail et aux services qui leur permettent de concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles (*independence from markets and marriages*)³⁴. Enfin, Orloff insiste sur la nécessité d'ajouter deux nouveaux critères pour mesurer les effets des États-providence sur les rapports entre les sexes : l'accès à l'emploi et la capacité à former et à maintenir un ménage autonome.

³² Pour un survol des différentes critiques sur « les trois mondes de l'État-providence » voir Merrien F.-X., Parchet R., Kernén A. 2005.

³³ Orloff A.S., 1993, "Gender and the Social Rights of Citizenship: The Comparative Analysis of Gender Relation sand Welfare States", *American Sociological Review*, vol. 58, n° 3, pp. 303-328.

³⁴ *Ibid.*, p. 319.

Dans la même logique, et en mettant en avant la question de la relation entre la vie privée et l'intervention publique, ainsi que la question de la division sexuelle du travail, J. Lewis identifie trois modèles d'État-providence, qui ne sont cependant pas éloignés de la modélisation d'Esping-Andersen :

- i) un régime dans lequel prévaut le modèle de « l'homme pourvoyeur » (*male breadwinner model*) et qui est constitué plutôt de pays « libéraux », comme l'Irlande et le Royaume-Uni. Au sein de ce régime, les droits sociaux des femmes sont « dérivés » de leurs maris et leurs bénéfices et indemnités sont de « second rang », alors que l'État ne facilite pas, voire empêche, leur participation au marché du travail, renforçant leur rôle de femme au foyer ;
- ii) un régime regroupant des pays comme la France où l'État-providence semble se focaliser plutôt sur l'enfant que sur les femmes, développant un modèle « parental » qui facilite toutefois l'accès au marché du travail à un degré plus élevé que le modèle précédent ;
- iii) et un modèle de « deux gagne-pain », qui renvoie au modèle « social-démocrate » d'Esping-Andersen, au sein duquel l'égalité des femmes et des hommes est formellement reconnue de même que leur droit à l'emploi³⁵.

À l'instar de J. Lewis, W. Korpi a élaboré une typologie similaire sur la base de l'effet des politiques sociales sur l'accès des femmes au marché du travail comprenant trois régimes d'État-providence, selon le principe de l'égalité à l'accès au travail : un régime promouvant la famille en général, un régime qui facilite les familles à deux salaires (*dual earner support*) et un régime qui laisse la question de l'emploi aux règles du marché (*market-oriented model*). Le premier régime inclut la plupart des pays de l'Europe continentale, ainsi que l'Irlande. Le deuxième régime est identique au régime « social-démocrate » des pays scandinaves alors que le modèle orienté vers le marché concerne les pays identifiés comme « libéraux » (notamment l'Angleterre et la Suisse)³⁶.

³⁵ Lewis, J., 1992, "Gender and the Development of Welfare Regimes", *Journal of European Social Policy*, n° 3, pp. 159-173.

³⁶ Korpi W., 2000, « Faces of Inequality: Gender, Class and Patterns of Inequalities in Different Types of Welfare States », *Social Politics*, n° 7, pp. 127-191.

Enfin, Hantrais et Letablier³⁷ ont aussi élaboré une typologie des politiques sociales, en se focalisant sur la question générale de la conciliation entre famille et emploi et, plus précisément, sur la question de la conciliation entre la maternité et l'accès à l'emploi. Les auteures identifient ainsi trois modèles :

i) *Le modèle de la conciliation entre emploi et famille* privilégie la conciliation entre vie familiale et emploi, permettant aux hommes et aux femmes de se maintenir dans leur emploi tout en assumant leurs responsabilités familiales. Les pays qui appartiennent à ce modèle sont les pays scandinaves. La France et la Belgique sont moins proches du modèle mais s'y apparentent par certains aspects.

ii) *Le modèle de l'alternance entre emploi et famille* : dans ce régime, les politiques sociales incitent les parents, généralement les femmes, à opter pour une stratégie d'entrée et de sortie du marché du travail qui leur permette de concilier travail et famille tout en donnant la priorité à l'un ou à l'autre. Les pays orientés vers ce modèle sont l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Toutefois, il faut souligner que chaque pays favorise le modèle de l'alternance par des voies différentes.

iii) *Le modèle non interventionniste* : dans les pays qui font partie de ce modèle, on constate une quasi-absence des mesures étatiques en vue de l'ajustement des relations entre la famille et le marché du travail. Toutefois, les auteurs distinguent les pays du modèle dans lesquels l'État intervient peu ou pas du tout, faute de ressources disponibles, comme les pays de l'Europe du Sud, et les pays dans lesquels la faiblesse de l'État-providence dans ce domaine est basée sur des raisons de principe (favorisant notamment les mécanismes du marché). Les pays qui correspondent à ce dernier cas sont les pays libéraux, comme l'Angleterre ou les États-Unis.

Dans une étude ultérieure, Esping-Andersen inscrit dans son analyse la problématique de la question de la « défamilialisation » dans les régimes des États-providence et reconnaît l'absence de perspective du travail gratuit effectué au sein de la famille, qui joue un rôle dominant dans la fourniture de services de protection et de

³⁷ Hantrais L. - Letablier M. T., 1996, *Familles, travail et politiques familiales en Europe*, Paris, PUF. Voir aussi l'analyse de Tremblay D.-G., 2008, *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, Québec, Télé-université, Université du Québec à Montréal, pp. 207-236.

bien-être dans le domaine domestique. Il reprend également la question de l'autonomisation des individus par rapport à leur famille (« défamilialisation »). Dans ce cadre, il souligne que seuls les pays scandinaves restent historiquement engagés dans une orientation de défamilialisation des charges familiales. Cependant, la plupart des autres pays se basent sur le principe des transferts sociaux et de la subsidiarité et incitent les familles à recourir au marché pour acheter des services du bien-être et de protection sociale, ce qui se révèle peu « dé-familialiste »³⁸.

5.2.3. L'État-providence et la famille

Si l'on tient compte du rôle cardinal de l'État-providence dans la reproduction des individus et dans la protection sociale, on doit l'examiner vis-à-vis des pratiques familiales qui exercent le même rôle. Dans un premier temps, l'État tend à assumer à travers ses services collectifs des fonctions traditionnellement exercées dans le cadre familial, comme la garde des enfants ou la protection des personnes âgées. Parallèlement, à travers les allocations familiales, l'État-providence verse des suppléments de revenus aux ménages en vue de les aider à mieux répondre aux besoins qui découlent des obligations familiales (protection des enfants et des personnes âgées). On ne doit pas oublier que les premières interventions de l'État en matière de protection sociale concernaient l'abus du travail des enfants au 19^e siècle³⁹. De même, le développement de l'État-providence d'après-guerre s'est focalisé sur les deux « catégories à risque », à savoir l'enfance et la vieillesse. En même temps, la mise en place des politiques d'emploi, d'abord pour les femmes, mais aussi pour les jeunes adultes, affecte non seulement la relation entre le travail et la famille et, de ce fait, les rapports intergénérationnels et entre les sexes, mais elle marque également les processus de reproduction au sein de la famille. Le travail des femmes oblige le ménage à avoir recours au marché ou aux services collectifs pour satisfaire des besoins traditionnellement pris en charge par les femmes, alors que le chômage des femmes reproduit leur attribution au travail domestique.

De ce fait, on constate une relation d'interdépendance entre la famille et l'État-providence, qui est loin d'être linéaire lorsque l'existence de régimes différents

³⁸ Esping-Andersen G., 1999, notamment la première partie du livre.

³⁹ Ewald F., 1996, *Histoire de l'État providence : les origines de la solidarité*, Paris, Grasset & Fasquelle, pp. 62-65.

de l'État-providence accompagne des pratiques familiales différentes. Nous avons souligné dans le premier chapitre la réticence voire l'hostilité des familles de certains milieux sociaux face aux services collectifs et à l'aide offerte par les spécialistes, ainsi que le fait que les échanges et les services protecteurs familiaux ne récompensent pas les effets inégalitaires des clivages sociaux. De surcroît, comme on le verra, le développement tardif et fragmentaire de l'État-providence grec est lié à la persistance de la prise en charge familiale de plusieurs aspects de la reproduction sociale. Il y a généralement une relation étroite entre les pratiques familiales et les dispositifs de l'État-providence et du marché capitaliste.

Comme le souligne Esping-Andersen, la famille ne peut pas être écartée comme un simple refuge d'intimité et de consommation. Elle est un acteur social prépondérant dont les décisions et le comportement exerce une influence et, en même temps, est influencée par l'État-providence et le marché du travail⁴⁰. Ce qui importe, c'est non seulement de mesurer la contribution de la famille dans la protection des individus mais de comprendre l'agencement entre les services de protection et de bien-être rendus dans le cadre familial ou dans le cadre des proches et les services offerts par l'État-providence et le marché. Toute modification ou, éventuellement, tout état de crise, entraînerait une nouvelle relation dans la triade « Famille - État-providence - Marché » en ce qui concerne le « bien-être social »⁴¹. À un niveau macro-social, la question de la production des services de protection et de bien-être, et celle de la reproduction au sein de chaque composante de la triade est intrinsèquement liée à ce qui se passe dans les deux autres. Par exemple, une famille « traditionnelle » fondée sur le modèle de l'homme-pourvoyeur aurait une demande réduite pour des services sociaux publics ou privés par rapport à une famille à deux salaires. De même, si l'État n'offre pas de services sociaux suffisants, la famille et/ou le marché devra répondre à la demande. Du fait de cette interrelation entre les dispositifs de protection sociale privés et publics, la famille est une question incontournable pour la question de l'État-providence, et inversement.

⁴⁰ Esping-Andersen G., 1999, p. 35.

⁴¹ Martin C., 1996, "Social Welfare and the Family in Southern Europe", *South European Society and Politics*, vol. 1, n° 3, p. 35.

5.3. L'État-providence en Grèce et en Europe du Sud

5.3.1. Un quatrième « monde » de l'État-providence ?

Malgré la pertinence de son travail, Esping-Andersen a été vivement critiqué pour ne pas avoir inclus dans sa modélisation des États-providences les pays de l'Europe du Sud. Ces derniers semblent avoir une trajectoire historique particulière marquée par une persistance des réseaux familiaux et de parenté et des structures politiques et économiques difficilement adaptées aux principaux traits des « trois mondes » de l'État-providence. La question de savoir si les pays de l'Europe du Sud peuvent être considérés comme un modèle distinct, un modèle « latin », ou s'ils constituent une subdivision des types existants a donné lieu au développement d'une littérature très intéressante dont nous allons discuter ici les principaux points, avant de mettre l'accent sur la question de l'État-providence grec.

Stephan Leibfried a été le premier à contester la classification d'Esping-Andersen⁴². En étudiant comment les régimes d'État-providence luttent contre la pauvreté, il a identifié un quatrième régime de politiques sociales, propre aux pays de l'Europe du Sud (Italie, Espagne, Grèce et Portugal). Dans ces pays du « *Latin Rim* » il constate l'absence des minima sociaux institués, un sous-développement général de l'État-providence et une articulation inachevée entre les droits à la protection sociale promise et les dispositifs publics réels. L'auteur souligne l'existence dans les pays de l'Europe du Sud d'un État-providence rudimentaire qui associe à la fois des éléments libéraux et corporatistes et qui n'a pas de tradition de politiques sociales en faveur du plein emploi⁴³. De manière plus systématique et analytique, M. Ferrera a également identifié un quatrième régime d'État-providence propre aux quatre pays de l'Europe du Sud et il a dégagé les principaux traits qui justifient cette distinction⁴⁴.

Ferrera met aussi l'accent sur le caractère rudimentaire des politiques sociales en Europe du Sud ainsi que sur le rôle décisif de la famille et de l'Église en tant que

⁴² Leibfried, S. 1992, "Towards a European welfare state? On Integrating Poverty Regimes into the European Community", in Z. Ferge and J. E. Kolberg (eds), *Social Policy in a Changing Europe*, Frankfurt am Main, Campus Verlag.

⁴³ *Ibid.*, p. 141. Voir aussi Arts W. - Gelissen J., 2002, "Three worlds of welfare capitalism or more? A state-of-the-art report", in *Journal of European Social Policy*, n° 12, p. 145.

⁴⁴ Ferrera M., 1996, "The 'Southern Model' of Welfare in Social Europe", *Journal of European Social Policy*, n° 6, pp. 17-37 et Ferrera M., 1999), "La reconstruction de l'État-providence en Europe du Sud", in Matsagganis M., (éd.), *Perspectives de l'État-providence en Europe du Sud*, Athènes, Ellinika Grammata, pp. 33-65.

pourvoyeur de services sociaux. Il distingue sept principaux traits du « modèle du Sud » :

- i) l'importance capitale des transferts et des prestations en liquide, et surtout des pensions de retraite dans le système de protection sociale. À l'instar des pays du régime bismarckien, le système de transferts sociaux des pays de l'Europe du sud est basé sur le statut professionnel qui présente un caractère fragmentaire, voire dualiste. D'un côté, on trouve les professions du « noyau » du marché de travail, qui sont bien protégées contre les risques sociaux (notamment les employés des secteurs spécifiques du privé et du public ainsi que les professions libérales) et, de l'autre côté, les professions insuffisamment protégées (notamment les ouvriers industriels).
- ii) Le caractère fortement polarisé et dualiste du système de protection sociale et de maintien des revenus conduisant à une protection inégalitaire contre les divers risques sociaux. Comme ce qui se produit au sein du marché du travail, on constate dans les pays du Sud une protection généreuse contre les risques liés à la vieillesse sous la forme de pensions de retraite et, en même temps, un sous-développement de la protection contre d'autres risques. On peut ainsi relever les faibles taux des allocations familiales, des indemnités de chômage, des pensions d'invalidité, de dépenses pour le logement ainsi que la politique quasi inexistante en faveur des jeunes qui n'ont pas encore eu accès au marché du travail et des travailleurs non-assurés de l'économie informelle⁴⁵.
- iii) L'existence d'un système national à base universaliste à l'instar du système beveridgien britannique. Tous les citoyens ont droit au système national de santé qui est financé par les impôts. Cependant, l'ampleur du système n'est pas le même dans tous les pays et les principes de financement par les impôts ne sont pas identiques à ceux de l'Angleterre et des pays scandinaves.

⁴⁵ Selon les estimations de l'OCDE, en 1994, le clivage entre les dépenses pour les personnes du troisième âge et les dépenses pour les autres catégories d'âge est largement supérieur dans les pays de l'Europe du Sud. Alors que le taux moyen de la différence dans l'UE s'élevait à 1,27, dans le même temps, en Europe du Sud, il s'élevait à 1,3 en Espagne, à 1,4 au Portugal, à 3,2 en Grèce et à 4,14 en Italie. En revanche, en ce qui concerne les dépenses en faveur de la famille, selon les estimations de l'Eurostat de 1993, elles s'élevaient à 0,8% du PIB au Portugal, à 0,8% en Italie, à 0,2% en Espagne et à 0,1% en Grèce, alors que le taux moyen de l'UE atteignait 3,5% (M. Ferrera, 1999, p. 39).

- iv)** Un faible niveau de pénétration de l'État dans la fourniture des services et une coexistence souvent collusive entre les dispositifs publics et privés. Ce phénomène est plus net dans les services de santé où, contrairement à ce qui se produit dans les systèmes britannique et scandinaves, le système national de santé n'a pas pu écarter les provisions du secteur privé, cette collusion s'avérant souvent très profitable à ce dernier.
- v)** Un État-providence vulnérable au particularisme et à la pression des partis politiques et des groupes d'intérêts. Le fait que les institutions publiques montrent une fragmentation dans la fourniture des services sociaux et une faiblesse à écarter les services du secteur privé a rendu l'État-providence des pays de l'Europe du Sud vulnérable aux rapports clientélistes. La faiblesse voire l'absence de protection sociale dans des secteurs du marché du travail et de l'économie informelle ont constitué un champ privilégié pour le développement d'un « marché clientéliste » dans lequel des transferts publics qui complètent des revenus inadéquats sont échangés, sur une base individuelle, contre le soutien à des partis politiques.
- vi)** Une rentabilité limitée des services sociaux publics. Les États-providence de l'Europe du Sud semblent non seulement fragmentaires mais leur niveau d'organisation, leur professionnalisme et leur productivité sont également limités. Ferrera met l'accent sur le fait que le niveau de satisfaction des Européens du Sud en ce qui concerne la qualité des services sociaux est, semble-t-il, largement inférieur au niveau respectif des autres Européens⁴⁶.
- vii)** La répartition des charges sociales demeure considérablement inégalitaire parmi les groupes sociaux-professionnels. D'une part, en raison des contradictions institutionnelles du dualisme décrit plus haut et, d'autre part, en raison du niveau plus élevé de l'économie informelle qui représente entre 15% et 30% du PIB des pays de l'Europe du Sud. De ce fait, les recettes fiscales dans ces pays sont inférieures au niveau moyen européen, le financement des États-providence restant problématique (notamment en Italie et en Grèce).

Adoptant une approche institutionnaliste, l'auteur se penche sur des facteurs politiques pour justifier l'existence du régime de l'Europe du Sud. Il observe tout

⁴⁶ Voir Ferrera M., 1996, pp. 33-34.

d'abord une faiblesse prononcée des institutions étatiques (« *soft state* »), un échec de la rationalisation, au sens wébérien, de l'appareil étatique et de ses institutions préalablement au développement de l'État-providence qui explique, selon lui, la fragmentation et le dualisme du système de protection sociale. Ferrera émet l'hypothèse d'un processus démocratique inachevé et truqué qui a fortement marqué les revendications sociales et le développement des systèmes de protection sociale dans l'Europe du Sud⁴⁷. Cependant, il n'inclut pas dans son analyse des aspects relevant de l'économie politique de la première période d'après-guerre.

L'analyse des États-providence des pays du sud de l'Europe en tant que parties d'un régime distinct des trois régimes identifiés et analysés par Esping-Andersen ne fait pas l'unanimité. L'hypothèse d'un régime latin séparé a été écartée par G. Katrougalos⁴⁸. En mettant en évidence leurs traits communs et leurs ressemblances structurales, comme le rôle ou le financement de la protection sociale, la fragmentation et la priorité accordée aux pensions de retraite et aux pensions d'invalidité, il avance que les États-providence des pays sud-européens constituent des systèmes bismarckiens conservateurs « en retard », dans « l'enfance ». Cette subdivision du régime continental est liée au sous-développement économique. De plus, les quatre pays du Sud ne forment pas un groupe cohérent étant donné que la Grèce et l'Italie s'éloignent de l'Espagne et du Portugal par plusieurs aspects de leurs systèmes de protection sociale.

G. Katrougalos insiste sur le caractère fragmentaire et étatiste des systèmes de protection sociale sud-européens, qui constitue aussi l'un des éléments principaux du régime continental. Tant dans les pays du Sud que dans les pays continentaux, le statut professionnel joue un rôle primordial dans l'attribution des prestations sociales. En ce qui concerne la « générosité » des États-providence des pays du sud en matière de pensions de retraite, Katrougalos reproche à Ferrera d'avoir considéré le cas exemplaire d'Italie comme une réalité généralisée dans la région. Il fait remarquer que les allocations versées dans leur totalité aux retraités sont en Italie deux fois plus élevées qu'en Grèce et trois fois plus qu'au Portugal. De plus, si l'on tient compte du fait que les salaires en Grèce, en Espagne et au Portugal restent bas, un taux de

⁴⁷ Ferrera M., 1996, pp. 30-31.

⁴⁸ Katrougalos G., 1996, "The South European Welfare Model: the Greek Welfare State, in Search of an Identity", in *Journal of European Social Policy*, n° 6, pp. 39-60 et Katrougalos G. et Lazaridis G., 2003, *Southern European Welfare States: Problems, Challenges and Prospects*, Hampshire, Palgrave MacMillan.

remplacement des retraites encore plus bas que le taux actuel occasionnerait des problèmes de subsistance pour beaucoup de retraités. En outre, il nuance le caractère universaliste des systèmes nationaux de santé dans les quatre pays, en soulignant la dépendance de leur financement par la sécurité sociale, ce qui les éloigne du système de financement exclusivement par taxation qui caractérise les systèmes universalistes beveridgiens. Katrougalos conteste aussi l'universalité du phénomène du clientélisme dans la vie politique de ces pays mis en évidence par Ferrera. Le niveau de clientélisme des structures politiques demeure limité en Espagne et au Portugal, alors qu'il est plus prononcé en Grèce et en Italie, affectant considérablement la construction du système de protection sociale. Il fait observer que le clientélisme entre l'État et les groupes professionnels (notamment du secteur public) remplace le corporatisme traditionnel des pays continentaux, ce qui entraîne le dualisme et la fragmentation des dispositifs de l'État-providence en Grèce et en Italie.

Esping-Andersen rejette, d'ailleurs, l'argumentation de l'existence d'un régime d'État-providence séparé pour les pays de l'Europe du Sud, en classant plutôt ces derniers dans le régime conservateur de l'Europe continentale. Il reproche aux chercheurs qui se trouvent à l'origine de cette argumentation d'avoir mis l'accent sur des aspects partiels des régimes d'État-providence (comme le sous-système de l'assistance sociale ou les pratiques de distribution des allocations), et non pas sur la nature et la structure de ces derniers. Il estime que seule la place que les régimes des pays du Sud accordent à la famille pourrait justifier l'existence d'un régime séparé de l'Europe du Sud. Or, il conteste la particularité du familialisme (c'est-à-dire le niveau des services offerts aux familles et la prédominance des pratiques familiales en matière de protection sociale) des États-providence du Sud de l'Europe en affirmant qu'il n'y a pas de clivage important entre le familialisme du régime conservateur et le familialisme des États-providence de l'Europe du Sud⁴⁹.

À première vue, la question de l'appartenance ou de la non-appartenance des États-providence de l'Europe du Sud à un régime séparé (ou même la question de la modélisation de l'État-providence elle-même) semble secondaire. Les typologies sont problématiques car elles sont par nature statiques, fournissant un instantané dans le temps, et la parcimonie est mise en avant aux dépens de la nuance, comme le

⁴⁹ Esping-Andersen G., 1999, pp. 90-94.

reconnaît Esping-Andersen lui-même⁵⁰. Il apparaît ainsi légitime de contester le regroupement des pays étant donné que l'on constate parfois des différences non négligeables dans l'espace et dans le temps au sein du même groupe de pays. Toutefois, les typologies permettent de regrouper des caractéristiques marquantes et, dans notre cas, de regrouper des États-providence à partir de configurations bien distinctes entre l'État, la famille et le marché capitaliste. Si la question des régimes d'États-providence devient cardinale, c'est parce qu'elle permet de saisir les particularités du rapport développé entre les trois instances sociales majeures des mutations et de reproduction sociale parmi les sociétés étudiées.

De ce fait, c'est à partir de cette question de la configuration dans l'espace et dans le temps de la triade État-Famille-Marché que l'on doit examiner la nature des systèmes de protection sociale sud-européens et, le cas échéant, la pertinence de l'existence d'un régime d'État-providence spécifique aux pays de l'Europe du Sud. Quoi qu'il en soit, pour éviter une approche plutôt épidermique, il serait légitime de ne pas se contenter des caractéristiques morphologiques des différents régimes (y compris, éventuellement, du régime sud-européen) mais de bien tenir compte des facteurs macroscopiques, tels que la question du développement historique des États-providence du Sud.

Dans ce cadre d'analyse, il nous paraît insuffisant de traiter le développement des systèmes de protection sociale de l'Europe du Sud, et notamment celui de la Grèce qui nous intéresse principalement, sur la base d'un simple retard par rapport au développement de l'État-providence dans l'Europe continentale et de considérer les États-providences sud-européens comme des régimes conservateurs sous-développés et retardés. Les conditions sociales, politiques et économiques qui ont contribué au développement de l'État-providence dans le Sud sont différentes de celles observées dans l'Europe continentale et la configuration de la triade État-Famille-Marché dans les processus de mutation et de reproduction sociale présente des caractéristiques (telles que les effets d'une salarisation lente et tardive ou la persistance des pratiques familiales intergénérationnelles) difficilement adaptées au cadre d'analyse construit pour les pays continentaux.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 73.

5.3.2. Famille et État-providence dans l'Europe du Sud

Si l'on veut aller plus loin dans l'étude des spécificités des systèmes de protection sociale en Europe du Sud, on doit approfondir l'interconnexion entre la famille, l'État et le marché. En plaçant la famille au centre de l'analyse, on peut distinguer, en Grèce et dans les autres pays sud-européens, une configuration différente entre la famille, le marché et l'État-providence par rapport aux autres pays européens et, plus particulièrement, les pays du régime « corporatiste ». Comme nous l'avons analysé plus haut, le degré de « dé-familialisation » constitue l'un des indicateurs majeurs de la structure et de l'orientation des États-providence. Ce degré permet de concevoir le niveau des risques sociaux qui sont toujours assumés totalement, ou presque, par la famille et, par là même, le rôle de cette dernière en matière de protection et de reproduction sociale. Ainsi considéré, même s'il apparaît à première vue paradoxal, le niveau de « familialisme » ou de « dé-familialisation » des États-providence n'implique pas nécessairement une politique « pro-familiale » ou, à l'inverse, « anti-familiale ». Il s'agit plutôt d'une référence au niveau auquel le bien-être et la protection des ménages sont assumés par les services privés ou publics. Comme nous l'avons déjà mentionné, un régime orienté vers la « dé-familialisation » est un régime qui vise à décharger le ménage et à diminuer la dépendance des individus à l'égard de la famille. Cette orientation vers l'indépendance concerne principalement les femmes et leur facilité à avoir accès au marché du travail, à être « marchandisées » (*commodified*), le concept de « dé-familialisation » étant parallèle au concept de « démarchandisation »⁵¹. Inversement, un régime « familialiste » renvoie à un système de protection sociale qui se limite à intervenir lorsque les réseaux sociaux primaires, et notamment la famille, échouent à le faire. Par conséquent, le régime « familialiste » est un régime dans lequel les politiques familiales restent passives et sous-développées, alors que la famille reste l'acteur principal de la protection sociale.

Cette situation trouve une application idéale-typique dans les systèmes de protection sociale de l'Europe du Sud, et notamment en Grèce, comme on le verra par la suite. La spécificité des États-providence sud-européens réside dans leur caractère fortement familialiste. Ce caractère n'apparaît pas dans la structure des systèmes de

⁵¹ Esping-Andersen G., 1999, p. 51.

protection vis-à-vis de la famille mais dans le fait que l'État-providence dans le Sud considère le soutien et la prise en charge des personnes dépendantes par la famille comme allant de soi. Contrairement aux pays d'Europe occidentale et, surtout, aux pays scandinaves, le modèle qui prédomine en Grèce et dans les autres pays de l'Europe du Sud est le modèle familial « traditionnel », caractérisé par une forte institutionnalisation à travers le mariage, centré sur les enfants et leur avenir. Les taux de divortialité et de naissances hors mariage demeurent faibles, comme d'ailleurs les pourcentages de familles monoparentales et de familles recomposées. L'existence de liens forts entre la famille nucléaire et les réseaux de la parenté implique l'existence d'une solidarité renforcée, qui offre généralement un soutien économique et social précieux aux membres des familles. Il est ainsi significatif des liens entre les générations que les pays du Sud (et l'Irlande) enregistrent diachroniquement les taux les moins élevés de personnes vivant seules dans l'UE, non seulement en ce qui concerne les personnes âgées mais aussi les personnes de moins de trente ans. Compte tenu de la difficulté accrue des jeunes sud-européens à s'insérer dans le marché du travail, on peut aisément se rendre compte de l'importance capitale des liens intergénérationnels dans la prise en charge des personnes non autonomes.

Par conséquent, l'absence de politiques familiales cohérentes et le faible niveau des dépenses sociales en faveur de la famille montrent bien que la politique familiale dans l'Europe du Sud, à travers son inertie, produit et reproduit, indirectement, l'acceptation idéologique du fait que la famille est l'acteur par excellence de la protection sociale. Le système de protection sociale semble accepter l'idée que la famille est le moyen principal pour faire face aux risques sociaux, et que les services apportés par la famille sont de meilleure qualité que les services publics, ce qui semble donc reproduire et institutionnaliser une position idéologique et culturelle relativement répandue au sein des sociétés sud-européennes⁵².

En étudiant le niveau des dépenses publiques en matière de politiques familiales, on voit clairement que les taux de dépenses de l'État-providence pour la famille dans les pays de l'Europe du Sud demeurent largement inférieurs au taux médian de l'Union Européenne des quinze depuis 1980, malgré une diminution de l'écart au cours de ces dernières années. Comme on le voit dans le Tableau 5.2, alors

⁵² Flaquer L., 2002, « Est-ce qu'il y a un modèle particulier de politique familiale en Europe du Sud ? », in Maratou-Alipranti L., *Familles et État-providence en Europe : tendances et défis au 21^e siècle*, Athènes, Gutenberg, p. 73.

que le taux médian des dépenses pour la famille dans l'Europe des 15 s'élevait à 1,9% du PIB en 1980, les taux respectifs dans les pays du Sud ne dépassaient pas 0,3% en Grèce, 1,1% en Italie, 0,5% en Espagne et 0,6% au Portugal. La situation s'est améliorée dans les années qui ont suivi, à un rythme différent toutefois selon les pays, les pays ibériques s'adaptant de manière généralement plus tardive. En 2007, les taux respectifs s'élevaient à 1,1% en Grèce, à 1,4% en Italie et à 1,2% en Espagne et au Portugal alors que le taux médian de l'Europe des 15 atteignait 2,4%⁵³.

Tableau 5.2

Dépenses publiques pour la famille (% du PIB)						
	1980	1985	1990	1995	2000	2007
ALL	2,0	1,5	1,7	2,1	2,1	1,8
AUT	3,1	2,8	2,6	3,1	2,8	2,6
BEL	3,0	2,6	2,3	2,3	2,7	2,6
DAN	2,8	2,6	3,3	3,8	3,3	3,3
FIN	1,9	2,6	3,3	4,1	3,0	2,8
FRA	2,4	2,7	2,5	2,7	3,0	3,0
GRE	0,3	0,3	0,7	1,0	1,0	1,1
IRL	1,1	1,4	1,6	1,7	1,8	2,6
ITA	1,1	0,9	0,8	0,6	1,2	1,4
LUX	1,7	1,5	1,9	2,6	3,1	3,1
P.-B.	2,5	2,1	1,7	1,3	1,5	2,0
NOR	1,8	1,9	2,7	3,6	3,0	2,8
POR	0,6	0,6	0,7	0,7	1,0	1,2
ESP	0,5	0,5	0,3	0,4	1,0	1,2
SUE	3,9	4,1	4,4	3,8	3,0	3,4
R.-U.	2,3	2,3	1,9	2,3	2,7	3,2
U.E-15	1,9	1,9	2,0	2,2	2,2	2,4

Source : OCDE.

La faiblesse des politiques familiales en Europe du Sud apparaît également dans leurs aides spécifiques accordées. En ce qui concerne les allocations versées

⁵³ Le faible niveau des dépenses sociales pour la famille apparaît également évident lorsqu'on examine la part de ces dépenses dans l'ensemble des dépenses sociales.

pour les enfants, les quatre pays du Sud sont les moins généreux, et plus particulièrement la Grèce et l'Espagne. Au Portugal, les allocations pour les enfants sont accordées à tous, mais sont d'un faible montant, alors qu'en Italie il n'y a aucune allocation universelle. En revanche, ces quatre pays semblent lutter contre les risques sociaux au moyen de déductions fiscales pour les familles comptant des enfants dépendants, ce qui semble toutefois aboutir à une couverture inégale qui comporte des lacunes considérables là où elles seraient le plus nécessaires⁵⁴. D'ailleurs, les allocations de maternité en Europe du Sud, et spécialement en Grèce, sont les plus faibles de tous les pays de l'UE alors que les services pour les enfants de moins de 3 ans sont généralement limités⁵⁵. Parallèlement, l'emploi à mi-temps des femmes reste dans les pays du Sud limité et largement inférieur aux taux des autres pays de l'Union Européenne⁵⁶. Il est également évident qu'en l'absence de services pour les enfants en bas âge, avec des allocations familiales limitées, ne permettant aux femmes pas de concilier la vie familiale et la vie professionnelle, il incombe à la famille, comprise dans son sens large, de se débrouiller seule face aux divers risques sociaux. On constate ainsi qu'à un certain niveau, le rôle de l'État-providence dans les pays de l'Europe du Sud est précisément assumé par la famille méditerranéenne elle-même, à travers ses échanges matériels ou immatériels.

Par ailleurs, comme le souligne, à juste titre L. Flaquer, il faudrait mettre en évidence deux autres aspects de la logique de l'État-providence sud-européen qui sont étroitement liés au rôle exercé par la famille dans la protection sociale. Il s'agit de la politique en faveur du logement et de la structure du marché du travail par rapport aux interventions publiques. Comme nous l'avons déjà analysé pour le cas grec, l'accession à la propriété est l'une des principales caractéristiques du système de protection sud-européen. On constate que les pays qui enregistrent les taux de propriété occupante les plus élevés sont les pays de l'Europe du Sud. Mais, en même temps, les politiques de logement présentent dans ces pays les mêmes faiblesses et les mêmes inerties apparentes que celles que l'on trouve dans leurs politiques familiales. En effet, la portée limitée des programmes résidentiels et les avantages fiscaux accordés pour l'achat d'un logement sont les principaux traits des politiques de

⁵⁴ Flaquer L., 2002, p. 54. Aussi Matsaganis M. et alii, 2005, *Child poverty and family transfers in Southern Europe*, IZA discussion paper, n° 1509, Bohn.

⁵⁵ Papadopoulos Th., 1998, « Greek family policy from a comparative perspective », in Drew E., Emerek R., Mahon E., *Women, Work and the Family in Europe*, London, Routledge, p. 49.

⁵⁶ Flaquer L., 2002, p. 55.

logement des quatre pays sud-européens. Le fait que le montant des avantages fiscaux pour les propriétaires est 2,5 fois supérieur aux dépenses totales pour le logement social en Espagne⁵⁷ et l'accession facilitée au logement à travers le contrôle des loyers et la politique urbaine, telle qu'elle est décrite en Grèce dans le troisième chapitre de cette thèse, représentent deux cas significatifs des politiques résidentielles dans le Sud. En même temps, comme on l'a vu pour la Grèce, l'accession à la propriété a par excellence constitué une « affaire de famille », alors que la propriété reste toujours un trait dominant de la culture de la famille méditerranéenne.

La persistance de la propriété dans l'imaginaire familial des pays sud-européens peut être interprétée, jusqu'à un certain niveau, comme une forme d'autoprotection familiale, une réponse aux carences des politiques familiales qui privent souvent les familles de l'Europe du Sud de couverture universelle et n'offrent qu'une protection limitée face aux divers risques sociaux. Nous avons déjà insisté sur la fonction sociale qu'exerce la propriété, ce filet de protection primordial dans les pays méditerranéens, ainsi que sur la logique longitudinale des transferts familiaux, indispensables pour atteindre l'objectif de l'accession à la propriété. Autrement dit, les transferts familiaux assurent la part majoritaire du bien-être alors que les transferts sociaux publics n'arrivent pas à offrir une protection satisfaisante ni à jouer un rôle de redistribution des richesses sociales, comme on le constate, avant tout, dans les sociétés scandinaves ou même dans les sociétés du régime corporatiste.

Par ailleurs, nous l'avons déjà souligné, la question du travail féminin acquiert une place majeure dans la configuration de la relation entre la famille, l'État et le marché. La question des rapports entre les sexes est devenue un élément essentiel des politiques sociales. L'existence ou l'absence de dispositifs publics ouvrant aux femmes l'accès au marché du travail, indépendamment de leurs charges familiales, permettant ainsi leur « défamilialisation », a des implications considérables dans les processus de reproduction sociale et le rôle de la famille. De ce point de vue, il est significatif que dans les pays de l'Europe du Sud on remarque une particularité non négligeable, en ce qui concerne la structure du marché du travail, par rapport aux autres pays de l'Union Européenne. Ces pays enregistrent des taux plus bas de travail salarié que les autres pays de l'Union Européenne et, en même temps, des taux considérablement plus élevés que les taux médians de l'UE en ce qui concerne les

⁵⁷ Flaquer L., 2002, p. 62.

auto-entrepreneurs et les aides familiales. La Grèce constitue à ce propos un cas extrême⁵⁸. Toutefois, les faibles taux de travail féminin dans les pays du Sud, à l'exception du Portugal, constituent l'élément le plus souvent évoqué par les chercheurs. La faible participation des femmes dans le marché du travail, qui s'explique dans une large mesure par l'absence de politiques publiques, indique que le rôle « traditionnel » des femmes comme pourvoyeuses de services au sein de la famille constitue un « choix » et une orientation promue par les États des pays de l'Europe du Sud eux-mêmes. Cette orientation consiste à céder à la famille une grande partie des processus de protection et de reproduction.

5.4. La construction de l'État-providence en Grèce

5.4.1. Les origines du système de sécurité sociale

La Grèce est, comme tous les États-providence de l'Europe du Sud, caractérisée par un développement tardif et fragmentaire. Si l'État social a connu son « âge d'or » en Europe continentale et en Scandinavie pendant les Trente Glorieuses et avant les deux chocs pétroliers des années 1970, avant d'être remis en question pendant ces trente dernières années, le système grec de protection sociale, presque inexistant pendant les trois premières décennies d'après-guerre, ne s'est développé qu'après la chute de la dictature des Colonels en 1974, et surtout après l'arrivée au pouvoir du gouvernement socialiste en 1981.

Contrairement à la plupart des pays européens, dans lesquels la question de la sécurité sociale émerge déjà pendant la deuxième moitié du 19^e siècle, les premières tentatives de construction des fondements d'un système de protection sociale ont été effectuées pendant les années 1920. La première loi sur l'assurance obligatoire a été votée en 1922, quelques semaines après la défaite de l'armée grecque en Asie Mineure face à la Turquie. Néanmoins, ce système basé sur les principes bismarckiens n'a jamais été appliqué à la suite du grand bouleversement sociopolitique provoqué par la défaite de la guerre gréco-turque et l'arrivée massive de plus d'un million et demi de réfugiés à la suite de l'effondrement des communautés grecques d'Asie

⁵⁸ *Ibid.*

Mineure. Finalement, après modifications, une nouvelle loi a été votée et promulguée en 1934, puis renforcée en 1937, marquant l'inauguration de la Fondation d'Assurances Sociales (IKA) qui accordait des pensions de retraite et d'invalidité aux travailleurs à bas revenus. Ce système, qui concernait un tiers de la population active, présentait de graves insuffisances, notamment l'absence d'assurance pour les agriculteurs qui constituaient la plus grande partie de la population active de la période ainsi que l'absence totale d'allocations de chômage. Comme le souligne D. Venieris, les priorités de ce système de protection sociale étaient davantage définies par les impacts sociopolitiques de l'entre-deux-guerres que par les réels besoins sociaux⁵⁹. La question de la sécurité sociale des agriculteurs n'a été traitée qu'en 1961 avec la création de l'Organisme des Assurances Agricoles (OGA). Ce dispositif, financé par l'État, couvrait l'ensemble des personnes du secteur agricole et octroyait des pensions de retraite et de veuvage, ainsi qu'une couverture pour les soins médicaux. Les prestations de l'OGA étaient toutefois largement insuffisantes. Ce système non contributif prévoyait des allocations à taux forfaitaire (*flat-rate*) visant uniquement à offrir une couverture élémentaire selon les principes beveridgiens⁶⁰. L'assurance chômage a été promulguée en 1954 avec la création de l'Organisme de l'Emploi et de l'Assurance Chômage.

Ces faibles efforts pour la construction d'un système de protection sociale restent non seulement éloignés des évolutions respectives dans la plupart des pays d'Europe où la prééminence des principes keynésiens et beveridgiens a conduit à l'édification des États-providence cohérents, mais aussi de la prise en charge collective à un niveau satisfaisant de l'ensemble des risques sociaux liés au développement des sociétés contemporaines. L'intervention des politiques sociales a été marquée par des inégalités géographiques flagrantes dans l'attribution des services sociaux, par d'énormes disparités de couverture et de financement parmi les caisses d'assurance, par des problèmes et des insuffisances dans l'attribution des services médicaux et de l'assistance sociale et par une absence de coordination entre les ministères et les institutions concernées.

Malgré une croissance spectaculaire pendant la première période d'après-guerre, et tout particulièrement au cours de la décennie 1960-70, durant laquelle le

⁵⁹ Venieris D., 1996, « Dimensions of Social Policy in Greece », *South European Society and Politics*, vol. 1, n° 3, p. 261.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 263.

PIB a augmenté, jusqu'à atteindre des taux qui dépassaient annuellement 7%, les gouvernements grecs ne se sont pas occupés de la prise en charge collective de la protection sociale par les dispositifs publics. Même si le contexte international était assurément favorable, tant économiquement qu'idéologiquement, les politiques sociales ne constituaient nullement pendant cette période une priorité pour les gouvernements grecs⁶¹. La période entre 1965 et 1973 illustre parfaitement ce « paradoxe ». Alors que la Grèce était le deuxième pays de l'OCDE en termes de croissance, derrière le Japon, elle était aussi le seul pays dans lequel les transferts sociaux vers les ménages avaient baissé en pourcentage du PIB (passant de 5,9 à 5,7%)⁶². L'État grec reste un État « gardien de nuit », dans une période de tensions politiques accrues. Alors que les dépenses sociales étaient minimales, l'État grec de la période 1949-1974 dépensait presque de façon exclusive pour le maintien de l'ordre, la défense et l'administration publique⁶³. Les dispositifs fragmentaires et isolés de protection sociale de cette période ne pouvaient en aucune façon contrecarrer l'absence de prise en charge collective des risques sociaux.

5.4.2. La formation de l'État-providence

Le développement de l'État social grec n'est survenu qu'après l'arrivée au pouvoir du gouvernement socialiste en 1981. La répression politique de la période précédente, le maintien des salaires à des niveaux très bas ainsi que l'absence d'un système de protection sociale avaient contribué à la formation d'une alliance de couches sociales assez étendue, qui ont massivement voté en 1981 pour le Mouvement Socialiste Panhellénique (PASOK). Par son slogan électoral « Changement », le PASOK promettait notamment la création d'un système de protection sociale. Ainsi, une augmentation spectaculaire des dépenses sociales et une rhétorique politique intense sur la nécessité d'une série de réformes institutionnelles qui pourraient montrer le rôle social de l'État ont marqué les évolutions des années 1980 sur la question de l'État-providence grec.

⁶¹ Voir Rompolis S. - Chletsos M., 1995, *La politique sociale après la crise de l'État-providence*, Thessaloniki, Paratiritis, pp. 58-59.

⁶² Castles F., 1995, "Welfare state development in Southern Europe", *West European Politics*, vol. 18, n° 2, p. 298.

⁶³ Petmesidou - Tsoulouvi M., 1992, *Inégalités sociales et politique sociale*, Athènes, Exantas, pp. 34-36.

Tableau 5.3
Les dépenses sociales en Europe (% du PIB)

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010
ALL	22,1	22,5	21,7	26,7	26,6	27,2	27,3
AUT	22,4	23,7	23,8	26,6	26,7	27,4	28,9
BEL	23,5	26,0	24,9	26,3	25,4	26,4	29,4
DAN	24,8	23,2	25,1	28,9	25,7	27,2	30,1
FIN	18,1	22,4	24,1	30,7	24,2	26,0	29,1
FRA	20,8	26,0	24,9	28,5	27,7	29,0	31,0
GRE	10,2	16,0	16,5	17,3	19,2	21,0	23,2
IRL	16,7	21,3	14,9	15,7	13,3	15,8	22,8
ITA	18,0	20,8	20,0	19,9	23,3	25,0	27,5
LUX	20,6	20,2	19,1	20,8	19,8	23,0	23,5
P.-B.	24,8	25,3	25,6	23,8	19,8	20,7	22,6
NOR	16,9	17,8	22,3	23,3	21,3	21,7	24,0
POR	9,9	10,1	12,5	16,5	18,9	22,9	26,1
ESP	15,5	17,8	19,9	21,4	20,4	21,4	26,7
SUE	27,2	29,5	30,2	32,0	28,4	29,1	28,2
R.-U.	16,5	19,4	16,8	19,9	18,6	20,6	24,4

Source : OCDE.

Comme on le voit dans le Tableau 5.3, la hausse des dépenses sociales pendant la période 1981-1985 a été considérable. Après avoir représenté 10,2% du PIB en 1980, les dépenses publiques en matière de protection sociale ont atteint 16% du PIB en 1985, soit une hausse de près de 60%, quoique encore largement inférieure à la moyenne européenne. Pendant la même période, des mesures considérables ont été prises, dont la plus significative a été la création du Système National de Santé (ESY) en 1983 qui, à l'instar du système national de santé britannique (NHS), offre universellement des soins et des services, à tous les citoyens et est financé par l'imposition générale. Parmi les premières mesures du gouvernement, il avait été décidé de doubler les retraites agricoles qui se situaient jusqu'alors à des niveaux extrêmement bas, ainsi que d'augmenter considérablement (de 40% environ) le salaire minimum et les retraites du secteur privé. De plus, l'introduction en 1982 d'un nouveau système d'indexation de salaires (ATA) a contribué à des augmentations importantes de salaires dans le secteur non agricole (27%) et la manufacture

(37,5%)⁶⁴. Hormis les hausses de retraites et des salaires, le gouvernement a étendu la couverture de l'assurance sociale, principalement à la population agricole. Il a commencé à subventionner la Fondation d'Assurances Sociales (IKA) et a mis en œuvre des politiques en faveur des personnes âgées, notamment par la revalorisation des Centres pour la Protection Ouverte des Personnes Agées (KAPI). Dans le cadre d'une profonde révision du Code civil fondé sur des principes égalitaristes, le gouvernement socialiste a également supprimé le système de la dot des filles et a introduit des lois sur le droit à l'avortement et le contrôle des naissances. D'autres mesures ont été adoptées, comme le congé de maternité et le congé parental.

5.4.3. Redressement et « européanisation » de l'État-providence

Les politiques expansionnistes du gouvernement socialiste ont été affaiblies pendant le deuxième mandat du gouvernement en 1985, à la suite de l'adoption du « Programme de Stabilité », afin d'améliorer la situation des finances publiques et la compétitivité de l'économie grecque. Ainsi, entre 1985 et 1989, on constate une relative régression des politiques sociales et une légère diminution des dépenses sociales, qui sont passées de 16% à 15,5% en 1989. Dans une conjoncture internationale défavorable, tant sur le plan économique en raison de la récession que sur le plan politique en raison de la remise en cause de l'État-providence dans son ensemble par un néo-libéralisme en pleine expansion, le développement des politiques sociales en Grèce s'est heurté à des contraintes budgétaires mais aussi idéologiques. Le gouvernement conservateur (ND) élu en 1990 a voté une importante réforme du système des retraites, visant à réduire les problèmes budgétaires entraînés par la hausse des dépenses, la mauvaise situation fiscale des caisses de retraite et les faibles taux de croissance économique qui, alliés à des taux de chômage non négligeables, imposaient des contraintes fiscales importantes. Cette réforme prévoyait une diminution des taux de remplacement, des diminutions des retraites minimums⁶⁵, des augmentations de cotisations des employés ainsi qu'un allongement de l'âge légal de

⁶⁴ Tsacalotos E., 1991, "Structural change and macroeconomic policy: the case of Greece (1981-85)", *International Review of Applied Economics*, vol. 5 (3), pp. 253-276, cité par Sakellariadis G., 2009, *An empirical investigation of social protection expenditures on economic growth in Greece*, Communication présentée au 4th Hellenic Observatory PhD Symposium on Contemporary Greece, LSE, n.p.

⁶⁵ On estime qu'avec la réforme, le montant de la pension de retraite minimum passait de 80% du salaire minimum à 48,5%. Voir Sakellariadis G., 2009, *op. cit.*

départ à la retraite, porté à 65 ans, tant pour les hommes que pour les femmes. Toutefois, cette réforme n'a jamais été appliquée en l'état car elle s'est heurtée à une forte opposition des syndicats et a été révisée après le retour des socialistes au pouvoir en 1993.

Après la brève période des conservateurs au pouvoir, le gouvernement du PASOK a décidé une nouvelle hausse des dépenses publiques sociales. De plus, le développement des politiques sociales à partir des années 1990, et surtout à partir de 1996, et l'arrivée au pouvoir du « modernisateur » K. Simitis (PASOK), est marqué par le processus d'« européanisation » du pays⁶⁶. À l'instar des pays « avancés », de nouveaux organismes d'administration et de planification des politiques sociales et de l'emploi ont été fondés, comme l'Organisation pour la Formation et l'Enseignement Professionnels (OEEK), le Comité Économique et Social (OKE) et l'Organisation Nationale des Soins Sociaux (EOKF), alors que le gouvernement a réformé l'Agence Nationale pour l'Emploi (OAED), créant des centres locaux pour la recherche d'emploi. Ces institutions avaient pour objectif d'améliorer la coordination des politiques sociales dans la logique des politiques sociales menées par l'Union Européenne. On remarque également pendant cette période un effort de développement des services sociaux, comme le programme d'« aide à domicile » en faveur des personnes âgées et la création des « Centres Ouverts de Soins » pour les personnes handicapées, bien souvent à travers des partenariats entre l'État et des organisations à but non lucratif, ainsi que la création d'allocations non contributives, notamment l'Allocation de Solidarité Sociale pour les Retraités (EKAS), introduite en 1996 en faveur des retraités percevant de faibles pensions⁶⁷.

Tant pendant la période des gouvernements socialistes (1993-2004) que pendant les gouvernements conservateurs de K. Karamanlis (2004-2009), les dépenses sociales ont graduellement augmenté, même si l'on constate dans la plupart des autres pays de l'Union Européenne une tendance au gel voire à la diminution de certaines dépenses pour la protection sociale. Alors qu'elles représentaient précédemment 17% du PIB, les dépenses sociales en Grèce ont dépassé 23% en 2010 et, pendant la même période, le taux médian des dépenses sociales dans l'Union

⁶⁶ Voir notamment Featherstone K., 1998, "Europeanization' and the centre periphery: the case of Greece in the 1990s" in *South European Society & Politics*, vol. 3, n° 1, pp. 23-39 et Sotiropoulos D., 2004, "The EU's impact on the Greek welfare state: Europeanization on paper?", in *Journal in European Social Policy*, 14 (3), pp. 267-284.

⁶⁷ Sotiropoulos D., 2004, *op. cit.*, Venieris D., 2003, "Social Policy in Greece: Rhetoric versus Reform", in *Social Policy and Administration*, vol. 37, n° 2, p. 137.

Européenne des 15 est passé de 24,5% à 26,7%. Comme on le voit, le taux de dépenses sociales en Grèce en pourcentage du PIB reste cependant en dessous de la moyenne européenne et compte parmi les moins élevés de l'Europe des 15, malgré la hausse spectaculaire enregistrée depuis 1981⁶⁸. En même temps, cette procédure d'expansion du système de protection sociale grec n'a pas été sans recul. Le retranchement graduel de l'État social en Europe ne pouvait qu'affecter le développement de l'État-providence grec. Les réformes, notamment la réforme des retraites pendant ces vingt dernières années, ont un effet négatif sur les droits des retraités, notamment à travers des mesures telles que l'augmentation du nombre d'annuités de cotisations obligatoires pour les employés, la hausse de l'âge d'éligibilité pour une retraite anticipée et des taux de remplacement inférieurs.

5.5. La structure de l'État-providence grec

5.5.1. Les politiques familiales

Comme la majorité des dispositifs de politiques publiques, les politiques destinées aux questions de configurations familiales ont été développées depuis les années 1980, voire plus tard. Par politiques familiales, nous entendons les politiques visant à régler des questions relatives aux risques liés à l'organisation familiale (mais non pas exclusivement), comme la prise en charge des personnes dépendantes, le soutien aux revenus familiaux ou la possibilité pour les parents, et notamment les femmes de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Hormis quelques mesures de défiscalisation, il n'y a pas eu d'initiatives en matière de politique familiale avant le rétablissement de la démocratie en 1974. Les allocations familiales, qui avaient été instaurées pendant la période précédente et dont le nombre était extrêmement limité, n'étaient que fragmentaires et largement insuffisantes, selon une logique pro-nataliste. Plus spécifiquement, on observe une allocation mensuelle équivalant à 150% du salaire journalier d'un ouvrier non qualifié

⁶⁸ Il faut préciser ici que, pour des raisons méthodologiques, nous utilisons la base de données de l'OCDE, et non pas celle d'Eurostat : l'OCDE inclut uniquement les dépenses publiques *stricto sensu*, c'est-à-dire les dépenses de l'État et des organismes publics, alors qu'Eurostat inclut aussi les dépenses effectuées par des employeurs et d'autres instances privées. Si l'on utilise la base de données d'Eurostat, le taux des dépenses publiques en Grèce est plus proche du taux médian de l'Union Européenne des 15 (24,7% contre 27,2% respectivement en 2006).

pour les familles de quatre enfants ou plus, et une allocation (fort modeste), instaurée en 1972 pour les familles de trois enfants assurées à l'OGA ou plus.

Des mesures en faveur de la famille ont été mises en place par le gouvernement socialiste pendant les années 1980, notamment au niveau institutionnel, en ce qui concerne l'égalité des sexes et les dispositifs pour les congés parentaux. Ainsi, la Loi 1414/84 proclame l'égalité des sexes et donne aux femmes des droits égaux à ceux des hommes sur le marché du travail au système de sécurité sociale ainsi qu'aux congés parentaux. Avec la Loi 1469 de la même année, les femmes divorcées et les veuves obtiennent des droits à l'assurance maladie selon le statut de leur ex-époux. La même loi établit le droit au congé maternité. Des dispositifs pour les gardes d'enfants sont prévus pour les grandes entreprises (de plus de 300 salariés) alors qu'un décret de 1988 prévoit des mesures de protection et des facilités pour les parents employés dans le secteur public. Pendant la même période, les premières crèches publiques ouvrent leurs portes, bien que leur nombre demeure très limité par rapport aux besoins réels.

Même si elles marquent un tournant important dans les politiques publiques, les politiques familiales du gouvernement socialiste demeurent fragmentaires et manquent de perspective, comme d'ailleurs l'ensemble du système de protection sociale, laissant une grande partie de la population sans couverture sociale. Les politiques familiales visant à permettre de concilier la vie familiale et la vie professionnelle s'étendent pendant les années 1990 et 2000. Des allocations familiales sont instaurées ainsi que des dispositifs pour la protection des personnes à charge.

Ces évolutions en matière de politiques familiales se reflètent d'ailleurs au niveau des dépenses publiques orientées vers ce type de politiques sociales. Ainsi, selon les données de l'OCDE présentées dans le Tableau 5.2 (voir plus haut), le pourcentage des dépenses pour les politiques familiales augmente considérablement au milieu des années 1980, passant de 0,3% du PIB à 07% en 1990 et à 1% en 1995 avant de se stabiliser autour de 1,1%⁶⁹. Il faut toutefois souligner que les dépenses pour la famille sont bien inférieures à la moyenne européenne tout au long de la

⁶⁹ Il est à noter que les données de l'Eurostat donnent une image différente. Selon la base des données ESSPROS, les dépenses dans la catégorie enfants/famille s'élevaient à 1,9% du PIB en 1995 et en 2000 et qu'elles ont ensuite baissé, pour se situer à 1,6% en 2005. Comme on l'a déjà indiqué, les données d'Eurostat n'incluent pas seulement les dépenses publiques mais aussi des dépenses relevant d'instances privées.

période. Elles sont passées de 1,9% du PIB en 1985 à 2% en 1990, puis à 2,2% en 2000 et à 2,4% en 2007.

Les premiers efforts réalisés par l'État social grec pour jouer un rôle actif dans les configurations familiales et l'interaction de la famille avec le marché ont porté sur les dispositifs visant la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. Depuis leur mise en place pendant les années 1980, les mesures facilitant la vie des parents, et surtout des femmes, ont été améliorées et étendues, mais pas toujours de manière suffisante. En ce qui concerne les congés pour raisons familiales, on trouve notamment :

- *le congé maternité* : il comprend un congé prénatal (avant la date présumée de l'accouchement) et un congé postnatal (après l'accouchement). Sa durée est de 17 semaines dans le secteur privé (8 semaines avant et 9 semaines après l'accouchement) et de 5 mois dans le secteur public (2 mois avant et 3 mois après l'accouchement). Toutes les femmes salariées ont droit au congé de maternité, indépendamment de leur ancienneté et le licenciement pendant le congé de maternité est interdit. Les congés sont payés à 100% du salaire dans le secteur public alors que, selon la législation récente (2011), les salariées du privé ont aussi droit aux congés payés à 100% du salaire, le coût étant partagé par l'employeur et l'IKA. Il faut préciser que la durée du congé maternité dans le secteur public augmente à partir du troisième enfant.

- *le congé d'allaitement et de garde d'enfants* : les droits à ce type de congé varient selon le secteur d'activité, même si l'on observe une tendance de convergence. Ainsi, les jeunes mères ont droit à une durée journalière de travail diminuée de deux heures pour un enfant âgé de moins de deux ans et d'une heure par jour dans le cas d'un enfant âgé de 2 à 4 ans. Elles peuvent choisir l'alternative d'un congé payé de neuf mois juste après la fin du congé maternité. Dans le secteur privé, le droit à des horaires réduits est fixé à une heure de moins par jour pour les 30 mois après la fin du congé maternité. Il est également possible de choisir entre des horaires allégés de deux heures pour les 12 premiers mois et d'une heure pour les 6 mois qui suivent, ou bien la mère (ou le père, qui est aussi éligible à ce type de congé) peut choisir un congé payé de 3,5 mois après la fin du congé maternité.

- *le congé « spécial » de protection de maternité* : depuis 2008, un nouveau dispositif est mis en place pour les salarié(e)s du privé, en vue de mettre fin aux inégalités entre les salariés du privé et du public. Un congé de maternité de 6 mois est prévu pour les

salariées du privé, après la fin du congé d'allaitement ou de la période d'horaires réduits étant donné qu'il existait auparavant un écart en ce qui concerne la durée totale des congés maternité entre le secteur public et le secteur privé. Pendant cette période, la personne concernée reçoit le salaire minimum. Toutefois, pour être éligible, l'employée doit avoir travaillé 200 jours pendant les deux dernières années et avoir un contrat de travail à plein temps ou à temps partiel. Ce type de congé, déjà restrictif, ne concerne que les salariées mais les auto-entrepreneures, les personnes exerçant une profession libérale et les employées des banques, des caisses d'épargne et des entreprises navales ne sont pas concernées.

- *le congé parental* : il s'agit d'un congé non rémunéré. Initialement, il concernait seulement les salarié(e)s du privé dans des entreprises de plus de 100, puis de 50 employés mais, par la suite, le droit à ce congé a également été attribué aux fonctionnaires. Depuis 1998, il n'existe aucun critère de taille d'entreprise. De même que les congés maternité, les droits au congé parental variaient selon le secteur d'activité et étaient plus favorables pour les fonctionnaires. Depuis 2012, une nouvelle loi prévoit l'équivalence des droits au congé parental dans l'ensemble des secteurs. Ainsi, un congé de 4 mois est prévu pour tous les salarié(e)s, indépendamment du type de contrat du travail. Toutefois, une ancienneté d'au moins un an dans la même entreprise est exigée. Des mesures supplémentaires sont prévues en cas d'adoption d'un enfant ou en cas de maladie d'enfants de moins de 18 ans.

On observe une tendance manifeste à l'amélioration de l'efficacité des congés qui concernent la maternité et la garde des enfants, même s'il y a toujours des secteurs d'activité qui ne sont pas intégrés dans les dispositifs pour faciliter la vie des parents. D'ailleurs, des disparités importantes existaient très récemment encore (ou même existent toujours) entre les services proposés aux salarié(e)s du privé et du public. Malgré l'amélioration de la situation constatée pendant les trois dernières décennies, le cadre institutionnel de la conciliation de la famille et de l'emploi met toujours l'accent sur la protection de la famille et sur le rôle reproductif de la femme. Toutefois, les dispositifs de promotion de l'insertion professionnelle restent toujours peu satisfaisants, sans que les responsabilités familiales constituent un obstacle. Il apparaît que le développement des formes de flexibilité du travail en faveur des mères ainsi que les services de protection des personnes dépendantes ne constituent pas une priorité pour l'État social grec.

Comme nous l'avons déjà précisé, les premiers efforts pour la création d'une infrastructure pour la garde des enfants ont été développés pendant les années 80. Un petit nombre d'enfants seulement ont été accueillis dans les crèches publiques, qui ne pouvaient en aucune façon satisfaire la demande. Au milieu des années 90, le taux d'enfants de moins de 3 ans dans les garderies publiques ne dépassait pas 3% alors que récemment encore il dépassait 7%, la Grèce se classant parmi les derniers pays de l'UE dans ce domaine⁷⁰. Par ailleurs, moins de la moitié des enfants âgés de 6 ans au plus sont admis dans les garderies et les crèches publiques alors que près de 25% des enfants de 3 à 6 ans ne vont dans aucun type de crèche ou de garderie (publique ou privée), le pourcentage respectif dans l'UE ne dépassant pas 10%⁷¹. Ce dernier pourcentage n'est pas étonnant si l'on considère les coûts élevés des établissements privés pour la garde des enfants. Selon des estimations, dans ce domaine, les services privés sont presque six fois plus chers que les services publics⁷².

Selon la Loi 1483/1984, toute entreprise de plus de 300 salariés est tenue de prévoir un espace pour la garde des enfants de ses salariés. Cette mesure a été étendue en 1988 aux services publics de la même taille. Toutefois, ces espaces sont rarement créés, notamment dans le secteur privé, et les contrôles des instances publiques sur la mise en œuvre des structures prévues sont, pour le moins, insuffisants. Les lacunes en matière de services sont plus prononcées en ce qui concerne la protection et les gardes de personnes âgées. Pour répondre aux besoins de cette partie de la population, il existe environ 1000 Unités de Garde Sociale, une cinquantaine de Centres d'accueil de jour des Personnes Âgées (KIFI), ainsi qu'environ 100 « KAPI ». Cependant, la totalité des infrastructures dans ce domaine concerne seulement 0,5% des personnes âgées en Grèce, ce qui éloigne le pays même des autres pays de l'Europe du Sud où on constate une couverture de 2% en Italie, 2,8% en Espagne et 5% au Portugal⁷³.

Il est vrai que l'on enregistre une amélioration, tout d'abord au niveau des mesures concernant les congés parentaux, notamment les congés maternité, mais aussi au niveau des infrastructures de gardes. Grâce au financement et aux directives

⁷⁰ Papadopoulos T., 1998, *op. cit.*, p. 49. Thevenot O., 2008, "Family policies in Europe: available databases and initial comparisons", in *Vienna Yearbook of Population Research*, p. 173.

⁷¹ Mouriki A., 2008, *Priorités politiques et questions importantes qui émergent en relation de la conciliation de la vie familiale et la vie professionnelle*, Athènes, EKKE, p. 22. Tarki, 2010, *Child poverty and child-well being in the European Union. Report for the European Commission, vol. IV: Country case studies*, Budapest, Brussels, p. 81.

⁷² Tarki, 2010, *op. cit.*

⁷³ Mouriki A., 2008, *op. cit.*, pp. 23-24.

européennes, des centres comme les KIFI pour les personnes âgées, ou les Centres pour l'Activité Créative des Enfants ainsi que des programmes concernant l'aide à domicile ou l'extension des horaires scolaires, instaurés pour la plupart d'entre eux pendant la décennie précédente, ont amélioré l'offre de services publics. Néanmoins, cette dernière reste toujours insuffisante dans le domaine des gardes des personnes dépendantes, ce qui empêche une conciliation étendue de la vie familiale et la vie professionnelle. Malgré ces légères avancées, la question de la participation des femmes ayant des enfants dans le marché du travail reste fortement problématique, notamment en raison de l'absence de programmes d'emplois adaptés destinés à cette partie de la population. Certains types d'emploi répandus dans les économies européennes « avancées », comme le travail partagé (*job sharing*, à savoir le partage d'un poste à plein temps par deux personnes) ou le travail à distance, sont très peu présents dans le marché du travail en Grèce. En revanche, toute flexibilisation introduite dans le marché du travail (comme la sous-traitance, les heures supplémentaires ou les contrats à durée déterminée) s'inscrit dans une tendance à la dérégulation du marché du travail pendant ces dernières années plutôt qu'elle ne relève d'une volonté publique de faciliter l'accès au travail des jeunes mères. En outre, les systèmes de sécurité sociale et d'assurance vieillesse existants « sanctionnent » toute alternance entre des statuts professionnels différents, laissant souvent sans protection sociale les personnes susceptibles de solliciter un emploi flexible ou à temps partiel.

Nous avons déjà souligné que le pourcentage de femmes travaillant à temps partiel est largement inférieur à la moyenne européenne, ce qui implique que l'emploi partiel ne constitue généralement pas en Grèce un véritable choix mais qu'il est plutôt imposé par une impossibilité de travailler à plein temps. De plus, les taux d'emploi des femmes âgées entre 25 et 44 ans ayant des enfants sont aussi inférieurs à la moyenne européenne (moins de 54% contre 58% pour les mères d'enfants de moins de 2 ans, 55% contre 66% pour les mères d'enfants âgés de 3 à 5 ans et 60% contre 71% pour les mères d'enfants âgés de 6 à 11 ans), alors que le taux d'emploi des femmes célibataires en Grèce est très proche de la moyenne européenne (83% contre 84%)⁷⁴. En définitive, on ne pourrait pas parler d'une politique intégrale et cohérente de conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale mais plutôt d'efforts

⁷⁴ Tarki Social Research Institute, 2010, p. 80.

souvent fragmentaires, malgré une tendance progressiste de la législation sur ce sujet. D'ailleurs, la structure des entreprises grecques, avec une prééminence de petites et moyennes entreprises souvent basées sur la famille⁷⁵, dans lesquelles le travail informel est répandu, et l'hostilité des chefs d'entreprise à l'égard des mesures en faveur des femmes ayant des enfants renforcent le caractère fragmentaire des politiques sur ce sujet.

En ce qui concerne les transferts et les allocations familiales, on observe qu'en Grèce les familles de trois enfants et plus sont la principale cible. En tant que dispositifs de soutien du revenu familial, on peut mentionner les allocations familiales pour les salariés du privé et les fonctionnaires, les allocations de familles nombreuses, les allocations pour enfant « non protégé », ainsi que les abattements fiscaux pour les enfants à charge.

Les allocations familiales, tant dans le public que dans le privé, sont calculées sur une base contributive. En ce qui concerne le secteur privé, elles sont attribuées par l'OAED (l'Agence de gestion de la force du travail) à tous les salariés qui ne reçoivent aucune allocation de ce type prévue par la convention collective dans leur secteur d'activité, à condition d'avoir travaillé au moins 50 jours pendant l'année précédente ou d'avoir perçu une allocation chômage pendant au moins deux mois. L'allocation concerne tout enfant de moins de 18 ans ou de moins de 22 ans pour les étudiants. En cas d'invalidité de l'enfant, l'allocation est attribuée sans conditions d'âge. Le montant de l'allocation augmente en fonction du nombre d'enfants. Il est à noter que le montant est demeuré inchangé depuis 2004. En ce qui concerne les fonctionnaires, jusqu'en 2011, les couples sans enfants percevaient aussi une modeste allocation de 30 euros.

Le Tableau 5.4, indique les montants actuels des allocations familiales selon le nombre d'enfants, dans le secteur privé et dans le secteur public. Comme on le voit, les allocations familiales sont beaucoup plus généreuses pour les familles des salariés du public que pour les salariés du privé. Et, plus particulièrement, en ce qui concerne les familles avec un enfant, le montant de l'allocation est six fois plus élevé pour les salariés du public.

⁷⁵ D'après les estimations, plus de 500 000 femmes travaillent comme « aides familiales » ou sans contrat de travail. Mouriki A., 2008, *op. cit.*, p. 24.

Tableau 5.4
Montant des allocations familiales (montants en euros)

Nombre d'enfants	Secteur privé (depuis 2004)	Secteur public (depuis 2011)
1	8,2	50
2	24,7	70
3	55,5	120
4	67,4	170
5	78,7 ¹	240 ²

¹À partir du 4^e enfant, le montant augmente de 11,3 euros pour chaque enfant.

²À partir du 5^e enfant, le montant augmente de 70 euros pour chaque enfant.

Les allocations de familles nombreuses ont été instaurées en 1990. Elles sont financées par l'imposition générale et, entre 1997 et 2002, elles étaient attribuées sous conditions de ressources. L'« allocation du 3^e enfant », qui est attribuée par l'OGA, concerne toute famille ayant au moins trois enfants, âgés de 0 à 6 ans. Le montant s'élève à 175 euros par mois et le nombre de familles bénéficiaires dépasse les 55 000⁷⁶. L'« allocation de famille nombreuse » était initialement attribuée à toute famille ayant quatre enfants ou plus. Depuis 2008, cette allocation est attribuée à toute famille ayant au moins trois enfants. Le montant de l'allocation dépend du nombre d'enfants à charge, c'est-à-dire les enfants de moins de 23 ans et célibataires. Son montant est de 43,5 euros par enfant éligible et on compte plus de 243 000 familles bénéficiaires. Depuis 2006, une allocation forfaitaire de 2 000 euros est attribuée à la naissance du troisième enfant et le nombre de familles bénéficiaires dépassait les 10 000 en 2008. Par ailleurs, une « pension à vie » de 100 euros par mois est versée à toutes les mères ayant plus de trois enfants, dont aucun n'est plus éligible pour l'allocation de la famille nombreuse, c'est-à-dire ayant plus de 23 ans. Le nombre de bénéficiaires dépassait les 176 000 en 2009⁷⁷.

Enfin, l'« allocation de l'enfant non protégé » complète l'univers des allocations familiales. Elle est financée par le budget central mais elle est attribuée par les collectivités locales, sous conditions de ressources. Les bénéficiaires sont les familles monoparentales, les ménages accueillant des orphelins (à condition d'être

⁷⁶ Tarki Social Research Institute, 2010, p. 78.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 79.

proches de ces derniers) ou lorsque le chef de famille n'est plus en mesure d'assurer la subsistance des enfants. Le montant maximal de revenu annuel pour l'attribution de cette allocation est de 2 820 euros pour une famille de trois personnes, majorée de 250 euros pour chaque membre supplémentaire. Le montant de l'allocation est de 44 euros mensuels, montant qui est demeuré inchangé depuis 1997. Les conditions de ressources pour les familles éligibles étant très strictes, le nombre de familles bénéficiaires ne dépasse pas les 21 000⁷⁸. Il faut aussi préciser que les familles monoparentales ne sont pas éligibles si le père est le chef de famille et, contrairement aux autres allocations familiales, l'allocation n'est pas extensible pendant les études des enfants, l'âge limite étant fixé à 16 ans⁷⁹.

Par ailleurs, d'autres allocations secondaires, sous conditions de ressources, ont été instaurées depuis quelques années. Parmi elles, on peut mentionner une « allocation de rentrée scolaire » pour les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans, destinée aux familles pauvres ayant un revenu de moins de 3 000 euros par an. Le montant forfaitaire est de 300 euros et le nombre de bénéficiaires dépasse les 25 000. L'« allocation de logement pour les étudiants » est attribuée aux étudiants qui font des études dans une autre ville que leur ville de résidence principale, et à la condition que le revenu familial ne dépasse pas les 30 000 euros. Plus de 65 000 étudiants bénéficient de cette allocation forfaitaire de 1 000 euros par an. Une « allocation de maternité » forfaitaire, d'un montant de 440 euros, est destinée aux femmes non assurées dont le revenu mensuel ne dépasse pas 587 euros. Enfin, une allocation pour les familles résidant dans des régions montagneuses ou dans des régions défavorisées a été instaurée en 2002. Les familles éligibles doivent avoir un revenu annuel inférieur à 2 500 euros. Le montant de l'allocation forfaitaire est fixé à 600 euros pour les familles dont le revenu ne dépasse pas 1 700 euros et à 300 euros pour les familles dont les revenus se situent entre 1 700 et 2 500 euros⁸⁰.

Outre les diverses allocations familiales, le soutien des revenus familiaux est effectué à travers les abattements fiscaux pour chaque enfant dépendant. Ainsi, la limite de non-imposition s'élève à 1 000 euros pour les familles ayant à leur charge un enfant, à 2 000 euros pour les familles ayant à leur charge deux enfants et à 10 000 euros pour les ménages ayant trois enfants à charge ou plus. La valeur de l'abattement

⁷⁸ *Ibid.* Les données pour le nombre des bénéficiaires datent de 2007.

⁷⁹ Kikilias I. et alii, 2008, *Dimensions de l'exclusion sociale des familles monoparentales en Grèce*, Athenes, EKKE, p. 57.

⁸⁰ *Ibid.*, pp. 59-60.

fiscal varie entre 150 euros pour une famille d'employé avec un enfant, jusqu'à 1 850 euros par an pour une famille de trois enfants ou plus⁸¹. De plus, les familles ayant des enfants âgés de 6 à 16 ans dont le revenu annuel ne dépasse pas 3 000 euros ont droit à un avoir fiscal de 300 euros par enfant. Cette dernière mesure, introduite en 2002, est applicable à la condition que les enfants à charge soient toujours scolarisés⁸².

L'ensemble des allocations familiales et des abattements fiscaux liés à la famille représente finalement un bénéfice peu généreux. D'ailleurs, le coût de l'ensemble des dispositifs mis en place pour la famille figure parmi les plus bas des pays de l'OCDE. Mais hormis le taux peu élevé des transferts familiaux en part du PIB, ces derniers ne correspondent qu'à une partie négligeable du revenu des ménages. Selon les dernières données disponibles, la part médiane des allocations familiales dans le revenu familial s'élève à seulement 1,3%, alors qu'elle atteint 8% dans l'ensemble de l'UE. De plus, la répartition des transferts familiaux vers les ménages s'avère fort inégalitaire et favorise en fin de compte les ménages qui en ont le moins besoin. Ainsi, plus de 48% des transferts familiaux ont été attribués à 30% des ménages les plus aisés, alors que moins de 30% des transferts ont été attribués à 30% des ménages les plus pauvres. Inversement, dans l'ensemble de l'UE, seuls 20% des transferts familiaux ont été destinés aux ménages les plus riches, contre 36% distribués à 30% des ménages les moins aisés⁸³. Il n'est donc pas surprenant que l'effet des transferts sociaux sur la réduction du risque de pauvreté des enfants soit minime. La proportion des enfants qui échappent à la pauvreté grâce aux transferts familiaux est seulement de 5% en Grèce, alors que la moyenne européenne dépasse 20%⁸⁴.

De ce fait, un nombre considérable d'enfants de familles à bas revenus sont exposés au risque de pauvreté. En premier lieu, on peut observer que les allocations familiales en Grèce sont les moins généreuses d'Europe, et notamment en ce qui concerne les allocations versées aux familles ayant moins de trois enfants, qui représentent démographiquement la majorité des ménages. Il faut donc insister sur le fait que le système des transferts familiaux et les politiques familiales sont régis par une politique nataliste. Comme on l'a vu, tous les dispositifs de transferts familiaux sont nettement destinés aux familles de trois enfants ou plus. Tant l'existence des

⁸¹ Tarki Social Research Institute, 2010, p. 79.

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*, p. 78.

⁸⁴ *Ibid.*

allocations (non contributives) destinées aux familles nombreuses que l'amélioration des montants des allocations et des abattements fiscaux pour les familles de plus de trois enfants montrent une nette priorité accordée au soutien apporté à ce type de ménages. Il est donc évident que la politique sociale familiale est soumise aux enjeux de la politique démographique, qui concentre avant tout l'aide publique sur les familles nombreuses⁸⁵.

En même temps, le caractère contributif des allocations destinées aux familles ayant des enfants laisse sans protection des familles qui ont un faible historique professionnel. De plus, les montants inégalitaires des allocations maintiennent dans une situation défavorisée les salariés du privé qui ne bénéficient que d'allocations extrêmement faibles, notamment pour les familles ayant un ou deux enfants. Ainsi, des familles comprenant des salariés du privé, ayant eu une activité professionnelle limitée et ayant un seul enfant ne perçoivent quasiment aucune aide financière publique. On peut ainsi comprendre que les transferts familiaux ne permettent pas de réduire la pauvreté pour les familles ayant un enfant⁸⁶.

L'insuffisance du système des transferts familiaux est beaucoup plus marquée dans le cas des familles défavorisées, telles que les familles monoparentales et les familles comptant des enfants orphelins, c'est-à-dire les familles bénéficiant d'allocations d'« enfant non protégé ». Les conditions très strictes de ressources qui fixent un seuil de revenus extrêmement bas, l'âge limite des enfants éligibles moins élevé que dans les autres allocations, la non-éligibilité des familles monoparentales lorsque le père est le chef de famille, ainsi que le montant peu généreux des allocations ne permettent pas d'offrir une protection satisfaisante aux catégories de familles les plus démunies. Il en est de même pour l'allocation de maternité accordée aux mères non assurées ou à celles qui ont eu jusqu'à présent des difficultés d'accès à l'emploi. Par ailleurs, on constate qu'un type de famille qui a représenté au cours de ces dernières années un champ privilégié d'intervention publique dans les États sociaux avancés, à savoir les familles monoparentales, ne constituent pas une catégorie sociale qui mérite, selon les décideurs politiques, davantage d'attention. En revanche, les familles monoparentales (mais seulement lorsque le chef de famille est la mère) sont intégrées dans le schème des « enfants non protégés ».

⁸⁵ Matsaganis M., 2002, « Politique sociale et famille en Grèce » in Maratou-Alipranti L. (éd.) *Familles et État-providence en Europe. Tendances et défis au 21^e siècle*, Athènes, Gutenberg, pp. 161-186.

⁸⁶ Matsaganis M. et alii, 2005, *Child Poverty and Family Transfers in Southern Europe*, IZA, Bonne, p. 8.

Le système de politiques familiales n'a probablement pas pour objet d'intervention les familles qui se trouvent exposées au risque de pauvreté mais les familles qui sont composées de plusieurs enfants. Les politiques et les transferts vers la famille favorisent non pas les familles qui ont des difficultés financières mais les familles qui ont le plus d'enfants, dans un sens purement nataliste, leur attribuant des allocations cinq fois plus élevées que leur part dans l'ensemble des ménages avec enfants⁸⁷.

5.5.2. L'aide sociale

L'aide sociale inclut l'ensemble des allocations (chômage, logement, famille, vieillesse, maladie) visant au maintien des revenus et à la protection des personnes à très faibles revenus. Le système d'aide sociale n'est pas moins problématique que le système de protection sociale et il occupe une place plutôt marginale dans le système providentiel du pays. La structure et le financement des programmes d'aide sociale engendrent une inefficacité généralisée du système, apportant à divers groupes sociaux une aide partielle et insuffisante ou les laissant même parfois dépourvus de couverture sociale. On constate l'absence de rationalité cohérente et de programme destiné à compenser les inégalités et à combattre la pauvreté des groupes de la population les plus vulnérables. Les allocations sont souvent sans corrélation entre elles et les mesures politiques développées sont fortement fragmentées.

Tout d'abord, comme nous venons de le mentionner, la grande majorité des transferts sociaux concernent les retraites (allant jusqu'à 90%), laissant une faible part pour les transferts d'aide sociale qui ne peuvent en aucune façon contribuer à la lutte contre la pauvreté alors que les prestations en nature se trouvent dans un état de développement précoce. De plus, sur l'ensemble des prestations sociales, seuls 16% consistent en allocations non contributives, c'est-à-dire non liées au statut professionnel et à la carrière du bénéficiaire⁸⁸. Il est surprenant que la Grèce soit encore aujourd'hui le seul pays de l'Union Européenne qui n'ait aucun dispositif de revenu minimum garanti pour ses citoyens.

⁸⁷ Tarki Social Research Institute, 2010, p. 77.

⁸⁸ Matsganis M., 2006, "Muddling Through - The Trials and Tribulations of Social Security", in Petmesidou, M. and Mossialos, E. (eds.), *Social Policy Developments in Greece*, Ashgate, Aldershot, p. 148.

Nous avons déjà souligné les faiblesses du système de prestations familiales. Le système des allocations chômage constitue un autre champ privilégié des insuffisances du système d'aide sociale. L'assurance chômage est obligatoire pour tous les employés et l'allocation chômage est fixée à un montant forfaitaire (*flat-rate*). Depuis 1990, le taux de compensation de l'allocation de chômage s'élève aux alentours de 50% du salaire minimum. Ainsi, le montant d'une allocation chômage s'élevait à 256 euros en 2001 pour atteindre 430 euros en 2009 et être ensuite ramenée à 359 euros en 2012. À ce montant s'ajoute une majoration de 10% pour les membres de la famille à charge. D'un côté, le montant lui-même n'assure aucunement un niveau de vie décent. De l'autre, les limitations à l'attribution de l'allocation chômage, telles que sa durée maximale de 12 mois, le nombre de journées de travail exigées pendant le derniers mois et la nécessité de justifier d'un statut professionnel antérieur limitent en définitive considérablement le nombre de chômeurs éligibles à l'allocation chômage⁸⁹. Outre le schème basique d'allocation chômage, quelques autres schèmes d'allocations « exceptionnelles » couvrent des parties limitées de la population au chômage, comme les travailleurs saisonniers, certaines catégories d'employés irréguliers, les émigrés rapatriés ou les anciens prisonniers. D'ailleurs, en raison de l'inefficacité des dispositifs existants, qui laissent des parties considérables des chômeurs sans couverture, les gouvernements ont créé deux nouveaux schèmes durant ces dernières années. Une allocation limitée à 5 mois pour les demandeurs d'emploi pour la première fois, qui appartiennent à la tranche d'âge des 20-29 ans et qui n'ont pas travaillé pendant les 12 derniers mois, ainsi qu'une allocation pour les chômeurs de longue durée âgés de plus de 45 ans, attribuée sous conditions de ressources. Cependant, comme les autres dispositifs, ces dispositifs se révèlent plutôt inadéquats. D'un côté, le niveau très faible des allocations ainsi que des contraintes comme la longue durée d'attente pour la validation de la première allocation (plus de 12 mois) et les conditions strictes de ressources pour la deuxième ont considérablement limité leur efficacité.

En règle générale, le système d'aide sociale, en matière de protection contre le chômage, souffre des faibles prestations mais aussi d'une couverture partielle. En ce qui concerne ce dernier aspect, il s'avère que l'attribution de l'allocation de chômage de base concerne surtout les personnes qui ont eu une activité professionnelle

⁸⁹ Il est à noter que, selon des estimations, le taux de chômeurs éligibles dépasse à peine 50% des chômeurs inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi. Matsaganis M., 2006, p. 156.

relativement longue et ininterrompue. Par contre, les chômeurs qui ont peu travaillé précédemment, les personnes en situation précaire ayant eu des parcours professionnels brefs et interrompus, à savoir notamment les femmes ou les jeunes au chômage (les plus touché(e)s par le chômage de longue durée), ainsi que des demandeurs d'emploi s'inscrivant pour la première fois et ne pouvant justifier de cotisations sont non éligibles pour une allocation, ou bien ont droit à des allocations pour une durée très limitée et d'un montant minime.

Les études portant sur l'efficacité des prestations dans le maintien des revenus⁹⁰ montrent clairement la faiblesse des allocations de chômage que nous venons de décrire. La comparaison de l'ensemble des prestations pour les ménages de chômeurs entre les pays européens est loin d'être favorable à la Grèce, qui compte parmi les pays les moins généreux en la matière. Ainsi, pour prendre l'exemple idéal-type des ménages avec deux enfants, si le chômeur est âgé de 40 ans, s'il a eu un parcours professionnel jusqu'alors ininterrompu et s'il percevait le salaire médian d'un employé, on constate que l'ensemble des allocations (y compris les allocations familiales) est en Grèce le moins généreux de l'UE. Dans ce cas, le taux d'indemnités net des revenus antérieurs ne dépasse pas 44%, alors que le taux médian dans l'UE atteint 70%. La situation est semblable pour les familles monoparentales avec deux enfants (47% contre 70%), alors que pour les familles monoparentales et les couples sans enfant, la situation est légèrement meilleure, bien que la Grèce figure toujours parmi les pays les moins généreux⁹¹.

Cette situation des schèmes de protection contre le chômage apparaît clairement dans le montant des dépenses publiques dans ce domaine des politiques sociales. Depuis le début des années 1980, les dépenses publiques contre le chômage restent constamment en dessous de la moyenne européenne (0,3% du PIB pour les années 80, 0,4% pour les années 90 et 0,45% pour la première décennie du 21^e siècle)⁹². Nous devons aussi mettre l'accent sur la faiblesse des politiques publiques actives pour l'emploi, qui constituent un outil de progression des emplois et

⁹⁰ Pour une typologie des schèmes de protection contre le chômage en Europe, voir Pfeifer M., 2012, « Comparing unemployment protection and social assistance in 14 European countries. Four worlds of protection for people of working age. », *International Journal of Social Welfare*, n° 21, pp. 13-25.

⁹¹ Papadopoulos T. 2006, 'Support for the Unemployed in a Familistic Welfare Regime', in Mossialos E. and Petmesidou M. (eds.), p. 228.

⁹² OCDE, *Social expenditure database*. Selon les données de la base ESSPROS de l'Eurostat, les taux de dépenses chômage s'élèvent à 1% en moyenne pour la période 1992-2000 (contre 2,1% pour l'Union européenne des 15) et à 1,3% en moyenne pour la période 2001-2009 (contre 1,6% pour l'Union Européenne des 15 respectivement).

comprennent des mesures telles que le financement des programmes de formation des chômeurs et des travailleurs non qualifiés, ou les politiques d'incitation à la création d'emplois, comme les subventions accordées aux employeurs. Malgré une tendance importante à l'échelle internationale depuis les années 90 à promouvoir ces outils dans la lutte contre le chômage, leur part dans le PIB grec n'a pas dépassé 0,2% en moyenne pendant les vingt dernières années, ce qui classe la Grèce en dernière position dans la zone euro⁹³.

D'autres schèmes d'aide sociale existent mais leur efficacité et leur application sont aussi limitées. Des allocations logement à base contributive et sous conditions de ressources existent pour les salariés du privé mais le taux des contributions exigé et le plafond des revenus pouvant rendre une famille éligible limitent le nombre final de ménages bénéficiaires. Des allocations logement existent aussi pour des catégories spécifiques, tels que les salariés saisonniers, les rapatriés ou les habitants des régions frontalières. Les personnes âgées de plus de 65 ans qui ne sont pas assurées ont droit aussi à une allocation logement attribuée par les collectivités locales. D'autres allocations, non contributives, concernent les personnes handicapées et les personnes malades. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà mentionné, les allocations vieillesse occupent aussi une place importante dans le système d'aide sociale, notamment « l'allocation de solidarité sociale pour les retraités » (EKAS). L'« EKAS », qui est financée par le budget public et est attribuée sous conditions de revenus, vise à la réduction de la pauvreté des personnes âgées qui perçoivent des retraites modestes. Depuis 1997, l'âge limite d'éligibilité est fixé à 60 ans. Les montants maximum, selon les revenus du bénéficiaire, s'élevaient à 111 euros en 2003 et à 230 euros en 2011. Outre l'« EKAS », des pensions de retraites existent aussi pour des catégories spécifiques, comme les personnes âgées non assurées et les agriculteurs. Dans le même objectif d'aide aux personnes âgées, on peut mentionner le programme d'« aide à domicile » pour les personnes vivant seules. Ce programme prévoit des visites régulières de professionnels de santé et d'aides ménagères. Ce programme, qui a été graduellement étendu géographiquement, s'adresse aussi à des personnes handicapées plus jeunes⁹⁴.

Cette faiblesse du système de protection et d'aide sociale apparaît clairement dans ces effets sur la redistribution des revenus et la réduction de la pauvreté. Selon

⁹³ Sakellaris G., 2009, *op. cit.*

⁹⁴ Matsaganis M., 2004., p. 73

les données disponibles, l'effet des transferts sociaux sur la réduction de la pauvreté et du taux de la population à risque est plus faible que dans la plupart des pays européens. Comme on le voit dans le Tableau 5.5, alors que le taux de pauvreté en Grèce se situe légèrement en dessous du taux médian européen avant les transferts sociaux, après ces derniers, le même taux est considérablement supérieur au taux médian européen : de 40,2% avant les transferts sociaux, le taux de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté est réduit en Grèce à 20,1% après les transferts, tandis que les taux médians respectifs sont de 40,8% dans l'Union Européenne des 15 avant les transferts sociaux et de 15,1% après. Il faut aussi noter que ce taux de pauvreté de 20,1% en Grèce est le taux le plus élevé de l'UE-15. Par ailleurs, il est significatif que, malgré une augmentation des dépenses en matière de protection sociale plus importante que dans le reste de l'Europe où on constate une tendance au gel des dépenses sociales, la réduction du taux de pauvreté a peu évolué en Grèce depuis 1999, alors qu'en Europe la situation est restée stable.

Tableau 5.5
Taux de pauvreté

	Avant les transferts sociaux		Après les transferts sociaux	
	1999	2006	1999	2006
Grèce	38%	40,2%	21%	20,1%
UE - 15	40%	40.8%	15%	15.1%

Sources : Matsaganis M., 2004, p. 46 et Papatheodorou C. et alii, 2008, *Inégalité sociale et pauvreté en Grèce. Analyse comparative et tendances diachroniques*, Athènes, INE/GSEE p. 36.

Si l'on observe l'évolution de l'effet des transferts sociaux sur la réduction de la pauvreté en Grèce depuis les années 90, on constate que, malgré une augmentation du pourcentage de la réduction de la pauvreté, la performance des transferts sociaux en Grèce reste la deuxième plus faible des pays de l'Union Européenne. Comme on le voit dans le Tableau 5.6, le pourcentage de la réduction totale de la pauvreté grâce aux transferts sociaux s'élevait à 42,6% en 1995 et à 49,9% en 2006. Tant en 1995 qu'en 2006, ce pourcentage était le deuxième plus faible de l'Union Européenne des 15, dépassant uniquement les pourcentages du Portugal et de l'Espagne.

5.5.3. Le pilier essentiel de l'État-providence : les retraites

Nous allons à présent aborder un autre aspect important de la structure des transferts sociaux en Grèce, à savoir l'importance majeure des retraites dans le système de protection et d'aide sociale. Alors que les pensions de retraites constituent la part la plus importante des transferts sociaux dans tous les pays de l'Union Européenne des 15 (à l'exception de la Finlande), leur importance en matière de redistribution des revenus et de réduction de la pauvreté en Grèce (et dans les autres pays de l'Europe du Sud) est beaucoup plus significative. En Grèce, le système de redistribution des revenus se limite aux retraites, qui constituent l'outil par excellence de la réduction de la pauvreté, alors que l'impact des autres transferts sociaux est presque négligeable et est resté depuis les années 1990 le plus faible de l'Union Européenne.

Le Tableau 5.6, montre que le taux de réduction de la pauvreté effectué à travers les retraites s'élevait à 38,2% en 1995 alors que le taux respectif effectué par les autres transferts sociaux s'élevait seulement à 3,6%. En 2006, l'impact des autres transferts sociaux a été amélioré, s'élevant à 6,5%, largement inférieur toutefois à l'impact des retraites dont la contribution dans la réduction de la pauvreté s'élevait à 42,5%. En même temps, les taux médians de réductions dans l'Union Européenne des 15 s'élevaient à 33,4% pour les retraites contre 22,2% pour les autres transferts sociaux en 1995⁹⁵ et à 36,2% contre 24,9% respectivement en 2006. Dans ce contexte, non seulement la réduction des inégalités reste faible, malgré l'augmentation des dépenses sociales, mais la structure des transferts sociaux semble favoriser les revenus moyens et supérieurs⁹⁶.

⁹⁵ Les données pour la Suède et la Finlande sont indisponibles.

⁹⁶ Papatheodorou C., Petmesidou M., 2005, « Inégalité, redistribution et régimes de bien-être : la Grèce en comparaison avec les pays de l'UE » in Argitis (éd.), *Changements économiques et divisions sociales en Grèce*, Athenes, Typothito, pp. 227-228.

Tableau 5.6
Réduction de la pauvreté après les transferts sociaux (%)

	1995			2006		
	Retraites	Transferts sociaux (hors retraites)	Transferts sociaux (total)	Retraites	Transferts sociaux (hors retraites)	Transferts sociaux (total)
ALL	-41,7	-18,3	-60,2	-44,5	-27,7	-73,3
AUT	-40,3	-27,8	-67,2	-41,3	-29,0	-70,7
BEL	-36,9	-24,7	-61,8	-34,7	-27,4	-64,4
DAN	-23,1	-43,1	-72,1	-25,2	-38,0	-69,5
ESP	-34,1	-16,8	-52,9	-38,2	-9,8	-48,6
FIN	n.d.	n.d.	n.d.	-29,7	-35,3	-69,1
FRA	-29,2	-28,9	-59,9	-43,7	-25,5	-70,4
GRE	-38,2	-3,6	-42,6	-42,5	-6,5	-49,9
IRL	-18,7	-29,7	-53,7	-18,2	-32,6	-54,1
ITA	-41,8	-6,5	-48,7	-45,1	-10,6	-55,3
LUX	-43,8	-23,4	-67,2	-40,3	-25,0	-64,9
P.-B.	-36,2	-33,7	-69,3	-41,9	-29,5	-73,8
POR	-25,2	-12,4	-37,4	-37,4	-15,6	-54,0
R.U.	-24,5	-19,3	-50,8	-28,6	-22,9	-54,9
SUE	n.d.	n.d.	n.d.	-31,0	-37,8	-71,9
UE-15	-33,4	-22,2	-57,2	-36,2	-24,9	-63

Source : Papatheodorou Ch. et alii, 2008, p. 39.

Le rôle des retraites consiste par excellence à redistribuer les revenus entre les générations et non entre les individus, du fait qu'il s'agit de transferts contributifs. Toutefois, ce type de transfert dépend nécessairement du statut et de la carrière professionnelle du bénéficiaire. Comme on l'a vu, la division entre les caisses « nobles » et les caisses peu favorisées par les politiques sociales minent l'impact des retraites dans la redistribution des revenus. Et ce qui empêche une meilleure réduction des inégalités à travers les transferts sociaux, c'est la faiblesse remarquable des autres transferts sociaux. Même si, théoriquement, le caractère non contributif de la plupart des transferts d'aide sociale devrait améliorer leur efficacité, le faible pourcentage des

transferts non contributifs en Grèce a finalement un impact extrêmement limité sur la réduction des inégalités. L'absence de mesures générales destinées à la population à bas revenus ne peut qu'avoir une efficacité réduite dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté.

5.6. L'État-providence et la famille en Grèce : éléments de synthèse

5.6.1. Pourquoi l'État-providence grec est-il tardif et fragmentaire ?

D'une part, l'État social présente une expansion remarquable après les années 1980, notamment au niveau des dépenses sociales, et un approfondissement au niveau des dispositifs, notamment à partir de la deuxième moitié des années 1990. D'autre part, on observe une fragmentation de l'ensemble des politiques sociales, des faibles performances en matière de réduction de la pauvreté ainsi qu'un dualisme des systèmes de protection qui entraîne la coexistence de groupes sociaux hyper-protégés et de groupes partiellement ou même pas du tout protégés. La question qui se pose est donc la suivante : « Existe-t-il vraiment un État-providence en Grèce » ?

En abordant cette question selon des termes d'analyse propres aux États sociaux comme ceux qui ont été développés pendant les « Trente Glorieuses », il serait difficile de parler d'un « véritable » État-providence en Grèce. Les questions de la redistribution, de l'universalisme, de la « démarchandisation » et de la création d'un filet de sécurité efficace pour les plus démunis sont plutôt mal gérées par l'État social grec. Ce dernier associe des éléments différents : un système de protection sociale bismarckien et corporatiste, basé sur le statut professionnel des assurés, un système de santé à prétention universaliste, à l'exemple des pays scandinaves et de l'Angleterre, et un système d'aide sociale fragmentaire, inefficace, avec un développement tardif des services de prise en charge des personnes dépendantes (*care*) et d'allocations sociales sous conditions de ressources, dont le caractère renvoie plutôt au régime libéral. Même si l'État-providence grec ne peut plus être caractérisé comme rudimentaire, ses déséquilibres et ses déficits institutionnels conduisent à des inégalités et le système de protection comporte des lacunes.

On ne peut assurément pas comprendre cette réalité sans examiner les conditions du développement de l'État social et sa place dans les processus de

reproduction sociale vis-à-vis surtout de la famille. Nous avons déjà souligné que l'émergence de l'État-providence apparaît en Grèce et dans d'autres pays sud-européens avec un retard considérable. La période de son expansion coïncide avec la période de régression des États-providence avancés, à la suite de la crise économique de la fin des années 1970 et la domination du discours néolibéral dans une grande partie du monde occidental. Ce qui apparaît paradoxal si l'on tient compte de la croissance économique impressionnante que la Grèce a connue pendant ses « Trente Glorieuses ». Toutefois, ce paradoxe trouve une interprétation si l'on compare les conditions de développement des États-providence dans le pays du capitalisme « avancé » et en Grèce.

Le développement des systèmes de protection sociale en Europe après-guerre a été intrinsèquement lié à une série de configurations sociales. Le compromis keynésien a constitué le socle de l'émergence de l'État-providence visant à trouver un équilibre entre le développement du capitalisme industriel, les mouvements ouvriers et le besoin d'une forte demande pouvant soutenir l'expansion fordiste. L'expansion du marché capitaliste durant cette période a conduit à l'affaiblissement des formes « traditionnelles » de protection sociale, ce qui posait de manière urgente la question de la protection des salariés. L'avènement de la « société salariale » et l'expansion du capitalisme industriel ont constitué les conditions préalables à l'émergence de l'État-providence. L'usine s'installe « au cœur du dynamisme de la société moderne » et la protection sociale développée sur la base de l'emploi salarié joue un rôle dominant. En même temps, au sein de la société salariale, l'État lui-même exerce une fonction prépondérante dans la protection sociale. Il constitue un facteur de consolidation de la condition salariale à travers la législation sociale et le droit du travail⁹⁷. Toutefois, cette configuration sociale, propre aux sociétés industrielles avancées dans lesquelles l'État-providence est en pleine expansion pendant les premières décennies d'après-guerre, n'est pas la même pour la Grèce et les autres sociétés de l'Europe du Sud.

On pourrait avancer l'hypothèse que la quasi-inexistence d'un État-providence en Grèce jusqu'au milieu des années 70 est notamment due à l'absence de conditions sociales permettant son développement. Tout d'abord, on constate l'absence d'une base sociale pouvant consolider un consensus généralisé pour la redistribution des

⁹⁷ Castel R., 1997, « Le modèle de la « société salariale » comme principe d'une comparaison entre les systèmes de protection sociale en Europe du Nord et en Europe du Sud », in Ascoli U. et alii (coord.), *Comparer les systèmes de protection sociale en Europe du Sud*, Paris, MIRE, pp. 27-46.

ressources et des revenus à travers des institutions de protection sociale. À l'encontre des pays de l'Europe continentale et scandinave, la structure du marché de travail grec pendant les « Trente Glorieuses », période au cours de laquelle le salariat reste relativement limité, n'a pas permis le développement des revendications organisées pour l'édification d'un système de protection sociale cohérent. La période relativement courte (quoique intense) de l'expansion industrielle, qui a duré à peine vingt ans, la prédominance des petites (souvent sur une base familiale) et des moyennes entreprises, et une procédure de prolétarianisation inachevée, allant de pair avec une pluriactivité presque omniprésente, dominent les mouvements qui se sont produits au sein du marché du travail. Dans ce cadre, les conditions de formation d'une alliance et d'un consensus social qui, à l'instar des « sociétés salariales », aurait revendiqué un système de « démarchandisation » du travail et de protection sociale n'étaient pas présentes dans la société grecque, pendant cette période historique au cours de laquelle le pays a connu une croissance économique spectaculaire. Les valeurs et les revendications de solidarité collective qui se sont développées historiquement dans l'économie politique fordiste basée sur le capitalisme industriel n'ont pas émergé en Grèce où le développement industriel était généralement faible et où le rôle d'une agriculture familiale peu productive et d'un secteur de services marqué par l'inflation est demeuré capital pendant la première période de l'après-guerre. L'existence en Grèce d'un fordisme distinct, « semi-périphérique », est l'un des facteurs majeurs de l'émergence tardive et fragmentaire de l'État-providence grec⁹⁸.

Hormis les configurations peu favorables au sein du marché du travail, le rôle de l'État grec pendant les « Trente Glorieuses » a aussi été un facteur négatif pour le développement d'un système de protection sociale. Le régime autoritaire qui a suivi la guerre civile et, plus encore, la dictature des Colonels entre 1967 et 1974 n'ont pas fait place aux institutions syndicales. Dans une période de répression généralisée, une telle revendication de la part des travailleurs apparaissait inimaginable. À l'époque où, dans les sociétés occidentales et nordiques, l'État renforçait la légitimité des institutions des employés et redéfinissait le droit du travail, les gouvernements adoptaient en Grèce des stratégies de réduction des salaires et de répression des droits

⁹⁸ Marinakou M. 1998, "Welfare states in the European periphery: the case of Greece" in Sykes R., Alcock P., *Developments in European social policy: convergence and diversity*, Bristol, Policy Press, pp. 238-240.

des travailleurs. Il faut préciser qu'entre la fin des années 50 jusqu'au début des années 70, c'est-à-dire pendant la période de la forte croissance économique, la part des salaires dans la valeur ajoutée totale a été constamment en baisse⁹⁹. L'enjeu majeur dans la société grecque était la démocratisation globale du pays, ce qui rendait non prioritaires la consolidation des droits des salariés et des employés en général et la construction d'un système de protection sociale.

Après le rétablissement de la démocratie en 1974, les conditions d'émergence de l'État-providence grec sont considérablement différentes de celles qui ont constitué la base du compromis keynésien dans l'Europe de l'après-guerre. Après une courte période d'industrialisation, l'économie grecque est de plus en plus basée sur les services, suivant les tendances internationales de désindustrialisation. Par ailleurs, les rythmes de croissance ne sont plus les mêmes, étant donné que les chocs pétroliers et le contexte international négatif ont affecté l'économie en Grèce, principalement en raison d'une fuite importante des capitaux étrangers. En même temps, malgré un processus d'expansion du salariat dans le marché du travail, le nombre d'employeurs et d'auto-entrepreneurs augmente, et le taux de salariés reste finalement le plus bas de l'Europe des 15. Dans ce contexte, la configuration sociale qui a permis la construction d'un consensus autour du développement de l'État-providence présente des particularités remarquables. C'est précisément dans cette configuration sociale que l'on doit rechercher les origines des contradictions du système grec de protection sociale.

L'avènement du gouvernement socialiste basé sur une nouvelle alliance sociale, allait de pair avec une refonte de la structure des classes en Grèce. Le processus de démocratisation du pays permettait aux couches sociales jusqu'alors exclues et stigmatisées pour des raisons politiques de revendiquer leur accès aux mécanismes du pouvoir et de bénéficier d'une redistribution des cartes du jeu social. Lors des élections de 1981, une large coalition sociale a été formée, incluant des couches de la « petite bourgeoisie », des classes moyennes (notamment des parties émergentes comme les fonctionnaires et les professions libérales) et la classe ouvrière¹⁰⁰. C'est cette coalition qui a constitué la base sociale d'une série de transformations initiées par le nouveau gouvernement, parmi lesquelles le

⁹⁹ Petmesidou M., 1991, "Statism, Social Policy and the Middle Classes in Greece", in *Journal of European Social Policy*, vol. 1, n° 1, p. 36.

¹⁰⁰ Sotiropoulos D., 2004, p. 272.

développement d'un État social jusqu'alors inexistant. Toutefois, ce processus de transformations pendant les années 1980 n'a pas touché l'ensemble des pratiques liées au fonctionnement de l'État, ce qui a affecté le système de protection sociale émergent.

Au niveau institutionnel, l'influence des partis politiques dans la vie politique est demeurée prépondérante, au détriment des institutions intermédiaires, malgré la redistribution des forces sociales et la reconfiguration des formations politiques. Par ailleurs, le clientélisme historiquement prononcé a continué d'affecter la relation entre l'État et la société et, nécessairement, le développement de l'État social. Malgré un certain étatismes, le rôle de l'État était lui-même contradictoire. Son importance en tant qu'employeur, son interventionnisme dans le marché et son rôle de distributeur d'argent public s'accompagnait d'une faiblesse, voire d'une volonté de « retrait » face aux intérêts privés de certains groupes sociaux et économiques et, finalement, d'une incapacité de l'État à réguler les orientations économiques et à dominer les processus de reproduction sociale¹⁰¹.

5.6.2. Les problèmes structurels du système de protection sociale

C'est précisément ce dernier élément qui explique les contradictions et les inégalités du système de protection sociale. La subordination des conflits sociaux à la prépondérance des forces partisans et la centralisation politique et administrative ont affecté la nature de l'État-providence grec et empêché le développement des initiatives de la « société civile » en matière de politiques sociales en dehors de l'État et du système bipartite. Finalement, cette alliance sociale n'a pas réussi à définir des objectifs liés à une redistribution des revenus. Les strates des classes moyennes qui avaient bénéficié de leur relation privilégiée avec l'appareil étatique n'avaient pas l'intention d'élaborer un consensus avec les couches inférieures sur les objectifs des politiques économiques et sociales pas plus que sur la question d'une redistribution généralisée des revenus à travers les dispositifs de l'État-providence.

Malgré la procédure d'expansion du système grec de protection sociale et la hausse des dépenses publiques sociales, la situation est loin d'être satisfaisante. Au contraire, on constate aisément que non seulement le système laisse des groupes

¹⁰¹ Petmesidou M., 1991, p. 38.

sociaux sans véritable protection, mais qu'il ne parvient pas à redistribuer les revenus produits et à diminuer de manière décisive tant les inégalités sociales que la pauvreté. On peut repérer dans l'ensemble des traits structurels de l'État social grec de nombreuses pathologies qui minent la nature et le caractère de l'État-providence. Ainsi, le système de protection sociale reste toujours un univers hétérogène, dans lequel des îlots de groupes sociaux bien protégés coexistent avec des groupes de la population sous-protégés, voire sans aucune protection. On constate que toute une série de mesures souvent non coordonnées, mal conçues et sans orientation claire et explicite, n'ont jamais été mises en œuvre ou n'ont été que partiellement appliquées.

L'État-providence grec est essentiellement basé sur un système de prestations sociales - des pensions de retraites par excellence - de type bismarckien. Le maintien du revenu dépend du statut professionnel et repose sur un système corporatiste fortement fragmenté. La structure de la sécurité sociale comporte des schèmes contributifs professionnels et un faible niveau d'aides. Dans ce contexte, le système des retraites, bien que représentant la part la plus développée du système providentiel grec, constitue un champ privilégié d'inégalités et de discontinuités. Le système des retraites, qui comprend des centaines de caisses, est caractérisé par de fortes disparités. Des caisses mal structurées et financées coexistent avec des caisses privilégiées, souvent sous l'influence politique des groupes professionnels. Ainsi, l'État-providence devient lui-même un facteur de production des inégalités à travers le financement des caisses d'assurance vieillesse. Il est à noter que l'IKA, la plus grande organisation d'assurance sociale, ne reçoive qu'une subvention négligeable de la part de l'État alors que les caisses « nobles », comme celles des ingénieurs et des avocats perçoivent des subventions publiques généreuses, qui dépassent parfois la moitié du total de leurs revenus¹⁰². Ce favoritisme de l'État envers certaines catégories socioprofessionnelles contribue à la création de groupes d' « *insiders* » et d' « *outsiders* » au sein du système de retraites. Alors que l'on trouve dans le premier groupe certaines professions libérales, des professions prestigieuses et certaines caisses de fonctionnaires (notamment celles des entreprises publiques), on trouve dans le deuxième une grande partie des employés du secteur privé, les salariés et les auto-entrepreneurs. De plus, les nombreuses caisses d'assurance ont des caractéristiques organisationnelles et administratives différentes qui perpétuent les importantes

¹⁰² *Ibid.*

disparités entre elles, alors qu'aucune réforme majeure du système des retraites n'a touché la structure même du système et les inégalités qu'elle produit.

Bien évidemment, ce système a de faibles résultats sur le plan de redistribution des revenus. Le dualisme dans le système d'assurance sociale a provoqué l'extrême fragmentation des caisses de retraites et des bénéficiaires inégalitaires. En même temps, le système national de santé, prétendument universaliste, a constitué le champ privilégié des intérêts économiques privés, ce qui a conduit à la construction d'un système mixte et inégalitaire. Malgré le caractère universaliste du système, les dépenses privées en matière de santé sont les plus élevées de l'Europe des 15, dépassant 44% des dépenses totales alors que la moyenne européenne ne dépasse pas 26%¹⁰³, à cause exactement de la dérégulation et de la pénétration des intérêts privés (comme l'industrie pharmaceutique) au sein du système national de santé. Du fait de la structure problématique du système, une majorité importante des retraités d'IKA, dont les assurés dépassent 50% du nombre total d'assurés du pays, bénéficient de taux de remplacement extrêmement bas. Ainsi, selon des estimations, 65% des retraités percevaient une retraite inférieure à 500 euros en 2005, alors que seuls 9% recevaient une retraite qui dépassait 1 000 euros¹⁰⁴. De même, on estime que 70% des retraités des caisses non privilégiées percevaient une pension de retraite correspondant à 50% du seuil de pauvreté¹⁰⁵. Cette situation engendre un paradoxe. Alors que la Grèce compte parmi les premiers pays en matière de dépenses pour la vieillesse (les taux oscillant entre 10 et 12% du PIB¹⁰⁶) et que les pensions des retraites représentent la plus grande partie des transferts sociaux¹⁰⁷, un nombre considérable de personnes âgées de plus de 65 (autour de 35%) se trouvent sous le seuil de la pauvreté¹⁰⁸.

Dans ce contexte, les faiblesses du système d'aide sociale ont été souvent compensées par d'autres moyens, notamment à travers l'emploi public. L'absence de dispositifs de protection pour certaines parties de la population a été réglée par l'offre d'emplois dans le secteur public selon des critères davantage sociaux que professionnels ou par l'attribution de pensions de retraites et de pensions d'invalidité,

¹⁰³ Yfantopoulos J., 2004, "The Welfare State in Greece", in Metaxas A.-J., (éd.) *About Greece*, Athènes, Koryfi.

¹⁰⁴ Rompolis S. et alii, 2007, *Étude actuarielle d' IKA-ETAM*, Athènes, INE/GSEE, p. 27.

¹⁰⁵ Sakellaris G., 2009, *op. cit.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ M. Matsaganis estime que les retraites dépassent 90% du total des transferts sociaux. M. Matsaganis, 2004, *La solidarité sociale et ses contradictions : le rôle du revenu minimum garanti dans une politique sociale contemporaine*, Athènes, Kritiki, p. 47.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 60.

ouvrant la voie aux réseaux clientélistes et conduisant à des exagérations, voire au recours à des pratiques illégales¹⁰⁹. Malgré la mise en œuvre des dispositifs « modernes » et des outils de « rationalisation », l'inefficacité et les contradictions du système de protection sociale n'ont pas disparu pendant ces 15 dernières années. La décentralisation des services et l'application des programmes européens ont été lentes et partielles et la dépendance des autorités locales envers l'État central en matière d'attribution de services sociaux est demeurée considérable¹¹⁰.

5.6.3. Famille, protection et reproduction sociale

Il n'est pas donc surprenant de constater que, dans ce contexte, le rôle de la famille dans les processus de protection sociale est resté prépondérant. Même si son rôle a eu des caractéristiques diverses selon le degré de développement de l'État social depuis la fin de la guerre civile, pendant toute la période étudiée, la famille, à travers ses pratiques et ses stratégies, a remplacé l'État ou a constitué un agent complémentaire incontournable de l'État en matière de protection et de reproduction sociale. Tout au long de cette période, la famille assume constamment ses fonctions protectrices, elle s'occupe des personnes âgées, elle subvient aux besoins de ses membres en difficulté, elle assure la garde des enfants, échange des biens et des services et, enfin, elle développe ses stratégies afin de garantir que ses membres sont bien placés dans le champ social, conditionnant les antagonismes sociaux. C'est ce rôle redistributeur de la famille qui fait d'elle un facteur de « démarchandisation ».

On pourrait distinguer deux périodes différentes en ce qui concerne la place de la famille dans les processus de protection et de reproduction sociale et sa relation avec l'État. La première période s'étend de la fin de la guerre civile jusqu'à la chute de la dictature en 1974, période durant laquelle l'État social est quasiment inexistant et la deuxième période commence après le retour à la démocratie, moment où l'État en vient graduellement à jouer un rôle distinct, bien qu'insuffisant, en matière de protection sociale. La première période est sans aucun doute caractérisée par la place prépondérante qu'occupe la propriété du logement dans les processus de protection et de reproduction. Pendant toute la période d'inexistence d'un État-providence, les fonctions de protection sont assurées par l'accession à la propriété, qui constitue le

¹⁰⁹ Petmesidou M., 1991, *op. cit.*

¹¹⁰ Sotiropoulos D., 2004, pp. 280-281.

filet de sécurité par excellence d'une société entière en pleine mutation. Comme on l'a vu dans le Chapitre 3, le taux de propriété occupante était déjà considérable lorsque le développement de l'État-providence a été initié au début des années 80. Faute d'un système de protection et d'aide sociale, la propriété est devenue le seul moyen de se protéger des incertitudes engendrées par l'urbanisation et les transformations économiques.

L'importance de la propriété en tant qu'instrument de protection sociale renvoie à la période antérieure au développement de l'État-providence en Europe au cours de laquelle le propriétaire était l'exemple de l'individu « assuré ». Une forme de sécurité sociale basée sur la propriété a d'ailleurs été prônée par les penseurs libéraux qui la considéraient comme la seule institution pouvant associer sécurité et indépendance¹¹¹. On a vu que, pendant les premières décennies d'après-guerre, l'État grec a systématiquement promu l'accession à la propriété comme moyen d'assurer la paix et la sécurité sociale, sans pour autant mettre en œuvre des politiques sociales concrètes pour atteindre cet objectif. Des politiques telles que le logement social ou l'allocation logement, largement employées dans les États sociaux en pleine expansion dans l'Europe occidentale et l'Europe du Nord étaient en Grèce inexistantes. En revanche, l'État grec a préféré créer un marché immobilier plutôt protégé au sein duquel dominait une forme particulière de *Laissez-faire*. Ce marché, basé sur un système proche du troc, hors du marché immobilier capitaliste, ne nécessitait pas de ressources financières élevées mais il pouvait engendrer des plus-values remarquables, nourrissant ainsi une économie informelle parallèlement à l'économie officielle. La prétendue politique urbaniste de l'état grec d'après-guerre était intrinsèquement liée aux besoins sociaux et aux objectifs de l'extension de la propriété dans une société qui n'avait pas d'autres moyens de se protéger.

On a vu que la famille occupait une place prépondérante dans ce domaine. En fonctionnant comme un véritable agent de protection sociale, elle a élaboré ses stratégies à long terme, elle a mobilisé des ressources tant matérielles qu'humaines, elle a utilisé une main-d'œuvre dont l'importance a été incontournable, et plus particulièrement pendant la toute première période de l'urbanisation d'après-guerre. Elle a finalement contribué de manière décisive au développement de ce « miracle du

¹¹¹ Castel R., 1997, *op. cit.* L'idée d'une « démocratie des propriétaires » comme alternative au capitalisme dominé par le libre échange et à l'État-providence a été formulée par J. Rawls. Voir Rawls J., 2008, *La justice comme équité. Une reformulation de Théorie de la justice*, Paris, La Découverte, (1^{re} édition en anglais, 2001)

bâtiment » que nous avons évoqué dans le Chapitre 3. Ainsi, une grande partie de la population, même parmi les couches inférieures de la société grecque, a bénéficié de l'expansion de la propriété. Mais la propriété à travers les pratiques familiales n'avait pas un rôle strictement protecteur. La revalorisation des ressources familiales entraînée par l'accession à la propriété ainsi que la facilitation d'une proximité résidentielle entre les générations a constitué aussi un facteur de « démarchandisation » continue. D'une part, le caractère intergénérationnel des stratégies résidentielles a favorisé un échange à long terme des ressources familiales et, d'autre part, l'offre de services, surtout pour les femmes, a largement comblé les carences des politiques publiques en matière de prise en charge des risques sociaux (*Care*) mais aussi en termes de distribution des revenus produits dans la société grecque, faisant finalement de la famille un agent important de reproduction sociale.

Le développement de l'État social grec pendant la deuxième période, et surtout après 1981, n'a pas entraîné une transformation radicale du rôle de la famille comme agent de protection et de reproduction sociale. Il a bien évidemment rendu plus complexe la relation entre l'État comme facteur de reproduction sociale et la famille comme filet de sécurité par excellence de la société grecque sans, pour autant, transformer profondément les processus de reproduction et de protection sociale. Tout d'abord, l'État-providence n'est pas parvenu à développer un système de redistribution efficace. D'un côté, le niveau peu élevé des dispositifs de protection et d'assistance sociale a eu un effet limité sur la diminution des inégalités et la consolidation des revenus des ménages modestes. De l'autre, le développement tardif, l'application inachevée et la portée limitée des services providentiels n'ont permis qu'un transfert modéré des fonctions de services à la famille vers l'État, la première demeurant toujours le premier agent de protection sollicité pour les membres de la famille dépendants. Le faible niveau de « démarchandisation » du système public de protection sociale impose que la famille continue à assumer ses fonctions protectrices et à échanger des biens et des services face aux incertitudes du jeu social. D'autant plus dans une société où le marché capitaliste se trouve en pleine expansion et connaît une intégration accélérée au marché européen commun.

Cependant, le point primordial de la relation entre l'État-providence et la famille en Grèce est précisément cette même structure du système public de protection. Comme on l'a vu, le système des retraites constitue l'essence de l'État social grec. Bien que leur niveau soit le plus souvent peu élevé, le fait que les retraites

absorbent la plus grande partie des transferts sociaux entraîne une consolidation du rôle des échanges intergénérationnels. C'est ce même système public de protection sociale qui incite indirectement et tacitement la famille à redistribuer elle-même ses ressources à long terme et à prendre en charge le soutien à apporter à ses membres, voire à développer des stratégies de reproduction comme celles décrites dans les chapitres précédents. Faute de transferts suffisants destinés aux groupes sociaux qui en ont besoin, les pensions de retraites deviennent, semble-t-il, le principal instrument de soutien. Ainsi, l'État donne de l'argent aux personnes âgées pour qu'elles décident, ensuite, comment ces sommes seront distribuées. Tout se passe comme si l'État lui-même reconnaissait que la faiblesse des transferts publics vers les groupes sociaux sensibles comme les chômeurs, les jeunes ou, généralement, les ménages modestes pouvait être absorbée par un système d'échanges intergénérationnels incluant la redistribution des retraites et les services dispensés par la famille dans son sens large. Contrairement à ce qui s'est produit au sein des États-providence avancés de l'Europe occidentale et scandinave, où l'État a assumé majoritairement le processus de « démarchandisation » et, pour une grande partie, les fonctions protectrices et de redistribution de la famille, en Grèce, c'est l'État-providence lui-même qui perpétue le rôle décisif de la famille dans la protection sociale.

Il va de soi que l'État-providence grec est fortement « familialiste », c'est-à-dire qu'il favorise lui-même le rôle reproductif de la famille en raison de l'absence de politiques pouvant assurer une redistribution des revenus efficace et une prise en charge collective des fonctions traditionnellement exercées par la famille. Finalement, aucun processus de « dé-familialisation » des processus de reproduction n'a eu lieu dans le système grec de protection sociale. Le bien-être des individus dépend davantage des configurations et des échanges familiaux que des dispositifs publics.

Cette relation entre l'État-providence familialiste et la famille pourrait s'expliquer par des prédispositions culturelles indéniables de la société grecque. Non seulement les services offerts par la famille sont de meilleure qualité que ceux offerts par l'État mais, de plus, la famille reste dans l'imaginaire social l'agent légitime par excellence en matière de services de garde et de protection. S'occuper des personnes âgées et des enfants en bas âge reste largement une affaire de famille, étant donné qu'il n'est pas toujours socialement acceptable d'avoir recours aux services publics ou privés pour procurer des soins aux personnes âgées ou pour faire garder les enfants. Malgré le développement des dispositifs publics ainsi que l'extension graduelle du

travail féminin, faire appel à d'autres instances que la famille pour s'occuper des membres dépendants demeure une décision en dernier recours.

Les conditions d'une interpénétration du rural dans l'urbain et la proximité résidentielle importante développée pendant l'urbanisation ont d'ailleurs contribué à la perpétuation des fondements culturels de la protection familiale, renforçant la propension normative de la famille à poursuivre sa reproduction. En même temps, ce familialisme idéologique est renforcé par l'orientation du syndicalisme. Tant en Grèce que dans les autres pays de l'Europe du Sud, les syndicats sont fortement dominés par la présence masculine. Quoiqu'il en soit, il apparaît que la dimension familiale de la question du travail est peu examinée et les politiques de conciliation de la vie familiale et professionnelle pouvant faciliter un plus large développement du travail féminin sont rarement revendiquées par les syndicats¹¹². Ainsi, la division sociale du travail entre « l'homme pourvoyeur » et la « femme au foyer » constitue une norme idéologique même au sein du monde de travail.

En ce sens, le familialisme de l'État social (c'est-à-dire l'absence de politiques cohérentes pour la famille) et un système de valeurs centré sur la famille sont nécessairement liés. Une « économie politique familiale » ne pourrait fonctionner sans avoir de fondements idéologiques bien établis. Toutefois, expliquer cette faiblesse des politiques sociales, et principalement envers la famille, sur la base des seules dispositions culturelles familialistes de la société grecque serait peu productif. Si le rôle prononcé et socialement reconnu de la famille sur la protection sociale est un trait « traditionnel » de la société grecque, sa coexistence et son interaction avec un État-providence en développement pendant ces trente dernières années sont des processus plus compliqués. Alors que le système de santé ou les retraites ont constitué les priorités de l'État-providence émergent, les politiques familiales ont été peu développées. En d'autres termes, la structure de l'État social grec est le résultat des volontés publiques et des réponses apportées par l'État grec aux problèmes issus de la période de la « modernisation ». Force est de constater que le développement de certains aspects du système de protection sociale, alors que d'autres restent sous-développés et résiduels, constitue un choix politique. Ainsi considérée, cette faiblesse, voire l'absence de certains aspects du système de protection sociale, dont les politiques familiales constituent un exemple caractéristique, crée un cercle vicieux :

¹¹² Flaquer L., 2002, *op. cit.*

en puisant sa légitimité dans une culture de solidarité familiale bien ancrée dans la société grecque, cette politique n'aboutit qu'à renforcer le rôle protecteur de la famille, étant donné que cette dernière n'a accès qu'à un nombre limité de dispositifs publics. Dans ce schéma de prophétie auto-réalisatrice, la solidarité familiale renforcée explique et résulte, dans le même temps, des politiques publiques sous-développées¹¹³. Les individus mobilisent souvent les ressources familiales en premier lieu en raison des politiques publiques insuffisantes, légitimant en même temps le choix de l'État-providence lui-même de continuer à transférer à la famille une part importante des processus de protection et de reproduction sociale.

Si l'efficacité de l'État-providence constitue le problème majeur, comme nous l'avons indiqué dans les pages précédentes, son interaction avec la famille n'est pas moins problématique. Bien que les faiblesses de l'État social grec semblent consolider la place de la famille dans la protection et la reproduction sociale, la structure et les orientations des dispositifs publics imposent, d'une part, des configurations et des pratiques familiales concrètes et, d'autre part, finissent par miner les possibilités de reproduction elle-même de ce schème de protection sociale basé à la fois sur un État-providence familialiste et sur la famille qui constitue le filet de sécurité élémentaire de la société grecque.

L'insuffisance des transferts sociaux du système d'aide sociale et l'absence d'un dispositif de revenu minimum garanti, qui ont abouti à un faible effet de redistribution des revenus - cette dernière se trouvant presque exclusivement réduite aux retraites - laissent à la famille, dans son sens large, un rôle redistributeur en dernière instance des revenus qui circulent à l'intérieur d'elle-même. Ainsi, l'efficacité de la redistribution dans son ensemble dépend à la fois de la structure des transferts publics et de la redistribution effectuée par la famille comme acteur social. Si l'on tient compte de la faible réduction des inégalités dans l'axe vertical assurée par les transferts sociaux et du fort dualisme du système des retraites, on voit que l'État-providence grec distribue des revenus aux familles de manière plutôt inégalitaire et laisse par la suite à ces dernières le soin de redistribuer ces revenus à travers leurs réseaux. Dans ce contexte, les échanges intrafamiliaux ne peuvent finalement que contribuer à la perpétuation des inégalités au niveau vertical, étant donné que les familles sont en mesure d'échanger selon leurs ressources disponibles, ce qui renforce

¹¹³ *Ibid.*

le rôle familial dans la reproduction de la structure de classes. Les stratégies développées grâce à ces ressources dépendent nécessairement du niveau du patrimoine général et leur caractère défensif ou agressif reflète la capacité d'échange. Les inégalités du système des transferts sociaux, et notamment celles qui découlent du système des retraites et des différences entre les caisses « nobles » et les caisses non privilégiées, sont ensuite reproduites au sein du système d'organisation familiale. En même temps, ce schème de protection sociale n'assure aucune sécurité à tous ceux qui non seulement ont un parcours professionnel faible ou inexistant mais qui, de plus, ne sont pas en mesure de mobiliser des ressources familiales ou qui n'ont pas la possibilité de recourir en cas de besoin à un réseau de parenté.

Par ailleurs, ce système familialiste contribue à perpétuer des relations inégalitaires et dépendantes au sein de la famille. En effet, les jeunes et les femmes demeurent les catégories sociales peu ou pas bénéficiaires du système de redistribution. D'une part, on constate l'existence de divisions concernant le sexe et l'âge au sein du marché du travail. Malgré une augmentation pendant les dernières décennies, le taux de l'emploi féminin reste en Grèce parmi les plus bas d'Europe. De plus, le faible développement de l'emploi à temps partiel pose davantage de problèmes pour les femmes qui veulent concilier leur vie familiale avec une vie professionnelle. De ce point de vue, l'incapacité de l'État social grec à contrecarrer le problème de division sexuelle du marché du travail conduit à la persistance du modèle traditionnel de « l'homme pourvoyeur » alors que s'occuper des membres de la famille et des tâches domestiques reste par excellence une affaire féminine.

D'autre part, la tendance à la cohabitation familiale pour les jeunes du fait de leur grande difficulté à entrer au marché du travail est toujours un défi majeur commun aux sociétés de l'Europe du Sud et, bien évidemment, à la Grèce qui partage avec l'Espagne le problème incontournable des taux très élevés de chômage des jeunes. La faiblesse des programmes de promotion de l'activité professionnelle en Grèce ne peut qu'aggraver l'incapacité de cette partie de population, qui constitue de plus la génération la plus instruite de l'histoire du pays, à devenir autonome. La combinaison caractéristique dans l'État-providence grec de la mise en évidence du système des retraites et de l'importance limitée des programmes d'incitation à l'emploi parvient à consolider la forte dépendance entre les générations. Souvent, le seul choix laissé aux jeunes est la cohabitation avec les parents et la dépendance financière, impliquant un gaspillage des stratégies éducatives ambitieuses, alors que

l'entrée dans une vie familiale indépendante est différée de même que l'entrée dans la vie active.

Ce dernier élément de l'État-providence grec mine la viabilité elle-même du système dans la longue durée. Ce système basé sur les retraites a besoin des contributions sociales qui pourraient le soutenir sur le long terme. Or, l'incapacité des jeunes à former une nouvelle famille et à avoir un emploi stable constitue non seulement un facteur négatif pour la viabilité des caisses de retraite en raison des faibles cotisations, mais favorise également le maintien des taux de natalité à de faibles niveaux. Il en résulte un vieillissement constant de la population et l'augmentation du nombre de personnes en état de dépendance par rapport aux personnes en activité professionnelle. Il est évident que, dans ce cadre, un système de protection sociale dont l'élément principal est le système des retraites constituant le dispositif par excellence de redistribution des revenus semble peu viable dans le long terme. Le chômage des jeunes et l'augmentation du nombre de retraités créent non seulement des conditions de dépendance mais sapent finalement les possibilités de reproduction de l'État social avec sa structure existante.

5.7. Crise économique et État-providence

Le déclenchement de la crise économique et les accords des gouvernements grecs avec la *Troika* (Banque Centrale Européenne, Commission Européenne et Fonds Monétaire International) depuis 2010 en échange des prêts accordés au pays ont donné lieu à de nouvelles réformes de l'État-providence grec. Ces réformes visent à réaliser des économies budgétaires importantes, fragilisant ainsi un système de protection sociale déjà fragmentaire et faible. Il faut souligner que la plupart des réformes prévues concernent le système des retraites qui, comme on l'a vu, constitue la partie la plus performante, en termes de réduction de la pauvreté, de l'État-providence grec.

Dans le cadre des accords entre les gouvernements grecs et les créanciers du pays, des mesures ont été prises en vue non seulement de diminuer les montants des retraites mais également de réduire les droits des assurés. Ainsi, des réductions consécutives ont été mises en place, impliquant une baisse de 14% à 44% pour les retraites des assurés du secteur privé et de 20% à 48% pour les retraités du secteur

public. Il faut souligner que les baisses touchent davantage les femmes et les plus jeunes salariés que les salariés masculins en fin de carrière¹¹⁴. De plus, il est prévu des réductions allant jusqu'à 80% du montant des retraites complémentaires ou « auxiliaires » (pourtant financées exclusivement par les contributions des salariés et des employeurs)¹¹⁵. Des mesures supplémentaires ont repoussé l'âge du départ à la retraite à 67 ans pour les deux sexes et les années de cotisations exigées pour une retraite complète ont été portées à 40 annuités. Pour le droit à une retraite anticipée, les années de contributions exigées sont passées à 35 ans et l'âge de la retraite est fixé à 60 ans, alors que le nombre de professions à haut risque donnant droit à une retraite anticipée a considérablement diminué, ainsi que le nombre de personnes ayant droit à une pension d'invalidité. Des diminutions importantes des taux d'allocations, même rétroactivement, ont été décidées et le mode de calcul du montant des retraites a également été modifié : au lieu d'être basé sur les cinq dernières années de travail, le montant des retraites est calculé sur la base de l'ensemble des années de travail de chaque assuré, selon les nouvelles dispositions de la loi. Il est surprenant de constater que les plus défavorisés par ces diminutions de taux de remplacement soient ceux qui ont connu une carrière perturbée et qui ont des contributions insuffisantes (à savoir les femmes et les travailleurs précaires)¹¹⁶. Des paiements forfaitaires réduits de 15% dans le secteur public sont aussi prévus alors que tous les retraités percevant une pension d'au moins 1 400 euros auront à verser une « taxe de solidarité » (LAFKA) de 3% à 14% en faveur des caisses de retraite professionnelles. De même, des taxes de 6% à 10% ont été décidées pour les retraités de moins 60 ans¹¹⁷.

Si l'on ajoute à ces réformes la suppression totale du seuil de non-imposition, et les fusions constantes des hôpitaux, on mesure à quel point le système de protection sociale grec est menacé. En effet, comme le précisent à juste titre T. Papadopoulos et A. Roumpakis les principes fondamentaux sociaux et redistributeurs de l'État-providence grec sont remis en question. De ce fait, le rôle du système public dans la protection et la reproduction sociale a encore diminué. Si l'État social grec n'a jamais occupé une place prépondérante dans ces questions, les réformes successives risquent

¹¹⁴ Tinios P., 2013, « Retraites et économie après le Mémoire : vers une stratégie de dispersion du risque », *Rapport de recherche n° 1*, ELIAMEP, pp. 35-41.

¹¹⁵ Papadopoulos, T., Roumpakis, A., 2012. "The Greek welfare state in the age of austerity: anti-social policy and the politico-economic crisis". In: Kilkey, M., Ramia, G., Farnsworth, K. (ed). *Social Policy Review 24: analysis and debate in social policy*, 2012. Bristol, Policy Press, p. 218.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 219.

d'anéantir ces mêmes performances réduites des dispositifs publics en matière de redistributions de revenus et de protection sociale. Le rôle important exercé par le système de retraites pendant ces dernières années, conjointement aux pratiques et aux stratégies familiales, semble maintenant affaibli. Ainsi, la capacité des familles à subvenir aux besoins des personnes dépendantes dans ce contexte de crise généralisée devient limitée alors que ce même désengagement de l'État-providence fait de la famille presque le seul acteur en matière de protection sociale.

5.8. Conclusions

L'État-providence a constitué un trait historique majeur des sociétés « occidentales », marquant les configurations sociales issues de la Seconde Guerre mondiale. Cette nouvelle conception de l'appareil étatique visant à configurer la relation entre le Capital et le Travail a engendré un nouvel agencement entre l'État, le marché capitaliste et la famille. Ce nouvel agencement, quoique différent selon les pays, a nécessité une transformation importante des procédures de reproduction sociale. Plus que jamais, l'État des « Trente Glorieuses » a exercé un rôle incontournable dans la manière dont les individus et leurs familles se reproduisent et dont les antagonismes sociaux se déroulent. La forte régulation économique, le rôle économique accentué de l'État, mais surtout la redistribution des revenus à travers le système fiscal et l'offre de services publics de protection et d'assistance sociale ont accordé à l'appareil étatique une capacité accrue à réguler la question de la reproduction de la société dans son ensemble. La façon dont le rôle de la famille se trouve affecté dans cette même question de la reproduction sociale devient ainsi un objet sociologique d'une importance capitale.

On a vu dans ce chapitre que l'État-providence grec se distingue de la plupart des cas européens, comme d'ailleurs les États sociaux des autres pays de l'Europe du Sud. Il n'est pas surprenant que le cas de la Grèce, avec le cas de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal, soit absent des premières typologies théoriques des États-providence. Le développement tardif de l'État social grec et sa nature elle-même impliquent des configurations sociales bien différentes, ce qui signifie que le rôle de la famille dans les processus de reproduction sociale n'a pas connu les mêmes évolutions que celles que l'on peut identifier dans les pays ayant des États-providence avancés.

D'un côté, le développement tardif de l'État social grec, qui n'est survenu qu'à partir des années 80, a renforcé l'importance des stratégies familiales en matière de protection et de reproduction sociale. Alors que le développement de l'État-providence a marqué la construction sociale de l'après-guerre dans la plupart des pays européens, en Grèce, l'absence totale d'un système de protection sociale publique pendant les premières décennies a attribué à la famille le rôle de principal acteur dans les processus de protection et de reproduction sociale. Comme nous l'avons analysé dans les chapitres précédents, c'est la famille qui a assuré la protection et la reproduction des individus pendant une période de transformation profonde et de forte insécurité. Des stratégies telles que la pluriactivité et l'accession à la propriété ont assuré les revenus nécessaires et ont servi de filet de sécurité pendant la période de l'urbanisation et de la transformation économique alors que les échanges de services ou d'argent intrafamiliaux pour ceux qui en avaient le plus besoin ont joué le rôle de distribution de ressources, face à une redistribution inexistante en ce qui concerne l'aide publique. Alors que l'État grec de l'après-guerre a contribué à la question de la reproduction sociale de manière indirecte et fragmentaire, en instrumentalisant des enjeux sociaux comme l'emploi public ou les politiques d'urbanisme, la famille s'est pratiquement substituée à l'État-providence inexistant des premières décennies de l'après-guerre en organisant strictement ses ressources sur une base collective, en accordant une place prioritaire à l'accession à la propriété et en poursuivant sa reproduction sur le plan intergénérationnel à travers les diplômes scolaires.

Toutefois, même après 1980, lorsque l'État-providence grec a vu le jour à travers une série de mesures de protection sociale, parmi lesquelles la formation d'un système national de santé a été la plus radicale, le rôle des dispositifs publics en matière de reproduction sociale n'a pas été profondément modifié. Le système de protection sociale était largement sous-financé et fragmentaire, du moins jusqu'au milieu des années 90. L'État-providence grec n'a pas été en mesure de « dé-familiariser » la protection et la reproduction sociale, laissant toujours à la famille la prise en charge des personnes dépendantes. Non seulement le faible niveau général des allocations et des services providentiels a empêché les individus d'accéder à l'autonomie à l'égard de leur famille, mais de plus la place prépondérante du système des retraites dans l'État social grec a accentué l'importance des transmissions intergénérationnelles. Il n'est dès lors pas surprenant que les retraites jouent, dans le système de protection grec, le rôle que jouent dans les États sociaux avancés les autres

allocations comme, par exemple, l'allocation de chômage. D'une part, les jeunes, traditionnellement menacés par la précarité, sont financièrement aidés par les plus âgés. D'autre part, les personnes âgées, du fait des carences des services sociaux, sont essentiellement prises en charge par leurs enfants qui habitent souvent dans le même quartier, voire le même immeuble, grâce à la proximité résidentielle devenue possible en raison du système de production immobilière de l'après-guerre.

Si l'on ne peut nier le progrès du système providentiel graduel pendant les trois décennies qui ont précédé la crise économique, la domination de l'État-providence grec dans les processus de reproduction sociale est loin d'être atteinte. Tant au niveau pratique qu'au niveau normatif, la famille est toujours considérée comme l'acteur primordial de la protection sociale. Ses pratiques et ses stratégies ont conservé leur rationalité et leur importance sociale malgré le développement des dispositifs publics qui ne sauraient fonctionner de manière « concurrentielle » dans l'offre des services providentiels. Au contraire, il apparaît que les gouvernements eux-mêmes n'ont cessé de voir dans la famille un lieu privilégié de protection et de reproduction sociale. Cependant, la crise internationale de l'État-providence, crise renforcée en Grèce par la crise économique, risque de miner les fondements du système de protection publique qui offre néanmoins un filet de sécurité complémentaire à la famille, violemment frappée par la crise économique.

CONCLUSIONS

Dans cette thèse de doctorat, nous avons étudié la question de l'importance sociale de la famille dans la Grèce de l'après-guerre. Tout au long de cette recherche, nous avons tenté de montrer que la famille a fonctionné comme un véritable groupe et acteur social, dont l'impératif de reproduction dans son ensemble dépasse sur le long terme les besoins, les finalités et les rationalités que ses membres pourraient avoir individuellement. Ce groupe, qui possède sa propre rationalité d'organisation et d'action sociale, obéit à un système de valeurs et de normes morales et développe ses propres stratégies d'action, poursuivant ainsi, de manière constante, sa reproduction dans un horizon intergénérationnel.

Par le biais de ces stratégies, la famille constitue un véritable « mode de reproduction », le « mode de reproduction familial », selon Pierre Bourdieu, auquel nous nous référons tout au long de cette thèse. Non seulement ce mode assure (ou, du moins, a l'ambition d'assurer) la reproduction du groupe familial, mais il conditionne aussi les processus de reproduction sociale dans leur ensemble. Cette reproduction affecte profondément la façon dont les antagonismes sociaux se déroulent et dont les individus se positionnent dans l'action et la structure sociale. En même temps, en tant que lieu de production des finalités d'organisation et d'action, la famille participe activement aux processus de transformation sociale, transformation essentielle dans le cas de la toute première période de l'après-guerre en Grèce. L'objet de cette thèse était donc non seulement d'examiner la façon dont la famille grecque s'organise et agit mais aussi de démontrer l'importance capitale de ce système d'action dans la reproduction sociale et de saisir son rôle dans les mutations que le pays a connues au cours de son histoire contemporaine. Si la principale force de la famille est sa capacité à organiser des stratégies de reproduction, son rôle dans le processus même de « modernisation » constitue également un élément incontournable des implications sociales que son fonctionnement entraîne. On trouve donc dans la capacité de la famille à organiser des stratégies de reproduction et dans son rôle positif au cours des mutations sociales que la Grèce a connues depuis la fin de la guerre civile en 1949, une réponse plausible à la question qui a été posée dès le début de ce travail de

recherche : pourquoi la famille semble-t-elle si importante et pourquoi acquiert-elle une place primordiale dans l'imaginaire social du pays ?

Nous avons tenté de répondre à cette question à travers l'analyse des principaux éléments constitutifs du « mode de reproduction familial ». Si Bourdieu a mis en évidence une longue série de stratégies familiales complémentaires et interchangeables dans le temps, l'accent a été mis dans cette thèse sur trois grands types de stratégies. Le « mode de reproduction familial » grec, tel qu'il a été analysé dans cette étude, est principalement composé de stratégies de polyvalence et de pluriactivité (dont une partie importante consistait en stratégies d'immigration), de stratégies résidentielles ou d'accession à la propriété et de stratégies éducatives. Ces stratégies, qui ne sauraient être conçues comme séparées et indépendantes les unes des autres, sont toutes développées par et pour la famille. Elles accompagnent l'histoire contemporaine de la Grèce et conditionnent ainsi la place que les individus occupent dans la structure sociale, en s'impliquant dans la transformation économique, démographique ou culturelle du pays. Ainsi, dans chaque chapitre consacré à l'un de ces grands types de stratégies, nous avons analysé les implications sociales du développement de chaque stratégie. En effet, non seulement chaque catégorie de stratégies répond à des aspects du processus de reproduction du groupe familial mais, en même temps, en conditionnant une partie de l'organisation et de l'action sociale, elle affecte profondément plusieurs aspects du processus de mutations sociales. En véhiculant la manière dont le groupe familial poursuit sa reproduction dans le temps, chaque stratégie constitue simultanément un facteur de transformation sociale, et joue le rôle d'intermédiaire entre l'individu et les structures englobantes. Cette double importance des stratégies familiales guide le développement de l'analyse menée au cours de cette thèse doctorale.

Dans ce cadre d'analyse, nous avons développé la problématique de chaque chapitre correspondant à chaque type de stratégies familiales composant le « mode de reproduction familial ». Dans le chapitre consacré aux stratégies de pluriactivité et de polyvalence familiale, nous avons mis en évidence la manière dont ces stratégies ont constitué le moyen d'intégration du monde rural dans l'économie et la société nationale et internationale. L'émigration vers les pays industriels européens, et même vers les autres pays, a non seulement contrecarré les problèmes de sous-emploi omniprésent dans les campagnes grecques et l'incapacité de l'économie urbaine du pays à absorber les flux migratoires depuis ces dernières, mais elle a aussi été un

moyen de consolidation des populations migrantes. Dans la plupart des cas, à l'exception de l'émigration des couches agricoles les plus défavorisées ayant pour destination principale les pays d'Outre-mer, l'immigration de la première période d'après-guerre a eu un caractère temporaire et plus ou moins programmé. Conçue sur le plan intergénérationnel, l'immigration était un moyen de subsistance, voire de modernisation, des exploitations familiales et de reproduction sociale des familles paysannes. Le processus d'urbanisation a également été conditionné par des pratiques et des stratégies familiales, bien souvent selon une répartition sexuée, qui ont atténué le caractère brutal des déplacements des paysans.

De même, la pluriactivité familiale, conçue aussi au niveau du groupe familial et non pas au niveau individuel, a joué un rôle décisif dans la reproduction des familles du monde rural. En se maintenant à un niveau élevé, tant pendant la période de l'exode rural que pendant ces dernières années, et concernant surtout les petites exploitations dans lesquelles un ménage sur deux est pluriactif, la pluriactivité agricole a pris des formes diverses tout en véhiculant l'intégration sociale des petites exploitations et la reproduction des ménages. Ces derniers ont montré une capacité à gérer leurs exploitations peu rentables et productrices et, en même temps, à diversifier leurs sources de revenus, en évitant la simple prolétarianisation. Bien au contraire, ces stratégies de polyvalence et de pluriactivité ont rendu plus complexe leur appartenance sociale et leur appartenance de classe (une même personne pouvait être à la fois petit propriétaire de terre et entrepreneur, ou salarié temporaire, ou même exercer une profession libérale) et ont permis le développement parallèle d'autres stratégies, toujours au niveau familial, telles que les stratégies résidentielles et les stratégies éducatives, stratégies qui ont contribué non seulement à leur reproduction sociale mais également à la recherche de mobilité sociale.

Si ce système de stratégies de polyvalence a bien contribué à la reproduction et à l'intégration sociale d'une grande partie des familles paysannes, ses implications sur le plan macro-social ont cependant été capitales. Ces implications sont à la fois économiques, démographiques, géographiques et culturelles et normatives. D'une part, on observe des mutations profondes dans l'économie des campagnes. Ces mutations se sont produites non seulement au niveau de l'organisation et du fonctionnement des exploitations agricoles mais aussi dans la formation des systèmes économiques locaux, fondés dans une certaine mesure sur une polyvalence familiale prolifique. Ces systèmes se sont révélés essentiels pour le développement socio-

économique des campagnes dans presque toute la deuxième moitié du 20^e siècle, reliant les petites structures économiques locales à l'industrie mondialisée. D'autre part, la refonte de l'espace géographique et sociale du pays constitue un effet majeur des stratégies de polyvalence familiale. Le va-et-vient constant entre la ville et les campagnes et l'interpénétration culturelle entre les deux espaces ont entraîné une hybridation démographique, culturelle et normative généralisée. Dans ce contexte, la distance entre le rural et l'urbain est demeurée minime malgré l'urbanisation rapide alors que la rupture entre les deux espaces, commune à la plupart des pays industriels, ne s'est jamais produite. Il en a résulté une proximité normative non négligeable et, de ce fait, une reproduction de ces mêmes pratiques et stratégies familiales, si importantes pour la subsistance des couches d'origine agricole. Par ailleurs, on ne saurait négliger les implications de la polyvalence familiale sur la structure de classes du pays et le processus de « moyennisation » de la structure sociale grecque d'après-guerre, surtout sur le plan symbolique et idéologique, moyennisation effectuée dans une certaine mesure grâce à une polyvalence importante et non pas un fordisme qui, dans le cas de la Grèce, s'est développé de manière inachevée, voire affaiblie.

La double fonction des stratégies familiales, qui constitue à la fois un système de reproduction sociale et une partie structurante de transformation sociale, est présente aussi dans le cas des stratégies résidentielles. L'accession à la propriété d'un logement est devenue, tout au long de la période d'après-guerre, et notamment pendant les premières décennies après la guerre civile, un élément majeur du modèle social grec. Non seulement l'accession à la propriété de son propre logement était un facteur incontournable de protection sociale, surtout si l'on tient compte de l'inexistence d'un État social organisé jusque dans les années 1980, mais elle a aussi constitué un moyen de revalorisation importante des patrimoines familiaux. Être propriétaire dans un pays détruit par les deux guerres des années 1940 et marqué par l'instabilité en raison de l'urbanisation, des mutations économiques et de fortes tensions politiques ne pouvait que fonctionner comme une garantie importante face aux incertitudes sociales. L'ampleur des stratégies résidentielles familiales largement diffusées parmi les couches sociales de l'ensemble du pays témoigne de l'importance accordée à l'accession à la propriété. La forte propension à épargner, alliée à l'absence du crédit immobilier, les transmissions familiales intenses et les pratiques (si répandues au sein des classes modestes) d'autopromotion et d'auto-construction basée sur la main-d'œuvre familiale ont largement conditionné l'essor de la

construction immobilière et des taux de propriété occupante, notamment dans les trente années qui ont suivi la guerre civile. C'est dans ce cadre que l'accèsion à la propriété est considérée comme « une affaire familiale ». De plus, le développement de la pratique inédite de l'*antiparochi* a contribué à la revalorisation des patrimoines familiaux grâce au remplacement des anciens terrains à bâtir ou des logements vieillissants par des appartements dans des immeubles modernes pouvant loger plusieurs membres d'une même famille, ce qui ajoutait une plus-value importante et consolidait économiquement et symboliquement le statut social de la famille.

Toutefois, la contribution de ce type de stratégies familiales à la transformation sociale de l'après-guerre est loin d'être négligeable. Tant économiquement que culturellement, le rôle de l'essor de la propriété a eu des implications importantes. Comme nous l'avons montré, le large développement et la diffusion des stratégies résidentielles ont conditionné, dans une certaine mesure, le développement économique de la période. Le secteur du bâtiment a été l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie grecque. Non seulement l'activité de construction elle-même a connu un essor impressionnant mais elle a permis une poussée remarquable des secteurs industriels liés à la construction et au bâtiment. La production de logements, activité économique essentielle pendant les premières décennies après la guerre, conditionnée par les stratégies familiales de même que par les politiques publiques en faveur du logement (mais aussi la régulation de l'activité économique) ne pouvait que se trouver qu'en interaction avec ces politiques. L'absence de politiques publiques providentielles a fait partiellement place à la diffusion de la petite propriété et, par là même, de l'action familiale en matière de reproduction sociale.

Mais, en même temps, cette diffusion de la propriété a véhiculé l'ensemble du processus d'urbanisation. Outre les implications démographiques ou environnementales de la construction incessante, les conséquences culturelles et normatives de l'accèsion à la propriété s'avèrent très importantes. Non seulement cette dernière constitue diachroniquement une forte disposition culturelle mais elle a contribué à son tour à l'hybridation normative provoquée par la reformation des espaces. La proximité résidentielle, rendue notamment possible grâce à l'*antiparochi*, a renforcé dans l'espace urbain le rôle primordial de la famille dans la protection et la reproduction sociale. L'échange intensif de services et de biens entre les membres familiaux a conforté le rôle et la rationalité sociale de la famille au sein même des

centres urbains. En outre, les stratégies résidentielles revendiquent une part non négligeable dans la « modernité » grecque, qui est apparue lors des mutations sociales entraînées par l'urbanisation et la transformation économique.

De même, les stratégies éducatives familiales ont eu des implications multiples tout au long de la période étudiée. L'exode rural, l'urbanisation, les voisinages de classes et le développement des antagonismes sociaux en général sont aussi conditionnés par une action sociale qui renvoie aux impératifs de la reproduction ou la mobilité sociale de la famille. La propension traditionnelle des paysans à donner à tout prix à leurs enfants une bonne instruction ainsi que la généralisation des stratégies éducatives constituent des éléments incontournables des antagonismes autour de la répartition des positions et des statuts dans la société grecque qui connaît, à l'instar des autres pays européens, l'emprise des institutions scolaires dans le jeu social. D'un côté, le processus d'urbanisation et le déplacement des paysans sont déterminés par la capacité des familles du monde rural à offrir des diplômes scolaires compétitifs à leurs enfants. De l'autre, l'existence d'un système d'entrée dans l'enseignement supérieur extrêmement concurrentiel a entraîné la généralisation d'un système étendu d'éducation parallèle auquel a recours la quasi-totalité des ménages grecs pendant les dernières décennies, constituant une condition *sine qua non* de la réussite scolaire. De surcroît, la pratique des études à l'étranger, en plein essor jusqu'à la fin du siècle précédent, place la Grèce au premier rang des pays exportateurs d'étudiants au monde et constitue un univers complexe de stratégies éducatives. Les dépenses familiales en matière d'éducation, particulièrement élevées par rapport à la moyenne européenne, sont la preuve de la grande importance de la famille dans la manière dont se déroulent en Grèce les antagonismes sociaux et les luttes pour la reproduction, voire la mobilité sociale.

En ce qui concerne les stratégies éducatives, les implications macrosociologiques du système de stratégies familiales restent importantes. Si l'urbanisation et l'exode rural ainsi que la restructuration des classes constituent les traits communs de plusieurs stratégies familiales, la refonte de l'appareil étatique a été nécessairement liée à ce type de stratégies. Cette reformation qui s'est produite pendant une période de fortes turbulences politiques a été un moyen d'obtention de légitimité politique pour les gouvernements issus de la guerre civile. Dans ce cadre, la satisfaction des ambitions d'une partie de la population et le contrôle de la formation des nouvelles classes moyennes passaient par une extension et une répartition

contrôlée des emplois publics. L'accès à la fonction publique n'étant possible qu'à la condition de posséder un diplôme scolaire. Les ambitions et les stratégies éducatives des familles (souvent modestes) s'avèrent bien fondées et légitimes et le « mode de reproduction familial » acquiert une pertinence sociologique incontournable.

Bien évidemment, les répercussions de la généralisation des stratégies éducatives ambitieuses et coûteuses sur l'ensemble de la procédure de reproduction de la société grecque ne sauraient être négligeables. Les fortes dépenses familiales, le développement d'un vaste système d'éducation parallèle ainsi que le nombre impressionnant d'étudiants grecs à l'étranger impliquent une privatisation du système d'enseignement et, de ce fait, des processus de reproduction ou de mobilité sociale dépendants de la valeur des titres scolaires. Malgré la gratuité de l'ensemble du système public d'éducation, l'existence d'un système d'entrée dans les universités extrêmement compétitif en raison des places limitées par rapport au nombre de candidats annuellement incite la quasi-totalité de ménages à développer des stratégies coûteuses pour la préparation des enfants ainsi que pour l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur. Et ce, au sein d'une société dans laquelle l'obtention d'un diplôme universitaire avait un caractère « fétichiste » depuis le début de la période d'après-guerre. Dans ce cadre, la « compétitivité » des individus dans le jeu social, au moins en ce qui concerne le rôle du capital éducatif, dépend nécessairement de la capacité des familles à mobiliser d'importantes ressources financières pour la mise en œuvre des stratégies éducatives. De ce fait, les familles des classes dominantes détenaient pendant toute la période étudiée un avantage indiscutable dans les antagonismes sociaux grâce à leur capacité à soutenir des stratégies poussées pour leurs enfants.

Ce système de stratégies familiales a montré une persistance et une efficacité remarquables pendant l'ensemble de la période d'après-guerre. Notre analyse de l'interaction entre la famille et l'État-providence grec dans le champ de la reproduction a éclairé des aspects et des raisons essentiels de cette persistance. Dans une période où le développement de l'État-providence sur la base du compromis keynésien dans la plus grande partie de l'Europe constitue un paramètre incontournable de reproduction et de transformation sociale entraînant une nouvelle dynamique dans la triade État-Famille-Marché, le caractère et la nature du développement d'un système organisé de protection et de reproduction sociale en Grèce soulèvent des questions sur le rôle historique de la famille grecque.

Toutefois, le développement tardif et fragmentaire de l'État social grec a plutôt contribué à la persistance du rôle protecteur et reproductif de la famille et à la perpétuation du modèle normatif, qui voit la famille comme un acteur capable de poursuivre et d'organiser sa propre reproduction dans une perspective intergénérationnelle. Alors que les Trente Glorieuses ont été marquées dans une grande partie de l'Europe par le développement de l'État-providence - qui avait assumé de façon dominante la socialisation des risques sociaux et les processus de reproduction à travers les dispositifs de sécurité et d'assistance sociale et par le biais d'un système de redistribution de revenus, diminuant ainsi le rôle de la famille -, cette même période en Grèce a été marquée par l'absence patente d'un système public de protection sociale organisé. Au contraire, la cohésion, la protection et la reproduction sociale sont véhiculées par les stratégies familiales et assurées à travers la diffusion de la propriété, la polyvalence familiale (souvent au sein de l'économie informelle) et l'extension de l'emploi public, accessible notamment aux titulaires de diplômes scolaires. Non seulement la famille en Grèce n'était pas mise à l'écart en matière de protection de ses membres et en tant qu'acteur de reproduction sociale mais, jusqu'à la fin des années 1970, elle était pratiquement le seul acteur social à agir dans ce champ.

Toutefois, même pendant la période de développement de l'État-providence, la famille n'a pas perdu son importance capitale, en raison de la nature et de la rationalité des dispositifs publics. Le faible niveau des dépenses sociales, le développement tardif et insuffisant des dispositifs d'assistance et de protection sociale et la faiblesse des politiques familiales n'ont pas entraîné de recul du rôle de la famille dans la protection sociale. Au contraire, le fait que le système de retraites constitue le secteur le plus développé de l'État-providence grec montre que l'État lui-même favorise une redistribution des revenus sur une base intergénérationnelle et familiale. Compte tenu de la faiblesse patente des dispositifs en faveur des jeunes, l'importance des transferts intrafamiliaux et intergénérationnels devient capitale pour le soutien de la jeune génération, traditionnellement frappée par le chômage et la précarité. Autrement dit, la structure du système public de protection sociale ne s'avère pas en mesure d'écarter les pratiques familiales (elle les conforte au contraire) du champ de protection des individus, consolidant ainsi ce système normatif qui considère la famille comme le lieu par excellence de la protection et de la reproduction sociale. Dès lors, il n'est pas surprenant que la prise en charge des personnes dépendantes

reste toujours une affaire principalement familiale, tant au niveau de la pratique qu'au niveau des représentations sociales.

Ainsi analysé, ce système de stratégies familiales démontre une pertinence sociologique indéniable et révèle des aspects majeurs de la façon dont la société grecque se reproduit et se transforme tout au long de la période d'après-guerre. C'est ainsi que l'ancrage normatif et idéologique sur la famille prend un sens, étant donné que cette dernière a joué un rôle capital pendant des périodes d'instabilité et de reconstruction et a montré une capacité extraordinaire à gérer les besoins sociaux en termes de reproduction comme les ambitions de mobilité. La forte propension de la famille à organiser sa reproduction à travers un système de stratégies historiquement construites et complémentaires acquiert donc une rationalité sociologique apparente tout en faisant du groupe familial un acteur social majeur dans la société grecque contemporaine.

Si notre recherche démontre la clarté et la pertinence sociologique du système des stratégies familiales en matière de reproduction, son rôle positif dans les processus de transformation sociale ainsi que la persistance du modèle normatif familial, l'avenir de ce modèle et sa reproduction dans la situation actuelle, à savoir une situation de crise continue, se trouvent remis en question. Une série de transformations, notamment économiques, qui se sont radicalisées depuis l'avènement de la crise économique en 2008, posent des limites au rôle de ce système de reproduction et à la capacité des familles à mener les stratégies qui ont été étudiées dans cette thèse. Même si les éléments de transformation économique ont déjà une vingtaine d'années, la situation de crise économique extrême, alliée à une série de réformes néolibérales profondes et violentes mises en œuvre depuis 2010, changent brutalement les conditions de développement des stratégies d'action sociale et les résultats de ces stratégies. Dans ce contexte social, les mutations qu'a connues ce système de stratégies familiales nécessitent de nouveau l'attention de la recherche sociale et un élargissement de la problématique développée dans cette thèse.

Nous avons présenté les principaux points de ce processus de changement des conditions dans lesquelles les stratégies familiales ont lieu au sein du contexte de crise. L'accroissement de l'endettement des ménages et la hausse du chômage des jeunes menacent l'efficacité et la rationalité des stratégies familiales exposées ici. Bien que l'explosion du crédit bancaire ait commencé à affecter les stratégies économiques des ménages grecs depuis la fin des années 1990, la crise transforme

l'endettement en un problème incontournable pour la famille grecque. La diminution radicale des revenus et la récession continue depuis déjà cinq ans engendrent une incapacité à gérer ses dettes et sapent les fondements et le rôle social des stratégies d'accession à la propriété. Si l'acquisition d'un logement a constitué tout au long de la période étudiée un moyen de protection et de reproduction sociale et a véhiculé la valorisation du patrimoine familial ainsi que les implications socioéconomiques des transferts et des échanges intrafamiliaux, dans le contexte actuel, elle devient un fardeau pour un nombre considérable de familles et perd son rôle reproductif. Au contraire, la propriété du logement peut devenir, pour la première fois dans la période d'après-guerre, un signe de distinction sociale et un avantage social pour les classes supérieures qui ont la capacité de résister aux effets dévastateurs de la crise, voire de les exploiter.

De même, les conditions de développement des stratégies éducatives changent considérablement. Si le chômage a toujours concerné prioritairement les jeunes, la crise économique a provoqué une hausse sans précédent de ce chômage. Les jeunes se trouvent dans des conditions professionnelles de plus en plus défavorables, entre chômage, précarité ou travail gratuit, qui deviennent la règle pour les jeunes adultes en Grèce. Non seulement les investissements importants réalisés par les parents ont été réduits à néant, mais la reproduction des stratégies éducatives sur le plan intergénérationnel est incertaine, en raison de la dévaluation des diplômes et de l'appauvrissement d'une grande partie de la population. Comme on l'a vu, les familles grecques demeurent réticentes à réduire les dépenses éducatives. Ces dernières apparaissent aussi importantes que les dépenses alimentaires et résistent aux réductions massives que les dépenses familiales subissent dans cette période de crise.

Outre la situation économique globale, les familles grecques se trouvent également confrontées à une diminution massive des retraites, le pilier principal de l'État-providence grec. Cette diminution affaiblit les transmissions intergénérationnelles et l'entraide en faveur des jeunes générations menacées par le chômage et la pauvreté. Si, en Grèce, l'État social n'a jamais écarté la famille de la protection sociale, le système des retraites constituait un dispositif complémentaire important pour la protection des plus démunis et un élément supplémentaire du système des transmissions familiales. Dans le cadre de la récession économique et la diminution de revenus, qui dépasse dans certains cas 30% par rapport à la période avant la crise, les ménages connaissent de plus en plus de difficultés à développer ces

stratégies d'action à travers lesquelles ils ont assuré leur reproduction pendant une longue période.

Néanmoins, il est difficile d'imaginer que les familles grecques cesseront de développer des stratégies et de poursuivre leur reproduction. Il s'agit d'une constante normative de toute la période de l'après-guerre qui ne saurait disparaître, même en raison de fortes contraintes sociales. C'est d'ailleurs au cours d'une autre période de crise et de contraintes que le système de stratégies de reproduction étudié ici a pris forme. Si notre travail de recherche a contribué à éclairer une partie des processus de reproduction et de transformation sociale en Grèce sous le prisme de l'organisation et de l'action familiale, la crise économique ouvre des nouveaux horizons à la recherche sociale. La façon dont les familles poursuivront leur reproduction dans le contexte de la crise continue imposée par la réforme néolibérale restera à étudier dans l'avenir. Le rôle capital de la famille au cours de la période précédente montre que de nouvelles recherches sur les pratiques du groupe familial continueront à révéler des aspects essentiels du modèle social grec. Nous espérons que ce travail de recherche contribuera non seulement à une meilleure compréhension du rôle de la famille et des aspects intéressants de l'histoire contemporaine du pays, mais qu'il sera aussi le point de départ de nouvelles recherches, qui apporteront des éclaircissements sur les mutations des stratégies familiales et leurs implications sociales dans le contexte du néolibéralisme actuel.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et chapitres d'ouvrages en français et en anglais

- Alcock Pete et Sykes Rob, 1998, *Developments in European social policy: convergence and diversity*, Bristol, Policy Press.
- Allen Judith, Barlow James et Leal Jesus, 2004, *Housing and welfare in Southern Europe*, Oxford, Blackwell Pub.
- Anastassiadis Aghis et Tsoukala Kyriaki, 2007, « Évolution de la population et de l'habitat en Grèce », In : *Quelles familles ? Quels logements? : la France et l'Europe du Sud*, Cahiers, C. Bonvalet et D. Arbonville éd., Paris, INED, p. 177-208.
- Anthopoulou Théodosia, 2004, « Diversité et adaptabilité des systèmes agricoles et ruraux en Grèce », In : *European farming and rural systems research: environmental, agricultural and socio-economic issues*, Athènes, AFSRE-European Group, p. 16-30.
- Ariès Philippe, 1973, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Editions du Seuil.
- Ascoli Ugo, Palier Bruno et Bouget Denis éd., 1997, *Comparer les systèmes de protection sociale en Europe du Sud [MIRE]*, Paris, MIRE.
- Association des ruralistes français. Colloque, 1984, *La Pluriactivité dans les familles agricoles*, Paris, ARF.
- Athanassiou Ersi, 2006, *Prospects of household borrowing in Greece and their importance for growth*, Athènes, Centre of planning and economic research.
- Bales Robert Freed, 1997, « Le modèle de la "société salariale" comme principe d'une comparaison entre les systèmes de protection en Europe du Nord et en Europe du Sud », In : *Comparer les systèmes de protection sociale en Europe du Sud [MIRE]*, U. Ascoli, B. Palier et D. Bouget éd., Paris, MIRE.
- Barrère-Maurisson Marie-Agnès, éd., 1984, *Le Sexe du travail: structures familiales et système productif*, Presses universitaires de Grenoble.
- Barthez Alice, 1982, *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica.

- Bassett Keith et Short John Rennie, 1980, *Housing and residential structure: alternative approaches*, London.
- Becker Gary Stanley, 1981, *A treatise on the family*, Cambridge (Mass.).
- Beck Ulrich et Beck-Gernsheim Elisabeth, 2002, *Individualization: institutionalized individualism and its social and political consequences*, London.
- Beck Ulrich et Latour Bruno, 2008, *La société du risque: sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion.
- Berger Brigitte et Berger Peter Ludwig, 1983, *The war over the family: capturing the middle ground*, Garden City, Anchor Press-Doubleday.
- Bertaux Daniel, 1977, *Destins personnels et structure de classe: pour une critique de l'anthropologie politique*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF.
- Bickford-Smith Roandeu Albert Henry, 1893, *Greece under King George*, London, R. Bentley.
- Bonvalet Catherine, 1991, « La famille et le marché du logement: une logique cachée », In : *Jeux de familles: parents, parenté, parentèle*, M. Segalen éd., Paris, CNRS, p. 57-78.
- Bonvalet Catherine et Gotman Anne, éd., 1993, *Le logement, une affaire de famille: l'approche intergénérationnelle des statuts résidentiels*, Paris, Éd. l'Harmattan.
- Boudon Raymond et Bourricaud François, 2004, *Dictionnaire critique de la sociologie*, 7^e éd., Paris, Presses universitaires de France.
- Boulay Juliet Du, 1974, *Portrait of a Greek mountain village*, Evia, Denise Harvey Publications.
- Bourdieu Pierre, 1979, *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit.
- Bourdieu Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Les Éd. de minuit.
- Bourdieu Pierre, 1989, *La noblesse d'État: grandes écoles et esprit de corps*, Paris, France, Éd. de Minuit.
- Bourdieu Pierre et Passeron Jean-Claude, 1970, *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, les éd. de Minuit, impr. 1970.
- Campbell John Kennedy, 1964, *Honour, family, and patronage; a study of institutions and moral values in a Greek mountain community*, Oxford, Clarendon Press.
- Charalambous Kyriacos, 1988, *L'opposition cachée, homme-femme (France-Grèce)*, Thèse de doctorat, France, Université de Paris VIII.

- Chatellier Vincent et Delame Nathalie, 2007, « Les exploitations agricoles européennes et françaises », In : *L'agriculture, nouveaux défis*, Collectif, Paris, INSEE, p. 79-93
(disponible sur : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/agrifra07g.pdf).
- Cheal David, 1991, *Family and the state of theory*, New York, Harvester Wheatsheaf.
- Cicchelli-Pugeault Catherine et Cicchelli Vincenzo, 1998, *Les théories sociologiques de la famille*, Paris, Éd. La Découverte.
- Commaille Jacques et Singly François de éd., 1997, *La question familiale en Europe*, Paris, L'Harmattan.
- Comte Auguste, 1852, *Système de politique positive ou traité de sociologie instituant la religion de l'humanité*, Paris, chez l'Auteur : Carilian-Goeury et V. Dalmont.
- Dagenais Daniel, 2000, *La fin de la famille moderne: la signification des transformations contemporaines de la famille*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes.
- Debordeaux Danièle et Strobel Pierre éd., 2002, *Les solidarités familiales en questions: entraide et transmission*, Paris, L.G.D.J.
- Dechaux Jean-Hugues, 1996, « Les services dans la parenté : fonctions, régulation, effets », In : *Faire ou faire-faire ? : famille et services*, Le lien social, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 39-54.
- Déchaux Jean-Hugues, 2009, *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte.
- Delphy Christine, 1998, *L'ennemi principal. Tome 1: l'économie politique du patriarcat*, Paris, Éd. Syllepse.
- Donzelot Jacques, 1977, *La police des familles*, Paris, les Éditions de Minuit.
- Donzelot Jacques, 1984, *L'invention du social: essai sur le déclin des passions politiques*, Paris, Fayard.
- Dorlhac de Borne Hélène, 1991, *La famille, l'état des savoirs*, F. de Singly éd. Paris, la Découverte.
- Dortier Jean-François éd., 2002, *Familles: permanence et métamorphoses*, Auxerre, France, Sciences humaines.
- Drew Eileen, Emerek Ruth et Mahon Evelyn, 2002, *Women, work and the family in Europe*, London, Routledge.
- Durkheim Émile, 1975a, *Textes I: éléments d'une théorie sociale*, V. Karady éd. Paris, Les Éd. de minuit.

- Durkheim Émile, 1975b, *Textes III : fonctions sociales et institutions*, V. Karady éd. Paris, les Éd. de Minuit.
- Durkheim Émile, 1990, *Le suicide: étude de sociologie*, 5^e éd., Paris, Presses universitaires de France.
- Engels Friedrich, 1961, *La situation de la classe laborieuse en Angleterre: d'après les observations de l'auteur et des sources authentiques*, Paris, Éditions sociales.
- Engels Friedrich, 1971, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Paris, Éditions sociales.
- Esping-Andersen Gøsta, 1990, *The three worlds of welfare capitalism*, Cambridge, Polity press.
- Esping-Andersen Gøsta, 1999, *Social foundations of postindustrial economies*, Oxford.
- European mortgage federation éd., 2013, *Hypostat : a review of Europe's mortgage and housing markets*, European mortgage federation.
- Ewald François, 1996, *Histoire de l'État providence: les origines de la solidarité*, Paris, Grasset.
- Ferge Zsuzsa et Kolberg Jon Eivind éd., 1992, *Social policy in a changing Europe*, Frankfurt am Main, Campus Verlag.
- Foucault Michel, 1976, *Histoire de la sexualité: Tome 1 : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Friedl Ernestine, 1962, *Vasilika: a village in modern Greece*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- Friedl Ernestine, 1976, « Kinship, class and selective migration », In: *Mediterranean Family Structures*, Peristiany John G., Cambridge, Cambridge University Press, p. 363-388.
- Giddens Anthony, 1987, *Social theory and modern sociology*, Stanford, Stanford University Press.
- Giddens Anthony, 2006, *La transformation de l'intimité: sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Paris, France, Hachette littératures.
- Glytsos Nicholas P. et Katseli Louka T., 2005, « Greek migration: the two faces of Janus », In : *European Migration: what do we know?*, Zimmermann Klaus F., éd. Oxford, Oxford University Press, p. 337-388.
- Godbout Jacques, 2000, *Le don, la dette et l'identité: homo donator versus homo æconomicus*, Paris, France, Éd. La Découverte, impr. 2000.

- Godbout Jacques et Caillé Alain, 1992, *L'esprit du don*, Paris, Éd. la Découverte.
- Goldthorpe J. E., 1987, *Family life in western societies: a historical sociology of family relationships in Britain and North America*, Cambridge.
- Goode William Josiah, 1963, *World revolution and family patterns*, New York, Free Press of Glencoe.
- Goode William Josiah, 1982, *The family*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- Gotman Anne et Laferrère Anne, 1991, « L'héritage », *La famille, l'état des savoirs*, F. de Singly éd., Paris, la Découverte, p. 239-241.
- Hantrais Linda et Letablier Marie-Thérèse, 1996, *Familles, travail et politiques familiales en Europe*, Centre d'études de l'emploi éd. Paris, Presses universitaires de France.
- Harris Christopher Charles, 1983, *The family and industrial society*, London.
- Hirata H., 1984, « Vie reproductive et production : famille et entreprise au Japon », In : *Le sexe du travail : structures familiales et système productif*, Barrère-Maurisson Marie-Agnès, éd., Grenoble, Presse universitaires de Grenoble, p. 191-205.
- Hirschon Renée, 1989, *Heirs of the Greek catastrophe: the social life of Asia Minor refugees in Piraeus*, Oxford, Royaume-Uni, Clarendon press.
- Katrougalos George S. et Lazaridis Gabriella, 2002, *Southern European welfare states*, Hampshire, Palgrave MacMillan.
- Kauffmann Jean-Claude, 1996, *Faire ou faire-faire ? : famille et services*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Kayser Bernard, 1971, *Migration de main-d'œuvre et marchés du travail : rapport de synthèse des enquêtes conduites dans le cadre du programme de Groupe de Travail sur la Migration du Comité de la Main-d'Oeuvre et des Affaires Sociales*, Paris, OCDE.
- Kayser Bernard, 1990, *La renaissance rurale: sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, A. Colin.
- Kellerhals Jean, Troutot Pierre-Yves, Lazega Emmanuel et alii, 1984, *Microsociologie de la famille*, Paris, Presses universitaires de France.
- Kellerhals Jean et Montandon Cléopâtre, 1991a, *Les stratégies éducatives des familles: milieu social, dynamique familiale et éducation des pré-adolescents*, Genève, Delachaux et Niestlé

- Kellerhals Jean et Montandon Cléopâtre, 1991b, « Les styles éducatifs », In : *La famille, l'état des savoirs*, F. de Singly éd., Paris, la Découverte, p. 194-200
- Kergoat D., 1984, « Plaidoyer pour une sociologie des rapports sociaux », In : *Le sexe du travail : structures familiales et système productif*, Barrère-Maurisson Marie-Agnès, éd., Grenoble, Presse universitaires de Grenoble, p. p. 210.
- Kertzer David Israël et Barbagli Marzio éd., 2003, *The history of the european family*, New Haven.
- Kilkey Majella, Ramia Gaby et Farnsworth Kevin éd., 2012, *Social policy review 24: analysis and debate in social policy*, Bristol, Policy Press.
- Laslett Peter, 1972, *Household and family in past time; comparative studies in the size and structure of the domestic group over the last three centuries in England, France, Serbia, Japan and colonial North America, with further materials from Western Europe*, Cambridge, University Press.
- Laslett Peter, 1977, *Family life and illicit love in earlier generations: essays in historical sociology*, Cambridge.
- Leibfried, 1992, « Towards a European welfare state? on integrating poverty regimes into the European Community », In : *Social policy in a changing Europe*, Z. Ferge et J.E. Kolberg éd., Frankfurt am Main, Campus Verlag.
- Lenoir Remi, 2003, *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Seuil.
- Leontidou Lila, 1990, *The Mediterranean city in transition: social change and urban development*, Cambridge University Press.
- Macfarlane Alan, 1978, *The origins of English individualism: the family, property and social transition*, Oxford, Basil Blackwell.
- Marinakou M., 1998, « Welfare states in the European periphery: the case of Greece », *Developments in European social policy: convergence and diversity*, P. Alcock et R. Sykes éd., Bristol, Policy Press.
- Martin C., 1996, « Solidarités familiales : débat scientifique, enjeu politique », In : *Faire ou faire-faire ? : famille et services*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Martin C., 2002, « Les solidarités familiales : bon ou mauvais objet sociologique ? », In : *Les solidarités familiales en questions: entraide et transmission*, D. Debordeaux et P. Strobel éd., Paris, L.G.D.J.

- Matsaganis Manos, 2006, « Muddling through: the trials and tribulations of social security », In : *Social policy developments in Greece*, M. Petmesidou et E. Mossialos éd., Ashgate, Aldershot.
- McNeill William Hardy, 1978, *The metamorphosis of Greece since World War II*, Chicago, Etats-Unis, University of Chicago Press.
- Mendras Henri, 1961, *Six villages d'Épire : problèmes de développement socio-économique*, Paris, UNESCO. (disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0005/000599/059922fo.pdf>, Consulté le : 27 septembre 2014).
- Mendras Henri, 1984, *La fin des paysans*, Le Paradou, Actes Sud.
- Mendras Henri, 1997, *L'Europe des Européens: sociologie de l'Europe occidentale*, Paris, France, Gallimard.
- Merrien François-Xavier, Parchet Raphaël et Kernen Antoine, 2005, *L'État social: une perspective internationale*, Paris, A. Colin.
- Metaxas A. J. D. éd., 2004, *About Greece*, Athènes, Koryfi.
- Morgan Lewis Henry, 1971, *La société archaïque*, Paris, Éditions Anthropos.
- Mulhall Michael George, 1892, *The dictionary of statistics*, London; New York, G. Routledge and sons.
- Narotzky Susana, 1997, *New directions in economic anthropology*, London, Pluto Press.
- Papadopoulos Theodore, 1998, « Greek family policy from a comparative perspective », *Women, work and the family in Europe*, E. Drew, R. Emerek et E. Mahon éd., London, Routledge, p. 47-57.
- Papadopoulos Theodore, 2006, « Support for the unemployment in a familialistic welfare regime », In : *Social policy developments in Greece*, M. Petmesidou et E. Mossialos éd., Ashgate, Aldershot.
- Papataxiarchis E., 2013, « Shaping modern times in the Greek family : a comparative view of gender and kinship transformations after 1974 », In : *State, economy, society (19th-20th centuries): essays in honor of emeritus professor George B. Dertilis*, A. Diaila et N. Maroniti éd., Metaixmio, p. p. 228.
- Parsons Talcott, 1955, *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon.
- Parsons Talcott, Bales Robert, 1955, *Family: socialization and interaction process*, Glencoe, The Free press.

- Peristiany Jean G., 1976, *Mediterranean Family Structures*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Petmesidou Maria et Mossialos Elias éd., 2006, *Social policy developments in Greece*, Ashgate, Aldershot.
- Piault Colette éd., 1985, *Familles et biens en Grèce et à Chypre*, Paris, l'Harmattan.
- Pitrou Agnès, 1978, *Vivre sans famille ? : les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*, Toulouse, Privat.
- Polanyi Karl, 2001, *The great transformation: the political and economic origins of our time*, 2e éd., Boston (Mass.), Beacon Press.
- Porter Dorothy, 1999, *Health, civilization, and the state: a history of public health from ancient to modern times*, London.
- Rambaud Placide, 1974, *Société rurale et urbanisation*, 2e éd. Paris, Seuil.
- Rawls John, 2008, *La justice comme équité: une reformulation de « Théorie de la justice »*, Paris, France, la Découverte.
- Ronfani P., 2003, « Family Law in Europe », In : *The history of the european family*, D.I. Kertzer et M. Barbagli éd., New Haven, Yale University Press.
- Rosanvallon Pierre, 1992, *La crise de l'État-providence*, Paris, Éditions du Seuil.
- Rosanvallon Pierre, 1995, *La nouvelle question sociale: repenser l'Etat-providence*, Paris, France, Éditions du Seuil.
- Roussel Louis, 1989, *La famille incertaine: essai*, Paris, France, O. Jacob.
- Roussel Louis et Bourguignon Odile, 1976, *La famille après le mariage des enfants: étude des relations entre générations*, Paris, Presses universitaires de France.
- Sanders Irwin Taylor, 1962, *Rainbow in the rock: the people of rural Greece*, Cambridge, Harvard University Press.
- Schultheis F., 1997, « La contribution de la famille à la reproduction familiale : une affaire d'état », In *La question familiale en Europe*, J. Commaille et F. de Singly éd., Paris, L'Harmattan.
- Segalen Martine, 2006, *Sociologie de la famille*, Paris, France, A. Colin.
- Sennett Richard, 1974, *Families against the city: middle class homes of industrial Chicago, 1872-1890*, New York, Vintage Books.
- Shapiro Roberta, 1984, *Système matrimonial et changement social: la dot en Grèce*, Thèse de Doctorat, Université Paris X - Nanterre.
- Shapiro Roberta, 1985a, « Echange matrimonial et travail féminin », *Familles et biens en Grèce et à Chypre*, C. Piault éd., Paris, l'Harmattan.

- Shapiro Roberta, 1985b, « Mariage et urbanité », In : *Πρακτικά του Διεθνούς συμποσίου ιστορίας: νεοελληνική πόλη, οθωμανικές κληρονομίες και ελληνικό κράτος [Actes du symposium international d'histoire : ville néohellénique, héritage ottoman et Etat grec]*, Etairia meletis neou ellinismou, p. 445-467.
- Singly François de, éd., 1991, *La famille, l'état des savoirs*, Paris, la Découverte.
- Singly François de, 1993, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.
- Singly François de, 2000, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.
- Singly François de, 2002, « À quoi sert la famille ? », *Familles: permanence et métamorphoses*, J.-F. Dortier éd., Auxerre, France, Sciences humaines, p. 99-106.
- Sullerot Évelyne, 2000, *La crise de la famille*, Paris, France, Hachette littératures.
- Tahon Marie-Blanche, 1995, *La famille désinstitutionnée: introduction à la sociologie de la famille*, Ottawa, les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Tönnies Ferdinand, 2010, *Communauté et société*, Paris, Presses universitaires de France.
- Tremblay Diane-Gabrielle, 2008, *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, 2^e éd. Québec, Canada, Télé-université, Université du Québec.
- Vernier Bernard, 1991, *La genèse sociale des sentiments: aînés et cadets dans l'île grecque de Karpathos*, Paris, Ed. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Wright Erik Olin, 1985, *Classes*, London, Verso.
- Yfantopoulos J., 2004, « The welfare state in Greece », In: *About Greece*, A.J.D. Metaxas éd., Athènes, Koryfi.

Articles, communications et rapports en français et en anglais

- Arrondel Luc, 1994, « Stratégie patrimoniale et assurance-vie dans les ménages français », *Risques*, vol. , n° 19.
- Arts W. I. L. et Gelissen John, 2002, « Three worlds of welfare capitalism or more? A state-of-the-art report », *Journal of European Social Policy*, vol. 12, n° 2, p. 137-158.

- Barry Chantal de, Eneau Denise et Hourriez Jean-Michel, 1996, « Les aides financières entre ménages », *INSEE première*, vol. , n° 441, p. 4. (disponible sur : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip441.pdf)
- Bourdieu Pierre, 1972, « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 27, n° 4, p. 1105-1127.
- Bourdieu Pierre, 1974, « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, vol. 15, n° 1, p. 3-42.
- Bourdieu Pierre, 1990, « Un placement de père de famille », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. , n° 81-82, p. 7-8.
- Bourdieu Pierre, 1993, « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 100, n° 1, p. 32-36.
- Bourdieu Pierre, 1994, « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 105, n° 1, p. 3-12.
- Burgel Guy, 2001, « Organisation de l'espace et nouvelles tendances de la ruralité en Grèce », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, vol. , n° 10. (disponible sur : <http://strates.revues.org/389>, consulté le : 28 septembre 2014)
- Castles Francis G., 1995, « Welfare state development in Southern Europe », *West European Politics*, vol. 18, n° 2, p. 291-313.
- Chambaz Christine, 2001, « Les jeunes adultes en Europe : indépendance résidentielle, activité, ressources », *Recherches et prévisions*, vol. , n° 65, p. 53-71.
- Commaille Jacques, 1987, « Ordre familial, ordre social, ordre légal : éléments d'une sociologie politique de la famille », *L'année sociologique*, vol. 37, p. p. 265-290.
- COFIDIS, 2006, *Consumer credit in Europe in 2006*, Le Cadran de COFIDIS, Briefing memo, (disponible sur : <http://www.cofidis.com/uploaded/cofidis-1/d27m11y2007h11m11s56m127.pdf>, consulté le : 28 septembre 2014)
- Daouli Joan, Demoussis Michael et Giannakopoulos Nicholas, 2010, « Mothers, fathers and daughters: intergenerational transmission of education in Greece », *Economics of Education Review*, vol. 29, n° 1, p. 83-93.
- Déchaux Jean-Hugues, 1994, « Les échanges dans la parenté accentuent-ils les inégalités ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 17, n° 1, p. 75-90.
- Demos V., 1988, « Rapid urbanization, internal migration, and rural underdevelopment in Greece: a case study », *Journal of the Hellenic diaspora*, vol. 15, n° 3-4, p. 87-99.

- Duquenne Marie-Noëlle et Goussios Dimitris, 2003, « L'exploitation agricole à distance en Grèce : mobilité, pluriactivité et ruralisation », *Méditerranée*, vol. 100, n° 1, p. 45-48.
- Emmanuel Dimitris, 1995, « On the structure of housing accumulation and the role of the family wealth transfers in the Greek housing system », In : *Housing and family wealth: comparative international perspectives*, R. Forrest et A. Murie éd., London, Routledge, p. 168-201.
- European Commission, 2005, *Private household spending on education and training: final project report*, (disponible sur : http://www.pedz.uni-mannheim.de/daten/edz-b/gdbk/05/private_household_spend.pdf, Consulté le : 27 avril 2014).
- European Commission, 2010, *Young adults in the EU27 in 2008: one in three men and one in five women aged 25 to 34 live with their parents*, (disponible sur : http://europa.eu/rapid/press-release_STAT-10-149_en.htm?locale=FR, Consulté le : 28 septembre 2014).
- Featherstone Kevin, 1998, « 'Europeanization' and the centre periphery: the case of Greece in the 1990s », *South European Society and Politics*, vol. 3, n° 1, p. 23-39.
- Ferrera Maurizio, 1996, « The "Southern Model" of welfare in social Europe », *Journal of European Social Policy*, vol. 6, n° 1, p. 17-37.
- Fougeyrollas-Schwebe Dominique, 1994, « L'entraide familiale : de l'universel au particulier », *Sociétés contemporaines*, vol. 17, n° 1, p. 51-73.
- Galland Olivier, 2000, « L'allongement de la jeunesse en Europe », *Revue de l'OFCE*, vol. 72, n° 1, p. 187-191.
- Georgarakos Dimitris, Lojschova Adriana et Ward-Warmedinger Melanie, 2010, « Mortgage indebtedness and household financial distress », European Central Bank éd. , *Working Paper Series*, vol., n° 1156. (disponible sur : <http://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpwps/ecbwp1156.pdf>, consulté le 26 septembre 2014).
- Glytsos Nicholas P., 1993, « Measuring the income effects of migrant remittances: a methodological approach applied to Greece », *Economic development and cultural change*, vol. 42, n° 1, p. 121-168.

- Godbout Jacques et Charbonneau Johanne, 1993, « La dette positive dans le lien familial », In : *Ce que donner veut dire : don et intérêt*, La Revue du MAUSS, no. 1, Paris, La Découverte, p. 235-256
- GRIDAUH, 2001, « L'Europe et l'habitat social », *Les cahiers du GRIDAUH*, vol. , n° 5, p. p. 150.
- Hadjimichalis Kostis et Vaiou Dina, 1990, « Whose flexibility? the politics of informalisation in Southern Europe », *Capital & Class*, vol. 14, n° 3, p. 79-106.
- Herpin Nicolas et Déchaux Jean-Hugues, 2004, « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Economie et statistique*, vol. , n° 373. (Disponible sur : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es373a.pdf , Consulté le : 28 septembre 2014).
- Kalantaridis Christos et Labrianidis Lois, 1999, « Family production and the global market: rural industrial growth in Greece », *Sociologia Ruralis*, vol. 39, n° 2, p. 146-164.
- Kasimis Charalambos, Venturas Lina et Ziomas Dimitris, 2012, *Social impact of emigration and rural-urban migration in Central and Eastern Europe: final country report, Greece 2012*, European Commission.
- Katrungalos George S., 1996, « The south european welfare model: the Greek welfare state, in search of an identity », *Journal of European Social Policy*, vol. 6, n° 1, p. 39-60.
- Korpi Walter, 2000, « Faces of inequality: gender, class, and patterns of inequalities in different types of welfare states », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, vol. 7, n° 2, p. 127-191.
- Kotzamanis Vyron, 2004, « La place des migrations internationales de retour dans les politiques migratoires, avec référence à la Grèce dans le contexte méditerranéen », (disponible sur : http://www.ceped.org/cdrom/migrations_5-6_avril_2004/, Consulté le : 24 septembre 2014).
- Koutsou Stavriani, Partalidou Maria et Petrou Michael, 2011, « Present or absent farm heads? a contemporary reading of family farming in Greece », *Sociologia Ruralis*, vol. 51, n° 4, p. 404-419.
- Lautier Bruno, 1977, « Forme de production capitaliste et procès de travail domestique », *Critiques de l'économie politique*, vol. , n° 1, p. p. 61-90.
- Lebeaux Marie-Odile et Degenne Alain, 1991a, « L'entraide entre les ménages : un facteur d'inégalité sociale ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 8, n° 1, p. 21-42.

- Lenoir Rémi, 1992, « L'Etat et la construction de la famille », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 91, n° 1, p. 20-37.
- Lenoir Rémi, 2005, « A propos de la généalogie de la morale familiale », *Actuel Marx*, vol. 37, n° 1, p. 43-54.
- Lewis Jane, 1992, « Gender and the development of welfare regimes », *Journal of European Social Policy*, vol. 2, n° 3, p. 159-173.
- Lilico Andrew, 2010, *Household indebtedness in the EU*, Briefing paper, Brussels, Parlement européen. (disponible sur : http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2010/433453/IPOL-JOIN_NT%282010%29433453_EN.pdf, consulté le 25 septembre 2010)
- Liodakis Nikolaos, 2010, « The development of supplementary educational institutions and educational mobility in Greece », Université de Waterloo, Canada. (disponible sur : <http://wwed.uwaterloo.ca/abstracts.html>, consulté le 29 septembre 2014).
- Maloutas Thomas, 1995, « Ségrégation urbaine et relations familiales. Dans deux villes grecques : Athènes et Volos », *Sociétés contemporaines*, vol. 22, n° 1, p. 89-106.
- Maratou-Alipranti Laura et Tsanira Evelyne, 2005, *Les transitions familiales des jeunes : comparaison des comportements des jeunes en France et en Grèce*, Athènes, EKKE. (disponible sur : <http://www.ekke.gr/publications/wp/wp12.pdf>, consulté le 25 septembre 2014).
- Marpsat Maryse, 1991, « Les échanges au sein de la famille », *Economie et statistique*, vol. 239, n° 1, p. 59-66.
- Martin Claude, 1996, « Social Welfare and the Family in Southern Europe », *South European Society and Politics*, vol. 1, n° 3, p. 23-41.
- Matsaganis Manos et al., 2005, *Child Poverty and Family Transfers in Southern Europe*, IZA Discussion Paper, Institute for the Study of Labor (IZA), (disponible sur : Adresse : <http://ftp.iza.org/dp1509.pdf>, Consulté le : 30 septembre 2014).
- Mauger Gérard, 2002, « Capital culturel et reproduction scolaire », *Sciences humaines*, n° 36. (disponible sur : http://www.scienceshumaines.com/capital-culturel-et-reproduction-scolaire_fr_12504.html, Consulté le : 27 septembre 2014).
- Mounier Lise, Marry Catherine, Fournier Irène et alii, 1991, « Les relations au cœur du marché du travail », *Sociétés contemporaines*, vol. 5, n° 1, p. 75-97.

- National board of housing, building and planning of Sweden et Ministry for regional development of the Czech Republic, 2005, *Housing statistics in the European Union: 2004*, Karlskrona, National board of housing, building and planning of Sweden.
- Network of experts in social sciences of education and training (NESSE), 2011, *The challenge of shadow education: private tutoring and its implications for policy makers in the European Union*, [Bruxelles], European Commission. (disponible sur : <http://www.nesse.fr/nesse/activities/reports/the-challenge-of-shadow-education-1>, Consulté le : 27 septembre 2014).
- Norris Michelle et Domański Henryk, 2009, « Housing conditions, states, markets and households: a pan-european analysis », *Journal of comparative policy analysis: research and practice*, vol. 11, n° 3, p. 385-407.
- OECD, 2004, *Internationalisation of higher education*, Paris, OCDE.
- OECD, 2006, *Education at a glance*, OCDE.
- OECD, 2010, *Education at a glance*, OCDE. (disponible sur : <http://www.oecd.org/education/skills-beyond-school/45926093.pdf>. Consulté le 28 septembre 2014)
- OECD, 2012, *Education at a glance*, OCDE. (disponible sur : http://www.oecd.org/edu/EAG%202012_e-book_EN_200912.pdf. Consulté le 28 septembre 2014)
- Orloff Ann Shola, 1993, « Gender and the social rights of citizenship: the comparative analysis of gender relations and welfare states », *American Sociological Review*, vol. 58, n° 3, p. 303-328.
- Panayotopoulos Nikos, 1998, « Les “grandes écoles” d’un petit pays. Les études à l’étranger : le cas de la Grèce », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 121, n° 121-122, p. 77-91.
- Panayotopoulos Nikos, 2000a, « Les frontistiria : un concours d’entrée dans l’enseignement supérieur », *Regards sociologiques*, vol. , n° 19, p. 9-27.
- Panayotopoulos Nikos, 2000b, « Oppositions sociales et oppositions scolaires : le cas du système d’enseignement supérieur grec », *Regards sociologiques*, vol., n° 19, p. p. 57-74.
- Papadopoulos Apostolos, 2009, « Begin from the bottom and move up : social mobility of immigrant labour in rural Greece », *Méditerranée. Revue*

géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography,
vol. , n° 113, p. 25-39.

Petmesidou Maria, 1991, « Statism, social policy and the middle classes in Greece »,.
Journal of European Social Policy, vol. 1, n° 1, p. 31-48.

Pfeifer Michaela, 2012, « Comparing unemployment protection and social assistance
in 14 European countries: four worlds of protection for people of working age »,.
International Journal of Social Welfare, vol. 21, n° 1, p. 13-25.

Pitrou Agnès, 1977, « Le soutien familial dans la société urbaine », *Revue française de
sociologie*, vol. 18, n° 1, p. 47-84.

Psacharopoulos G. et Papakonstantinou G., 2005, « The real university cost in a free''
higher education country », *Economics of Education Review*, vol. 24, n° 1, p.
103-108.

Safilios-Rothschild Constantina, 1967, « A comparison of power structure and marital
Satisfaction in urban Greek and French families », *Journal of Marriage and the
Family*, vol. 29, n° 2, p. 345.

Safilios-Rothschild Constantina, 1976, « The family in Athens: regional variations »,
Annals of the New York Academy of Sciences, vol. 268, n° 1, p. 410-418.

Sakellaris Gabriel, 2009, *An empirical investigation of social protection
expenditures on economic growth in Greece*, Hellenic Observatory, European
Institute, LSE, n.p. (disponible sur :
http://www.lse.ac.uk/europeanInstitute/research/hellenicObservatory/pdf/4th_%20Symposium/PAPERS_PPS/APPLIED_ECONOMICS/SAKELLARIDIS.pdf,
Consulté le : 30 septembre 2014).

Secombe Wally, 2005, « Les différents types de famille au sein des modes de
production », *Actuel Marx*, vol. , n° 37, p. p. 27-42.

Singly François de, 1977, « Mobilité féminine par le mariage et dot scolaire :
l'exemple nantais », *Economie et statistique*, vol. 91, n° 1, p. 33-44.

Sotiropoulos Dimitri A., 2004, « The EU's impact on the Greek welfare state:
europeanization on paper? », *Journal of European Social Policy*, vol. 14, n° 3, p.
267-284.

Tarki - Social research institute, 2010, *Child poverty and child-well being in the
European Union. Report for the European Commission. Vol. IV: country case
studies*, Budapest. (disponible sur :

http://www.tarki.hu/en/research/childpoverty/report/child_poverty_final_country_case_studies_jan2010.pdf, Consulté le : 30 septembre 2014).

Tinios Platon, 2013, « Συντάξεις και οικονομία μετά το Μνημόνιο: προς μια στρατηγική διασποράς του κινδύνου [Retraites et économie après le Mémorandum : vers une stratégie de dispersion du risque] », *Παρατηρητήριο για την κρίση [Observatoire pour la crise]* (disponible sur : http://crisisobs.gr/wp-content/uploads/2013/03/%CE%95%CF%81%CE%B5%CF%85%CE%BD%CE%B7%CF%84%CE%B9%CE%BA%CF%8C-%CE%9A%CE%B5%CE%AF%CE%BC%CE%B5%CE%BD%CE%BF_1_%CE%A0.%CE%A4%CE%AE%CE%BD%CE%B9%CE%BF%CF%822.pdf, consulté le 30 septembre 2014)

Thévenon Olivier, 2008, « Family policies in Europe: available databases and initial comparisons », *Vienna Yearbook of Population Research*, vol. 2008, p. 165-177.

Tsakalotos Euclid, 1991, « Structural change and macroeconomic policy: the case of Greece (1981–85) », *International Review of Applied Economics*, vol. 5, n° 3, p. 253-276.

Tsakloglou Panos et Antoninis Manos, 1999, « On the distributional impact of public education: evidence from Greece », *Economics of Education Review*, vol. 18, n° 4, p. 439-452.

Venieris Dimitrios N., 1996, « Dimensions of social policy in Greece », *South European Society and Politics*, vol. 1, n° 3, p. 260-269.

Venieris Dimitris, 2003, « Social policy in Greece: rhetoric versus reform », *Social Policy & Administration*, vol. 37, n° 2, p. 133-147.

Venturas Lina, 2002, « Greek immigrants in postwar Belgium: community and identity formation processes », *Journal of the Hellenic diaspora*, vol. 28, n° 1, p. 33-72.

Zoyem Jean-Paul et Paugam Serge, 1998, « Le soutien financier de la famille : une forme essentielle de la solidarité », *Economie et statistique*, vol. 308, n° 1, p. 187-210.

Ouvrages et chapitres d'ouvrages en grec

- Ananikas Loukas, 1984, *Το πρόβλημα της διαδοχής στην Ελληνική γεωργία [Le problème de la succession dans l'agriculture grecque]*, Centre de programmation et d'études économiques éd. Athènes, ΚΕΡΕ.
- Argitis Giorgos, 2005, *Οικονομικές αλλαγές και κοινωνικές αντιθέσεις στην Ελλάδα: οι προκλήσεις στις αρχές του 21ου αιώνα [Changements économiques et divisions sociales en Grèce]*, Athènes, Τίποθιτο.
- Bada Konstantina, 2008, « Η εμπειρία της μετανάστευσης από την πλευρά των γυναικών. Από τα ορεινά χωριά στις επαρχιακές πόλεις. Το παράδειγμα του Αγρινίου [L'expérience de l'immigration de la part des femmes. Des villages montagneux aux villes régionales. Le cas d'Agrinion] », In *Αγροτικότητα, κοινωνία και χώρος [Ruralité, société et espace]*, Athènes, Plethron, p. 95-114.
- Benoit-Guilbot Odile et alii, 1998, *Διαδικασίες κοινωνικού μετασχηματισμού στον Πειραιά: μετακινήσεις, οικογένεια, εργασία [Procédures de transformation sociale au Pirée : déplacements, famille, emploi]*, Athènes, ΕΚΚΕ.
- Brown Clair (Vickery), 2000, « L'économie domestique au service de l'économie du marché », [Οικιακή οικονομία στην υπηρεσία της οικονομίας της αγοράς] In : *Κείμενα κοινωνιολογίας του γάμου και της οικογένειας [Textes de sociologie de la famille et du mariage]*, C. Nova-Kaltsouni éd., Athènes, Τυποθιτο, p. p. 155-175.
- Centre de développement de politique éducative, 2014, *Δημόσιες και ιδιωτικές δαπάνες για την εκπαίδευση σε περιβάλλον κρίσης [Les dépenses publiques et privées pour l'éducation dans l'environnement de crise]*, Athènes. (Disponible sur : http://www.kanep-gsee.gr/sitefiles/files/KANEP_DAP_EKPAID_2013.pdf.)
- Charalampis Dimitris, 1989, *Πελατειακές σχέσεις και λαϊκισμός: η εξωθεσμική συναίνεση στο ελληνικό πολιτικό σύστημα [Relations clientélistes et populisme: consensus extrainstitutionnel dans le système politique grec]*, Athènes, Exadas.
- Damianakos Stathis, 1987, *Διαδικασίες κοινωνικού μετασχηματισμού στην αγροτική Ελλάδα : κοινωνιολογικές, ανθρωπογεωγραφικές, εθνολογικές και ιστορικές προσεγγίσεις [Aspects du changement social dans la campagne grecque: approches sociologiques, anthropogéographiques, ethnologiques et historiques]* Athènes, Centre national de recherches sociales (ΕΚΚΕ).

- Damianakos Stathis, 2002, *Από τον χωρικό στον αγρότη: η ελληνική αγροτική κοινωνία απέναντι στην παγκοσμιοποίηση [Du paysan à l'agriculteur : la société agricole grecque face à la mondialisation]*, Athènes, EKKE / Exandas.
- Damianos Dimitris, Kasimis Charalambos et Moysides Antonos, 1995, *Η πολυαπασχόληση στον αγροτικό τομέα και η αναπτυξιακή πολιτική στην Ελλάδα [La pluriactivité dans le secteur agricole et la politique du développement en Grèce]*, Idryma Mesogeiakon Meleton.
- Demathas Z., 1993, « Σχήματα παραγωγής κατοικίας [Schèmes de production du logement] », In : *Η κοινωνική έρευνα στην Ελλάδα σήμερα [La recherche sociale en Grèce aujourd'hui]*, Athènes, EKKE, p. 639-643.
- Ellis Howard S., 1965, *Το βιομηχανικό κεφάλαιο εις την ανάπτυξιν της ελληνικής οικονομίας [Le capital industriel dans le développement de l'économie grecque]*, Athènes, KEPE.
- Esping-Andersen Gøsta, 1996, « Κοινωνικά δικαιώματα και κράτος πρόνοιας [Droits sociaux et l'Etat-providence] », *Κοινωνία και πολιτική: όψεις της Γ' ελληνικής δημοκρατίας 1974-1994 [Société et politique : aspects de la 3ème République grecque, 1974-1994]*, C. Lyrintzis, E. Nikolakopoulos et D. Sotiropoulos éd., Athènes, Themelio, p. 78-88.
- ELSTAT, 1969, *Household survey carried out in the semi-urban and rural areas of Greece during 1963/1964.*, Athènes, ELSTAT.
- Ferrera Maurizio, 1999, « Η ανασυγκρότηση του κοινωνικού κράτους στη Νότια Ευρώπη [La reconstruction de l'État-providence en Europe du sud] », In : *Προοπτικές του κοινωνικού κράτους στη Νότια Ευρώπη [Perspectives de l'État-providence en Europe du sud]*, M. Matsagganis éd., Athènes, Ellinika grammata, p. 33-65.
- Flaquer Louise, 2002, « Υπάρχει ιδιαίτερο πρότυπο οικογενειακής πολιτικής στη Νότια Ευρώπη ; [Est-ce qu'il y a un modèle particulier de politique familiale en Europe du Sud ?] », *Οικογένειες και κράτος πρόνοιας στην Ευρώπη: τάσεις και προκλήσεις στον εικοστό αιώνα [Familles et Etat-providence en Europe : tendances et défis au 21e siècle]*, L. Maratou-Alipranti éd., Athènes, Gutenberg, p. 47-84.
- Fragkoudaki Anna, 1985, *Κοινωνιολογία της εκπαίδευσης: θεωρίες για την κοινωνική ανισότητα στο σχολείο [Sociologie de l'éducation : théories sur l'inégalité sociale à l'école]*, Athènes, Papazisis.

- Georgoulas Antonis, 1997, *Τροχιές σε σύμπτωση: αγροτική έξοδος, κράτος, αστακός χώρος εργασίας στην Ελλάδα (1950-1985)* [*Trajets en coïncidence : exode rural, état et espace de travail urbain en Grèce (1950-1985)*], Athènes, Gutenberg.
- Giddens Anthony, 1993, *Εισαγωγή στην κοινωνιολογία* [*Introduction à la sociologie*], Odysseas.
- Gillis John R., 2000, « Ο μύθος για τις οικογένειες περασμένων εποχών [Le mythe pour les familles d'antan] », *Κείμενα κοινωνιολογίας του γάμου και της οικογένειας* [*Textes de sociologie de la famille et du mariage*], Athènes, Typothito, p. p. 63-92.
- Gough Ian, 2008, *Η πολιτική οικονομία του κοινωνικού κράτους* [*L'économie politique de l'Etat-providence*], Athènes, Savallas.
- Karapostolis Vasilis, 1983, *Η καταναλωτική συμπεριφορά στην ελληνική κοινωνία: 1960-1975* [*Le comportement de consommation dans la société grecque : 1960-1975*], Athènes, ΕΚΚΕ.
- Karavidas K. D., 1931, *Αγροτικά: συγκριτική μελέτη* [*Ruraux: étude comparative*], Athènes, Papazisis.
- Kassotakis Michalis et Papaggeli-Vouliouri D., 1996, *Η πρόσβαση στην ελληνική τριτοβάθμια εκπαίδευση: ιστορική αναδρομή, προβλήματα, προοπτικές* [*L'accès à l'éducation supérieure grecque : parcours historique, problèmes, perspectives*], Athènes, Grigoris.
- Kassimis Christos, Louloudis Leonidas, éd., *Υπαίθρος χώρα: η Ελληνική αγροτική κοινωνία στο τέλος του εικοστού αιώνα* [*La société rurale grecque à la fin du vingtième siècle*], Athènes, Plethron.
- Katsikas Christos et Kavvadias Giorgos, 1996, *Η ελληνική εκπαίδευση στον ορίζοντα του 2000: εκπαιδευτικοί, μαθητές και σχολική πραγματικότητα* [*L'éducation grecque à l'horizon 2000 : enseignants, élèves et réalité scolaire*], Athènes, Gutenberg.
- Katsikas Elias et Lamprianidis Loīs, 1994, « Πληθυσμιακές μετακινήσεις στο εσωτερικό της υπαίθρου και η τάση για δημιουργία μεσαίου μεγέθους αστικών κέντρων [Les déplacements des populations à l'intérieur des campagnes et la tendance de création des centres urbains de taille moyenne] », *Η ελληνική κοινωνία κατά την πρώτη μεταπολεμική περίοδο (1945-1967)* [*La société grecque pendant la première période d'après-guerre (1945-1967)*], Athènes, Fondation Saki Karagiorga, p. 490-501.

- Kavounidis Tzeni, 1996, *Οικογένεια και εργασία στην Αθήνα [Famille et emploi à Athènes]*, Athènes, Kommotini, Sakkoulas.
- Kikilias Elias, Papaliou Olga et Fagadaki éd., 2008, *Διαστάσεις του κοινωνικού αποκλεισμού των μονογονεϊκών οικογενειών στην Ελλάδα [Dimensions de l'exclusion sociale des familles monoparentales en Grèce]*, Athènes, EKKE.
- Kolodny Emile, 1987, « Neokaisareia (Pierias) : exemple d'immigration massive à partir un village de la Macédoine d'Ouest vers l'Allemagne Fédérale », In : *Processus de transformation sociale en Grèce rurale : approches sociologiques, anthropogéographiques, ethnologiques et historiques*, S. Damianakos éd., Athènes, EKKE, p. 45-74.
- Kotzamanis Vyron et Androuraki Eleutheria, 2009, « Οι δημογραφικές εξελίξεις στη νεότερη Ελλάδα (1830-2007) [Les évolutions démographiques en Grèce moderne (1830-2007)] », In : *Η δημογραφική πρόκληση, γεγονότα και διακυβεύματα, [Le défis démographique, faits et enjeux]*, Kotzamanis Vyron ed., Πανεπιστημιακές εκδόσεις Θεσσαλίας, p. 87-120.
- Koutsou Stavriani et Anthoroulou Théodosia, 2008, « Μεταναστευτικές ροές και τοπικά αγροτοπαραγωγικά συστήματα. Χωρικές και κοινωνικές ανασυνθέσεις στον υπαίθριο χώρο [Flux migratoires et systèmes agro-productifs locaux] », *Αγροτικότητα, κοινωνία και χώρος [Ruralité, société et espace]*, Zakoroulou Ersi, Kassimis Charalampos, Louloudis Leonidas ed., Athènes, Plethron.
- Kovani Eleni, 1995, *Αν γερανού φωνήν επακούσης. Νέοι και κοινότητα [Jeunes et communauté]*, Athènes, EKKE.
- Lampiri-Dimaki Ioanna, 1973, *Προς μίαν ελληνικήν κοινωνιολογίαν της παιδείας [Vers une sociologie grecque de l'éducation]*, Athènes, EKKE.
- Lampiri-Dimaki Ioanna, 1995, « Εκπαιδευτικές τάσεις στην Ελλάδα με έμφαση στην ανώτατη εκπαίδευση: από την δεκαετία του '60 προς το 2000 [Les tendances éducatives en Grèce dans l'enseignement supérieur : des années 60 vers 2000] », *Η ελληνική κοινωνία στο τέλος του 20ου αιώνα [La société grecque à la fin du 20e siècle]*, I. Lampiri-Dimaki et N. Kyriazi éd., Athènes, Papazisis, p. 187-249.
- Lyrantzis Christos, Nikolakopoulos Elias et Sotiropoulos D. éd., 1996, *Κοινωνία και πολιτική: όψεις της Γ ελληνικής δημοκρατίας 1974-1994 [Société et politique : aspects de la 3ème République grecque, 1974-1994]*, Athènes, Themelio.
- Maloutas Thomas, 1990, *Αθήνα, κατοικία, οικογένεια [Athènes, logement, famille]*, Athènes, Exadas.

- Maratou-Alipranti, L., 1999. Η οικογένεια στην Αθήνα: οικογενειακά πρότυπα και συζυγικές πρακτικές [La famille à Athènes : modèles familiaux et pratiques maritales]. EKKE, Athènes.
- Maratou-Alipranti Laura éd., 2002, *Οικογένειες και κράτος πρόνοιας στην Ευρώπη: τάσεις και προκλήσεις στον εικοστό αιώνα [Familles et Etat-providence en Europe : tendances et défis au 21e siècle]*, Athènes, Gutenberg.
- Matsaganis Manos, 1999, *Προοπτικές του κοινωνικού κράτους στη Νότια Ευρώπη [Perspectives de l'Etat-providence en Europe du sud]*, Athènes, Ellinika grammata.
- Matsaganis Manos, 2002, « Κοινωνική πολιτική και οικογένεια στην Ελλάδα [Politique sociale et famille en Grèce] », *Οικογένειες και κράτος πρόνοιας στην Ευρώπη: τάσεις και προκλήσεις στον εικοστό αιώνα [Familles et Etat-providence en Europe : tendances et défis au 21e siècle]*, L. Maratou-Alipranti éd., Athènes, Gutenberg, p. 161-186.
- Matsaganis Manos, 2004, *Η κοινωνική αλληλεγγύη και οι αντιφάσεις της: ο ρόλος του ελάχιστου εγγυημένου εισοδήματος σε μια σύγχρονη κοινωνική πολιτική [La solidarité sociale et ses contradictions : le rôle du revenu minimum garanti dans une politique sociale contemporaine]*, Athènes, Kritiki.
- Moschonas Andreas, 1986, *Παραδοσιακά μικροαστικά στρώματα: η περίπτωση της Ελλάδας [Les couches traditionnelles de la petite bourgeoisie: le cas de la Grèce]*, Athènes, Idryma Mesogeiakon Meleton.
- Mouriki Alikí, 2008, *Πολιτικές προτεραιότητες και σημαντικά ζητήματα που αναδύονται σε σχέση με τη συμφιλίωση οικογενειακής και επαγγελματικής ζωής [Priorités politiques et questions importantes qui émergent en relation de la conciliation de la vie familiale et la vie professionnelle]*, Athènes, EKKE.
- Moussourou Loukia, 1985a, *Γυναικεία απασχόληση και οικογένεια στην Ελλάδα και αλλού [Emploi féminin et famille en Grèce et ailleurs]*, Athènes, Estia.
- Moussourou Loukia, 1985b, *Οικογένεια και παιδί στην Αθήνα: αποτελέσματα μιας εμπειρικής έρευνας [Famille et enfant à Athènes : résultats d'une recherche empirique]*, Athènes, Estia.
- Moysides Antonés, 1986, *Η αγροτική κοινωνία στη σύγχρονη Ελλάδα: παραγωγική και κοινωνική διάρθρωση στην ελληνική γεωργία 1950-1980 [La société rurale en Grèce contemporaine: structure productive et sociale dans l'agriculture grecque, 1950-1980]*, Athènes, Fondation d'études méditerranéennes.

- Mylonas Theodoros, 2006, *Κοινωνιολογία της ελληνικής εκπαίδευσης: συμβολές [Sociologie de l'éducation grecque : contributions]*, Athènes, Gutenberg.
- Nikolaïdou Silia, 1993, *L'organisation sociale de l'espace urbain, [Η κοινωνική οργάνωση του αστικού χώρου]* Athènes, Papazisis.
- Nova-Kaltsouni Christina éd., 2000, *Κείμενα κοινωνιολογίας του γάμου και της οικογένειας [Textes de sociologie de la famille et du mariage]*, Athènes, Typothito.
- Oikonomou Dimitris, 1993, « Στεγαστική πολιτική: σημερινή κατάσταση και προοπτικές στις χώρες της Ε.Κ. και την Ελλάδα [La politique résidentielle : état actuel et perspectives dans les pays de l'UE et la Grèce] », *Κοινωνικό κράτος και κοινωνική πολιτική: η σύγχρονη προβληματική [L'État-Providence et la politique sociale : la problématique contemporaine]*, P. Getimis et D.N. Gravaris éd., Athènes, Themelio, p. 313-360.
- Oikonomou Leonidas, 2012, *Η κοινωνική παραγωγή του αστικού χώρου στη μεταπολεμική Αθήνα: η περίπτωση της Βούλας [La production sociale de l'espace urbain d'Athènes d'après-guerre: le cas de Voula]*, Athènes, Ellinika grammata.
- Paizis Nikos, 2013, *Τα βασικά μεγέθη της εκπαίδευσης: η ελληνική τριτοβάθμια εκπαίδευση 2012-2013. Μέρος Α: το ευρωπαϊκό και διεθνές πλαίσιο αναφοράς (2001-2012) [Les dimensions essentielles de l'éducation: l'éducation tertiaire grecque 2012-2013. Partie A: le cadre européen et international de référence (2001-2012)]*, Athènes, KANEP/GSEE.
- Papadopoulos Apostolos, 2008, « Όψεις της κοινωνικής διαφοροποίησης στην ελληνική ύπαιθρο: οικογενειακή γεωργία, στρατηγικές, μετανάστες και ευελιξία [Aspects de différenciation sociale dans la campagne grecque : agriculture familiale, stratégies, immigrants et flexibilité] », *Αγροτικότητα, κοινωνία και χώρος [Ruralité, société et espace]*, Zakopoulou Ersi, Kassimis Charalampos, Louloudis Leonidas éd., Athènes, Plethron, p. 217-235.
- Papatheodorou Christos et Petmesidou Maria, 2005, « Ανισότητα, αναδιανομή και καθεστώς ευημερίας: η Ελλάδα σε σύγκριση με τις άλλες χώρες της Ε.Ε. [Inégalité, redistribution et régimes de bien-être : la Grèce en comparaison avec les pays de l'UE] », *Οικονομικές αλλαγές και κοινωνικές αντιθέσεις στην Ελλάδα: οι προκλήσεις στις αρχές του 21ου αιώνα [Changements économiques et divisions sociales en Grèce]*, G. Argitis éd., Athènes, Tipothito, p. 213-254.

- Patiniotis Nikitas, 1989, *Εξάρτηση και μετανάστευση: η περίπτωση της Ελλάδας [Dépendance et immigration : le cas de la Grèce]*, Athènes, EKKE.
- Pesmazoglou Stephanos, 1999, *Εκπαίδευση και ανάπτυξη στην Ελλάδα 1948-1985: το ασύμπτωτο μιας σχέσης [Éducation et développement en Grèce 1978-1985: une relation de divergence]*, Athènes, Themelio.
- Petmesidou-Tsoulouvi Maria, 1992, *Κοινωνικές τάξεις και μηχανισμοί κοινωνικής αναπαραγωγής [Inégalités sociales et politique sociale]*, Athènes, Exadas.
- Petraki Georgia, 1994, « Η εσωτερική προσωρινή μετανάστευση εργασίας προς το Λαύριον [L'immigration interne temporaire vers Laurion] », In : Collectif, *Η ελληνική κοινωνία κατά την πρώτη μεταπολεμική περίοδο (1945-1967) [La société grecque pendant la première période d'après-guerre (1945-1967)]*, Athènes, Fondation Saki Karagiorga, p. 502-515.
- Rompolis Savvas, Romanias Giorgos, Margios Vasilios et alii, 2007, *Αναλογιστική μελέτη για το ΙΚΑ, ενιαίο ταμείο ασφάλισης μισθωτών (ΙΚΑ-ΕΤΑΜ) [Etude actuarielle d'IKA-ETAM]*, Athènes, GSEE-ADEDY.
- Rompolis Savvas et Chletsos Michalis, 1995, *Η κοινωνική πολιτική μετά την κρίση του κράτους πρόνοιας [La politique sociale après la crise de l'Etat-providence]*, Thessaloniki, Paratiritis.
- Stasinopoulou Olga, 1990, *Κράτος πρόνοιας: ιστορική εξέλιξη, σύγχρονες θεωρητικές προσεγγίσεις [L'État-providence : évolution historique. approches théoriques contemporaines]*, 2^e éd. Athènes, Gutenberg.
- Symeonidou, Christina, 2000. *Επιθυμητό και πραγματικό μέγεθος οικογένειας: μια διαχρονική προσέγγιση 1983-1997 [Taille souhaitée et taille réelle de famille : une approche diachronique 1983-1997]*. EKKE, Athènes.
- Thanos Theodoros, 2010, *Κοινωνιολογία των κοινωνικών ανισοτήτων στην εκπαίδευση: η πρόσβαση των κοινωνικο-επαγγελματικών ομάδων στην ανώτατη εκπαίδευση (1956-1998) [Sociologie des inégalités sociales dans l'éducation : l'accès des groupes socioprofessionnels à l'enseignement supérieur (1956-1998)]*, Athènes, Nisos.
- Tsoukalas Konstantinos, 1996, *Ταξίδι στο λόγο και στην ιστορία: κείμενα 1969-1996 [Voyage dans la raison et l'histoire : textes 1969-1996]*, Athènes, Plethron.
- Tsoukalas Konstantinos, 1999, *Κράτος, κοινωνία, εργασία στη μεταπολεμική Ελλάδα [État, société et emploi en Grèce d'après-guerre]*, 3^e éd. Athènes, Themelio.

- Tsoukalas Konstantinos, 2006, *Εξάρτηση και αναπαραγωγή: ο κοινωνικός ρόλος των εκπαιδευτικών μηχανισμών στην Ελλάδα [Dépendance et reproduction: le rôle social des appareils scolaires en Grèce (1830-1922)]*, Athènes, Themelio.
- Vaiou-Hadjimichali Ntina et Hadjimichalis Kostis, 2003, *Με τη ραπτομηχανή στην κουζίνα και τους Πολωνούς στους αγρούς: πόλεις, περιφέρειες και άτυπη εργασία [Avec la machine à coudre dans la cuisine et les Polonais dans les champs: villes, périphéries et travail informel]*, Athènes, Exadas.
- Velentzas Kostas et al., 1993, *Η κατοικία στην Ελλάδα: κρίση των σχέσεων παραγωγής [Le logement en Grèce, crise des rapports de production]*, Thessaloniki, Paratiritis.
- Vergopoulos Kostas, 1975, *Το αγροτικό ζήτημα στην Ελλάδα. Το πρόβλημα της κοινωνικής ενσωμάτωσης της γεωργίας [La question agraire en Grèce. Le problème de l'intégration sociale de l'agriculture]*, 2e éd. Athènes, Exantas.
- Zakopoulou Ersi P., 1999, « Πολυαπασχολούμενοι και γεωργία: προς μια νέα ανίχνευση ενός πολυδιάστατου φαινομένου [Pluriactifs et griculture: vers une nouvelle détection d'un phénomène pluridimensionnel] », In *Υπαίθρος χώρα: η Ελληνική αγροτική κοινωνία στο τέλος του εικοστού αιώνα [La société rurale grecque à la fin du vingtième siècle]*, Kassimis Christos, Louloudis Leonidas, Athènes, Plethron, p. 115-147.
- Zakopoulou Ersi, Kassimis Charalampos, Louloudis Leonidas éd., 2008, *Αγροτικότητα, κοινωνία και χώρος [Ruralité, société et espace]*, Athènes, Plethron.

Articles, communications et rapports en grec

- Association d'institutions éducatives d'Attique (SEFA), 2014, Κοινωνικός αποκλεισμός στην εκπαίδευση: το φροντιστήριο απαραίτητο εργαλείο προόδου των νέων [Exclusion sociale en éducation: les « frontistiria » comme outil nécessaire pour le progrès des jeunes], Athènes, (disponible sur : <http://slideplayer.gr/slide/1878451/>, consulté le 30 septembre 2014).

- ELSTAT, 2005, *Έρευνα οικογενειακών προϋπολογισμών 2004-2005 [Enquête sur les budgets familiaux 2004-2005]*, Athènes, ELSTAT (disponible sur : http://www.statistics.gr/portal/page/portal/ESYE/BUCKET/A0801/PressReleases/A0801_SFA01_DT_5Y_00_2004_01_F_GR.pdf, consulté le 30 septembre 2014).
- ELSTAT, 2009, *Έρευνα οικογενειακών προϋπολογισμών 2008 [Enquête sur les budgets familiaux 2008]*, Athènes, ELSTAT (disponible sur : http://www.statistics.gr/portal/page/portal/ESYE/BUCKET/A0801/PressReleases/A0801_SFA05_DT_AN_00_2008_01_F_GR.pdf, consulté le 30 septembre 2014).
- ELSTAT, 2010, *Έρευνα οικογενειακών προϋπολογισμών 2009 [Enquête sur les budgets familiaux 2009]*, Athènes, ELSTAT (disponible sur : http://www.statistics.gr/portal/page/portal/ESYE/BUCKET/A0801/PressReleases/A0801_SFA05_DT_AN_00_2010_01_F_GR.pdf, consulté le 30 septembre 2014).
- ELSTAT, 2011, *Έρευνα οικογενειακών προϋπολογισμών 2010 [Enquête sur les budgets familiaux 2010]*, Athènes, ELSTAT (disponible sur : http://www.statistics.gr/portal/page/portal/ESYE/BUCKET/A0801/PressReleases/A0801_SFA05_DT_AN_00_2011_01_F_GR.pdf, consulté le 30 septembre 2014).
- ELSTAT, 2012, *Έρευνα οικογενειακών προϋπολογισμών 2011 [Enquête sur les budgets familiaux 2011]*, Athènes, ELSTAT (disponible sur : http://www.statistics.gr/portal/page/portal/ESYE/BUCKET/A0801/PressReleases/A0801_SFA05_DT_AN_00_2012_01_F_GR.pdf, consulté le 30 septembre 2014).
- ELSTAT, 2013, *Έρευνα οικογενειακών προϋπολογισμών 2012 [Enquête sur les budgets familiaux 2012]*, Athènes, ELSTAT (disponible sur : http://www.statistics.gr/portal/page/portal/ESYE/BUCKET/A0801/PressReleases/A0801_SFA05_DT_AN_00_2013_01_F_GR.pdf, consulté le 30 septembre 2014).
- Emmanuel Dimitris, 2006, « Η κοινωνική πολιτική κατοικίας στην Ελλάδα: οι διαστάσεις μιας απουσίας [La politique sociale de logement en Grèce : les dimensions d'une absence] », *Revue grecque de recherches sociales*, vol. , n° 120, p. 3-35.

- Gazis Andreas, 1979, « Παρατηρήσεις [Observations] », *Revue grecque de recherches sociales*, vol. , n° 34-35, p. 338-340.
- Georgas Dimitrios, 1999, « Ψυχολογικές διαστάσεις της σύγχρονης οικογένειας [Aspects psychologiques de la famille contemporaine] », *Revue grecque de recherches sociales*, vol. , n° 98-99, p. 21-47.
- IME/GSVEE, 2012, Εισόδημα - δαπάνες νοικοκυριών [Revenu-dépenses des ménages], IME/GSVEE. (disponible sur : http://www.imegseevee.gr/attachments/article/600/eisodima_dec_2012%20.pdf, consulté le 30 septembre 2014).
- IME/GSVEE, 2013, Εισόδημα - δαπάνες νοικοκυριών [Revenu-dépenses des ménages], IME/GSVEE. Adresse : http://www.imegseevee.gr/attachments/article/789/ereuna_nukokoiria_ian2014.pdf, consulté le 30 septembre 2014).
- Kanellis Vassilis, 2010, « Η κρίση “κατεδάφισε” την αντιπαροχή [La crise a détruit l’antiparochi] », *Imerisia*, le 9 janvier 2010 (disponible sur : <http://www.imerisia.gr/article.asp?catid=27198&subid=2&pubid=23693163>, consulté le 29 septembre 2014)
- Karamessini Maria, 2006, « Από την εκπαίδευση στην αμειβόμενη εργασία: εμπειρική διερεύνηση της εργασιακής ένταξης των νέων στην Ελλάδα [De l’éducation à l’emploi rémunéré : investigation empirique de l’intégration de la jeunesse dans le marché du travail en Grèce] », *Cohésion sociale et développement*, vol. 1, n° 1, p. 67-84.
- Maratou-Alipranti Laura, 1999, « Διαγενεακές σχέσεις στη σύγχρονη εποχή: θεωρήσεις, τάσεις, πρακτικές [Relations intergénérationnelles dans l’époque contemporaine : considérations, tendances, pratiques] », *Revue grecque de recherches sociales*, vol. , n° 98-99, p. p. 49-76.
- Melas Kostas, 2011, *Η αποταμίευση και ο ρόλος της στην ελληνική οικονομία [L’épargne et son rôle dans l’économie grecque]*, (disponible sur : <http://www.scribd.com/doc/69307982> Consulté le : 27 septembre 2014).
- Moussourou Loukia, 1999, « Κρίση της οικογένειας και κρίση αξιών [Crise de la famille et crise des valeurs] », *Revue grecque de recherches sociales*, vol. , n° 98-99, p. p. 5-19.
- Oikonomou Dimitris, 1987, « Η στεγαστική πολιτική στην μεταπολεμική Ελλάδα. βασικές ερμηνευτικές υποθέσεις, πιστοδότηση της στέγης και πολιτική ενοικίων

[La politique résidentielle en Grèce d'après-guerre] », *Revue grecque de recherches sociales*, vol. , n° 64, p. 56-129.

Polychronaki Maria, 2004, « Φροντιστήριο: ένας αλώβητος θεσμός υπέρβασης των συστημάτων εισαγωγής στην πανεπιστημιακή εκπαίδευση [Frontistirio : une institution imbattable de dépassement des systèmes d'entrée dans l'enseignement supérieur] », Université de Patras, (disponible sur : <http://www.eriande.elemedu.upatras.gr/eriande/synedria/synedrio4/praktikal/polyxronaki.htm>, consulté le 30 septembre 2014)

Symeonidou-Alatopoulou Charis, 1979, « Η εξέλιξη του θεσμού της προίκας στην Ελλάδα, 1956-1974 [L'évolution de l'institution de la dot en Grèce, 1956-1974] », *Revue grecque de recherches sociales*, vol. , n° 34-35, p. p. 323-337.

Tzavella Alexandra, 2013, « Οι άστεγοι των Αθηνών [Les sans-abri d'Athènes] », *Eleutherotypia*, le 16 decembre 2013 (disponible sur : <http://www.enet.gr/?i=news.el.article&id=404907>, consulté le 30 septembre 2014).

Bases de données consultées

Banque de Grèce, 2013, *Real estate market analysis: index of prices and dwellings (historical series)*, (Adresse :

<http://www.bankofgreece.gr/pages/en/Statistics/realestate/default.aspx>)

ELSTAT, *Απογραφή κτηρίων και οικοδομών 2001 [Recensement des logements 2001]*,

(Adresse : http://www.statistics.gr/portal/page/portal/ESYE/PAGE-themes?p_param=A1302.)

ELSTAT., *Στατιστικά θέματα: τριτοβάθμια εκπαίδευση [Données sur l'enseignement tertiaire]*,

(Adresse : http://www.statistics.gr/portal/page/portal/ESYE/PAGE-themes?p_param=A1403.)

ELSTAT, *Ερευνες οικογενειακών προϋπολογισμών [Enquêtes sur les budgets familiaux]*

(Adresse : http://www.statistics.gr/portal/page/portal/ESYE/PAGE-themes?p_param=A0801)

EUROSTAT, *Government expenditure by function*, (Adresse :

http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=gov_a_exp&lang=en.)

EUROSTAT, *SESPROS (social protection data)*, (Adresse :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/social_protection/data)

EUROSTAT, *Statistiques sur l'emploi et le chômage*, 2014, (Adresse :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_ifs/data/main_tables)

OECD, *Family database*, (Adresse :

<http://www.oecd.org/social/family/oecdfamilydatabase.htm>)

OECD, *Social expenditure database (SOCX)*, (Adresse :

<http://www.oecd.org/social/expenditure.htm>)

UNESCO, *Education Data*, (Adresse :

<http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/default.aspx>)